



**HAL**  
open science

**Jeunesses tiraillées entre tradition et modernité :  
pesanteurs structurelles et stratégies conflictuelles. Les  
jeunes chômeurs 16 à 30 ans au chômage aujourd'hui à  
l'Ile de La Réunion**

Vanessa Boléguin

► **To cite this version:**

Vanessa Boléguin. Jeunesses tiraillées entre tradition et modernité : pesanteurs structurelles et stratégies conflictuelles. Les jeunes chômeurs 16 à 30 ans au chômage aujourd'hui à l'Ile de La Réunion. Education. Université de La Réunion, 2009. Français. NNT : . tel-02089635

**HAL Id: tel-02089635**

**<https://theses.hal.science/tel-02089635>**

Submitted on 4 Apr 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Faculté des Lettres et des Sciences Humaines  
Université de La Réunion

## THESE

de Doctorat en Sciences de l'Éducation

Date de soutenance : le 16 novembre 2009

Mention : « Très honorable avec félicitations »

**Jeunesses tiraillées entre tradition et  
modernité : pesanteurs structurelles et  
stratégies conflictuelles.**

Les jeunes chômeurs de 16 à 30 ans aujourd'hui, à  
L'Île de La Réunion.

par Vanessa BOLÉGUIN

Directeur de thèse : **Professeur René SQUARZONI**

Rapporteurs : **M. François DUBET,**

Professeur en Sociologie à l'Université Victor Segalen,  
Bordeaux II et directeur d'études à l'École des Hautes Études  
en Sciences Sociales

**Mme. Bénédicte GENDRON,**

Professeure en Sciences de l'Éducation à l'Université Paul  
Valéry, Montpellier III

Composition du jury de soutenance :

Pr. Michel Latchoumanin, Université de La Réunion (président)

Pr. René Squarzoni, Université de La Réunion

Pr. Bénédicte Gendron, Université Paul Valéry, Montpellier III

Dr. Jean-François Giret, Université de Dijon

Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Construction  
Identitaire [CIRCI] – EA 3561.

« L'Université de La Réunion n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse. Elles doivent être considérées comme propres à leur auteur. »

Stéphane,

*« Les seules résistances sont dans les forces de coopération, communication, compréhension, amitié, communauté, amour [...]. Nous devons résister à ce qui sépare, à ce qui désintègre, à ce qui éloigne, tout en sachant que la séparation, la désintégration, l'éloignement gagneront la partie. La résistance, c'est ce qui va à l'aide de ces forces faibles, c'est ce qui défend le fragile, le périssable, l'émergent, le beau, le vrai, l'âme. »*

Edgar Morin, *Mes démons*, 2008.

## REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements et ma reconnaissance vont à mon directeur de thèse, M. Pr. R. Squarzoni, pour son accueil et sa disponibilité tout au long de ces années de recherche. Cette recherche n'aurait pu être réalisée sans l'autorisation de l'ANPE Réunion pour l'utilisation des données de stock de la Demande d'Emploi régionale et les facilités qui m'ont été accordées. Ce travail doit également beaucoup à M. J.-F. Giret dont les conseils et l'apport méthodologique ont été déterminants pour la construction de la partie longitudinale de cette recherche. Enfin, que M. Pr. M. Latchoumanin soit également remercié pour son accueil au sein du laboratoire du CIRCI.

# SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	p. 3
SOMMAIRE	p. 4
INTRODUCTION	p. 5
<b>PARTIE 1 CADRE THEORIQUE</b>	p. 11
CHAPITRE 1 POSITIONNEMENT NOTIONNEL ET EPISTEMOLOGIQUE	p. 12
CHAPITRE 2 REVUE DE LA LITTERATURE	p. 39
<b>PARTIE 2 CONTEXTUALISATION</b>	p. 85
CHAPITRE 3 L'ÎLE DE LA REUNION	p. 86
<b>PARTIE 3 PROBLEMATIQUE</b>	p. 137
CHAPITRE 4 PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES DE RECHERCHE	p. 138
CHAPITRE 5 DONNEES ET METHODES DE TRAITEMENT	p. 147
<b>PARTIE 4 NOS RESULTATS</b>	p. 162
CHAPITRE 6 APPROCHE STATIQUE	p. 163
CHAPITRE 7 APPROCHE DYNAMIQUE ET LONGITUDINALE	p. 197
CHAPITRE 8 UNE ILLUSTRATION : LES BACHELIERS PROFESSIONNELS	p. 223
<b>CONCLUSION GENERALE</b>	p. 261
ANNEXES	p. 265
BIBLIOGRAPHIE	p. 341
TABLE DES MATIERES	p. 363

## INTRODUCTION

L'École est profondément et fréquemment questionnée en France lorsqu'il s'agit d'étudier l'insertion des jeunes, parce que les finalités qui lui sont assignées dépassent largement les seules problématiques pédagogiques et éducatives : « *On attend beaucoup de l'école. Beaucoup trop, peut-être. Il faut qu'elle offre aux enfants une culture commune, qu'elle poursuive sa « vocation républicaine ». Il faut aussi qu'elle place efficacement les élèves sur le marché du travail. Il faut encore qu'elle traite les élèves comme des individus et tienne compte de leurs différences et de leur personnalité. Qui peut réaliser tous ces objectifs sans faillir ?* » [Dubet et al., 2001, p. 13-14].

Les enjeux sont politiques et économiques (l'égalité des chances, la réussite pour tous, c'est-à-dire la promotion sociale pour chacun). C'est la modernisation de la société qui est en jeu, c'est l'intégration socio-économique des nouvelles générations qui doit être réalisée. L'école doit résoudre le problème de l'exclusion sociale, des inégalités sociales, du chômage structurel, des violences urbaines, des incivilités. Elle intervient également dans le cadre de l'éducation à la santé : d'un côté, les familles sont tenues de respecter un certain nombre d'obligations, notamment en matière de vaccinations ; de l'autre, il entre dans les missions de l'école de promouvoir la santé des élèves et de développer leurs compétences pour pouvoir eux-mêmes adopter des comportements favorables à leur santé. Le contexte réunionnais présente des disparités fortes et des spécificités socio-économiques qui compliquent l'accès aux soins : certaines pathologies sont préoccupantes : une enquête réalisée en milieu scolaire en 2004-2005 montrait en effet que plus d'un enfant de 10-11 ans sur quatre présentait une surcharge pondérable. On observe également des prévalences élevées de l'asthme dès l'enfance ; plus grave encore, le diabète est un véritable problème de santé publique à La Réunion : la prévalence de cette maladie sur l'Île est près de quatre fois supérieure à celle estimée sur le plan national (11,2% contre 3%). Enfin, le phénomène de grossesse précoce est également préoccupant : le taux de fécondité chez les jeunes filles réunionnaises est beaucoup plus élevé : 9% des mères ont moins de 20 ans, soit cinq fois plus que la proportion observée dans l'hexagone [ORSR, 2008].

Par ailleurs, l'école prend désormais en compte les éléments linguistiques et culturels régionaux dans le cours ordinaire de la classe : ainsi, dans le premier cycle de l'Académie de La Réunion, il est prévu différentes modalités de mise en œuvre de la langue et de la culture régionales à l'école, dont une sensibilisation et un enseignement structuré qui seraient offerts à tous les élèves.

Les missions s'accumulent donc en même temps que la crise s'approfondit. D'un côté, le système éducatif est sollicité de toutes parts en même temps qu'il subit de plein fouet les transformations économiques et sociales ; de l'autre, il ne ferait pas assez pour aider ceux qui s'adaptent mal à un moule taillé pour les enfants des classes favorisées, et il peinerait à remplir sa promesse d'égalité. Pourtant, les logiques qui dirigent l'action de l'école peuvent devenir contradictoires : *intégrer* les jeunes à leur milieu mais en même temps les faire entrer dans le *projet* [Boutinet, 2005], c'est-à-dire leur donner accès à l'universel et à la promotion sociale éventuelle. Réaliser l'égalité des chances mais en même temps sélectionner et trier les individus (par la distribution entre les filières et les niveaux de formation) au seuil du monde économique, une série de demandes qui s'accumulent et parfois se contredisent. Au lieu de contrecarrer le poids des déterminants sociaux, qu'il s'agisse du sexe ou de l'origine sociale, l'orientation a tendance à accentuer le phénomène. À niveau équivalent, une fille ou un garçon, un enfant de cadre ou d'ouvrier, sont plus souvent orientés vers les filières qui leur sont « socialement destinées » : généralistes ou typiquement féminines pour les filles, davantage professionnelles pour les enfants d'ouvriers.

Selon l'INSEE Réunion, un quart des chômeurs a moins de 25 ans. Les actifs de 15 à 29 ans sont 38% à être au chômage, soit un taux deux fois plus élevé que pour les 30 ans ou plus. Ce taux atteint aujourd'hui localement 49% pour les moins de 25 ans (20% dans l'hexagone), taux à peu près équivalent à celui de 2002. Une étude récente de l'INSEE Réunion sur les 16-29 ans montre que plus de 40% des 43000 jeunes disposant d'un emploi à La Réunion perçoivent moins de 1000€ mensuels avec un statut souvent précaire. En dépit de la multiplication des dispositifs destinés à faciliter leur insertion sur le marché du travail local, les jeunes souffrent toujours au sein des entreprises qui les recrutent (y compris les administrations) d'un statut très

instable. Tous secteurs confondus, les jeunes sont plus de 35% à être embauchés dans le cadre d'un CDD ou d'un emploi aidé [INSEE Réunion, 2006]. En comparaison, ce taux n'est que de 20% pour l'ensemble de la population active occupée sur l'île. Par ailleurs, embauchés à titre provisoire, ces jeunes exercent souvent un emploi à temps partiel : près de la moitié qui ont par exemple décroché un contrat aidé souhaiteraient travailler davantage. Par ailleurs, 22% d'entre eux recherchent activement un autre emploi. En outre, l'âge moyen des créateurs d'entreprises sur l'île est compris entre 34 et 37 ans et la moitié des créations est l'œuvre de chômeurs.

L'importance du chômage relatif des jeunes laisserait croire à première vue à une exclusion professionnelle. Or, la part des 16-25 ans dans les recrutements en France reste élevée : Lefresne rappelle [2003, p. 31] que cette part est « *légèrement supérieure à la moitié dans les établissements de plus de dix salariés.* » Mais quatre embauches de jeunes sur cinq se font sur des CDD [Marchand, Minni, 1998]. Il ne s'agit donc pas d'*exclusion* mais d'*instabilité*. D'ailleurs Degenne et Lebeaux [1999] ont montré, grâce aux statistiques de l'ANPE (qui seront notre base de données principale) que les jeunes connaissent certes un plus grand nombre de périodes de chômage mais pour des durées plus courtes que les adultes : chômage récurrent, chômage de rotation pour certains jeunes, chômage classique d'insertion pour d'autres.

Est-on alors en mesure de confirmer cette approche pour La Réunion sur la période récente ?

Nous verrons, en analysant en détail les volumes des embauches effectivement réalisées sur les deux dernières années, que l'activité salariée déclarée traduit une réalité dont la caractéristique principale est un *morcellement* croissant du travail des salariés, des durées du travail proposé. Deux phénomènes doivent être mis en parallèle : d'un côté, annuellement, plus de 90000 déclarations d'embauches, soit près de 250 embauches réalisées par jour ; de l'autre la présence de jeunes chômeurs souvent qualifiés, expérimentés, pour moitié encore indemnisés et parfois aux minima sociaux. Le premier phénomène expliquerait ainsi en partie le second : les jeunes au chômage et les jeunes en emploi seraient *les mêmes*, mais saisis à un moment différent de leur parcours, dans une temporalité distincte.

Partant du postulat que la jeunesse d'aujourd'hui est un phénomène socialement construit, qui a évolué d'une manière non pas contingente mais déterminée par la conjonction de mutations profondes, d'un changement de normes et de valeurs spécifiques, nous tenterons de montrer que les jeunes Réunionnais construisent leur identité à travers des ajustements, des ruptures et des adaptations à de nouveaux rôles, dans une société ni traditionnelle ni moderne, mais dans une réalité hybride, remaniée par fragments. Si des institutions collectives comme l'armée, l'église et la famille ont pu jouer un rôle déterminant dans la construction de la jeunesse, leurs places ont singulièrement décliné aujourd'hui et l'allongement de la jeunesse soumet plus fréquemment le jeune à des influences multipliées, antagonistes et polluantes. Ce dernier est successivement mis en contact avec des cadres socialisateurs différents, hétérogènes : il est « plurisocialisé » [Lahire, 2004]. Cette pluralité des influences sociales est d'autant plus complexe dans un monde où les liens familiaux et les liens professionnels traditionnels se sont fragilisés.

On le sait, La Réunion d'aujourd'hui est confrontée à une réalité sociale défavorable : un chômage de masse qui pèse sur l'avenir de sa jeunesse, qui s'apparente à une main-d'œuvre surnuméraire. Les jeunes postulants à l'emploi sont nombreux ; pourtant, selon la représentation collective, leur formation resterait insuffisante et inadaptée et le travail ne serait pas une de leurs valeurs dominantes. Une telle conception traduit une double méconnaissance : la persistance du chômage de masse et la dynamique éducative dont a bénéficié la jeune génération. Le système éducatif permet en effet désormais de mieux former les jeunes générations, même si une fraction encore trop nombreuse d'élèves arrive sur le marché du travail sans réelle qualification. Ces jeunes sortant sans qualification ont souvent eu des difficultés scolaires précoces (retard au collège, faibles résultats aux évaluations). Ils sont souvent originaires de milieux très défavorisés, comme nous le verrons dans le chapitre 3, lié au contexte. Latchoumanin *et al.* [1997, p. 34] rappelaient que « *la société réunionnaise possède un volume d'analphabétisme (et/ou d'illettrisme) important.* » En 1983, l'INSEE estimait en effet à 23% (soit 73100 personnes) la part de la population de 15 ans et plus ne sachant ni lire ni écrire, contre 2% sur le plan national, mais cet analphabétisme concernait surtout les plus âgés : 40,5% chez les 40-59 ans et 57,5% chez les 60 ans et plus. Chez les 15-19 ans, il était de 0,3%. En 1989, 1% des moins de 20 ans étaient considérés comme analphabètes. La comparaison que nous réaliserons entre jeunes et adultes au chômage nous permettra d'illustrer ce point d'une manière détaillée.

À La Réunion, les situations d'illettrisme (110000 illettrés, selon les dernières données de l'INSEE Réunion) chez les adultes-parents, sont souvent source de difficultés pour la scolarité des enfants. L'illettrisme participe à l'exclusion sociale et de plus en plus à l'exclusion du marché du travail, quand il tend à se reproduire d'une génération à l'autre. Les plus jeunes sont moins touchés par ce phénomène : 12% des jeunes de 16 à 29 ans sont en difficulté face à l'écrit, contre 51% pour les 60-65 ans. Ces difficultés diminuent avec une plus longue scolarisation. On constate également moins de personnes en difficulté dans la population active en emploi que parmi les chômeurs et les inactifs. Enfin, les hommes ont plus de difficultés que les femmes à l'écrit ; ce serait l'inverse pour le calcul. Comme le rappelle Squarzoni [1986], le système éducatif réunionnais est récent et son développement a été réalisé à très grande vitesse, en l'espace de quelques décennies à peine, permettant un recul de l'illettrisme et une élévation générale du niveau d'éducation : « *Le déploiement du système éducatif s'est réalisé assez tard et assez vite comme l'indiquent quelques chiffres symboles. En 1960, il y a environ 100 enseignants du secondaire et 100 bacheliers par an dans le seul lycée de l'île, vingt ans plus tard, les enseignants sont déjà plus de 3000 et les bacheliers environ 1100 par an dans une longue série d'établissements classiques et techniques, et la progression se poursuit encore. Le système éducatif, amplement critiqué, a réussi toutefois, entre 1954 et 1981, à réduire « l'illettrisme » de 57 à 21% de la population de 15 ans et plus, à élever le taux des diplômés de 9 à 23% [...]. Mais à La Réunion, plus nettement qu'ailleurs, ce système a joué en faveur des jeunes filles.* » [p. 31].

Deux thèmes sont étudiés pour expliquer le chômage des jeunes : le coût du travail et le niveau de formation. Pourtant Lefresne rappelle [2003, p. 28] que « *les fondements empiriques de ce double diagnostic sont loin d'être établis.* » Dès lors que l'intérêt se porte sur les jeunes chômeurs, l'on est conduit à formuler des interprétations contradictoires. Sans nier une situation sociale préoccupante, la mesure collective du chômage surestime le phénomène d'inactivité chez ces jeunes privés d'un revenu salarié régulier. L'étude des trajectoires individuelles nous apprend que ce phénomène peut être amorti, par exemple par un surinvestissement dans la sphère familiale, au travers d'activités multiples qui donnent aux jeunes un sentiment d'utilité, mais surtout par un investissement prolongé dans le système éducatif. Autrement dit, le jeune n'est qu'assez rarement positionné sur le marché de l'emploi, puisqu'il reste plus longtemps scolarisé. Pour les jeunes qui recherchent un premier emploi, et qui sont parfois disqualifiés, la famille et le quartier peuvent devenir alors le seul espace de survie et de socialisation et ces jeunes peuvent être (re)valorisés dans l'espace domestique, à travers des rôles sociaux (rang dans la fratrie, genre, jeunes parents, aides familiales, possession d'un véhicule, passé lycéen). La hiérarchie des positions sociales n'est pas la même selon que l'on observe le jeune au sein de la famille ou sur le marché de l'emploi.

Au demeurant, la jeunesse est une catégorie sociale qui a émergé lentement, un phénomène socialement et historiquement construit et relativement récent. Comme l'a montré Bourdieu [1984, p. 145] : « *Le fait de parler des jeunes comme d'une unité sociale, d'un groupe constitué, doté d'intérêts communs, et de rapporter ces intérêts à un âge défini biologiquement, constitue une manipulation évidente.* » En effet, vouloir rattacher la jeunesse à une communauté d'âge crée l'illusion d'un groupe partageant les mêmes caractéristiques, les mêmes besoins et rencontrant des difficultés similaires. En réalité, cette jeunesse est foncièrement hétérogène et ne peut se résumer à une identité collective unifiée. Néanmoins (les manifestations et les grèves des dernières années l'ont bien démontré), il leur arrive d'affirmer une conscience collective jeune, de dépasser ponctuellement leurs intérêts particuliers, pour défendre des intérêts communs, de se forger une conscience de classe.

La recherche sur la jeunesse a permis de montrer — et c'est là une avancée considérable — que cette période intermédiaire de l'existence est en réalité un produit de la modernité. Autrefois, l'on parlait uniquement de l'enfance, de l'âge adulte et de la vieillesse [Beauvoir, 1970]. C'est avec l'apparition des sociétés complexes (industrialisation, urbanisation, scolarisation) qu'est apparue la notion de « jeunesse », comme nouvelle catégorie de segmentation de la population. Les premiers chercheurs à mettre en avant ce phénomène ont été les sociologues américains dans les années 1940, suivis par les historiens des années 1960 et 1970. Même si elle avait déjà une fonction dans la société rurale [Galland, 1999], la jeunesse comme catégorie d'âge n'est réellement apparue que dans les années 1950. Cette notion est de nos jours largement installée dans notre quotidien et elle est devenue une catégorie prioritaire de l'action publique et l'on verra



que les politiques publiques, en multipliant des mesures spécifiques à cette classe d'âge, appréhendent souvent ce groupe social comme étant disqualifié au départ.

*« Les modes de catégorisation sociale constituent des objets d'analyse sociologiquement pertinents dans la mesure où, d'une part, ils constituent des instruments de classement des individus et de leurs comportements, et, d'autre part, ils sont au fondement des modes de traitement politique de ces individus. »* [Blöss, Feroni, 1991, p. 1].

À La Réunion, avant la crise, un schéma a longtemps fonctionné : les jeunes d'autrefois accédaient à un emploi rémunéré et se procuraient assez de ressources financières pour obtenir une indépendance résidentielle et pour fonder une famille. Le passage, la transition, de la fin de l'école au travail était rapide, tout comme la décohabitation et la mise en couple. Pour les nouvelles générations, ce processus est parfois différé. Sur l'île, l'amélioration des conditions de santé, l'urbanisation et la scolarisation sont les principaux facteurs qui ont permis à la jeunesse d'émerger. Nous le verrons, la démocratisation de l'école qui a eu lieu à partir du milieu des années 1960 a accordé une place considérable à la jeunesse par une augmentation des effectifs scolarisés, une élévation du niveau scolaire et la montée en puissance du baccalauréat. L'effort de construction de lycées, de collèges et de lycées professionnels s'est déclenché à partir surtout de 1965 [Ève, 1990] et s'est accentué depuis 1984.

À dire le vrai, l'école est sans doute le seul passage commun pour toute la jeunesse et elle a certainement eu un impact sur la vie sociale, elle a exercé une influence majeure sur l'apparition de cette nouvelle catégorie. L'amélioration du système éducatif a de ce fait bouleversé la structure de la population en âge de travailler et a contribué à construire la jeunesse réunionnaise, en transmettant certaines valeurs, en élevant le niveau général des connaissances et en favorisant un brassage social : *« La massification de la scolarisation qui marque les années 1990 conduit un nombre toujours plus grand de jeunes à poursuivre leurs études. Le lycée offre à ces néo-lycéens un espace d'expériences propice à l'apprentissage des règles de « l'être en public » et de la citoyenneté en rupture avec la sociabilité de l'interconnaissance à l'œuvre dans leur kartié (quartier) et leur famille. »* [Wolff, 1996, p. 7]. C'est assez dire combien l'école à La Réunion a favorisé la construction d'un « vivre-ensemble » a priori improbable, du fait de la multiplicité des appartenances et des mondes d'origine. C'est assez dire également le système éducatif qui s'est démocratisé, qui s'est massifié, a rendu possible une mixité rapide sur tout le territoire, à la fois des genres et des appartenances culturelles, sociales et parfois religieuses.

Mais ici comme ailleurs cette jeunesse constitue une catégorie dont les frontières sont de plus en plus imprécises et tendent à se brouiller, en raison notamment de l'allongement de cette scolarité initiale et des difficultés de stabilisation dans l'emploi. Ainsi, l'allongement de la durée des études, la décohabitation de plus en plus tardive, la précarité et les difficultés de stabilisation professionnelle conduisent à élargir les tranches d'âge étudiées : nombre de recherches portent maintenant sur les « moins de 30 ans » et la jeunesse reste difficilement cernable statistiquement.

*« La multiplicité des appartenances et la circulation incessante entre diverses catégories (chômage, inactivité, stage, emploi, formation, apprentissage, temps partiel, travail noir, intérim, ...) constituent en effet l'un des traits spécifiques de la jeunesse d'aujourd'hui (et peut-être même d'hier). Les statuts intermédiaires qui sont aussi des processus dynamiques de passage ne se laissent pas volontiers fixer dans des cadres statistiques instantanés. Un jeune peut fort bien au cours du même trimestre être successivement chômeur, stagiaire, inactif, intérimaire [...]. »* [Baudelot, 1988, p. 195].

Plusieurs questionnements majeurs dirigeront notre réflexion. Quelle place se voient assignés les jeunes sur le marché du travail et plus largement dans la société ? Quels « arbitrages intergénérationnels » [Lefresne, 2003] a-t-on décidés pour lutter contre le chômage ? Étudier les jeunes chômeurs permet d'analyser plusieurs phénomènes sociaux : l'impact de leur scolarisation (en termes de niveaux de formation, de spécialisation), l'évolution des conditions d'accès à l'emploi (rétrécissement du marché interne, stagnation du marché professionnel, extension du marché externe fortement concurrentiel) et les concurrences *intergénérationnelles* et *générées* que nous mettrons à jour pour La Réunion.

Localement, sur un territoire où le système éducatif est récent, cette concurrence intergénérationnelle se fera surtout pour les niveaux les moins élevés de qualification, le symptôme en sera alors une instabilité professionnelle et un chômage de rotation, alors que pour les niveaux de qualification plus élevés pour lesquels les jeunes sont avantagés — ils ont pour certains profité de l'allongement de la scolarité —, leur

chômage sera plus souvent un chômage d'insertion [Guillon, 2007] vers le segment primaire du marché du travail, un chômage dont la durée sera d'autant plus longue que le sous-emploi sera massif et que leurs contraintes personnelles seront plus nombreuses et plus lourdes.

De son côté, Chauvel [2002] nous rappelle que les écarts entre générations ne cessent de s'accroître : depuis 1975, le niveau de vie des ménages de moins de 30 ans a stagné pendant que les ménages de 50 ans et plus continuaient de s'enrichir. L'écart de niveau de vie entre les 20-29 ans et les 50-59 ans est passé entre 1975 et 1994 de 15% à 40%. Il y a bien sûr une solidarité financière des ascendants vers les descendants mais ces efforts de solidarité « *subordonnent la situation des jeunes à la qualité des liens familiaux et au niveau de vie de leurs parents.* » [Lefresne, 2003, p. 64]. Pour Join-Lambert [2000, cité par Lefresne, 2003, p. 65], « *un tel décalage entre générations est facteur de dissolution sociale et de violence.* »

Les sciences de l'éducation sont interpellées parce que les champs de la jeunesse et de l'école apparaissent dans la littérature et les médias comme inséparables. La réussite à l'école et l'intégration sociale des jeunes générations sont plus que jamais des enjeux majeurs, à la fois de l'action publique mais également des stratégies familiales. Les jeunes, l'école et les problèmes d'insertion occupent une place importante dans le débat public. L'efficacité du système scolaire est mise en question, tout comme sa capacité d'intégration, l'orientation des contenus d'enseignement, la formation et la pédagogie des enseignants et les critiques sont fréquentes. L'école a ainsi une double mission : celle de préparer à la vie professionnelle et celle d'intégrer à la société. Néanmoins, il est avéré que ce n'est pas l'école qui crée l'emploi : la « lutte des places » est devenue plus concurrentielle, ce qui améliore la position des catégories sociales favorisées en terme de capital scolaire et plus généralement social. Les inégalités auraient ainsi tendance à se déplacer vers le haut, accompagnant l'allongement des scolarités. L'égalité des chances ne serait donc pas améliorée [Merle, 2002].

Les enjeux liés à la scolarité du jeune et surtout son insertion socio-professionnelle à venir suscitent chez les familles des tensions, des angoisses et des inquiétudes, liées au risque d'échec, d'exclusion, de *démotion* sociale [Boudon, 1973]. Mais l'école offre aussi des « chances d'intégration » et produit des ambitions familiales.

À La Réunion, pour les familles, l'investissement éducatif représente un enjeu majeur. Sont visés à la fois l'accès à une scolarisation plus longue et la qualité de l'insertion. Conscients de l'urgence des attentes, les pouvoirs publics ont mis l'accent sur le rattrapage des indicateurs nationaux et sur la gestion de la pression causée par une hausse démographique forte. Simonin et Wolff notent d'ailleurs que « *le discours des économistes centré sur le développement du capital humain se double d'une approche comparatiste. Elle analyse le système éducatif de La Réunion à l'aune de celui de l'hexagone pour justifier une politique du « rattrapage » mettant en correspondance les deux temporalités métropolitaine et réunionnaise.* » [2002, p. 111-112]. Et ce phénomène de massification scolaire a eu pour corollaire une modification de la manière dont les familles perçoivent l'école et s'adressent à elle. « *Pour gérer sa communication en direction des familles, l'École s'appuie sur une vision moderne de rapports sociaux basée sur une « sociabilité de l'anonymat ».* [idem, p. 116].

On oppose souvent jeunes travailleurs et jeunes chômeurs. Cette dualité ne permet pas de saisir une réalité beaucoup plus complexe. Ces jeunes pratiquent parfois des combinaisons diverses à travers des réseaux de recrutement informels et un contournement des normes de l'emploi salarié, mais jeunes chômeurs et jeunes en emploi adoptent souvent les mêmes stratégies pour survivre.

Si tous les jeunes ont à faire face aux mutations contemporaines (à la Réunion, il s'agit de la tertiarisation de l'économie, d'une scolarisation massive, de nouveaux modes de consommation, du développement de l'urbanisation), ils en sortent, plus que par le passé, éloignés les uns des autres et inégaux dans leurs destins (dans leurs projets et dans leurs trajectoires de sortie de chômage).

C'est, entre autres, sur le marché du travail qu'ils expérimentent une véritable compétition entre individus, un marché où le travail est rare, qui multiplie les occasions d'affrontement sur la base de multiples critères discriminants, tels que l'âge, le sexe, le phénotype, le niveau de formation, l'expérience professionnelle et la mobilité géographique : il s'agit là d'un *conflit de classement*. Les changements sociétaux récents provoquent le recul des modèles culturels des générations précédentes, des changements qui bouleversent l'organisation des foyers et qui sont parfois à l'origine de conflits intra- et intergénérationnels.

Les caractéristiques de ces évolutions et les facteurs qui en sont à l'origine sont liés à de nouveaux modèles conjugaux. Le modèle dominant du mari-pourvoyeur et de l'épouse-ménagère s'effrite, ce qui fragilise les rapports d'autorité et la division sexuelle du travail [Squarzoni, 1992]. La maîtrise de la fécondité rend compte de l'ampleur de ces transformations. Les jeunes sont les premiers à être concernés par ces évolutions de la société et de l'économie, celles de la famille et du travail, les changements dans les rapports sociaux et les modes de vie.

L'école, les conditions sanitaires et économiques ont fait émerger une jeunesse amenée à rompre avec son héritage. De l'échelle d'un quartier, les jeunes vont passer à un champ spatial, à un espace géographique élargi (à partir de l'entrée au lycée). Cet élargissement de l'horizon se réalise par exemple par les loisirs, la consommation et les nouveaux modes de communication et de déplacement et s'accompagnera d'une mobilité géographique favorisant la multiplicité des échanges, des confrontations et lançant des ponts vers la nouveauté. L'école dicte là encore des normes de comportement en valorisant l'ouverture.

Enfin, à partir des années 1970 et le début de la crise de l'emploi, et malgré l'amélioration des conditions d'accès à l'école, l'idée s'est vite répandue qu'une partie de cette jeunesse serait mise à l'écart, qu'elle serait surnuméraire [Galland, 2001]. Les politiques de l'emploi sont ainsi des compensations données aux jeunes, à défaut de leur donner le pouvoir d'accéder à l'autonomie, à l'insertion et la stabilisation socio-professionnelle.

Le passage de relais ne se fait plus que partiellement, et d'une manière inégalitaire.

L'approche par les définitions nous semble une bonne entrée en matière pour définir notre objet d'étude et montrer combien son appréhension est sujette à débat et demeure floue (chapitre 1).

La revue de la littérature (chapitre 2) nous amènera à résumer l'apport pluridisciplinaire de la recherche, d'abord à partir des grilles explicatives économiques courantes, ensuite par les recherches sociologiques.

Notre description du contexte réunionnais (chapitre 3) positionnera le territoire à la fois dans l'Histoire et la géographie mais reviendra également sur le développement du système éducatif et sur les mutations socio-économiques et démographiques profondes avant de faire le point d'une manière détaillée sur la situation économique des dernières années.

Nous serons alors à même de formuler nos hypothèses (chapitre 4) et de présenter notre méthodologie et notre base de données (chapitre 5).

Nos résultats seront produits et analysés à partir de plusieurs méthodes de traitement d'abord globalement par une approche transversale (chapitre 6), ensuite par une approche diachronique (chapitre 7) puis nous illustrerons notre réflexion sur une sous-population, les bacheliers professionnels de l'Est de l'île (chapitre 8) en enrichissant nos données recueillies et en testant de nouveau nos hypothèses.

# **PARTIE 1**

## CADRE THEORIQUE

## CHAPITRE 1 : POSITIONNEMENT NOTIONNEL ET EPISTEMOLOGIQUE

### INTRODUCTION

La jeunesse serait un groupe social qui pose problème.

Et ce, depuis la nuit des temps.

On prête à Hésiode [720 avant notre ère], dans son poème « Les Travaux et les Jours », ces mots terribles : « *Je n'ai aucun espoir pour l'avenir de notre pays, si la jeunesse d'aujourd'hui prend le commandement demain. Parce que cette jeunesse est insupportable, sans retenue, simplement terrible.* » Une autre inscription, plus ancienne encore, aurait été découverte sur une poterie d'argile dans les ruines de Babylone, formulant une sentence vieille de 3000 ans : « *Cette jeunesse est pourrie depuis le fond du cœur. Les jeunes sont malfaisants et paresseux. Ils ne seront jamais comme la jeunesse d'autrefois. Ceux d'aujourd'hui ne seront pas capables de maintenir notre culture.* »

Ces deux extraits montrent déjà que les condamnations émanent de la génération au pouvoir contre celle qui arrive et qui prendra la place : le problème semble être alors celui du passage de relais et plus largement du passage du temps et de la transmission de générations en générations.

Les jeunes composent un groupe social particulier, du fait de l'âge biologique (en formation physiologique) et du fait qu'ils appartiennent à une nouvelle génération. La jeunesse est également à la fois un passage et une phase de transition, plus ou moins longue selon l'individu mais elle est toujours logiquement temporaire : elle s'achèvera. Les jeunes composent un groupe à socialiser, en cours de socialisation, c'est-à-dire qu'ils sont en train d'être intégrés à une société déjà existante au moment où ils apparaissent.

Le champ de la recherche sur la jeunesse reste faiblement structuré, même si l'intérêt des chercheurs est très fort sur le sujet et la littérature pléthorique. Les sciences sociales, interrogées sur les problématiques juvéniles, ont développé plusieurs axes de réflexion : en premier lieu, les chercheurs se sont interrogés sur la pertinence même de la catégorie « jeune ». Derrière les difficultés de définition se cache en effet une interrogation sur les bornes de cette période de l'existence individuelle et il est relevé la nécessité d'historiciser et de contextualiser toute tentative de description et d'analyse. Quoi de commun entre les jeunes chômeurs dans l'Est de La Réunion et les jeunes issus de l'immigration dans les quartiers sensibles des grandes villes françaises ? Entre les jeunes étudiants des Grandes Écoles et les lycéens professionnels ? L'insertion professionnelle et les effets externes de l'éducation [Baudelot, Leclercq, 2004] sont des thèmes plus récents en sciences de l'éducation mais focalisent de plus en plus l'attention dans les recherches et les rapports officiels récurrents. Il nous a semblé intéressant de réfléchir à l'organisation de la recherche autour de cette notion de « jeunesse », quels thèmes ont été abordés en priorité (le choix des priorités peut esquisser la manière dont sont perçues et accueillies les nouvelles générations) et de retracer les différentes étapes théoriques jusqu'à la période récente.

Nous montrerons dans ce premier chapitre comment s'est construite la notion de jeunesse à travers les époques — ses silences, son apparition, ses réapparitions, les différentes appréhensions plus ou moins négatives qui ont été forgées —, comment plus récemment elle a été reconsidérée comme un problème de socialisation et d'intégration socio-économique, comment le système éducatif a été questionné voire culpabilisé, comment les réponses aux difficultés d'intégration juvénile se sont finalement peu à peu résumées à une réflexion et à des propositions en terme d'éducation et d'insertion (améliorer le « fameux » lien formation-emploi). Il s'est alors agi de décrire un problème économique et plus récemment encore un dysfonctionnement du système éducatif : les politiques publiques ont mis en cause la formation initiale et ont redéfini la jeunesse comme un groupe social souffrant de déficits, un groupe social en difficulté du fait d'une déficience, un désajustement en termes de capital humain.

## 1.1. REFLEXIONS NOTIONNELLES

### 1.1.1. QU'EST-CE QUE LA JEUNESSE ?

Comment définir les contours de l'objet de notre recherche : *la jeunesse* ? Nous pourrions commencer par dire que les bornes pour délimiter la période de la jeunesse sont délicates à choisir et à figer : « *Lorsque les frontières contemporaines s'estompent, comme pour l'entrée sur le marché du travail ou dans la vie conjugale, lorsque les formes instituées dans la société que produisent les institutions perdent de leur évidence, l'objectivation devient moins aisée.* » [Singly, 2006, p. 19]. Les seuils, les passages sont flous. La jeunesse est souvent définie « par défaut », en fonction des âges qui la précèdent et qui la suivent. La jeunesse s'achève-t-elle avec le départ du domicile parental et/ou l'insertion stabilisée sur le marché de l'emploi et/ou avec la parentalité ? Il est évident déjà que ces critères ne peuvent être qu'individuels tant les situations elles-mêmes diffèrent. Les étapes qui jalonnent l'entrée dans la vie adulte sont personnelles, souvent définies de manière subjective et peuvent se juxtaposer ou même parfois ne pas exister ou encore entrer en contradiction avec les délimitations institutionnelles. Comment encore qualifier un célibataire sans enfant au-delà d'un certain âge, un salarié intérimaire chronique, un inactif, au-delà des bornes habituelles de la jeunesse ? Il est en effet nécessaire de prendre en compte le phénomène moderne de l'autonomisation progressive (et parfois imparfaite) de l'individu, la précarisation socio-professionnelle faite de nombreuses périodes de transition [Rose, 1982], la pluralité des situations matrimoniales complexes et l'augmentation des expérimentations sur tous les plans. Peut-on enfin nier les différences sociales et genrées d'accès aux attributs de la jeunesse ?

« *La jeunesse apparaît comme une catégorie qui désigne de moins en moins bien la réalité qu'elle veut cerner. Une première approche de ce que recouvre aujourd'hui ce concept ne met guère en valeur qu'un sentiment très largement partagé de brouillage, d'incertitude. [...] On perçoit que les catégories d'analyse utilisées pour décrire les générations précédentes ne s'adaptent que maladroitement aux réalités contemporaines mais sans parvenir à nous en défaire tout à fait.* » [Charvet, 2001, p. 25].

Selon l'acception courante, la notion de jeunesse est un âge de la vie, au même titre que l'enfance, l'âge adulte et la vieillesse. Elle serait ainsi une étape individuelle universelle avec une borne amont et une borne aval et la définition serait ainsi l'ensemble des individus compris entre ces deux bornes temporelles. Néanmoins, à partir du moment où l'on cherche à définir ces bornes pour le groupe jeune, la difficulté grandit parce que selon les disciplines, les réponses seront plurielles et prendront en compte des événements différents, les uns biologiques, les autres économiques, d'autres sociologiques. Pour les biologistes qui réfléchissent en termes de « cycles de vie », il s'agira de décrire des phases de croissance et de vieillissement et la jeunesse sera alors comprise entre la puberté et la fin de la croissance (osseuse). Pour les psychologues qui utilisent plus souvent les périodes et les étapes de développement psychomoteur et la sexualité, la jeunesse serait une séquence biographique comprise entre la puberté et la maturité et se rapprocherait de la « crise d'adolescence ». Ces définitions ont en commun de nier en grande partie les différences individuelles liées au contexte, à l'origine sociale et auraient ainsi tendance à *naturaliser* la jeunesse. La sociologie de son côté utilise également une périodisation mais en termes de trajectoires individuelles des individus à travers les différentes instances de socialisation. Cinq étapes peuvent être *grosso modo* décrites : la première de la naissance à l'entrée dans le système éducatif (dans la famille) ; la seconde de l'entrée à la sortie du système scolaire (dans la famille et à l'école) ; la troisième de l'école au mariage (la jeunesse proprement dite) ; la quatrième du mariage à la retraite et enfin la dernière de la retraite à la mort.

Mauger [1986] rappelle que certaines trajectoires ne comportent pas les cinq périodes, que certaines se chevauchent : il manque dans l'analyse certaines périodes de transition dont celle du chômage par exemple et de précarité professionnelle. Les bornes sont ainsi floues et personnelles et les statuts parfois ambivalents, complexes et mixtes. Les étapes ne se suivent pas toujours et il existe même certaines périodes de « *latence* » [Chamboredon, 1985]. Il n'est donc pas possible dans le cas d'une désynchronisation des périodes de définir la jeunesse à partir de bornes et de périodes.

Selon Bourdieu [1980(b)], qui estime que la « *jeunesse n'est qu'un mot* », il est nécessaire de prendre ses distances à l'égard des idées reçues et des convictions premières et de lutter contre les stéréotypes portant sur la jeunesse et surtout sur l'homogénéité de ce groupe social. « *Le réflexe professionnel du sociologue est de rappeler que les divisions entre les âges sont arbitraires. C'est le paradoxe de Pareto disant qu'on ne sait pas à quel âge commence la vieillesse, comme on ne sait pas où commence la richesse.* » [p. 143] Cette distinction date de très longtemps : « *Dans la philosophie, de Platon à Alain, [on] assignait à chaque âge sa passion spécifique, à l'adolescence l'amour, à l'âge mûr l'ambition. La représentation idéologique de la division entre jeunes et vieux accorde aux plus jeunes des choses qui font qu'en contrepartie ils laissent des tas de choses aux plus vieux.* » [p. 143]. La jeunesse serait selon lui une sorte de marquage social symbolique par le groupe dominant : « *Dans la division logique entre les jeunes et les vieux, il est question de pouvoir, de division (au sens de partage) des pouvoirs. Les classifications par âge (mais aussi par sexe ou, bien sûr, par classe...) reviennent toujours à imposer des limites et à produire un ordre auquel chacun doit se tenir, dans lequel chacun doit se tenir à sa place.* » [p. 143-144]. Selon l'auteur, le simple fait d'utiliser le terme générique de « jeunesse » est un moyen de nier les différences d'origine, les classes sociales et plus largement les conflits liés à une situation de domination d'un groupe sur l'autre. Il s'agirait d'une violence symbolique : « *Le fait de parler des jeunes comme d'une unité sociale, d'un groupe constitué, doté d'intérêts communs, et de rapporter ces intérêts à un âge défini biologiquement, constitue une manipulation évidente.* » [p. 145].

La massification scolaire, la démocratisation progressive de l'accès au lycée et à l'enseignement supérieur et la hausse des emplois qualifiés et hautement qualifiés ont biaisé l'analyse. Les Trente Glorieuses ont masqué la persistance des inégalités : « *Un des facteurs de ce brouillage des oppositions entre les différentes jeunesses de classe est le fait que les différentes classes sociales ont accédé de façon proportionnellement plus importante à l'enseignement secondaire et que, du même coup, une partie des jeunes (biologiquement) qui jusque-là n'avait pas accès à l'adolescence, a découvert ce statut temporaire, « mi enfant mi adulte » [...].* » [p. 146]. L'école aurait ainsi construit artificiellement une jeunesse faussement homogène qui aurait masqué pour un temps (celui de la scolarisation) les différences de classes sociales.

Un autre critère de définition de la jeunesse est celui de la décohabitation. Cunningham par exemple [2000] a décrit quatre phases, sur 250 ans, dans les rapports des jeunes Britanniques avec leurs parents et surtout l'évolution de l'âge auquel ils quittent leur famille. Lors de la première phase (du XVIII<sup>ème</sup> siècle au début du XIX<sup>ème</sup> siècle), les jeunes quittaient très tôt leurs parents, vers 14 ans et se mettaient au service d'une famille comme domestiques ou aides agricoles. C'était le seul moyen pour eux de trouver un emploi. Avec l'ère industrielle, les jeunes cohabitaient plus longtemps avec leurs parents et ils participaient à l'économie familiale, ce qui rallongeait la période de jeunesse et de dépendance. La troisième phase commença avec la Seconde Guerre Mondiale et finit au milieu des années 1970 : les jeunes poursuivaient plus longtemps leurs études mais en même temps l'âge du mariage s'abaissait, si bien que la période transitoire se réduisait. Galland indique [2001, p. 615] que « *le sentiment du devoir des enfants à l'égard de leurs parents s'affaiblit tandis que la discipline familiale se relâche et que les demandes des enfants et des adolescents sont de plus en plus souvent prises en compte.* »

La dernière phase débuta dans les années 1980 : la période de transition se réduisit encore plus : les jeunes poursuivaient plus longtemps leurs études (du fait des difficultés de trouver un emploi) et le franchissement des étapes, des seuils se faisait sur un laps de temps très court. En conclusion, pour expliquer les différences historiques de la transition vers l'âge adulte, Cunningham retient comme facteur fondamental la modification des rapports de pouvoir au sein de la famille. L'évolution des rapports intergénérationnels modifie les bornes entre adolescence et jeunesse. Cette jeunesse nouvelle serait le symptôme d'une modification des liens intrafamiliaux, un renforcement de la dépendance financière des enfants vis-à-vis de la génération précédente. Autrefois, le passage se faisait de l'adolescence à l'âge adulte sans tergiversations. Pour l'auteur, l'adolescence pourrait ne pas être une période brève et pénible, une transition subie entre deux âges mais pour certains une période relativement longue d'attente plaisante, une idée rejetée par de nombreux commentateurs : Galland, par exemple, décrit une jeunesse moins à l'aise face à cette dépendance et cette attente : « *Assez vite se répandit [...] l'idée que, malgré les aides, de plus en plus nombreuses et généreuses, dont les jeunes bénéficient de la part de leurs parents, la balance n'était, pourtant, pas égale. Les difficultés grandissantes d'accès à l'emploi à partir de la fin des années soixante-dix pouvaient accréditer l'idée d'une mise à l'écart des jeunes surnuméraires.* » [2001, p. 615].

Selon Galland [1996], il y aurait trois types de passage à la vie adulte. D'abord, le modèle ouvrier traditionnel (concordance entre début de vie active professionnelle, mariage et départ de la famille d'origine : le passage à la vie adulte est rapide et la jeunesse n'est pas un moment spécifique). Ensuite, le modèle « bourgeois » (*report de l'accès à l'emploi et de l'installation : la jeunesse apparaît alors comme une période de dilettantisme, d'attente*). Enfin, le modèle *féminin* (décohabitation précoce et mariage et *ensuite* entrée dans la vie professionnelle). Il y aurait par ailleurs pour une partie de la jeunesse un certain retard pour ce qui concerne l'entrée dans la vie active et les seuils professionnels (accès à un emploi stable) et familiaux (c'est-à-dire la mise en couple des jeunes et l'arrivée du premier enfant) ne seraient plus synchronisés comme ils pouvaient l'être autrefois. Les seuils étaient alors franchis quasiment simultanément. Il y aurait maintenant une déconnexion entre l'entrée professionnelle dans la vie adulte et l'entrée familiale. Pour l'auteur [2001, p. 619], « *on a là évidemment une configuration tout à fait nouvelle par rapport à ce qu'aurait été une simple prolongation de l'adolescence, c'est-à-dire un report du franchissement des seuils qui n'aurait pas affaibli la liaison entre eux. Cette déconnexion suggérerait qu'une phase intermédiaire constituée de combinaisons variables de statuts relevant tantôt de rôles adolescents, tantôt de rôles adultes, était en train de se former entre l'enfance et la maturité.* »

C'est précisément cette phase intermédiaire qui constitue ladite « jeunesse ». Il s'agirait donc d'une contrainte économique mais parfois aussi d'une hésitation, une période d'expérimentations et de transitions mélangeant différents statuts imparfaits et temporaires : « *La conclusion générale pourrait être que les années 1960 et le début des années 1970 ont bien plus incité à effectuer tôt et rapidement la transition vers l'âge adulte. Les changements structurels de ces vingt dernières années ont rendu, en revanche, le processus bien plus complexe et plus long, et, ce faisant, ont augmenté le niveau de dépendance des jeunes à l'égard de leur famille à un moment où, justement, ils sont incités à et désireux d'être indépendants.* » [Cunningham, 2000, p. 213].

Selon l'hypothèse de Galland [2001], la jeunesse n'est pas une adolescence prolongée mais elle apparaît comme une phase nouvelle du cycle de vie, avec des propriétés propres, préparant le jeune à l'accès aux rôles adultes : « *[La] progressivité, notamment dans le détachement à l'égard de la famille, est aujourd'hui la principale caractéristique du modèle français de la transition entre ces étapes du cycle de vie. [...] On avait sans doute surestimé la singularité de la jeunesse comme phase clairement distincte de l'enfance et de l'âge adulte en présentant la jeunesse comme une sorte de « parenthèse » dans l'organisation « normale » du cycle de vie. [...] Or, la jeunesse n'est pas une parenthèse, elle établit plutôt une continuité entre deux âges de la vie, l'adolescence et l'âge adulte, qui étaient clairement opposés autrefois : continuité à la fois parce que les différents attributs de l'âge adulte sont rassemblés par étapes sur une durée de plusieurs années ; continuité aussi parce que chaque étape se fragmente en plusieurs situations qui établissent une transition progressive entre le point de départ et le point d'arrivée.* » [p. 636-637]. Le changement des conditions d'accès à la stabilité est ici mis en relief. Les mutations des cycles de vie sont causées par les changements socio-économiques structurels qui sont advenus avec la modernité. La raréfaction des emplois (dont l'obtention conditionne en partie l'accès à l'âge adulte) entraîne une prolongation de la jeunesse et de la dépendance relative à la famille. Pour Gazier [1991, p. 164-165], « *L'idée de « cycle de vie » fait [...] référence au temps biologique, et donc à la tripartition jeunesse, maturité et vieillissement, dont les contraintes sont évidentes en matière d'offre de travail : l'âge, sans être un déterminant absolu, encadre les comportements humains, et le travail est normalement réservé, dans nos sociétés, aux adultes.* » La jeunesse serait alors une période plus ou moins forcée par les circonstances d'accumulation de capital (et majoritairement de capital humain par le biais de l'école, mais aussi des contacts sociaux, par le développement de réseaux informationnels, etc.) pour anticiper les difficultés à venir sur le marché de l'emploi.

Avec la crise structurelle à partir des années 1970, la période de transition entre la sortie du système éducatif et l'emploi stabilisé est devenue pour les jeunes une situation instable et déroutante. Elle est plus longue et beaucoup plus complexe, surtout pour les moins qualifiés et cette instabilité de départ peut mettre en cause les premières étapes de la construction identitaire juvénile : « *Les jeunes de faible niveau éducatif et sortant de filières professionnelles inférieures sont tout particulièrement affectés par les changements [...]. Ce problème met en évidence deux dimensions de la socialisation des jeunes : la transition de l'école vers la vie active et la construction de l'identité professionnelle. La transition professionnelle constitue le passage entre l'école et la vie active. C'est le moment où les codes sociaux correspondant à la vie scolaire se sont perdus, mais où ceux du collectif professionnel futur n'ont pas encore été acquis.* » [Gendron, 2005(b), p. 47]. Alors que la construction identitaire



professionnelle se réalisait assez facilement en période de plein emploi « à partir de modèles fournis par l'environnement familial et le voisinage, les différents groupes de socialisation des jeunes, le brassage des générations qui intervient au sein de l'entreprise », cette construction n'est plus réalisée en période de chômage de masse où « ce processus naturel s'est interrompu lorsque les entreprises ont cessé de jouer le rôle de facilitateurs de l'entrée des jeunes dans la vie active. » [idem].

La jeunesse est ainsi ce « nouvel âge de la vie » causé par le prolongement de la dépendance vis-à-vis de la famille d'origine, mais également par la massification scolaire qui peut être appréhendée comme une réponse à la crise. Elle n'est plus un ajustement instantané entre des individus et des positions : elle est le produit de la modernité et d'une société en mouvement où les positions s'obtiennent moins mécaniquement, où les promotions et les démissions sociales sont plus souvent possibles. La jeunesse s'est prolongée parce que les places sociales sont plus difficiles à obtenir et la socialisation est ainsi plus longue qu'autrefois. Elle est une transition, un sas entre deux statuts, une séquence en pointillés. La jeunesse n'est plus la période de la synchronie des étapes (un moment quasiment instantané entre deux états) mais une période longue d'expérimentations, de va-et-vient que notre approche diachronique et longitudinale décrira mieux qu'une monographie ou une photographie à un moment donné. Nous privilégierons ainsi l'approche dynamique et sur le moyen terme après avoir décrit notre population à un moment donné. Nous appréhenderons nos cohortes comme groupes s'inscrivant dans ce type de transitions professionnelles.

Galland a produit un « modèle de la prolongation » : la jeunesse se situerait ainsi entre la fin de la scolarité et la naissance du premier enfant (une période de huit ans pour les hommes, de six ans pour les femmes). La « jeunesse » apparaît comme âge spécifique dans le « modèle de retard de l'entrée dans la vie adulte » [2001, p. 619]. L'absence de simultanéité de franchissement des seuils produit une période intermédiaire qui est précisément la jeunesse, cette nouvelle jeunesse moderne. Charvet confirme [2001] qu'il n'existe plus de synchronisation des rythmes : les grandes étapes de la jeunesse ne se succèdent plus dans l'ordre chronologique des années 1960 qui pouvait se résumer ainsi : départ de chez les parents, accès à l'emploi, installation en couple et procréation. Il existe maintenant un « enchevêtrement de situations qui ne sont plus nécessairement insérées dans une séquence linéaire et qui ne sont pas indépendantes : l'indépendance de résidence par exemple dépend du revenu, c'est-à-dire de l'emploi mais aussi des perspectives conjugales et matrimoniales. La perte d'un emploi ou une rupture sentimentale peuvent entraîner un retour chez les parents et parfois, comme on le remarque pour des jeunes sans domicile fixe, des ruptures en chaîne qui font passer dans l'exclusion. » [p. 33-34]. Nous avons illustré ailleurs par exemple cette désynchronisation dans le cas de jeunes chômeurs à La Réunion [Boléguin, 2003].

La jeunesse est apparue avec la scolarisation et le temps prolongé de latence entre l'enfance et l'âge adulte. La jeunesse est une focalisation sur les insuffisances de l'individu par rapport à un statut adulte qui est la norme. Ces insuffisances sont de plusieurs ordres : d'abord une insuffisance financière, une insuffisance liée à l'expérience (professionnelle, culturelle, cognitive), une insuffisance comportementale (gestion des pulsions, des émotions, du caractère). À l'intérieur de la classe d'âges, peuvent être distingués les jeunes individualisés (jeunes adultes) et les jeunes en famille.

Avant que n'apparaisse et ne s'établisse la notion de jeunesse, historiquement, l'enfance se scindait en deux phases distinctes : l'enfant puis l'adolescent. Ce statut d'adolescent est apparu scientifiquement au début du XX<sup>ème</sup> siècle avec la psychologie puis les sciences sociales. L'adolescent est celui qui n'a pas encore un statut d'adulte. Jusqu'à cette époque, on devenait adulte en s'« établissant » et en attendant cet « établissement », le jeune était soit apprenti soit lycéen. Pour Morin, « L'adolescence ne constitue pas une catégorie anthropologique constante, mais une catégorie historique. Il y a des civilisations sociologiquement sans adolescence. [...] Dans la plupart des sociétés historiques, l'absence de scolarité et la précocité du travail font de l'adolescence une réalité quasi clandestine, privée de statut culturel. » [1969, p. 765]. L'adolescence apparaît donc avec l'école et le retardement de la mise au travail. « L'adolescence serait la phase où le jeune humain [est] déjà à demi dégagé de l'univers de l'enfance, mais non encore intégré dans l'univers de l'adulte [...] » [idem]. L'existence de la jeunesse n'est pas nouvelle, c'est son caractère « extensif, massif et planétaire ». [idem]. Ensuite, l'auteur étudie l'apparition de la culture juvénile dans les années 1950 : « Tout semble se passer comme si, de façon inégale, un mouvement de fond des sociétés modernes tendait, au cours de la seconde moitié de ce siècle, à la

*constitution d'une classe d'âge adolescente-juvénile.* » [p. 774]. Il est à noter que Morin ne distingue pas dans cet article adolescence et jeunesse, deux notions qu'il relie par un trait d'union.

Galland a questionné la distinction éventuelle entre « adolescence » et « jeunesse » [1990] et a estimé qu'il y avait une différence très forte entre les deux termes. Pour l'auteur, la jeunesse est devenue « *ce moment de définition ou de redéfinition d'aspirations sociales moins bien définies qu'autrefois par le milieu d'origine et la transmission intergénérationnelle.* » [2001, p. 617]. L'adolescent reste dépendant des parents ; le jeune, lui, est plus indépendant à l'égard de la génération précédente, sans avoir pour autant toutes les caractéristiques de l'adulte. Il ne s'agit pas d'une adolescence prolongée. « *La jeunesse apparaîtrait, dans cette hypothèse, comme une phase nouvelle du cycle de vie, avec des propriétés fonctionnelles qui lui seraient propres.* » [idem]. Pour affiner la définition de la jeunesse, selon Galland [2001], l'élément différenciateur très marqué, en plus bien sûr d'une scolarité plus longue et d'un niveau de formation plus élevé, est le retard pris pour le premier enfant. Mais des écarts existent selon le type de jeune. Il est à noter que selon l'auteur « *les responsabilités parentales [éloignent] définitivement de la jeunesse* » [p. 625] et ce critère va être central pour mieux délimiter la borne finale. Si l'on fait la synthèse de l'analyse comparative intergénérationnelle de l'auteur sur ce point (entre les années 1950 et aujourd'hui), la fin de la jeunesse coïnciderait avec la parentalité : « *Bien que l'âge de fin d'études augmente et que la stabilisation dans l'emploi soit de plus en plus tardive, les jeunes diplômés, quelles que soient leur origine et leurs caractéristiques familiales, repoussent toujours plus tard le moment de fonder une famille.* » [p. 628].

Galland revient également sur la borne inférieure qui est devenue plus floue qu'auparavant. Doit-on prendre en compte la fin de la scolarité obligatoire ou bien le départ du domicile familial pour un logement véritablement indépendant ? Trois indicateurs d'accès à l'âge adulte sont utilisés (leur absence signifie que l'individu « reste jeune ») : l'autonomie financière (et donc l'autonomie résidentielle), l'emploi stable et la stabilité affective.

La jeunesse au sens actuel du terme est ainsi avant tout le symptôme d'un changement dans l'accès à l'âge adulte, l'âge de l'indépendance vis-à-vis de la famille d'origine et d'un statut socio-économique stabilisé. Et parce que l'un des symboles de ce changement est une transformation structurelle du système éducatif, l'école est apparue comme le champ par excellence d'observation de ce nouvel âge de la vie. Elle apparaît comme le lieu central de la jeunesse, où celle-ci va tenter d'accéder aux outils favorisant les conditions d'accès à l'âge adulte. Elle sera le lieu de la production des espérances, de la validation ou de l'invalidation des projets, de l'orientation scolaire et professionnelle, du brassage social et du développement des réseaux informationnels et affectifs, d'une partie de la socialisation secondaire qui complètera et concurrencera la socialisation par la famille. Elle sera enfin le moyen d'accumulation du capital scolaire qui constituera une part du bagage de chaque jeune. Selon Singly [1997, p. 45], « *la création de l'école a retardé la sortie de l'enfance.* » Elle a en tous les cas secondé la famille dans cette période rendue nécessaire pour préparer l'intégration sociale rendue plus difficile.

### 1.1.2. HISTOIRE DE LA JEUNESSE

La notion de jeunesse a une histoire et il est intéressant de remonter très loin dans le passé pour décrire son apparition. Il semble que du Moyen Âge au XVII<sup>ème</sup>, l'enfant n'ait pas été le centre de l'intérêt des parents. Pour Galland [1999], cette indifférence est due en premier lieu à la démographie : la mortalité infantile est très forte. Ariès [1973] a été le premier chercheur à mettre à jour le fait que l'apparition du sentiment de jeunesse est daté historiquement et qu'il est sociologique dans le sens où il dépend des classes sociales d'appartenance. Selon l'auteur, la société traditionnelle avait une vision biaisée de l'enfant qui était mêlé très rapidement au monde des adultes : « *De très petit enfant, il devenait tout de suite un homme jeune, sans passer par les étapes de la jeunesse qui étaient peut-être pratiquées avant le Moyen-Âge et qui sont devenues des aspects essentiels des sociétés évoluées d'aujourd'hui.* » [1973, p. 6]. La théorie d'Ariès sur l'enfance pose comme hypothèse que la société évolue parce que les mentalités évoluent ; il estime que l'attachement des parents pour leurs enfants est né avec le contrôle des naissances et la baisse de la fécondité, à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle et au début du suivant. L'enfant n'était auparavant qu'un adulte en devenir et la forte mortalité empêchait

une attention parentale importante. Dans la société médiévale qu'Ariès prend pour point de départ, le sentiment de l'enfance n'existait pas, pourtant les enfants n'étaient globalement ni négligés, ni abandonnés. Le sentiment de l'enfance ne se confondait pas avec l'affection portée aux enfants. Il n'y avait pas de conscience de la particularité enfantine, cette particularité qui distingue essentiellement l'enfant de l'adulte même jeune : dès que l'enfant avait franchi cette période de forte mortalité où sa survie était improbable, il se confondait avec les adultes. Ainsi, Ariès explique l'importance donnée à l'enfant dans notre société contemporaine par le fait que la mortalité et la fécondité ayant baissé, la focalisation de la famille autour d'un enfant au potentiel de vie réel s'est renforcée. Il n'y a pas dans cette thèse de notion de *rupture* avec les anciennes traditions, mais seulement une *évolution* des mentalités. L'enfant était alors un « petit homme ».

On peut également dire que la jeunesse depuis l'Antiquité fut d'abord « masculine ». Au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle, les concepts d'adolescence et de jeunesse se précisent grâce à la *biologie* et à la *médecine*, mais également sous l'influence de philosophes et de pédagogues (Rousseau surtout). Les rapports entre générations dans les familles étaient alors dépendants de l'autorité du père qui fondait la communauté familiale, et les enfants étaient totalement dépendants de la famille.

L'ouvrage de Levi et Schmitt [1996] souligne au contraire la spécificité de la jeunesse comme étant un âge situé « *entre les marges mouvantes de la dépendance enfantine et de l'autonomie des adultes* ». Les limites démographiques de la jeunesse ont varié avec les époques et les milieux. La jeunesse est une construction sociale et culturelle : elle est un âge de la vie avec une entrée et une sortie (à travers les rituels). Pour Perrot [1996], l'un de ces rites était la première communion, ensuite ce fut le certificat d'études, plus tard l'accès au monde du travail. Un autre rituel, le mariage, était le signe de l'émancipation. À partir de 1818, la *conscription* marquait l'entrée dans la vie d'homme. Enfin, un autre rite de passage : la mort du père, qui intervenait bien plus tôt qu'aujourd'hui, peut être souligné.

Duby [1964] considère quant à lui que dans la société traditionnelle, la jeunesse n'existe que pour l'aristocratie (pas même chez les bourgeois) et les jeunes aristocrates sont une classe d'âge impatiente qui s'emporte, qui attend très longtemps pour prendre la place du père. Il s'agit d'une période de l'Histoire marquée par la répétition, où les positions se reproduisent de père en fils, une société d'« ordre ». À l'époque des Lumières, l'appréhension de la jeunesse va se modifier avec Diderot et l'*Encyclopédie* [1751] mais surtout Rousseau avec l'*Émile* [1762] qui est un projet pédagogique considérant l'enfant comme un individu à éduquer selon ses besoins et dont l'objectif est l'épanouissement personnel (et non plus comme un membre d'une communauté familiale), ce qui est une vision en rupture totale avec ce qui se passait dans la réalité d'alors. Dans les classes populaires, l'enfant travaillait très rapidement ; pour l'aristocratie et la bourgeoisie, il était rapidement confié à un précepteur. La « jeunesse » apparaît néanmoins comme un groupe particulier dans la société rurale : elle désigne alors l'ensemble des apprentis, les « compagnons » qui sont célibataires. L'intérêt donné à l'enfant en tant qu'individu n'apparaît qu'à partir du XVIII<sup>ème</sup> siècle : « *La promotion de l'enfant et de l'éducation se fera précisément au détriment de la sociabilité du groupe de pairs, au détriment de cet apprentissage informel.* » [Galland, 1999, p. 8-9]. Cette classe d'âge juvénile était, dans la France rurale, un moyen de participer à la « *continuité du système social en attribuant un rôle et en assignant des tâches spécifiques à ceux qui ne sont pas encore établis.* » [*idem*, p. 9]. C'est un levier pour perpétuer la « tradition », c'est-à-dire la reproduction de la structure sociale du passé. Et pour les familles sans patrimoine, « *mais qui possèdent une charge ou un état — artisans, commerçants —, la vie de l'enfant est presque entièrement réglée par la reprise future de l'emploi paternel.* » [*idem*]. À côté du *droit d'aînesse* (qui est en fait une obligation pour beaucoup de reproduire le statut du père), le mariage apparaissait également comme un moyen de protéger voire d'augmenter le *patrimoine* familial : « *L'enfance ne prépare pas tant à la liberté et à l'autonomie qu'autorise une condition indépendante qu'à un possible renoncement à l'amour ou à la fortune ou à l'acceptation d'une condition donnée à l'avance.* » [*idem*, p. 10]. Cette idée de renoncement réapparaît donc : la jeunesse serait ainsi une période de mise en cause des espérances, des aspirations, face au réel de la condition à venir. C'est de la rupture avec cette société immuable qui s'autoreproduit que va naître le jeune : « *L'adolescence en tant que telle n'apparaît que lorsque le rite social de l'initiation perd sa vertu opératoire, dépérit ou disparaît.* » [Morin, 2008, p. 163].

Le changement de la figure de la jeunesse viendra en réalité de la bourgeoisie montante et de la Révolution. Dans la famille bourgeoise, l'enfant devient le centre de la famille conjugale, la fécondité baisse, la famille de type ancien fondée sur l'autorité du père, sur le lignage et la conservation du patrimoine est mise en question, précisément parce que c'est une classe sociale *montante*. Or, selon Galland toujours, le mouvement d'individualisation de l'action éducative autour de l'enfant va « dévaloriser cette fonction intégrative du groupe de pairs » [Galland, 1999, p. 9] et donc favoriser l'individualisme. La Révolution a été un ferment idéologique propice au développement de l'enfant : « *En proclamant le principe de l'égalité de tous, [les idées révolutionnaires] exaltent le désir d'ascension individuelle et, avec lui, la projection sur les enfants, par le biais de l'éducation, des projets de promotion sociale [...].* » [idem, p. 12]. Les petites écoles de village se développèrent du XVI<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle et la jeunesse « *que l'on veut écarter du monde des adultes durant le temps de son éducation* » [idem] fut de ce fait isolée.

Il existait alors trois jeunesses : les jeunes bourgeois, la jeunesse ouvrière et la jeunesse traditionnelle (majoritairement rurale). L'enseignement scolaire était réservé au XIX<sup>ème</sup> siècle à une élite (en 1854 par exemple, seuls 4600 élèves obtinrent le Baccalauréat en France) et la moyenne bourgeoisie ne laissait pas longtemps ses enfants au collège. Prost [1968] rappelle que la figure de l'étudiant — liée à l'enseignement supérieur — n'apparut pas avant 1877, date à laquelle furent créées « 300 bourses de licence et 200 bourses d'agrégation ». Les filles restaient quant à elles à la maison : elles étaient éduquées à domicile ou au couvent et cette éducation n'avait pas d'objectif professionnel : elle « *relève d'un processus d'enfermement progressif d'une jeunesse qu'il faut encadrer, diriger, contrôler, d'une jeunesse dont la bourgeoisie [...] se méfie.* » [Galland, 1999, p. 14]. Concernant les ouvriers, l'auteur s'interroge sur la réalité d'une jeunesse ouvrière : « *La « jeunesse », si on la définit comme un temps d'inaffectation entre la famille et le mariage, n'a pas vraiment sa place dans le mode d'insertion ouvrière qui reste étroitement géré par le milieu familial et ordonné très tôt par le travail.* » [idem, p. 16-17]. L'avenir des enfants d'ouvriers était barré : ils devaient reproduire le destin paternel et l'école n'apparaissait pas comme un moyen d'émancipation sociale : « *seul l'enseignement primaire supérieur, puis les écoles professionnelles sont ouvertes au peuple.* » [idem, p. 17]. Les enfants d'ouvriers travaillaient souvent très jeunes, huit heures par jour même pour les très jeunes. L'obligation scolaire — qui était d'ailleurs très peu respectée — ne concernait alors que les moins de douze ans. Il faudra attendre la loi Ferry de 1882 qui institua l'obligation scolaire de 7 à 13 ans. Selon Perrot [1976], l'école Ferry est « *sans nul doute l'épisode le plus considérable, le pivot de toute une socialisation de l'enfance populaire.* » En parallèle, l'apprentissage a périçlité au XIX<sup>ème</sup> siècle : cinq ouvriers sur six à l'époque n'avaient pas eu d'apprentissage et l'enseignement professionnel était resté à l'état embryonnaire. La borne finale de la jeunesse, c'était l'entrée dans le monde du travail et dans la vie matrimoniale. Néanmoins, plus tard, avec ce prolongement de l'obligation scolaire, l'école modifia considérablement la place de la jeunesse en France pour la société rurale. Elle eut un rôle « *incitatif à la promotion sociale, elle a promu l'évasion hors des cadres limités du monde rural.* » [Galland, 1999, p. 20]. Par ailleurs, la conscription « *ouvre de nouveaux horizons aux jeunes hommes en leur faisant découvrir une autre vie que celle de leur village.* » [idem, p. 20].

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, la jeunesse est décrite comme un âge du sentimentalisme et de l'intériorité, il ne s'agit plus de montrer des jeunes révoltés ou désabusés mais simplement des sujets temporairement désadaptés. Ils ressentent une contradiction entre leurs aspirations et leur véritable parcours.

Après la Première Guerre mondiale, la jeunesse est devenue une période de vie particulière et un enjeu à la fois politique et idéologique, ce qui a entraîné des interventions institutionnelles. Au moment du Front Populaire en 1936-1937, la jeunesse populaire va ainsi être de plus en plus encadrée moralement et institutionnellement. Elle devient un groupe craint par la société, à la fois un espoir pour l'avenir mais également une menace liée au renouvellement générationnel. La classe bourgeoise s'inquiète du désordre et des violences et encadre cette jeunesse populaire qui est massivement issue de la classe ouvrière (la France est en pleine phase d'industrialisation). Cet encadrement sera réalisé d'abord massivement par les Catholiques. La bourgeoisie souhaitait lutter contre la propagation des idées socialistes, de l'athéisme et renforcer l'ordre. Le Front Populaire créa un sous-secrétariat d'État chargé des Sports et des Loisirs pour les jeunes, un intérêt de la puissance publique qui se renforcera sous Vichy et perdurera après la Libération avec la Direction des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire. Le développement industriel et urbain va entraîner une série de phénomènes liés aux jeunes (dont le développement de la délinquance) qui vont

modifier l'orientation de l'action publique. Selon Galland [1996], ces phénomènes seraient causés par l'affaiblissement dans la société moderne des anciens « rites de passage ».

L'approche par la délinquance fait également son apparition. Ce sont d'abord les « blousons noirs » d'après-guerre (jeunes du peuple) et les révoltes d'étudiants (jeunes bourgeois), un phénomène de bandes : c'est un fait juvénile d'abord culturel (comportemental, vestimentaire). Selon Galland [1999], il est dû à la massification scolaire prolongée. Pour Chamboredon [1966], cité par Galland, « *l'école joue sans doute un rôle essentiel parce qu'elle a une fonction de catégorisation et a le pouvoir de définir des classes d'âge.* » C'est la conséquence du prolongement de l'adolescence. Les mouvements étudiants de la fin des années 1960 en seront un autre exemple. Pour Boudon [1969(b)], la crise de mai 1968 serait liée à la mutation profonde dans le recrutement universitaire. La hausse des effectifs est due en effet à une démocratisation massive et très rapide. Et cette université n'avait plus rien à voir avec celle décrite plus tôt par Bourdieu et Passeron [1964], celle de jeunes bourgeois individualistes et dilettantes. Ce sont également les objectifs assignés par le pouvoir à l'Université qui étaient en train de changer : les formations se professionnalisaient et orientaient les étudiants vers des emplois non pas intellectuels mais de cadres techniques. Néanmoins, l'opposition intergénérationnelle n'a pas disparu et les conditions d'insertion professionnelle se sont dégradées « *à tel point qu'elles ont certainement contribué à étouffer les manifestations collectives qui avaient animé la génération des années soixante.* » [Galland, 1999, p. 49]. La jeunesse n'est plus alors « *ce temps bref d'ajustement automatique* » [idem, p. 50] entre des projets professionnels et matrimoniaux d'un côté, un métier et le mariage de l'autre.

### 1.1.3. GENERATIONS ET CONFLICTUALITE

Une citation de Platon pourrait illustrer cette partie. Elle illustre la conflictualité entre générations : « *Le père s'habitue à devoir traiter son fils d'égal à égal et à craindre ses enfants, le fils s'égale à son père, n'a plus honte de rien et ne craint plus ses parents, parce qu'il veut être libre [...]. Le professeur, dans un tel cas, craint ses élèves et les flatte, les élèves n'ont cure de leurs professeurs, pas plus que de tous ceux qui s'occupent d'eux ; et, pour tout dire, les jeunes imitent les anciens et s'opposent violemment à eux en paroles et en actes, tandis que les anciens, s'abaissant au niveau des jeunes, se gavent de bouffonneries et de plaisanteries, imitant les jeunes pour ne pas paraître désagréables et despotiques.* » [La République, VIII, 563a et 563b.]

La critique du philosophe ne s'adresse cependant pas uniquement aux jeunes de la Cité mais à tous : adultes, jeunes, vieux, esclaves, hommes, femmes, citoyens et étrangers et même aux animaux.

Le conflit des générations sera l'un des thèmes dominants dans les années 1960. Cette approche générationnelle a été développée en sociologie depuis plusieurs années dans le cadre des relations entre générations : la jeunesse serait une construction sociale, historique qui évoluerait selon les circonstances et le rapport de forces et les difficultés des jeunes ne proviendraient pas de la nature même du statut juvénile mais du rapport de forces entre les générations.

En étudiant la littérature ancienne et les arts plastiques, ainsi que les essais scientifiques plus récents sur le sujet, Beauvoir par exemple a étudié la représentation de la *vieillesse* à travers les époques et a réfléchi à sa définition à partir du conflit intergénérationnel entre « adultes » et « vieux » : « *L'adulte mâle n'est jamais exempt d'anxiété touchant sa vigueur sexuelle ; il déteste imaginer qu'un jour viendra où il conservera des désirs sans être capable de les assouvir. Il hait dans le vieillard sa future condition ; il la répudie par le rire [...].* » [1970, p. 117]. Inversement, à certaines époques, il a existé une jalousie ressentie par les vieillards à l'égard des jeunes générations. La jeunesse, c'est le point de départ d'un faisceau d'opportunités, le moment de tous les possibles, de tous les Socrate<sup>1</sup>. L'âge adulte, c'est le positionnement sur l'un des faisceaux.

« *Ce destin [La vieillesse] est vécu de manière variable selon le contexte social.* » [idem, p. 16]. Beauvoir rappelle que la notion de vieillesse est elle aussi, à l'instar de la jeunesse, une réalité difficile à cerner. Elle est certes un phénomène biologique (c'est un fait physiologique), irréversible et défavorable : une involution sénile des organes ; mais cette période a également une dimension existentielle (c'est un fait psychologique).

<sup>1</sup> « *Nous naissons plusieurs Socrate, nous mourons un seul.* » [Paul Valéry, *Eupalinos*, 1923].

Elle modifie le rapport de l'individu au temps, au monde et à sa propre histoire. Son statut lui est imposé par la société à laquelle elle appartient.

La notion de jeunesse présente une grande plasticité socioculturelle. En étirant le passage entre enfance et âge adulte, la société a profondément modifié la définition et la place de la jeunesse. On sait que cette jeunesse se poursuit aujourd'hui au-delà de la croissance physique. Ne parle-t-on pas de l'existence de plusieurs jeunesses ? La société du *welfare*, du bien-être, la tertiarisation de l'économie et des emplois, la hausse de l'espérance de vie, l'amélioration des conditions d'existence ont également participé à la transformation et à la prolongation de la jeunesse. L'immense majorité échappe à l'effort physique et c'est l'activité professionnelle qui façonne les corps ; les atteintes de l'âge sont moins apparentes et les facultés physiques, intellectuelles se prolongent dans le temps. Ensuite, en multipliant les statuts précaires, la société propose de nouvelles procédures d'accès à l'âge adulte, qui produisent des discontinuités matrimoniales et professionnelles.

Par contraste, ceci peut nous aider à cerner ce que peut être la jeunesse : même biologiquement, la jeunesse elle non plus n'est pas une réalité transhistorique : elle reste une période favorable physiologiquement *comparativement à la vieillesse* : « *De la naissance jusqu'à l'âge de 18 à 20 ans, le développement de l'organisme tend à augmenter ses chances de survie : il se fortifie, il devient plus résistant, ses ressources grandissent, ses possibilités se multiplient. L'ensemble des capacités physiques de l'individu est à son plus haut point d'épanouissement aux environs de 20 ans. [...] Des changements désavantageux, il s'en produit très tôt. L'amplitude de la marge d'accommodation se réduit à partir de 10 ans. La limite de hauteur des sons audibles s'abaisse déjà avant l'adolescence. Une certaine forme de mémoire brute s'affaiblit à partir de 12 ans. [...] Ces pertes, très limitées, n'empêchent pas le développement infantile et juvénile de suivre une ligne ascendante. Après 20 ans, et surtout à partir de 30, s'amorce une involution des organes. Faut-il dès ce moment parler de vieillissement ?* » [idem, p. 17-18]. La réponse est négative : la définition est relative et dépend du contexte. Elle est sociale et sociétale : « *Par la manière dont une société se comporte avec ses vieillards, elle dévoile sans équivoque la vérité — souvent soigneusement masquée — de ses principes et de ses fins.* » [idem, p. 96]. En paraphrasant Beauvoir, nous dirions que « *par la manière dont une société se comporte avec ses jeunes, elle dévoile sans équivoque la vérité de ses principes et de ses fins.* » La société qui n'intègre pas ses jeunes parce que ceux-ci sont improductifs ou relativement moins productifs (du fait de leur faible expérience) se dévoile comme une organisation économique dont l'objectif est un gain économique immédiat maximum avec un moindre investissement.

En dehors de l'approche biologique qui reste très variable selon les individus, selon les conditions économiques et les pratiques de consommation (alimentation, toxicomanies, alcoolisme), la jeunesse est ainsi une réalité liée à la position de l'individu dans le système éducatif (en formation initiale, est-il dedans/dehors ?), à son rapport avec sa famille (dépendance/indépendance ?), à son statut économique (actif/inactif ?). C'est également un fait : celui de n'être là que depuis peu. La jeunesse, c'est mécaniquement être là depuis peu, être débutant, être peu expérimenté relativement à d'autres groupes d'âge : il s'agit ainsi d'un rapport aux autres, défavorable lorsque les indicateurs portent sur du cumulatif (expérience, compétence, capital). Ainsi nous pouvons dire par exemple que la position salariale moins favorable des jeunes actifs provient non pas seulement du fait que ces derniers sont *jeunes* mais parce qu'ils sont *débutants*. Il s'agit de l'âge chronologique qui diffère de l'âge biologique. Ces deux âges sont loin de coïncider. Néanmoins, le fait d'être débutant signifie également que les virtualités existentielles vis-à-vis de l'avenir sont plus nombreuses : « *L'enfant l'emporte sur l'adulte par la richesse de ses possibilités, l'immensité de ses acquisitions, la fraîcheur de ses sensations : est-ce assez pour estimer qu'en prenant de l'âge il se dégrade ? Il semble que ç'ait été jusqu'à un certain point l'opinion de Freud : « Pensez au contraste attristant qui existe entre l'intelligence rayonnante d'un enfant bien portant et la faiblesse intellectuelle d'un adulte moyen », a-t-il écrit.* » [idem, p. 19]. Néanmoins, l'auteur rajoute que « *le mot même de maturité indique qu'habituellement on accorde à l'homme fait la prééminence sur l'enfant et le jeune homme : il a acquis des connaissances, de l'expérience, des capacités. Savants, philosophes, écrivains situent d'ordinaire l'acmé de l'individu au milieu de sa vie [...]. Quelques-uns d'entre eux tiennent la vieillesse même pour l'époque privilégiée de l'existence ; elle apporte, pensent-ils, expérience, sagesse, et paix. La vie humaine ne connaîtrait pas de déclin.* » [idem].

Comme pour la vieillesse, nous pouvons dire que la jeunesse n'est pas seulement un fait biologique mais également un fait culturel, nous dirions même un « construit » social, culturel et économique tout à la fois : « *La jeunesse constituait une classe d'âge d'une considérable importance. Les jeunes faisaient un apprentissage et*

*subissaient une initiation : pour le jeune noble, c'était l'adoubement qui le faisait chevalier ; les jeunes paysans, au cours de cérémonies champêtres, étaient soumis à des épreuves : par exemple sauter par-dessus les feux de la Saint-Jean. La classe des vieillards en tant que telle n'existait pas.* » [idem, p. 143].

Selon l'auteur, toutes les cultures constatent et marquent la transition entre l'enfance et l'âge adulte. Cependant, les pays développés n'ont admis la notion de cette transition en tant qu'étape de l'existence qu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup>. Dans beaucoup de pays en développement, la notion remonte à tout juste vingt ans et, dans certaines régions, l'idée est nouvelle aujourd'hui. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a défini l'adolescence comme étant la progression entre l'apparition de caractéristiques sexuelles secondaires (puberté) et la maturité sexuelle ; le développement de mécanismes mentaux adultes et d'une identité d'adulte ; la transition entre une entière dépendance socio-économique et une relative indépendance.

Pour Morin, les nouvelles générations sont porteuses du changement et de la mise en question de la tradition. Elles génèrent dans leurs rapports avec les adultes des conflits qui peuvent être très violents et ce, quelles que soient les sociétés concernées : « *Chacune [des] sociétés connaît à sa manière des ruptures dans le continuum hiérarchique des générations (fondé, dans les civilisations traditionnelles, par et sur l'accumulation de l'expérience passée). La dévaluation de l'expérience passée est liée à la désintégration des civilisations traditionnelles, c'est-à-dire du même coup du système intégrant les nouvelles générations aux anciennes. Ruptures et perturbations atteignent leur maximum d'intensité à l'âge de passage de l'enfance à l'état adulte : l'adolescence, qui ne sait plus — ne veut plus — s'intégrer à l'ordre ancien, porte en elle des valeurs nouvelles (du reste conflictuelles) et une volonté d'autonomie à l'égard tant de l'enfance que du monde adulte.* » [1969, p. 769-770].

Beauvoir cite un extrait de roman de Chateaubriand, dans lequel l'un des personnages déclare : « *Le spectacle du bonheur des générations nouvelles qui s'élevaient autour de moi m'inspirait les transports de la plus noire jalousie ; si j'avais pu les anéantir, je l'aurais fait, dans les transports de la vengeance et du désespoir.* » [1970, p. 555].

Son analyse inscrit également le conflit de générations dans le cadre d'une société d'exploitation (sa critique est d'inspiration marxiste) : « *La société ne se soucie de l'individu que dans la mesure où il rapporte. Les jeunes le savent. Leur anxiété au moment où ils abordent la vie sociale est symétrique de l'angoisse des vieux au moment où ils en sont exclus. Entre-temps, la routine masque les problèmes. Le jeune redoute cette machine qui va le happer, il essaie parfois de se défendre à coups de pavé ; le vieux, rejeté par elle, épuisé, nu, n'a plus que ses yeux pour pleurer. Entre les deux la machine tourne, broyeuse d'hommes qui se laissent broyer parce qu'ils n'imaginent pas même de pouvoir y échapper.* » [idem, p. 569-570].

La mise en cause idéologique de l'ancienneté (de l'expérience passée) va de pair avec celle de la vieillesse, appréhendée comme symptôme d'obsolescence économique et technologique : « *Un fait frappant, [...] c'est que le prestige de la vieillesse a beaucoup diminué du fait que la notion d'expérience est discréditée. La société technocratique d'aujourd'hui n'estime pas qu'avec les années le savoir s'accumule, mais qu'il se périmé. L'âge entraîne une disqualification. Ce sont les valeurs liées à la jeunesse qui sont appréciées.* » [idem, p. 223]. Cette focalisation sur la concurrence intergénérationnelle sur le marché du travail est moderne et s'inscrit dans un contexte de crise de l'emploi. Ainsi, le passage est rapidement effectué entre une mise en cause des compétences des anciennes générations et la mise en concurrence des différentes générations entre elles : « *Actuellement dans beaucoup de positions moyennes de la fonction publique où l'on peut avancer par l'apprentissage sur le tas, on trouve côte à côte, dans le même bureau, des jeunes bacheliers, ou même licenciés, frais émoulus du système scolaire, et des gens de cinquante à soixante ans, qui sont partis, trente ans plus tôt, avec le certificat d'études, à un âge du système scolaire où le certificat d'études était encore un titre relativement rare, et qui, par l'autodidaxie et par l'ancienneté, sont arrivés à des positions de cadres qui maintenant ne sont plus accessibles qu'à des bacheliers. Là, ce qui s'oppose, ce ne sont pas des vieux et des jeunes, ce sont pratiquement deux états du système scolaire, deux états de la rareté différentielle des titres et cette opposition objective se traduit dans des luttes de classements [...].* » [Bourdieu, 1980(b), p. 152].

Ainsi, la situation de crise de l'emploi actuelle n'a pas seulement renforcé la concurrence à l'intérieur de la queue pour l'emploi pour les sortants du système éducatif ; elle a également conduit à produire et à renforcer la concurrence entre les générations. Elle « *a aggravé la concurrence entre les jeunes de différents niveaux de formation d'une part, et entre les jeunes et les adultes déjà engagés sur le marché du travail, d'autre part.* » [Gendron, 2005(b), p. 43].

Ces derniers extraits nous renvoient aux théories économiques du chômage et de l'emploi : la théorie

dite « insiders/outsideurs », celle de la compétition pour l'emploi et la théorie de la segmentation des marchés du travail que nous aborderons dans notre prochain chapitre. Il y aurait, au sens sociologique, une difficulté de *succession*, à la fois de succession chronologique des générations mais également succession au sens d'héritage à transmettre.

Certains sociologues mettent en question cette conflictualité, surtout dans un cadre axiologique : « *La jeunesse peut aujourd'hui difficilement se vivre comme un modèle culturel en rupture avec la génération aînée et le reste de la société : la continuité qu'elle établit entre l'adolescence et l'âge adulte en gomme les contrastes morphologiques comme les contrastes culturels.* » [Galland, 2001, p. 637]. Il y aurait une « *grande continuité entre les systèmes de valeurs des Français âgés de 18 à 50 ans, voire 60 ans* » [*idem*], malgré le fait que les écarts générationnels (surtout les inégalités en termes de capital financier et de pouvoir d'achat, de qualité de vie et d'activité professionnelle) se soient creusés [Chauvel, 1998, 2006].

Précisément, l'utilisation du terme de génération plutôt que celle de classe d'âge implique qu'une comparaison est réalisée. Contrairement aux simples groupes d'âge, la notion de génération renvoie à une comparaison entre différents groupes, entre différents moments de l'histoire et cette comparaison est faite parce qu'il y a eu des modifications sociales et sociétales entre les différentes époques et parce que les différentes générations sont inscrites aujourd'hui à l'intérieur d'un même champ : la plupart du temps celui de l'activité pour laquelle elles entrent en concurrence. Chauvel [2006] rappelle qu'à chaque époque, « *des groupes d'âge différents coexistent (définis par des seuils d'âge, des situations et des rôles liés à l'âge), mais ils représentent aussi différentes générations qui ont été socialisées dans des contextes historiques différents.* » [p. 162]. La génération est ainsi un produit d'une socialisation à un moment donné, elle est le reflet d'une époque : « *Au cours des périodes de changement social subi, les cohortes les plus récentes sont celles qui sont le plus influencées par les discontinuités de l'histoire parce que ce sont les premières à ressentir les nouveaux contextes de socialisation que les cohortes précédentes ne pouvaient prévoir et auxquels elles ne participent pas. [...] Plus précisément, lors d'une accélération économique, la jeune génération d'adultes s'en sort généralement mieux que ses aînés, parce que ces jeunes gens peuvent facilement prendre des postes nouveaux et meilleurs ; inversement, lors d'un ralentissement économique, les nouveaux venus sont généralement plus fragiles, parce que la place qu'ils occupent dans la structure sociale est moins assurée, qu'ils ne disposent pas d'un capital humain ou social accumulé [...].* » [*idem*, p. 163].

Cette dégradation des conditions de vie est attestée par de nombreuses recherches [Baudelot, Establet, 2000 ; Grignon, 2000]. Pour Charvet [2001], individuellement, les jeunes n'ont pas de raison de s'opposer à la génération de leurs parents. Même si, collectivement, les inégalités générationnelles se sont creusées, les liens familiaux semblent en partie avoir compensé les effets inégalitaires.

Join-Lambert [2000] rappelle par ailleurs qu'aujourd'hui les jeunes générations, du fait de la crise et de la modification des conditions d'accès à l'emploi, supportent tous les risques liés à l'entrée sur le marché du travail et il estime que ce décalage entre générations pourrait générer de la dissolution sociale et de la violence. En effet, entre 1945 et 1975, la hausse générale du pouvoir d'achat avait donné à chaque génération un niveau de vie supérieur à la précédente au même âge, mais cette tendance a été stoppée après 1970 : à un âge équivalent, leur niveau de vie moyen des jeunes d'aujourd'hui est en effet inférieur à celui de leurs aînés et les inégalités sont plus fortes. Pour Ryder [1965], l'école à elle seule pourrait être responsable de la construction de générations en formant différemment les différentes « cohortes de naissance » : le fait que les générations successives aient eu accès à des états différents du système éducatif conduit inévitablement à un éloignement des uns et des autres et affaiblirait leurs liens. Attias-Donfut [2000], pour sa part, distingue la génération familiale, la génération historique et la génération économique. Cette dernière est l'ensemble d'une cohorte de naissance qui partage le même horizon économique (emplois, protection sociale, etc.). D'un point de vue technologique, si des transformations ont lieu très rapidement à la fois sur le marché de l'emploi, pour les qualifications, pour la valeur des titres scolaires, il arrive que les parents produisent pour leurs enfants des aspirations inadaptées et peuvent même ne plus maîtriser l'environnement dans lequel s'inscriront leurs enfants : « *Toute poussée juvénile correspond à une accélération de l'histoire : mais plus largement, dans une société en évolution rapide, et surtout dans une civilisation en devenir accéléré comme la nôtre, l'essentiel n'est plus l'expérience accumulée mais l'adhésion au mouvement. L'expérience des anciens devient rabâchage désuet, anachronisme.* » [Morin, 2008, p. 157-158]. L'auteur parle même d'un mouvement de « *dégérontocratisation* ». Selon lui, la culture juvénile pourrait modifier et orienter massivement la culture globale en dévaluant la culture de la génération précédente. C'est la promotion de la « *juvénilité* » culturelle. « *On peut même se*



demander si l'opposition des générations ne devient pas, à un moment donné, une des oppositions majeures de la vie sociale. » [idem, p. 159].

Du point de vue culturel, l'école est porteuse de ce changement.

#### 1.1.4. L'ÉCOLE ET LA MOBILITE SOCIALE : LES ASPIRATIONS

« [Mes camarades bourgeoises du lycée] se foutent du métier ; ce sont les études qui les intéressent. Moi, je cours les centres de documentation, comment faire pour être prof, instit, assistante sociale, combien d'années d'études, les débouchés. Et incertaine à pleurer devant toutes les voies possibles. Pas inquiète le moins du monde Hilda [...], fin juin. [...] Elle a admis avec moi que c'était important, le choix d'une carrière mais ça ne collait pas avec sa façon de tendre le cou et la poitrine, de chercher les regards. J'ai senti alors que la réussite scolaire et professionnelle, pour elle c'était en plus. En plus du bonheur d'être Hilda, chouchoutée, gamine et mignonne, et qu'elle aurait renoncé facilement à cette réussite pour un mariage d'amour par exemple. La fac, qu'elle entrevoyait, c'était pour gagner du temps. [...] Tout nous opposait. » [Ernaux, 1981, p. 105-106].

Il nous semble nécessaire de définir ici « tradition » et « modernité », société d'ordre et société de progrès. La tradition est l'ensemble des « croyances, des coutumes, des pratiques, des savoirs et patrimoine conservés et transmis de génération en génération. La tradition relève d'une continuité avec le passé. » [Revol, 2002, p. 394]. Pour Weber [1905], le « traditionalisme » est le fondement de la légitimité traditionnelle, la « propension à accepter le quotidien habituel et à croire qu'il constitue une norme inviolable pour l'action. » Les positions sociales y sont fixes, inchangées au cours du temps, la mobilité d'une strate sociale à une autre n'existe pas : il y a reproduction d'une génération à l'autre de la distribution des positions sociales. Les individus vivent dans une société d'ordre. Dans la société rurale traditionnelle de France, les jeunes représentaient par exemple le désordre (symbolisé par le « charivari ») et ils étaient au centre du carnaval. Alors, les jeunes n'ont pas de reconnaissance individuelle : ils commencent à travailler très tôt et l'intégration au groupe, à la famille est plus importante que le parcours personnel. La modernité va rompre avec cette société : la tradition est abandonnée au profit de la rationalité. L'expression désigne selon Revol [2002, p. 246] « la civilisation occidentale telle qu'elle s'est imposée dans un long processus à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle ». Pour Durkheim [1893], elle serait le résultat du développement de la division du travail social. Pour d'autres, la modernité serait issue de la philosophie des Lumières au XVIII<sup>ème</sup> siècle, qui met en avant l'individu. L'aspiration individuelle apparaît par exemple avec Rousseau surtout, mais l'idée d'une éducation de masse en dehors de la famille va mettre encore deux siècles à se réaliser véritablement.

Galland oppose un modèle de l'identification à celui de l'expérimentation. « Le modèle ancien est caractéristique d'une société d'immobilité sociale dans laquelle les fils remplaçaient leurs pères et où les filles n'étaient que des épouses et des mères. Ce modèle de l'identification n'est plus aussi efficace dans une société plus mobile où les fils n'occuperont plus aussi souvent des positions sociales identiques à celle de leur père et où les filles revendiquent maintenant le droit d'exercer une activité professionnelle. Au lieu d'être reçue en héritage, l'identité sociale se construit donc dorénavant de plus en plus souvent par itérations successives jusqu'à ce que l'individu parvienne à faire correspondre ses aspirations, moins définies qu'autrefois par son milieu d'origine, à un statut crédible. La jeunesse est cette phase de la vie de la construction progressive du statut adulte et de la redéfinition des aspirations sociales » [2001, p. 175].

La démocratisation du système éducatif a fortement modifié le rapport entre générations et le rapport à l'avenir espéré pour les jeunes. Les Trente Glorieuses avaient également apporté avec elles l'espoir d'un progrès économique sans fin, d'une hausse des emplois qualifiés et hautement qualifiés et par conséquent la possibilité d'espérer une mobilité socio-professionnelle intergénérationnelle : « Pendant les années 60-70 [est apparue] une manière d'unification des attentes familiales ; c'est ainsi qu'à un moment donné la majorité du milieu ouvrier s'est mise à croire à l'école. Pour ces familles populaires, l'école et le diplôme deviennent un destin, sinon probable, au moins pensable. » [Singly, 2001, p. 49].

L'école a favorisé pour chacun la production et l'expression d'aspirations en termes de promotion sociale mais dans un cadre qui niait les différences sociales ; or dès leur sortie du système éducatif, les jeunes

issus des classes populaires subiraient une disqualification sur le marché de l'emploi : « *En mettant dans la situation du « lycéen », même au rabais, des enfants appartenant à des classes pour qui l'enseignement secondaire était autrefois absolument inaccessible, le système actuel encourage ces enfants et leur famille à attendre ce que le système scolaire assurait aux élèves des lycées au temps où ils n'avaient pas accès à ces institutions. Entrer dans l'enseignement secondaire, c'est entrer dans les aspirations qui étaient inscrites dans le fait d'accéder à l'enseignement secondaire à un stade antérieur : aller au lycée, cela veut dire chausser, comme des bottes, l'aspiration à devenir prof de lycée, médecin, avocat, notaire, autant de positions qu'ouvrait le lycée de l'entre deux guerres. Or quand les enfants des classes populaires n'étaient pas dans le système, le système n'était pas le même. Du même coup, il y a dévalorisation par simple effet d'inflation et aussi du fait du changement de la « qualité sociale » des détenteurs de titres.* » [Bourdieu, 1980(b), p. 148].

L'auteur rappelle que les périodes économiques ne sont plus les mêmes et que les espoirs formulés de nos jours doivent prendre en compte le fait que les Trente Glorieuses se sont terminées avant les crises de 1973 et 1979 et la montée structurelle du chômage : « *Les aspirations des générations successives, des parents et des enfants, sont constituées par rapport à des états différents de la structure de la distribution des biens et des chances d'accéder aux différents biens : ce qui pour les parents était un privilège extraordinaire (à l'époque où ils avaient vingt ans, il y avait, par exemple, un sur mille des gens de leur âge, et de leur milieu, qui avaient une voiture) est devenu banal, statistiquement. Et beaucoup de conflits de générations sont des conflits entre des systèmes d'aspiration constitués à des âges différents. Ce qui pour la génération 1 était une conquête de toute la vie, est donné dès la naissance, immédiatement à la génération 2.* » [idem, p. 151].

Les nouvelles générations d'origine populaire, du fait de la prolongation de leur propre jeunesse, de leur passage plus long à l'intérieur du système éducatif, auraient une propension plus forte que leurs parents à envisager une mobilité sociale ascendante et ce, même pour ceux d'entre eux qui sortent de l'école sans formation : « *Les jeunes sans diplômes ont [...] des aspirations plus élevées, ou moins encadrées par leur milieu d'origine, que leurs homologues des années 50, et des moyens plus faibles d'accéder aux éléments minimaux de statut qui permettent une intégration normale à la société.* » [Galland, 2001, p. 182]<sup>2</sup>.

Cette nouvelle jeunesse n'existe que lorsqu'une mobilité sociale est possible : elle est la période des tâtonnements successifs, des expérimentations et des essais et elle se prolonge le temps nécessaire pour que l'individu prenne conscience des limites individuelles de cette mobilité envisagée. La jeunesse serait un âge « *plastique* » [Morin, 1962], dans le sens où l'individu n'y serait pas encore durci dans un destin particulier, dans un rôle, une trajectoire unique, un sillon. Elle serait la période, la séquence d'expérimentation de virtualités. L'école, du fait de son ancrage républicain et de son discours égalitaire, produit une représentation de la mobilité sociale et de l'égalité des chances. Néanmoins Galland rappelle que ce modèle de l'expérimentation ne concerne pas tous les jeunes mais seulement ceux qui poursuivent des études. L'autre jeunesse subirait ainsi la relégation [Galland, 2001] et la prolongation de l'adolescence serait alors subie par eux du fait de la crise économique. Les jeunes filles sans formation ou en échec seraient de leur côté parfois tentées de renoncer au rôle moderne de la femme active pour entrer rapidement dans les rôles familiaux.

Deux phénomènes nouveaux dans la société moderne : l'égalité homme/femme et la recherche d'une mobilité sociale qui passe par la mobilité socio-professionnelle.

Pour Lagrée [2001], c'est la massification scolaire des années 1950-1960 qui crée, qui invente la nouvelle jeunesse. C'est une jeunesse de masse, contrairement à la jeunesse d'autrefois qui restait une jeunesse bourgeoise très élitiste. Même si cette nouvelle jeunesse conserve des « *spécificités de classe* », elle partage néanmoins des caractéristiques générales, comme par exemple le fait d'être mise à l'écart de la société pendant une période qui est celle de la préparation à l'accès au statut adulte : « *Dans l'adolescence, la « personnalité » sociale n'est pas encore cristallisée : les rôles ne sont pas encore durcis en masques sur les visages.* » [Morin, 2008, p. 164].

Chauvel décrit combien les désillusions ont frappé toutes les générations du XX<sup>ème</sup> siècle. Pour chacune d'entre elles, il a existé un hiatus entre les aspirations et la réalité. Néanmoins, pour les générations du baby-boom, l'écart est inverse de celui qui allait frapper les générations suivantes : « *Les premières*

<sup>2</sup> Nous montrerons dans notre prochain chapitre que ce décalage générationnel en termes d'aspirations a un rapport avec le paradoxe décrit par Anderson.

*génération du baby-boom ont été socialisées à partir des valeurs de leurs parents (pauvreté, abnégation, soumission à une société où le travail reste la préoccupation principale, relation ambiguë aux loisirs), en relation avec l'histoire sociale des temps difficiles des années 1930 et de celles qui ont suivi, mais elles ont finalement vécu les Trente Glorieuses et la période de croissance rapide qui leur a offert le confort, l'aisance et des possibilités d'émancipation et d'accès aux loisirs valorisés. [...]. Le décalage pourrait être plus difficile pour les jeunes générations actuelles dont les possibilités sont de plus en plus réduites, alors que les aspirations n'ont cessé de s'élever. En apparence, ceux qui constituent la nouvelle génération bénéficient d'études plus longues et atteignent des qualifications universitaires plus élevées que leurs propres parents, mais une dévaluation intense, en termes sociaux et économiques, de leurs acquis scolaires et universitaires prétendument supérieurs pourrait provoquer un affrontement cruel avec la réalité (c'est-à-dire des « illusions perdues »). Les difficultés psychosociales de la nouvelle génération [...] pourraient être liées de façon immédiate au fossé entre ce que les jeunes croient mériter (sur la base d'une comparaison entre les études et la position sociale de leurs parents et les leurs) et ce qu'ils peuvent réellement connaître. » [Chauvel, 2006, p. 173].*

Cette désillusion, ce « refroidissement des attentes » [Duru-Bellat, 2006], se ressentiront au moment de la transition par le chômage et se cristalliseront comme nous le verrons autour du choix de métier : le ciblage professionnel. Ce moment de confrontation avec le contexte économique, avec la réalité de la concurrence est un puissant révélateur de ce phénomène d'espérance et de déception éventuelle. Pour Bouffartigues *et al.* [1989, p. 69], « Le « désenchantement » de la nouvelle génération et la résignation progressive des dominés à leur position sociale sont [...] les principaux traits des rapports des jeunes à l'emploi. On a affaire à un travail unilatéral de deuil et de révision à la baisse des aspirations générées par le nouvel état du système scolaire. »

### 1.1.5. DE LA SOCIALISATION A L'INSERTION : VERS LE RETRECISSEMENT ACTUEL DU CHAMP

Contrairement à la littérature actuelle, pour Lagrée [2001], entre l'après-guerre et le milieu des années 1950, le problème de la jeunesse est un discours sur la délinquance : « La seule manière dont on parle de la jeunesse — et l'on retrouve là les élites bien-pensantes —, c'est en termes de désocialisation [...]. Schématiquement, le problème des jeunes est donc celui de la délinquance, et c'est un problème qui est directement imputable aux bouleversements causés par la guerre. » [p. 191].

La thématique des nouvelles générations a été traitée au fil du temps d'une manière très différente et cette pluralité des centres d'intérêt, ce glissement des priorités peut révéler l'idéologie sous-jacente ou tout au moins une culture scientifique particulière.

L'adolescence avant même la jeunesse est apparue comme notion au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Il s'agissait alors pour les psychologues d'une période de crise qui démarrerait selon eux avec la puberté et l'apparition de la fonction génitale. Cette appréhension resta dominante pendant tout le XX<sup>ème</sup> siècle. Néanmoins, dans les années 1960, l'apparition d'une culture proprement juvénile et la prolongation des études vont remettre en cause ces certitudes. La jeunesse deviendra alors une nouvelle phase de la vie individuelle. Galland [2001, p. 174] note que « la jeunesse se définit aujourd'hui de plus en plus comme une phase individuelle de transition longue beaucoup plus tardive que l'adolescence physiologique et qui s'en distingue très nettement par ses caractéristiques psychosociologiques. [...] La prolongation des études et le report corrélatif de l'accès au travail sont évidemment des causes importantes du recul de l'âge moyen d'entrée dans les statuts d'adultes. »

Ensuite, pendant quinze ans, les jeunes seront décrits massivement comme les « yéyés ». Il ne s'agit pas des jeunes des classes populaires mais des jeunes issus des classes moyennes naissantes, puis des étudiants également issus des classes moyennes qui bénéficient de la massification de l'enseignement supérieur. Les classes populaires ne réapparaîtront dans les discours qu'à partir de 1975-1980, avec la fin des Trente Glorieuses et les premiers effets de la crise. On reparlera alors de délinquance juvénile (l'explosion des banlieues date de 1981) : on est entré dans une société du chômage, le plein emploi apparaît comme un horizon lointain. Un discours se développe alors sur le manque d'appétence des jeunes des classes populaires au travail [Rousselet, 1975], alors même qu'il s'agit avant tout de manque d'offres d'emploi : « Il faudra une dizaine d'années pour que [le] champ académique intègre qu'on n'est plus dans une société du plein emploi, que si les jeunes sont « sur le carreau », ce n'est pas parce qu'ils ne veulent pas aller bosser. » [Lagrée, 2001, p. 195]. Cette attention sur le rapport au travail accompagne également une critique à l'encontre du système éducatif : « Dans le courant de la deuxième moitié des années 1970, le débat sur les jeunes se déplace vers les rapports

entre les jeunes et l'école (la question de l'adéquation formation/emploi, la dénonciation des « insuffisances » du système scolaire) et les rapports entre les jeunes et le travail : le débat porte alors sur « la désacralisation du travail », « la désaffection des jeunes à l'égard de l'emploi industriel » et « l'allergie au travail ». [Mauger, 2001, p.6].

La recherche sociologique développe alors de nombreux travaux sur la socialisation<sup>3</sup> de la jeunesse en décrivant les effets destructurants des mutations économiques et de la précarité sur le processus de socialisation de la jeunesse : cette socialisation serait, selon Dubar [2005, p. 137], « de moins en moins une transmission et de plus en plus une expérimentation douloureuse. La transition vers la vie adulte devient plus longue, plus difficile, plus incertaine. La montée du chômage et la précarisation des emplois, la fragilisation des couples et des familles, le désengagement de l'État providence ont déstabilisé les formes antérieures de socialisation. Il devient de plus en plus difficile de construire des projets professionnels, de s'insérer sur le marché du travail, de quitter le foyer familial, de garder un premier emploi presque toujours précaire. » La socialisation est le processus par lequel la vie et l'activité humaine sont prises dans le réseau des interdépendances sociales. Elle assure aux individus une appartenance sociale stable en leur permettant de se situer dans les classements sociaux.

D'après les récits biographiques récoltés, des phénomènes de « désaffiliation » [Castel, 1995] sont de plus en plus fréquents dans la jeune génération et pour certains d'entre eux la précarité devient chronique avec le risque d'une paupérisation. La socialisation secondaire n'est plus totalement réalisée. Elle est définie par Berger et Luckman [1992], (cités par Rose [1998, p. 65]), comme « tout processus postérieur qui permet d'incorporer un individu déjà socialisé dans des nouveaux secteurs du monde. » La socialisation professionnelle est, quant à elle, une « période d'initiation et de conversion, d'acquisition de rôles et de modèles de comportements, de normes et de valeurs [...] ». Or, le chômage et la précarité rendent cette période instable, imparfaite, morcelée. Moins le monde du travail intervient dans la socialisation et plus le poids des autres instances de socialisation s'accroît : « L'adolescent reste sous le contrôle de grandes instances de socialisation comme la famille ou l'école, et il a besoin de ces repères pour structurer sa personnalité, au besoin en s'opposant à eux. » [Galland, 2001, p. 181]. L'allongement de la jeunesse qui a touché à peu près toutes les couches de la population n'a plus la même signification selon les classes sociales. Charvet rappelle que les situations et les trajectoires sont diversifiées et relève les risques sociaux pour certains : « Pour une fraction significative d'entre eux, cette période de jeunesse s'est traduite par des risques de marginalisation liés tout à la fois à des phénomènes de pauvreté, à des déficits de socialisation, à des pannes de transmission, à des formes d'exclusion professionnelle. » [2001, p. 97].

Parce que, pour faire face à la crise de l'emploi, les politiques publiques et les dispositifs se sont multipliés, l'attention des chercheurs s'est orientée vers le thème de l'« insertion » et du chômage, de la relation formation-emploi. Selon Lefresne d'ailleurs, ces dispositifs ont participé à la construction d'une jeunesse particulière : « En contribuant à isoler une tranche d'âge qui concentre un ensemble de difficultés et en adoptant des mesures plus ou moins ciblées, censées y remédier, [les] politiques ont fortement institutionnalisé l'état de jeunesse. » [2003, p. 109]. Le premier effet de la prolongation de la période d'insertion, c'est précisément la prolongation de la jeunesse elle-même et donc l'éloignement du seuil de l'âge adulte (sous-entendu celui de la maturité, de l'indépendance financière et de la stabilité).

Le concept d'« entrée dans la vie adulte » est utilisé pour étudier la jeunesse. Il peut être décrit à partir des conditions professionnelles, matrimoniales et résidentielles. L'insertion professionnelle dans un contexte de crise a donc un impact sur la jeunesse et ses bornes et a une influence directe sur l'accès à la vie matrimoniale, l'accès au logement indépendant et à la parentalité.

C'est à partir des années 1970 que de nouveaux dispositifs furent mis en place pour répondre à un contexte socio-économique en crise (montée du chômage, précarisation et pauvreté). Les actions en direction des jeunes ne sont plus d'ordre éducatif : elles sont maintenant orientées vers la *formation professionnelle*.

Nous proposons en effet de distinguer *éducation* et *formation*. L'éducation a pour objet soit de réaliser l'individu, soit de le socialiser. Pour Ohier [2002], les finalités de l'éducation sont avant tout d'enseigner et de libérer. L'idée grecque du pédagogue est de conduire l'enfant hors de sa famille et l'initier à la pensée.

---

<sup>3</sup> On distingue habituellement deux types de socialisation : la socialisation primaire, celle qui s'effectue au cours de l'enfance au sein de la famille ou des groupes de pairs ; la socialisation secondaire se réalise au contact d'institutions telles que l'entreprise, le parti politique, le groupement associatif ; elle suppose l'apprentissage de rôles liés directement ou indirectement à la division du travail.

Mais le débat sur la pédagogie est toujours l'objet de tensions. L'éducation est la mise en œuvre des moyens propres à assurer la formation et le développement d'un être humain. Une question est alors posée : « *L'éducation doit certes former une personne apte à fonctionner dans cette société, mais pour ce faire, doit-elle nécessairement former l'élève en vue de son ajustement aux impératifs d'une société dominée par la vie économique et les nouvelles technologies ? Si tel est le cas, l'éducation deviendrait alors instrumentale, utile à son détenteur aussi bien qu'à la société pour laquelle le diplômé acquiert la qualité douteuse de ressource en main d'œuvre.* » [p. XII].

Pour Ulmann, le mot « éducation » renvoie à « *une action exercée par un être humain sur un autre être humain — le plus souvent par un adulte sur un enfant — pour permettre à l'« éduqué » d'acquérir certains traits culturels (savoirs, ou manières d'agir tant techniques que morales) que les usages, le sentiment ou une conviction raisonnée font considérer comme souhaitables.* » [1982, p. 9]. Pour Durkheim, l'éducation est « *l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale [...]. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné.* » [1922, p. 51]. Pour Revol, « *l'éducation participe donc des mécanismes de socialisation, elle nourrit le processus par lequel des jeunes individus deviennent des êtres « sociaux » et acquièrent le sentiment d'appartenance à des groupes sociaux particuliers et à la société globale. Elle est le fait de l'école et de la famille.* » [2002, p. 453]. L'être individuel se transforme en un être social, c'est-à-dire socialisé par la génération de ses parents. C'est un passage de relais entre générations avec un objectif de construction d'une cohésion sociale et de transmission de valeurs.

En revanche, la formation dans son sens moderne (formation continue, formation initiale, stage de formation, formation professionnelle) est définie à partir de sa finalité qui consiste à répondre aux besoins non plus de la société en général mais du monde économique, de ses objectifs déterminés par rapport à un niveau de qualification donné et d'actions délimitées dans le temps. Ainsi, nous pouvons dire que la formation est l'ensemble des actions permettant d'acquérir des savoir-faire, des gestes et des techniques professionnels utiles à l'entreprise.

Depuis les années 1980 et suite au rapport Schwartz [1981] sur l'insertion des jeunes, les thématiques de l'emploi et de la formation sont devenues majoritaires.

Pour Dubar [2001], l'insertion comme problème social, tout comme la jeunesse comme nous l'avons vu plus haut, est également un produit de l'histoire. Rien de naturel à l'idée d'avoir à s'insérer, à trouver un emploi salarié à la sortie du système éducatif. En France, cette exigence est récente et ne date que des années 1970. Auparavant, pendant lesdites Trente Glorieuses, le passage entre le système éducatif et le monde économique (et plus généralement l'activité) se faisait à peu près mécaniquement, la croissance des emplois étant très forte par rapport aux sorties du système éducatif. L'adéquation formation-emploi, c'est-à-dire la correspondance entre les filières et les niveaux de formation et les niveaux de qualification dans le système d'emploi, fonctionnait. Pour l'auteur, le terme même d'insertion comme celui de transition [Rose, 1982] n'apparaissent dans les textes législatifs qu'à partir de la crise. L'insertion des jeunes est devenu un problème d'ordre social et a fait l'objet de politiques publiques à partir du moment où l'adéquation n'a plus été réalisée. Pour l'auteur, deux grandes ruptures historiques expliquent ce phénomène : le fait que le jeune ait acquis une identité nouvelle, celle d'élève, de « *jeune scolaire, distincte à la fois de celle de la famille d'origine (origine de classe, transmise) et de celle du travail effectué à l'âge adulte (identité de classe, acquise).* » [2001, p. 25]. La seconde rupture, plus récente, est la dissociation partielle entre la sortie des études et l'entrée sur le marché du travail, du fait de la concurrence. Les employeurs abandonnent peu à peu les critères de la qualification dans la gestion de la main-d'œuvre et préfèrent la notion de compétence, plus individuelle et plus subjective, déconnectée des grilles et de l'automatisme des qualifications [Tanguy, 1986].

Le Bras [1983] rappelle qu'à partir des années 1970 la jeunesse est étudiée dans le cadre d'une société en crise. Il s'agit alors d'une « *mise à l'écart des jeunes surnuméraires.* » Il est nécessaire de noter que l'apparition de l'insertion est contemporaine du déclin de l'apprentissage, de la massification scolaire, de la crise économique qui modifie la gestion des entreprises (qui privilégient la flexibilité et la « compétence »). Cela entraîne pour les nouveaux arrivants, massivement des jeunes, une « *concurrence sur les emplois devenus plus rares et plus précaires ainsi que la sélectivité accrue du marché du travail entraînant un allongement, une incertitude et une complexification de ce qu'on appelle désormais « l'insertion des jeunes »* ». [Dubar, 2001, p. 26]. Les dispositifs mis en place pour améliorer cette insertion sont également des produits de l'histoire. La recherche a étudié ces dispositifs en valorisant les analyses comparatives, par exemple entre la France et l'Allemagne à propos du système dual [Verdier, Möbus, 1997] ou avec l'Angleterre [Cunningham, 2000]. Cette dernière

étude apporte des éléments intéressants pour notre recherche et croise par certains aspects une de nos recherches antérieures portant sur les jeunes sans domicile fixe en Angleterre : les conséquences d'une décohabitation trop précoce — qui suivait néanmoins une tradition familiale non remise en cause malgré les mutations socio-économiques et politiques —, pouvaient être catastrophiques socialement : les cas des jeunes SDF parfois recueillis la nuit dans les centres d'accueil (*shelter centres*) se multiplièrent par exemple dès le début des années 1990 en Grande-Bretagne [Boléguin, 1995] : « *Si nous voulons comprendre pourquoi les jeunes britanniques partent relativement tôt de chez leurs parents, se mettent en couple et font des enfants, il faut y voir, à mon avis, le résultat d'un décalage culturel né des circonstances historiques inhabituelles des années 1960 et du début des années 1970.* » [Cunningham, 2000, p. 214]. La décohabitation pouvait s'accompagner d'une absence d'entrée dans la vie professionnelle, avec tous les risques d'exclusion sociale que ce choix peut entraîner, un risque plus ou moins fort selon le pays : « *L'une des caractéristiques principales des pays anglo-saxons est le pourcentage exceptionnellement élevé de jeunes ne vivant ni chez leurs parents, ni seul ou en couple, mais avec des amis ou des camarades : environ 12% des jeunes entre 18 et 24 ans vivent ainsi, tandis qu'en Europe continentale les proportions typiques sont plutôt de 2,5% (Allemagne) et 1,1% (France).* » [idem, p. 207-208].

La jeunesse serait une période de report des seuils (ces seuils étant la parentalité, le choix professionnel, l'arrêt des études, l'éloignement de la famille d'origine pour fonder une famille de procréation). C'est un « modèle de retard » : il y a une déconnexion partielle des seuils professionnels et familiaux. Nous ne sommes plus dans un monde de la simultanéité.

Pour Verdier [1996], la dérégulation pourrait expliquer le fait que les dispositifs de transition se sont fragilisés et que les jeunes sont contraints d'adopter des stratégies rationnelles de recherche d'emploi. Néanmoins, Dubar estime que « *l'hypothèse d'une rationalité unique partagée par tous les acteurs de l'insertion [...] ne semble [...] validée par aucune recherche empirique qui s'efforce d'analyser les processus concrets de transition entre la sortie du système d'enseignement et l'entrée dans l'emploi.* » [2001, p. 31]. L'idée du jeune « rationnel », voire « hyperrationnel » est mise en question. La raison en serait que les jeunes n'ont pas le même rapport au travail et ne développent pas les mêmes stratégies et des divergences fortes chez les jeunes apparaissent, à la fois dans le ciblage et dans la recherche plus ou moins forte d'adéquation entre spécialité et emploi : « *On peut repérer des logiques socialement construites à travers l'expérience familiale, scolaire et relationnelle.* » [idem, p. 32].

Même si de nombreux auteurs s'accordent sur le fait que la notion d'insertion est floue, un consensus est néanmoins réalisé sur le fait que la stabilisation sur le marché du travail en constitue l'étape principale et conditionne l'ensemble de la vie sociale [Vincens, 1997]. Il est maintenant établi que la fin de l'insertion peut, pour certaines populations juvéniles, ne pas correspondre à un contrat à durée indéterminée ni à une stabilité professionnelle : « *Le processus d'insertion peut [...] se terminer par l'obtention dans le système d'emploi d'une position marginale, durablement précaire.* » [Vernières, 1993, p. 97].

Lefresne parle sur ce point de « *l'introuvable fin de l'insertion* » [2003, p. 67]. Quelles sont en effet les bornes de l'insertion ? D'un côté des séquences combinées de formation et d'emploi et de l'autre plusieurs formes d'emploi (avec parfois de la formation continue et des retours en formation initiale). Le contrat de travail peut être en effet un état « non absorbant ». Vernières retient quant à lui [1997] la notion d' « *accès à une position stabilisée dans le système d'emploi* ». Il n'existe pas non plus un parcours unique d'entrée dans la vie active et les parcours se sont même complexifiés. Le nombre de situations mixtes (études, chômage, emploi) s'est accru depuis les années 1990<sup>4</sup>. D'un point de vue économique, la sélectivité accrue des employeurs sur le marché du travail a entraîné un durcissement des conditions d'accès pur et simple à l'emploi, à l'autonomie financière. La période de jeunesse s'est alors transformée pour certains en transition longue frappée par l'incertitude et la pauvreté : « *La prolongation de la jeunesse, pour une partie des jeunes, ceux qui sortent de l'école sans diplôme, est moins une phase d'expérimentations qu'une phase de relégation, d'indétermination et parfois d'exclusion durable* » [Galland, 1999, p. 106]. C'est, pour reprendre l'expression de Dubet [1987], la « *galère des jeunes* ».

Les changements liés aux contrats de travail, à leur durée courte ont été en partie créés par les politiques publiques de traitement du chômage : les dispositifs ont en effet multiplié les contrats aidés et d'alternance dont la durée est systématiquement limitée dans le temps et ces contrats sont pour une partie

<sup>4</sup> Nos résultats donneront de nombreux exemples et des illustrations détaillées de ce phénomène pour La Réunion.

des jeunes la première étape obligée dans l'accès à l'activité salariée : « *Les dispositifs publics constituent désormais, pour les jeunes, un moyen courant d'accès à l'emploi et ceci dès les premières années de la vie active.* » [Rose, 1998, p. 111]. Pour l'auteur, ces dispositifs ont renforcé la mise en concurrence des générations entre elles, une remarque qui s'inscrit, comme nous le verrons dans le prochain chapitre, dans le cadre des théories de la compétition pour l'emploi et de la segmentation des marchés du travail : « *La sélectivité globale des dispositifs spécialisés dans la jeunesse participe au mouvement de catégorisation de la population active en provoquant une substitution entre les âges. En ce sens, ils contribuent plutôt à maintenir les segmentations du système d'emploi et à reproduire les inégalités qu'à modifier les règles même de fonctionnement du système d'emploi.* » [idem, p. 126].

De nombreux nouveaux dispositifs ont été décidés pour tenter d'améliorer l'accès à l'emploi des jeunes. Or, les contrats atypiques, les dispositifs parallèles au contrat CDI à temps plein ont eu un effet pervers : ils ont à la fois produit de la précarité à long terme et fragilisé les salariés en poste. En effet, il est nécessaire de garder à l'esprit « *l'expansion forte mais encore limitée des emplois précaires telle qu'elle a été constatée durant les années 1990 et qui accompagne le chômage. Ces processus [...] se traduisent par un clivage accru entre les trajectoires des « insiders » et des « outsiders », clivage qui est plutôt entériné voire solidifié par nombre de politiques publiques de l'emploi. Celles-ci redoublent fréquemment les segmentations qu'elles sont censées combattre, en créant un « second circuit » d'emplois subventionnés de courte durée et de mauvaise qualité, sans arriver à peser sur les structurations du marché du travail.* » [Gazier, 1999, p. 6]. Ce sont surtout les jeunes à qui l'on propose ces emplois aidés (contrats jeunes, contrats d'alternance, CAE DOM pour La Réunion par exemple). Aux contrats aidés nous ajoutons la multiplication des stages, des évaluations non rémunérées dans l'entreprise (par exemple la prestation ANPE dite évaluation en milieu de travail, EMT qui peut durer 10 jours). Ces politiques publiques facilitent également les effets de substitution et d'accélération de la rotation de main-d'œuvre, notamment sur un marché restreint comme à La Réunion.

Les dispositifs d'insertion professionnelle qui ont été mis en place par l'État depuis les années 1970 ont transformé le processus d'insertion des jeunes : l'instabilité qui a été créée a eu un impact sur les trajectoires et les parcours professionnels. Le *turn-over* [rotation de main-d'œuvre] a été favorisé. Les politiques publiques ont « *bouleversé les frontières entre formation et emploi (notamment avec les dispositifs d'alternance) et [ont créé] des réversibilités dans le passage d'une situation à l'autre.* » [Lefresne, 2003, p. 86]. Les jeunes ont ainsi été « pris pour cibles » en devenant des publics spécifiques ciblés par les politiques publiques<sup>5</sup>. Les dispositifs répondent à la fois à un diagnostic de manque d'acquis scolaires (formation insuffisante ou inadéquate) et à un coût de travail excessif (la réponse consistera alors en une baisse des charges patronales, des primes à l'embauche, des mesures de défiscalisation).

Nicole-Drancourt souligne le fait que la hausse du chômage a focalisé l'attention des politiques publiques et de la recherche sur « l'entrée dans la vie active » voire même sur la simple primo-insertion. Il ne sera alors plus question d'étudier la globalité de l'insertion juvénile dans le sens d'une intégration sociale au collectif mais simplement la première insertion professionnelle : « *Ce thème devient alors un des champs de recherches les plus fréquentés des années 80.* » [1995, p. 20].

Galland rappelle que « *la période d'indétermination propre à l'adolescence dépasse aujourd'hui le temps scolaire ; elle s'étend à la phase d'insertion professionnelle, plus longue et plus incertaine qu'autrefois.* » [1999, p. 51]. La borne finale de la jeunesse étant la fin de la période d'insertion, les mutations socio-économiques qui en ont rendu la réalisation problématique ont du même coup déconstruit la notion même de jeunesse qui serait selon l'auteur une période « *moratoire durant laquelle s'ajustent, par approximations successives, ambitions sociales et positions professionnelles.* » Le tâtonnement est également présent pour l'union matrimoniale et la fondation d'une famille, deux autres critères utilisés dans la définition de la jeunesse. La période de « décohabitation » est différente selon l'âge et le sexe. Depuis trente ans, d'après les données des différentes enquêtes emploi<sup>6</sup>, l'âge d'entrée au travail a été fortement retardé et l'on assiste à un report considérable d'entrée dans la vie active pour les jeunes, comme le montre le tableau suivant.

<sup>5</sup> En guise d'illustration, nous donnons dans l'Annexe n°12 une description des dispositifs actuels liés à l'emploi ciblant précisément (ou en partie) les jeunes pour La Réunion.

<sup>6</sup> Ces données ne prennent malheureusement pas en compte les départements d'Outre-Mer.

Tableau n°1 : – Évolution de la répartition des jeunes entre 1975 et 1998

	En %					
	1975	1980	1985	1990	1994	1998
<b>% d'étudiants<sup>1</sup></b>						
15-29 ans	29,6	33,0	35,3	41,0	44,6	46,4
15-19 ans	70,9	76,3	81,8	87,4	91,9	90,9
20-24 ans	15,8	17,6	20,7	32,7	43,0	45,6
25-29 ans	2,4	3,1	2,6	3,5	4,4	6,1
<b>Taux d'activité<sup>2</sup></b>						
15-29 ans	60,7	59,2	57,2	53,0	50,0	48,4
15-19 ans	27,1	22,1	16,2	11,4	6,7	7,7
20-24 ans	74,6	74,0	71,8	61,3	51,9	49,6
25-29 ans	80,1	83,0	84,3	85,8	86,2	84,7
<b>% en emploi</b>						
15-29 ans	57,2	52,8	46,6	45,0	39,7	38,9
15-19 ans	23,8	16,7	10,7	9,2	4,9	5,9
20-24 ans	69,9	63,0	54,8	49,5	37,5	36,9
25-29 ans	77,4	78,1	74,8	75,9	72,3	71,1
<b>% au chômage</b>						
15-29 ans	3,5	6,4	10,6	8,0	10,3	9,5
15-19 ans	3,3	5,4	5,5	2,2	1,8	1,9
20-24 ans	4,7	9,0	17,0	11,8	14,4	12,7
25-29 ans	2,7	4,9	9,5	9,9	13,9	13,7
<b>Taux de chômage<sup>3</sup></b>						
15-29 ans	5,8	10,9	18,6	15,0	20,7	19,6
15-19 ans	12,1	24,5	34,0	19,0	26,2	24,4
20-24 ans	6,3	12,2	23,7	19,2	27,7	25,6
25-29 ans	3,3	5,9	11,2	11,6	16,1	16,1

1. Certains étudiants ont aussi un emploi.
2. En emploi ou au chômage, au sens du BIT.
3. Nombre de chômeurs rapporté au nombre d'actifs.

Source : Enquête Emploi, repris par Galland [1999, p. 55].

Ainsi, en 1975, près d'un quart des jeunes de moins de 20 ans travaillaient (23,4%) ; en 1998, ils ne sont plus que 5%. La cause première en est l'explosion scolaire à partir des années 1950. « *La croissance des effectifs scolarisés est de trois à quatre fois plus rapide que la croissance des effectifs de la classe d'âge correspondantes.* » [Galland, 1999, p. 55]. C'est à la fois une volonté politique et un intérêt très fort des familles : « *L'école a indéniablement réussi à imposer la croyance en la nécessité vitale du titre scolaire dans une trajectoire d'ascension sociale au moment même où la rentabilité professionnelle de la scolarité se met à décroître.* » [idem, p. 56].

Le groupe jeune, la cohorte d'âges sont remplacés par une partie seulement des jeunes : ceux qui sont sortis du système éducatif et qui recherchent un emploi, en résumé les actifs inoccupés ou instables. Ces dispositifs ont également eu un impact considérable sur la vision portée sur les jeunes qui apparaissent comme des « publics » particuliers, des sous-populations se confondant avec le type de contrat dont ils bénéficient (on parlera alors des « TUC », des « Emplois-Jeunes », des stagiaires, etc.) : « *L'inflation des dispositifs a sans nul doute favorisé le découpage de la population jeune en catégories de plus en plus spécifiques.* » [Charvet, 2001, p. 102]. Cette « *institutionnalisation de la jeunesse* » a transformé ce groupe social en une catégorie statistique et administrative.

Ce glissement du sociologique à l'administratif est le symptôme d'une modification dans la manière dont les jeunes sont appréhendés. Devenus un groupe rencontrant un problème d'insertion professionnelle, il a été encadré par des dispositifs particuliers, spécifiques dont l'ambition est avant tout de gérer les périodes de chômage. Ce changement d'angle d'approche a également modifié la manière dont la recherche s'empare dorénavant du fait juvénile, ce qu'une approche historique de la construction des spécialités autour du thème nous montrera d'une manière plus poussée.

## 1.2. SCIENCES SOCIALES ET JEUNESSE

### 1.2.1. LA JEUNESSE EN SOCIOLOGIE ET DANS LES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

En France, de nos jours, les jeunes comme objet de recherche restent éclatés dans diverses disciplines selon l'angle d'approche choisi pour décrire les phénomènes : psychologie, sociologie, économie, sciences de l'éducation, histoire : « *L'observation du champ de la sociologie de la jeunesse dans la France contemporaine révèle rapidement un défaut d'ancrage institutionnel. Par comparaison avec la tradition académique anglo-saxonne, américaine en particulier, cette spécialisation est tout d'abord peu enseignée dans les universités françaises, et il n'existe*



*pas de laboratoires, d'observatoires, d'associations savantes ou d'organismes de recherches s'y consacrant à titre principal.* » [Cicchelli *et al.*, 2004, p. 9]. Les sciences sociales ne sont pas les seules disciplines à s'occuper de l'objet « école ». Comme le souligne Van Zanten [2000], la sociologie de l'éducation et les sciences de l'éducation « *se taillent la part du lion* » dans les recherches. D'un point de vue épistémologique, il est intéressant de montrer comment les problématiques, les thèmes et les méthodes se sont transformés avec le temps, et combien les notions ont évolué, avec parfois des glissements sémantiques.

En dehors de Galland [1999] et de Mauger [1994], peu d'ouvrages et peu de synthèses de la littérature scientifique portant exclusivement sur la question juvénile existent en tant qu'objet critique. La plupart des ouvrages portent sur des politiques à mettre en œuvre, qui ne questionnent que très rarement les causes des difficultés rencontrées par les jeunes générations. La plupart des travaux de recherche sur la jeunesse cherchent avant tout à délimiter et à définir ce groupe social en tant que notion et concluent la majeure partie du temps sur le flou et la difficulté à s'accorder sur une définition stable et reconnue par tous. Ceci ne signifie pas que les sociologues français se sont détournés de cette population ; ils ont au contraire multiplié les angles d'approche : « *À défaut de soutenir efficacement la constitution définitive d'un champ de recherche et d'une communauté académique, le débat social sur la jeunesse forme un réservoir extraordinaire de thèmes, de pistes et de perspectives pour les travaux savants. Et plusieurs organismes et institutions rattachés à des administrations publiques produisent ou commandent des expertises pour mieux connaître la condition juvénile et asseoir des politiques d'intervention auprès de ce public.* » [Cicchelli *et al.*, 2004, p. 9]. En ce sens, la question jeune est massivement institutionnelle et renvoie le plus souvent à une réflexion sur les politiques publiques (scolarisation, traitement du chômage, délinquance, pratiques de consommation, toxicomanie, langage) et les mesures (pédagogie, resocialisation, contrats aidés, contrats d'alternance, professionnalisation, aides à l'embauche).

Deux rapports centraux portent sur les jeunes en tant que jeunes adultes à insérer socio-économiquement et s'inscrivent dans une démarche politique et administrative [Commissariat Général du Plan, 2001 dit « rapport Charvet » ; Commission Nationale pour l'Autonomie des Jeunes, 2002]. Proglgio *et al.* [2006] a par ailleurs produit un rapport au gouvernement portant sur les jeunes sortis du système éducatif supérieur.

Les analyses sociologiques sur la jeunesse remontent aux textes sur l'éducation de Durkheim [1922]. Pour l'auteur, l'éducation a un rôle social. Il considère l'enfant comme étant avant tout égoïste et asocial et il est nécessaire de le transformer (c'est le rôle de l'éducation morale). L'éducation est ainsi appréhendée comme un outil de socialisation, une intégration au collectif. Le jeune devra se soumettre et intérioriser la contrainte sociale. Cette approche sera approfondie par Debesse [1948, 1956] dans une démarche psychopédagogique qui cherchera à comprendre les ressorts du comportement juvénile, ses tendances, ses émotions, ses crises, une approche qui avait entre autres pour but de rompre avec l'autoritarisme pédagogique et le didactisme. L'auteur a mis en valeur la psychologie génétique (c'est-à-dire prendre en compte les différentes étapes d'apprentissage) et la psychologie scolaire et fonctionnelle.

L'école prend un rôle considérable à côté de la famille. Les comparaisons se font entre les jeunes des classes moyennes et ceux issus des classes populaires. Il y aurait ainsi un conflit culturel chez les jeunes des classes populaires entre la socialisation familiale et la socialisation scolaire qui seraient deux processus contradictoires.

C'est aux États-Unis, dans les années 1920, grâce aux études menées par des doctorants de l'Université de Chicago, que les jeunes ont été étudiés pour la première fois à partir de démarches scientifiques en sociologie. La sociologie américaine va développer une théorie de la socialisation différenciée selon les groupes sociaux d'ajustement progressif et contradictoire aux normes et aux rôles sociaux. L'adolescence et la jeunesse ne sont plus définies par leurs qualités mais par le regard de l'adulte sur eux : il s'agira alors d'étudier les liens conflictuels entre jeunes et adultes à propos, entre autres, des aspirations. Mead [1928], par exemple, travaillera sur la personnalité sociale de l'adolescent dans différents groupes. Comme le rappellent Cicchelli-Pugeault *et al.* [2003], les questionnements portaient alors sur les activités illicites de bandes de jeunes, sur le crime organisé, sur les affrontements entre jeunes Noirs et jeunes Blancs. Les enquêtes étaient alors financées grâce à des dons philanthropiques. La délinquance a ainsi été le premier axe de recherche en sociologie dans les études sur les jeunes, et les sociologues américains ont dominé la recherche sur la jeunesse jusqu'à la fin des années 1940 puis ont été supplantés par les historiens

qui ont réfléchi, comme on l'a vu plus haut, à l'évolution de la place des jeunes dans les sociétés historiques [Ariès, 1973 ; Kett, 1977 ; Neubauer, 1992 ; Gillis, 1974].

Alors que pour la majorité des chercheurs l'adolescence et la jeunesse sont des produits de la modernité, d'autres mettent en question cette conclusion : « *Des auteurs ont souligné que la variabilité historique des formes et des significations des jeunesses ne devait pas être saisie que par défaut, en niant l'existence de ces dernières dans les sociétés traditionnelles.* » [Cicchelli et al., 2004, p. 13]. Davies [1975] estime quant à lui que ces deux phases de la vie préexistaient à l'époque moderne. Les historiens analyseront ainsi les sociétés entre les époques et à travers ces groupes sociaux l'évolution de la société (de la tradition et de la reproduction à la modernité et à la promotion individuelle). Parsons [1955] développera quant à lui une sociologie des âges et des sexes. Selon cet auteur, quatre phénomènes expliquent l'indétermination de la jeunesse : l'allongement des études, l'isolement et la diminution de la famille nucléaire, une liberté plus grande et des attentes (des espérances) contradictoires, c'est-à-dire une désorientation.

En France, les sciences sociales portant sur la jeunesse se sont fortement développées dans les années 1960. Deux courants principaux se sont développés : une orientation psychologique ou psychosociale d'un côté, une orientation culturaliste ou fonctionnaliste influencée par la sociologie américaine de l'autre. Pour Debesse, il y aurait bien entre l'enfance et l'âge adulte une « *crise d'originalité juvénile* » mais distincte selon les adolescents. Pour les culturalistes, les jeunes constitueraient un groupe particulier, un sujet collectif avec une culture particulière. Revol souligne que l'hypothèse de départ est qu'une personnalité de base s'élabore durant l'enfance, une personnalité qui est l'expression de la culture d'appartenance, y compris dans le rapport au travail et à l'autorité : « *Pour disposer d'une culture spécifique, un groupe social doit posséder des traits communs à ses membres distinctifs de ceux d'autres groupes ; ces traits doivent être suffisamment imbriqués pour faire système et, enfin, ils doivent se transmettre de génération en génération sans être modifiés. Chaque individu est forgé et façonné par les institutions et le modèle culturel de son groupe à travers les règles et les pratiques de celui-ci. Ainsi sont unifiés et rendus compatibles et compréhensibles les comportements de ses membres.* » [2002, p. 93]. Boudon reproche à l'école culturaliste leur déterminisme culturel, leur analyse des comportements comme étant le produit d'un conditionnement.

En opposition au culturalisme, certains sociologues ont nié ce « *leurre idéologique* » et ont cherché à définir des âges de la vie et à élaborer une sociologie des générations. Contrairement à la société traditionnelle où la transmission s'effectuait de père en fils, le retrait du père n'est plus nécessaire dans le monde moderne pour que le fils obtienne une position, et l'héritage n'est plus le vecteur principal d'accès à l'âge adulte.

Nous l'avons souligné, depuis trente ans, les études sur la jeunesse se sont le plus souvent focalisées sur la question de l'emploi sous l'influence des institutions mises en place dans les années 1970. Une revue synthétique de la production scientifique sur ce thème est délicate à mener tant est immense ce champ de recherche. Il est possible de noter la structuration institutionnelle des recherches et le poids de la demande sociale dans la production scientifique du fait de la crise et des mutations économiques. La majorité des travaux ont été réalisés ou financés par des organismes publics : ministère de l'Emploi, CEREQ (créé en 1970), INSEE, Centre d'Étude de l'Emploi (créé en 1971), ministère de l'Éducation nationale. Les premiers bilans Emploi-Formation ont été effectués à partir de 1973 à partir de statistiques de l'INSEE, du ministère de l'Éducation nationale et du CEREQ. Dès 1976, ce dernier a mis en place l'Observatoire nationale des entrées dans la vie active et a réalisé des enquêtes d'insertion puis de cheminement à partir de 1980. Après Balasz et Faguer [1977], Tanguy [1986] a proposé un état de la recherche sur la relation formation-emploi, un angle de recherche de plus en plus privilégié qui sous-entend une explication du chômage des jeunes par une désadaptation entre leurs profils et les besoins réels du marché.

L'explosion scolaire et le développement du chômage ont entraîné sur le marché de l'emploi une aggravation de la situation des jeunes : les entreprises ont renforcé leurs critères de sélection et de tri.

L'approche culturaliste a reculé (qui expliquait en partie la situation des jeunes par une réticence au travail et par une culture du loisir), au profit d'approches plus socio-économiques. Cette évolution va entraîner une modification des interprétations et des représentations des difficultés juvéniles. Le développement de la formation professionnelle continue (les lois de 1971) et les dispositifs d'insertion des jeunes depuis les Pactes pour l'emploi en 1977 vont également orienter les recherches. Il s'agira alors souvent

d'évaluer des dispositifs existants. Parallèlement, le recueil et le traitement des données vont s'améliorer à la fois quantitativement et qualitativement (grâce à la multiplication des enquêtes et à l'informatisation).

L'apport de ces recherches est multiple et riche : elles mettent à jour le fait que l'insertion est multidimensionnelle. Cette dernière n'est plus considérée comme une simple phase brève entre la formation et l'emploi, comme un temps court d'incertitude avant une stabilité professionnelle durable ; elle apparaît de plus en plus comme une alternance de périodes de chômage, d'emplois précaires, de sessions de formation et de retour au chômage. Les jeunes apparaissent alors comme un groupe, une sous-population qui risque l'exclusion, la relégation sociale et le chômage chronique (surtout chez les moins formés) : « *S'il convient de familiariser certains jeunes à des modes de travail qu'ils mettront durablement en œuvre dans des emplois, il convient aussi d'en habituer d'autres à la précarité, voire à leur mise en « réserve » car cela constituera leur destinée probable.* » [Rose, 1998, p. 67]. Il existe également une prise de conscience du fait que la jeunesse n'est pas une mais plurielle et que l'insertion n'est pas similaire chez tous les individus. La vitesse et la qualité de l'insertion dépendront des caractéristiques des jeunes, à la fois bien entendu leur bagage scolaire mais également leur lieu de socialisation et d'habitation : « *Le poids de l'origine sociale sur les trajectoires, les types et l'importance des capitaux détenus ou encore la nature des réseaux sociaux mobilisables constituent autant de points de clivage entre les jeunes.* » [Bouffartigues *et al.*, 1989, p. 66].

La plupart des travaux des années 1970 et 1980 chercheront à identifier les causes du chômage et de la précarisation professionnelle chez les jeunes. L'accent est mis sur les mutations de l'emploi et des politiques de recrutement des entreprises. C'est une mutation profonde de la relation formation-emploi qui est décrite peu à peu et la notion de « *transition* » s'impose<sup>7</sup> pour rendre compte, mieux que ne le faisait le terme « *d'insertion* », des changements dans l'accès à la vie professionnelle chez les jeunes. Pour cet auteur, la situation des chômeurs adultes en réinsertion ayant déjà travaillé et celle des jeunes primo-entrants se ressemblent dans le sens où ils sont dans les deux cas dans une période de « *transition professionnelle* ». Les facteurs différenciateurs (âge, sexe, lieu d'habitation, bassin d'emploi, scolarisation et formation initiale, appartenance ethnique, réseaux de sociabilités, ancienneté sur le marché du travail), sont des éléments à prendre en compte pour comprendre les trajectoires professionnelles.

Dès la fin des années 1980, les recherches vont moins porter sur la thématique de l'adéquation formation-emploi. Bouffartigues *et al.* [1989, p. 67] estiment d'ailleurs que le champ de recherche sur les jeunes s'est récemment restreint : « *L'emploi n'étant qu'une dimension du travail, l'étude des conditions d'accès aux emplois n'épuise pas la question des rapports au travail. Or, on est frappé par le très faible nombre de travaux sur les jeunes dans l'entreprise ou sur les représentations du travail.* » Pour l'auteur, les travaux sur l'insertion ont un faible ancrage théorique. Seul Vincens, selon l'auteur, aurait développé une réflexion originale dans le cadre néo-classique en utilisant la théorie de la recherche d'emploi (*job search*) et de celle du capital humain<sup>8</sup>. « *Ces courants de recherche ont connu une audience assez limitée dans le domaine considéré ; l'analyse en termes de stratégies individuelles sur des marchés se heurtant à la réalité du poids des politiques sectorielles et d'entreprises.* » [*idem*, p. 68]. Les marchés du travail apparaissent cloisonnés en cette période de crise. Les travaux se rapprochent ainsi des théories de la segmentation des marchés du travail, qui se sont développées dans les années 1970 en économie et qui proposent comme nous le verrons dans notre prochain chapitre une vision critique (marchés interne et externe) de la vision traditionnelle.

Pour ce qui concerne l'apport de la sociologie de l'éducation, malgré l'impact d'une théorie concurrente basée sur l'« *acteur* » stratégique, il est à noter l'omniprésence du courant de la « *reproduction* », d'abord théorie de la sociologie de l'éducation qui s'est élargie à la sociologie de la jeunesse : « *Le concept d'habitus de classe fait [...] le pont entre les positions sociales — incluant les positions professionnelles — et les dispositions des agents. La principale critique que l'on peut adresser à ce schéma est qu'il tend à réduire ces rapports à des relations d'adaptation univoque des modes de vie à l'évolution du marché du travail et, plus*

<sup>7</sup> Rose définit la transition professionnelle comme étant le « *moment où se poursuit le processus de socialisation professionnelle dans sa triple dimension de mise au travail dans une entreprise particulière, d'inscription dans le salariat et l'activité en général et d'entrée en société. La transition peut alors être considérée comme une socialisation secondaire, au sens de Berger et Luckman, puisqu'elle prépare l'intégration dans des situations particulières d'emploi, et comme une socialisation professionnelle, puisqu'elle se définit par rapport à un devenir professionnel possible.* » [1998, p. 218].

<sup>8</sup> Nous développerons ces deux théories dans notre prochain chapitre.

*largement, en privilégiant la dimension de reproduction des structures sociales, à occulter les processus de transformation sociale.* » [Bouffartigues et al., 1989, p. 68]. Cette vision montre un individu soumis en totalité aux structures sociales sans espoir d'autonomie personnelle ni de stratégie de mise en question des prédispositions, des structures intériorisées. Selon les auteurs pourtant, « *du côté de la psychologie, le rôle actif des individus, au travers de la dynamique de leur activité, est mis en exergue par des penseurs tels Piaget [1972] ou Wallon [1982]. La dimension active de la socialisation peut être également éclairée par le recours à la pensée de Parsons – la singularité d'une action est productrice de différences – ou par une conception des rapports sociaux plus dialectique que celle de P. Bourdieu – le « champ des possibles » ne se réduit alors pas au « champ des probables »* ». [idem, p. 69].

Les années 1960 et l'émergence des mouvements étudiants ont alimenté la recherche sur les mutations scolaires. Avec la démocratisation scolaire et la massification qui en découle se sont développées les sciences de l'éducation du point de vue académique. La sociologie de la jeunesse s'est alors de plus en plus confondue avec une sociologie de l'école puisque la grande majorité, voire même toute la jeunesse, est scolarisée. On s'aperçoit alors que les inégalités sociales de départ affectent les chances de réussite des étudiants par exemple [Bourdieu, Passeron, 1964] : « *Dès les années 60, la forte visibilité sociale des jeunes classes populaires commence à être concurrencée par celle des jeunes classes moyennes fréquentant le système scolaire, voire l'université. Une différenciation interne croissante caractérise la jeunesse : l'étudiant, le lycéen et l'apprenti s'opposent désormais à celui qui n'a reçu aucune formation.* » [Cicchelli et al., 2004, p. 19]. Sur fond de mutations sociales et économiques, on assiste à l'émergence d'une nouvelle manière d'appréhender la jeunesse, qui relie réussite scolaire et insertion professionnelle (garante de l'insertion sociale et de l'intégration des nouvelles générations). La focalisation se fait sur l'accès à l'école, sur les inégalités scolaires et la réussite scolaire. La massification scolaire a massifié la jeunesse dans le sens où les classes sociales qui ne connaissaient pas cette phase de la vie ont soudain eu une jeunesse plus longue du fait de l'allongement de la scolarité. Les études sur la jeunesse ont donc vu apparaître de nouveaux « jeunes » et avec eux l'impact des classes sociales. Les problématiques liées à l'orientation scolaire puis professionnelle se sont amplifiées, puis plus récemment celles portant sur le chômage, le déclassement, l'exclusion et la pauvreté.

Les sciences de l'éducation, quant à elles, ont fait de l'éducation l'objet transversal de recherche de cette discipline : « *La pluridisciplinarité interne constitue la clef de voûte de l'unité et de l'autonomie des sciences de l'éducation. [...] L'explication d'un fait d'éducation n'est jamais simple ; elle est très souvent incomplète, donc en partie inexacte. L'explication pluridisciplinaire est donc essentielle en ce domaine étant donné la complexité des phénomènes à analyser, à expliquer.* » [Mialaret, 2002, p. 97-98]. Pour les sciences de l'éducation qui se concentraient alors sur les phénomènes qui se déroulaient à l'intérieur de la classe (pédagogie, réussite, redoublement, didactique, évaluation, massification scolaire), les années 1960 à 1980 ont entraîné un décentrage : elles ont été également amenées à interroger les phénomènes de socialisation juvénile et d'insertion socio-professionnelle. Pour reprendre les mots de Charlot [1995, p. 179] : « *Les sciences de l'éducation ne se confondent pas avec l'école et l'enfance, encore moins avec la pédagogie. Un large pan des sciences de l'éducation n'a rien à faire avec les IUFM.* » Les sciences de l'éducation se positionnent comme étant foncièrement interdisciplinaires dans la mesure où l'éducation est étudiée par différentes spécialités et que les effets de l'investissement en formation se font sentir dans le processus de socialisation et d'intégration socio-économique, entre autres. Nous avons également montré que l'éducation exerçait un impact sur les liens intergénérationnels et sur la gestion du changement sociétal et technologique : « *L'approche pluridisciplinaire, qui par essence caractérise la recherche en Sciences de l'Éducation, constitue un atout majeur dans l'étude des conditions d'enseignement et d'apprentissage, d'éducation, de formation, d'insertion sociale et professionnelle.* » [Latchoumanin, 2004(a), p. 13].

Cet intérêt pour l'insertion et la socialisation n'entre pas en contradiction avec la notion même d'éducation. La définition classique de l'éducation insiste en effet sur le fait qu'elle n'a pas uniquement pour but l'instruction (c'est-à-dire le développement intellectuel) : elle doit former le physique, inculquer la morale et participer à l'adaptation sociale. S'opposent l'éducation générale et les « spécialisations ». Autrefois, l'« éducation professionnelle » se résumait pour les jeunes à l'« apprentissage », la connaissance d'un métier, d'une technique, très souvent sur le tas. L'éducation s'adressait plutôt aux jeunes générations et la formation, qui elle s'est véritablement développée à grande échelle au début des années 1970, était destinée aux adultes. Berbaum rappelle que l'éducation « *s'adresse à des jeunes, qui se propose un développement du savoir-être, qui reste très informelle quant à son organisation et son déroulement. Si l'on veut parler d'actions*

*auprès d'adultes on utilisera davantage le terme « formation », entendant par là généralement une action portant sur l'acquisition de savoirs et de savoir-faire plus que de savoir-être, qui est très formelle quant à son organisation* » [1982, p. 14]. Actuellement, il arrive que les frontières soient brouillées entre éducation et formation, entre formation initiale et formation continue, formation professionnelle initiale et formation professionnelle continue. L'insertion des jeunes sortants du système éducatif n'apparaît relativement que tardivement comme thématique majeure en sciences de l'éducation, mais la démocratisation scolaire et la hausse exponentielle des effectifs, la crise de l'emploi ont élargi les centres d'intérêt et modifié les priorités.

En sciences de l'éducation, l'on trouve d'un côté les recherches portant sur le système éducatif comme champ à analyser où se créent des offres de formation, des contenus, des savoirs, où des agents évaluent et transmettent, où des élèves apprennent et produisent ; de l'autre, l'école est confrontée à la fois à la demande sociale (parents, puissance publique et monde économique) et la recherche est liée à ces demandes. Elle doit étudier l'impact des inégalités sociales, réfléchir à son action en termes d'efficacité et d'efficacités et évaluer sa production. Ruano-Borbalan rappelle qu'il existe deux pôles de recherche en éducation : « *l'un, lié à la psychologie ou à la didactique, sert directement les processus d'enseignement ou de pilotage pédagogique. L'autre, lié à la sociologie ou à l'économie, étant nettement rattaché à la demande politico-administrative centrale.* » [2003, p. 22]. Notre problématique, qui est liée en grande partie au moment de l'insertion et plus particulièrement de la transition par le chômage, se positionnera dans le second de ces deux pôles.

### 1.2.2. DE L'ECOLE A L'ENTREPRISE : L'APPORT DE L'ECONOMIE DE L'EDUCATION

Reuchlin, dès les années 1970, rappelait que l'investissement dans le système éducatif n'avait pas pour seul objectif l'éducation générale et la socialisation : « *Il n'a jamais été question d'assigner pour seule fonction à l'école, pour seul but à l'éducation, la préparation à l'entrée dans la vie active.* » [1971, p. 18]. Les organismes qui vont financer les recherches sur l'emploi et l'insertion vont impulser le développement de ces problématiques qui vont devenir centrales à partir des années 1990 [Nicole-Drancourt, Roulleau-Berger, 1995].

À l'intérieur des sciences de l'éducation, qui existent depuis 1967 comme filière d'enseignement, l'économie de l'éducation est apparue dès les années 1960 — et surtout 1970 — en Europe du fait de la crise et des restrictions budgétaires que les pouvoirs publics devaient s'imposer. Cette sous-spécialité a d'abord eu pour objet l'évaluation du système éducatif avec des outils économiques dans l'objectif d'améliorer la rationalité économique et l'efficacité du système dans son ensemble. L'investissement dans l'éducation représente en effet une part importante du budget de l'État (7,5% aujourd'hui) : « *La dépense, notamment la dépense publique, est un enjeu des politiques scolaires qu'il faut expliciter. Se pose en effet un problème d'allocation des ressources, qui relève de la compétence des économistes. [...] Il est évident que, comme objet économique, l'éducation demeure un objet à part.* » [Gurgand, 2005, p. 105]. Plus récemment, l'économie de l'éducation s'est développée et a réfléchi aux phénomènes extérieurs à l'école proprement dite : le marché de l'emploi, l'entreprise et les transitions professionnelles par le chômage ou la formation professionnelle continue, l'adéquation formation-emploi, le déclassement et la professionnalisation. L'éducation et le passage par le système éducatif ont été étudiés comme des processus d'accumulation d'un capital particulier, le « capital humain » et cet investissement en formation devait être rentable en termes de hausse de salaires une fois l'individu inséré. Plus tard, les grilles explicatives ont décrit comment l'investissement pouvait améliorer les signaux et la position des individus dans la queue pour l'emploi, dans un contexte de rareté des opportunités et de forte concurrence. Il s'agissait alors de réfléchir à l'efficacité externe de l'éducation une fois le jeune sorti du système éducatif (qualité de l'insertion, lutte contre le chômage, phénomène de déclassement et mobilité professionnelle, entre autres). Le champ de la recherche de l'économie de l'éducation s'est ainsi fortement élargi : au départ, il était question de réfléchir aux conditions d'efficacité du système éducatif, plus tard, avec la démocratisation scolaire, les recherches ont porté sur les conditions de réussite aux examens, sur l'intégration des nouveaux groupes sociaux. Enfin, dans un contexte de crise économique chronique, les chercheurs ont étudié l'insertion des jeunes après leur sortie du système éducatif.

### 1.2.3. LA JEUNESSE COMME VARIABLE EXPLICATIVE

« La construction d'une catégorie jeune « générique », fondée exclusivement sur l'âge, contribue à accréditer l'idée selon laquelle les problèmes des jeunes sont liés aux caractéristiques de cet âge, à considérer leurs problèmes comme des effets d'âge. » [Charvet, 2001, p. 143]. Ce sont des représentations sociales de ce type qui naturalisent la jeunesse qui devient une cause de chômage et un problème, un risque. Les jeunes apparaissent tantôt comme une ressource sur laquelle il serait bon d'investir, une richesse à utiliser, tantôt comme une menace (délinquance juvénile, blousons noirs, exclus, marginaux). La question « jeune » a été une préoccupation de premier plan pour les pouvoirs publics depuis trente ans et a donné lieu à une prolifération d'actions, de programmes, de dispositifs qui se sont accumulés et se sont succédé. Naturaliser la jeunesse entraîne une explication de la jeunesse par elle-même et non pas par des circonstances extérieures. Dès lors que l'on considère la jeunesse d'abord comme génération, l'élément extérieur de comparaison apparaît. Les jeunes eux-mêmes comme catégorie ont été segmentés selon les mesures (par tranches d'âge, par zone d'habitation, par ancienneté de chômage, par niveau de formation, par type de revenus perçus, etc.), brouillant ainsi une approche plus globale axée sur les phénomènes de génération et de contexte économique, de segmentations de marché et de concurrence.

Cette intervention publique en direction des jeunes s'est accompagnée de nombreuses critiques portant sur l'efficacité de l'école et des interventions réalisées : « On voit se forger [...], notamment à travers les critères de définition de la « géographie prioritaire » de la politique de la ville, une nouvelle figure dominante du jeune comme facteur de risque, puis comme handicap venant ainsi éclipser l'image précédente, celle du jeune comme potentialité. » [Charvet, 2001, p. 158].

Deux tendances prédominent actuellement, qui sont en grande partie contradictoires, pour expliquer les difficultés rencontrées par les jeunes : une critique classique du système scolaire, prétendument inadapté aux besoins du monde économique, déconnecté des réalités du monde du travail ; de l'autre une approche par les pratiques de sélection et de tri des entreprises : « Pour les uns, les difficultés d'insertion trouvent leur source dans l'inadaptation du système scolaire et leur exutoire ambigu dans les politiques publiques. Pour les autres, les singularités d'emploi des jeunes sont produites par les firmes elles-mêmes et leurs pratiques sélectives. Pour certains, il s'agit d'un effet de la segmentation des marchés conduisant les populations juvéniles vers le segment secondaire, ou d'un « effet sociétal » qui singulariserait la France. Pour d'autres enfin, l'interprétation est à trouver du côté des jeunes eux-mêmes et de leurs comportements spécifiques. » [Rose, 1998, p. 22].

## CONCLUSION

Dès lors que la définition de la jeunesse — et surtout de sa borne finale — dépend de la définition de la socialisation et de l'insertion, cette jeunesse fluctue en fonction des caractéristiques historiques et socio-économiques de l'intégration des jeunes générations à la société au moment où elle apparaît.

L'incertitude pour définir la jeunesse est à rapprocher de l'affaiblissement des rites de passage d'un âge à un autre : la décohabitation, l'emploi, la mise en couple, la parentalité, le service militaire. La modernité est synonyme d'allongement des études, de transitions professionnelles, de prolongement de l'expérimentation par les jeunes et l'unité de cette jeunesse est une fiction. Il y a d'un côté les jeunes qui peuvent poursuivre leurs études ; de l'autre les jeunes qui abandonnent leur scolarité plus tôt ou qui échouent à l'intérieur du système scolaire. Par ailleurs, le report des étapes familiales ne s'explique pas uniquement par le prolongement de la scolarité ou les difficultés liées à l'emploi : il peut être le symptôme d'un besoin de prolonger cette période de socialisation particulière qui sert à expérimenter et à formuler des espoirs, à tester ses limites (en termes de promotion sociale et d'aspirations scolaires et professionnels). Contrairement à ce qu'il déclarait auparavant [1999], Galland [2001] ne considère plus la jeunesse comme une « parenthèse » entre l'enfance et l'âge adulte, mais comme une continuité entre deux âges avec des étapes qui se fragmentent et où la transition se fait de manière progressive. Elle n'est pas non plus une

période de simple confrontation culturelle avec les adultes, contrairement à ce qui peut se produire dans l'adolescence.

Dans une société de progrès — et l'on verra dans notre troisième chapitre combien les mutations sociales, économiques et politiques ont été réalisées à La Réunion extrêmement rapidement, en l'espace d'une ou deux générations seulement —, la jeunesse est précisément porteuse du changement et elle ne peut être en cela qu'en opposition avec les générations précédentes, non pas parce qu'elle est intrinsèquement déstabilisatrice mais parce qu'elle va prendre une place qu'on ne lui donne pas (il n'y a plus de transition mécanique ni de passage de témoin) et qu'elle s'inscrit dans un monde que personne ne connaît encore. Elle porte le changement, elle l'incarne : « *La jeunesse s'étire et certains sont tentés de voir dans cet allongement un processus pathologique qui menace l'intégration même de l'ensemble des jeunes à la société. J'ai essayé de montrer qu'un tel diagnostic était trop pessimiste et surtout trop uniforme.* » [idem, p. 181].

Nous avons fait le choix de considérer les jeunes en tant que groupe générationnel (que l'on comparera aux adultes), comme une « *plaque sensible des transformations à l'œuvre dans la société* » [Lefresne, 2003, p. 110] et notre définition personnelle tente de faire la synthèse de l'ensemble des apports sur le sujet. La jeunesse est donc, selon nous, cette période comprise entre la fin de la formation initiale et la stabilisation dans l'emploi et la vie familiale. La première borne est ainsi différente selon le niveau de formation initiale atteint, tout comme la borne finale. La stabilisation dans l'emploi peut ou non signifier un CDI et l'adéquation entre la formation et l'emploi peut ne jamais être atteinte ; la stabilisation familiale signifie avant tout une indépendance vis-à-vis de la famille d'origine, accompagnée d'une décohabitation. Notre cible sera donc les 16-30 ans, la première borne étant la fin de la scolarité obligatoire et 30 ans comme un âge moyen de stabilisation dans l'emploi dans la plupart des études de l'INSEE. Les jeunes poursuivant leur scolarité (inactifs) n'apparaîtront pas dans notre recherche, qui s'intéressera plutôt aux actifs (occupés ou au chômage). Comme nous avons l'ambition d'une recherche portant sur tous les jeunes Réunionnais au chômage, nous focaliserons notre réflexion sur l'insertion professionnelle et les transitions professionnelles. Nous tenterons de montrer combien la jeunesse est intégrée au monde du travail, mais qu'elle reste pour partie en marge de la stabilité.

Nous avons souhaité axer notre réflexion sur la critique centrale portée sur la jeunesse, à savoir un déficit en capital humain qui expliquerait sa difficulté à s'intégrer socialement par l'accès à l'emploi. C'est en grande partie cette grille explicative que nous allons mettre en question.

Ce chapitre centré sur les notions et l'épistémologie s'est également enrichi de réflexions et d'ébauches des grilles explicatives proposées par les chercheurs, que nous allons développer et détailler dans notre prochain chapitre en nous focalisant sur les apports de l'économie et des sciences sociales.

« *J'avais aussi une idée superstitieuse : c'est demain que j'ai 31 ans. Je viens donc de passer cette fatale année de la trentaine qui classe un homme. C'est l'âge où l'on se dessine pour l'avenir, où l'on se range ; on se marie, on prend un métier.* »

[Gustave Flaubert, *Correspondance*, III, 1852-1854, p. 69].

## CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTÉRATURE

### INTRODUCTION

Ce chapitre, qui compose avec le premier chapitre notre cadre théorique, est le complément de notre réflexion notionnelle et épistémologique : il approfondit quelques grilles de lecture que nous utiliserons pour formuler notre problématique et nos hypothèses de recherche.

Selon de nombreux auteurs économiques, l'école aurait pour objectif d'outiller les jeunes des compétences et des aptitudes nécessaires aux exigences du marché du travail. Ils estiment que les mesures politiques (comme par exemple la réduction du temps de travail, l'abaissement de l'âge de la retraite ou les contrats aidés) n'ont pas été efficaces face au problème du chômage juvénile. La priorité serait alors d'éviter des situations combinant à la fois un chômage important et des manques sectoriels de main-d'œuvre. Telle serait la tâche essentielle de la formation scolaire et professionnelle. Néanmoins, Rose a montré que sur une année 800000 jeunes ont été recrutés, « *ce qui représente 30% des recrutements et surtout plus que le nombre de sortants annuels du système éducatif. [...] Le nombre de moins de 25 ans recrutés est resté constamment supérieur au nombre total de sortants du système éducatif.* » [1998, p. 153]<sup>9</sup>, ce qui constitue un élément de preuve de la capacité globale du marché du travail à recruter et à intégrer professionnellement cette population juvénile. Selon Tanguy [1986], les tentatives d'explication des différences de situation des jeunes face à l'emploi se résument la plupart du temps à des comparaisons selon le niveau de formation. En dehors de cela, les tentatives d'explication diversifiées restent rares : « *À partir des années 1970, la multiplication des enquêtes concernant le chômage des jeunes se fait sans référence théorique dominante. Dans ce champ, les institutions privilégiant l'enquête empirique sur la base de questionnaires individuels, le traitement quantitatif et la production de statistiques décrivant des populations découpées selon le niveau de formation, sont prépondérantes et les recherches plus théoriques sont rares.* » [p. 42]. Les théories économiques utilisées pour tenter d'expliquer les problèmes d'insertion des jeunes ne rendent compte que très partiellement des mécanismes réels sur le terrain et concordent imparfaitement avec les phénomènes observés empiriquement. Nous montrerons que ces théories ont une portée générale qui dépend globalement des contextes historiques dans lesquels elles ont été développées : « *Les représentations de la jeunesse sont largement tributaires du moment historique.* » [Charvet, 2001, p. 11].

Les dispositifs mis en place par les politiques publiques depuis le début des années 1970 mettent en cause le système éducatif. Lefresne [2003, p. 98] estime qu'ils « *accompagnent un discours de mise en cause du système de formation initiale dont ils sont censés pallier les lacunes. [...] En France, la politique d'insertion a été l'un des principaux vecteurs de dérégulation du contrat de travail et d'extension du recours au contrat à durée déterminée.* » Ce qui ressort néanmoins fréquemment des études et des rapports, c'est un dysfonctionnement, une inadaptation du système éducatif face aux besoins réels et l'ensemble des politiques, comme nous l'avons montré plus haut, comportent une composante formation quasiment systématique, même si dès les années 1980 il avait été souligné la nécessité de prendre le jeune dans sa globalité en tenant compte de l'impact de son environnement et de ses contraintes : « *En mettant en cause la manière dont avaient été conçues jusque-là les actions de la politique de l'emploi en direction des jeunes, à partir de la seule hypothèse de désajustement entre production du système scolaire et besoins des entreprises, et en insistant sur les liens étroits entre difficultés professionnelles et difficultés sociales, le rapport [de Bertrand Schwartz datant de 1981] pointait la nécessité de créer des structures remplissant des fonctions généralistes d'aide aux jeunes face à l'ensemble des difficultés quotidiennes auxquelles ils étaient confrontés.* » [Balmary et al, 2004, p. 57]. Les jeunes apparaissent comme une variable d'ajustement et un groupe frappé par la précarité des statuts : « *La flexibilité des organisations productives, largement conquise sur les nouveaux entrants que sont les jeunes, distribue le risque du chômage de façon très inégale.*

<sup>9</sup> Dans notre troisième chapitre, nous verrons pour notre terrain réunionnais la part considérable des jeunes dans les recrutements annuels sur les deux dernières années.



*La précarité semble être surtout le lot des jeunes faiblement diplômés, alors que les autres, même s'ils sont confrontés aux difficultés que rencontrent tous les débutants, ont une mobilité ascendante.* » [Charvet, 2001, p. 61]. Nous avons pour ambition de formuler des hypothèses pour comprendre cette distribution inégale du risque de chômage chez les jeunes et pour affiner la vision au-delà d'une simple dichotomie entre jeunes de bas niveau et jeunes diplômés. En effet, comme le rappelle Charvet [2001], depuis les années 1980, la raison principale des difficultés d'intégration sociale des jeunes « renvoie la responsabilité [...] sur les individus faute de pouvoir définir un nouveau projet collectif permettant à chacun de se projeter dans l'avenir... ce qui équivaut à ne pas changer le système. Cette approche autorise ainsi une analyse des difficultés d'accès au marché du travail en termes de déficits individuels et relègue au second plan, du moins dans un premier temps, les explications de type structurel (déterminants socio-économiques, fonctionnement du marché du travail...). » [p. 145-146].

Notre problématique portera massivement sur les jeunes chômeurs, c'est-à-dire des actifs inscrits dans une démarche de recherche d'emploi (premier emploi, emploi d'appoint, emploi stable ou bien missions, réinsertion après une période de formation continue ou d'inactivité, par exemple) et cherchera à expliquer les positions différentes dans la queue pour l'emploi, les inégalités face à l'emploi. Notre réflexion théorique interrogera donc principalement les grilles explicatives en lien avec le chômage, l'insertion et plus largement l'accès à l'intégration socio-économique. L'apport du chapitre précédent a montré combien il était difficile de définir globalement la jeunesse comme groupe pour la raison essentielle que les caractéristiques individuelles, les trajectoires de chacun, le capital accumulé dans la période de scolarisation et de socialisation dans la famille puis à l'extérieur différaient et modifiaient les bornes amont et aval des jeunes. Les critères pour définir la jeunesse selon Galland [1999] ne pouvaient pas non plus être uniquement basés sur la psychologie en termes de « période difficile de maturation psychologique qui conduit à l'âge adulte » : cette définition doit être historicisée. Elle doit « s'appuyer sur des critères qui rendent compte de la place des jeunes dans la structure sociale, de leur participation spécifique aux rapports sociaux. » [p. 4]. La famille et l'école sont des instances de socialisation, tout comme l'emploi. Les modes d'accès à l'indépendance économique sont l'un des outils de catégorisation de la jeunesse, tout comme l'accès à l'école : « Ce qui définit le mieux la jeunesse est en même temps ce qui fait obstacle à sa définition, à savoir la précarité de [sa] position sociale. » [idem]. La période de chômage que certains jeunes expérimentent nous a semblé une bonne fenêtre d'observation, précisément parce qu'elle signifie plus ou moins temporairement, une mise à l'écart des jeunes d'un champ particulier de socialisation : le marché de l'emploi et plus largement l'activité professionnelle.

Les théories économiques portant sur l'investissement en capital humain seront utilisées tout comme celles prenant en compte le nouveau contexte de crise de l'emploi et de concurrence exacerbée, ainsi que la littérature sur la relation formation-emploi, avant que l'apport de la sociologie ne soit interrogé. Une première partie résumera ainsi les apports de l'économie portant sur l'éducation puis les théories liées au chômage et au sous-emploi avant de réfléchir à la relation formation-emploi ; une seconde partie reprendra les résultats des études sociologiques sur l'éducation, sur le genre et les réseaux qui constitueront notre base théorique en sciences sociales. Deux pôles explicatifs sont en effet utilisés : l'un, d'abord, pose que l'individu a un défaut de stratégie (en premier lieu en termes d'accumulation de capital humain), qu'il n'a pas suffisamment investi dans l'école ou qu'il s'est trompé d'orientation ou de ciblage professionnel (il oriente inefficacement sa recherche d'emploi, sur des emplois inadéquats ou bien il utilise un réseau informationnel insuffisant, inadapté) ; l'autre pôle interroge les contraintes que le jeune subit : environnement, contexte économique, concurrence, politique de gestion des entreprises, poids structurels (fiscalité, coût du travail, géographie, etc.).

## 2.1. LES THEORIES ECONOMIQUES SUR L'EDUCATION, LE CHOMAGE ET L'INSERTION

Pour bien mesurer le poids du chômage dans les problématiques de socialisation juvénile, il est tout d'abord nécessaire de prendre en compte et de *relativiser* la proportion de jeunes présents sur le marché du travail (c'est-à-dire leur taux d'activité) lorsque l'on souhaite étudier le taux de chômage des jeunes. Lefresne remarque ainsi combien le cas français offre « un bel exemple de l'effet de loupe produit par un dénominateur

(jeunes actifs) particulièrement faible compte tenu de l'ampleur en France de la scolarisation à plein temps. » [2003, p. 11]. Ainsi, le taux de chômage exprime les difficultés d'un nombre relativement réduit de jeunes étant donné que, pour cette tranche d'âge, les inactifs (qui incluent entre autres les lycéens et les étudiants) sont très nombreux. Par exemple, pour l'année 2000, le taux de chômage des 15-24 ans était de 20,7%. Les jeunes représentaient 29,5% des actifs dans l'ensemble de la population. Au total, il est à souligner que le chômage ne concernait que 6,1% de la classe d'âge prise en compte dans son ensemble, c'est-à-dire dans ce cas précis un jeune sur seize. Il est à rappeler que la France connaît en Europe le taux d'activité juvénile le plus faible du fait de l'allongement de la scolarisation initiale. Ce taux était de 48,6% en 1979 et de 29,5% en 2000 [données OCDE, 2003] : « Les pays latins (dont la France) sont marqués par un maintien tardif dans l'appareil scolaire et universitaire, le plus souvent à plein temps. » [Lefresne, 2003, p. 14].

Malgré cet effort considérable de scolarisation sur les dernières décennies, la critique reste virulente qui estime que les jeunes générations manquent d'une qualification scolaire adéquate. Charvet souligne [2001] que le bas niveau de formation des jeunes est le premier motif invoqué pour justifier et légitimer les politiques publiques de l'emploi en faveur des jeunes, qui consiste souvent en un effort de formation professionnelle. Le second motif invoqué est leur manque d'appétence pour le travail : « L'insuffisance de leur formation est en général le premier motif invoqué pour légitimer une politique de l'emploi en direction des jeunes. C'est sur la base de ce motif qu'ont été développés sous différentes formes des programmes de formation professionnelle à leur intention. Un second motif l'accompagne le plus souvent : l'insuffisante accoutumance au travail qui caractérise la plupart des jeunes sortants scolaires. À ces deux premiers motifs vient s'ajouter un ensemble de considérations sur la comparaison entre le coût salarial et la productivité d'une jeune recrue pour une entreprise. Le salaire fixé par des normes légales et conventionnelles serait parfois (souvent, à en croire les employeurs) trop élevé au regard de la valeur générée par l'activité de cette jeune recrue. Une autre manière d'éviter le chômage des jeunes consiste donc à baisser temporairement le coût de leur embauche pour l'employeur. » [p. 113]. La critique du profil des jeunes s'accompagne le plus souvent d'une demande de baisse du coût du travail, ce qui pourrait laisser penser que la critique systématique du profil et des compétences pourrait n'être parfois qu'un moyen de pression pour atteindre l'objectif d'une baisse des charges.

L'économie, la première, a forgé dès les années 1950 des grilles explicatives des phénomènes éducatifs impactant le monde économique. La première d'entre elles, au cours des Trente Glorieuses, a tenté de montrer le lien entre le niveau d'éducation, la productivité de l'individu et le niveau de salaire.

### 2.1.1. LA THEORIE DU CAPITAL HUMAIN

Pour expliquer les écarts de situations salariales des actifs occupés, le niveau de formation initiale est une variable centrale : « Les niveaux de formation initiale constituent un point d'ancrage incontestable de l'éclatement des trajectoires d'insertion. » [Lefresne, 2003, p. 70]. Paul [2000] rappelle que pour les économistes de l'éducation, la théorie centrale est celle du capital humain. Poulain [2001] note que le concept de « capital humain » n'est pas facilement définissable : « L'absence de définition rigoureuse du concept de capital humain dans la théorie du même nom issue des travaux de Becker a souvent été remarquée. Ainsi entendue la théorie du capital humain consiste à imputer les différences des salaires versés par les entreprises à des différences dans la productivité des salariés, différences qui découlent elles-mêmes de différences dans les quantités du facteur de production « capital humain » accumulés par les salariés au moyen « d'investissements en capital humain ». [p. 92].

La notion de capital humain est utilisée de manière abusive en tant que synonyme de l'ensemble des qualités individuelles favorisant l'employabilité au cours de la carrière ou pour sortir d'une période d'emploi, sans que l'on sache toujours précisément de quoi il se compose : « Le lecteur pressé de la plupart des études économétriques du capital humain en retient cependant que, certes il y a des problèmes de mesure, mais que, grosso modo, ces études vérifient – ou n'infirmant pas – l'hypothèse que le « capital humain » résulte de choix économiques individuels rationnels. [...] Il peut certes être légitime de se contenter d'une définition floue, heuristique, du capital humain, en particulier pour mener des travaux empiriques. » [idem, p. 95].

Pour Revol, plus globalement, le capital humain « représente les capacités intellectuelles et professionnelles, savoirs et savoir-faire accumulés par un individu et dont l'usage lui apportera des revenus. » [2002, p. 44].

L'éducation puis la formation sont les premières composantes de ce capital. Il ne s'agit pas uniquement de l'éducation scolaire et éventuellement la formation professionnelle ultérieure, mais également, en amont, de l'éducation informelle dans le cadre familial (accumulée pendant la socialisation primaire) et, en aval, de l'expérience professionnelle acquise sur le tas ou d'une manière plus institutionnalisée. La capacité à envisager la mobilité, le déménagement va conditionner l'investissement en capital humain, au même titre que le revenu des parents et la santé du jeune : « *les coûts du capital humain sont [...] d'abord les coûts des dépenses d'éducation, de santé et de migration professionnelle.* » [Gazier, 1991, p. 113].

Il apparaît ainsi que le système éducatif à lui seul n'aide qu'en partie à construire ce capital, dont bénéficiera le monde économique. Ce type de capital est considéré comme le facteur déterminant de la *promotion individuelle* et du développement économique. Au niveau individuel, on peut montrer que les écarts de revenus dépendent pour l'essentiel de la différence de dotation en capital humain. En résumé, un jeune ayant « investi » plus longuement dans le système éducatif peut espérer obtenir un meilleur salaire.

Les auteurs ont utilisé le terme de « capital » par analogie avec le capital en biens de production durables. Il s'agit d'un « stock » de capital humain qui inclut l'ensemble de compétences, des connaissances, des savoir-faire et des savoir-être qui peuvent être intéressants économiquement, qui peuvent représenter un intérêt productif au travail, c'est-à-dire qui améliorent la productivité de l'individu. Ce capital est inaliénable (d'où le terme de capital « humain ») et ne peut pas être cédé ni transmis : il s'éteint avec l'individu. Il peut augmenter si l'individu investit et cet investissement est rendu possible par une dépense. Toute augmentation du stock de capital humain entraîne une amélioration de la productivité qui elle entraîne une augmentation des revenus. Ce capital peut néanmoins se détériorer avec le temps (il peut y avoir un phénomène d'obsolescence des compétences et des connaissances) et il peut se dévaluer (dans le cas d'une inflation des diplômes par exemple, si la concurrence s'accroît).

La demande d'éducation des individus (et chez les jeunes, il s'agira surtout de la demande d'éducation des familles) a été en premier lieu analysée dans le cadre microéconomique de la théorie du capital humain. Dans ce cadre, la demande d'éducation s'analyse comme un investissement en formation. L'individu en attend un rendement salarial supérieur au coût. Cette possibilité de construire des stratégies liées à l'investissement en éducation a été rendue possible parce que l'offre avait augmenté : « *D'un côté, les jeunes et les familles ont accru leur demande éducative, le prolongement des études étant à la fois perçu comme une garantie d'accès à l'emploi et un moyen d'attendre en période de chômage. De l'autre, les pouvoirs publics ont développé et transformé l'offre de formation et multiplié les incitations à la poursuite d'études.* » [Rose, 1998, p. 80].

La théorie du capital humain décrit cette demande d'éducation non pas comme une demande de consommation, mais comme un investissement en formation dont l'individu attend un rendement salarial positif : il veut que son investissement entraîne un meilleur salaire, résultat d'une meilleure productivité dans l'emploi. Cette théorie a été produite au début des années 1960 aux États-Unis [Mincer, 1958 ; Schultz, 1961 ; Becker en 1964] pour comprendre comment se distribuaient les revenus individuels et comment la formation pouvait intervenir dans cette distribution. Il s'agissait d'expliquer les écarts de productivité, parce que le salaire était mécaniquement corrélé à la productivité. Les auteurs ont montré que l'éducation augmente la productivité individuelle et que cette hausse entraîne une amélioration salariale : il y aurait ainsi une « chaîne causale » éducation-productivité-salaire. La poursuite d'études est appréhendée comme un investissement, avec un coût qui sera compensé plus tard par un meilleur salaire : « *[L']intérêt s'appelle le taux de rendement et permet de mesurer la valorisation économique des niveaux de formation.* » [Paul, 2000, p. 332]. Selon Becker, qui s'inscrit dans le cadre d'une théorie néo-classique, l'individu choisit son parcours de formation d'une manière tout à fait rationnelle. L'individu envisagerait ainsi, adolescent, un investissement dans la formation uniquement s'il peut y voir un avantage ultérieur en termes de salaire. Cela impliquerait qu'il ait une connaissance fine des mécanismes liés au salaire, à la qualification professionnelle et au monde du travail tel qu'il serait au moment où il s'y positionnerait, c'est-à-dire des années plus tard. Or, pour ses détracteurs, une telle « rationalité » omnisciente est peu crédible, d'autant plus qu'il s'agit de très jeunes individus en cours de formation.

Un certain nombre de travaux scientifiques ont testé cette théorie et ont tenté de valider l'idée de gains additionnels proportionnels à l'investissement initial en éducation. Il a été démontré que le rendement de l'éducation est le plus souvent décroissant.

Le coût d'opportunité est l'ensemble des avantages auxquels l'individu renonce pour suivre (et éventuellement financer) une année supplémentaire de formation : il s'agit surtout d'un salaire éventuel, de loisirs ou de consommation. Ce coût serait moindre si l'individu est au chômage et si la formation envisagée est financée totalement ou en partie par la puissance publique.

Cette théorie a été en premier lieu critiquée parce qu'elle n'étudiait que l'impact économiquement mesurable de l'éducation. Or, l'investissement en éducation et en formation a des répercussions bien plus nombreuses qu'une simple augmentation de salaire : Baudelot et Leclercq [2004] ont rappelé l'ensemble des « effets externes de l'éducation », les « externalités » : sur la santé, sur le choix du conjoint, sur la capacité à s'adapter et à produire du changement, sur le choix politique, sur la délinquance, etc. Gurgand de son côté [2005] regrette également que ce capital humain n'ait été analysé qu'en termes de rentabilité économique : « *Le terme même de « capital humain » — qui semble tout à la fois assimiler l'homme à la machine et anéantir l'opposition entre le capital et le travail, faisant du salarié à son tour un détenteur de capital — a heurté plus d'une sensibilité.* » [p. 10]. Il y a un risque de négation du conflit récurrent entre capital et travail : le salarié apportant son « capital humain » à l'entreprise ne devient pas un « capitaliste », il reste une force de travail salariée.

L'individu par ailleurs pouvait envisager une prolongation de sa période d'éducation et de formation sans avoir pour objectif une hausse de salaire ni un retour sur investissement : il pouvait s'agir d'un choix par goût personnel, une volonté de valorisation personnelle, une recherche d'accès gratuit à la culture.

Les recherches, surtout en sciences sociales, ont nuancé l'apport de cette théorie en montrant combien l'origine sociale pouvait influencer en amont sur les choix éducatifs. Pour Tanguy, cette approche ne prend pas assez en compte l'apport de la sociologie de l'éducation : « *Les effets de structure, d'institution, de société lui sont théoriquement extérieurs.* » [1986, p. 117]. Selon Gravot par exemple, « *Les jeunes issus de milieux aisés auront une préférence pour le présent plus faible, accepteront de prendre plus de risques et auront donc une préférence relative pour le taux de rendement.* » [1993, p. 18-19]. Ils auraient ainsi plus souvent un projet de prolongation d'études que les jeunes issus des classes moins favorisées. Boudon, quant à lui, [1973] estime que l'accès à l'éducation, malgré la démocratisation du système éducatif, n'effaçait pas totalement les inégalités liées à l'origine sociale : « *Les théoriciens du capital humain [...] ont montré que l'éducation pouvait être assimilée à un investissement dont la rémunération est d'autant plus grande que l'investissement est lui-même plus important. En termes plus prosaïques, le revenu est normalement dépendant du niveau scolaire. D'où on conclut, à bon droit apparemment, que lorsque les individus sont moins inégaux entre eux du point de vue du niveau d'instruction, les inégalités de revenu doivent s'atténuer. En d'autres termes, une réduction des inégalités scolaires devrait avoir un effet de réduction sur les inégalités de revenu. Mais là encore cette proposition « évidente » apparaît comme mal confirmée par les faits.* » [p. 17].

Le niveau scolaire et le diplôme à eux seuls peuvent être utilisés comme outils de distinction sociale : « *Dans une société dominée par le capital scolaire, celui-ci joue un rôle déterminant dans la fixation de la valeur des individus, sans pour autant supprimer l'action des autres richesses.* » [Singly, 2005, p. 24]. Les familles peuvent également développer des « stratégies de reproduction » [Bourdieu, Passeron, 1970], dont les stratégies éducatives sont une composante (conscientes ou inconscientes), ce qui peut entraîner des stratégies *a priori* irrationnelles d'arrêt prématuré des études pour certains et pour d'autres un investissement très long mais peu rentable eu égard à la situation économique du moment. Les différences générationnelles peuvent également entraîner des incompréhensions par les anciennes générations des phénomènes de déclassement, voire de chômage<sup>10</sup>.

La fin des Trente Glorieuses et du plein emploi – et l'apparition d'un chômage structurel chronique – a entraîné une mise en question de cette grille explicative : le choix de poursuivre des études pouvait être également déclenché par une crainte du chômage et une volonté d'échapper à un déclassement social : « *La poursuite d'études manifesterait une volonté d'accéder à une position dans la hiérarchie sociale supérieure à celle qu'offre le marché du travail dans un contexte dégradé d'emploi [...].* » [Gendron, 2004, p. 227-228]. Le choix d'investir prend de nos jours en compte le risque de chômage. Ce risque est également un déclencheur de certains choix : « *L'hypothèse de l'absence d'influence du chômage sur les choix d'investissement en matière éducative est difficilement soutenable.* » [Balsan, 2000, p. 92]. Il ne s'agit plus alors de gains salariaux, d'une chaîne

<sup>10</sup> Comme nous le verrons plus bas lorsque nous étudierons le Paradoxe d'Anderson.

causale « éducation-productivité-salaire » mais d'un investissement en éducation rendu quasiment obligatoire pour améliorer sa position dans la queue pour l'emploi. Pour Giret [2000, p. 48], « *l'investissement en capital humain dépend du salaire espéré mais également du risque de chômage, qui peut fortement influencer la décision de l'individu.* » Plusieurs auteurs ont d'ailleurs réfléchi à la théorie du capital humain dans une situation de chômage : Kodde [1988], Mincer [1989] et Lepage [1999]<sup>11</sup>. Pour Kodde, l'individu est amené à investir plus dans l'éducation du fait du chômage pour améliorer son employabilité. Mincer montre que cet investissement (surtout dans le cadre de la formation continue en tant que salarié) peut également avoir pour but une stabilisation du statut et une amélioration des capacités à s'adapter au changement et à transférer ses compétences en prévision d'un licenciement éventuel. Pour Lepage, le chômage est la cause de l'investissement tout d'abord parce que l'individu le craint et agit en réaction mais il est également un phénomène qui attaque le capital humain comme la rouille attaque le fer, le dévalue, soit symboliquement (aux yeux des employeurs, l'existence de séquences de chômage est négative), soit réellement (le chômeur perd ses compétences et ses savoirs lorsqu'il ne les utilise plus).

La théorie de la suréducation est à rapprocher de la théorie de l'investissement. Dans le cadre classique du modèle, une mauvaise prise en compte de la réalité du marché du travail peut entraîner des stratégies irrationnelles et une prolongation trop longue et non rentable de la scolarisation. Le déclassement peut ainsi être expliqué dans le cadre de cette théorie en formulant l'hypothèse qu'il est dû à une stratégie inadaptée des familles. Une trop forte espérance vis-à-vis du système éducatif comme vecteur de mobilité sociale peut entraîner pour les familles modestes une désillusion : « *La conversion des familles ouvrières à l'allongement indéfini des études de leurs enfants peut être jugée « irrationnelle » si l'on raisonne uniquement (et idéalement) en termes de taux de rendement éducatif, en comparant les bénéfices escomptés d'un supplément d'études et la somme actualisée des coûts occasionnés par la poursuite d'études (coûts directs de la prise en charge éducative et coût d'opportunité lié à la renonciation à un salaire immédiat). [...] Malgré la baisse prévisible (et anticipable) du taux de rendement éducatif (dans le langage ordinaire, « la fac, usine à chômeurs »), l'investissement scolaire s'est poursuivi car il obéissait, sur le moment où il était entrepris, à d'autres raisons que des seules raisons économiques. Il offrait l'accès à l'égalité des conditions, permettant aux enfants d'être traités temporairement sur un pied d'égalité avec les « enfants de bourgeois. »* [Beaud, 2002, p. 19].

Avec la crise structurelle du début des années 1970, des théories concurrentes à celle de l'investissement dans le capital humain ont été élaborées. Sans rejeter en bloc tous les éléments de l'analyse de la chaîne causale « éducation-productivité-salaire » qui existe toujours pour une partie des actifs, elles ont tenté d'intégrer les mutations économiques et politiques qui ont modifié les mécanismes d'allocation de la main-d'œuvre sur le marché (ou plutôt sur « les » marchés) du travail, qui ont tenté d'expliquer des écarts de situation pour des individus ayant eu le même parcours scolaire et les mêmes réussites académiques.

## 2.1.2. LES THEORIES CONCURRENTES

Les théories concurrentes à la théorie du capital humain ont été élaborées au cours des années soixante-dix : elles sont venues renouveler l'analyse de la demande d'éducation et demeurent dominantes aujourd'hui. Nous en aborderons cinq : les théories du filtre et du signal (qui sont très proches), la théorie de la segmentation des marchés du travail (ou dualisme), la théorie de la compétition pour l'emploi et enfin la théorie de la recherche d'emploi.

### 2.1.2.1. LA THEORIE DU FILTRE

Cette théorie, proposée par Arrow [1973] s'intéresse au système éducatif. L'appréhension du diplôme comme un signal des compétences initiales du salarié apparaît dans la littérature économique, au début des années soixante-dix. Arrow formule cette théorie selon laquelle le diplôme sert de mesure des facultés productives préexistantes des individus qui en sont dotés. En effet, les tests empiriques ont montré que la théorie du capital humain explique peu les faits. En particulier, des individus de même niveau obtiennent des gains très différents. La formation, et en particulier le diplôme, sert à apporter de

<sup>11</sup> Cités par Guillon, 2007, p. 37-38.

l'information sur les qualités des individus (intelligence, capacité de travail...), ainsi l'éducation ne servirait pas à accroître les capacités des individus mais à les identifier afin de pouvoir les filtrer. Il y aurait ainsi une sélection quasiment naturelle, darwinienne des individus à travers l'école et plus tard le système productif qui filtrerait les individus en fonction des qualités innées, légitimées par l'école et éventuellement le diplôme obtenu. Selon l'auteur, l'école et plus largement l'éducation n'augmentent pas du tout la productivité de l'individu (du jeune) : elles se contentent de sélectionner les individus en se basant sur des qualités qui existaient avant qu'ils n'intègrent le système éducatif. L'école sert de filtre et n'apporte rien de plus : c'est une « boîte vide ». qui aide les entreprises à recruter, « *afin notamment d'optimiser l'adéquation formation-emploi à un coût minimum* » [Lemistre, 2003, p. 41]. L'investissement en éducation ne sert donc plus ici à améliorer sa productivité en acquérant des savoirs, des pratiques, des compétences : l'école aura pour but de sélectionner les individus ayant déjà ces atouts. Le poids de l'héritage social, culturel, familial sera ici prépondérant. L'école est utile à l'entreprise qui veut lutter contre l'incertitude touchant les aptitudes des candidats à un poste : « *La possession d'un diplôme [est] un élément d'étiquetage social ou de filtre, n'assurant en lui-même aucune capacité additionnelle, mais permettant aux employeurs de connaître et de sélectionner les individus « à potentiel »* » [Tanguy, 1986, p. 119].

#### 2.1.2.2. LA THEORIE DU SIGNAL

Cette théorie, proposée par Spence [1973] s'intéresse au moment du recrutement et ne s'oppose pas à la théorie du filtre. Une nouvelle fois, elle postule que l'employeur ne connaît pas la productivité de l'individu qu'il va recruter et cet employeur utilisera un ensemble de signaux et d'indices<sup>12</sup> pour réduire cette incertitude. Une partie significative de ces signaux sont produits par le système éducatif, dont le « diplôme » qui est vu comme un outil capable de réduire l'incertitude sur la qualité du jeune à recruter (et plus généralement de tout actif). Le diplôme produit *un signal* des aptitudes et de la productivité que l'employeur peut espérer. Cette théorie est un prolongement *sur le marché du travail* de celle du filtre. Contrairement à la théorie du filtre, Spence ne nie pas le fait que le système éducatif puisse améliorer la productivité de l'individu formé. Il décrit seulement un employeur qui ignore les capacités productives du candidat au moment du recrutement ou de la sélection en amont des candidats et qui souhaite accumuler le maximum d'informations, qui cherche à détecter tous les signaux et les indices utiles pour choisir. C'est au candidat de développer une stratégie pour se « signaler », pour améliorer ses signaux personnels dans la concurrence avec les autres et l'un de ces signaux est le diplôme. Autant les signaux restent majoritairement objectifs (possession ou non du diplôme, spécialité, expérience déclarée, établissement), autant les indices peuvent conduire à certaines formes de discriminations sur des caractéristiques subjectives sans lien établi avec une productivité potentielle : phénotype, accent, lieu d'habitation, nationalité, etc. L'utilisation de cette théorie qui porte essentiellement sur la rationalité des comportements individuels, permet d'expliquer les positions différentes des individus à partir d'une hiérarchisation des signaux et les choix de poursuite d'études ou de positionnement plus précoce sur le marché de l'emploi par exemple. Ce modèle de signalement considère néanmoins le système éducatif comme un outil de classement des individus qui permet à l'entreprise une réduction des coûts de recrutement. Un recrutement sur des signaux mal interprétés peut conduire ainsi à une perte financière. Ce risque est de nos jours atténué par les périodes d'essai au contrat plus ou moins longues selon le niveau de qualification<sup>13</sup>. Une nouvelle fois, l'école n'apparaît pas comme un champ qui permet une amélioration de la productivité individuelle. Pour Paul par exemple, le système éducatif apparaît comme un filtre « *d'aptitudes exogènes et antérieures au passage dans le système éducatif.* » [1989, p. 72]. Les employeurs utilisent surtout les titres et les diplômes comme signaux principaux dans la prise de décision. L'école apparaît comme une « boîte vide » qui ne produit que des « parchemins » et a une fonction de tri. Le coût d'obtention du diplôme par l'individu sera d'autant plus faible que ce dernier aura des compétences et une productivité en amont de l'entrée en formation. Avec la

<sup>12</sup> Le signal est modifiable par l'individu (le niveau scolaire, le diplôme, l'expérience professionnelle, l'attitude, etc.), alors que l'indice est inaltérable (sexe, phénotype, origine sociale, etc.).

<sup>13</sup> Il est ainsi possible en France de signer aujourd'hui un contrat avec une période d'essai plus ou moins longue. Le Code du Travail fixe actuellement, pour les CDI par exemple, une limite de 2 mois d'essai pour un poste d'ouvrier ou d'employé, de 3 mois pour les agents de maîtrise et les techniciens et de 4 mois pour les cadres (renouvelables une fois pour toutes les qualifications).

hausse du niveau général de formation et la démocratisation de l'enseignement, cette focalisation sur le diplôme comme signal entraîne une course aux diplômes qui conduit inévitablement au déclassement pour certains si le nombre de postes proposés n'augmente pas dans le même temps en proportion.

En développant la théorie sociologique du filtre et de signal, Berg [1970] a par ailleurs décrit « l'effet parchemin » du diplôme obtenu et compare la situation de deux individus, l'un ayant le fameux sésame et l'autre non. Cet effet « parchemin » annulerait toujours le rendement des années d'études non validées [Vinokur, 1995], même dans le cas où les deux individus ont les mêmes acquis et les mêmes compétences.

Cet effet dit « parchemin » [*sheepskin* en Anglais, c'est-à-dire « peau de mouton »] est surtout un prolongement de la théorie du signalement (ou signal) [Spence, 1973]. On distingue parmi les individus ayant le même niveau de formation (et donc selon la théorie du capital humain la même productivité éventuelle), ceux qui ont obtenu le diplôme (ou le titre) et ceux qui ont achevé l'année sans l'obtenir. Ainsi, la possession du diplôme est un signal parmi d'autres qui peut discriminer positivement l'individu dans la queue pour l'emploi. Cet effet particulier a été mis à jour par Belman *et al.* [1991] qui ont décrit l'impact du parchemin sur la différence de salaire (toujours pour une même productivité et une même activité). Plus largement, on peut parler d'effet parchemin pour l'employabilité par exemple : si l'existence du diplôme est le critère central retenu par l'employeur, dans les situations où une personne a suivi la formation sans avoir obtenu le diplôme par exemple par rapport à une personne qui a suivi la même formation et a eu le diplôme, il peut exister cet effet parchemin, c'est-à-dire que la rémunération n'est pas liée à la différence de productivité mais elle est liée à l'effet qui est artificiellement créé par la présence du diplôme [*idem* ; Ferrer et Riddell, 2002].

*« L'école est d'autant plus au cœur de la demande sociale que les savoirs formels, dont le diplôme est un symbole, jouent dans les sociétés modernes un rôle croissant dans la détermination des positions sociales, la mobilité et la sécurité par rapport à l'avenir. L'école dispose d'un rôle d'autant plus grand que l'influence d'autres figures de socialisation — l'Église, les partis politiques, les syndicats ou le père de famille — s'est réduite. Ce phénomène est encore accru dans un pays comme la France où la validation des compétences par l'institution scolaire a un poids démesuré par rapport à l'expérience individuelle ou l'apprentissage sur le tas. »* [Maurin, Frémeaux, 2008, p. 17].

L'idée assez récente de mettre l'accent sur la validation des acquis (qui entraîne une amélioration du signal que constitue le diplôme en validant les acquis accumulés à la fois dans le système scolaire et sur le marché du travail) semble aller dans le sens de la théorie du signal et réduit le coût d'obtention de ce signal pour des individus ayant déjà en partie ou en totalité les compétences et les connaissances associées au niveau de diplôme. Actuellement cette validation est possible à partir de trois ans d'expérience.

*« Les finalités de l'école ont [...] été bouleversées. Dans une école de masse qui distribue un grand nombre de diplômes, l'emprise des qualifications scolaires sur l'accès à l'emploi s'est fortement renforcée. Les diplômes ne sont plus seulement utiles aux seuls fonctionnaires, techniciens et « professionnels », ils sont indispensables à tous. Face au chômage des jeunes, ils sont aussi un instrument de protection relative contre l'exclusion. »* [Dubet *et al.*, 2001, p. 29].

Ces deux théories permettent d'expliquer que des individus aux profils différents soient situés différemment dans la distribution des postes et des qualifications mais elles ne permettent pas d'expliquer en totalité les écarts de situation pour deux individus ayant le même profil (en termes de diplôme, d'expérience ou autre), une situation que l'on retrouve fréquemment dans les études sur le chômage. Il nous semble que la théorie de la segmentation des marchés du travail (ou dualisme) apporte quelques éléments de réponse complémentaires sur ce point.

### 2.1.2.3. LA THEORIE DE LA SEGMENTATION

La théorie de la segmentation est formulée autour des notions de *marché interne* et de *dualisme*. Kerr en 1954 a parlé de marché interne et Doeringer et Piore en 1971 ont pris en compte cette notion et ont développé la théorie de la segmentation du marché du travail. Il existerait ainsi différents marchés du travail avec différents fonctionnements en termes de recrutement, de stabilisation dans l'emploi, de promotion professionnelle. Le marché de l'emploi est scindé en deux segments : le segment primaire et le segment secondaire et chaque entreprise (ou plus généralement chaque organisation) possède un marché interne et un marché externe plus ou moins développés. Sur le marché interne des entreprises, les salariés sont

protégés par un statut (grâce à des règles, des conventions collectives), les rémunérations augmentent avec l'ancienneté et prennent en compte les qualifications acquises, les promotions sont possibles et réglementées et les salariés peuvent bénéficier de politique de formation (par exemple l'accès à la formation professionnelle continue, au congé individuel de formation, au droit individuel à la formation, à la validation des acquis, au bilan de compétences, etc.). Il n'y a pas de logique de marché et les salariés ne subissent pas de concurrence une fois recrutés. Par contre, sur le marché externe, les salariés sont en concurrence à la fois avec d'autres salariés dans la même situation et avec les chômeurs (« l'armée de réserve ») et n'ont pas de garantie d'emploi. Ils sont pour la plupart un volant d'ajustement. Pour Piore, ces emplois précaires permettent aux entreprises de maintenir le marché interne et ses avantages et d'éviter en même temps une inflation des salaires. Le déséquilibre du marché externe rend ainsi possible l'équilibre du marché interne.

*« Les jeunes et les débutants occupent les emplois de façon sélective et connaissent des trajectoires et des formes d'accès à l'emploi très variables : il est alors tentant d'inscrire cela dans des interprétations de type segmentationniste. Nombre de recherches ont montré que les jeunes, plus que d'autres, occupent, notamment au début de leur vie active, des emplois dits de « marché secondaire ». » [Rose, 1998, p. 191].*

Selon Verdier [1996], certains chômeurs ne souhaitent pas cibler les marchés externes et se focalisent sur une recherche d'emploi vers des postes présents sur le marché interne (par exemple les CDI temps pleins ou les postes de la Fonction publique), ce qui permet d'expliquer parfois certaines prolongations de la période de chômage. L'auteur parle alors de « *chômage d'attente devant les marchés internes.* » Pour Vernières, les marchés internes existent du fait de l'incertitude et du coût trop élevé du recrutement et du licenciement : « *La difficulté et le coût de toute identification de la qualification et, plus encore, de la compétence d'un individu incitent les entreprises à réduire les départs des personnels en poste. Pour y parvenir, il convient d'organiser la vie de l'entreprise selon des règles propres qui assurent aux salariés des avantages (stabilité, carrière, formation...) qui leur font intégrer des logiques différentes de la logique marchande du marché du travail.* » [1993, p. 25]. Par conséquent, l'amélioration des techniques de recrutement, la multiplication des « signaux » produits par l'individu (par le biais du système éducatif) et l'ensemble des dispositifs de validation d'acquis et de contrats atypiques peuvent entraîner une réduction de ces marchés internes. Néanmoins, les passages du marché externe vers le marché interne sont possibles et les trajectoires professionnelles de stabilisation dans l'emploi en sont la preuve.

Cette théorie n'explique pas le chômage de masse mais il donne des pistes explicatives pour mieux comprendre l'instabilité professionnelle chez certains jeunes, l'instabilité du début de carrière et la multiplication des périodes de transition surtout après la sortie du système éducatif. L'explication n'est donc pas liée à l'âge biologique de l'individu mais à l'augmentation de la part du marché externe qui est un fait historique. Il s'agit donc d'un effet de génération : « *Reprenant les termes des théories de la segmentation, on peut dire que l'insertion des jeunes et des débutants se déroule principalement sur le marché secondaire.* » [Rose, 1998, p. 162].

La hausse du chômage depuis les années 1970 et 1980 a entraîné un rétrécissement du segment primaire et du marché interne en premier lieu parce que sont apparus des contrats atypiques (d'une durée courte et déterminée), une hausse des temps partiels et une augmentation de la concurrence. Il est possible de dire que les politiques publiques de traitement du chômage, en multipliant les contrats aidés, les mesures liées à l'exonération de certaines charges, à la priorisation de certains publics, à la professionnalisation de l'enseignement et à la relance des contrats d'alternance, ont conduit à renforcer la concurrence et à réduire pour l'entreprise les coûts de recrutement et de licenciement. Pour Mauger, par exemple, « *Les politiques de l'emploi et le traitement social du chômage contribuent à la déstabilisation du modèle salarial.* » [2001, p. 13]. L'intérim n'est pas le seul dispositif en cause dans la précarisation des statuts et des trajectoires. Pierru rappelle par exemple [2005] que deux tiers des embauches se font sur des contrats atypiques. L'entreprise pourra utiliser le marché externe (les précaires, les chômeurs) pour recruter les travailleurs qualifiés dont elle a besoin sans avoir à financer la formation, l'adaptation ou l'ancienneté dans l'emploi : « *La multiplication et la pérennisation des statuts d'emploi particuliers qui s'imposent de plus en plus aux jeunes entrant sur le marché du travail jouent un rôle clé dans le processus de déstabilisation des marchés internes.* » [Lefresne, 1998, p. 84].

Les travaux récents sur le recrutement des jeunes ont pris en compte les apports de cette théorie. Les recherches montrent que les jeunes se polarisent sur certains segments du marché du travail où ils sont surreprésentés. En France, les secteurs économiques où ils sont les plus nombreux sont le commerce,



l'hôtellerie-restauration, les services aux personnes et aux entreprises (dont l'intérim), où la rotation de main-d'œuvre est très forte et sur les emplois les moins qualifiés. En 2002, « *un jeune homme sur deux est ouvrier et plus d'une jeune fille sur deux est employée. [...] Bien que la proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les jeunes ait augmenté sensiblement sur la même période, ces derniers restent sous-représentés dans la catégorie.* » [Lefresne, 2003, p. 51]. La crise a conduit les grosses entreprises à réduire leur marché interne : « *C'est un repli des marchés internes sur les tranches d'âge intermédiaires qui peut être observé, accompagné d'une polarisation des jeunes sur les marchés externes, à forte rotation de main-d'œuvre.* » [idem]. Il est possible de montrer qu'il existe une dichotomie forte entre des secteurs qui précarisent et des secteurs qui stabilisent : « *L'entrée sectorielle constitue en France, depuis le début des années quatre-vingt-dix, une clé d'observation de l'insertion des jeunes, donnant lieu à une série de typologies des modalités d'accès au marché du travail [...]. Elles reposent sur des représentations segmentationnistes du marché du travail.* » [Lefresne, 1999, p. 198]. Reprenant la grille marxiste, certains auteurs estiment que la main-d'œuvre juvénile, frappée par l'instabilité et plus fréquemment située sur le segment secondaire et les marchés externes, représente un intérêt économique pour l'entreprise : « *Derrière [la] faiblesse des salaires des jeunes, ne voit-on pas se profiler leur rôle d'armée de réserve ?* » [Rose, 1998, p. 175].

Contrairement aux approches précédentes, les théories de la segmentation décrivent un marché du travail qui n'est pas uniquement régi par les lois d'une concurrence puisque cette concurrence n'existe pas sur le marché primaire des entreprises. Le chômage de rotation est expliqué par l'instabilité des marchés secondaires parce que la mobilité entre ces secteurs primaire et secondaire est extrêmement réduite du fait de barrières à l'entrée du secteur primaire où les emplois sont rationnés. Ce rationnement entraîne de nouveau une course aux signaux, une course aux diplômes, même si le diplôme n'est pas le seul signal reflétant l'employabilité des individus : l'expérience peut également être un signal fort et différenciateur. Mais pour certains observateurs, le passage par le segment secondaire et les marchés externes peut avoir des conséquences négatives sur la qualification et contribuer à détériorer la qualité des signaux émis par l'individu. Les emplois instables contribueraient ainsi à détériorer la qualification des individus en ne leur permettant pas d'accéder à la formation continue. Les périodes de chômage seraient également des périodes d'inactivité professionnelle où les compétences et les pratiques s'étioleraient. Une autre explication pourrait être que les marchés secondaires, très concurrentiels, ne prennent pas en compte la qualification réelle des individus et déclassent les emplois par économie si bien que le profil de l'individu se déprécie en termes de reconnaissance et non pas en soi.

Le cadre théorique de la segmentation explique l'effet « boule de neige » de la demande d'éducation : chaque individu souhaite obtenir le diplôme le plus élevé pour se retrouver en tête de la file d'attente devant les marchés internes. Mais certains secteurs économiques, dans certains lieux, sont majoritairement constitués de très petites entreprises sans véritable marché interne, qui ne fonctionnent qu'avec des individus en contrats aidés, des intérimaires ou des apprentis. L'exemple du bâtiment ou de l'industrie qui utilisent des sous-traitants qui sous-traitent à leur tour et qui dépendent des appels d'offres et des chantiers peut être utilisé. Le secteur de la grande distribution et de l'hôtellerie-restauration en sont un autre exemple. Dans les théories de la segmentation, les diplômes obtenus, même s'ils permettent aux jeunes de progresser dans les files d'attente, peuvent s'avérer insuffisants pour accéder au marché primaire. Il est à noter que les marchés dits professionnels ont un fonctionnement particulier où les contrats d'alternance de début de carrière dirigent vers des emplois stabilisés dans des entreprises souvent moyennes ou petites, mais en France les emplois qui se trouvent sur des marchés de ce type ne représentent pas une masse très importante (les métiers de bouche, l'artisanat, etc.).

#### 2.1.2.4. LA THEORIE DE LA COMPETITION POUR L'EMPLOI

L'important, dans la théorie de la compétition pour l'emploi [Thurow, 1975], est la position relative des individus dans la file d'attente constituée du fait de la raréfaction des offres. Ce modèle dit également de « concurrence pour l'emploi [*job competition*] » suppose que la productivité et les salaires dépendent de la demande de diplômés par les entreprises. Les employeurs recrutent les individus avec un investissement minimum en coût de formation et effectuent un tri des candidats d'après ces coûts de formation (par niveaux

de formation et de diplôme la plupart du temps), ce qui produit une file d'attente [*a labor queue*] et les individus qui seront embauchés sont ceux pour lesquels les coûts de formation et d'adaptation seront les plus faibles, si bien que les personnes à la fin de la file d'attente subissent un effet d'éviction. Étant donné que ce sont les postes et non pas les individus qui sont productifs, l'essentiel est d'adapter les futurs salariés et de recruter à moindre frais. Les établissements peuvent ainsi être hiérarchisés tout comme les types de titres délivrés, ce qui conduit à une discrimination pour les moins valorisés aux yeux des recruteurs : « *On peut [...] se demander si [les] jeunes diplômés, passés par les filières déclassées de l'université, ne paient pas au prix fort, au moment de leur insertion professionnelle, les différentes formes de sous-sélection qui ont accompagné ce qu'on appelle la « démocratisation » du système d'enseignement. N'ayant pas acquis de compétences scolaires et culturelles suffisantes pour affronter les concours, ils se retrouvent sur les segments du marché du travail où sont utilisées de manière stratégique les qualités sociales de la jeunesse.* » [Beaud, 2002, p. 310]. Le diplôme est alors un signal qui indique une capacité à être rapidement formé et à intégrer l'organisation de l'entreprise très rapidement : « *Les diplômés ou l'éducation reçue n'ont de valeur sur le marché du travail qu'en tant que signaux, ou indicateurs d'aptitudes filtrées par le système scolaire, ce n'est plus la scolarité d'un individu qui détermine ses gains mais plutôt la position relative que lui confère cette scolarité dans la distribution du niveau éducatif des individus de sa génération.* » [Jarousse et Mingat, 1986, p. 1020]. Une nouvelle fois, comme pour la théorie du signal que nous venons de décrire, le diplôme est un signal pour réduire l'incertitude du recrutement au moment de la prise de décision ou de la sélection. Cette théorie de la compétition est en opposition avec la théorie du capital humain puisque la productivité n'est plus rattachée à l'individu. Le salaire dans ce cas dépend du poste et non plus de l'individu. Par conséquent, si l'individu quitte l'entreprise, il perd sa qualification qui elle reste attachée à l'emploi. Il est ainsi possible de retrouver dans les fichiers du chômage des individus, des jeunes ayant beaucoup travaillé mais dont la qualification n'est paradoxalement pas reconnue par les futurs employeurs, simplement parce qu'il y a une concurrence et que des jeunes plus diplômés sont mieux placés dans la queue pour l'emploi. Les jeunes peuvent ainsi avoir acquis des compétences et un niveau de qualification dans l'entreprise mais ne plus être employables à un moment donné parce que d'autres chômeurs produisent des signaux plus forts qu'eux aux yeux des employeurs en termes de capacité à être formés et à s'adapter : « *La relative stabilité du volume de l'emploi à un niveau inférieur à la demande, qui affecte particulièrement les débutants, trouve son fondement dans le fonctionnement général du système d'emploi et son interprétation dans des déterminants essentiellement économiques [...]. La distribution inégale de ce volume d'emploi, et les effets de sélectivité qui la caractérisent, génèrent des processus de segmentation que les jeunes et les débutants subissent plus que d'autres, mais à des degrés divers selon leurs caractéristiques personnelles, notamment de formation.* » [Rose, 1998, p. 211].

#### 2.1.2.5. LA THEORIE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

La théorie de la recherche d'emploi [ou « *job search* »] [Stigler, 1962] tente d'expliquer le chômage de certains individus, la plupart du temps indemnisés par l'assurance-chômage ou bien avec des revenus qui leur permettent d'attendre un certain temps avant de reprendre un emploi. Il s'agirait d'un type particulier de chômage, celui dit « de prospection » (ou « d'attente », de « recherche »). Ce choix effectué par l'individu entraînerait une prolongation de la durée de chômage : « *Plutôt que d'accepter n'importe quel type de postes, certains individus vont se mettre en quête d'un emploi plus conforme à leurs attentes et à leurs aptitudes. [...] Ce choix serait toutefois encouragé ou favorisé par l'octroi de revenus de transfert et d'indemnités spécifiques.* » [Ferréol et al., 1990, p. 68]. Selon cette théorie qui est très proche d'une théorie classique, le chômeur pèse le pour et le contre et n'accepte de reprendre un emploi que si celui-ci lui procure un salaire au moins égal à un niveau qu'il aura défini auparavant : son salaire de « réservation ». L'indemnisation-chômage peut dans ce modèle expliquer qu'une période de recherche se prolonge. Il s'agit d'un chômage « volontaire » au sens néo-classique du terme.

La théorie du *job search* se base comme pour la théorie du capital humain sur une vision d'un agent calculateur et rationnel qui a la capacité d'arbitrer entre travail, loisirs et recherche d'emploi selon un calcul d'optimisation sur une longue période. Or, comme le rappelle Rose : « *Si chacun est potentiellement doué de stratégie, le contexte social ne permet pas toujours et pas également de développer cette capacité.* » [1998, p. 70]. Par ailleurs, Stigler [1962] a pris en compte le fait que l'individu ne peut pas avoir une vision parfaite et globale du marché de l'emploi et des opportunités. Il existe une « *imperfection de l'information* » et à partir d'un certain moment, la recherche d'information devient plus coûteuse que d'accepter un emploi. Enfin, pour les

jeunes débutants qui ne connaissent que très peu le marché de l'emploi et les conditions de recrutement, cette période de recherche sera utilisée comme une période de recherche d'informations sur les modalités d'accès à l'emploi : « [Les jeunes] font [...] partie des populations nouvelles ayant plus de mal que les autres à définir convenablement leur salaire de réservation. Du fait du développement de la scolarité, ils ont des exigences irréalistes qu'ils abandonneraient lentement (l'appréciation de la rentabilité de leur investissement en capital humain se heurtant à la situation du marché), ce qui prolongerait d'autant leur durée de chômage. » [Rose, 1998, p. 188]. Par ailleurs, le fait d'être débutant sur le marché de l'emploi entraîne une moindre connaissance des pratiques, des salaires et rend plus difficile une négociation salariale par exemple. Les jeunes en situation de primo-insertion seront ainsi plus fréquemment touchés non pas du fait de leur âge mais du fait de leur situation de débutant qui y est souvent associée mais pas systématiquement : « Il semble bien que l'avantage relatif dont disposeraient les plus jeunes tient à de moindres réserves quant au statut de l'emploi offert ou à son niveau de salaire et à de moindres capacités de négociation. » [Charvet, 2001, p. 59]. Pour Marry, le niveau de formation entraînerait une hausse des espérances professionnelles et une meilleure stratégie de recherche d'emploi : « Les attentes plus fortes suscitées par l'accès à [un] niveau plus élevé pourraient rendre compte de la plus grande intensité et efficacité de la recherche d'emploi menée par ces jeunes. » [1983, p. 13]. Selon Rose, il y aurait un conflit entre la logique sociale qui interdit aux jeunes de « prétendre trop peu » et une logique de marché qui leur interdit de « trop prétendre ». La déchéance peut être salariale et/ou symbolique. Ce sont là des dimensions culturelles et c'est une explication culturaliste : « La France [...] est marquée par une logique statutaire très singulière qui peut expliquer certaines dimensions du chômage, telles les résistances au déclassement liées à une « logique d'états » hautement hiérarchisée et qui conduit chacun à vouloir « tenir son rang » [...]. Les interférences de la logique de marché avec le refus d'une déchéance, estimée à l'aune du minimum en deça duquel on est trop dévalorisé par rapport aux autres, sont alors génératrices de chômage. » [1998, p. 147-148].

La théorie du capital humain montre les avantages d'un investissement en amont dans une formation. Si un individu n'effectue pas cet investissement au cours de sa jeunesse, les gains escomptés en seront réduits tout au long de sa trajectoire professionnelle. De leur côté, la théorie de la segmentation du marché du travail insiste sur les effets négatifs des périodes de chômage et d'inactivité qui font perdre aux jeunes leur qualification (et parfois même leurs habitudes et comportements liés à l'activité) et les relèguent sur le marché secondaire. Nous pouvons dire que les théories du filtre et du signal tout comme celle de la compétition pour l'emploi expliquent le meilleur positionnement des mieux formés face au chômage et à la concurrence. La théorie de la segmentation décrit finement ce qui se passe sur le terrain, au moment du recrutement et de la promotion professionnelle et permet d'expliquer pourquoi certains profils identiques peuvent parfois avoir des trajectoires différentes selon le segment sur lequel ils se trouvent, y compris des transitions plus ou moins fréquentes par le chômage : « La place croissante des phénomènes de récurrence dans le chômage atteste d'un changement progressif du régime du travail lui-même, lié à la recherche par les entreprises d'une flexibilité croissante. Les débutants, qui par définition sont à la recherche d'un travail, supportent les premiers les effets de ces changements qui vont durablement affecter leur carrière professionnelle. » [Charvet, 2001, p. 60]. Enfin, la théorie de la recherche d'emploi, qui est parfois proche de la notion de chômage volontaire mais qui peut également décrire certaines situations de chômage frictionnel, aide à mieux comprendre certaines périodes de chômage qui se prolongent malgré des atouts chez les individus et des signaux positifs.

#### 2.1.2.6. L'EMPLOYABILITE

Le concept d'employabilité est très controversé. Il est sujet à polémique. De nos jours, il semble que l'insistance soit mise sur la responsabilité individuelle du chômeur qui doit s'adapter. Il semble que ce terme soit proche de la « capacité d'insertion professionnelle » [Gazier, 1999]. En partant de la notion de risque, l'auteur estime que « les risques se sont diversifiés et accrus et [...] leur partage a évolué, dans une direction principale qui est celle du report sur le salarié [idem, p. 3]. Le chômeur est ainsi contraint à « la nécessité permanente d'actualisation des connaissances et des aptitudes, l'adaptabilité aux nouveaux équipements. Au lieu d'avoir le risque (qu'on espérait discontinu) du chômage conjoncturel, et, un processus de vieillissement, on a un risque continu et moins perceptible d'inadéquation des qualifications. » [idem, p. 4]. On assiste à un report de la responsabilité et de la gestion des risques sur le salarié : « l'accroissement des responsabilités individuelles

s'observe notamment dans les exigences de recyclage et de recherche « active » d'emploi. [...] C'est ici que surgit la question de l'employabilité. » [idem, p. 5].

L'employabilité serait ainsi une tâche dévolue au chômeur ou au salarié risquant d'être licencié pour s'adapter à la nouveauté technologique ou pour transférer ses compétences, dans le but d'anticiper le risque à venir.

Gazier [1997] précise que la notion d'employabilité a un sens tout à fait distinct selon qu'on la traite en sociologue ou en économiste : « [Les] sens [sont] extrêmement différents, voire opposés, accordés à des concepts, selon qu'ils sont utilisés et développés dans une discipline ou dans une autre. » [p. 528]. L'auteur applique cette remarque précisément au concept d'employabilité.

L'employabilité permet d'analyser la manière dont l'individu a accès (ou non) à l'organisation au sens le plus général. C'est le champ de la valorisation des capitaux. Gazier note qu'historiquement on peut comptabiliser au moins sept définitions opérationnelles de cette notion :

La première (qui est apparue au début du XX<sup>ème</sup> siècle et qui a été dominante jusque dans les années 1940) est *dichotomique* dans le sens où elle divisait les personnes entre employables (adultes valides sans charges familiales contraignantes) et les inemployables (les invalides ou les indisponibles) qui devront être au mieux assistés. La seconde (à partir des années 1950) est *sociomédicale* (on utilisait des échelles quantitatives d'employabilité pour définir la distance entre d'un côté les caractéristiques physiques et opérationnelles d'une personne et de l'autre les exigences de l'exercice d'un emploi donné. La troisième est *liée à la politique de main-d'œuvre* et appréciait plutôt les « aptitudes physiques et mentales mais aussi étudie « l'acceptabilité sociale générale » : on détectait les handicaps sensoriels mais aussi les désavantages dans la présentation de soi. Ce que l'on appellerait de nos jours les « savoir-être ». La quatrième, appelée par Gazier l'employabilité *flux*, se centrait sur les conditions globales de la demande de travail : le concept s'appliquait alors à des cohortes de chômeurs dont le retour à l'emploi était plus ou moins long selon leurs caractéristiques démographiques et selon les périodes. » Pour l'auteur, cette définition présente l'inconvénient « d'exonérer implicitement les individus de toute responsabilité quant à leur propre trajectoire d'emploi. » [Gazier, 1999, p.10]. Elle se rapproche de la définition de l'employabilité différentielle de Ledrut [1966] que nous verrons un peu plus bas. La cinquième définition de l'employabilité est celle dite de *performance attendue sur le marché du travail*. Elle est *probabiliste* : elle est descriptive, « sans orienter vers une causalité quelconque ». La sixième est l'employabilité *initiative* qui « se centre sur les capacités individuelles à « vendre » sur le marché du travail des qualifications évolutives et cumulatives. La capacité, la compétence, le savoir-être et la volonté (« appétence au travail ») du chômeur sont ainsi interrogés. Cette définition est influencée par l'approche culturaliste et ne prend pas en compte l'environnement (la pénurie d'offres et la queue pour l'emploi n'apparaissent pas dans le modèle). La septième définition traite de l'employabilité *interactive* et porte sur la capacité de l'individu à « construire et mobiliser des réseaux sociaux ». « L'employabilité est la capacité relative que possède un individu d'obtenir un emploi satisfaisant compte tenu de l'interaction entre ses caractéristiques personnelles et le marché du travail. » [idem, p. 11]. Cette définition renvoie à la théorie sociologique des réseaux. Derrière le terme d'interaction, il s'agit d'accès à l'information utile. Granovetter montre que l'utilisation des réseaux faibles est plus efficace pour obtenir, d'abord plus d'informations, ensuite des opportunités de meilleure qualité : c'est la force des liens faibles.

L'auteur décrit ensuite la dernière approche en date de l'employabilité (la huitième) qui semble avoir sa préférence : c'est celle du *profiling* (ou profilage). C'est une technique statistique relativement perfectionnée pour classer les chômeurs à leur arrivée au chômage. Le service public de l'emploi rationalise les moyens selon le risque-chômage. C'est l'*approche actuelle* de l'ANPE (puis du Pôle-Emploi). Ce profilage est un calcul probabiliste de risque de chômage de longue durée en croisant le profil du chômeur (niveau de formation, acquis expérimentiels, charges personnelles, mobilité géographique, capacité de transfert de compétences, etc.) et le nombre et la qualité des offres sur le territoire de prospection (le bassin formation-emploi). Le quotidien du conseiller ANPE — qui a été le nôtre pendant quelques années — est de réaliser ce profil à travers des entretiens et d'inscrire le chômeur dans des parcours de suivi personnalisé plus ou moins accompagné selon le degré de risque.

Le calcul du risque prend donc en compte à la fois le bagage scolaire et professionnel du chômeur, les contraintes éventuellement liées aux charges familiales, à la mobilité géographique, mais également l'environnement économique (offres d'emploi, tensions sur le marché, pénuries de main-d'œuvre, concurrence des autres chômeurs, prospectives). La durée de chômage est également prise en compte

comme indicateur de risque. Néanmoins, les discriminations sur le marché du travail ne sont pas prises en compte (genre, phénotype, âge, etc.). Le profilage est une réalité administrative actuellement en France et en Europe. Il est outil de distinction, de « discrimination » administrative des publics, de classement des « publics » ciblés par les politiques publiques de l'emploi.

Dans notre thèse, nous entendons la notion d'employabilité plutôt dans son acception la plus récente qui reprend en partie la définition de Ledrut [1966, cité par Gazier, 1997]. Celui-ci distingue l'employabilité moyenne et l'employabilité différentielle et rapporte les deux aux seuls chômeurs : « *L'employabilité désigne l'espérance objective ou la probabilité plus ou moins élevée que peut avoir une personne à la recherche d'un emploi d'en trouver un.* » [p. 68]. Il s'agit alors d'étudier comment les chômeurs sont classés dans la queue pour l'emploi. En clair, il s'agit d'étudier la sélectivité du chômage. C'est un construit statistique prenant en compte l'environnement et le chômage moyen structurel. *L'employabilité moyenne* (qui ne peut être que collective) est en effet due aux capacités d'absorption de l'économie ; l'employabilité différentielle, elle, est individuelle et dépend de la productivité et de l'attractivité des chômeurs aux yeux des employeurs. Cette attractivité peut être moindre du fait de signaux liés directement à la productivité (diplôme, expérience, savoir-être, réseaux) mais également d'indices à partir desquels s'effectuera la discrimination (genre, âge, phénotype, patronyme).

### 2.1.3. LA RELATION FORMATION-EMPLOI

Les problèmes de pénurie de main-d'œuvre après-guerre ont entraîné à la fin des années 1950 une hausse des outils d'analyse de la relation formation-emploi et des travaux de prévision des besoins. Le gouvernement a décidé d'élaborer des prévisions par profession pour aider dans la prise de décision de la politique éducative, mais à la fin des années 1970, l'INSEE a arrêté ce type d'exercices : les résultats étaient mauvais et surtout, du fait de la hausse généralisée de la scolarisation à tous les niveaux et de l'augmentation du taux de chômage, il existait un excédent généralisé considérable des qualifications.

Les derniers travaux réalisés en 1977 par la Direction de l'Évaluation et de la Prospective à l'horizon 2005 montraient un ajustement qualitatif *presque parfait* par niveaux de formation entre ce qui était attendu comme emplois et les sorties réelles du système éducatif :

Tableau n°1 : – Comparaison entre prévisions des besoins et sorties réelles

Niveaux	Prévisions des besoins	Sorties réelles du système éducatif
Bac+3 et +	22%	22%
Bac+2	24%	15%
Bac	30%	28%
CAP-BEP	13%	14%
Inférieur	11%	21%

Source : DEP, 1977 [repris par Paul, 2000].

Pour mieux ajuster les sorties effectives et les besoins prévus, il faudrait faire en sorte que les niveaux Bac+2 (niveau III) et Bac (IV) représentent une part plus importante du total ; en même temps, le niveau inférieur (Vbis et VI). devrait baisser de 10 pts. Néanmoins, les chiffres *d'un point de vue quantitatif* indiquent déjà un excédent des sorties sur les besoins : de plus de 100000 jeunes. 760000 jeunes sortis contre 650000 recrutements envisagés. Paul estime donc que « *le risque majeur pour les années à venir [apparaît] être celui d'une insuffisance globale du nombre d'emplois offerts aux jeunes et non celui d'un déséquilibre structurel entre les besoins de l'économie et les sorties du système éducatif. Ce seront toujours les plus bas niveaux de formation qui seront les premiers touchés par le chômage.* » [2000, p. 334].

Les enquêtes de la décennie suivante menées par le CEREQ préconisent de travailler à une méthode de long terme qui analyserait la situation des jeunes au-delà de la simple période d'insertion : « *Les résultats des premières enquêtes de cheminement du CEREQ, publiés en 1983, mettent en évidence les limites des approches*

*statiques et à court terme de l'insertion.* » [Paul, 2000, p. 335]. Selon Viney [1983], la situation selon la spécialité de formation au bout de neuf mois reflète mal la situation au bout de cinq ans<sup>14</sup>. Plus tard, l'enquête d'insertion dans la vie active à sept mois sera développée régionalement par les rectorats pour aider les décideurs locaux, en liaison avec les OREF [Observatoires Régionaux Emploi-Formation]. La période débutant avec la fin des Trente Glorieuses en 1975 jusqu'à 2000 a été marquée par une extension considérable des interventions publiques en direction des jeunes dont un élargissement de l'accès aux études de plus en plus longues et la mise en place de mesures visant à favoriser l'insertion et une meilleure adéquation entre les profils et les besoins : « *Cet investissement massif s'est accompagné d'une inflexion sensible du rôle des diverses institutions publiques. L'État ne se contente plus de mettre en œuvre une ambitieuse politique éducative qui comporte aussi un volet important d'actions visant la protection des mineurs ; il s'attache à rechercher une mobilisation de l'ensemble des acteurs autour de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.* » [Charvet, 2001, p. 99]. Pour répondre aux problématiques de chômage des jeunes générations, les pouvoirs publics ont impulsé des actions, le plus souvent avec un contenu éducatif : « *Les systèmes de formation apparaissent comme des éléments décisifs pour répondre au défi de l'emploi. Les sociétés attendent d'eux qu'ils soient capables de fournir en permanence le type de main-d'œuvre nécessaire dans des conjonctures variables et dans un marché en mutation accélérée.* » [Vernières, 1993, p. 49].

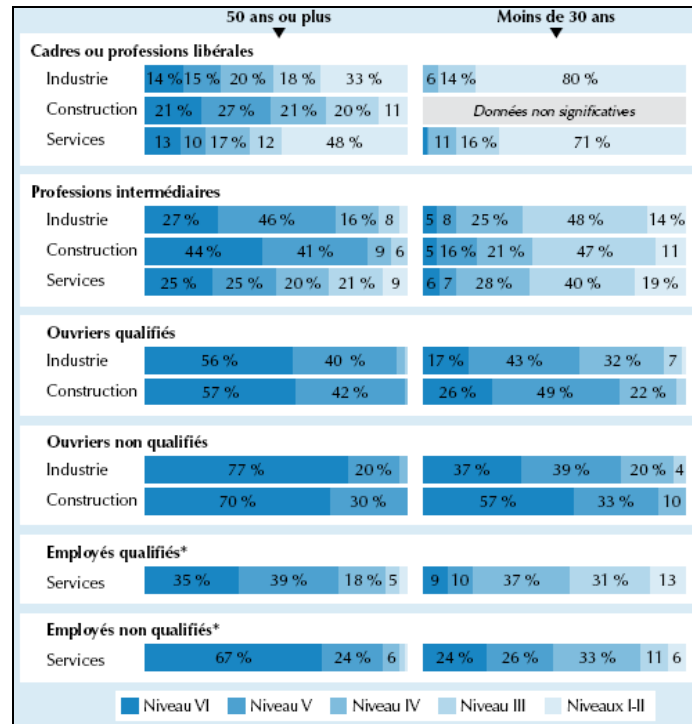
Néanmoins Mazel souligne fortement que l'idée d'inadaptation est un présupposé commun parmi d'autres et peu critiqué : « *Les lieux-communs [sur le chômage] abondent : l'école est inadaptée aux besoins des entreprises, l'immigration concurrence le travail des nationaux, le SMIC coûte cher aux entreprises, les indemnités chômage n'encouragent pas à chercher du travail [...]. La réalité est plus complexe.* » [Mazel, 1999, p. 74]. Or, l'évolution globale du taux de chômage juvénile est d'abord et avant tout lié à des facteurs macroéconomiques sans lien avec la formation : « *La formation [...] ne joue pas sur le volume global de l'emploi qui dépend, avant tout, de variables économiques générales, telle que la croissance, la compétitivité ou l'état de la demande.* » [Rose, 1998, p. 84]. Pour Freyssinet [1993], la rapidité avec laquelle la puissance publique a relayé l'explication du chômage des jeunes par un défaut de formation s'expliquerait par le fait que toute politique conduit à sortir une partie de ces jeunes des fichiers du chômage, étant donné que les périodes de formation professionnelle ne sont pas comptabilisées<sup>15</sup> : « *La multiplication des dispositifs de formation, dès lors qu'il ne s'agit pas de « formations-parking » constitue un élément positif de la politique de l'emploi. On ne peut cependant pas ignorer la conséquence mécanique de ces initiatives sur les statistiques du chômage : selon l'argument que la participation à un cycle de formation rend indisponible pour un emploi immédiat, le demandeur d'emploi rejoint provisoirement la population inactive.* » [1993, p. 22].

La définition de la jeunesse passe également par le positionnement des jeunes actifs dans la grille des qualifications : le profil des jeunes, leur employabilité, la qualité de leur formation seront plus ou moins reconnus par l'entreprise, comme nous l'avons vu dans le cadre de la théorie de la segmentation des marchés du travail. Analyser la norme de la qualification entre les générations nous est apparu comme un bon moyen de montrer que son évolution s'est faite au détriment des jeunes. En résumé, malgré une très forte hausse du niveau de diplôme des jeunes, leur position dans l'entreprise (leur niveau de qualification reconnue et leur positionnement dans l'entreprise) s'est détériorée : c'est le phénomène massif du déclassement qui est ainsi mis à jour. Fournié et Guitton [2008] ont récemment montré, en utilisant les données INSEE et les enquêtes emploi de 2004 à 2006, combien les normes de qualification avaient été bouleversées à l'intérieur de l'entreprise et avec elles les représentations sociales de la qualification et de la compétence. En clair, les auteurs ont comparé chez les salariés les niveaux de diplôme pour chaque qualification en distinguant les jeunes et les seniors :

<sup>14</sup> Nous questionnerons les méthodes dans notre cinquième chapitre.

<sup>15</sup> Les chômeurs en formation continue se retrouvent dans la catégorie 4 de la Demande d'Emploi. Cf. notre Annexe n°5.

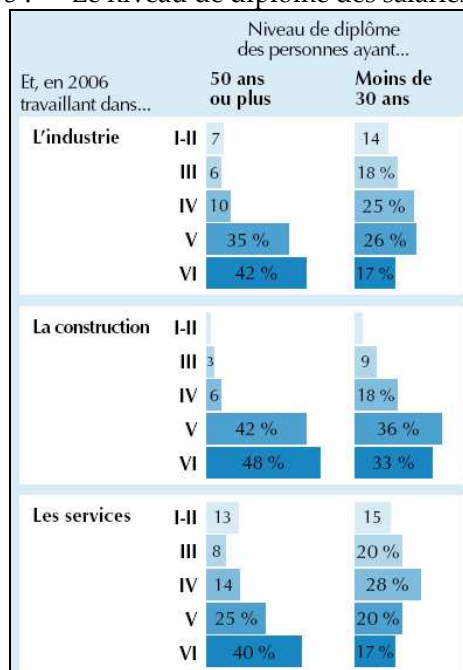
Tableau n°2 : — Répartition en 2006 par niveaux de diplôme des salariés de 50 ans et plus et des jeunes salariés de moins de 30 ans



Source : Fournié, Guitton [2008, p. 3].

D'une génération à l'autre, les emplois sont pourvus par des salariés avec des niveaux de diplômes de plus en plus élevés. C'est une conséquence du mouvement général de hausse du niveau d'éducation, le niveau des jeunes étant beaucoup plus élevé que celui des seniors. Ce phénomène existe pour tous les secteurs professionnels. L'écart entre les niveaux de diplôme entre les générations est surtout sensible dans la construction et l'industrie. Par exemple, les niveaux I et II sont deux fois plus nombreux chez les jeunes dans l'industrie ; les niveaux III y sont trois fois plus nombreux. Dans les services, la part des bacheliers a doublé et celle des Bac+2 a plus que triplé. Pour tous les secteurs, la part des niveaux V et VI (CAP et inférieur) chez les jeunes a fortement régressé :

Tableau n°3 : — Le niveau de diplôme des salariés par secteur



Source : Fournié, Guitton [2008, p. 2].

La hausse des niveaux de diplôme s'est accompagnée assez souvent d'un déclassement du fait d'une hausse *moins rapide* de la qualification des emplois :

Tableau n°4 : – Niveau de qualification des emplois et niveau de diplôme des individus

	Industrie		Construction		Services	
	1994	2006	1994	2006	1994	2006
Nombre de personnes en emploi	4 200 000	4 000 000	1 500 000	1 600 000	10 300 000	13 000 000
<b>Répartition des emplois par niveau de qualification (en %)</b>						
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	6	5	22	21	10	8
Ingénieurs, cadres et professions libérales	11	15	4	5	14	16
Professions intermédiaires	21	25	11	13	19	22
Employés qualifiés*	7	5	6	5	17	13
Ouvriers qualifiés	35	32	44	42	13	12
Employés non qualifiés*	3	3	0	0	19	22
Ouvriers non qualifiés	17	15	13	14	7	7
Ensemble	100	100	100	100	100	100
<b>Répartition des personnes en emploi par niveau de diplôme (en %)</b>						
Niveaux I-II	7	11	2	3	11	15
Niveau III	8	12	4	6	11	14
Niveau IV	10	15	6	12	14	19
Niveau V	37	34	44	43	29	25
Niveau VI	38	28	44	36	35	27
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : Fournié, Guitton [2008, p. 2].

Et phénomène assez surprenant, il apparaît que sur la dernière décennie, les emplois non qualifiés ont progressé, à la fois dans la construction (de 13 à 14% des emplois) mais surtout dans les services (de 19 à 22%). Le déclassement est ainsi structurellement inévitable avec un phénomène d'exclusion pour les plus bas niveaux, ce que les auteurs appellent « *les effets en cascade sur l'insertion* ». Nous verrons dans nos résultats si, parmi les chômeurs, ces écarts sont pareillement significatifs.

Pour Coutrot *et al.*, la focalisation sur la notion de compétence est un moyen d'individualiser l'évaluation de la productivité de l'individu et de ne plus tenir compte des liens mécaniques entre niveaux de qualifications dans les grilles et niveaux de salaires : « *L'accent affirmé sur la compétence acquise grâce à l'entreprise, laquelle est supposée étendre et garantir la liberté du salarié, sert à justifier la relégation du diplôme à un rang secondaire dans les critères d'évaluation.* » [2005, p. 57].

Les modifications des liens entre l'école et l'entreprise, un renforcement et un rapprochement décidés par les pouvoirs publics, ont modifié la manière dont les jeunes se socialisent en dehors de la famille : l'école n'est plus le lieu de socialisation secondaire par excellence : « [Les] *mesures* [pour l'emploi des jeunes] *contribuent indiscutablement à transformer les conditions de socialisation des jeunes au sortir de l'école. Elles transforment en effet les lieux et contenus d'acquisition de la compétence en favorisant notamment le rapprochement avec l'entreprise. En ce sens, elles participent à la structuration de la période d'acquisition de l'expérience professionnelle.* » [Rose, 1998, p. 130]. Or, cette acquisition se fait d'une manière fragmentée et à travers des trajectoires réversibles, précaires et incertaines.

La dimension géographique de la relation formation-emploi et plus généralement de l'impact de la mobilité géographique et des bassins à la sortie du système éducatif a été traitée assez récemment. Cette spécialité de la « géographie de l'éducation » est illustrée par exemple par les travaux de Caro [2003] et de Baron *et al.* [1998, cités par Caro] qui montrent l'impact des systèmes formation-emploi et de l'environnement dans les politiques de formation ou/et les processus d'insertion des jeunes, également comment l'espace est appréhendé par l'individu, par sa famille. Il s'agit de réfléchir à la mobilité géographique comme une composante du capital culturel qui favorise l'employabilité. Un concept central développé par cette spécialité est celui de « bassin formation-emploi » : « *Dans les années 1990, certains rectorats ont élaboré un découpage en bassins de formation pour leur académie, mais sans envisager la délimitation et l'étude de bassins formation-emploi.* » [Caro, 2003, p. 44]. Ce concept peut être défini comme l'espace formé par l'ensemble des migrations des élèves et/ou des étudiants, par les migrations de recrutement (par le système éducatif en amont de la formation), de placement, d'insertion professionnelle des jeunes (en aval). Les bassins formation-emploi débordent souvent de la région où se situe l'établissement scolaire, au moins les



régions limitrophes. L'insularité entraîne une problématique particulière de centration sur un seul bassin formation-emploi ou au contraire, en cas de mobilité géographique, un éloignement très fort. Les auteurs distinguent deux types de bassin : ceux concernant les jeunes avec un niveau inférieur au Baccalauréat et ceux concernant les diplômés de l'enseignement supérieur qui est interrégional voire national ou international. Le deuxième apport est le poids du milieu : ainsi, selon Caro [*idem*, p. 49], « *l'idée de mobilité géographique est très faiblement admise par les élèves issus des milieux ruraux.* »

La centration sur le quartier et les liens forts peut également s'expliquer par des contraintes liées au logement et au transport : « *Sous l'effet d'un chômage qui se prolonge, le bricolage, l'amélioration du logement, l'entretien de relations familiales ou amicales deviennent une sphère de refuge et recouvre donc une logique de « compensation.* » [Vignal, 2005 p. 162]. Dans certaines familles, l'accès à la propriété et la transmission d'un patrimoine sont le signe d'une ascension sociale : « *Une des situations qui « imposent » à nombre d'ouvriers de rester sur place est la propriété ou l'accession à la propriété de la maison. Celle-ci est perçue à la fois comme moyen et comme raison de l'ancrage, comme un filet de sécurité qui permettrait d'amortir les risques économiques du chômage. Ici, l'attachement au logement est souvent le prolongement d'un enracinement plus profond matérialisé par la proximité et l'entretien des liens familiaux et amicaux.* » [p. 165]. A contrario, la démarche de migration peut, en outre, aussi conforter un effort d'autonomisation vis-à-vis du réseau de parenté, voire une prise de distance volontaire du groupe d'appartenance d'origine. La mobilité géographique est à la fois un éloignement de la famille d'origine mais elle peut également être une nécessité professionnelle qui sépare du conjoint et de la famille de procréation. Le risque est alors de déstabiliser le couple lui-même : « *L'expérience d'une vie à distance provoque la (dés)organisation du ménage, la déstabilisation des relations entre les deux conjoints, une prise de distance parfois mal vécue avec le réseau de parenté du fait de rencontres moins fréquentes. En définitive, le type de la « migration de compromis familiaux » révèle l'orientation que peuvent donner les logiques familiales aux choix spatiaux et professionnels. Se dégage alors un compromis entre, d'une part, « rester sur place » et prendre un risque professionnel, d'autre part « migrer en famille » et perdre la proximité spatiale des proches. Les logiques familiales tendent ici à favoriser un rapport stratégique à l'espace et à la mutation, alors même que la sphère professionnelle est vécue comme moins satisfaisante et moins stable qu'auparavant. C'est donc une tension entre intégration familiale et intégration professionnelle qui prévaut.* » [p.160].

Il est à noter qu'au sein du CEREQ un groupe de travail « Formation et Territoire » étudie la dimension territoriale de la relation formation-emploi. Brahimi et Plassard [1990] ont eux travaillé sur la mobilité géographique lors de l'accès au premier emploi. Des études en géographie ont également mis en évidence dix systèmes régionaux de scolarisation plus ou moins homogènes mais l'Outre-Mer n'était pas incluse dans ces études. Enfin, des travaux ont été récemment réalisés sur la mobilité des étudiants ultramarins [Vernières *et al.*, 2005].

C'est un phénomène majeur et récent qui a relancé la problématique de l'inadéquation entre les sortants du système éducatif et les besoins réels du marché : celui du déclassement et de la suréducation. Ce phénomène s'explique majoritairement par un différentiel entre les postes qualifiés créés et la qualité des sortants du système éducatif. On l'a déjà noté, le problème des niveaux de qualification est également un problème de reconnaissance dans le cadre d'une situation économique très concurrentielle qui biaise les mécanismes d'allocation de la main-d'œuvre. Chauvel [2000] rappelle qu'en France « *un fort décalage existe entre le rythme soutenu de la croissance des titres scolaires et celui plus que médiocre de l'expansion des emplois qualifiés.* » [p. 349]. Pour Gurgand, la présence de jeunes au chômage surdiplômés ne peut être interprétée comme une preuve de l'inadaptation des cursus aux besoins exprimés par les entreprises : « *L'existence de ressources humaines sous-exploitées doit être davantage comprise comme l'effet de déséquilibre sur le marché du travail que comme le résultat d'une politique éducative ayant trop encouragé la poursuite des études.* » [2005, p. 70]. Les recherches sur la relation formation-emploi se sont focalisées sur les phénomènes de déclassement et accessoirement de désajustement. Le déclassement est une inadéquation de niveau de formation par rapport au poste occupé alors que le désajustement est une inadéquation entre spécialités et métiers. Les jeunes sont massivement victimes à la fois de déclassement mais aussi de désajustement et les deux vont souvent de pair : « *Lorsqu'ils travaillent en dehors de leur domaine de formation, les jeunes ont une probabilité plus forte d'être déclassés que dans le cas inverse.* » [Couppié *et al.*, 2005, p. 91]. Du fait de la détérioration de la situation économique, l'élévation des niveaux de formation n'empêche pas la dégradation en chaîne des niveaux d'accès à l'emploi. Pour les jeunes, c'est l'image de l'échelle plantée dans le sable qui vient à l'esprit, décrite

par Lefresne [2003, p. 42] : « *Les jeunes ont grimpé de plus en plus vite mais [...] elle s'est enfoncée à mesure qu'ils la gravissaient.* » Il existe trois manières d'apprécier le déclassement : la méthode adéquationniste (rapport fixe entre niveaux de formation et de qualification dans une grille) ; la méthode statistique qui pose comme normale, adéquate, la relation la plus fréquemment observée et enfin la méthode subjective (c'est le ressenti de l'individu). Forgeot et Gautié [1997] ont montré que le déclassement (statistique) a progressé : de 1986 à 1995, surtout chez les diplômés Bac+3 et au-delà et chez les bacheliers, mais également chez les BTS-DUT, ensuite, il y a eu une amélioration entre 1996 et 2000, mais seulement pour les plus diplômés [Gautié, Nauze-Fichet, 2000]. C'est donc un phénomène *cyclique*. Par ailleurs, les jeunes femmes subissent un déclassement plus fort que les jeunes hommes [Nauze-Fichet, Tomasini, 2002]. L'explication provient soit de l'inflation des diplômés et leur surproduction par rapport aux besoins [Bédoué, Espinasse, 1995], soit d'une gestion de main-d'œuvre qui propose des postes *a priori* peu qualifiés mais dont les caractéristiques dévoilent en fait un besoin de compétences élevées. C'est l'hypothèse du « *progrès technique biaisé* » [Lefresne, 2003]. Les postes peu qualifiés d'après le salaire seraient en fait beaucoup plus qualifiés en réalité. On parle alors de « *sous-évaluation du contenu en qualification d'une partie de l'emploi dit non qualifié* ». Il s'agirait alors d'un « *pseudo-déclassement* », une minimisation de la reconnaissance des compétences par l'entreprise pour réduire les coûts liés à la grille de qualification. On assistera à une fuite en avant vers le plus haut niveau possible pour se garantir un meilleur positionnement dans la compétition pour l'emploi [Thurow, 1975].

Le déclassement peut également être compris en utilisant la théorie de la recherche d'emploi comme un phénomène lié à une méconnaissance par le jeune des conditions réelles de fonctionnement du marché du travail. Le jeune aura besoin d'un certain temps et d'une confrontation entre son projet et la réalité pour ajuster son ciblage professionnel aux emplois qu'il peut trouver : « [Il existe des] *décalages perceptibles entre le niveau d'aspiration des individus au moment de leur entrée sur le marché du travail et le prestige de l'emploi qui leur est proposé ou encore cette revendication lancinante chez la plupart d'entre eux d'un emploi conforme à la spécialité de leur formation.* » [Eckert, 2005, p. 290]. Le jeune aura plus ou moins de mal et de réticence à renoncer, même temporairement à son choix initial, il aura une résistance au déclassement subjectif en début de carrière, au « *refroidissement de ses attentes* » [Duru-Bellat, 2006]. Cette résistance des jeunes portera soit sur l'ajustement à réaliser entre spécialité de formation et métier, mais également entre niveau de sortie du système éducatif et qualification (en particulier en termes de salaire). « *Il leur arrive même de risquer un retour vers la précarité pour obtenir d'entrer dans leur métier.* » [Eckert, 2005, p. 292-293]. Sans quitter le système éducatif, certains jeunes opteront même pour une poursuite d'études pour lutter contre un déclassement ou une désillusion estimées [Gendron, 2004]. Pour certains jeunes et certaines familles (souvent des classes populaires), l'investissement a été significatif et ne semble pas avoir le rendement escompté et n'a pas été à la hauteur des sacrifices financiers ou du temps passé à l'école, si bien que la précarité et l'instabilité de départ peuvent apparaître difficilement compréhensibles.

Rose reconnaît que certaines filières peuvent proposer des contenus de formation en décalage avec les besoins immédiats des entreprises mais rappelle que le lieu-commun de l'inadaptation, conforté par le phénomène de déclassement, est d'abord un discours et ne porte pas sur des analyses réelles de poste : « *Certes, il y a des phénomènes de déclassement importants et nombre d'étudiants occupent des emplois tout à fait éloignés de leur formation. Mais ce point de vue ne prend pas en considération l'évolution récente des universités et le renforcement de leurs liens avec les entreprises. Il assimile de façon erronée le discours des employeurs et leur pratique réelle, les conditions exigées lors du recrutement et celles requises pour effectuer le travail.* » [2003, p. 71]. L'analyse pour les formations universitaires est également valable pour les niveaux de formation inférieurs : « *À partir du milieu des années soixante-dix, les difficultés d'insertion atteignent de plein fouet les jeunes les moins qualifiés, ce qui prête le flanc aux critiques des organisations professionnelles sur un enseignement professionnel qui serait inadéquat et responsable des difficultés des jeunes.* » [Agulhon, 2000, p. 46].

C'est à partir de 1984 puis de 1989 que les réformes se succéderont : objectif de 100% d'une classe d'âge au niveau V, de 80% d'une classe d'âge au baccalauréat, rénovation des CAP, des BEP et des BTS, création en 1985 des baccalauréats professionnels, extension des formations complémentaires d'initiatives locales (FCIL) après un CAP, un BEP et même un BTS [Gendron, 2004]. Les professionnels ont été de plus en plus partie prenante dans la construction des diplômes qui se professionnalisent de plus en plus : « *Ces quinze dernières années ont vu des transformations non seulement dans l'organisation des contenus mais aussi dans les méthodes de sélection et de transmission des savoirs. L'accroissement du chômage des jeunes, la mise en cause de*

*formations obsolètes par le patronat se sont conjugués pour inciter le ministère de l'Éducation nationale à entreprendre une rénovation en profondeur des diplômes. C'est au sein des Commissions professionnelles consultatives, sous l'impulsion de la Direction des lycées et collèges que ce travail est mené systématiquement depuis 1983.* » [Agulhon, 2000, p. 47]. Néanmoins, les relations entre le système éducatif et le monde productif restent conflictuelles, elles suscitent en tout cas des polémiques.

Ropé [2000] souligne que la fin des années 1980 a vu apparaître des politiques éducatives de plus en plus basées sur un modèle pédagogique « *en termes de compétences* ». C'était en partie une réponse à la croissance du chômage des jeunes et à la prolongation des scolarités. Ce sont là des termes managériaux (ressources humaines) importés dans les contenus pédagogiques. « *Chacun est en mesure de constater l'usage inflationniste de la notion de compétences, fortement associée aux notions de performance et d'efficacité dans la sphère éducative et dans celle du travail. Elle tend à se substituer ou à se juxtaposer à celle de savoirs et connaissances dans la sphère éducative ou à celle de qualification dans la sphère du travail.* » [p. 164]. La notion renvoie d'abord au phénomène d'individualisation du travail et au recul de la qualification (reconnaissance collective liée à une classification obtenue par les combats syndicaux, un acquis social). Ce glissement a eu lieu d'abord dans l'enseignement professionnel puis a essaimé dans les filières généralistes. Les référentiels sont ainsi construits en liaison avec des référentiels d'emploi. L'objectif est de « *mettre en correspondance étroite l'offre de formation et la distribution des activités professionnelles.* » [idem, p. 165].

Concernant les statuts des jeunes, le temps partiel, majoritairement subi, s'est développé plus rapidement chez les jeunes depuis les années 1990 : il est passé de 13,4% de l'emploi en 1990 à 20% en 2000 et ce surtout chez les jeunes filles. L'emploi temporaire les concerne également massivement : 30% des jeunes sont en emploi temporaire (CDD, intérim, apprentissage, contrats aidés) contre 6% chez les adultes.

Ces théories permettent d'expliquer en partie les différences de situation des jeunes avec un même niveau donné mais elles ont plus de difficulté à expliquer les différences de rendement pour un même profil : « *Dans le cadre de l'étude de la relation entre la formation et l'emploi, [on est conduit à] s'interroger sur l'origine des disparités internes aux niveaux de formation.* » [Paul, 1989, p. 101]. Il nous a semblé que la recherche en sciences sociales pouvait apporter quelques éléments de compréhension supplémentaires pour affiner ces grilles de lecture.

## 2.2. LES APPORTS DE LA SOCIOLOGIE

« *La difficulté à comprendre la situation actuelle des jeunes relève pour une grande part de l'emploi de la catégorie générale — et même générique — de « jeunesse » au singulier et de l'abandon de l'analyse en termes de classes sociales. Or, l'analyse de la situation de certains jeunes s'éclaire en partie quand on prend en compte des évolutions propres aux milieux populaires.* » [Charvet, 2001, p. 79].

Le taux de chômage juvénile se calcule à partir du taux d'activité des jeunes. Or, avec la scolarisation massive, une part de plus en plus considérable de ces jeunes choisissent de reporter leur activité professionnelle : ils sont donc considérés comme inactifs et ne sont pas pris en compte dans le calcul du chômage.

Le taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans était légèrement inférieur à 50% à la fin des années 1970 et il a constamment baissé pendant les vingt années qui ont suivi pour atteindre moins de 30% en 1997, et la France a le taux le plus faible d'Europe. Ce taux a donc un impact sur celui du chômage. Pendant des années, rappelle Galland [1999], on a souvent dit qu'un quart des jeunes étaient au chômage, or il aurait fallu dire plus précisément qu'un quart des jeunes « actifs » étaient au chômage. En effet, il faut tenir compte du fait que ce pourcentage est calculé sur la petite fraction des jeunes qui ne sont plus scolarisés. Il est également possible de calculer la part des jeunes au chômage sur l'ensemble des jeunes et non pas uniquement des jeunes actifs ; dans ce cas, le taux est beaucoup plus faible en France (8% environ) que le chômage des jeunes actifs (25%). La France compte parmi les grands pays de l'OCDE qui a le plus développé la scolarisation des jeunes et la part du chômage des jeunes dans les générations 15-24 ans est dans la moyenne de l'OCDE.

### 2.2.1. CAPITAL SOCIAL ET CULTUREL : REPRODUCTION OU PROMOTION

Deux phénomènes sociaux contemporains se sont télescopés : une explosion scolaire qui a permis à la majorité des nouvelles générations d'accéder au lycée et aux études supérieures et parallèlement une raréfaction relative des opportunités d'emploi : « *On [a assisté] à un fort mouvement de scolarisation, visible dès les années 60 et accéléré dans les années 80, mouvement inverse à celui de l'emploi, et qui vient, mécaniquement, infléchir les parts d'emploi et de chômage.* » [Rose, 1998, p. 37]. Comme nous l'avons vu, cette scolarisation a eu pour conséquence une baisse très significative de la part des jeunes actifs dans la population et par voie de conséquence du nombre de jeunes chômeurs sur la période. La focalisation sur le taux de chômage juvénile élevé suscite des erreurs d'interprétation. La question essentielle qui se pose n'est pas tant l'existence d'un fort taux de chômage – qui dépend du nombre total d'actifs –, mais de l'inégalité des jeunes face à l'emploi une fois que ces jeunes sont sortis du système éducatif. Comment en effet expliquer les écarts d'employabilité de deux jeunes ayant les mêmes signaux ? Peut-on formuler l'hypothèse que l'origine sociale du jeune continue d'exercer un impact sur son insertion et son intégration professionnelle, alors même qu'il a réussi à l'intérieur du système éducatif ? De deux choses l'une, soit la socialisation secondaire, le passage par le système éducatif et les contacts rendus possibles permettent de dépasser les inégalités de départ et d'envisager une éventuelle promotion sociale intergénérationnelle, soit le jeune est prédéterminé et contraint, limité dans ses aspirations par des dispositions de départ et des handicaps culturels et sociaux indépassables dont il ne peut se détacher : « *Notre système éducatif peine durablement à s'adapter à un enseignement de masse et les jeunes paient le prix d'un système éducatif dual où est à l'œuvre un « puissant phénomène de séparation sociale ».* » [Jeanne, 2007, p. 234].

Depuis Ferry, le système éducatif apparaît comme un outil d'égalisation des chances sociales : la gratuité et l'obligation scolaires permettraient à chaque jeune, selon son mérite et non pas ses origines sociales, d'accéder à la meilleure place dans la société. Bourdieu a été le premier en France dans les années 1960 à mettre en cause cette idée d'une école méritocratique et égalitaire.

Depuis le début des années 1960 jusqu'aux années 1980, la recherche en sociologie de l'éducation s'est fortement préoccupée des inégalités scolaires à l'intérieur du système éducatif : « *En dépit de certaines évolutions favorables, telles que la baisse des retards scolaires, les disparités relatives aux caractéristiques sociodémographiques de la population scolaire augmentent. Dès la sixième, les différences entre collèges sont fortes. Ces différences ont tendance à augmenter depuis une quinzaine d'années et peuvent s'expliquer par plusieurs phénomènes tels que l'intensification de puissants processus ségrégatifs liant lieu de résidence et lieu de scolarisation, la concurrence entre établissements et, depuis 1984, les mesures d'assouplissement de la carte scolaire.* » [Trancart, 2000, p. 61].

Les résultats montraient que, malgré une ouverture générale de l'enseignement, les inégalités persistaient pour ce qui concernait la réussite des élèves et leurs parcours scolaires. Le jeune a été étudié selon plusieurs angles et à travers plusieurs grilles explicatives. D'un côté, les chercheurs ont appréhendé l'école comme un système qui se contente de reproduire les inégalités, l'individu subissant alors le système sans être acteur de sa stratégie et l'école n'apparaissant pas comme un champ d'apprentissage et d'acquisition de connaissances ; de l'autre le jeune et la famille étaient stratèges et consommateurs d'école avec pour objectif une promotion sociale par un meilleur positionnement dans la concurrence. Sur les trois dernières décennies, la recherche a ainsi conduit à des conclusions mitigées. L'accès à l'éducation s'est élargi mais il semble qu'en même temps les inégalités n'ont pas été entamées : « *D'une part, l'école s'est démocratisée dans la mesure où de plus en plus d'élèves issus des milieux populaires obtiennent des diplômes d'enseignement général, font des études longues, entrent à l'université. D'autre part, si l'on examine les filières et les types de diplômes, les écarts entre les divers groupes sociaux se sont maintenus ou creusés. Les baccalauréats scientifiques, les classes préparatoires restent le privilège des privilégiés, l'enseignement professionnel continue d'accueillir les plus défavorisés.* » [Dubet et al., 2001, p. 31]. Si chaque classe sociale a bénéficié de l'effort collectif, il n'y a eu qu'une translation des écarts entre les classes sociales et, face à un marché de l'emploi où les opportunités d'embauche se sont relativement raréfiées, la concurrence est restée la même : « *Qu'on le veuille ou non et que cela nous plaise ou non, toute école est un mécanisme de distribution des individus selon une hiérarchie des compétences sociales plus ou moins étroitement associées à un ordre des positions sociales.* » [Dubet, 2008, p. 287]. Dans cette optique, l'obtention des places découlerait de l'investissement scolaire. La question essentielle est alors de savoir si l'école permet que cette distribution soit déconnectée des inégalités de départ. Plus la

sélection est tardive et plus l'élève aura le temps de rattraper son retard culturel (c'est l'idée de la mise en place du collègue unique à partir de 1975). Mais le système éducatif peut-il annuler les effets des inégalités sociales sur la scolarisation du jeune ? Et au moment de l'insertion, à un même niveau de diplôme donné, l'école a-t-elle permis au jeune d'annuler ses inégalités de naissance ? La massification scolaire ne signifie pas forcément démocratisation et pour Bourdieu et Passeron [1970], l'école exerce une violence symbolique qui marque la domination sociale en naturalisant les inégalités sociales de départ sans atténuer ces dernières.

Il est possible en effet d'appréhender la démocratisation scolaire depuis les années 1960 de différentes manières. En suivant Duru-Bellat et Mingat [1992], l'on peut se demander si l'allongement de la scolarisation, c'est-à-dire d'abord la massification scolaire, a eu un impact sur les inégalités sociales à l'intérieur de l'école. Selon Merle, la tendance serait même à une « *accentuation des inégalités sociales [...] : l'accès au bac, sans distinction de séries, n'a pas une pertinence parfaite étant donné la hiérarchisation des séries générales, technologiques et professionnelles* » [2000, p. 41]. Il est possible de parler de démocratisation de l'école si et seulement si les spécificités du recrutement social s'affaiblissent et ont moins d'impact qu'auparavant. Il est possible de parler, en suivant Merle [idem], de « *démocratisation ségrégative* », afin de « *rendre compte à la fois de l'accès plus large des catégories populaires à l'enseignement secondaire et de la spécialisation sociale des séries de baccalauréat* ». Cette description d'une démocratisation différenciée ou bien à moitié réalisée, voire même ratée apparaît chez beaucoup d'auteurs : « *Le modèle français a toujours affirmé que l'offre scolaire égalitaire devait produire de l'égalité. L'expérience de la massification scolaire des trente dernières années est loin de confirmer ce postulat.* » [Dubet et al., 2001, p. 33].

Lefresne rappelle bien sûr, comme l'a montré la théorie de l'investissement en capital humain, que la formation initiale constitue l'une des clés essentielles de positionnement des jeunes dans la file d'attente de l'emploi. Néanmoins, l'auteur souligne qu'il existe d'autres facteurs explicatifs des différences entre jeunes : « *À niveau de formation initiale identique, les trajectoires restent fortement contrastées. Les ressources familiales, la dimension locale, l'existence de réseaux susceptibles d'aider et d'informer le jeune dans sa recherche d'emploi, peuvent s'avérer déterminantes. Dans ces parcours de plus en plus complexes, la dimension du genre ne peut être ignorée.* » [2003, p. 6]

L'origine sociale des jeunes garde un impact au moment de l'insertion : « *L'enquête FQP permet [...] de souligner l'importance de l'origine familiale pour l'insertion. Ainsi, les enfants de fonctionnaires ou de non-salariés sont moins souvent au chômage et ont une probabilité plus grande de trouver un emploi stable.* » [Vernières, 1993, p. 116]. Ce qui pourrait signifier que le passage par le système éducatif et la socialisation secondaire n'atténue pas totalement ces écarts de naissance. Globalement, les inégalités sociales de départ ne sont pas niées par la recherche. Pour certains auteurs, elles ont un impact direct sur l'employabilité : « *Les conditions sociales et familiales jouent un certain rôle différenciateur, notamment sur les difficultés d'accès à l'emploi. [...] Même si les travaux réalisés dans ce domaine sont peu nombreux et pas toujours convergents, il semblerait que l'influence du passé familial sur les débuts de la vie active soit assez importante.* » [Rose, 1998, p. 50]. Le système éducatif produirait un capital scolaire représenté par le niveau et le diplôme, soit en améliorant le niveau de connaissances et de pratiques du jeune soit en validant les acquis antérieurs selon le point de vue et c'est ce capital qui serait central pour le processus de socialisation socio-professionnel : « *Dans le patrimoine familial, le capital scolaire tend à prendre la place du capital économique. Le fils n'occupe plus directement la place du père dans l'espace social ; il doit passer par l'école pour faire valider sa valeur, en partie « héritée ».* » [Singly, 2000, p. 275].

Pour tous les niveaux sociaux, l'investissement scolaire est central dans la stratégie des familles et la prise en compte de la concurrence sur le marché du travail, tout comme les phénomènes de déclassement entraîne un phénomène de poursuite d'études de plus en plus longues : « *Dans un mode de production à composante scolaire, la mobilisation des familles, même les plus riches, est requise si celles-ci veulent avoir des chances de rester dans la course aux diplômes. [...] La dépendance des familles vis-à-vis de l'école est forte. Aucun milieu n'échappe aujourd'hui à l'emprise de cette institution qui délivre des titres – qu'il faut encore échanger sur le marché du travail, au risque de mauvaises surprises.* » [idem, 2005, p. 32]. Il a été montré que les inégalités sociales de départ avaient un impact considérable dans la socialisation des jeunes, et ce dès la socialisation primaire : Mialaret a rappelé « *l'importance des premières années de la vie et du milieu familial sur le développement ultérieur de la personnalité. L'éducation donnée par la famille, puis par le jardin d'enfants ou l'école maternelle, ne constitue donc que les premiers maillons de la longue chaîne qui passera par l'école primaire pour se prolonger bien loin dans la vie de l'individu.* » [2002, p. 11]. Selon Bourdieu et Passeron, l'origine sociale est fondamentale dans l'explication des

inégalités sociales chez les individus : « *De tous les facteurs de différenciation, l'origine sociale est sans doute celui dont l'influence s'exerce le plus fortement [...], plus fortement en tout cas que le sexe et l'âge.* » [1964, p. 22].

Selon les auteurs, l'individu est caractérisé par une classe d'origine et subit un « habitus » qui favoriserait la reproduction sociale à l'identique. Or, l'école valoriserait une certaine culture, familière aux classes favorisées. Cette valorisation différenciée, à l'intérieur du système éducatif, serait à l'origine des écarts entre les taux de réussite chez les jeunes. Par ailleurs, l'école favoriserait et renforcerait le phénomène d'auto-censure liée à l'habitus et au capital culturel : les jeunes des classes sociales défavorisées seraient ainsi orientés prioritairement vers les filières technologiques et professionnelles. Derrière le rendement différent des titres scolaires ou plus largement des niveaux de formation, l'on pourrait trouver la persistance des inégalités sociales de départ qui n'ont pas été comblées par l'école : « *L'accès aux différents établissements scolairement et socialement hiérarchisés dépend de l'origine sociale par l'intermédiaire non seulement du capital scolaire détenu (section, établissement, mention au bac, etc.) mais aussi des dispositions, plus ou moins ambitieuses ou résignées.* » [Bourdieu, 1980(a), p. 62]. Le jeune issu des classes populaires, en suivant son habitus, s'autocensurerait dans son projet scolaire et professionnel.

Dans la société d'ordre, la place sociale du jeune est celle transmise par le père, si bien que lorsque la modernité advient, le schéma s'en trouve bouleversé : « *Alors que l'ancienne famille était patrimoniale, la nouvelle logique de l'école suscite, peu à peu, l'émergence d'un « capital scolaire » qui sert à légitimer les positions respectives des enfants dans l'espace social. Sur le fond, cependant, ce passage du patrimoine terrien aux diplômes a provoqué une déstabilisation de la famille ancienne. D'abord, au plan de l'autorité : dans la famille traditionnelle, le père désignait l'héritier. Aujourd'hui, la fonction de validation de chacun des enfants est retirée à la famille pour être dévolue à une institution externe, l'école.* » [Singly, 2001, p. 46]. L'école se substitue alors au père, à la transmission traditionnelle et elle apparaît comme l'instance majeure de socialisation au détriment de la famille : « *Pour avoir un bon métier, puis, avec la crise économique, pour simplement obtenir un emploi, on dépend désormais de plus en plus étroitement de l'école. S'y ajoutent un certain nombre de transformations sociales significatives, notamment la diminution des « métiers à patrimoine » - artisans, agriculteurs, etc., tous métiers pour lesquels on pouvait encore se passer de l'école. [...] Les familles se voient donc de plus en plus dépendantes de l'école, non pas pour la socialisation, qui était au fondement de l'école républicaine, mais en vue de l'insertion professionnelle.* » [Charlot, 2001, p. 62-64].

La fin des Trente Glorieuses a transformé l'école et il est illusoire de vouloir comparer une école où la promotion sociale était marginale dans le cadre d'une société fixe et une école de masse conciliant accès généralisé à l'enseignement et sous-emploi sur le marché du travail : « *Le modèle républicain n'a jamais mieux fonctionné qu'en choisissant quelques élus au moment du passage crucial entre le primaire et le secondaire, tandis que les autres, le plus gros de la troupe, n'en concevaient plus ni espérance ni désespoir. Aujourd'hui, [...] tout le monde ou presque reçoit la même étiquette, mais, sous l'étiquette, le produit ne se révèle pas identique pour les uns et les autres. La hiérarchisation de la société et le maintien d'une micro-élite avec les grandes écoles brisent le rêve. Sur le fond, il vaudrait sans doute mieux qu'il y ait moins de « croyants » en ce paradis de la réussite assurée, mais personne ne veut prendre la responsabilité de faire en sorte que cette piété tiédise.* » [Singly, 2001, p. 50].

En sociologie de l'éducation deux grilles explicatives sont utilisées : la théorie de la reproduction et celle de l'individualisme méthodologique.

Pour la théorie de la reproduction, l'école est une instance de socialisation qui répond à une demande économique [Baudelot, Establet, 1971] et qui sélectionne les jeunes pour distribuer les positions socio-professionnelles. Cette sélection se fait à partir de l'origine sociale. Pour Duru-Bellat *et al.* : « *L'école se dit unique, neutre, égalitaire, et méritocratique, alors qu'en fait elle divise chaque génération entre ceux qui sont destinés, de par leur origine sociale, à rejoindre la bourgeoisie ou le prolétariat dont ils sont issus.* » [1999(b), p. 65]. Pour Bourdieu et Passeron [1964], le tri s'effectue sur la base du capital culturel hérité, comme nous le verrons en détail plus bas. Les classes sociales sont classées en deux groupes, selon qu'elles sont « dominées » ou « dominantes ». Selon l'auteur, la force de cette domination résiderait dans le fait que l'école est une instance de validation des inégalités de départ : elle exerce une violence symbolique qui « *amène les dominés à adhérer au principe même de leur domination.* » [Duru-Bellat *et al.*, 1999(b), p. 67]. C'est en effet la culture de la classe dominante qui est valorisée à l'intérieur du système éducatif et comme les codes, les valeurs et les habitus sont distincts selon la classe sociale d'origine, le tri se fait inéluctablement au détriment

des moins bien dotés avec comme objectif de reproduction l'ordre social qui permet de perpétuer la domination.

Pour expliquer l'impact de l'origine sociale sur les inégalités de réussite à l'école et *a posteriori* (dans la scolarisation ou l'insertion), Bourdieu a utilisé deux notions proches et complémentaires pour rendre compte de ce phénomène : celle de capital *social* et celle de capital *culturel* (éclaté en trois composantes). L'analyse de ces notions nous permettra d'introduire le poids de la classe sociale, de l'*habitus* et du réseau (qui participe du capital social de l'individu) et de montrer combien la qualité et la spécificité de ce réseau est lié à la classe sociale. La notion d'*habitus* a ceci de particulier qu'elle décrit un phénomène qui n'est qu'en partie *conscient*. Cet *habitus* a, entre autres, un impact sur les choix d'orientation à l'intérieur du système éducatif (auto-censure, différenciation sexuelle) et sur l'insertion : c'est-à-dire la mobilité géographique et le choix du métier. Bourdieu définit précisément l'*habitus* comme étant une manière d'être, de penser qui repose sur des dispositions acquises par les expériences passées (dont la socialisation primaire) et qui sont massivement vécues et en partie subies inconsciemment. L'*habitus* serait un système de propensions, d'aptitudes, de goûts développés dans le milieu familial et social.

Concernant la notion de capital social, Bourdieu décrit cet élément [1980(a)] comme l'ensemble des relations sociales, du réseau et des ressources liées à ces relations et de leurs effets qui s'imposent structurellement à l'individu, c'est-à-dire que ce dernier ne pourra pas ou très difficilement s'en extirper : « *La notion de capital social s'est imposée comme le seul moyen de désigner le principe d'effets sociaux qui, bien qu'on les saisisse clairement au niveau des agents singuliers [...] ne se laissent pas réduire à l'ensemble des propriétés individuelles possédées par un agent déterminé : ces effets, où la sociologie spontanée reconnaît volontiers l'action des « relations », sont particulièrement visibles dans tous les cas où différents individus obtiennent un rendement très inégal d'un capital (économique ou culturel) à peu près équivalent selon le degré auquel ils peuvent mobiliser par procuration le capital d'un groupe [...] plus ou moins constitué comme tel et plus ou moins pourvu de capital. Le capital social est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance ; ou, en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes [...] mais sont aussi unis par des liaisons permanentes et utiles.* » [p. 3]. Nous verrons plus bas en détail le rendement relatif des réseaux qui apparaissent ici comme un ensemble de liens forts et pérennes et où l'appartenance au groupe est centrale. Un capital social peut être fort sans être riche et inversement. Contrairement au capital monétaire ou au patrimoine, la qualité du réseau se mesure à sa grandeur et ne peut pas être totalement séparé des autres types de capitaux : « *Le volume du capital social que possède un agent particulier dépend donc de l'étendue du réseau des liaisons qu'il peut effectivement mobiliser et du volume du capital (économique, culturel ou symbolique) possédé en propre par chacun de ceux auxquels il est lié. Ce qui signifie que, quoiqu'il soit relativement irréductible au capital économique et culturel possédé par un agent déterminé ou même par l'ensemble des agents auxquels il est lié [...], le capital social n'en est jamais complètement indépendant du fait que les échanges instituant l'inter-reconnaissance supposent la re-connaissance d'un minimum d'homogénéité « objective ». [...] Les profits que procure l'appartenance à un groupe sont au fondement de la solidarité qui les rend possibles.* » [*idem*, p. 2]. Bourdieu ne pense pas seulement aux informations liées au marché de l'emploi mais également au marché matrimonial qui est, selon lui, l'un des champs principaux de la reproduction sociale : « *Le réseau de liaisons est le produit de stratégies d'investissement social consciemment ou inconsciemment orientées vers l'institution ou la reproduction de relations sociales directement utilisables, à court ou à long terme, c'est-à-dire vers la transformation de relations contingentes, comme les relations de voisinage, de travail ou même de parenté, en relations à la fois nécessaires et électives, impliquant des obligations durables, subjectivement ressenties (sentiments de reconnaissance, de respect, d'amitié, etc.) ou institutionnellement garanties (droits) ; cela grâce à l'alchimie de l'échange (de paroles, de dons, de femmes, etc.) comme communication supposant et produisant la connaissance et la reconnaissance mutuelles. L'échange transforme les choses échangées en signes de reconnaissance et, à travers la reconnaissance mutuelle et la reconnaissance de l'appartenance au groupe qu'elle implique, produit le groupe et détermine du même coup les limites du groupe [...].* » [p. 2]. Un capital social construit autour de liaisons fortes aurait pour corollaire de favoriser la reproduction à l'identique des positions sociales et des fonctions. Ce phénomène de reproduction apparaît au moment de la formulation des aspirations : « *En plus de [la] fonction relationnelle, les familles contemporaines assurent une autre fonction, universelle, contribuant à la reproduction biologique et sociale de la société. Elles y*

parviennent en se mobilisant pour que les enfants occupent des positions sociales au moins comparables à celles de leurs parents. L'idéal de l'égalité des chances – principe central d'une société individualiste et démocratique – est contrecarré par cette transmission d'un héritage culturel, par les stratégies et par le travail parental d'éducation associés à cet objectif. » [Singly, 2004, p. 15]. Un conflit peut apparaître à ce moment-là entre le souhait du jeune et sa famille, si celle-ci adopte une stratégie de reproduction des statuts intergénérationnels. Ruano-Borbalan confirme l'écart possible entre le souhait familial et le projet du jeune : « L'orientation scolaire, universitaire ou professionnelle, enjeu important pour l'avenir de l'adolescent, est particulièrement influencée par certains conflits ou retournements d'attitude de la part de l'adolescent par rapport aux projets antérieurs établis en commun avec les parents. » [1998, p. 98]. Pour Establet, le rapport à l'incertitude et donc au risque est plus difficile pour les familles défavorisées : « [Les] stratégies parentales, en matière d'éducation [...] s'élaborent à long terme, dans un univers où la volonté de maîtriser l'incertitude favorise souvent les recettes éprouvées, ou plus simplement le repérage par référence à des itinéraires déjà parcourus. » [1987, p. 50]. Bourdieu a développé son approche théorique dans le cadre d'une société d'ordre qui se reproduit (les exemples qu'il privilégie sont précisément les privilégiés). C'est pour cette raison qu'il insiste sur l'importance des relations fortes où les liaisons, pour pouvoir être rentables et efficaces, doivent être fortes, permanentes et sur l'importance de l'appartenance du jeune à un groupe. Le vecteur central des inégalités est le capital culturel et social. Bourdieu a défini avec précision ces deux composantes du capital individuel.

Pour ce qui concerne le capital *culturel*, Bourdieu le décrit en le décomposant en trois « états » [1979] : l'état « incorporé », l'état « objectivé » et l'état « institutionnalisé » : en résumé, il s'agit de l'habitus, du patrimoine matériel et de titres scolaires.

L'état incorporé désigne précisément l'habitus : les dispositions durables, les pratiques culturelles, les goûts : ce capital culturel est, selon l'auteur une partie intégrante de l'individu et s'acquiert pour l'essentiel « de manière totalement dissimulée et inconsciente et reste marqué par ses conditions primitives d'acquisition ; il ne peut être accumulé au-delà des capacités d'appropriation d'un agent singulier ; il dépérit et meurt avec son porteur. » [idem, p. 3-4]. Dans ce sens, il participe à la construction du capital humain, même si Bourdieu émet des réserves sur la théorie de l'investissement.

« [La] définition du « capital humain » [...] n'échappe pas à l'économisme et [...] ignore, entre autres choses, que le rendement scolaire de l'action scolaire dépend du capital culturel préalablement investi par la famille et que le rendement économique et social du titre scolaire dépend du capital social, lui aussi hérité, qui peut être mis à son service. » [idem, p. 3]. Ainsi pour un même capital humain, le rendement sera différent parce que le capital incorporé n'est pas identique et peut à la fois biaiser la manière d'acquérir et d'accumuler le capital humain, modifier l'impact de ce capital *a posteriori*. Surtout, l'état incorporé influencera la manière dont le jeune va ou non poursuivre ses études, soit parce que le coût d'opportunité est trop élevé, soit que l'écart entre la culture du jeune et la culture valorisée par l'école est trop grand : « Les catégories et les valeurs scolaires ne s'imposent pas comme des évidences à la plupart [des élèves], elles sont travaillées, interprétées et construites sur un certain nombre de registres. Le premier de ces registres est défini par la distance entre les diverses cultures scolaires et les cultures sociales et juvéniles auxquelles les jeunes s'identifient. » [Dubet, 2008, p. 16]. Selon Duru-Bellat [2000(a), p. 325], « de manière générale, à niveau de réussite comparable, les jeunes de milieu populaire (et leurs familles) font montre d'une autosélection plus sévère : d'eux-mêmes, ils renoncent aux choix qu'ils perçoivent comme les plus risqués [...] ».

L'état dit « objectivé » est constitué par l'ensemble des objets culturels, des supports matériels qui sont transmissibles par exemple entre générations : ouvrages, objets d'art, monuments, plus largement bien culturels. Ce capital suppose un capital économique et l'étendue de ce capital objectivé sera d'autant plus riche que le capital économique sera élevé.

L'état institutionnalisé, enfin, est l'ensemble des signaux liés aux titres et aux diplômes ou plus largement au passage par l'école.

« L'objectivation du capital culturel sous forme de titres est une des façons de neutraliser certaines des propriétés qu'il doit au fait que, étant incorporé, il a les mêmes limites biologiques que son support. Avec le titre scolaire, ce brevet de compétence culturelle qui confère à son porteur une valeur conventionnelle, constante et juridiquement garantie sous le rapport de la culture, l'alchimie sociale produit une forme de capital culturel qui a une



*autonomie relative par rapport à son porteur et même par rapport au capital culturel qu'il possède effectivement à un moment donné du temps : elle institue le capital culturel par la magie collective. En conférant au capital culturel possédé par un agent déterminé une reconnaissance institutionnelle, le titre scolaire permet en outre de comparer les titulaires et même de les « échanger » [...] ; il permet aussi d'établir des taux de convertibilité entre le capital culturel et le capital économique en garantissant la valeur en argent d'un capital scolaire déterminé. » [Bourdieu, 1979, p. 5-6]. Mais pour l'auteur, l'institutionnalisation de ce capital culturel ne se fait pas de manière neutre : selon lui, le système éducatif a pour objectif de valider, d'entériner les inégalités de position : c'est le processus de reproduction, au bénéfice des « héritiers ».*

Une notion proche de celle d'habitus est celle de « culture de pauvreté » ou « pauvreté intégrée ». Elle s'inscrit dans une société qui passe (plus ou moins rapidement) d'une société d'ordre (fixe, qui se reproduit à l'identique) à une société où le changement, le progrès et les mouvements de promotion sociale sont plus fréquents : selon Roinsard<sup>16</sup>[2007], « deux principaux facteurs historiques déterminent [...] l'émergence d'une culture de pauvreté : le passage d'un système économique à un autre comme c'est le cas lors de la révolution industrielle ou encore le passage du féodalisme au capitalisme, puis le processus de colonisation qui implique, bien au-delà de la date historique et symbolique de l'abolition de l'esclavage ou de l'indépendance politique, la reproduction des inégalités sociales durant de nombreuses générations. Plus largement, lorsque nous nous intéressons aux principaux signes distinctifs de la culture de la pauvreté [...], un rapprochement avec la situation de La Réunion paraît plausible : sous-emploi, chômage, main-d'œuvre non-qualifiée, bas salaires, système de parenté bilatéral, forte cohabitation familiale, forte instabilité des unions conjugales, nombreuses solidarités de proximité, économie domestique et de subsistance, absence d'épargne et prédominance du temps présent, fonction instrumentale du travail, caractère fataliste de la condition salariale, image négative du patron, violence récurrente dans les rapports sociaux... sont des caractéristiques qui s'appliquent en effet à la société réunionnaise. » [p. 50-51].

Establet [1987] analyse les instances de reproduction et relativise l'impact de la reproduction de classes : « La forte probabilité qu'ont les diplômés de l'enseignement supérieur d'accéder aux emplois de cadres n'exclut pas que — en 1970 — près de 60% de ces emplois soient occupés par des titulaires de diplômes inférieurs ou égaux au niveau V. » [p. 13]. L'auteur basait ses travaux sur des données datant du début des années 1970 où les postes hautement qualifiés avaient beaucoup augmenté. Entre-temps, les Trente Glorieuses se sont achevées et la situation économique a été frappée par le chômage et le déclassement.

La deuxième grille explicative met en question cette approche focalisée sur la domination et la reproduction à travers l'habitus et le capital inégal de départ. Boudon, dans son approche de l'individualisme méthodologique, critique en effet cette théorie de Bourdieu, sans nier le poids de la stratification sociale, mais en minimisant l'impact direct de l'origine sociale. Boudon, de son côté, estime que l'individu peut dépasser ses prédispositions initiales (liées à l'habitus) et les inégalités culturelles liées à l'origine sociale et qu'il n'y a pas d'action de domination d'un groupe social particulier : « Il est impossible d'admettre que les structures sociales aient, en tant que telles, une effet de régulation sur les comportements des individus. Il est également impossible de rendre compte de l'inégalité des chances devant l'enseignement par l'hypothèse d'une soumission des individus à des régularités perceptibles au niveau de la société dans son ensemble. Il est encore impossible d'imaginer qu'un groupe dominant, doté d'une volonté collective parfaitement définie, ait la faculté d'imposer cette volonté à tous. » [1973, p. 191]. Pour l'auteur, le système éducatif n'a pas de fonction de reproduction sociale. L'individu seul effectue des choix stratégiques selon son origine sociale : c'est la stratégie du moindre coût. C'est la stratification sociale qui induit les inégalités des chances scolaires. C'est une vision individualiste des inégalités sociales. L'influence de l'origine sociale dépendrait de la composition sociale du milieu du jeune. Dans cette grille, les individus sont acteurs et prennent des décisions, effectuent des choix appropriés pour leurs parcours de formation : « Les élèves font aussi des calculs stratégiques en mesurant sans cesse l'utilité des « sacrifices » que leurs études supposent. » [Dubet, 2008, p. 16]. Boudon renvoie à l'existence de la division du travail pour expliquer les positions différentes dans le système éducatif : « Pour éliminer les inégalités devant l'enseignement, il faudrait [...] que les sociétés ne soient pas stratifiées, ou que les compétences ne soient pas hiérarchisées. » [1973, p. 193].

Ce ne serait pas une reproduction de classes qui expliquerait l'inégalité des chances mais le fait que la démocratisation scolaire a été plus rapide que la croissance économique. La difficulté pour les jeunes issus

<sup>16</sup> Le terrain de recherche de cet auteur est précisément La Réunion.

des classes populaires d'accéder à des positions plus élevées n'est pas totalement causée par un phénomène de domination mais au rythme moins rapide de l'économie par rapport aux progrès dans l'accès à l'école : « *Les différences dans la qualité de l'héritage culturel en fonction de la classe sociale n'expliquent que dans une mesure très limitée l'inégalité des chances devant l'enseignement. Elles expliquent les différences dans la réussite scolaire en fonction de l'origine sociale au jeune âge. Par contre, elles n'expliquent guère les disparités de niveau scolaire en fonction de l'origine sociale. Il résulte de ce qui précède que des réformes pédagogiques visant à compenser les disparités culturelles dues au milieu familial ne peuvent atténuer les inégalités devant l'enseignement que de manière modérée.* » [idem, p. 303]. L'auteur ne serait donc pas favorable à des mesures d'aide spécifique, de remédiation et de rattrapage. Plus généralement, cet écart entre investissement scolaire et position obtenue a alimenté un paradoxe que nous décrirons plus loin.

La seconde opposition de R. Boudon avec P. Bourdieu porte sur la responsabilité du jeune (et plus généralement de l'agent) dans la situation : pour Boudon, c'est la stratégie individuelle de l'individu qui doit être mise en cause : « *Les inégalités qu'on observe à l'égard de la réussite ou du niveau scolaire, etc., sont dues pour une grande part à ce que les attitudes à l'égard de la réussite, la valeur accordée à l'enseignement, etc., varient selon les classes sociales.* » [1973, p. 92]. Pour l'auteur, les individus auraient des stratégies liées à un calcul « coûts-avantages », ce qui renvoie à la théorie du capital humain.

La famille elle-même pourrait participer à la stagnation sociale, ladite « viscosité sociale » des jeunes : « *Pour assurer sa continuité dans le temps, la famille a tendance à freiner la mobilité des individus, vers le haut comme vers le bas, puisqu'une mobilité excessive dans l'une ou l'autre direction tend à affaiblir la continuité familiale. C'est pourquoi la famille tend à imposer à l'enfant un niveau d'ambition scolaire déterminé par son propre statut.* » [idem, p. 88]. Reuchlin relève également l'impact des représentations des parents, par exemple au moment de la construction du projet de l'enfant : « *Certaines enquêtes portant sur les facteurs de l'orientation scolaire et professionnelle ont mis en relation les attitudes et les projets des enfants et des parents qui traduisent leurs représentations socio-professionnelles.* » [1971, p. 42].

La sociologie de la famille aborde des thématiques proches de la sociologie des inégalités et du chômage. Dans la socialisation à l'intérieur de la famille, la taille de la fratrie, le rang du jeune dans cette fratrie sont des facteurs ayant un impact significatif dans les conditions de réussite scolaire. Pour Séry [2002], l'ambition parentale pour les enfants serait d'autant moins forte que le nombre d'enfants serait élevé : « *Plus le nombre d'enfants est élevé, plus l'ambition des parents diminue, et une femme élevant seule son enfant sera moins encline à demander une poursuite d'études en seconde générale qu'un foyer biparental.* » [p. 36]. Dans une société de progrès, la famille comme instance de socialisation a tendance à perdre une large part de ses prérogatives et de ses pouvoirs d'imposition sur le jeune : « *Ce n'est plus le capital économique détenu par la famille, associé à un capital moral, qui fixe la valeur de l'enfant. Pour continuer la lignée familiale, l'enfant doit faire preuve, par lui-même, de certaines richesses, ressources, compétences qui sont validées par des institutions extérieures à la famille. Cette dernière est une institution qui a perdu, de ce fait, une part de son autonomie relative. Elle est alliée à deux autres instances sociales, l'école certifiant le capital scolaire et les corps de spécialistes garantissant l'épanouissement de l'enfant.* » [Martin, 2003, p. 40]. Ce changement dans la répartition des tâches et des fonctions peut être source de conflit et de risques de dissolution des liens et des systèmes de valeurs : « *Les parents poussent leurs enfants à l'intégration, qui ne peut pourtant se faire que par une rupture avec les références des parents, c'est-à-dire, notamment pour les filles, dans un conflit familial. Ces parents ont parfois du mal à se situer par rapport au système scolaire français et culpabilisent, sans pouvoir les aider, quand leurs enfants y échouent. Les pères lorsqu'ils n'ont pas de travail peuvent éprouver un sentiment de honte, d'échec, de déshonneur qui les empêche d'exercer leur autorité auprès de leurs enfants. Ils n'ont pas « démissionné », mais ils se sentent disqualifiés et ne voient pas comment faire face aux difficultés qu'éprouvent leurs enfants face à la société française.* » [Charvet, 2001, p. 83]. Le rôle paternel s'affaiblit et la valeur sociale du jeune passe par une validation scolaire : « *C'est l'école qui, non seulement transmet du savoir, mais aussi attribue par ses diplômes une composante essentielle de la valeur sociale des enfants. Contrairement à la famille paysanne ou à la famille bourgeoise, le père ne désigne plus son héritier. Il peut créer les conditions sociales, culturelles, économiques assurant ses enfants d'une meilleure réussite à l'école, mais il n'est plus maître de la validation sociale de ses enfants. C'est une révolution.* » [Singly, 2004, p. 257]. Le capital dominant aujourd'hui serait le capital scolaire : « *Dans une société dont le mode de reproduction est à composante scolaire, la valeur d'une famille (et du groupe social auquel elle appartient) est définie par le montant du capital détenu par l'ensemble des membres.* » [idem, 2005, p. 22].

Le rapport à l'espace enfin, qui est une des composantes du capital culturel et qui est fortement corrélé au milieu d'appartenance, exerce un impact fort dans les trajectoires socio-professionnelles.

« On voit, au sein d'une même classe d'âge, apparaître de fortes inégalités, scolaires, économiques, mais aussi matrimoniales, entre ceux qui sont prêts à migrer et ceux qui n'y sont pas préparés. Les jeunes qui restent [...] cumulent souvent handicaps scolaires, familiaux et professionnels. Mais s'ils restent, c'est aussi parce qu'ils étaient, au début des années 1990, encore suffisamment confiants dans l'ancrage local pour envisager l'avenir sur place : trouver un travail, un logement, ou fonder une famille. C'est ce que j'appelle un capital d'autonomie, qui est un peu le capital du pauvre, mais que j'ai vu se dévaluer à toute allure, du fait de la poursuite de la crise économique et de la profonde transformation de l'artisanat. » [Beaud et al., 2006, p. 185].

L'impact des inégalités de départ expliquerait pour certains jeunes une réticence à la mobilité géographique. Il existerait ainsi une tension entre les logiques familiales et les logiques professionnelles : « La perte d'un emploi questionne le rapport au logement et à la famille des salariés dont l'ancrage dans un bassin de vie a pu longtemps prévaloir et composer leur identité sociale. Alors que l'intégration professionnelle est mise à mal, la sphère domestique peut être valorisée et valorisante notamment par le biais du statut de propriétaire pour lequel les Français témoignent d'un attachement continu. La maison peut devenir un lieu de sécurisation et la famille un foyer idéalisé de ressourcement identitaire parfois associé à des attitudes de retrait du marché du travail. Le rapport au logement peut aussi s'inscrire dans un attachement territorial plus large construit notamment autour de relations familiales et amicales largement décrites par les sociologues de la famille et les démographes. » [Vignal, 2005, p. 154].

Le sens de la corrélation n'est néanmoins pas aisé à établir : l'individu se recentre-t-il sur son espace de vie familial parce qu'il a des difficultés à trouver un emploi ou bien rencontre-t-il ces difficultés parce qu'il n'est pas assez mobile en dehors de cet espace de vie ? : « On peut estimer que l'instabilité et la flexibilité de l'emploi peuvent avoir des conséquences sur les pratiques spatiales et résidentielles et peuvent contribuer à renforcer d'autres types d'affiliation comme le logement, l'espace de vie et la famille. » [Vignal, 2005, p. 154-155]. Il existerait chez certains jeunes une résistance au déménagement, à la mobilité géographique : « Dès les années 1950, la résistance au déménagement des ouvriers des secteurs du charbon et de l'acier était identifiée. [...] Le déménagement était davantage accepté lorsqu'il s'accompagnait d'un maintien ou d'une amélioration du niveau de vie et, en particulier, des conditions de logement. » [idem, p. 155]. L'éloignement moderne des bassins d'emploi par rapport aux logements serait une des explications : « Les contraintes de délocalisation ou de perte d'emploi engageraient une tension entre des sphères d'intégration professionnelle, résidentielle et familiale jusqu'alors géographiquement proches. » [idem].

Les deux grilles explicatives que nous avons questionnées portent sur l'acteur que certains auteurs résument à un pôle individualiste et un pôle holiste. Le premier appréhende le jeune comme un agent pouvant effectuer en permanence des arbitrages, des calculs coûts/bénéfices pour chacune de ses décisions (sur le modèle de la théorie du capital humain), même si pour Lefresne [2003, p. 81-82], « l'hyperrationalité prêtée à l'individu [en fait] un acteur désincarné, sans histoire, sans inscription structurante dans des liens sociaux. » Le pôle holiste (qui considère que l'individu est soumis au collectif, aux structures sociales générales) pose pour sa part que la position du jeune est surdéterminée par les structures économiques et sociales. Selon le capital culturel et social de départ, la position du jeune pourrait ainsi être plus ou moins favorisée, ses ambitions et son orientation plus ou moins fortement contraintes par l'environnement familial, conjugal et macroéconomique, son rapport au déclassement et au désajustement spécifique.

Lefresne souhaite pour sa part une conciliation des deux grilles : « Entre le jeune doté d'un pouvoir d'action et de décision autonome et le jeune pris au piège des déterminants sociaux, une vision intermédiaire semble possible selon laquelle le sujet doté d'une subjectivité, de projets, de désirs, inscrit son action dans un cadre social contraignant. Dès lors, les débats portent sur la nature et le poids des contraintes ainsi que sur les espaces au sein desquels les jeunes peuvent déployer des stratégies individuelles. » [2003, p. 82]. Nous pensons pour notre part qu'une telle conciliation est possible et que la prise en compte des contraintes structurelles n'empêchent pas pour le jeune de dégager certaines marges de manœuvre.

Nous réfléchissons en premier lieu au critère du genre qui a été souligné par de nombreux auteurs comme pouvant être révélateur pour rendre compte des trajectoires juvéniles inégales dans le processus d'insertion socio-professionnelle, ensuite l'appréhension par le jeune plus ou moins consciente des

phénomènes de déclassement et de moindre rentabilité de l'investissement scolaire sur le marché de l'emploi, qu'il s'agira de gérer dans une période de sous-emploi, enfin nous focaliserons notre attention sur l'impact des réseaux utilisés par le jeune sur la qualité de sa recherche d'emploi (pour une promotion ou une insertion) qui est également un rapport à l'espace et à la famille.

### 2.2.2. LES TRAVAUX AUTOUR DU GENRE

Les jeunes, en dehors même des effets liés aux générations, sont également un groupe segmenté par le genre : le jeune est sexué et l'appartenance sexuelle influera sur sa socialisation au même titre que la position des femmes et des hommes adultes est inégale.

À l'intérieur du système éducatif, les jeunes femmes ont renforcé leur présence et le phénomène majeur a été une prolongation des études pour elles, même si elles continuent de se cantonner dans des filières moins rentables sur le marché de l'emploi. Baudelot et Establet [2000] expliquent ce paradoxe d'une meilleure réussite des filles et de leur autosélection/élimination des filières d'excellence scientifique par une socialisation précoce différente de celle des garçons. Les filles reprendraient à leur compte des « stéréotypes de sexe » et prendraient position « par rapport à des attentes sociales traditionnellement propres à leur sexe » [Baudelot, Establet, 2000]. Duru-Bellat [1990], par contre, estime qu'il s'agit de choix raisonnables et raisonnés, car « les mieux adaptés à la place qui leur est socialement assignée dans la future famille et sur le marché du travail. »

Pour Marry [2000], l'objectif premier des jeunes filles qui poursuivent des études est avant tout une volonté d'autonomie et de liberté vis-à-vis du futur conjoint. C'est le lien matrimonial qui est mis en question : « La progression des scolarités féminines est un mouvement continu sur le siècle, mais cette continuité cache une rupture dans le sens donné par les filles et par la société à leur diplôme : il n'est plus seulement le gage d'une instruction et d'une formation professionnelle de base (pour les classes populaires et moyennes) ou une dot scolaire placée dans un « beau » mariage (pour les classes supérieures) ; il est devenu pour toutes la voie de plus en plus nécessaire sinon suffisante de leur émancipation professionnelle et conjugale. » [p. 284].

Pour Maruani [2003], la situation des femmes sur le marché du travail reflète d'abord les phénomènes de tertiarisation et de salarisation. Cet état illustre ce que tout individu vit : le chômage massif, l'inactivité contrainte, le sous-emploi, la pauvreté laborieuse. Elle rappelle néanmoins [p. 108] que le fait que « les femmes constituent désormais près de la moitié des forces laborieuses de ce pays est une mutation sociale majeure. » C'est un changement social et sociétal fondamental mais les inégalités de statut pour la femme ont la peau dure : « Les femmes sont toujours embourbées dans un marécage d'inégalités stagnantes et rebelles. En termes de liberté, en revanche, le chemin parcouru est immense. » [idem, p. 109]. Pour l'auteur, le débouché actuel de la féminisation du salariat n'est pas l'égalité des sexes, mais « la liberté des femmes ». La hausse du taux d'activité féminin a été un bouleversement pour la société salariale. Les femmes n'en demeurent pas moins touchées par les inégalités : surchômage et sous-emploi [idem, 1999], écarts de salaires, différences de carrières et ségrégations horizontales (dans les métiers traditionnellement féminins) et verticales (le fameux plafond de verre).

Il est utile de se demander si la « domination masculine » [Bourdieu, 1998] a été mise à mal. Le chômage n'est qu'un indicateur parmi d'autres mais qui reste utile pour mettre à jour les difficultés rencontrées par les femmes. Nous verrons plus bas, à travers nos résultats, que le taux d'activité partielle, la disponibilité partielle doivent également être étudiés en profondeur pour mettre en lumière les inégalités autour du genre.

Le taux d'activité féminine progresse depuis les années 1960 dans toute l'Europe. C'est pour Maruani « une lame de fond que rien n'arrête » [2003, p. 5]. La tertiarisation de l'économie mais aussi la salarisation des emplois et la réussite des femmes dans le système scolaire et universitaire expliquent en grande partie ce bouleversement sociétal. Face à la crise et contrairement aux prévisions, les femmes n'ont pas choisi de se retirer du marché du travail et de se recentrer sur le foyer. Les femmes ne fonctionnent plus comme une simple armée de réserve, ce volant de main-d'œuvre précaire qui travaille pendant les périodes d'expansion et qui est rejeté pendant les crises. De 30% en 1960, le taux d'activité des femmes est passé à 42,5% en 1996 en Europe. En France, le taux passe de 41,9% en 1983 à 45,5% en 1996. La France a un taux très

supérieur à la moyenne européenne, légèrement devancé par les pays du Nord de l'Europe (Suède, Finlande et Danemark).

Le nombre de femmes avec un emploi a explosé : passant en Europe entre 1965 et 1991 de 40 à 53 millions pendant que le nombre d'hommes en emploi *baissait*, passant de 83 à 82 millions. « *C'est [...] aux femmes que l'on doit l'essentiel de la croissance de l'emploi en Europe depuis le milieu des années soixante.* » [Maruani, 2003, p. 8]. En France, le nombre d'emplois féminins passe de 6,6 millions en 1962 à 11,7 millions en 1998, celui des hommes de 13,2 millions à 14,1 millions. Contrairement aux pays scandinaves, l'afflux des femmes sur le marché du travail français s'est fait à *temps plein*. Le temps partiel est un phénomène, lui, *récent*. Les femmes qui ont décidé de travailler sont avant tout « *des mères de famille, des salariées du tertiaire, des femmes instruites et qualifiées.* » [Maruani, 2003, p. 10]. La division sexuelle du travail a protégé les femmes de la crise, puisque le tertiaire où elles sont majoritaires a été mieux protégé dans un contexte de recul de l'agriculture et de désindustrialisation en Europe.

Autrefois, la tranche d'âge de 25-49 ans chez les femmes était particulière : le taux d'activité y était moins fort : beaucoup de femmes s'arrêtaient de travailler : c'était les « classes creuses ». Or, depuis les années 1960, ce phénomène, cette baisse relative, n'existe plus.

Les dernières données dont nous disposons sur les taux d'activité datent de 2007 :

Tableau n°5 : — Taux d'activité des femmes et des hommes selon l'âge

	1975	1985	1995	2005	2006	2007
<b>Femmes</b>						
15-24 ans	50,1	44,3	31,1	30,7	30,7	31,8
25-49 ans	59,9	72,1	79,6	81,9	82,3	82,9
50 -64 ans	42,9	39,8	43,9	55,0	54,9	55,2
Ensemble (15-64ans)	53,3	57,4	61,6	64,7	64,8	65,3
<b>Hommes</b>						
15-24 ans	60,6	53,0	37,4	38,0	38,0	38,0
25-49 ans	97,3	96,9	95,7	94,7	94,8	94,9
50 -64 ans	79,5	64,5	58,6	63,7	62,7	62,2
Ensemble (15-64ans)	83,9	78,6	75,1	75,0	74,8	74,6

Source : INSEE, octobre 2008.

Sur les trente dernières années, les données montrent plusieurs phénomènes : une baisse de la part des jeunes femmes de 15-24 ans actives (de 50,1% en 1975 à 31,8% en 2007), ce qui s'explique par une hausse de la scolarisation et la prolongation des études. Pour les jeunes hommes, ce taux passe de 60,6% à 38%, soit un écart assez considérable de 6,2 pts au détriment des femmes. Pour la tranche d'âge des 25-49 ans, la part des femmes actives est passée de 59,9% à 82,9% alors que dans le même temps, la part des hommes actifs dans la population totale a baissé de 97,3% à 94,9%. Pour les seniors, le taux d'activité des femmes a également augmenté : passant de 42,9% à 55,2% alors que celui des hommes régressait de 79,5% à 62,2%.

Le taux de chômage est mécaniquement corrélé au taux d'activité. Néanmoins, les femmes semblent avoir profité de la situation économique comparativement aux hommes : leur taux de chômage passe de 10,2% en 1990 à 8,5% en 2007 (contre respectivement 6,2% et 7,4% pour les hommes). Les jeunes femmes sont plus touchées : passant de 18,3% à 20,2% (mais ce taux porte sur des volumes qui ont fortement baissé), contre 13,1% à 18,6% pour les jeunes hommes.

Tableau n°6 : – Taux de chômage des femmes et des hommes selon l'âge

<b>Femmes</b>	<b>1990</b>	<b>1995</b>	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
Ensemble	10,2	11,9	10,1	9,8	9,6	8,5
15-24 ans	18,3	24,7	18,2	22,3	23,9	20,2
25-49 ans	9,4	11,3	10,0	9,4	9,0	8,1
50 ans et plus	6,8	6,9	6,9	6,1	6,2	5,6
<b>Hommes</b>	<b>1990</b>	<b>1995</b>	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
Ensemble	6,2	8,5	7,2	8,0	8,1	7,4
15-24 ans	13,1	17,2	15,4	19,9	20,9	18,6
25-49 ans	5,2	7,8	6,5	7,2	7,0	6,6
50 ans et plus	4,7	6,4	5,6	5,4	5,8	5,2

Source : INSEE, octobre 2008.

Le fait d'avoir des enfants ne conduit plus à l'inactivité : les trajectoires professionnelles sont maintenant continues, quel que soit le sexe. Elles ne s'interrompent plus à l'âge de la parentalité. C'est, selon Maruani [2003, p. 15] une « *rupture sociologique* ». Nous ne sommes plus dans un modèle de choix entre travailler ou s'occuper de sa famille ni d'alternance, mais dans celui du *cumul*. Ce sont de nouvelles normes *sociales* de l'activité féminine. Le taux d'activité est beaucoup moins fort à partir du troisième enfant mais il a tout de même beaucoup augmenté depuis les années 1980. Pour Baudelot et Establet [2000], la « *percée des filles* » s'explique d'abord et avant tout par leur succès à l'intérieur du système éducatif. Le niveau de formation des femmes a augmenté dans toute l'Europe et dépasse celui des hommes.

Le taux d'activité par sexe pour les bacheliers et les diplômés du supérieur se rapproche : en 1962, l'écart était de -32 pts et -24 pts au détriment des femmes [Baudelot, Establet, 2000, p. 15], il s'est réduit trente ans plus tard à -10 pts et -6 pts. Les auteurs rappellent également que, depuis 1971, les femmes avec un baccalauréat sont plus nombreuses que les hommes ; à partir de 1975, les femmes étudiantes sont aussi nombreuses que les étudiants.

Les femmes réussissent mieux à l'école ; elles restent néanmoins frappées par la ségrégation dans certaines filières d'enseignement : moins souvent dans les filières technologiques et scientifiques, plus souvent en lettres et en sciences humaines. Establet [1988] a qualifié la progression des scolarités féminines de « *révolution respectueuse* ». Maruani [2003] rappelle que, malgré cette meilleure réussite, le phénomène de reproduction sociale n'est pas attaqué. Baudelot et Establet s'interrogent sur les causes du rejet par les filles des filières « d'excellence ». Il y aurait ainsi surestimation des capacités masculines (par les hommes et par les femmes), l'anticipation par les femmes de l'avenir les détournerait de ces filières, elles répugneraient à la compétition et l'aversion des filles envers les mathématiques serait une construction sociale. Duru-Bellat [1990] s'interroge également sur cette ségrégation et rejette la thèse par les mentalités. Elle estime que les filles font des choix « raisonnables » et rationnels en anticipant les opportunités sur le marché du travail. Marry [1997] montre par ailleurs que l'orientation féminine se diversifie (en gestion, en économie et en droit par exemple). Le rendement des diplômés reste néanmoins moindre chez les femmes, l'absence de diplôme pour un niveau donné (l'« effet parchemin », que nous avons décrit plus haut) est également plus pénalisant pour les femmes [Marry, 1997 ; Terrail, 1992] ; elles sont légèrement avantagées avec une formation dans le supérieur. Enfin, lorsque l'on analyse cette fois-ci la relation formation-emploi, les femmes sont désavantagées [Marry, 1997, p. 186] : « *Au fil de la carrière, les écarts s'accroissent, les reclassements et les promotions professionnels étant plus fréquents pour eux que pour elles.* »

Maruani souligne que, malgré la féminisation du salariat, malgré les scolarités féminines et les comportements d'activité, les inégalités persistent. Il faut attendre 1965 pour que les femmes aient le droit de travailler sans demander l'autorisation à leur mari et en 1972, l'égalité salariale est établie par la loi. « *Si hommes et femmes ne sont pas en situation d'égalité professionnelle, c'est aussi parce qu'il y a une division inégalitaire des tâches dans la famille.* » [2003, p. 47]. L'auteur rappelle [*idem*, p. 51] qu'à « *l'heure où tous les pays de l'Union Européenne ont accordé leurs législations sur les directives communautaires, l'égalité des salaires entre hommes et femmes n'existe nulle part.* » L'écart varie de 10% à 15% en France « toutes choses égales par ailleurs ». Selon Baudelot [1995], il faut chercher l'explication dans la ségrégation des emplois. L'écart s'est néanmoins réduit : de 36% en 1950 à 23% en 1994. « *Ce que ces chiffres ne nous disent pas, c'est la montée en puissance des bas*



et très bas salaires. » [Maruani, 2003, p. 54]. Car ces données ne portent que sur des temps pleins, or les femmes — et les jeunes femmes — subissent de plus en plus le temps partiel : trois quarts des emplois à bas salaires sont des emplois à temps partiel occupés majoritairement (78%) par des femmes : « *Le temps partiel a largement contribué à créer des poches de pauvreté féminine.* »

Maruani et Reynaud [1999] ont par ailleurs montré que les disparités entre hommes et femmes ne concernent pas uniquement les inégalités professionnelles, la qualification ou les niveaux de salaires : elles portent également sur l'accès à l'emploi et sur le chômage. On observe un « surchômage » féminin : « *Les logiques de genre sont [...] essentielles à la compréhension du chômage.* » [Maruani, 2003, p. 55] Ce chômage est plus permanent et plus durable et, selon l'auteur « *moins visible et mieux toléré* ». Et ce sont les jeunes femmes qui sont relativement plus frappées par ces injustices : « *C'est [...] à l'âge où le chômage frappe le plus, chez les jeunes, que les inégalités entre hommes et femmes apparaissent les plus flagrantes.* » [idem, 2000, p. 58]. Le genre est central pour qui souhaite étudier le chômage et l'insertion juvéniles : « *Asexuées, les statistiques du chômage n'ont pas beaucoup de sens. Elles nous livrent une moyenne désinformante [...]. Dans les débats sur l'emploi, qu'ils soient scientifiques ou médiatiques, politiques ou sociaux, qui se soucie de dire que le chômage des jeunes est avant tout le fait des jeunes femmes ?* » Mais le surchômage signifie également une présence plus forte des femmes sur le marché du travail (le taux d'activité), même en tant qu'actives inoccupées.

Deux phénomènes économiques frappent également plus souvent les femmes : le travail à temps partiel et le sous-emploi. « *La première caractéristique générale du travail à temps partiel est sa très forte féminisation : aucune autre forme d'emploi n'est à ce point sexuée. [...] Le deuxième fait notable est la conjonction de l'emploi temporaire et du temps partiel. [...] En France, le travail à temps partiel est ce qui, depuis les années quatre-vingt, a fait régresser la participation féminine à l'activité économique en recréant des zones d'emploi « spécifiquement féminines ».* » [Maruani, 2003, p. 80-85].

Tableau n°7 : — Durée du contrat de travail des femmes et des hommes selon le type de contrat

	Femmes		Hommes		Total
	Temps complet	Temps partiel	Temps complet	Temps partiel	
<b>Non salariés</b>	<b>685</b>	<b>191</b>	<b>1 800</b>	<b>104</b>	<b>2 778</b>
<b>Salariés</b>	7 697	3 442	11 035	675	22 850
Intérimaires	123	39	364	21	547
Apprentis	74	34	197	48	353
Contrats à durée déterminée (y c. contrats aidés)	722	590	648	196	2 156
Contrats à durée indéterminée (1) (y c. contrats aidés)	6 779	2 780	9 825	410	19 794
<b>Total</b>	<b>8 382</b>	<b>3 633</b>	<b>12 834</b>	<b>779</b>	<b>25 628</b>

Source : INSEE, octobre 2008.

Les derniers chiffres de la statistique officielle en date nous indiquent que les femmes représentent 46% du total de la population active occupée, 82% des individus à temps partiel, 39% à temps plein, 60% des CDD et 48% des CDI.

Le temps partiel est massivement porté par les femmes qui le subissent comme une contrainte. Ce temps partiel est une réponse à la fois à la demande de flexibilité des entreprises mais également une nécessité pour concilier vie familiale et vie professionnelle : « *La flexibilisation du temps de travail, son intensification comme son imbrication plus grande avec les autres temps sociaux sont sources de nouvelles contraintes pour les individus et pour les familles, elles font porter particulièrement sur les femmes les ajustements entre la sphère du travail et la sphère familiale.* » [Charvet, 2001, p. 290-291]. L'écart concernant le temps partiel entre hommes et femmes au détriment des femmes est dû selon Lefresne « *pour partie aux anticipations, et souvent aux préjugés des employeurs sur les implications respectives des hommes et des femmes dans l'activité professionnelle. Il reflète un aspect de la division sexuelle du travail mais aussi des rôles sociaux et familiaux.* » [2003, p. 72]. L'évolution de la place de la femme dans la société a un lien évident avec les évolutions de la famille. Depuis le milieu des années soixante-dix, la famille française a changé profondément : elle est à la fois moins féconde, moins souvent instituée et plus instable, mais aussi composée de plus en plus souvent d'un couple dit « bi-actif », parce que les deux membres du couple travaillent : « *Actuellement, près de six ménages avec*

*enfants sur dix sont composés de deux parents actifs et occupés.* » [Martin, 2003, p. 16]. Mais les positions à l'intérieur du couple ne sont pas équivalentes. La modernité n'a pas effacé les inégalités : ainsi, le rendement du diplôme sur le marché du travail (calculé à partir de la position professionnelle obtenue) varie selon le sexe et la situation familiale. Les hommes mariés obtiennent un meilleur rendement par rapport aux hommes célibataires et les femmes mariées obtiennent un rendement inférieur aux femmes célibataires. Par ailleurs, l'entrée dans la vie parentale accélère la carrière professionnelle masculine et ralentit au contraire celle des femmes. Singly précise que « *l'homme continue d'être, même dans la plupart des couples à double activité professionnelle, le principal pourvoyeur de revenus, le responsable principal du statut social de la famille. Cette vie a pour effet d'entraîner progressivement un sous-investissement de la femme et un surinvestissement professionnel de l'homme, à donner un sens différent au travail salarié de la première et à celui du second.* » [2005, p. 108].

Pour Kergoat [1984], ce sont les difficultés rencontrées par les femmes pour cumuler le travail domestique et l'activité professionnelle qui les poussent à choisir le temps partiel<sup>17</sup>. C'est un choix sous contrainte. Selon Audric et Forgeot [1999], un nombre croissant de chômeurs acceptent d'occuper un temps partiel à défaut de trouver mieux. Pour Singly, ce sont les charges familiales qui expliquent que les femmes n'aient pas mieux profité de leur réussite dans le système éducatif, qu'elles n'aient pas plus rentabilisé leurs diplômes comparativement aux hommes : « *Pendant les vingt dernières années, période de croissance du travail salarié des femmes, l'écart entre le rendement du diplôme des hommes et celui des femmes sur le marché du travail, pour un niveau de diplôme considéré, n'a guère diminué. Et ces différences restent associées à la présence des enfants à la maison.* » [2004, p. 281].

Le sous-emploi frappe également très fréquemment les femmes. Selon le BIT, il s'agit des personnes « *qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans l'activité et qui sont à la recherche d'un travail supplémentaire ou disponibles pour un tel travail.* »<sup>18</sup> Le sous-emploi et le temps partiel subi favorisent l'apparition de situations de précarité voire de grande pauvreté : « *Les travailleurs pauvres, en France, sont aussi nombreux que les chômeurs [...]. Le sous-emploi et la pauvreté laborieuse concernent massivement les femmes.* » [Maruani, 2003, p. 107]. Le fait que les femmes travaillent plus souvent à temps partiel entraîne un risque très lourd dans le cas où le lien conjugal se délite. Pour certaines femmes, la fin du couple a également un impact négatif sur leur carrière et sur le niveau de vie, ce que confirme Singly : « *Le divorce provoque [...] un appauvrissement pour la majorité des femmes. C'est ainsi que, pour les femmes séparées, le changement de statut conjugal entraîne une dégradation du statut du logement, lui-même indicateur du niveau de vie.* » [2005, p. 114]. Les accidents matrimoniaux seraient d'autant plus impactants et facteurs de risque que les individus appartiennent à un groupe social défavorisé : « *Les ruptures familiales accentuent les risques. Quand, dans une trajectoire sociale, se combinent l'origine modeste, les difficultés scolaires, et l'isolement provoqué par des ruptures familiales ou conjugales, le risque d'exclusion s'accroît.* » [Martin, 2003, p. 25]. Enfin, la réflexion sur le genre rappelle que l'écart et les inégalités garçons/filles sont d'autant plus forts que le niveau social d'origine est bas.

### 2.2.3. LE PARADOXE D'ANDERSON

« *Les niveaux de diplômes acquis par les jeunes ont été considérablement relevés pour les générations quittant le système scolaire à partir du milieu des années 80 sans pour autant garantir systématiquement l'accès à un emploi correspondant aux espoirs individuels que le parcours scolaire fait naître.* » [Charvet, 2001, p. 42].

La démocratisation scolaire rapide et l'inflation des diplômes certifiant des niveaux de formation de plus en plus élevés et les phénomènes de déclassement<sup>19</sup>, de désajustement et surtout de chômage chez les jeunes ont entraîné un certain nombre de phénomènes à l'intérieur des familles. Il s'agit là d'un effet de

<sup>17</sup> « *En France, le travail à temps partiel commence à partir d'un nombre d'heures inférieur d'au moins un cinquième à la durée légale ou conventionnelle.* » [Maruani, 2003, p. 96].

<sup>18</sup> Nous étudierons une bonne partie de ce sous-emploi visible en prenant en compte dans le recueil et l'analyse de nos résultats les catégories 5 à 8 d'inscription à l'ANPE.

<sup>19</sup> D'après le CEREQ (données 2005), le déclassement concerne plus de 40% des jeunes avec trois ans d'ancienneté sur le marché de l'emploi et 60% des premiers emplois se situent en dehors du champ professionnel attendu.



génération très particulier : deux états différents du système éducatif et deux états du marché du travail se confrontent à l'intérieur des familles, en réalité deux rendements différents d'un investissement scolaire sans commune mesure : dans les années 1950, 5% d'une génération obtenait le baccalauréat, un taux déjà très supérieur aux décennies précédentes. Une décennie plus tard, ce taux a plus que doublé (11%). En 1970, il passe à 20%, en 1980 à 36% et de nos jours, il dépasse les 80% d'une classe d'âge. Pour les familles, cette hausse généralisée de l'investissement en formation est spectaculaire et s'accompagne d'un élargissement des horizons et des espoirs. Les hauts niveaux de diplôme étant corrélés dans les esprits — comme la théorie de l'investissement le suggère — à une rentabilité en termes de salaires et de positions, les espérances en termes de mobilité sociale intergénérationnelle grandissent. Or, la crise débutée en 1973 a entraîné un durcissement des conditions d'accès à l'emploi et une sursélectivité des entreprises. Ensuite, la part des offres d'emploi qualifié et d'encadrement n'a pas suivi quantitativement l'évolution des sortants du système éducatif, même si la répartition relative était à peu de chose près ce qui était attendu.

Le paradoxe décrit par Anderson [1961] est une loi qui stipule que l'obtention par un jeune d'un niveau scolaire ou d'un diplôme supérieur à celui du père n'assure pas au jeune une position sociale plus élevée, du fait de l'inflation des diplômes. Le paradoxe décrit par Anderson est lié à l'idée d'une possibilité de promotion sociale d'une génération à l'autre. Il est à noter qu'il existe la notion inverse de « démotivation sociale » [Boudon, 1973] et celle de contre-mobilité (ou « viscosité sociale ») qui décrit le fait que le mode de vie d'une génération se rapproche de la génération précédente.

Raymond Boudon a étudié ce paradoxe pour le cas français à partir des données INSEE : « *Un individu qui a un niveau d'instruction supérieur à celui de son père a à peu près autant de chances de maintenir ou d'améliorer son statut d'origine qu'un individu ayant un niveau d'instruction inférieur à celui de son père.* » [1973, p. 63]. La rentabilité sociale et économique du diplôme et d'une année supplémentaire d'études a fortement baissé, d'une génération à l'autre, du fait des mutations socio-économiques sur la période et la fin des Trente Glorieuses.

Une nouvelle fois, cette mauvaise rentabilité est parfois appréhendée par les familles comme une défaillance du système éducatif voire même un rapport différent au travail des nouvelles générations, alors que les jeunes continuent à être embauchés en proportion toujours autant : « *Depuis 1973, l'augmentation du chômage des jeunes ne s'est pas traduite par une diminution de la part des embauches réservées aux débutants dans les recrutements des entreprises, mais l'accroissement du nombre de jeunes pourvus de diplômes de plus en plus élevés, nouveaux arrivants sur le marché du travail, a provoqué une dévalorisation de certains titres scolaires [...].* » [Erich, 1998, p. 73]. Le rendement éducatif est mis en question par la crise économique et par les rythmes différents entre démocratisation scolaire et hausse de la qualification des emplois : « *Malgré l'atténuation de l'inégalité des chances devant l'enseignement, malgré l'expansion des taux de scolarisation, il n'y a pas lieu de s'attendre à observer, dans les sociétés industrielles, une augmentation (pas plus qu'une diminution) sensible de la mobilité.* » [Boudon, 1973, p. 265-266]. Ce désenchantement est d'autant plus fort que les espoirs ont été importants.

C'est la rapidité des mutations économiques qui pourrait expliquer la difficulté rencontrée par les familles pour appréhender ce paradoxe apparent : « *En période d'évolution lente, l'expérience professionnelle des parents pouvait leur servir pour donner des conseils à leurs enfants sur la façon d'orienter leurs études et leurs ambitions professionnelles. Beaucoup de parents continuent à penser que cette source d'informations est utilisable.* » [Reuchlin, 1971, p. 39-40].

Œuvrard s'interroge sur le réalisme des espérances formulées par les familles en termes de mobilité sociale et de position professionnelle en début de carrière pour les jeunes : « *Les attentes vis-à-vis de l'école sont devenues plus fortes et sans doute plus homogènes, l'évolution des chances d'accès ayant eu un effet égalisateur en banalisant l'entrée au lycée. Ainsi le rendement social des diplômés est-il, pour chaque groupe social, à la mesure des attentes qui y sont attachées ?* » [2000, p. 320]. Aujourd'hui, Duru-Bellat rappelle qu'il n'y a pas d'automatisme entre un investissement long dans le système éducatif et la mobilité sociale : « *L'ouverture du système scolaire ne débouche pas mécaniquement sur davantage de mobilité sociale, et les évolutions de la structure des emplois importent bien plus que la diffusion de l'éducation.* » [2006, p. 18]. La qualification des postes a cependant subi les effets, comme nous l'avons vu, de l'exacerbation de la concurrence et une partie des postes, bien qu'ils correspondent à des niveaux de compétences élevés, ne sont pas reconnus comme tels, si bien que l'on peut dire que la rapidité de la démocratisation scolaire a eu pour effet, en réaction, une dévalorisation des emplois qualifiés en termes de positionnement dans les grilles : « *Le déclassement est aussi un mode de gestion de la main-*

*d'œuvre, permettant, grâce au chômage, de sous-rémunérer les plus formés et d'accumuler en précaution une main-d'œuvre compétente et plus aisément adaptable ultérieurement.* » [Rose, 1998, p. 90].

L'extension des taux de scolarité et la prolongation des études ont été un phénomène majeur des années 1970 à 2000 et pour Chauvel [1998], cette progression va marquer le pas : l'explosion scolaire « *que nous connaissons ne peut être que suivie d'un tassement [...].* » [p. 34].

Pour certains, la hausse du chômage des jeunes ou sa prolongation pour certains seraient dues à un refus de ce paradoxe et à une lutte contre le déclassement ressenti, une recherche d'adéquation entre les niveaux de diplôme et les qualifications de postes espérés, ce qui nous renvoie à la théorie économique de la recherche d'emploi.

La mixité sociale plus fréquente dans le système éducatif et l'homogénéisation scolaire ont également entraîné un rapprochement des aspirations : « *Dorénavant, le groupe d'appartenance – le milieu social dont on est issu – correspond moins souvent ou moins étroitement au groupe de référence – le milieu auquel on aspire à appartenir, celui auquel paraissent vous destiner les études.* » [Galland, 1999, p. 75]. Selon Roinsard<sup>20</sup> [2007], contrairement à leurs parents qui ont intériorisé une certaine immobilité sociale, les jeunes ont bénéficié d'une scolarité plus longue et portent par conséquent un projet de promotion sociale qui est mis en cause par un chômage structurel persistant et une division du travail qui n'a pas évolué vers le haut aussi rapidement que les efforts éducatifs. Et ce désenchantement touche particulièrement les « *nouveaux lycéens* » [Dubet, 1991], ceux qui n'auraient pas été au lycée il y a vingt ans, dont les parents n'ont généralement pas fait d'études secondaires longues. Pour certains, l'espérance des familles d'une mobilité sociale par l'école se réduit : « *Si la mobilité sociale ascendante exerce toujours un attrait sur les familles, ce développement commence à se bloquer.* » [Simonin, Wolff, 2003, p. 164]. Pour d'autres, la démocratisation symbolisée par les diplômes et les niveaux de formation cache en réalité une persistance des inégalités sociales de départ, inégalités qui réapparaissent au moment de la confrontation avec le marché du travail : « *Pour les « enfants de la démocratisation », le piège de la fac d'aujourd'hui est le suivant : si elle les laisse poursuivre leur bonhomme de chemin jusqu'à la licence ou la maîtrise, elle ne les a pas pour autant munis des rudiments d'une culture lettrée dont la possession est indispensable pour espérer réussir les concours.* » [Beaud, 2002, p. 243]. Ainsi, l'école, derrière la démocratisation d'accès aux études pour tous les groupes sociaux, n'est pas parvenue à réduire les handicaps de départ : « *On pensait qu'en ouvrant les portes de l'école, les chances dans la vie allaient se redistribuer plus également ; or le développement historique massif de la scolarisation a finalement peu affecté l'étanchéité des groupes et l'inertie de l'hérédité sociale.* » [Duru-Bellat, 2006, p. 17].

Le système éducatif a ainsi porté, au-delà de sa fonction même, les projets d'ascension sociale des nouvelles classes sociales qui l'intégraient et devait préparer dans le même temps l'entrée dans le monde du travail : « *On n'attend pas seulement de l'école qu'elle instruisse les enfants, on veut aussi qu'elle leur permette d'entrer sur le marché du travail. Peu importe que l'école ne soit pas responsable des mutations de qualifications, elle remplit une fonction de distribution sociale qui restait marginale dans l'école républicaine [...].* » [Dubet et al., 2001, p. 29]. Et l'une des réponses à cette absence de rendement effectif en début de carrière pour les jeunes consiste à prolonger son investissement en formation : « *La poursuite d'études révélerait une déconvenue ou un décalage entre [les] « effets attendus » et [les] « effets réels ».* » [Gendron, 2004, p. 125].

Or, nous l'avons vu, le système éducatif à travers lequel se constitue le capital humain ne peut porter à lui seul la responsabilité de la réussite ou de l'échec dans un projet de promotion sociale.

#### 2.2.4. L'APPORT DE LA THEORIE SOCIOLOGIQUE DES RESEAUX

« *Les liens intenses ont tendance à produire des cliques.* »<sup>21</sup> [Granovetter, 1983, p. 227].

Le réseau renvoie à ce que Bourdieu [1989] appelle le « capital social de relations », c'est-à-dire « *le fait que la valeur d'un individu n'est pas fixée uniquement par le montant du capital possédé par celui-ci, mais qu'elle dépend aussi des ressources qui peuvent être mobilisées à travers le réseau de relations familiales [...].* » [Singly, 2005, p. 73].

<sup>20</sup> Le terrain étudié par cet auteur est précisément La Réunion actuelle.

<sup>21</sup> « Intense ties tend to produce cliques. »

Ce réseau relationnel renvoie à la famille d'origine, à la famille élargie, ensuite à l'ensemble des contacts plus ou moins approfondis qu'il sera amené à tisser lorsqu'il intégrera le système éducatif, la vie de quartier, le monde de l'entreprise et plus globalement lorsqu'il accédera peu à peu à l'autonomie. Il est notable que plusieurs réseaux peuvent se superposer et parfois entrer en concurrence voire en conflit.

Comme nous l'avons décrit plus haut, il peut exister des contradictions entre les logiques de la famille d'origine en termes de reproduction et de continuité et celles liées à l'école ou à l'entreprise qui valorisent le changement et la promotion : « *Les tensions suscitées entre logiques professionnelles et logiques familiales apparaissent clairement. Par la notion de logiques familiales, nous désignons une séquence de comportements essentiellement motivés par le souci de garantir l'équilibre familial. [...] Nous associons ainsi à ces logiques familiales l'expression d'un attachement au territoire ou d'un rapport plus lâche au lieu de résidence.* » [Vignal, 2005, p. 158]. Le réseau est ainsi à la fois un outil d'accès à l'information et un cercle d'attachement, une limite de mobilité et d'autonomisation. Et le choix formulé par le jeune de valoriser et d'espérer une mobilité, une promotion personnelle l'oblige parfois à aménager des consensus, des concessions entre la sphère familiale et la sphère professionnelle pour éviter le conflit et la rupture ou à accepter l'éloignement et l'incompréhension. Cette incompréhension peut être rapprochée du Paradoxe d'Anderson que nous venons de décrire.

« *Pour les étudiants originaires des classes populaires, et en particulier ceux (qu'ils soient français ou d'origine immigrée) qui habitent des « cités », c'est-à-dire des zones d'habitat de plus en plus séparées du fait de l'aggravation de la ségrégation sociale et spatiale, « il est à la fois plus difficile et plus nécessaire de prendre des distances avec un milieu auquel on tient par un « pacte émotionnel » abyssal mais dont la culture est, comparativement, un handicap à la réussite universitaire.* » [Beaud, 2002, p. 185]. Il est à noter l'importance du poids de la géographie et de la notion d'éloignement. Les lieux d'habitation des classes populaires sont souvent en périphérie des centres d'activité et donc des bassins d'emploi susceptibles de recruter. La mobilité géographique devient ainsi un préalable obligatoire à toute tentative de mobilité sociale (avant tout socio-professionnelle).

Depuis quelques années, la recherche a montré que l'appartenance des jeunes à des réseaux avait un impact sur leurs conditions d'accès aux emplois et plus généralement à l'information. Ces réseaux sont constitués à la fois de relations personnelles, de réseaux sociaux généraux comme les institutions (comme par exemple l'ANPE) et plus largement les contacts plus ou moins forts que le jeune entretient dans les différentes sphères sociales. Pour Bouffartigues *et al.*, « *ces travaux montrent que sont étroitement entremêlés des mécanismes liés au mode de fonctionnement du marché du travail (critères de recrutement par exemple) et aux modalités de détermination de la vie sociale (marginalisation ou intégration dans des groupes structurés et structurants).* » [1989, p. 75]. D'ailleurs Rose rappelle [1998] que l'approche purement économique (à partir du marché) n'est pas suffisante et qu'il est nécessaire de prendre également en compte des processus sociaux qui conditionnent l'accès à l'emploi des jeunes : « *Parmi les mécanismes sociaux de structuration de l'emploi, les réseaux jouent un rôle essentiel. Ils ont particulièrement intéressé les tenants de la sociologie économique. [...] Pensant les relations sociales comme des canaux d'information, [Granovetter] estime que plus le réseau social d'une personne est grand, donc probablement plus diversifié, plus elle dispose d'informations. Il convient alors de distinguer liens interpersonnels « forts » et « faibles », selon la fréquence des contacts, l'intensité émotionnelle, l'importance des services rendus et le degré d'intimité des échanges. [...] La réussite dans la recherche d'emploi est positivement corrélée à l'importance des liens faibles (les relations courtes, les contacts professionnels) et non celle des liens forts (les liens familiaux et amicaux), la diversité de l'information, au prix même de sa superficialité, étant meilleure garante de succès que la densité d'informations collectées dans un champ réduit.* » [1998, p. 206]. C'est en effet un paradoxe apparent qui a été décrit au départ par Granovetter [1973] et testé par quelques recherches en France dans la décennie suivante. Le cas des jeunes par Marry [1983] a surtout confirmé la faiblesse des liens forts plutôt que la force des liens faibles. Pour cette raison, nous avons souhaité ici étudier d'une manière approfondie l'apport de Granovetter et de Marry appliqué à notre population juvénile. Nous avons souhaité savoir si l'utilisation prioritaire des liens forts pouvait s'avérer être une stratégie payante pour les jeunes à la recherche d'un emploi (premier emploi ou reprise d'emploi ou promotion en interne dans l'entreprise).

Lorsque l'on étudie l'article fondateur de Granovetter qui a développé cette théorie de la diffusion de l'information dans une communauté, connue sous le nom de théorie sociologique des réseaux ou de théorie de la « force des liens faibles », il apparaît que l'auteur a restreint intentionnellement son champ

d'étude à un certain type de liens [*ties*]<sup>22</sup> : ceux qui peuvent être considérés comme positifs et équilibrés, mais l'auteur rappelle que ces liens peuvent également être négatifs et asymétriques et qu'ils peuvent entraîner des effets pervers : il est en effet possible d'imaginer par exemple un informateur qui ne souhaite pas donner l'information ou qui mentirait par omission.

L'utilisation des réseaux [*networks*] pour accéder à l'information n'a pas seulement pour objectif la recherche d'un emploi : l'auteur parle également d'un projet plus global de mobilité sociale [*social mobility*] et de recherche de cohésion sociale [*social cohesion*]. Granovetter a choisi de se concentrer sur les réseaux selon qu'ils sont forts, faibles ou absents.

La force d'un lien est une combinaison de la quantité de temps, de l'intensité émotionnelle, de l'intimité (la confiance mutuelle) et des services réciproques. Souvent, pour mesurer la force d'un réseau, on est souvent amené à n'utiliser qu'une définition partielle. Un terme central pour comprendre l'apport du sociologue est celui de « pont » [*bridge*] : il s'agit de la ligne dans le réseau qui constitue le *seul* chemin possible reliant deux points. Les liens faibles sont importants, car ils sont nombreux, et forment des « ponts locaux » qui créent des chemins plus courts et plus nombreux entre les individus dans le réseau. Comme les réseaux formés par des liens forts sont très intégrés, l'information s'y déplace par différents vecteurs, mais cette information ne sort pas du groupe. En revanche, les liens faibles sont plus efficaces que les liens forts dans le processus de transmission. L'important pour nos jeunes est en effet d'accumuler le maximum d'informations sur les opportunités d'emploi, dans tous les champs possibles<sup>23</sup>. En résumé, les liens faibles permettent d'accéder à plus d'informations diversifiées. Ces liens faibles offrent des opportunités de mobilité, au niveau microéconomique, et favorisent la cohésion sociale au niveau macroéconomique parce que l'individu entre en contact avec plusieurs groupes : les liens faibles unissent les groupes contrairement aux liens forts qui sont à l'intérieur de mêmes groupes : « *Du point de vue de l'individu [...], les liens faibles constituent une ressource importante quand il s'agit de rendre possible une opportunité de mobilité. D'un point de vue macroscopique, les liens faibles jouent un rôle dans la création de la cohésion sociale.* »<sup>24</sup> [p. 1373].

L'auteur montre que les liens forts tissés dans des liens d'amitié rapprochent des individus qui ont de nombreuses similitudes : « *Les preuves empiriques rendent également plausibles l'hypothèse selon laquelle plus le lien est fort entre deux individus et plus ils sont semblables, de différentes manières [...], ce qui accroît la probabilité qu'ils deviennent amis après s'être rencontrés.* »<sup>25</sup> [p. 1362]. Or cette similitude peut être un handicap d'un point de vue informationnel : le jeune n'aura accès qu'à un certain nombre d'informations qu'il possède déjà de toutes façons. Le réseau fort implique une identité partagée. Une autre conséquence de cette proximité est que le jeune devra subir une certaine pression psychologique [*psychological strain*] et ressentira la nécessité d'être conforme, en harmonie [*congruent*] avec ses amis : ce sont là des mécanismes d'homogénéisation et, pour reprendre la terminologie de Bourdieu et Passeron [1970], de *reproduction*, une propension à ne pas trahir, à ne pas mettre en cause ou en danger l'identité du groupe d'appartenance. Dans l'autre sens, plus le jeune lance des ponts entre les différents réseaux, plus les réseaux s'élargissent et s'interconnectent et plus il s'éloignera de l'identité du groupe d'origine. L'information est plus riche lorsqu'elle passe par des ponts entre des individus ou des réseaux faibles dont les individus ne sont pas liés directement. La centration sur son groupe d'origine ne permet pas d'établir des ponts vers des horizons sociaux éloignés, ce que Granovetter résume par : « *Aucun lien fort n'est un pont* » et « *Tous les ponts sont des liens faibles* »<sup>26</sup> [1973, p. 1364]. Ce qui ne veut pas dire que tous les liens faibles permettent la création de tels ponts entre réseaux. C'est un véritable paradoxe que l'auteur décrit : « *Les liens faibles, que l'on dénonce souvent comme des sources d'aliénation, sont vus ici comme indispensables pour créer des opportunités à l'individu et pour permettre à celui-ci de s'intégrer aux communautés ; les liens forts, qui produisent de la cohésion au plan local, conduisent à une*

<sup>22</sup> Nous sommes partie de l'article en anglais et les traductions que nous proposons sont les nôtres.

<sup>23</sup> La théorie des réseaux est également utile pour analyser la recherche d'informations sur le marché matrimonial. Le choix du conjoint est ainsi dépendant des réseaux utilisés et peut être contraint par des logiques familiales.

<sup>24</sup> « From the individual's point of view [...], weak ties are an important resource in making possible mobility opportunity. Seen from a more macroscopic vantage, weak ties play a role in effecting social cohesion. »

<sup>25</sup> « The hypothesis is made plausible also by empirical evidence that the stronger the tie connecting two individuals, the more similar they are, in various ways [...], increasing the likelihood of a friendship once they have met. »

<sup>26</sup> « No strong tie is a bridge » et « All bridges are weak ties ».

*fragmentation générale.* »<sup>27</sup> [p. 1378]. Plus le lien est faible, plus la distance sociale s'allonge et plus le jeune aura accès à de l'information variée : « *Les liens faibles permettent d'atteindre plus de personnes.* »<sup>28</sup> [p. 1369].

L'auteur décrit également les « marginaux », qui seraient moins sujets aux pressions sociales, et qui seraient mieux à même d'adopter la nouveauté : ce sont les « innovants », ceux qui apportent la nouveauté et la diffusent, à la fois pour ce qui a trait aux pratiques et aux valeurs, aux techniques et aux objets culturels, mais également en termes plus généraux d'informations nouvelles.

Pour certains groupes sociaux, le changement est assimilé à un danger, à un risque contre la pérennité et la transmission des valeurs traditionnelles. Or, pour certains, la mobilité sociale elle-même porte en elle le risque de la séparation, de l'éloignement et du relâchement des liens forts.

L'individu est imbriqué [*imbedded*] dans un réseau de liens plus ou moins entretenus, plus ou moins fréquents et plus ou moins utiles dans l'accès à l'information, Granovetter utilise également le terme « encapsulé » [*encapsulated*], « enfermé » dans un réseau [*network*]. Le comportement de cet individu est formé, dessiné [*shaped*] et contraint [*constrained*] par son propre réseau et ce, d'autant plus que ce réseau est constitué de liens forts. Contrairement au réseau dense des liens forts, le réseau moins dense des liens faibles se tisse par des contacts indirects, épisodiques, sporadiques. Les individus sont des connaissances et non pas des amis. L'apport de Granovetter et sa théorie sociologique des réseaux est importante pour la problématique de l'insertion professionnelle : les réseaux donnent accès à de l'information mais également produisent des influences sur les comportements des individus. En résumé, Granovetter explique que les individus avec qui on est faiblement lié ont plus de chances d'évoluer dans des cercles différents et ont donc accès à des informations différentes de celles que l'on reçoit. Plus le lien est fort, plus le groupe est auto-centré et l'information obtenue est restreinte à ce que peut produire ce groupe — les caractéristiques des individus composant le groupe sont identiques, en tout cas proches — ; plus les liens sont forts et plus la pression du groupe sur l'individu et l'influence exercée sur lui seront fortes. Les cercles sont fermés : c'est une affaire de conflits et de cohésion.

L'utilisation et l'entretien de liens forts pourraient également être un moyen de protection contre des champs sociaux auxquels les jeunes sont confrontés. Beaud prend l'exemple de jeunes étudiants issus de milieux populaires : « *L'entretien de la sociabilité du quartier et la constitution de « contre-handicaps » moraux et sociaux seraient donc autant de moyens pour résister au sentiment d'affaiblissement social lié directement à [la] confrontation désarmée au monde de l'université.* » [2002, p. 184-185]. La diversité sociale à l'école est certes un facteur d'émulation, de diffusion d'informations et entraîne un élargissement des possibles qui peut se traduire par des ciblage plus hétérogènes, plus variés pour les jeunes mais peut également être ressentie comme une mise en question des pratiques de communication et de sociabilité : « *L'École s'appuie [...] sur une vision moderne des rapports sociaux basée sur une « sociabilité de l'anonymat. [...] Mais cette modalité de communication ne correspond en rien aux pratiques [...] fondées sur l'interconnaissance et la relation de face à face, ainsi que sur un accueil très codifié de l'étranger dont les procédures n'ont pas d'équivalent dans l'espace scolaire.* » [Simonin et al., 1997, p. 117]. Certaines familles peuvent même adopter une stratégie a priori économiquement non rentable d'utilisation unique du réseau des liens forts pour la recherche d'emploi : « *Le réseau familial et amical est appréhendé comme une ressource locale, un filet protecteur face à l'instabilité de l'emploi. [...] On a ainsi pu constater une relation entre le rapport à l'espace familial et la décision d'accepter ou de refuser la mutation de l'emploi. Les formes d'inscription spatiale et le type de liens familiaux (affiliation au territoire familial, autonomie ou dispersion familiale) ont des incidences sur les ressources mobilisables et sur le rapport au territoire et au logement des salariés. L'échelle des espaces familiaux permet ainsi d'expliquer des décisions qui semblent, à première vue, économiquement peu rationnelles.* » [Vignal, 2005, p. 157]. Le choix du réseau est fortement lié à la mobilité géographique, comme on l'a décrit plus haut.

Le choix des réseaux au moment de l'insertion juvénile est impactant tout comme il l'a été au moment des choix d'orientation scolaire et plus tard des choix de ciblage professionnel et de promotion professionnelle. Il peut être inadapté si les conseillers ou plus largement les informateurs n'ont pas pris en compte les changements structurels, environnementaux (une prise en compte difficile à réaliser à moins

<sup>27</sup> « Weak ties, often denounced as generative of alienation are here seen as indispensable to individuals' opportunities and to their integration into communities ; strong ties, breeding local cohesion, lead to overall fragmentation. »

<sup>28</sup> « More people can be reached through weak ties. »

d'avoir développé une véritable expertise professionnelle) : « *La rapidité de l'évolution actuelle fait que le monde dans lequel se sont formés et se sont orientés les parents et nombre d'éducateurs était foncièrement différent du monde dans lequel leurs enfants ou leurs élèves doivent trouver leur voie. C'est un fait capital, qui échappe souvent aux parents et aux éducateurs non spécialisés dans les problèmes d'orientation.* » [Reuchlin, 1971, p. 39-40]. Ce phénomène décrit est un effet de génération.

Notre base de données étant le fichier de la Demande d'Emploi géré par l'ANPE et notre population de recherche les chômeurs, la question est de définir ce qu'est l'ANPE dans le cadre de la théorie des réseaux. Bureau et Marchal [2005, p. 7] indiquent que « *plusieurs théories économiques et sociologiques peuvent être mobilisées pour mettre en évidence les rôles variés que l'on peut attribuer aux intermédiaires du marché du travail.* » Nous nous focaliserons sur l'apport sociologique pour compléter nos remarques sur la théorie des réseaux. L'Agence pour l'Emploi<sup>29</sup> est un intermédiaire qui favorise les contacts entre employeurs et chômeurs. Elle lance des ponts au sens de Granovetter, même si son intervention est sélective : l'ANPE est au cœur de réseaux professionnels qu'elle souhaite mettre à disposition des sans-emploi et surtout de ceux qui n'ont pas du tout de réseaux : « *Certains intermédiaires s'efforcent de créer de nouveaux liens incluant les chômeurs dépourvus d'un carnet d'adresses.* » [idem, p. 10]. Granovetter s'est d'ailleurs surtout intéressé aux salariés en poste et aux mouvements de carrière. À l'époque de la parution de son article sur la force des liens faibles, les marchés internes étaient encore prédominants et les contrats atypiques n'étaient pas aussi nombreux qu'ils le sont actuellement.

Le constat dressé par Granovetter est que les organismes privés ou publics de placement ne gèrent qu'une partie des recrutements : « *Granovetter prend pour point de départ les conclusions auxquelles parviennent de nombreuses études américaines : les canaux formels de recrutement, qu'il s'agisse d'organismes privés ou publics, ou d'annonces, ne sont responsables que d'une minorité de placements. [...] Une large majorité d'enquêtés ont trouvé leur emploi par relation, qu'il s'agisse de contacts personnels pris auprès d'un individu connu personnellement ou recommandé par ce dernier. Ce constat a également pu être effectué dans les enquêtes françaises où la proportion de personnes déclarant avoir trouvé un emploi par relation personnelles ou professionnelles est aussi importante.* » [idem, p. 9].

Il définit ces organismes de placement comme des canaux formels : « *Reprenant une distinction classique entre canaux formels (agences publiques et privées, annonces, bureaux de placement et autres) et informels, l'auteur [Granovetter] s'interroge sur les conditions auxquelles l'un ou l'autre intermédiaire peut être plus ou moins efficace.* » [idem].

Reprenant l'analyse de Bureau et Marchal [2005], nous pouvons formuler que l'ANPE est un canal qui produit des ponts entre des réseaux professionnels de liens faibles. Les auteurs rappellent que, pour Granovetter, en effet, les intermédiaires « *englobent tous ceux qui établissent des liens entre offreurs et demandeurs potentiels, y compris lorsque ceux-ci et ceux-là ne cherchent pas de travail ni de candidat, y compris lorsque le moment auquel s'établit le lien ne coïncide pas avec celui où ce lien sera activé pour établir une relation d'emploi. Chacun peut être l'intermédiaire d'une telle relation, à la limite sans le savoir. Pourtant, tout le monde n'a pas de chances égales de bénéficier de ces intermédiations. Cette possibilité dépend étroitement de la force des liens faibles, autrement dit de l'importance du réseau de connaissances professionnelles que les individus accumulent au cours de leur carrière. Plus un individu a acquis de contacts « bien placés » au cours de son expérience professionnelle, plus il a de chances de trouver de « bons » emplois. En revanche, si un individu demeure isolé, socialement ou professionnellement, il risque de se trouver relégué dans le chômage de longue durée ou maintenu dans un emploi peu satisfaisant.* » [p. 11].

Les connaissances professionnelles utilisées par l'Agence sont des liens faibles, si bien que l'ANPE peut être considérée comme un agent qui a pour mission de créer des liens entre ces réseaux professionnels au bénéfice des chômeurs inscrits. Mais comme le rappellent les auteurs, tous les intermédiaires n'ont pas le même poids sur le marché : « *les agents du service public de l'emploi sont souvent opposés [...] aux intermédiaires de l'insertion. En effet, les premiers sont contraints d'agir dans un cadre où tout est planifié. Ils doivent gérer une masse considérable de dossiers et recevoir les candidats durant un temps minuté. Les prestations peuvent être standardisées grâce à l'enregistrement des demandes sur des supports informatiques. Très différente est la situation des intermédiaires de l'insertion qui ont la possibilité de nouer des relations de long terme avec les entreprises et les personnes (jeunes, travailleurs handicapés, chômeurs de longue durée) dont ils s'occupent et qu'ils suivent*

<sup>29</sup> La « fusion » entre l'ANPE et l'Unedic est intervenue après la période concernée par nos travaux, c'est-à-dire en janvier 2009.

*individuellement [...]. Si les intermédiaires de l'insertion sont très attachés à valoriser les qualifications singulières des personnes, ils sont rarement en position de force pour faire valoir celles-ci auprès des employeurs et peuvent donc se trouver contraints de relayer les offres définies par ces derniers en leur fournissant des salariés « clefs en main ». Symétriquement, des travaux menés auprès des agents du service public de l'emploi ont montré que ceux-ci ne se contentaient pas d'enregistrer les demandes des entreprises et d'appliquer des règles prescrites mais tentaient parfois d'intervenir sur leur formulation et de négocier. » [idem, p. 15-16].*

En un certain sens, l'ANPE, elle, en utilisant les outils (évaluations de compétences, Internet maintenant, les fiches métiers ROME), agit pour éviter que les moments de recrutement ou de pré-recrutement ne deviennent des occasions de discriminations sur des critères illégaux : « *Les supports informatiques pour les agents de l'ANPE, tests, référentiels de compétences, sites internet et candidathèques [...], permettent d'appareiller les mises en relation et de faciliter la coordination entre les différents acteurs impliqués. Leur présence signale l'activation d'un régime dans lequel les compétences sont planifiées et les partenaires mis à distance. Ceux-ci ne sont présents que par le biais de représentants qui permettent, comme c'est le cas lorsque sont diffusés annonces et CV sur internet, de faire circuler au loin les offres et les demandes. » [idem, p. 16-17]. Néanmoins, dans une situation de chômage massif comme dans le cas de La Réunion, l'ANPE ne peut pas toujours éviter une surenchère des exigences patronales : « *Nos travaux montrent que le passage par un intermédiaire a pour effet d'accroître les exigences formulées à l'égard des candidats, concernant leur formation, l'expérience, l'âge, la maîtrise de langues étrangères ou la mention de qualités personnelles. » [idem, p. 18-19]. Et cette surenchère est plus forte encore en cas d'externalisation des activités de l'ANPE : « *Les intermédiaires participent largement à la sélection de la main-d'oeuvre dès lors qu'ils se donnent pour tâche d'anticiper les besoins des employeurs. Les a-symétries inhérentes à cette étape de présélection risquent de s'accroître lorsque les activités de médiation (formation, insertion et placement de chômeurs) sont sous-traitées à des opérateurs privés. » [idem, p. 22]. Une évolution (sous-traitance, statut privé pour les agents nouvellement recrutés, intéressement aux résultats) qui s'est accentuée ces dernières années.***

Nous pouvons ainsi distinguer deux types de liens professionnels : le piston (lien professionnel fort) et les liens professionnels faibles, formels parce que formalisés, dans le sens d' « objectifs », grâce à des signaux neutres (une évaluation de compétences réussie, une validation d'acquis obtenue) : « *Une connaissance, basée sur l'expérience, et qui s'apparente à une évaluation non formalisée, peut être mobilisée avec succès dans les processus d'appariement. Mais elle peut aussi être dénoncée sur le mode du « piston ». Cette double face des liens explique à la fois leur efficacité et soupçon d'iniquité qui pèse sur les recrutements « par relation ». » [idem, p. 10-11].*

En résumé nous appréhendons dans notre thèse l'ANPE comme un canal de recrutement qui lance des ponts entre des réseaux professionnels de liens faibles. C'est un type particulier d'intermédiaire puisqu'il modifie les signaux de certains chômeurs (évaluation, formation complémentaire) et qu'il traduit les besoins des employeurs en termes génériques et exempts de discriminations illégales. L'ANPE favorise – en aveugle, sur des signaux objectifs et pour tous les chômeurs – la création de ponts. Elle a un rôle de facilitateur et de mission d'intérêt public de lutte contre les discriminations. Elle ne peut cependant que modérément lutter contre l'inflation des exigences et des critères, une inflation rendue possible par la queue pour l'emploi.

La vérification empirique de la théorie de Granovetter a été réalisée à travers une enquête sur 300 cadres, techniciens et gestionnaires venant de changer d'emploi : il est donc nécessaire de relativiser cette règle car notre population n'est pas tout à fait le même. Première constatation, ces salariés américains ont plus souvent trouvé leur nouvel emploi *via* leurs relations personnelles que par n'importe quel autre moyen. Seconde constatation, ces relations efficaces sont plus souvent dans le camp des liens faibles que dans celui des liens forts. Cette étude des réseaux est un moyen pour relier les dimensions micro-sociologiques (les relations individuelles, la recherche d'emploi) et macro-sociologiques (la promotion sociale d'une génération, les conflits intergénérationnels par exemple).

La limite de l'apport de Granovetter pour notre recherche vient du fait qu'il prend l'exemple d'actifs occupés qui changent d'emploi [*job changers*] et non pas de chômeurs ou de personnes en grandes difficultés (chômeurs, jeunes exclus durablement, populations discriminées) et se déroulent à une époque et sur un terrain très spécifiques (les États-Unis des années 1960-1970).

Dix ans après cet article, Granovetter est revenu [1983] sur son propre article fondateur parce qu'il souhaitait combler les manques [*plug the holes*] et élargir sa base de travail [*broaden the base*]. Pour se faire, il fait la revue des études empiriques menées par d'autres chercheurs à partir de sa théorie des réseaux. Le sociologue rappelle d'abord, en les résumant, ses propres conclusions : les liaisons les plus intéressantes dans la recherche d'informations sont celles qui relient des « connaissances » [*acquaintances*] entre elles, parce que l'individu peut entrer en contact indirect avec d'autres individus et, par ricochets, avec les amis de ses connaissances. Les connaissances sont en effet beaucoup moins proches que les amis ou la famille : « *Les individus avec peu de liens faibles seront privés d'informations portant sur des parties éloignées du système social et seront confinés aux informations et aux points de vue locaux de leurs amis proches. Cette privation ne va pas seulement les isoler des idées et des modes les plus récentes, elle pourrait également les placer dans une position désavantageuse sur le marché du travail où la promotion professionnelle peut dépendre de la connaissance que l'on a de bons postes à pourvoir au bon moment.* »<sup>30</sup> [p. 202]. Granovetter lui-même applique les apports de sa théorie à la période de chômage et de recherche d'emploi et ses conclusions peuvent compléter la théorie de la compétition pour l'emploi.

Selon lui, les liens faibles sont vitaux pour l'intégration d'un individu dans la société moderne. Il cite alors les travaux de Coser [Granovetter, 2003, p. 204] qui traite de l'effet positif de développer des liens faibles pour améliorer ses *capacités cognitives d'adaptation* : « *La démonstration de Coser porte directement sur la distribution des liens faibles et des liens forts. Sa conclusion est que « dans le discours élaboré, il y a un niveau d'individualisme relativement élevé, parce que ce discours est rendu possible par la capacité de l'individu à se mettre par la pensée dans la position de chacun de ses partenaires en relation avec tous les autres, dont avec lui-même ». L'auteur continue en affirmant que la structure sociale à laquelle les enfants défavorisés doivent faire face n'encourage pas les situations complexes qui faciliteraient à leur tour le développement de la flexibilité intellectuelle et l'autonomie.* »<sup>31</sup> Les liens faibles permettent de rapprocher des individus différents de soi et conduisent l'individu à adopter des rôles plus complexes, à plus verbaliser et à une flexibilité cognitive [*cognitive flexibility*] et à se décentrer.

Granovetter rappelle que la centration sur son propre groupe d'appartenance peut concerner à la fois les classes défavorisées [*lower-class people*] mais également les classes plus aisées [*upper-class*]. Les études de Langlois [1977], au Québec, résumées par Granovetter, confirment le meilleur rendement des liens faibles dans l'obtention d'un nouvel emploi, mais la théorie des liens faibles fonctionne surtout pour les postes les plus qualifiés. Les résultats produits par Ericksen et Yancey [1980] qui ont travaillé sur les États-Unis vont, selon Granovetter, dans son sens : « *Quelques résultats sont [...] d'un intérêt particulier. Ericksen et Yancey ont découvert que les répondants [au questionnaire] avec les niveaux de formation les plus faibles étaient ceux qui étaient plus souvent amenés à utiliser des liens forts pour trouver un emploi.* »<sup>32</sup> [Granovetter, 1983, p. 206]. Les diplômés de l'Université utilisent eux les liens faibles (les procédures bureaucratiques). Lin, Ensel et Vaughn [1981] affinent cette découverte : « *Les liens faibles utilisés pour trouver un emploi conduisent plus souvent à un poste de très haut niveau, seulement dans la mesure où ces liens faibles relient le répondant à un individu bien placé dans la structure professionnelle.* »<sup>33</sup> [p. 207]. Pour être utiles et rentables sur le marché de l'emploi, les liens faibles des classes défavorisées doivent être tissés par l'individu avec des personnes-ressources ayant un statut élevé, parce que « *des individus avec de hauts statuts sont plus susceptibles, quels que soient leurs groupes, d'avoir des contacts à l'extérieur du groupe.* »<sup>34</sup> [p. 208].

<sup>30</sup> « Individuals with few weak ties will be deprived of information from distant parts of the social system and will be confined to the provincial news and views of their close friends. This deprivation will not only insulate them from the latest ideas and fashions but may put them in a disadvantaged position in the labor market, where advancement can depend [...] on knowing about appropriate job openings at just the right time. »

<sup>31</sup> « Coser's argument applies directly to the distribution of weak and strong ties. She concludes that in « elaborated speech there is a relatively high level of individualism, for it results from the ability to put oneself in imagination in the position of each role partner in relation to all others, including oneself ». She goes on to argue that the social structure faced by children of lower socio-economic backgrounds does not encourage the complex role set that would, in turn, facilitate the development of « intellectual flexibility and self-direction. »

<sup>32</sup> « One set of results is of special interest [...]. Ericksen and Yancey found that less-well-educated respondents were those most likely to use strong ties for jobs. »

<sup>33</sup> « Their central finding was this : the use of weak ties in finding jobs has a strong association with higher occupational achievement only insofar as the weak ties connect the respondent to an individual who is well placed in the occupational structure. »

<sup>34</sup> « High-status individuals are more likely in all groups to have contacts outside the group. »



Les conclusions de Bourdieu sur l'apport du capital social sont confortées, ce type de capital étant ici médiatisé par le réseau informationnel. Le capital social auquel a accès le jeune doit être supérieur au sien pour être rentable en termes informationnels. L'élargissement du réseau doit ainsi se faire en direction des groupes sociaux mieux dotés en capital social si l'objectif est d'obtenir un faisceau d'opportunités d'emploi plus intéressantes et mieux situées dans la hiérarchie des positions sociales.

Le sens de la communauté est ressenti par l'attachement au quartier et comme le rappelle Roinsard [2007, p. 154] : « *Les solidarités qui s'exercent dans l'espace du quartier sont le fruit d'une sédentarisation de longue date et, de ce fait, de l'inscription des individus et de leurs familles dans des réseaux d'inter-connaissance et d'inter-reconnaissance [...]. Le sens de la communauté s'observe encore par le refus catégorique de migrer.* » Ainsi la parentèle et le voisinage s'entremêlent et le poids du quartier, du territoire comme engluement est souligné.

« *Dans les groupes sociologiquement les plus faibles, les liens faibles ne constituent pas le plus souvent des ponts mais sont des connaissances d'amis ou de parents ; l'information que ces liens peuvent procurer ne constitue donc pas un élargissement des opportunités. [...] Dans les groupes sociaux les plus favorisés, par contraste, les liens faibles permettent d'établir un pont entre différents groupes sociaux ; ainsi, s'il n'y a pas d'opportunités d'emploi connues dans son propre cercle social à un moment donné, on peut toujours tirer profit des opportunités connues dans d'autres cercles. Ici l'effet net des liens faibles sur le salaire est fortement positif. [...]* »<sup>35</sup> [Granovetter, 1983, p. 209]. Le choix d'utiliser et de développer, de privilégier les liens faibles réduit les conflits potentiels et « ouvre au monde », « crée des ponts » vers des sources d'informations plus riches et plus diversifiées. Granovetter parle surtout de la diffusion de l'innovation et des idées.

Granovetter montre que le chômage frappe plus fréquemment les individus ayant utilisé les réseaux forts : « *Dans mon étude sur la recherche d'emploi, par exemple, j'ai découvert que les individus qui avaient trouvé des emplois grâce aux liens forts étaient plus souvent susceptibles d'avoir connu une période de chômage entre deux emplois que ceux utilisant les liens faibles [...].* »<sup>36</sup> [2003, p. 211]. Ce qui pourrait vouloir dire que les emplois proposés par le réseau des liens forts sont plus précaires, d'une moins bonne qualité. Enfin, l'origine sociale et la taille des familles sont fortement impactantes pour expliquer la valorisation de l'un ou l'autre réseau : « *La taille moyenne des familles a un impact sur le nombre des liens faibles.* »<sup>37</sup> [p. 210]. Ainsi, plus la famille se réduit, plus les liens faibles se multiplient et l'on sait que la taille des familles diminue au fur et à mesure que l'on s'élève sur l'échelle sociale.

Marry [1983] a, de son côté, appliqué à un cas français la théorie des réseaux et a élargi la réflexion à des populations plus larges : « *Nombreux sont les jeunes ouvriers qui trouvent leur premier emploi grâce à l'intervention directe de leur père. Ce phénomène, souvent négligé, signifie que la situation du père détermine largement les modalités de l'insertion des jeunes. On observe en particulier une forte inégalité entre les fils d'actifs et les fils d'inactifs.* » [p. 3]. Les résultats de Marry (l'enquête a été réalisée au début des années 1980) ne portent que sur les niveaux V (CAP ou BEP), mais ils peuvent nous apporter des renseignements très significatifs : ils mettent en évidence « *l'effet discriminant du niveau, de la filière et des spécialités de formation sur les conditions d'insertion des jeunes, neuf mois après leur sortie de l'école. Globalement, on observe une correspondance assez large entre les niveaux de formation, les taux de chômage et les types d'emplois occupés par les jeunes. On retrouve aussi à l'intérieur d'un même niveau – celui des ouvriers et employés qualifiés ou niveau V qui nous intéresse ici – une certaine cohérence entre la hiérarchie scolaire et la hiérarchie d'insertion qui ordonnent les filières (BEP/CAP) et les spécialités de formation. [...] Les sortants des formations les plus dévalorisées (CAP du BTP et de la métallurgie) tenteraient de fuir la spécialité apprise alors que les jeunes issus des filières les plus attractives (BEP électronique, électrotechnique), plus attachés à leur qualification, développeraient une stratégie de recherche d'emplois qualifiés.* » [p. 3]. Il y aurait

<sup>35</sup> « In lower socioeconomic groups, weak ties are often not bridges but rather represent friends' or relatives' acquaintances ; the information they provide would then not constitute a real broadening of opportunity. [...] In higher groups, by contrast, weak ties do bridge social distance ; thus if there are no lucrative job openings known to one's own social circle at a given moment, one may still take advantage of those known in other circles. Here the net effect of weak ties on income is strongly positive. »

<sup>36</sup> « In my study of job finding, for example, I found that those whose job was found through strong ties were far more likely to have had a period of unemployment between jobs than those using weak ties [...]. »

<sup>37</sup> « Average family size affects the number of weak ties. »

ainsi pour une partie des jeunes une stratégie de rejet de la spécialité de formation initiale qui peut apparaître dans le choix du métier<sup>38</sup>.

Son article s'appuie sur une enquête complémentaire à celle du CEREQ de mars 1980 et porte sur 314 jeunes issus d'une année terminale de LEP (CAP et BEP) en juin 1979. Les résultats de Marry sont les suivants : « *L'origine sociale de ces jeunes, saisie à travers la situation professionnelle de leur père et, plus particulièrement, à travers le clivage Actifs/Inactifs (invalides, chômeurs<sup>39</sup>...), oriente fortement leurs pratiques de recherche d'emploi et, in fine, les emplois qu'ils occupent. Fils d'actifs et fils d'inactifs sont inégaux devant l'insertion : la forme, l'intensité et l'efficacité des moyens sociaux ou « réseaux d'insertion » qu'ils sont susceptibles de mobiliser pour valoriser leur capital scolaire et accéder à l'emploi diffèrent nettement. Parmi ces moyens, la plus ou moins grande possibilité de faire intervenir de façon efficace leur père pour leur embauche constitue un pôle central de cristallisation des inégalités devant l'insertion. Mais le « poids d'Anchise » se manifeste aussi sous d'autres formes.* » [p. 4]<sup>40</sup>. Dans les milieux interrogés, le réseau paternel, qui a parfois servi, n'est plus adapté aux emplois visés. L'impact de l'origine sociale dans l'accès à l'éducation est connu, mais cette variable sur le marché du travail serait niée, en tout cas souvent ignorée : « *Que leur champ d'enquête soit national ou local, que leur démarche soit de type macro-statistique ou plus qualitatif, [les travaux] semblent tous éluder la question de l'origine sociale des jeunes, c'est-à-dire celle du rôle déterminant joué par cette variable dans l'explication des inégalités d'accès aux emplois.* » [p. 4]. Les liens les plus utiles pour aider le jeune à trouver un emploi seraient constitués des contacts avec des professionnels : « *Les relations sociales les plus efficaces dans la recherche d'un emploi seraient celles fondées sur des contacts professionnels plutôt que sociaux.* » [p. 5].

Marry distingue les réseaux personnalisés et les réseaux universels : « *La distinction entre les réseaux personnalisés ou les plus étroitement dépendants de l'individu qui les active et les réseaux universels, en principe accessibles à tous, nous a paru plus pertinente que celle reposant sur leur support concret formel (ANPE, intérim) ou informel (relations, porte-à-porte).* » [p. 5]. Ainsi, les liens faibles peuvent être constitués par des groupes sociaux lointains mais également par les institutions et les organisations de service public dont l'objet est précisément de rendre plus transparent le marché de l'emploi (agences pour l'emploi, missions locales, réseaux d'anciens étudiants, cercles, etc.). Ces liens peuvent eux aussi contredire certaines logiques des réseaux forts, surtout en termes de mobilité géographique et de conditions de travail : « *Les injonctions émises par les services publics et privés d'accompagnement de la recherche d'emploi entrent en conflit avec le mode de vie et la démarche d'opposition à la flexibilité [...]. Pour certains [...], accepter un emploi précaire, ou bien éloigné et peu rémunéré n'est pas envisageable, alors même qu'ils n'ont pas toujours les ressources économiques (un deuxième revenu dans le ménage, une seconde automobile) et sociales (habitudes de déplacement, possession du permis de conduire) nécessaires.* » [Vignal, 2005, p. 162].

Marry pose par ailleurs l'hypothèse que le réseau des relations sociales et plus particulièrement le réseau paternel serait prééminent dans la recherche et dans l'accès au premier emploi des jeunes ouvriers. La théorie des réseaux paraît compatible avec la théorie de la segmentation des marchés du travail : « *Les différents réseaux conduiraient à des emplois différents : par leur statut (degré de précarité), par leur niveau de qualification et par leur spécialité (plus ou moins proche de la formation)* » [1983, p. 5]. L'efficacité des réseaux d'insertion mobilisés par les jeunes dépendraient également spécifiquement de la situation socio-professionnelle du père selon qu'il est inactif (retraité par exemple), chômeur, actif occupé, etc. Cette situation du père conditionne en effet l'ampleur du réseau des relations professionnelles que le fils est susceptible de mobiliser. Dans l'article de Marry, il est surtout question du lien entre le fils et le père, ce dernier étant à l'époque (les années 1980 en France hexagonale) proportionnellement plus fréquemment actif que la mère. Or, il serait intéressant de réfléchir au cas de la jeune femme qui vient de sortir du système éducatif et au métier qu'elle choisit. En second lieu, selon Marry, le fait d'avoir un père au chômage ou inactif conduirait le jeune à adopter un rapport particulier au travail. Ceci sous-entend que le chômeur ou l'inactif ont un rapport différent au travail que l'actif occupé, par exemple et que ce rapport pourrait être un effet du chômage, voire sa cause : « *L'origine sociale, médiatisée par les réseaux de recherche et d'accès aux emplois, détermine pour une large part les modes d'insertion professionnelle de jeunes scolairement homogènes. Deux critères appliqués à la situation socioprofessionnelle du père, nous ont paru les plus pertinents pour saisir cette origine sociale*

<sup>38</sup> Nous appellerons ce choix de métier le « ciblage professionnel » dans notre partie synthétisant nos résultats.

<sup>39</sup> Au sens strict, contrairement à ce qu'indique Marry [1983], les chômeurs sont des *actifs* inoccupés.

<sup>40</sup> Dans la mythologie grecque, Anchise est le père d'Énée. Ce dernier doit porter son père pendant la prise de Troie. L'image renvoie au poids de l'héritage légué par le père, sous-entendu les handicaps de classe.

*des jeunes dans ses effets sur l'insertion : le critère d'activité ou d'inactivité<sup>41</sup> et, dans le cas des actifs, celui du secteur d'appartenance.* » [1983, p. 6]. Pour l'auteur, l'inactivité du père tendrait à affaiblir les réseaux d'insertion du fils : « *L'hypothèse que nous formulons est que l'inactivité du père se traduit – à des degrés divers – par un affaiblissement des réseaux sociaux d'insertion du fils, rarement compensé par une situation d'activité professionnelle de la mère.* » [idem].

Lefresne résume l'apport essentiel selon elle de la théorie des réseaux [2003, p. 84] : « *La famille constitue une ressource fréquemment mobilisée chez les jeunes des milieux sociaux défavorisés mais peu payante en termes de qualité de l'emploi, alors que les jeunes plus diplômés se servent davantage des petites annonces et de l'école comme source d'informations sur les emplois disponibles et semblent en tirer davantage profit.* »

Selon Marry [1983, p. 6] : « *Contraints « d'activer » les seuls réseaux « universels », les fils d'inactifs seraient donc voués aux emplois précaires, anonymes et interchangeable et (ou) au chômage. À l'inverse, les fils d'actifs, jamais démunis<sup>42</sup> – quelles que soient son ampleur et son efficacité – du réseau professionnel paternel, accéderaient plus facilement aux emplois de débutants (stables, qualifiés...).* » Plus le jeune recherche un emploi dans le « monde professionnel » de son père, plus le réseau fort serait efficace. Marry parle ainsi du « *renforcement de l'efficacité du réseau paternel dans le cas d'une proximité des secteurs d'appartenance du père et de destination du fils.* » Et dans le cas où un jeune a poursuivi ses études plus longtemps que ses parents, il est nécessaire que ces derniers aient pris conscience du paradoxe d'Anderson dans leur stratégie d'aide à la recherche d'emploi.

Enfin, il est à souligner que, dans certains cas, l'école peut être une des composantes du réseau faible, lorsqu'elle permet au jeune de garder le contact avec la communauté éducative et ses condisciples à travers les années pour la recherche d'emploi.

Notre population n'est pas tout à fait comparable à celles étudiées par Marry ou Granovetter ; elle regroupe en partie les caractéristiques des deux à la fois : des débutants et des expérimentés, des jeunes sans diplômes et des diplômés de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, nous n'incluons pas l'intérim dans le réseau nommé par Marry « universel » parce qu'il est selon nous très sélectif et réservé la plupart du temps à des profils très expérimentés. Ensuite, il est difficile de situer les contacts avec la mairie ou les collectivités proposant des contrats aidés. S'agit-il d'un réseau faible universel, transparent et à l'intérieur duquel chaque jeune possède les mêmes chances pour postuler ou bien doit-on y voir un clientélisme politicien et un réseau d'affinités proches et personnalisées ? : « *On peut s'interroger sur le rôle réel que les allocataires attribuent à l'ANPE. S'agit-il de trouver un emploi ou bien de donner une espèce de « laissez-passer » administratif qui permet à l'individu de postuler pour un emploi aidé voire, dans le meilleur des cas, de faire jouer son propre réseau d'interconnaissance comme par exemple quelqu'un d'influent « dans les bureaux » ou, mieux encore, le maire en personne ? [...] Tout porte à croire donc que l'univers du quartier est encore aujourd'hui très structurant pour les individus.* » [Roinsard, 2007, p. 115-116]. Le maire est devenu une figure centrale du réseau dit « universel » : « *Au plan communal, les maires sont considérés par les jeunes comme par leurs familles, dans bien des cas, comme les seuls interlocuteurs crédibles, voire, parfois comme leur ultime recours.* » [Charvet, 2001, p. 172]. Selon le contexte, selon la taille de la commune et l'importance des budgets publics consacrés aux contrats aidés, ce type de contact sera dans l'un ou l'autre type de réseau. La figure du maire est sur ce point centrale : celui-ci n'appartient pas toujours à ces figures lointaines, administratives ; il est souvent connu et parfois même issu du peuple et peut être classé dans les liens forts (amicaux, familiaux). L'utilisation du contact avec les élus de proximité est à rapprocher de l'impact de ces contrats aidés qui peuvent parfois fondamentalement transformer, voire biaiser, la stratégie juvénile et qui créent des interférences en termes de ciblage et d'adéquation entre la formation du jeune et l'emploi proposé. Nous l'avons déjà montré [Boléguin, 2003] : avoir obtenu ou espérer obtenir ce type de contrats qui sont souvent proches du lieu d'habitation modifie le ciblage professionnel et peut même entraîner l'arrêt d'une carrière professionnelle déjà entamée.

Nous avons par ailleurs fait le choix pour nos hypothèses de conserver la distinction originelle de Granovetter entre réseau fort et réseau faible et de réfléchir à la différence de ciblage entre le jeune et ses parents. Ensuite, le fait qu'une partie des jeunes aient un père chômeur, inactif ou absent (décès, divorcé, inconnu) pourrait entraîner des difficultés pour le jeune dans sa recherche d'emploi et sur ce point

<sup>41</sup> Contrairement à la définition officielle, Marry classe les chômeurs parmi les inactifs, alors qu'ils sont en réalité des « actifs innocupés ».

<sup>42</sup> Cette affirmation est à questionner.

l'utilisation du réseau faible ne serait pas la preuve d'une prise d'autonomie vis-à-vis du groupe d'appartenance mais simplement un pis-aller puisqu'aucun lien fort ne peut être tissé.

## CONCLUSION

Il existe un décalage croissant entre le modèle de promotion sociale auquel aspirent les nouvelles générations et la réalité de leur vécu, favorisant les désillusions et la désorientation. Le développement des emplois atypiques, la dévaluation des titres scolaires, la moindre reconnaissance en qualification des postes de travail proposés aux jeunes générations ont complexifié les trajectoires professionnelles et la stabilisation sociale. Néanmoins, les jeunes ne sont pas massivement marginalisés par rapport à l'activité professionnelle : l'on observe surtout une stabilisation sur le marché du travail en amont plus tardive que pour les générations précédentes et une concurrence accrue constituée à la fois par les individus d'une même génération et par les générations antérieures plus souvent situées sur les marchés internes des entreprises, une concurrence qui semble avoir été accentuée par la multiplication des contrats atypiques.

Les politiques publiques contre le chômage et pour l'insertion des jeunes font du capital humain le nœud du problème en même temps que la solution, à la condition que cet investissement réponde aux besoins immédiats du monde économique : « *Les systèmes de formation et d'éducation nationaux seraient inadaptés parce que trop éloignés du monde économique et trop attachés à des critères académiques dans la sélection des élèves, au détriment des « compétences » professionnelles.* » [Garcia, 2003(b), p. 43]. Cette critique est récurrente et peut être expliquée par la théorie de la compétition pour l'emploi qui décrit une concurrence des candidats pour produire des signaux de rapidité d'intégration à l'entreprise sans coût supplémentaire de formation et d'adaptation. On peut alors estimer que cette critique du système éducatif par les entreprises revient à une recherche de réduction de coût. D'un autre côté, le jeune est décrit parfois comme en attente (par exemple dans la théorie de la recherche d'emploi) ou en difficulté pour bien appréhender son environnement et en manque d'informations, ce qui revient à lui faire porter la responsabilité de sa situation : « *Comment peuvent coexister ces discours opposés de culpabilisation des jeunes et de surestimation de leurs capacités stratégiques ? Pourquoi tout semble avoir été tenté pour améliorer les modalités d'accès à l'emploi des jeunes sans que des résultats notoires aient été obtenus ? [...] Au cours des dernières années, on a assisté à une accumulation intensive de données et de réflexions sur l'emploi des jeunes.* » [Rose, 1998, p. 9-10].

Notre approche qui s'est construite en premier lieu à partir des notions, puis de l'historique de l'apparition de la jeunesse, enfin de la construction et du développement des différentes spécialités, notre revue de la littérature en second lieu synthétisant les principaux apports théoriques portant sur le système éducatif, sur l'impact de l'investissement en éducation, sur les explications du chômage et plus largement du positionnement différencié des individus inscrits dans une démarche de recherche d'emploi (à l'intérieur de périodes de transitions juvéniles), nous ont amenée à conclure que les outils conceptuels utilisés pour analyser les phénomènes se déroulant pendant les Trente Glorieuses devaient être amendés, améliorés ou affinés — ce qui a été fait en partie — pour tenir compte de l'impact de la crise économique structurelle débutée dans les années 1970 qui perdure et dont l'une des manifestations est la mise en question des qualifications scolaires acquises par les jeunes : « *La définition des qualifications n'est pas une opération technique. C'est le résultat de conflits et de négociations entre groupes sociaux, c'est l'aboutissement d'un marchandage social.* » [Maruani, 2003, p. 50].

La concurrence face à la raréfaction des opportunités d'emploi, la hausse généralisée des niveaux de formation des nouvelles générations, les nombreux dispositifs publics d'action de lutte contre le chômage, la hausse du nombre de diplômés, les mutations sociales ont entraîné des modifications sur le marché du travail en termes de recrutement, de sélectivité, de discriminations (sur des critères plus ou moins objectifs et plus ou moins liés aux profils éducatifs et expérientiels).

La question « jeune » est un objet scientifique qui s'est construit dans le conflit depuis trente ans. Les politiques publiques ont balancé entre d'un côté un modèle d'organisation sociale dominé par le marché et de l'autre des mesures qui visent à préserver la cohésion sociale et à protéger les jeunes des risques sociaux. La théorie de la segmentation montre les effets négatifs que peuvent produire les périodes de chômage et

d'inactivité (plus généralement de transition longue) sur les jeunes. Selon que la situation est vécue d'une manière volontaire ou involontaire, il n'y a pas systématiquement une précarité ou une marginalisation pour tous les jeunes. Les jeunes finissent largement — et nous le montrerons pour notre terrain de recherche et notre population— par accéder au monde du travail, même s'ils le font dans des conditions dégradées par rapport à leurs parents. Écarter les jeunes de l'emploi stable ou les utiliser comme variable d'ajustement et comme moyen de pression sur les actifs en place peut *a priori* sembler économiquement rentable, mais les coûts sociaux en seraient considérables : « *Enfinement, on pourrait considérer que les jeunes, du moins une partie d'entre eux, remplissent des rôles assez voisins de ce que l'on appelait jadis l' « armée de réserve » : faire face aux mouvements irréguliers d'accumulation du capital et assurer une pression à la baisse sur les salaires.* » [Rose, 1998, p. 219]. Les discours sont souvent contradictoires et ne résistent pas toujours aux résultats d'études scientifiques : d'un côté la hausse générale de la scolarisation, la hausse des niveaux et des taux de réussite des jeunes générations, la professionnalisation des filières ; de l'autre une critique récurrente voire incantatoire et comme un réflexe conditionné sans grand fondement théorique ni empirique de l'inadaptation chronique de l'école à l'entreprise. Ensuite, d'un côté un jeune sans projet, désorienté, sans appétence au travail ; de l'autre un jeune hyperrationnel pour maîtriser son projet, adoptant une stratégie d'attente et de contournement des normes d'emploi, accumulant qualification scolaire et expérience professionnelle : « *La difficulté qu'a la société française à bien appréhender la situation des jeunes, à comprendre l'évolution de leurs comportements, à répondre à leurs aspirations au changement, l'a longtemps amenée à interpréter comme des effets d'âge ce qui, dans l'évolution de la situation des jeunes, apparaîtrait à l'analyse relever de plus en plus clairement d'effets de génération. C'est sans doute cela aussi qui l'a amenée à faire des arbitrages qui ont contribué à reporter sur la génération montante le poids d'un changement mal maîtrisé. La logique de notre système de protection sociale, la difficulté de nos institutions publiques à s'adapter à de nouveaux enjeux y ont contribué, tout comme des choix plus explicites, aboutissant à faire supporter aux « débutants » les effets d'une société aujourd'hui plus flexible, dans laquelle les individus aspirent à une plus large autonomie* » [Charvet, 2001, p. 180].

La jeunesse est ainsi un groupe par lequel adviennent les changements dans les sociétés modernes et qui doit les porter, les supporter : polyvalence, émiettement et réversibilité des parcours professionnels, individualisation de la qualification dans l'entreprise, prise en charge personnelle du risque chômage, mobilité géographique et professionnelle. Ce groupe est plus touché que les tranches plus âgées non pas à cause d'une qualité intrinsèque moindre, d'une série de défauts (niveau de formation, manque d'entrain, manque d'appétence au travail, culture particulière), mais parce qu'il est composé d'individus qui arrivent, qui débutent. En effet, les primo-entrants, les débutants sont plus fréquemment confrontés à des conditions difficiles que ceux qui sont installés et relativement mieux protégés.

L'un des apports essentiels de notre recherche va précisément être de pouvoir produire une somme de données exhaustives sur les jeunes chômeurs réunionnais sur le moyen terme, de connaître pour chaque jeune ses acquis scolaires et professionnels, sa stratégie de recherche d'emploi, quelques-unes de ses contraintes socio-démographiques et familiales les plus impactantes, une aubaine et une richesse heuristique que nous présenterons en détail dans nos prochains chapitres.

Entre stratégies individuelles et poids structurels, il nous semble possible de situer notre grille explicative, de positionner notre réflexion et de formuler nos hypothèses à partir des grilles les plus récentes. C'est ce que nous ferons après avoir décrit le contexte particulier à l'intérieur duquel se déroulera notre recherche : l'Île de La Réunion.

## **PARTIE 2**

### CONTEXTUALISATION

## CHAPITRE 3 : L'ÎLE DE LA REUNION

« Dans tout amour il y a une île  
 Mon île vous verrais-je jamais  
 La terre me sera lourde ici  
 Elle pèsera sur mon exil  
 Comme aux captifs les fers des bastilles  
 Et leurs pieds aux ailes repliées »

Jean Henri Azéma, *Olographe*, 1978.

### INTRODUCTION

Nos travaux de recherche sur la jeunesse se sont déroulés depuis l'année 2001 sur un terrain unique qui est, à lui seul, un « territoire » : l'Île de La Réunion. Son positionnement géographique, mais également son histoire, celle de son peuplement, de ses mutations politiques, sociales et économiques, ont eu et continuent d'avoir un impact fort sur les phénomènes que nous cherchons à étudier. Il nous est impératif que le contexte spatio-temporel soit décrit le plus finement qu'il est possible pour que nous soyons à même de mettre à jour les contraintes structurelles, les atouts et les pesanteurs sociologiques qui pourraient intervenir dans l'action et les stratégies des individus. Ce chapitre nous permettra de poser un regard pluriel sur cette société insulaire, département français qui a traversé des phases de changements extrêmement rapides en l'espace de quelques décennies : « Avec la force sourde d'une crue irrésistible, le transfert métropolitain a remodelé les secteurs d'activités, transformé les hiérarchies économiques, métamorphosé la satisfaction des besoins. Et pourtant, les inerties de la société rurale réunionnaise semblaient imposantes et rien ne laissait deviner il y a une trentaine d'années la fracture, la dérive, l'engloutissement des pesantes structures de la plantation. » [Squarzoni, 1986, p. 10]. L'individu y navigue entre des appartenances différentes selon les circonstances et le jeune Réunionnais est positionné dans plusieurs champs (famille, quartier, école, marché du travail) dont les valeurs et les fonctionnements peuvent entrer en contradiction : comme le souligne Wolff [1996, p. 6]. « La société réunionnaise voit se télescoper tradition créole et modernité réunionnaise, un télescope observé dans les multiples aspects de la vie sociale. »

Après avoir inscrit La Réunion dans son environnement géographique, nous rendrons compte des transformations profondes de cette société dans ses différentes composantes. Les jeunes que nous étudions sont inscrits dans une histoire en même temps qu'ils participent aux mutations en cours : ils sont ainsi placés aux avant-postes des changements significatifs que vit La Réunion, mais la rapidité inédite des évolutions a pu entraîner une perte des repères intergénérationnels en ce qui concerne les attentes face à l'École et face à l'insertion professionnelle. Nous poursuivrons le contexte de notre recherche par une synthèse portant sur le développement historique du système éducatif réunionnais avant d'en décrire les dernières évolutions. Nous terminerons par une recension des différentes données liées à la création d'emplois, d'après différentes sources complémentaires. Les traits les plus flagrants de l'évolution sociale, sociétale de l'île sont d'abord l'élévation générale du niveau scolaire au cours du dernier siècle avec plus récemment la montée en puissance du Baccalauréat et de l'école unique ; ensuite, l'amélioration des conditions de santé, l'urbanisation, enfin, avec la tertiarisation de l'économie, la place de plus en plus manifeste de la population féminine dans l'activité salariale.

## 3.1. INSULARITE ET DONNEES SOCIALES

### 3.1.1. LES DONNEES GEOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

L'île tropicale de La Réunion couvre 2512 km<sup>2</sup> et se situe dans le sud-Ouest de l'Océan Indien, à 800 kms de Madagascar, 210 kms de Maurice et 9200 kms de Paris. Elle appartient avec Maurice et Rodrigues à l'Archipel des Mascareignes. Elle est le seul département français de l'hémisphère Sud. En termes de population, elle est la quatrième région française. Elle est composée de plusieurs ethnies issues des flux de peuplement au cours de l'Histoire : en tant que colonie esclavagiste, elle a fait venir des Africains, des Malgaches et des Indiens, puis après 1848 et l'abolition de l'esclavage, à travers l'engagisme, un nombre plus considérable encore d'Indiens [Fuma, 1992].

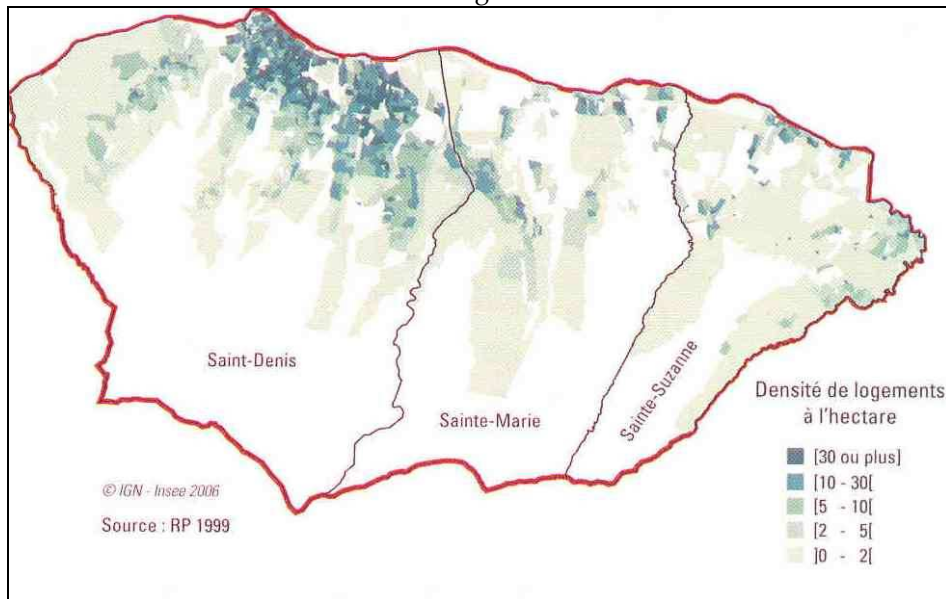
Ho rappelle que la fin de l'esclavage a considérablement transformé les structures économiques de l'Île : « À la veille de l'abolition de l'esclavage, la structure interne de l'économie de La Réunion combinait deux modes de production, l'esclavagisme et le capitalisme. L'esclavagisme, régissant la vie de plus de 60300 esclaves, était très largement dominant ; le capitalisme, qui avait fait son apparition en 1828 avec l'introduction d'immigrés engagés sous le régime du salariat contraint, était à l'état embryonnaire. Mais à partir de décembre 1848, tout est bouleversé. L'esclavage est aboli et pour réorganiser la production le gouvernement s'efforce de maintenir les affranchis au travail en instaurant pour eux le salariat obligatoire. En même temps, les planteurs font massivement appel au salariat contraint et celui-ci s'étend rapidement à la faveur de l'immigration indienne. » [2004, p. 16]. Jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, le lien salarial était massivement contraint pour les travailleurs : « Entre 1849 et 1882, l'organisation sociale de la production reposa presque entièrement sur le système de l'engagisme ou salariat contraint [...]. À partir de 1882 s'ouvre donc une nouvelle période historique au cours de laquelle se développent colonat partiaire et salariat libre, formes d'organisation du travail qui deviennent progressivement dominantes malgré la résurgence de l'engagisme à partir des années 1920. » [idem, p. 17]. La généralisation progressive du salariat a considérablement modifié la société elle-même et a été l'un des déclencheurs du passage à la société de progrès : « [L']ordre ancien, dans la nature des choses, statique et voué à sa reproduction a été démantelé par la crise des spéculations agricoles et surtout par l'expansion des salaires et des marges liée au transfert métropolitain. » [Squarzoni, 1986, p. 13]. Actuellement, la population est formée de métis (200000 individus), de Blancs d'origine européenne (130000), d'Indiens du Sud (120000), de Noirs-Africains (75000), de Comoriens (17000), de Malgaches (8000), de Métropolitains (37000), de Chinois (20000) et d'Indiens du Nord (7000).

L'île de La Réunion, qui est une région monodépartementale, se compose de quatre « microrégions » que nous allons décrire succinctement.

La microrégion Nord est la capitale régionale (avec le chef-lieu Saint-Denis). D'une superficie de 289 km<sup>2</sup>, le taux de chômage y était de 32,7% en 1999 et le taux d'emploi de 43,9%. 20,2% des résidents sont concernés par le RMI et 61,4% des ménages fiscaux ne sont pas imposables. Le réseau économique y est diversifié mais il est surtout porté par le secteur des services. Les services publics, les sièges d'entreprises (3675 entreprises d'au moins un salarié), l'Université attirent vers le Nord la population diplômée et active. Ces dynamiques encore présentes sont actuellement ralenties par les limites physiques du territoire et la pression foncière très forte. Il s'agit du bassin d'emploi principal de l'Île.

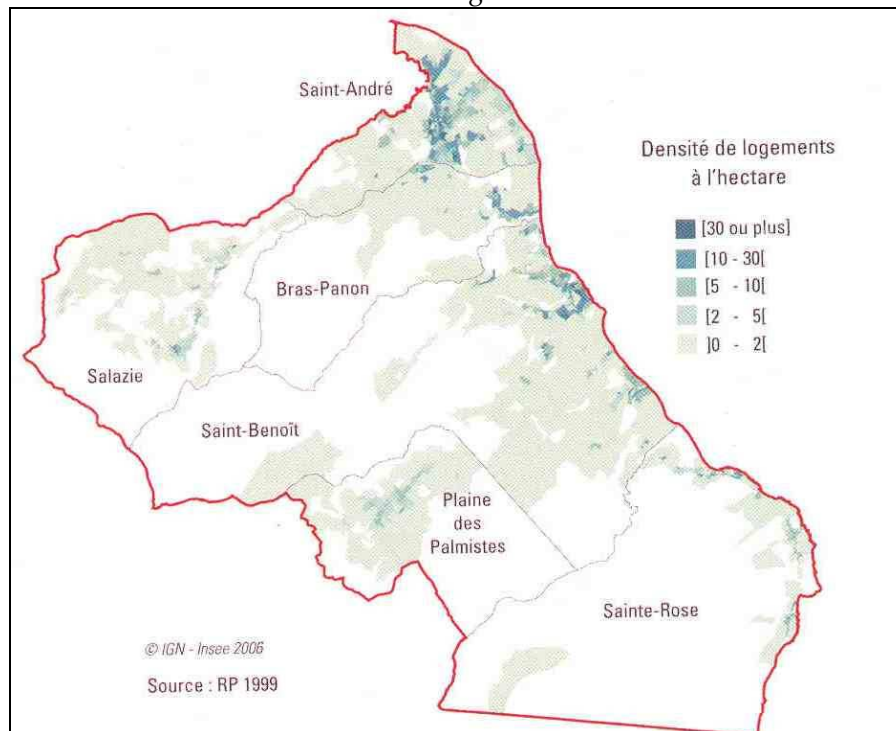


Carte n°1 : – La microrégion Nord de La Réunion



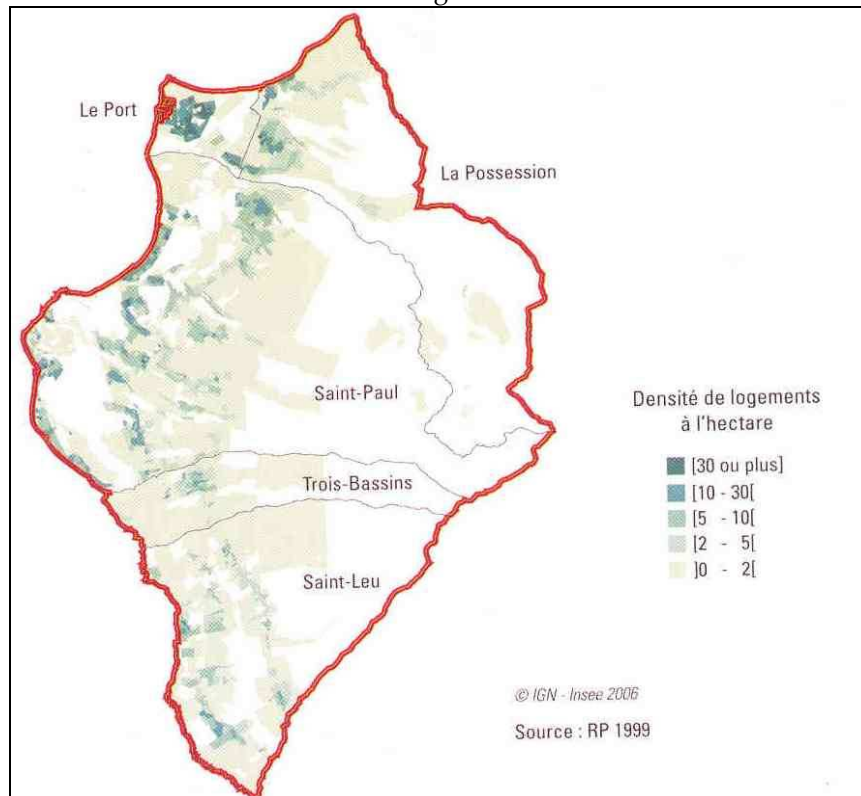
La microrégion Est qui couvre 739 km<sup>2</sup> est la moins peuplée de l'île, elle est rurale et caractérisée par l'absence de pôle de développement, ce qui la rend dépendante de la zone urbaine du Nord. Une partie de la population du Nord est venue s'installer dans l'Est où le prix du foncier est moins élevé. On y trouve 1200 entreprises d'au moins un salarié. Le taux de chômage y est de 45,3% avec un taux d'emploi de 34%. 77,7% des ménages fiscaux ne sont pas imposables et la part des bénéficiaires du RMI y est de 28,2%.

Carte n°2 : – La microrégion Est de La Réunion



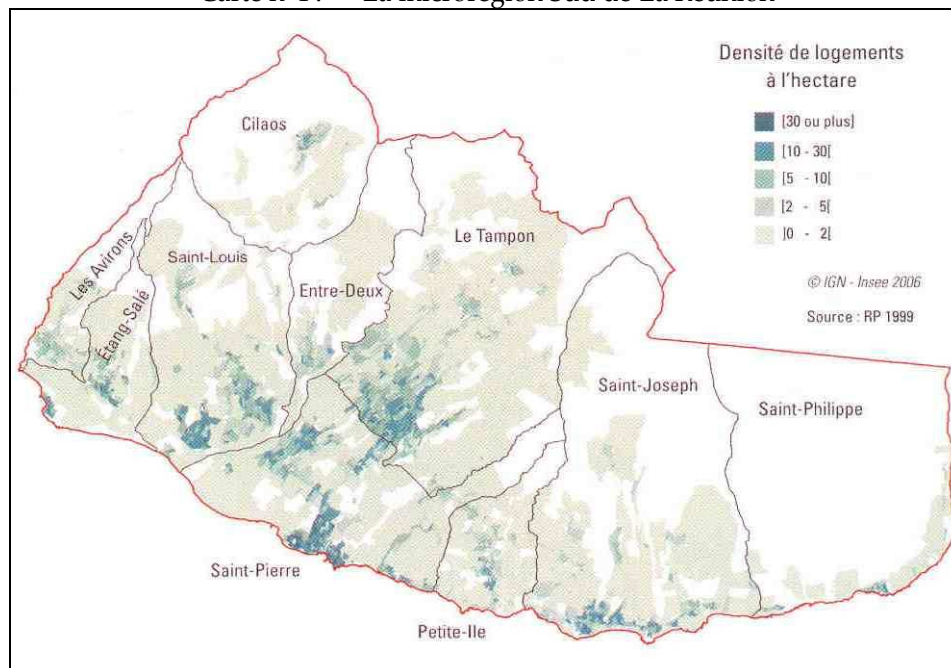
La microrégion Ouest couvre une surface deux fois plus grande que le Nord (539 km<sup>2</sup>), mais accueille une population de taille équivalente. Le nombre d'entreprises d'au moins un salarié est de plus de 3200. Un tissu économique spécifique s'est développé autour de la plateforme logistique qu'offre le port de La Réunion. Les atouts balnéaires de la côte ont permis l'émergence d'un pôle touristique. Le Port est un bassin d'emploi industriel et de services importants. Le taux de chômage y est de 42% et le taux d'emploi de 37% ; la part des ménages fiscaux non imposables est de 67,8% et la part des bénéficiaires du RMI de 26,4%.

Carte n°3 : – La microrégion Ouest de La Réunion



Enfin, le Sud, la plus vaste des microrégions (avec 946 km<sup>2</sup>), a été touché moins profondément par les mutations économiques. La préservation d'espaces ruraux a érigé ce territoire en principal bassin agricole et agroalimentaire de l'île. On y compte près de 3800 entreprises d'au moins un salarié. La ville de Saint-Pierre est un bassin d'emploi important (services et administrations). La commune du Tampon accueille l'antenne Sud (en développement) de l'Université de La Réunion. Le taux de chômage y est de 46,8% et le taux d'emploi de 33,9%. 74,4% des ménages fiscaux ne sont pas imposés et 26,4% de la population touche le RMI.

Carte n°4 : – La microrégion Sud de La Réunion



L'île aurait été découverte par les Arabes au XII<sup>ème</sup> siècle. Au XVI<sup>ème</sup> siècle, les Portugais y ont abordé (en 1507). Un voilier français, le Saint-Alexis, y a abordé en 1638 et en 1648 le gouverneur de Madagascar en a pris possession au nom du Roi de France (Louis XIII). L'Île Bourbon (en hommage à Louis XIV) se développe de 1664 où se crée la Compagnie des Indes Orientales qui obtient le monopole du commerce dans l'Océan Indien à 1764 où elle fait faillite. À l'initiative de l'épouse du roi Louis XIV, Madame de Maintenon, le Code Noir qui légifère l'esclavage dans les colonies françaises est publié en 1685 (Colbert participa à sa rédaction) et sera appliqué à Bourbon en 1723. Dès le milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle, une grande partie des Blancs s'appauvrit et se prolétarise suite à une crise agricole majeure et la fin de l'esclavage. L'île est baptisée ensuite La Réunion en 1793 par les Révolutionnaires. La Convention interdit l'esclavage en 1794 mais les colons réunionnais refuseront d'appliquer cette décision. En 1802, Napoléon Bonaparte rétablit l'esclavage et l'île est renommée Île Bonaparte jusqu'en 1810 où elle est prise par les Anglais et rebaptisée Bourbon jusqu'en 1815. En 1814, le Traité de Paris aura une importance considérable : c'est à partir de cette date qu'est lancée la culture de la canne à sucre, après le café et les cultures vivrières. En 1848, l'abolition de l'esclavage est proclamée. En 1870, la percée du Canal de Suez modifie la route des navires, ce qui aggrave la situation économique sur l'île. La France se désintéresse de La Réunion au profit de Madagascar dont la colonisation commence à partir de 1883. Les Réunionnais participeront massivement à l'effort de guerre en 1914. Entre 1940 et 1942, l'Île obéira à Vichy sous le gouverneur Aubert et sortira de la Seconde Guerre mondiale ruinée.

En 1946, l'Assemblée Nationale adopte la loi dite « de l'assimilation » qui transforme les quatre vieilles colonies (Guyane, Guadeloupe, Martinique et Réunion) en départements français. La situation sociale, sanitaire et économique s'améliore surtout à partir des années 1960.

La Réunion compte 24 communes et 47 cantons. Elle est représentée par cinq députés et trois sénateurs, la Préfecture est Saint-Denis. Elle fait partie de l'Union Européenne depuis 1957 (Traité de Rome) et elle est une des régions ultrapériphériques européennes. Elle a accès au FEDER depuis 1975, au FSE et au FEOGA-Orientation ; depuis 1989, elle bénéficie du Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité des DOM (Poséidon). Enfin, elle est l'une des 46 régions européennes de l'objectif 1 (les régions les plus défavorisées économiquement).

### 3.1.2. LES DONNEES SOCIALES

La société réunionnaise a connu des mutations profondes qui touchent toutes les dimensions de la vie sociale. Wolff [1996, p. 39] considère qu'il est possible de l'appréhender selon deux perspectives : « *la première postule que ce qui se joue à La Réunion n'est rien moins que le changement qui affecte toutes les sociétés occidentales modernes. La Réunion s'inscrit dans un processus identique qui ne se différencie que dans une temporalité différente : seule la rapidité des mutations est en cause* ». La seconde perspective consiste à positionner dès le départ La Réunion dans sa spécificité : « *Ce parti pris implique une ré-interrogation des catégories classiques, car il faut bien reconnaître que les problématiques qui sous-tendent ces analyses sont inopérantes en l'état dans le contexte du territoire réunionnais.* »

La société réunionnaise est passée en quelques décennies d'une société de plantation à une société de forme moderne : « *Les changements qui intéressent aujourd'hui l'Île de La Réunion sont récents, rapides et touchent en profondeur toutes les sphères de la vie sociale. Dans un temps extrêmement réduit — à peine un tiers de siècle — ils ont fait passer la société locale d'une société coloniale de Plantation à une société de forme moderne, complexe et segmentée.* » [Wolff, 1996, p. 55]. La Réunion a longtemps été une société hautement hiérarchisée [Benoist, 1983] sous le contrôle d'une métropole européenne et d'un groupe local lié aux grands propriétaires. Cette société de plantation se caractérise également par une solidarité mécanique essentiellement basée sur les réseaux de parenté et présente, selon certains auteurs, « *un système scolaire inégalitaire, favorisant une toute petite élite, proposant aux autres une école très instrumentalisée où l'on apprend suffisamment pour la « place » à laquelle chacun est destiné.* » [Ève, 1990].

La Réunion est un jeune département par son histoire et sa population. La croissance démographique très forte entraîne une demande de logements et d'emplois. Son dynamisme économique ne suffit pas à satisfaire la demande d'emploi. La Réunion connaît une croissance démographique exceptionnelle pour un département français. Cette croissance résulte d'une transition démographique non

totale terminée, et pèse fortement sur l'avenir du département. La population recensée à 706 000 en 1999, estimée à 785 000 en janvier 2006 pourrait bien dépasser le million d'habitants avant 2030.

Le processus de transition démographique, à l'origine de cette poussée démographique, a pris naissance dans les années 1930 alors que l'île avait encore le statut de colonie. C'est alors que le taux de mortalité a commencé à diminuer, passant plus ou moins rapidement de 30‰ à 5,1‰ en 2004. Le taux de natalité n'a pas suivi la même décline. De l'ordre de 35‰ dans les années 30, il a dépassé 50‰ en 1955, et se situe encore à 18,9‰ en 2004. À l'aube du XXI<sup>ème</sup> siècle, l'excédent annuel des naissances sur les décès est encore de plus de 10 000 habitants. Cette natalité encore forte s'explique en partie par une fécondité élevée : les ICF (indices conjoncturels de fécondité) des Réunionnaises et des Métropolitaines s'établissent respectivement à 2,45 et 1,90 enfants par femme en 2004. Dans les exercices de projection, on privilégie l'hypothèse d'une baisse de la fécondité comme étant la plus probable dans les décennies à venir. Le mouvement naturel reste le principal moteur de croissance démographique. Par ailleurs, depuis les années quatre-vingt, il s'accompagne d'un solde migratoire excédentaire.

L'histoire migratoire de La Réunion depuis la départementalisation a été mouvementée. Après plusieurs décennies de déficit migratoire prononcé, on assiste durant les années quatre-vingt-dix à une période d'excédent plutôt exceptionnel. Et, à long terme, nul ne sait s'il va durer et à quel rythme. De 1999 à 2004, cet excédent migratoire toujours positif tend à diminuer, il s'élève à moins d'un millier d'habitants par an. L'état actuel des connaissances ne permet pas de caractériser les migrations post censitaires. Entre 1990 et 1999, les apports migratoires (+16400 habitants) représentent 15 % de la croissance démographique totale. Ils sont surtout le fait d'échanges nombreux avec l'hexagone, s'orientant dans les deux sens. Alors que le solde des échanges avec le reste du monde — on pense notamment à la zone océan Indien — tels que mesurés en 1999 est quasiment nul. Plus de 60000 personnes sont arrivées sur l'île, tandis que 43000 ont fait le déplacement inverse. Un tiers (34 %) des personnes arrivées de l'hexagone sont des natifs de La Réunion de retour au pays. Si on ajoute les conjoints et les enfants éventuels, l'impact des retours au pays est encore plus élevé. Ce vivier de migrants potentiels est encore vivace : 94 500 natifs de La Réunion étaient recensés en France continentale en 1999.

Depuis le recensement de 1999, la population a encore augmenté à La Réunion de près de 60000 habitants, une hausse massivement causée par un excédent naturel élevé (+10500 personnes par an). Le solde migratoire est positif mais il est très inférieur à ce qu'il était entre 1990 et 1999 : moins de 1000 contre 1800 en moyenne par an. L'indice conjoncturel de fécondité des Réunionnaises a considérablement baissé, passant de 3,9 enfants par femme en 1974 (contre 2,1 au niveau national) à 2,81 en 1982 (contre 1,91) à 2,45 en 2006 (contre 1,98).

Tableau n°1 : — Évolution des taux de fécondité par groupe d'âge à La Réunion

Nombre d'enfants pour 1000 femmes										
	1982	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
15-19 ans	50	44	39	39	40	40	36	36	37	37
20-24 ans	150	130	107	117	119	111	101	98	97	112
25-29 ans	155	152	140	143	138	148	148	146	142	139
30-34 ans	114	111	101	113	112	115	120	121	126	113
35-39 ans	65	62	52	63	63	66	63	67	66	65
40-44 ans	25	16	15	17	18	19	20	20	21	20
45-49 ans	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Source : INSEE Réunion, 2008.

Tableau n°2 : — Indicateur conjoncturel de fécondité

	1982	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Réunion	2,81	2,56	2,28	2,47	2,46	2,50	2,44	2,45	2,45	2,45
Métropole	1,91	1,78	-	1,88	1,88	1,87	1,88	1,92	1,92	1,98

Source : INSEE Réunion, 2008.

Le fécondité des adolescentes reste très élevée : 4,42% des naissances provenaient de jeunes mineures en 1994 ; ce chiffre est dix ans plus tard de 4,27% et le nombre de naissances a lui augmenté, passant de 13289 à 14427 [INSEE, 2004]. La fécondité des jeunes femmes dépend de leur accès à la scolarité et à la durée de cette scolarité, mais également à la mise en couple et à leur accès au marché du travail, enfin à la maîtrise des moyens de contraceptions. Avec un taux de natalité proche de 19 ‰ en 2004 et un indice conjoncturel de fécondité de 2,5 enfants par femme, la natalité de La Réunion est dynamique. Après une baisse des naissances de 1992 à 1996, la croissance a repris et dépasse le niveau de 1992. Depuis 2003 le nombre de naissances marque un palier. La part des moins de 20 ans représente toujours plus du tiers de la population. Ce dynamisme démographique est structurellement lié à l'importance du taux de fécondité des femmes de 15 à 25 ans, et conjoncturellement à la reprise de la fécondité observée depuis 1996, comme sur le plan national dès 1993.

« Les Réunionnaises ont de moins en moins d'enfants et leur descendance se rapproche de celle des Métropolitaines. Pourtant leurs comportements restent très différents. Elles continuent à avoir leur premier enfant très tôt, souvent après une sortie précoce du système scolaire. » [Breton, 2001, p. 8].

La Réunion est la région française, après la Guyane, qui a connu la plus forte hausse de sa population au cours des cinq dernières années : de 717000 habitants en 2000 à 784000 aujourd'hui, elle pourrait atteindre 830000 en 2010 et le million en 2030. La population globale vieillit assez rapidement sur l'île : les personnes de 60 ans et plus représentent aujourd'hui 12% du total contre 10% il y a cinq ans. Dans vingt-cinq ans, la population réunionnaise aura la même structure que la population nationale actuelle, c'est-à-dire un quart de moins de 20 ans, un cinquième de 60 ans et plus [INSEE, 2007].

#### Encart n°1 : – Quelques définitions

**L'Indice Conjoncturel de Fécondité (ICF)**, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

**Le taux de fécondité** à un âge donné (ou pour une tranche d'âge) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge. Par extension, le taux de fécondité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer (nombre moyen des femmes de 15 à 50 ans sur l'année). À la différence de l'indicateur conjoncturel de fécondité, son évolution dépend en partie de l'évolution de la structure par âge des femmes âgées de 15 à 50 ans.

**Le taux de natalité** est une donnée statistique qui donne le nombre de naissances vivantes par habitant (population moyenne de l'année). Il est actuellement de 18,4‰.

Tableau n°3 : – Évolution de la situation démographique à La Réunion depuis 1982

Année	Population au 1er janvier	Naissances	Décès	Solde naturel	Variation totale	Taux de natalité (‰)	Taux de mortalité (‰)	Taux de variation naturelle (‰)	Taux de variation totale (‰)
1982	514 300	11 964	3 048	8 916	9 500	23	5,9	16,1	17,1
1990	595 800	13 877	3 153	10 724	12 000	23,1	5,2	17,8	19,9
1995	657 200	13 053	3 135	9 918	11 700	19,7	4,7	15	17,6
2000	717 000	14 594	3 836	10 758	12 700	20,2	5,3	14,9	17,6
2001	729 700	14 541	3 829	10 712	11 200	19,8	5,2	14,6	15,2
2002	740 900	14 789	4 004	10 785	11 400	19,8	5,4	14,4	15,3
2003	752 300	14 427	4 022	10 405	10 900	19	5,3	13,7	14,4
2004	763 200	14 545	3 884	10 661	11 400	18,9	5,1	13,9	14,8
2005	774 600	14 610	4 255	10 355	9 400	18,7	5,5	13,3	12,1
2006	784 000	14 495	4 323	10 172	9 000	18,4	5,5	12,9	11,4

Source : INSEE Réunion, 2008.



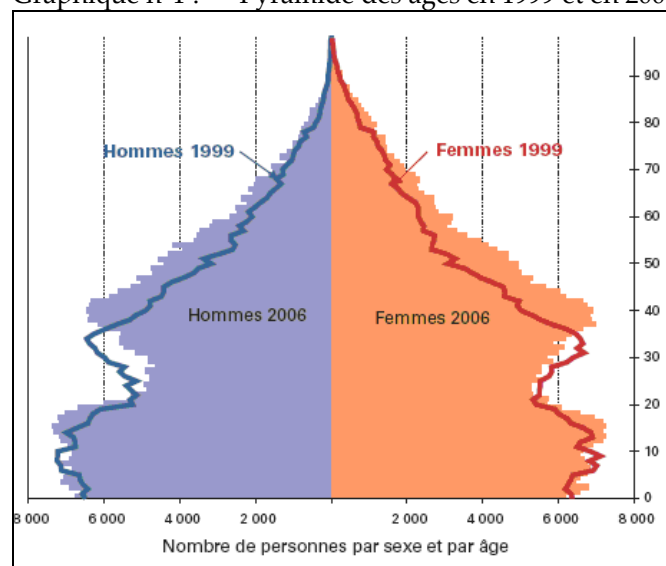
Depuis 1990, les mouvements démographiques naturels et migratoires ont fortement modifié la population qui présente des caractéristiques nouvelles : la base de la pyramide des âges reste très large du fait de la natalité soutenue mais le sommet s'élargit du fait du vieillissement. Le creux entre 20 et 30 ans s'explique par des générations moins nombreuses mais il est également dû aux migrations hors de l'île pour l'emploi ou la formation. Les femmes sont proportionnellement de plus en plus majoritaires au fur et à mesure que l'âge avance : c'est le signe d'une *surmortalité masculine*.

L'évolution de la population globale réunionnaise entre 2003 et 2008, qui est la période concernée par notre thèse, par tranche d'âge peut être décrite à partir des données des enquêtes emploi. En 2003, selon l'INSEE Réunion, les 15-29 ans étaient au nombre de 180313, soit 36,6% de la population globale des 15-64 ans et les 30-64 ans étaient au nombre de 312231 (63,4%). Cinq années plus tard les 15-29 représentaient 33,7% du total contre 66,3%. La part des jeunes dans la population active a donc baissé de 2,9 points sur cinq ans, pendant que la population globale augmentait d'un peu moins de 1,5% entre les deux recensements.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2006 (qui sont les données censitaires détaillées *les plus récentes* à juillet 2009), 782 000 personnes résident à La Réunion, soit 75 600 habitants de plus qu'en 1999. La croissance démographique se poursuit à un rythme soutenu, résultant pour l'essentiel d'un fort excédent naturel. Mais la population réunionnaise vieillit : l'âge moyen était de 31,6 ans en 2006 contre 29,5 ans en 1999. Et le vieillissement a tendance à s'accélérer : l'âge moyen de la population a augmenté de quatre mois par an entre 1999 et 2006 contre trois mois seulement entre 1990 et 1999. Le nombre de personnes de moins de 40 ans n'a que peu augmenté depuis 1999 : à peine plus de 4 300 personnes. L'essentiel de l'augmentation s'est concentrée chez les 40 ans ou plus (+ 71 300 personnes), la plus grande part ayant entre 40 et 59 ans (51 000).

Comme on le voit dans le graphique qui suit et qui compare les pyramides des âges des deux derniers recensements de la population à La Réunion, la base de la pyramide des âges de 2006 reste large sous l'effet d'une fécondité encore élevée (autour de 2,45 enfants par femme), ce qui permet de maintenir un nombre important de jeunes. À l'inverse, le sommet de la pyramide 2006 s'élargit à cause de l'augmentation du nombre de personnes âgées. La tranche d'âge 20-29 ans perd pratiquement 5 000 personnes entre les deux recensements, des hommes pour les trois quarts. Selon l'INSEE, le creusement de la pyramide au début des âges actifs s'explique par une diminution des naissances entre la fin des années 70 et le début des années 80. Il est accentué par le départ des jeunes pour suivre des études, des formations ou commencer une vie professionnelle. Ce phénomène de départ des jeunes s'est accentué sur la période 1999-2006, avec la mise en place des politiques de mobilité. La propension à émigrer est plus forte chez les garçons que chez les filles.

Graphique n°1 : – Pyramide des âges en 1999 et en 2006

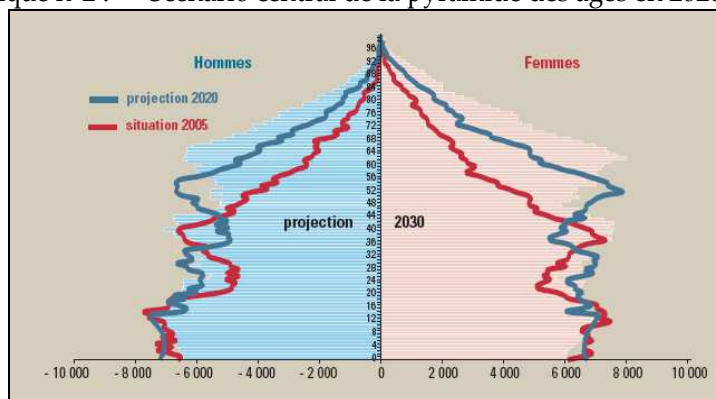


Source : Insee, Recensement de la population, 2006.

La part des femmes dans la population a augmenté (51,5 % en 2006), conséquence de l'augmentation du poids des personnes âgées (où les hommes sont moins représentés) et le départ plus important des jeunes hommes.

Récemment, l'INSEE Réunion a produit plusieurs scénarios concernant la population pour 2020 et 2030: le scénario central prédit une pyramide dont la base continuera de s'élargir jusqu'en 2020 avant de rétrécir avec un vieillissement très accentué toujours à l'avantage des femmes.

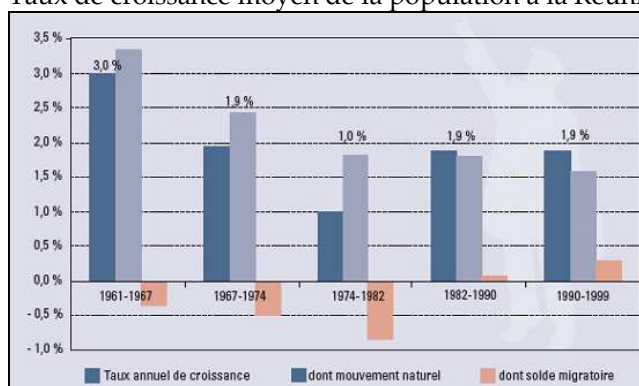
Graphique n°2 : – Scénario central de la pyramide des âges en 2020 et 2030



Source INSEE Réunion, 2008.

Le solde naturel (les naissances moins les décès) explique 85% de l'augmentation de la population des années 1990 :

Graphique n°3 : – Taux de croissance moyen de la population à la Réunion (1961-1999)



Source : INSEE Réunion, 1999.

La taille des ménages sur l'île continue de se réduire et suit sur ce point la tendance nationale. Cette baisse de la taille des ménages se traduit par un accroissement significatif de la demande de logements (en même temps la population augmente). L'INSEE prévoit une augmentation de 47% de la population réunionnaise entre 1999 et 2030 et estime une croissance des ménages de 87% dans le même temps. Ce scénario est un enjeu pour les années à venir pour ce qui concerne la construction de logements sociaux : l'accès au logement est un des signes emblématiques de l'entrée dans l'âge adulte, les jeunes sont donc particulièrement affectés par cette crise immobilière, malgré un effort considérable de construction de logements neufs (avec un taux de croissance de 3,1% par an). À 25 ans 54% des Réunionnais n'ont toujours pas accédé à leur propre logement, contre 44% des Métropolitains. Les jeunes garçons sont plus particulièrement concernés par cette domiciliation tardive chez leurs parents. Selon l'INSEE [2005], plus de la moitié des Réunionnais sont propriétaires (55% précisément), pendant que 40% sont locataires et 5% logés à titre gratuit. La hausse de la population se fait sentir d'abord dans le sud de l'île (Saint-Pierre et le Tampon) et l'Ouest (Saint-Paul), alors que le Nord (Saint-Denis) augmente beaucoup moins rapidement.

Concernant l'emploi et le chômage, La Réunion est le département d'Outre-Mer qui enregistre le taux de chômage le plus élevé. Le niveau maximum a été atteint en 1998 avec 38% (BIT) avant une décrue jusqu'en 2002, puis une nouvelle hausse de 2002 à 2005. Nous verrons plus bas que la tendance récente est depuis 2005 une nouvelle fois à la baisse.

Le taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans est passé dans le même temps de 32,9% en 2001 à 35,1% en 2006. Malgré le prolongement des études, qui maintient des jeunes dans la population inactive et le départ de certains d'entre eux vers la métropole, nombreux sont ceux qui se sont présentés sur le marché du travail réunionnais. C'est essentiellement chez les jeunes femmes que les taux d'activité ont augmenté le plus (+0,5 pt par an au cours de la période), alors que ce taux avait diminué au cours de la période précédente. Actuellement un actif sur six a moins de 25 ans.

Les dernières données publiées en juillet 2009 par l'INSEE Réunion et qui portent sur le recensement de 2006 précisent que, chez les jeunes de 15 à 29 ans (qui sont 141055), 52% sont actifs et 48% inactifs. Parmi les actifs, 55,5% sont en emploi ; parmi les inactifs, 77% sont étudiants ou stagiaires. Par ailleurs, 6% des actifs ont un statut de « non salarié » et pour les salariés, 51,1% sont en emploi précaire. L'étude précise que le diplôme ne préserve pas forcément de la précarité, puisque 35% des jeunes ayant un diplôme supérieur à Bac+2 ont un emploi précaire.

Il est nécessaire de se reporter à l'enquête emploi du deuxième trimestre 2008 (dont les résultats ont été publiés en juillet 2009) pour obtenir des données complémentaires intéressant notre travail portant sur les taux d'activité et de chômage par tranche d'âge :

Tableau n°4 :— Taux de chômage et d'activité selon le sexe et l'âge en 2008

Âge	Taux de chômage féminin	Taux de chômage masculin	Taux d'activité féminin	Taux d'activité masculin
15-19 ans	67,2	64,9	7,7	11,7
20-24 ans	48,6	43,3	52,7	64,6
25-29 ans	31,0	25,7	65,2	88,3
30-34 ans	21,2	19,3	63,8	88,2
35-39 ans	20,2	18,1	66,0	87,7
40-44 ans	24,6	18,8	68,2	87,1
45-49 ans	26,5	19,1	67,6	80,4
50-54 ans	17,5	18,1	60,5	77,8
55-59 ans	18,0	15,0	41,5	56,2
60-64 ans	8,3	3,5	22,2	22,4
Total 15-64 ans	26,6	22,9	52,7	67,3

Source : INSEE Réunion, Enquête Emploi 2008, juillet 2009.

L'activité est rare chez les 15-19 ans (7,7% pour les jeunes femmes contre 11,7% pour les garçons). En moyenne, les femmes ont un taux d'activité de 52,% contre 6,3% pour les hommes. Les plus forts taux d'activité par genre se retrouvent chez les 25-34 ans pour les hommes et entre 40 et 49 ans pour les femmes. Le chômage frappe plus fréquemment les femmes et les hommes entre 20 et 29 ans.

En volumes la répartition par tranche d'âge entre actifs et inactifs et par genre donne les résultats suivants :



Tableau n°5 : – Nombre de personnes actives et inactives par sexe et âge quinquennal en 2008

Âge	Actifs		Inactifs	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
15 à 19 ans	2 640	4 003	31 844	30 253
20 à 24 ans	16 542	19 495	14 839	10 698
25 à 29 ans	16 800	20 474	8 985	2 702
30 à 34 ans	18 212	21 341	10 319	2 860
35 à 39 ans	20 669	24 818	10 662	3 496
40 à 44 ans	24 292	28 454	11 320	4 230
45 à 49 ans	19 729	21 815	9 444	5 322
50 à 54 ans	15 001	18 051	9 782	5 150
55 à 59 ans	8 464	10 373	11 952	8 089
60 à 64 ans	3 234	3 068	11 317	10 623
Total 15-64 ans	145 583	171 892	130 464	83 423

Source : INSEE Réunion, Enquête Emploi 2008, juillet 2009.

Pour les actifs, les tranches quinquennales les plus importantes se situent entre 35 et 44 ans quel que soit le sexe ; pour les inactifs, elles se situent entre 15 et 24 ans, période où la plupart des jeunes sont encore massivement scolarisés.

Seul le recensement de 1999 [INSEE, 2008] permet à ce jour de connaître en détails la structure sociale de la population à La Réunion<sup>43</sup>. En résumé, 28% des familles réunionnaises sont ouvrières (50000 familles sur 180000 environ), les employés regroupent presque 34000 familles (19%) dont 15000 familles monoparentales ; les retraités comptent pour 13% du total (23330) ; les professions intermédiaires ne regroupent que 10,5% du total (environ 19000 familles), les artisans et chefs d'entreprises 5,5% (10000 familles), les cadres et professions intellectuelles 5% (9000 familles) et les agriculteurs exploitants 3% des familles (soit 5400).

Le nombre moyen de personnes par type de famille varie selon la PCS : en moyenne, on compte 3,5 personnes par famille ; les familles d'agriculteurs et les ouvriers en comptent 4, les artisans 3,6, les retraités 2,7 (les enfants ont souvent quitté le foyer et certains retraités sont veufs). Les autres groupes sociaux sont légèrement inférieurs à la moyenne. Les familles d'ouvriers sont plus souvent frappées par le chômage : une personne par famille contre 0,6 chômeur par famille en moyenne. Ensuite, le nombre moyen d'enfants par famille dépend fortement de la PCS d'appartenance : la moyenne est de 1,7 enfant par famille. Les données sont de 2,1 enfants pour les agriculteurs, 2 chez les ouvriers, 1,9 chez les employés, 1,7 chez les artisans, 1,5 pour les professions intermédiaires et 1,4 pour les cadres. Enfin, selon l'INSEE [2008], « *en termes de mixité sociale, les couples réunissent le plus souvent des hommes et des femmes de catégories socioprofessionnelles identiques ou très proches.* »

La famille composée d'un ménage simple est la norme à La Réunion, mais il existe également une cohabitation avec d'autres familles : « *Si la plupart des familles occupent seules leur logement (ménages simples), certaines vivent avec une autre famille ou hébergent une personne qui ne fait pas partie du noyau parent/enfant. On peut parler dans ce cas de familles élargies ou de ménages complexes [...]. Cette situation est plus rare que dans le passé, elle ne concerne que 11% des ménages en 1999 au lieu de 14% en 1990. [...] Au total 120000 Réunionnais vivent dans un ménage complexe, soit 17% de la population.* » [INSEE, 2008].

Sur 180000 familles, la vie en couple est le modèle qui domine (c'est le cas de trois quarts des familles), et la majorité des couples a des enfants (105000 couples sur 136300). Néanmoins, près d'une famille sur quatre est composée d'un parent qui élève seul ses enfants, cette part « *est deux fois plus élevée qu'en métropole.* » [INSEE, 2008]. Nous pouvons noter un phénomène social particulièrement marquant : au cours de la dernière décennie, le nombre de couples sans enfant a augmenté de 50% à La Réunion, une évolution en partie due *au vieillissement* de la population. Le modèle de famille à deux enfants se généralise et chez les familles monoparentales, c'est le modèle de famille à enfant unique.

Si l'on compare la Réunion et la France hexagonale (en gardant à l'esprit les profondes différences actuelles dans la structure de la population), les résultats sont très significatifs : en 1999, les couples sans

<sup>43</sup> Nous donnons dans notre Annexe n°11 les catégories socioprofessionnelles des personnes de référence des familles réunionnaises selon le type de famille. Les données concernant le recensement 2008 seront publiées début 2009.

enfants représentent 43,5% des familles sur le plan national contre seulement 17,3% sur l'Île ; les couples avec enfants 44,2% dans l'hexagone (58,5% sur l'Île) et les familles monoparentales 12,3% (contre 24,2%). Du fait de la jeunesse de la population, la proportion de célibataires à La Réunion est plus forte qu'en France hexagonale : 63,4% contre 46,4% [INSEE, 2008]. 30,2% seulement des Réunionnais sont mariés (contre 42% en France). Le mariage après 30 ans est également moins répandu sur l'île et la part des plus de 50 ans ne s'étant jamais mariés est deux fois plus élevée qu'au plan national. Les veufs représentent 3,7% de la population (6,1% chez les femmes et 1,3% chez les hommes) et les divorcés 2,7%

Il est néanmoins nécessaire de relativiser l'apport d'une comparaison entre La Réunion et la France hexagonale du fait de « *la profondeur des transformations sociales qui affectent la société réunionnaise en un laps de temps extrêmement court, une trentaine d'années à peine.* » [Simonin, Wolff, 2002, p. 112].

L'une des mutations majeures des dernières décennies sur l'île est la place qu'ont prise les femmes au cœur de la société et en premier lieu sur le marché de l'emploi.

### 3.1.3. LA PLACE DE LA FEMME

Dans leur recherche d'intégration, de socialisation, les *jeunes* femmes subissent les freins et le lot commun de l'ensemble des femmes : il existe des obstacles socio-culturels et socio-économiques à l'amélioration de la situation des femmes. Si les jeunes femmes sont manifestement porteuses de changement de valeurs comme le souci d'autonomie, elles n'échappent pas aux contraintes qui pèsent sur l'engagement dans une activité professionnelle comme les situations familiales. Pour cette raison, nous effectuerons systématiquement des comparaisons *genrées* pour les variables que nous étudierons en détail dans les chapitres présentant nos résultats. L'un de nos axes principaux de travail sera celui de l'impact du genre dans la situation des jeunes à La Réunion.

Au niveau local, la première étude produite par l'Observatoire Départemental de La Réunion porte précisément sur les mutations de la place des femmes à La Réunion, preuve que la thématique apparaissait déjà comme un axe d'étude prioritaire et majeur. Pasquet et Squarzoni [1988] ont étudié la femme d'abord au sein de la structure familiale avant de suivre l'évolution des femmes « *dans la dynamique collective* ». Quelle était la place des femmes à la fin des années 1980 à La Réunion ? Quelle différence peut-on observer avec le passé, même récent, dans l'évolution de leurs rôles et de leurs statuts, dans les fonctions qu'elles occupent ? La départementalisation a impulsé une série de changements pour l'Île, des changements profonds mais toujours en cours, en particulier pour la condition de la femme. La colonie était alors une société de plantation inégalitaire, hiérarchisée et statique. Après 1946, les Réunionnais ont intégré la communauté nationale et une série de prestations publiques est versée à La Réunion : c'est un apport de ressources très conséquent pour les familles. Les services publics se sont mis en place (éducation, santé, action sociale). Les auteurs rappellent que le transfert financier s'est fait progressivement et qu'il a été ralenti par l'effort de reconstruction de l'immédiat après-guerre.

« *Une telle injection financière, croissant d'année en année, a provoqué peu à peu une transformation économique et sociale extrêmement profonde car elle a été la source principale de création d'emplois, la cause directe de revenus nouveaux, la base de l'expansion des consommations. Avec une puissance discrète mais incontestable, la solidarité nationale mise en œuvre en une génération a remodelé les secteurs d'activité, transformé les hiérarchies économiques et sociales, métamorphosé la satisfaction des besoins.* » [Pasquet, Squarzoni, 1988, p. 4].

On assiste à une élévation considérable du niveau de vie, à une hausse de la consommation et l'habitat s'améliore : « *Espace de la femme, le foyer est un des lieux les plus transformés au cours de l'évolution induite par la départementalisation.* » [idem, p. 5]. Les femmes réunionnaises ont bénéficié des luttes féminines nationales concernant le droit de vote, les droits politiques et économiques. « *Il convient de souligner trois évolutions particulièrement importantes pour les femmes réunionnaises compte tenu de leur confinement ancien dans les fonctions conjugale, maternelle et domestique : la réforme de la législation nataliste française qui prohibait la contraception et l'avortement, la réforme libérale du divorce et de la séparation et celle assez généreuse de la protection de la mère célibataire.* » [idem, p. 6].

La loi Neuwirth a été votée en 1967 portant sur la contraception, la loi Weil en 1975 sur l'avortement. L'impact a été considérable à La Réunion : on a assisté à un recul du taux de fécondité qui est passé entre

1966 et 1970 de 44% à 32%. La loi sur le divorce (consentement mutuel mais aussi divorce pour faute) a « joué pleinement pour permettre une expansion des recours féminins contre des maris violents, buveurs, irresponsables ou volages » [idem, p. 7]. Au milieu des années 1970 ont été mises en place l'allocation parent isolé [API] et l'allocation orphelin, progressivement parce que les pouvoirs publics craignaient un coût très lourd du fait des nombreux enfants illégitimes dans les DOM (trois fois plus que dans l'hexagone). Après l'arrivée de ces allocations, le taux a encore augmenté pour atteindre 50%. Ces allocations ont « accentué, à La Réunion, dans une société où les enfants illégitimes ont toujours été nombreux, des comportements d'acceptation et des attitudes de simulation destinés à favoriser la perception de ces allocations recherchées. » [idem, p. 7].

La société de plantation avait réparti les rôles et les fonctions d'une manière très particulière entre les groupes ethno-culturels sociaux, mais sur le plan familial, la situation était assez homogène jusqu'au début des années 1950 : il y avait une cellule familiale traditionnelle à base agro-rurale, « modèle adapté aux conditions de vie et de survie, soutenu par les hiérarchies du pouvoir et de l'avoir, promu par les servoiteurs de la foi » [idem, p. 8]. La cellule familiale était composée d'un couple marié et d'une descendance nombreuse. La différenciation sexuelle des fonctions était la règle : à l'homme les fonctions économiques et sociales (production du revenu et de la position dans la collectivité ; à la femme les fonctions maternelles et domestiques (naissance et éducation des enfants, gestion de la table et du toit). Le mariage est une institution très forte « qui n'est dénoué que par le veuvage ». L'indice synthétique de fécondité stagne autour de 7 enfants par femmes au début des années 1950. Le taux des enfants naturels est de 20% environ, la mortalité infantile (de 0 à 14 ans) est de 20% également.

Les fratries nombreuses entraînent un réseau familial dense très latéralisé (oncles et tantes, cousin(e)s, neveux et nièces) avec peu de générations (les grands-parents meurent tôt, l'espérance de vie étant d'une cinquantaine d'années). La sédentarité renforce le poids du voisinage : « Il faut souligner ici la force, pour la plupart, des liens tissés avec la communauté environnante. » [idem, p. 9]. Un réseau de rares ascendants et de nombreux collatéraux.

L'intervention publique (aides familiales, allocations) et l'amélioration du niveau de vie ont favorisé l'extension progressive de la pratique d'une activité pour les femmes en dehors du cadre strictement familial. C'est d'abord l'amélioration des conditions de vie matérielle et sanitaire qui a eu un impact considérable sur la situation des femmes, qui leur a permis de consacrer moins de temps au foyer et aux enfants. C'est l'une des conditions de la recherche d'emploi. « Cela peut permettre et motiver de nouvelles occupations. » [idem, p. 16]. Il y a alors un recul de la fonction domestique des femmes.

Les emplois dans le tertiaire vont être pourvus en majorité par les femmes, une évolution sociologique qui aura de nombreuses répercussions sur l'évolution de la famille réunionnaise, des modes de consommation et de la maîtrise progressive de la fécondité : « Ce sont essentiellement les femmes qui vont adhérer à la vision occidentale d'un destin individuel sur lequel on peut agir et elles vont user des moyens et des possibilités qui leur sont offerts. En premier lieu, elles vont dégager une marge de liberté fondamentale par la réduction, voire la maîtrise de leur descendance. Cela conditionne tout le reste, tant la multiplicité des naissances les cantonnait dans une fonction maternelle absorbante. » [Squarzoni, 1986, p. 30].

L'espérance de vie des Réunionnais augmente de 20 ans en l'espace de 30 ans. L'indicateur synthétique de fécondité a chuté de 7 enfants par femme en 1951 à 2,8 en 1988. Les femmes font également le choix de procréer à partir de 20 ans et sur peu d'années. « L'allègement simultané des fonctions domestique et maternelle de la femme, avec l'amélioration des conditions de vie, est décisif dans le système d'interactions complexes qui aboutit à l'émancipation de la femme. » [Pasquet, Squarzoni, 1988, p. 18].

La famille nucléaire progresse (les conjoints et leur descendance restreinte) ainsi que la diversification familiale : mères seules, célibataires, séparées ou divorcées, choix plus ou moins contraints mais rendus possibles par les allocations et par l'apparition d'emplois tertiaires qui ont bénéficié aux femmes alors que les hommes sont de plus en plus frappés par le chômage. Enfin, la femme réunionnaise a bénéficié du processus économique de tertiarisation de l'économie. Les femmes ont d'abord bien tiré profit de l'expansion du système de protection sociale et des politiques éducatives, du développement du système éducatif, clef d'entrée pour l'accès aux emplois. Les écarts de réussite entre hommes et femmes sont toujours au bénéfice de ces dernières. Concernant les discriminations sur le marché du travail, les auteurs notent qu'il y a « une opposition générale assez sensible à ce que les femmes accèdent à des métiers masculins quand le chômage des hommes est plus élevé que celui des femmes. Il y a également un blocage assez net au niveau des employeurs qui

*privilégient l'embauche d'hommes pour les métiers les plus techniques, ce qui se retrouve dans l'attitude des collègues masculins au travail.* » [idem, p. 43].

Squarzoni a ensuite mis en lumière [1992] l'opposition entre deux modèles familiaux depuis trente ans à la Réunion : d'abord, la famille-foyer traditionnelle, issue de la société d'ordre installée durant la période coloniale et à l'économie de plantation encore prospère dix ans après la départementalisation qui se caractérise par « *la force et la durée de l'union des conjoints, par la différenciation sexuelle de leurs fonctions, par l'importance de leur descendance et la relative simplicité des rapports parents-enfants.* » Le réseau des collatéraux (oncles et tantes, cousins et cousines) est étendu et les solidarités de proximité sont très fortes. C'est un « *réseau fort* » [Granovetter, 1973 ; Marry, 1983].

La famille-foyer moderne de type « nucléaire » est présentée ensuite comme une cellule élémentaire de la société de progrès économique et social dominante en France hexagonale : on y observe une fragilisation du lien conjugal, le « *recouvrement partiel des fonctions de l'homme et de la femme, une réduction de la descendance et complexité nouvelle des relations parents-enfants.* » Ce qui est à relever ici, c'est que ce type familial est *faiblement inscrit dans des réseaux familiaux ou de voisinage*, ces familles s'ouvrent à des relations d'amitié et à des relations avec des groupes sociaux différents. On assiste, à côté du réseau familial, à l'apparition d'un réseau plus large, construit autour de liens faibles. Le processus d'émancipation des femmes Réunionnaises est plus ou moins accompli vis-à-vis du modèle traditionnel. Pour l'auteur, le déclin de la condition masculine populaire est source de déséquilibres familiaux et il explique des violences et la fréquence des foyers éclatés. Les réseaux familiaux ou de voisinage gèrent en partie les tensions.

Plus récemment, une enquête sociologique menée par Perche [2007] sur la famille à La Réunion a porté principalement sur l'égalité entre hommes et femmes, sur la conciliation des temps de vie et fait suite à l'enquête de l'INSEE locale [2005]. Elle analyse le déroulement du parcours scolaire, de formation, d'emploi, de chômage et le vécu conjugal et familial de femmes (par le biais de récits de vie). C'est la distinction sexuée des activités qui a été mise en valeur. L'auteur souligne « *les freins et les moteurs de l'égalité professionnelle, les processus de reproduction ou de mutation dans les représentations de la place de la femme et de l'homme dans la société réunionnaise et les modalités de négociation de l'articulation des temps de travail et de famille* ». Il existerait ainsi une tension entre vie professionnelle et vie familiale, au détriment des femmes. Trois groupes de femmes, trois typologies, ressortent de cette étude : en premier lieu, des femmes seules précaires caractérisées « *par une absence forcée de concurrence entre vie familiale et vie professionnelle* » ; ensuite des femmes seules moins précaires avec un niveau d'études au minimum Bac et qui n'envisagent pas leur vie sans travailler mais n'ont pas le choix ; enfin les femmes en couple qui « *sont confrontées à la véritable question de la conciliation des temps* ». L'étude montre que les problèmes de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale se posent avant tout aux femmes. Les femmes interrogées sont « *conscientes du poids de la reproduction sociale des représentations et du rôle de l'éducation dans la transmission des valeurs.* » [Perche, 2007, p. 4]. Les tensions entre vie professionnelle et familiale seraient dues à la répartition des rôles dévolus aux femmes et aux hommes dans la société réunionnaise actuelle : « *Cette contradiction confirme l'importance d'observer les rôles attribués à la féminité dans notre société et d'examiner comment les domaines concernés sont en compétition et déclenchent, chez les sujets, des stratégies de résistance ou de composition.* » [Perche, 2007, p. 7]<sup>44</sup>.

Squarzoni [1988, 1992] rappelle qu'au sein du modèle traditionnel de la famille, les relations se déclinent aussi bien verticalement qu'horizontalement : les rôles sexués sont très différenciés et ont pour cadre une union durable. Le principe est celui de la sujétion des femmes et des enfants aux hommes. L'adoption du modèle de la famille-foyer nucléaire (moderne) a bousculé le schéma traditionnel et les représentations sociales des rapports de sexes mais il a également modifié les rapports intergénérationnels. Ce modèle inclut « *un lien conjugal plus fragile, le recouvrement partiel des fonctions de l'homme et la femme, une certaine émancipation de la femme, la perte par le père de ses attributs d'autorité et la réduction de la descendance.* »

L'on passerait ainsi de la famille élargie à la famille nucléaire sans toujours passer par le couple : « *Quand on aborde l'importance de la famille dans l'existence et le vécu du familial, les informatrices [c'est-à-dire les femmes interrogées] évoquent principalement et en premier lieu les rapports et les apports de la famille d'origine. Ce*

<sup>44</sup> Nous verrons dans notre partie présentant nos résultats de recherche que ces stratégies plus ou moins contraintes peuvent être en partie décrites grâce aux catégories d'inscription à l'ANPE : en effet, les différentes catégories (cf. Annexe n°5) décrivent une disponibilité plus ou moins forte (acceptation du temps plein ou du temps partiel ; activité en cours à temps plein ou à temps partiel).

*constat est probablement le signe d'une transition encore en cours entre deux types de modèle et de fonctionnement familiaux. En effet, la société réunionnaise a vu émerger, à côté du modèle de la famille étendue qui reste prégnant, un modèle de famille composé des parents et des enfants, qui est de plus en plus répandu, notamment chez les générations les plus jeunes.* » [Perche, 2007, p. 21].

Selon Vergès [2005], « pendant des siècles, l'organisation de la société réunionnaise n'est en aucune façon propice au développement d'une solidarité sociale, car deux siècles d'esclavagisme et un siècle de colonialisme ont fabriqué une société divisée et inégalitaire. À cette époque, l'ordre social rigide qui prévaut assigne des places et se prémunit contre des solidarités transversales, c'est-à-dire contre l'unité au-delà des particularismes. Seule est autorisée l'entraide familiale et villageoise. C'est pourquoi les réseaux de solidarité se sont essentiellement développés dans le cadre familial, phénomène qui perdure aujourd'hui. « L'importance de la solidarité familiale est un des éléments fondamentaux du social réunionnais ».

Nous avons vu dans notre deuxième chapitre combien la dimension spatiale pouvait impacter la recherche d'emploi [Granovetter] et le choix d'une centration sur le réseau fort et les conséquences négatives que cette option pouvait entraîner pour l'employabilité.

Dans l'enquête, trois types de parcours de vie sont décrites qui illustrent trois manières d'envisager l'articulation entre vie familiale et activité professionnelle : « Outre des informations sur la manière dont se pose la question de la conciliation travail et famille et les réponses qui y sont apportées, cela met également à jour les déterminismes sociaux les plus opérants en fonction du parcours de vie. » [Perche, 2007, p. 29].

Pour les femmes en situation de précarité multiple (instabilité, discontinuité dans la trajectoire professionnelle, rupture professionnelle et/ou personnelle), il n'y a pas de concurrence possible entre vie familiale et vie professionnelle, puisque la seconde est purement et simplement sacrifiée, inatteignable. Ainsi, la précarité ne résulte pas de l'absence de linéarité mais de l'absence de maîtrise et de liberté dans le parcours. Pour ces femmes seules en situation sociale difficile (faible niveau d'études, chômage fréquent ou inactivité, contrats aidés, revenus sociaux qui complètent un éventuel salaire très bas, conjugalité difficile), l'insertion professionnelle est absente ou très limitée : la priorité absolue est donnée aux enfants. L'employabilité est très faible. Ensuite, pour les femmes seules en emploi moins précaire (niveau Bac et +, rapport à l'emploi stable malgré quelques passages par le chômage, souvent divorcées ou séparées, ayant intégré les rôles sexués traditionnels, rapports conflictuels avec l'ex-conjoint), la priorité à l'emploi. Enfin, pour les femmes en couple : « Pour les femmes en couple, la réalité actuelle de l'emploi n'est pas déterminante. En effet, toutes les informatrices en couple présentent des parcours de vie ressemblant. L'emploi ou l'absence d'emploi, pour elles, semble correspondre à une étape de vie, toutes ont déjà travaillé, celles qui travaillent ont déjà arrêté de travailler, celles qui ne travaillent pas ont l'intention de retravailler. » [Perche, 2007, p. 36]. Leur profil est le suivant : un niveau Bac ou +, un premier mariage, le conjoint est le seul père des enfants, les deux conjoints travaillent, le salaire du ménage supérieur ou égal à 2000€, le couple est propriétaire, toutes les femmes ont le permis, presque toutes ont un véhicule, elles ont une stabilité dans l'emploi, même si presque toutes ont connu le chômage et toutes se sont arrêtées pour les enfants. Elles vivent plutôt bien la répartition des tâches domestiques entre conjoints surtout.

« C'est pour les femmes en couple que la conciliation entre construction familiale et développement professionnel se pose en dilemme qui trouve ou pas une solution satisfaisante. » [Perche, 2007, p. 60].

La nouvelle norme familiale (le modèle de couple « bi-actif ») met en question certaines représentations et certains modèles sociaux sur l'île.

Par ailleurs, selon Cambefort [2004], la configuration de la maternité à la Réunion, avec une attribution des enfants à la mère au détriment de la paternité, constituerait un héritage socio-historique. Il y aurait ainsi une *confusion* entre féminité et maternité, ce qui aurait pour conséquence pour les fils élevés par des femmes-mères une reproduction de la figure de la femme d'abord maternante avant d'être féminine. Ce schéma inciterait également les femmes à partir de l'apparition du premier enfant à choisir plus souvent l'inactivité au sens économique du terme, ce qui renvoie aux conclusions de Pasquet et Squarzoni, deux décennies plus tôt [1988, p. 26] : « Malgré leur attirance pour certains aspects de la féminité moderne, à La Réunion, les femmes restent fortement attachées à des valeurs de la féminité classique, en particulier, la maternité et le mariage. »

Le taux d'activité féminine a plus que doublé entre 1967 et 1999 (passant, d'après le recensement, de 22,7% à 50,4%). Au sens du BIT, il s'établissait en 2003 à 45,9% (contre 62,9% pour les hommes). On peut souligner la présence de trois phénomènes étroitement corrélés : en premier lieu, l'allongement de la durée

des études ; en second lieu, l'engagement massif dans la sphère professionnelle au détriment du schéma traditionnel de la femme au foyer ; enfin la baisse du nombre d'enfants par femme

Tableau n°6 : — Évolution des taux d'activité selon le genre

	La Réunion											Métro- pole 2003
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	
Taux d'activité (%)	52,8	52,8	52,8	54,8	54,6	54,4	54,2	56,6	55,1	54,7	54,1	69,2
Hommes	63,2	63,7	64,1	64,8	65,3	64,3	63,1	65,5	64,0	63,0	62,9	75,1
Femmes	43,0	42,6	42,2	45,5	44,7	45,2	45,9	48,3	46,8	46,8	45,9	63,4

Source : INSEE Réunion, 2004.

Selon l'INSEE [2008], « à la recherche d'autonomie et ayant moins d'enfants, les Réunionnaises souhaitent de plus en plus travailler. Elles sont plus nombreuses que dans le passé à se présenter sur le marché du travail [...]. La croissance des emplois tertiaires a favorisé leur entrée sur le marché du travail. » Le taux d'activité masculin, comme on le voit, est stable sur les dix dernières années mais il est resté, tout comme le taux féminin, très inférieur à celui de l'hexagone : pour les hommes métropolitains, il est de 75,1% (12,2 pts de plus qu'à La Réunion) et pour les femmes, de 63,4% (+17,5 pts). Le sous-emploi local en est la principale explication. L'INSEE s'attend pour La Réunion à une progression du taux d'activité des femmes dans les prochaines années.

« Les mères de famille monoparentales sont [...] plus souvent confrontées au chômage, particulièrement entre 20 et 30 ans. Dans cette tranche d'âge, plus d'une mère de famille monoparentale sur deux déclare rechercher un emploi. La présence d'enfants en bas âge et les difficultés pour trouver un mode de garde peuvent expliquer cette difficile insertion sur le marché du travail. »

Par tranches d'âge, les données sont les suivantes<sup>45</sup> :

Tableau n°7 : — Activité des femmes au sein des familles selon l'âge (1999)

	Conjointe d'un couple				Mère de famille monoparentale			
	Actives ayant un emploi (%)	Chômeuses (%)	Inactives (%)	Effectif total	Actives ayant un emploi (%)	Chômeuses (%)	Inactives (%)	Effectif total
15-19 ans	22,3	32,4	45,3	139	2,5	40,1	57,4	404
20-24 ans	23,8	41,9	34,3	3 192	15,0	59,0	26,0	2 247
25-29 ans	33,6	40,3	26,1	11 913	24,6	54,9	20,5	3 681
30-49 ans	38,8	29,8	31,4	77 751	40,4	38,8	20,8	20 884
50-59 ans	35,7	15,9	48,4	21 630	34,6	20,2	45,2	5 030
60 ans ou +	12,4	5,0	82,6	21 683	4,2	1,0	94,8	6 218
<b>Effectif total</b>	<b>33,3</b>	<b>24,8</b>	<b>41,9</b>	<b>136 308</b>	<b>30,4</b>	<b>33,0</b>	<b>36,6</b>	<b>38 464</b>

Source : INSEE Réunion, 2004.

Par tranche d'âge, le taux d'activité féminine est le suivant : pour les 15-24 ans, il est de 28,6% (contre 38% chez les jeunes hommes à La Réunion), pour les 25-49 ans, il est de 64,6% (contre 89,4%), pour les 50 ans et plus, il est de 39,6% (contre 53,6%). Le taux pour les 15-24 ans est plus élevé à La Réunion qu'en métropole

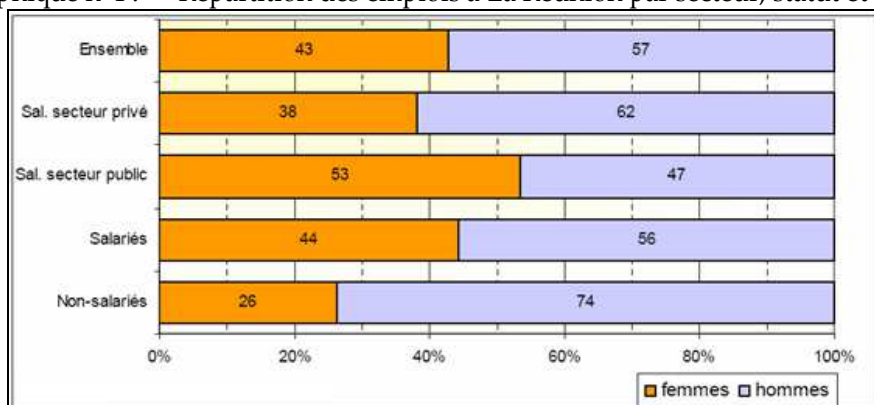
<sup>45</sup> Aucune donnée plus récente n'est pour le moment disponible. Il s'agit pour ce tableau du recensement de 1999.

(28,6% contre 26,5%) et beaucoup moins élevé par contre pour les 25-49 ans (64,6% contre 81,1%) et les 50 ans et plus (39,6% contre 55,2%). Les jeunes femmes Réunionnaises restent plus longtemps dans le système éducatif que les jeunes hommes : 60% des 15-24 ans contre 57% chez les hommes. L'INSEE [2004] remarque que « lorsqu'elles quittent les bancs de l'école, une partie d'entre elles ne s'oriente pas vers la vie active. C'est entre 25 et 49 ans que les Réunionnaises sont les plus actives ; pourtant, à ces âges, 35% d'entre elles restent encore en dehors du marché du travail. » La meilleure réussite des filles dans le système éducatif au plus haut niveau est confirmée sur le plan local par Squarzoni [1986(a), p. 34] : « Que ce soit en termes d'analphabétisme à 15-19 ans, de rythme de progression scolaire, de niveau de fin de scolarité, de fréquence des diplômes et même de niveau des diplômes, les filles l'emportent sur les garçons et sortent de l'appareil éducatif mieux formées et sont donc favorisées ensuite sur le marché du travail dans la recherche d'emplois et dans le dispositif de formation-promotion continue. »

Parmi les actifs qui sont 305000 à La Réunion, 43% sont des femmes, quel que soit l'âge. Entre 20 et 25 ans, le taux d'emploi féminin est de plus de 21% (10 pts de moins que celui des hommes), ensuite il augmente rapidement pour atteindre un maximum entre 40 et 44 ans (plus de 49%).

Les femmes en emploi sont majoritaires dans le secteur public (53% contre 47% chez les hommes) et minoritaires dans le secteur privé (38% contre 62%).

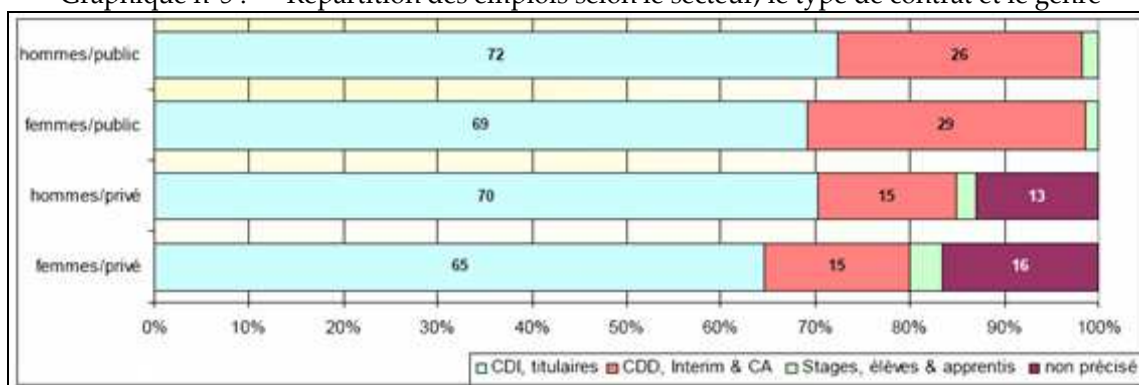
Graphique n°4 : – Répartition des emplois à La Réunion par secteur, statut et genre



Source : INSEE Réunion, 2004.

Elles subissent plus souvent la précarité : 29% des femmes du secteur public par exemple sont en CDD (contre seulement 26% des hommes) et 65% des femmes dans le privé sont en CDI (contre 70% des hommes).

Graphique n°5 : – Répartition des emplois selon le secteur, le type de contrat et le genre

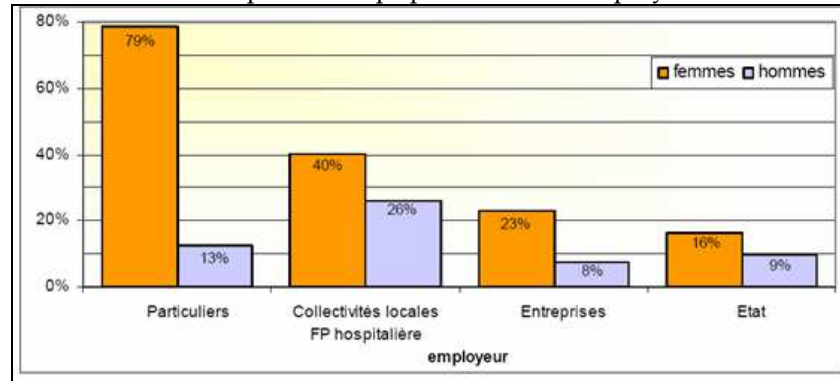


Source : INSEE Réunion, 2004.

70% des emplois salariés à temps partiel sont occupés par des femmes et lorsqu'une femme obtient un emploi, dans un cas sur trois, elle ne travaille qu'à temps partiel [INSEE, 2004]. Ce n'est le cas que d'un homme sur dix.



Graphique n°6 : – Part des emplois à temps partiel selon l'employeur et le sexe à La Réunion



Source : INSEE Réunion, 2004.

Le temps partiel est essentiellement féminin, qu'il s'agisse de contrats chez les particuliers, dans les collectivités, pour l'État ou les entreprises privées. Les femmes sont plus durement touchées par le chômage. En 2004, le taux de chômage était pour elle de 35,8% contre 31,8% chez les hommes, et cet écart varie selon l'âge : pour les 15-24 ans, les femmes ont un taux de chômage de 58,1% (+3 pts par rapport aux hommes), pour les 25-49 ans, l'écart est de +5,3 pts. Par contre, le chômage de longue durée touche de manière identique les deux sexes [INSEE, 2004].

### 3.1.4. LES JEUNES A LA REUNION

Les premiers travaux sur le chômage concernant l'Île avaient montré l'impact démographique et rejetaient au XXI<sup>ème</sup> siècle l'espoir d'une stabilisation des chiffres du chômage, c'est-à-dire au moment de la fin de la transition démographique : « *La maturation progressive des jeunes, issus de l'explosion démographique des années 50 et 60, rompt peu à peu les équilibres établis. [...] En clair, l'édifice économique et social réunionnais doit se préparer à supporter un taux de chômage hors du commun, un groupe de chômeurs très élevé et sans doute croissant jusqu'en fin de siècle. À l'horizon long des décisions administratives et politiques, le retour au plein emploi est utopique, la réduction partielle du chômage est improbable, la stabilisation progressive du nombre des chômeurs reste un objectif ambitieux.* » [Squarzoni, 1984, p. 14-15]. Au milieu des années 1980, Squarzoni anticipait ainsi l'évolution du chômage et prévoyait l'atteinte symbolique des 100000 chômeurs pour la fin du IX<sup>ème</sup> Plan, c'est-à-dire en 1989 : « *Le marché de l'emploi à La Réunion est déjà submergé : 54500 chômeurs recensés en 1982, probablement 62500 en fin 1983, soit 8000 de plus. La tendance générale au cours du [IX<sup>ème</sup> Plan] sera donc une accentuation de la rareté aiguë des offres d'emploi et cela influencera certains éléments à considérer dans la mesure du chômage.* » [idem, p. 10].

En exploitant les données du recensement, l'INSEE a focalisé son analyse sur les jeunes de 15 à 24 ans. L'étude a montré en premier lieu que leur situation au regard de l'activité dépend de leur situation familiale. Ainsi, plus des trois quarts des 15-24 ans vivent chez leurs parents, 10% sont « hors famille » et 6% ont fondé une famille. Les jeunes vivant chez leurs parents sont majoritairement inactifs et pour la plupart d'entre eux en cours d'études. Les enfants de familles monoparentales sont moins souvent inactifs mais se retrouvent plus souvent confrontés au chômage.



Tableau n°8 : – Situation d'activité des jeunes de 15 à 24 ans selon leur mode de cohabitation et le sexe

	Hommes				Femmes			
	Effectifs	Actifs occupés (%)	Chômeurs (%)	Inactifs (%)	Effectifs	Actives occupées (%)	Chômeuses (%)	Inactives (%)
<b>Vit chez ses parents :</b>	<b>50 588</b>	<b>10,0</b>	<b>22,1</b>	<b>67,9</b>	<b>41 770</b>	<b>7,4</b>	<b>15,0</b>	<b>77,5</b>
Enfant d'un couple	36 405	10,0	19,9	70,1	30 446	7,3	13,7	79,0
Enf. famille monoparentale	14 183	10,2	27,7	62,1	11 324	7,9	18,5	73,6
<b>Parents d'une famille :</b>	<b>3 423</b>	<b>43,4</b>	<b>44,4</b>	<b>12,2</b>	<b>12 561</b>	<b>19,2</b>	<b>47,4</b>	<b>33,4</b>
Adulte couple sans enfant	1 502	47,6	34,8	17,6	3 859	32,1	39,6	28,3
Adulte couple avec enfants	1 829	40,7	52,0	7,3	6 051	13,7	48,6	37,7
Adulte famille monoparent.	92	28,3	51,1	20,7	2 651	13,1	56,1	30,9
<b>Hors famille :</b>	<b>5 640</b>	<b>17,6</b>	<b>22,3</b>	<b>60,2</b>	<b>5 214</b>	<b>15,7</b>	<b>16,0</b>	<b>68,3</b>
Pers. hors famille dans un ménage plusieurs personnes	3 494	15,6	28,7	55,7	3 205	11,4	20,2	68,4
Personne vivant seule	1 117	32,9	20,9	46,2	1 388	31,5	13,0	55,5
Pers. vivant hors ménage	1 029	7,4	2,1	90,5	621	2,9	1,0	96,1
<b>Ensemble</b>	<b>59 651</b>	<b>12,7</b>	<b>23,4</b>	<b>63,9</b>	<b>59 545</b>	<b>10,6</b>	<b>21,9</b>	<b>67,4</b>

Source : INSEE Réunion, 2008.

L'INSEE souligne que « plus de 10000 jeunes de 15 à 24 ans vivent en dehors d'un cadre familial. Beaucoup d'entre eux partagent leur logement avec d'autres personnes non apparentées ou des parents collatéraux. » 2500 jeunes de 15 à 24 ans vivent par ailleurs seuls dans leur logement. Parmi les jeunes qui ont fondé une famille, on compte 12561 filles pour 3423 garçons. Les jeunes ayant des enfants sont plus souvent confrontés au chômage que les jeunes vivant au sein d'un couple sans enfant. « Plus de la moitié des hommes et des femmes de 15 à 24 ans qui ont des enfants sont au chômage. Au sein des couples avec enfants, 40% des hommes occupent un emploi contre seulement 13% des jeunes mères. »

Nous proposons maintenant ici les données contenues dans les différentes enquêtes emploi locales concernant les jeunes actifs de 16 à 29 ans, d'abord les jeunes actifs occupés, ensuite les jeunes chômeurs. L'enquête emploi [Bally, Rochoux, 2004] a permis de décrire la situation des jeunes réunionnais en emploi : sur les 43000 jeunes qui travaillent, 39000 sont salariés, dont les deux tiers dans le secteur marchand. Seuls 15% ont un emploi stable dans la Fonction publique et uniquement 11% ont un contrat aidé ; 6% sont à leur compte. C'est le commerce qui est le premier employeur des jeunes. Selon les auteurs, « le commerce constitue pour eux une étape transitoire, la cible véritable étant ailleurs » [Bally, Rochoux, 2006, p. 2]. Les trois quarts des jeunes ayant un emploi dans le secteur marchand sont employés ou ouvriers, 15% appartiennent aux professions intermédiaires et 3% sont cadres supérieurs. L'insertion des jeunes femmes est plus difficile que celle des jeunes hommes : celles-ci ne représentent qu'un tiers des actifs occupés de moins de trente ans.

« La durée limitée des périodes d'emploi est l'un des effets parmi les plus caractéristiques de l'existence d'une importante file d'attente. Celle-ci est générée par la pression démographique qui produit ses effets sur un marché du travail cependant dynamique. » [idem, p. 2].

Les jeunes, qui sont les derniers arrivés sur le marché du travail, subissent ainsi un statut difficile : plus de 35% ont un CDD ou un emploi aidé (contre 20% pour l'ensemble de la population en emploi) et dans les entreprises un jeune sur cinq à temps complet est en CDD (deux fois plus que pour l'ensemble des actifs occupés). Les jeunes sont par ailleurs plus fréquemment à temps partiel : 23% (contre 21%) et la moitié des emplois à temps partiel correspondent à des CDD. Enfin, la moitié des salaires des jeunes à temps plein sont inférieurs à 1000€ nets.

Tableau n°9 : — Salaire net mensuel des jeunes à temps plein dans le secteur marchand

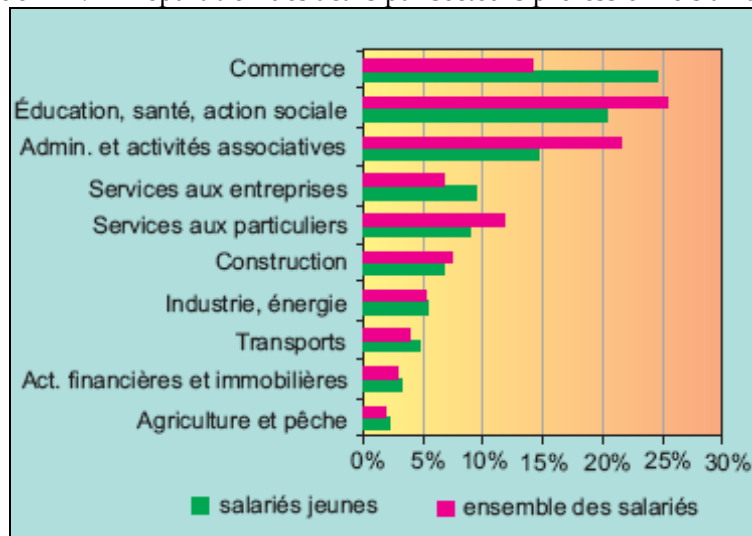
en %	moins de 1 000 €	de 1 000 à 1 399 €	de 1 400 à 2 299 €	plus de 2 300 €	Ensemble
Activités financières	10,9	38,2	46,8	4,1	100
Services aux entreprises	25,3	54,7	17,2	2,8	100
Transports	30,6	49,0	17,0	3,4	100
Activités immobilières	32,3	41,7	19,9	6,2	100
Autres	36,8	30,6	27,2	5,3	100
Construction	42,0	46,9	9,4	1,7	100
Industrie, énergie	45,0	41,8	11,6	1,6	100
Commerce	47,3	39,7	10,1	2,8	100
Services aux particuliers	58,3	35,8	4,9	1,0	100
Agriculture, sylviculture et pêche	62,1	29,0	7,7	1,1	100
<b>TOTAL secteurs marchands</b>	<b>40,7</b>	<b>42,7</b>	<b>13,9</b>	<b>2,6</b>	<b>100</b>

Source : INSEE Réunion, enquête emploi 2004.

« Les contrats précaires, le travail à temps partiel, les faibles salaires, tout cela explique le grand nombre de jeunes occupés qui recherchent un autre emploi. Ils sont 22% dans ce cas. » [*idem*, p. 3]. Pour l'ensemble des actifs occupés, ce taux n'est que de 11% à la même époque. Nous étudierons également dans nos résultats cette recherche d'un autre emploi, en nous intéressant aux catégories d'inscription à l'ANPE de 5 à 8.

Les jeunes actifs occupés se répartissent de la manière suivante dans les différents secteurs économiques de l'île :

Graphique n°7 : — Répartition des actifs par secteurs professionnels à La Réunion



Source : INSEE Réunion, 2003.

L'on observe un écart considérable pour le commerce entre les jeunes et l'ensemble des actifs, où ils sont plus nombreux que la moyenne, comme dans les services aux entreprises, l'industrie (surtout le BTP), les transports, la finance/immobilier et le secteur primaire. Ils sont par contre relativement moins présents dans l'éducation, la santé, l'action sociale et l'administration (les recrutements dans le secteur public ayant fortement baissé sur la période).

Lorsque l'on se tourne cette fois-ci vers les jeunes chômeurs réunionnais (au sens de l'enquête emploi), les données d'enquête peuvent être résumées de la manière suivante : un jeune sur trois (soit environ 20000 sur l'île) étaient fin 2004 à la recherche d'un emploi dont la moitié « ont échoué dans leur scolarité initiale ou se sont arrêtés après le collège » [Bally, 2004, p. 2]. L'auteur classe ces jeunes en trois

catégories distinctes d'après le niveau de formation. La moitié est sans diplôme ou n'a que le Brevet des collèges ; un quart a un CAP ou un BEP ; un quart un Baccalauréat et plus.

Tableau n°10 : — Répartition des jeunes (16-29 ans) selon leur diplôme

	Aucun	Brevet des collèges	CAP-BEP	Bac	Bac + 2	Supérieur	En cours	Ensemble
Jeunes en difficultés	43,7	9,0	23,0	17,0	3,2	1,1	3,0	100
Jeunes actifs occupés	22,2	7,2	24,5	21,2	12,0	7,3	5,7	100
Ensemble des jeunes de 16 à 29 ans	23,7	6,0	14,7	10,6	3,9	2,1	39,0	100

Source : INSEE Réunion, enquête emploi 2004.

Le premier groupe représente près de 44% des jeunes en difficulté et seulement 22% des jeunes actifs occupés : l'absence de diplôme est donc selon l'auteur « *un handicap majeur pour les jeunes dans leur recherche d'emploi, ce qui confirme que le diplôme est généralement une protection contre le chômage* » [Bally, 2004, p. 3].

Ce qui est très significatif, c'est que près de 55% des jeunes chômeurs ont déjà travaillé avant leur situation de chômage. La primo-insertion ne concerne à La Réunion que 45,5% des jeunes chômeurs. Les jeunes ont ainsi plus de difficulté à *se stabiliser* professionnellement qu'à trouver un premier emploi.

Tableau n°11 : — Les circonstances du chômage chez les jeunes

	16 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	Total	%
N'a jamais travaillé	3 448	10 211	5 535	19 194	45,4
Fin d'emploi précaire	0	4 496	8 965	13 461	31,8
Fin d'études	1 366	4 251	330	5 947	14,1
Licenciement	0	656	1 462	2 118	5,0
Démission	95	796	570	1 461	3,5
Autres circonstances	0	0	97	97	0,2
<b>Ensemble</b>	<b>1 909</b>	<b>20 410</b>	<b>16 959</b>	<b>42 278</b>	<b>100</b>

Source : INSEE Réunion, enquête emploi 2004.

Dernier élément majeur dans l'enquête : seuls 33% des jeunes de 16 à 29 ans sont favorables à la mobilité (53% chez les 16-19 ans ; 35% chez les 20-24 ans et 27% chez les 25-29 ans).

## 3.2. L'ÉCOLE

### 3.2.1. HISTOIRE DU SYSTÈME ÉDUCATIF LOCAL

« À La Réunion, l'investissement éducatif constitue un enjeu majeur auquel souscrit une opinion publique qui, de façon récente, ne peut plus envisager l'insertion sociale indépendamment d'une scolarisation de plus en plus longue. » [Wolff, 1996, p. 93].

Le système éducatif fait son apparition dans une île travaillée par des logiques contradictoires qui se disputent le contrôle de l'Instruction [Simonin, Wolff, 2002]. C'est véritablement 1815 qui apparaît comme la date à partir de laquelle le système se met véritablement en place mais avec beaucoup de réticences de la part des décideurs.

« Il n'y a pas lieu de mettre en place dans les colonies des établissements fournissant une instruction supérieure de qualité ; le risque de développement d'un mouvement vers l'autonomie apparaît bien trop important. » [Simonin, Wolff, 2002, p. 112].

Selon Ève [1990], il est possible de distinguer quatre étapes dans l'histoire de l'enseignement à La Réunion : de 1664 à 1815, c'est le temps « des tâtonnements » ; de 1816 à 1871, celui du triomphe des écoles primaires congréganistes ; de 1872 à 1964, celui de la percée des écoles primaires laïques à une époque où l'enseignement était fortement élitiste ; enfin de 1965 à nos jours, c'est le temps de la démocratisation de l'enseignement avec l'affirmation du secondaire.

Concernant la première époque, le manque de cadres et d'institutions est tel que d'autres remèdes ont été utilisés pour que les jeunes ne sombrent pas dans l'ignorance : à partir de 1789, les familles aisées de Bourbon confient l'éducation de leurs garçons à l'École Centrale de l'Île de France (actuellement Maurice). Pendant la période révolutionnaire, la tendance est plutôt à l'abandon des écoles primaires. Ces écoles et ces collèges créés sur l'île concernent uniquement la population blanche et la population libre (les rares esclaves affranchis). Les maîtres réclament très peu pour leurs esclaves. L'île souffre de sous-équipement scolaire. À partir de la Restauration, l'île se couvre d'un réseau d'écoles primaires gratuites ouvertes aux filles et aux garçons et l'enseignement mutuel se développe. En 1819, les écoles de garçons accueillent 228 élèves. Tous les enfants se retrouvent dans la même classe selon leur niveau, les groupes blancs et les libres de couleurs. Cette mesure entraîne le départ des enfants dont les parents ne tiennent pas à voir leurs garçons s'asseoir auprès d'un enfant d'affranchis. De nouvelles écoles s'ouvrent entre 1841 et 1844. L'enseignement ne concerne qu'une couche de la population : la population blanche aisée et une fraction de la population libre. La population blanche prolétarisée et les esclaves (à quelques exceptions près) ne sont pas concernés.

La période 1816-1871 voit la mise en place d'un véritable système éducatif et le triomphe des écoles congréganistes [Ève, 1990]. Trois faits dominent cette période : le souci d'organiser un enseignement secondaire avec la création du Collège Royal, le décollage de l'enseignement primaire avec l'arrivée des Frères de la Doctrine Chrétienne, des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny et d'instituteurs qui suivent la méthode d'enseignement mutuel [Lucas, 1997] et la création d'une Commission d'Instruction Publique chargée de contrôler l'ensemble du système éducatif mis en place. Le gouverneur Milius (1818-1821) fonde le Collège Royal en 1817 qui est la « pièce maîtresse de la structure de domination de la société coloniale » [Lucas, 1997, p. 8]. L'implantation des écoles gratuites n'empêche pas l'apparition d'écoles payantes. L'enseignement mutuel permet de parer au trop petit nombre de maîtres autour desquels des élèves-moniteurs enseignent à leurs camarades. L'instruction des esclaves est délaissée à Bourbon. Le Roi Louis Philippe ordonne l'accueil des esclaves dans toutes les écoles gratuites : les Frères assurent l'enseignement religieux des jeunes esclaves. Selon Wolff et Simonin [2002, p. 112], « le projet des Frères des Écoles Chrétiennes vise à une intégration active et l'espoir d'une mobilité incarnée entre autres par les libres de couleur. »

La période 1848-1871 est bénéfique pour le lycée : le décret du 20 décembre 1857 lui permet de délivrer le brevet de capacité et celui du 26 octobre 1871 établit l'équivalence de ce diplôme avec les baccalauréats délivrés en métropole. L'école congréganiste continue son ascension : pour attirer les élèves éloignés, les Frères organisent des cantines gratuites. Après l'abolition de l'esclavage, les riches continuent à critiquer l'école des Frères. Ils tiennent à ce que les Frères n'incitent pas trop les fils d'affranchis à poursuivre leurs études. En 1858 est créée à Saint-Denis une école agricole professionnelle placée sous la direction des

pères spiritains et l'établissement prospère rapidement. L'Île se dote d'un collège transformé en lycée et d'un réseau d'écoles primaires gratuites ouvertes aux deux sexes. Ce premier système éducatif n'est ouvert qu'à une minorité.

De 1872 à 1964, l'enseignement reste largement élitiste. Pendant cette période, l'enseignement primaire sera restructuré et la formation des maîtres sera largement laïcisée. En 1890, l'enseignement devient laïc. Les lois seront néanmoins appliquées avec beaucoup de lenteur. L'école laïque supplante l'école congréganiste : l'histoire de l'enseignement laïque est marquée par *l'élévation progressive du niveau des études*, par une assimilation toujours plus grande avec la métropole et par une formation plus poussée des maîtres grâce à la création d'une École Normale. Ce n'est qu'après la départementalisation que les investissements nécessaires seront réalisés. Selon Lucas [1997, p. 345], « *L'école coloniale n'a pas à permettre à chacun de tenter sa chance mais bien au contraire de stabiliser l'ordre colonial [...].* » Le système éducatif apparaît comme celui de la reproduction sociale dans une société d'ordre. De 1895 à 1913, l'île s'appauvrit : le lycée « ethniquement discriminatoire » [Simonin, Wolff, 2002], qui a succédé au Collège Royal, est seul à dispenser la culture secondaire à une petite élite.

« *Une intense période d'hostilités entre le pouvoir central et les élus locaux va aboutir à la suppression du vice-rectorat en 1895, de l'école normale en 1897.* » [Simonin, Wolff, 2002, p. 113]. Après 1905, la laïcisation se réalise sans éclats : les religieux sont remplacés dans les écoles communales par des instituteurs laïques, mais ils réussissent à préserver 15 écoles libres dans les principales communes. Elles conservent un effectif de 2160 élèves contre 2772 en 1900. En 1903, les crucifix sont retirés des classes du lycée et en 1908 dans les dernières écoles primaires laïques.

Chaque année, 5 à 6000 enfants ne sont pas scolarisés et la situation empire pendant la seconde guerre mondiale. D'après les taux des conseils de révision, 50 à 70% des conscrits sont illettrés. Après la Seconde Guerre mondiale, l'état du système éducatif réunionnais reste préoccupant.

Selon l'INSEE, au lendemain de la départementalisation, on constate l'héritage du retard de la mise en place du système éducatif. Avec la départementalisation, la fréquentation scolaire va véritablement progresser : de 11000 élèves en 1890, on passe à plus de 23000 cinquante ans plus tard, à près de 35000 au moment de la départementalisation et à plus de 75000 à la fin des années 1950 où commencent à se développer des cours complémentaires au-delà de l'enseignement primaire. Cette progression ne s'explique par un seul facteur causal mais par une combinaison de facteurs et d'actions qui participent à ce phénomène : la lutte entreprise contre le paludisme, l'implantation de cantines scolaires, les distributions de vêtements, entre autres. En 1957 on dépasse les 100 reçus pour la première partie du Baccalauréat et en 1962 on le dépasse aussi pour la seconde partie. En 1957-1958, le taux de scolarisation est de 87,3%. Les effectifs pléthoriques dans les classes commencent à être combattus. En 1950-1951, 58 classes ont de 81 à 100 élèves et 83 plus de 100 ; en 1962-1963, 1791 classes ont moins de 40 élèves, 1344 de 40 à 60 et une de 60 à 80 [Ève, 1990].

Selon l'INSEE, ce n'est qu'à la fin des années soixante, grâce au développement de l'enseignement primaire que l'on peut enregistrer, pour les enfants de six à dix ans, un taux de scolarisation de 100%. C'est ce qu'a vécu la génération des quinquagénaires d'aujourd'hui.

La majorité des jeunes jusqu'à la fin des années 1960 sortent de l'école soit après le Certificat d'études primaires, soit après la 4<sup>ème</sup> ou la 3<sup>ème</sup> sans diplôme. Quand, à partir des années 1950, une classe de seconde moderne des lycées est ouverte aux élèves venant des collèges sur concours, l'« élite » peut continuer jusqu'au Baccalauréat. La situation va changer lorsque les collégiens seront admis au milieu des années 1960 sur dossier, ensuite lorsque les lycées vont se multiplier.

« *À partir des années 1960, l'école n'est plus considérée comme accessoire par les adultes. La fréquentation scolaire est plus grande. Les parents tiennent à ce que leurs enfants réussissent, manient la petite plume (le stylo) et non la grande plume ou le « gongon de misère » (la pioche), fassent des études supérieures. Or, la demande d'une bourse nationale suscite une enquête de gendarmerie. Les parents des enfants qui réussissent à entrer au lycée accumulent les bons points de conduite en prévision de cette enquête. Ils ne veulent pas « barrer la route » à leurs enfants.* » [Ève, 1992, p. 400].

L'enseignement technique reste le parent pauvre du système éducatif. À la fin des années 1960, par exemple, l'enseignement technique court ne s'adresse qu'à 0,075% de la population du premier degré [Ève, 1990] et l'enseignement technique long est inexistant. À partir de 1953, l'enseignement agricole commence à se développer mais il végète par manque de matériel, de locaux et de maîtres qualifiés.

« Malgré l'ordonnance de 1959 instituant l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans, ce n'est que vers le début des années 1980 que tous les jeunes de cet âge sont scolarisés. La préscolarisation débute en 1973, mais si l'école maternelle accueille tous les enfants de 4 ans depuis 1982, elle reste encore aujourd'hui quasi inaccessible aux enfants de moins de 3 ans. » [Simonin, Wolff, 2002, p. 114].

De 1965 à nos jours, c'est l'étape de la démocratisation et du développement de l'enseignement public. Cette période enregistre des progrès à tous les niveaux et elle est marquée par le développement spectaculaire de l'enseignement pré-élémentaire, du secondaire et du supérieur. L'effort de construction de lycées, de collèges et de lycées professionnels commencé depuis 1965 est accentué depuis 1984 et n'a plus cessé depuis. Cependant, ces réformes scolaires, malgré une scolarisation en progrès et une hausse du niveau général d'instruction, n'ont pas empêché l'apparition d'un échec scolaire important ainsi qu'une sélection favorisant les classes sociales les mieux dotées au détriment des autres, avec parfois comme effet une légitimation symbolique des inégalités de départ reposant sur des critères apparemment scolaires et non plus ouvertement sociaux. [Prost, 1992]. La réforme scolaire a fait se confronter des publics scolaires socialement hétérogènes, inégalement armés pour la même épreuve.

Le Lycée Leconte-de-Lisle est resté le seul lycée jusqu'en 1967. « L'unique lycée post-colonial voit son monopole de fait brisé à la fin des années soixante par la construction de deux grandes cités scolaires. » [Simonin et al., 1997, p. 117] Néanmoins, en 1985, La Réunion ne compte toujours que six lycées publics.

L'effort de formation des jeunes est net dans les lycées techniques. En 1967 est créé le Centre Universitaire de La Réunion (Lettres, Droit, Sciences) qui deviendra en 1982 une université à part entière et, en 1984, La Réunion devient une académie.

#### Encart n°2 : — Histoire de l'Université de La Réunion

1825 : Création d'une école juridique à La Réunion. Une école de Droit voit le jour en 1926 et se transforme en Institut d'études juridiques en 1950, rattaché à l'Université d'Aix-Marseille. 1963 : les Sciences Économiques se greffent aux études juridiques et sont rejointes par un centre d'enseignement supérieur littéraire en 1964. En 1965, une « zone universitaire » sur les pentes du Chaudron fait son apparition dans le cadastre. 1970 : création d'un centre universitaire, toujours rattaché à l'Université d'Aix-Marseille, qui regroupe les instituts existants dans des unités d'enseignement et de recherche en Droit, Lettres et Sciences. L'institut d'Administration des Entreprises (IAE) est intégré au centre universitaire. 1<sup>er</sup> octobre 1982 : l'Université de La Réunion est instituée par décret. Elle est autonome et n'est plus rattachée à Aix-Marseille. 1986 : l'administration située sur le site de la Victoire emménage à Moufia. 1991 : création de l'IUFM. 1993 : ouverture du site du Tampon dans le Sud.

Source : *Journal de l'Île*, 2005.

Dans les années 1980, des progrès peuvent être soulignés. Les taux de redoublement au Cours Préparatoire diminuent (32% en 1974, 17% en 1988), ainsi que le pourcentage d'élèves ayant un retard de deux ans et plus en classe de 6<sup>ème</sup> (42% en 1975 et 29% en 1988). En 1965, l'île comptait 133 admis au Baccalauréat. En 1975, 547 candidats seront admis au Baccalauréat d'enseignement général et 287 au Baccalauréat d'enseignement technologique. En 1980, 14% d'une classe d'âge atteint le niveau Bac ; vingt ans plus tard, ce taux atteindra 58%. En 1989, 65% des candidats (1053) sont admis au baccalauréat d'enseignement général et 53,5% (1053) au baccalauréat technologique. Néanmoins, les retards et les insuffisances accumulés sous la III<sup>ème</sup> et la IV<sup>ème</sup> Républiques n'ont pas été gommés. Le taux d'analphabétisme supérieur à 60% avant 1960 pour l'ensemble de la population de plus de 15 ans est encore proche de 20% en 1990. En 1980, moins de 15% d'une classe d'âge étaient admis au baccalauréat contre près de 27% au plan national ; en 1989, environ 17% à La Réunion contre 40% dans l'hexagone. En 1985, la volonté d'amener 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat, objectif confirmé par la Loi d'Orientation de juillet 1989, ne se traduit pas immédiatement au niveau local. L'afflux croissant en lycée général et technologique des jeunes, le prolongement des études après le BEP vers les nouveaux baccalauréats professionnels se feront durant les décennies 1990 et 2000. Le schéma prévisionnel des formations adopté par le Conseil Régional en décembre 1988 entendait faire passer la part d'une classe d'âge atteignant le niveau du baccalauréat de 23% à 74% entre 1988 et l'an 2000. Les évolutions sur le plan quantitatif ont été modestes jusque dans les années 1980.

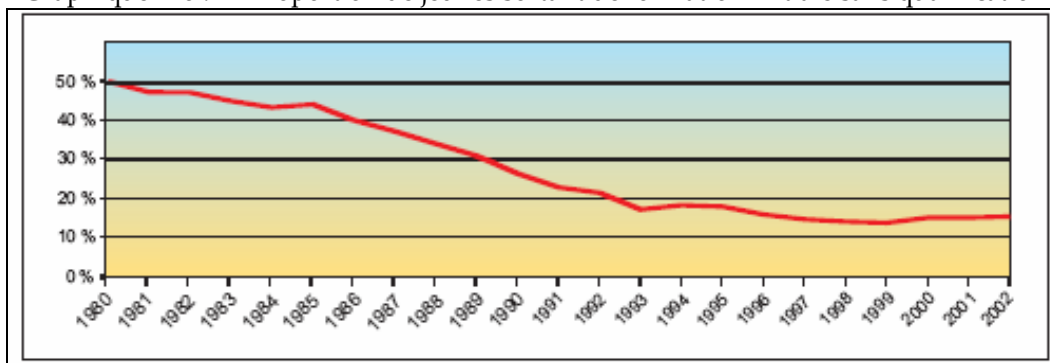
Cette évolution rapide dans les dernières décennies du système éducatif a produit un choc véritable, en même temps qu'une démocratisation sociale de l'accès à l'école, ce que Wolff et Simonin [1996] ont appelé le « télescopage des modèles ».

Nous pouvons maintenant synthétiser les résultats sur la période récente avant de décrire la situation du système scolaire réunionnais aujourd'hui.

### 3.2.2. LES DIX DERNIERES ANNEES

Malgré une amélioration sur les dernières décennies, le système éducatif réunionnais laisse encore 15% des jeunes quitter l'école sans le niveau minimum de qualification (c'est-à-dire le niveau V : le CAP ou le BEP). Ce taux était de 50% en 1980.

Graphique n°8 : — Proportion de jeunes sortant de formation initiale sans qualification



Source : INSEE Réunion, 2008.

Concernant le lien entre niveau de formation et la situation sept mois après la sortie du lycée, les données les plus récentes montrent que 57% des jeunes de 15 à 24 ans sont au chômage, 24% en emploi et 8% sont inactifs. Sur le plan national, ces taux sont respectivement de 31%, 58% et 5%. L'on observe que plus le niveau augmente, plus la situation s'améliore en terme d'accès à l'emploi ; pour la situation de chômage, le niveau BEPC/CFG renforce plus l'employabilité que le niveau CAP/BEP.

Tableau n°12 : — Situation des jeunes 7 mois après la sortie du lycée

Diplôme le plus élevé obtenu	Emploi	Chômage	Inactivité	Autres	Ensemble
Aucun	4	69	12	15	100
BEPC, CFG	11	58	12	19	100
BEP ou CAP	15	67	9	9	100
Baccalauréat ou équivalent	35	48	7	10	100
BTS, DPECF	58	35	1	6	100
<b>Ensemble</b>	<b>24</b>	<b>57</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>100</b>
<b>Ensemble métropole</b>	<b>58</b>	<b>31</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>100</b>

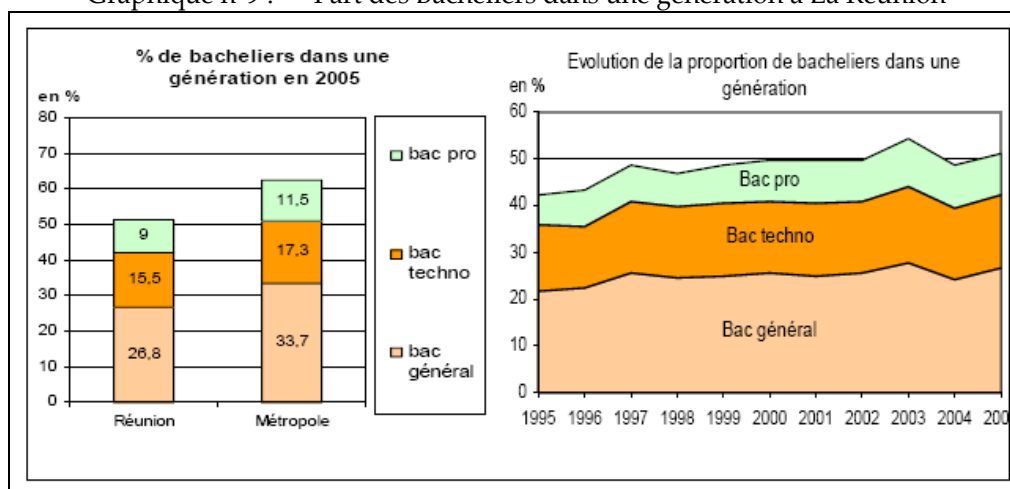
Source : INSEE Réunion, 2003.

La proportion de bacheliers dans une génération (51,3% en 2005) a augmenté rapidement jusqu'en 1997<sup>46</sup>. Depuis, la croissance de cette proportion s'est ralentie jusqu'à la stabilisation ces dernières années autour de 50% de bacheliers dans une génération. L'écart avec l'hexagone s'est réduit de 10 points entre 1995 et 2005.

<sup>46</sup> Notre chapitre 8, qui traite des bacheliers professionnels au chômage, synthétisera les études locales sur cette population spécifique.



Graphique n°9 : – Part des Bacheliers dans une génération à La Réunion



Source : Rectorat Réunion, 2007.

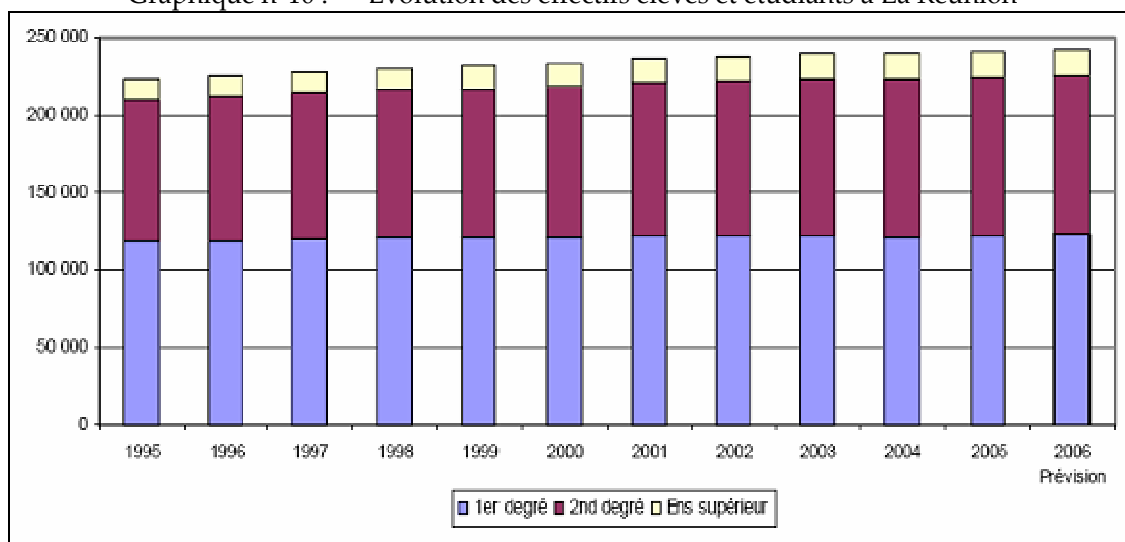
Lorsque l'on étudie les dix dernières années, l'on peut observer des tendances fortes. L'effet visible en est l'accroissement des effectifs scolarisés de 8,3% en 10 ans. Cette croissance s'est ralentie lentement depuis 2001, mais ces tendances recouvrent des situations différenciées selon les niveaux d'enseignement. Après une période de stabilité entre 2001 et 2004, les effectifs du premier degré connaissent une reprise en 2005, due essentiellement à la croissance des effectifs de l'enseignement élémentaire. Dans le premier cycle du second degré, les effectifs se sont accrus régulièrement de 1,1% par an entre 1995 et 2003, mais la tendance s'est inversée en 2004. La croissance de l'enseignement adapté a été encore plus forte : 3,3 % par an depuis 1995 : elle s'explique par une meilleure prise en compte des élèves en grande difficulté scolaire.

Les effectifs du second cycle professionnel, en expansion rapide jusqu'en 1998, s'étaient stabilisés. 2004 marque une reprise de la croissance qui se poursuit en 2005. L'évolution de ce second cycle n'est pas homogène : en dix ans les sections de BEP ont perdu 11,5pts au profit des CAP (+8 pts); celles du baccalauréat professionnel poursuivent un développement régulier (+2,9 pts), comme on le verra en détails dans notre chapitre 8. Quant au second cycle général et technologique, il a connu une croissance de 1,7% par an depuis 1995. Il s'agit d'une évolution par paliers en fonction des effectifs de troisième et des taux de passage en seconde de détermination. Se conjuguent les effets du dynamisme démographique, de l'accroissement des taux de scolarisation et de l'allongement de la durée des études qui est un phénomène très marquant pour notre population et qui s'est réalisé sur une période très courte.

Avec 241000 élèves et étudiants accueillis à la rentrée 2005, l'académie comptait 16000 inscrits de plus qu'à la rentrée 1995, soit + 8,3%. La croissance des effectifs a été en moyenne de 1% par an jusqu'en 2001, elle s'est ralentie ensuite (+0,4% par an). Les effectifs du second degré se sont accrus de manière continue, alors que le premier degré a été concerné par une baisse démographique de 2002 à 2004. Enfin l'enseignement supérieur a connu une forte croissance, augmentant de 2,8% par an depuis 1995. Sur dix ans, c'est l'enseignement supérieur qui s'est développé le plus rapidement. Sur la longue période, la part des effectifs du premier degré a perdu 2,8 pts au profit du second degré (+1,5 pt) et de l'enseignement supérieur (+1,2 pt). Aujourd'hui, sur 100 élèves et étudiants, 51 sont scolarisés dans les écoles, 43 sont dans le secondaire et 7 suivent une formation supérieure.



Graphique n°10 : – Évolution des effectifs élèves et étudiants à La Réunion



Source : Rectorat Réunion, 2007.

Il y a, à la rentrée 2005, 23400 lycéens dans l'enseignement général et technologique, ils étaient 19800 en 1995. La croissance de ces effectifs depuis 1995 a été régulière (+1,7% en moyenne par an). L'université, les écoles et instituts de l'enseignement de l'enseignement supérieur ont accueilli 16745 étudiants en 2005, soit 4060 inscriptions supplémentaires par rapport à 1995. Les effectifs *se sont ainsi accrus de 32%* en dix ans, soit à un rythme annuel moyen de +2,8%. Cette croissance très vive s'est faite par paliers. Cette évolution du supérieur s'est accompagnée d'une relative stabilité dans la répartition des effectifs entre les différents types de formation supérieure : les deux tiers des étudiants sont à l'université, 20% sont dans les classes post-bac des lycées, et les 15% restant se répartissent entre l'UFR et les écoles supérieures spécialisées.

À l'entrée au collège et au lycée, le retard scolaire est, en proportion, *moins important* qu'il y a dix ans. Sur la période, les taux de redoublement sont néanmoins restés relativement stables, sauf en terminale générale et technologique où le taux a été divisé par deux. Cette baisse significative s'explique en partie par l'amélioration des résultats aux différents baccalauréats. Dans l'académie, la répartition du flux d'orientation après la troisième entre la voie professionnelle et la voie générale ou technologique est relativement plus équilibrée qu'au plan national. C'est particulièrement vrai sur la période 1995 à 1999 où la répartition est restée stable : à l'issue de la troisième, en moyenne sur 100 élèves, 44 élèves s'inscrivaient immédiatement en seconde générale ou technologique et 38 en seconde professionnelle.

Cette évolution d'ensemble positive ne doit pas masquer la question préoccupante de l'échec scolaire à La Réunion. Il est nécessaire de tenir compte des caractéristiques sociodémographiques de la population scolaire et étudiante sur l'île et la part considérable des boursiers.

Depuis 2000, plus d'élèves de troisième s'orientent vers la voie générale ou technologique et un peu moins vers la voie professionnelle (en moyenne respectivement 48% et 36%). En collège, les taux de redoublement dans l'académie qui étaient supérieurs de 4 à 5 pts à la moyenne nationale il y a dix ans, se sont rapprochés des taux nationaux, sauf en sixième. Pour ce niveau, l'écart entre les taux qui était minime jusqu'en 1999 n'a cessé de se creuser pour atteindre 3,7 pts en 2005. Le taux de redoublement en 6<sup>ème</sup> est en effet de 9,8% à La Réunion contre 6,1% en métropole en 2005.

Entre 1996 et 2005, la proportion d'élèves ayant deux ans de retard et plus en 6<sup>ème</sup> et en seconde générale et technologique a baissé significativement dans l'académie (respectivement -3 pts et -3,1 pts). En sixième, le retard scolaire reste plus important dans l'académie qu'en métropole alors que c'est l'inverse en seconde.

### 3.2.3. L'ECOLE AUJOURD'HUI

Les derniers chiffres témoignent d'écart significatifs entre La Réunion et la norme métropolitaine :

Tableau n°13 : – Indicateurs de réussite pour l'Académie de La Réunion

- Redoublement 6 <sup>e</sup> et sortie sans qualification			
	Réunion (R)	Métropole(M)	Écart R/M
Taux de redoublement en 6 <sup>e</sup>	9.8%	6.1%	+3.7
Taux de sortie sans qualification (2004)	13.2%	6.2%	+7
- Évaluation nationale CE2			
Taux de réussite	Réunion	Métropole	Écart
Français	63.47%	72.36%	-8.89
Mathématiques	59.08%	70.85%	-11.77
- Évaluation nationale 6 <sup>e</sup>			
Taux de réussite	Réunion	Métropole	Écart
Français	45.8%	58.5%	-12.7
Mathématiques	50.8%	63.9%	-13.1
- Réussite au DNB (Diplôme National du Brevet)			
Taux de réussite	Réunion	Métropole	Ecart
Session 2005	72.1%	79.4%	-7.3
Taux moyen de 1995 à 2005	69.8%	76.4%	- 6.6
- Niveau IV et réussite au baccalauréat			
	Réunion (R)	Métropole(M)	Ecart R/M
Taux global d'accès au niveau IV	57.7%	70.4%	-12.7
Proportion de bacheliers dans une génération	51.3%	61.3%	-10
Taux de réussite au baccalauréat	77.7%	80.2%	-2.5

Source : Rectorat Réunion, 2007.

D'après les dernières statistiques du Rectorat de La Réunion [DES 3, Repères statistiques 2005-2006], l'académie de La Réunion, créée en 1984, est aujourd'hui la vingt-cinquième des trente académies quant aux effectifs d'élèves et d'étudiants, mais le 19<sup>ème</sup> département et la première académie d'Outre-Mer. Elle comptait 774 600 habitants au 1er janvier 2005 et 245 400 élèves et étudiants dont 121 850 élèves du premier degré dans 532 écoles, 102 600 élèves du second degré dans 77 collèges et 44 lycées, 23 SEGPA, 29 lycées d'enseignement général et technologique dont 14 comportent une section d'enseignement professionnel, 15 lycées professionnels dont 3 incluent une section d'enseignement général et technologique (SEGT). Dans l'ensemble, l'enseignement privé regroupe 26 écoles, 5 collèges, 2 lycées et 2 lycées professionnels. Concernant les effectifs, on compte 16 800 étudiants, 4 150 apprentis, 20 180 agents (dont 19 340 dans le secteur public). Malgré un effort considérable depuis plus de deux décennies, que l'on a décrit plus haut, les effectifs scolarisés s'accroissent si rapidement que de nombreux établissements scolarisent des élèves au-delà de leur capacité d'accueil et ont besoin de préfabriqués.

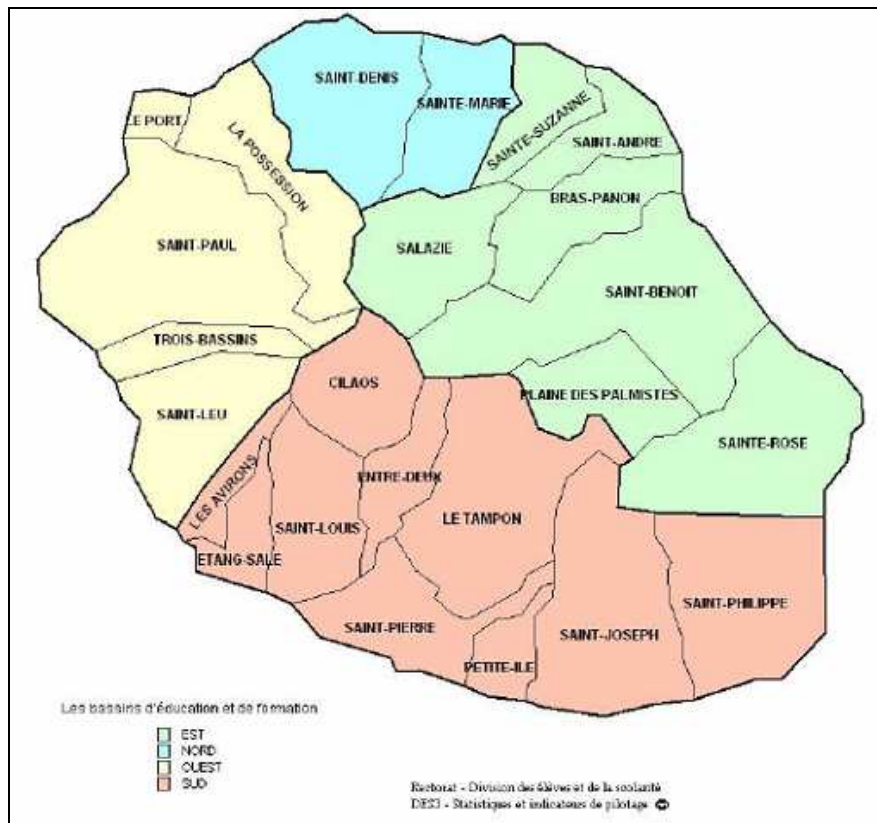
La structure sociale de la population réunionnaise a amené à définir une carte très étendue de l'éducation prioritaire en zone ou en réseau. Il y avait avant leur disparition proportionnellement près de

deux fois plus de collèges en ZEP que dans l'hexagone, et près de trois fois plus d'écoles primaires. Au total presque un élève sur deux bénéficie de l'éducation prioritaire. Pour renforcer les actions d'aide pédagogique en place, le réseau des collèges « ambition réussite » a été constitué pour la rentrée 2006 et bénéficie à 19 collèges (en proportion, cela correspond à six fois plus de collèges qu'en métropole).

Le développement universitaire s'organise autour de deux pôles : Saint-Denis au Nord et Saint-Pierre/Tampon au Sud (ou se situe le seul IUT de l'île).

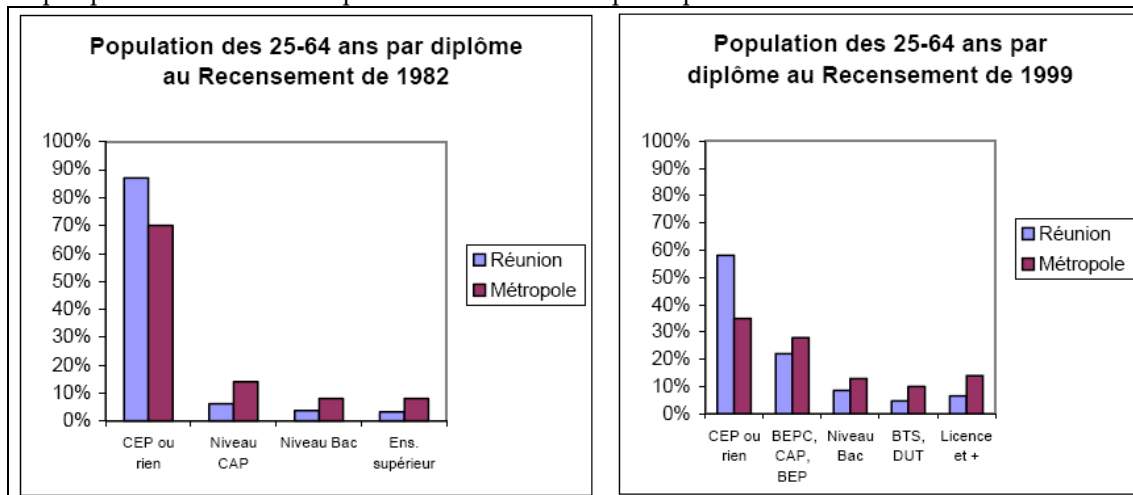
L'académie, monodépartementale, est organisée en quatre bassins d'éducation et de formation. Ce découpage tient compte de la structure des voies de communication, reflet de la géographie de l'île, et des caractéristiques de l'offre de formation. Ces quatre bassins correspondent exactement aux quatre microrégions dont il a été question et que nous utiliserons dans la suite de notre développement.

Carte n°5 : – Les bassins d'éducation et de formation à La Réunion



Les années 1980 et 1990 ont connu une progression remarquable des diplômés à La Réunion : la part des diplômés de l'enseignement supérieur a quadruplé, les diplômés de niveau V ont augmenté d'une manière identique, et la proportion des individus ayant un niveau Bac a plus que doublé. Ainsi celle de la population non diplômée ou seulement détentrice d'un certificat d'études primaires a-t-elle considérablement baissé (près de 30 pts). Néanmoins, concernant cette dernière catégorie, l'écart avec la France hexagonale a augmenté : il y a aujourd'hui proportionnellement 1,7 fois plus de personnes non ou faiblement diplômées à La Réunion qu'au plan national.

Graphiques n°11 et 12 : – Population des 25-64 ans par diplôme aux recensements de 1982 et 1999



Source : INSEE Réunion, 2007.

En 2005, l'Académie de La Réunion comptait 245372 élèves, étudiants et apprentis. Le premier degré accueillait 49,7% de cette population scolaire, le second degré 41,8%, le supérieur 6,8% et l'apprentissage 1,7%. La part de l'apprentissage dans la population scolaire totale augmente régulièrement depuis deux ans (1,5% en 2003), soutenue par la forte croissance des effectifs. L'enseignement privé scolarise 6,3% des effectifs : 7,4% dans le 1<sup>er</sup> degré ; 5,9% dans le 2<sup>nd</sup> degré ; 2,7% dans le supérieur.

Six élèves réunionnais sur dix *sont boursiers* au collège et au lycée. C'est respectivement 2,7 et 2,5 fois plus qu'au plan national. L'importance de cette population boursière reflète la structure sociale de l'île et surtout l'importance des catégories défavorisées. Ces boursiers sont nettement plus nombreux dans l'enseignement public que dans l'enseignement privé, surtout chez les collégiens.

À la rentrée 2005, l'académie scolarisait 245 400 élèves, étudiants et apprentis. Les effectifs augmentent légèrement (+0,6%) par rapport à l'année précédente. Cette évolution touche différemment les niveaux de formation : dans le premier degré les effectifs sont en hausse (+0,7%), dans l'enseignement élémentaire comme dans l'enseignement pré-élémentaire. Le premier cycle du second degré est concerné par une baisse démographique, les effectifs reculent donc légèrement (-0,9%). Par contre, le second cycle professionnel poursuit son essor (+1,7%), comme le second cycle général et technologique (+0,7%) mais à un rythme plus faible que dans le passé. La part de l'enseignement privé est stable à tous les niveaux d'enseignement : il scolarise 6,5% des élèves. L'enseignement supérieur forme près de 16 800 étudiants. Les effectifs sont en hausse dans la plupart des unités de formation. Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) connaissent toujours la croissance la plus rapide (+12%). La croissance des effectifs d'apprentis de son côté s'est accélérée ces dernières années (+6,2% en 2004, +6,5% en 2005).

L'enseignement professionnel scolarise 15 820 élèves en 2005. Il poursuit son essor (+0,7%) mais à un rythme moins soutenu qu'en 2004 (+2,5%). Ce ralentissement s'explique en partie par un recul sans précédent des effectifs de l'enseignement privé (-15,5%), particulièrement en CAP. L'enseignement public connaît également, pour la première fois, une baisse de ses effectifs en CAP. Par contre, on constate une reprise en BEP tandis que le baccalauréat professionnel continue de se développer, comme on le verra. Globalement les effectifs de l'enseignement public s'accroissent de + 1,5% (+ 2,5% en 2004). La part de l'enseignement public atteint désormais 96,1% et celle du privé descend à 3,9% (4,6% en 2004).

Avec plus de 24000 inscrits à la rentrée 2005, le second cycle général et technologique compte 400 inscrits de plus qu'en 2004. La tendance à la hausse devrait se poursuivre dans les années à venir du fait de l'arrivée d'une classe d'âge plus nombreuse. L'importance de l'enseignement privé est comparable à celle qu'il a dans les collèges : 6,3% des effectifs.

Le nombre des sortants de formation initiale sans qualification a *considérablement diminué* en l'espace de vingt ans, passant de plus de 50 % au début des années 80 à 13 % en 2003. Cependant les sorties sans qualification restent *deux fois plus nombreuses* à La Réunion qu'en métropole et ces données sont problématiques.

Alors que la fin des années 1990 avait été marquée par une stabilité des effectifs en STS, le début des années 2000 a présenté une forte croissance. Après une légère baisse des effectifs en 2004 (- 1,1%), les STS

accueillent cette année 2708 étudiants soit une augmentation de + 2,8% des effectifs. C'est en première année où les effectifs ont le plus progressé (+3,6% contre +1,6% en fin de cycle). En 2005, l'enseignement privé scolarisait 6,9% des étudiants en STS.

Avec 10890 étudiants, la rentrée 2005 a vu le nombre d'étudiants à l'Université se stabiliser après une légère baisse observée en 2004. La baisse des effectifs en sciences s'est poursuivie cette année (-10,1%), une évolution liée en partie au succès de la première année d'études médicales (+19,3%). L'Université compte désormais 364 étudiants en médecine (ils étaient 305 inscrits en 2004 et 267 en 2003) Après une tendance à la baisse des effectifs observée ces trois dernières années, la filière Lettres et Sciences humaines renoue avec la croissance (+3,8%). La part de cette filière dans les effectifs universitaires reste prédominante (40,8% des inscriptions principales), devançant les filières Droit – Sciences économiques et Gestion – AES (36,4%) et les filières scientifiques (17%, en baisse).

Concernant les 4154 apprentis, 91,8% sont répartis dans les CFA relevant du ministère de l'Éducation nationale et les autres relevant du ministère de l'Agriculture. La croissance annuelle des effectifs des CFA de l'Éducation nationale s'élève à +6,5% depuis 2004, une hausse inégalée depuis 1995. En 2005, le taux de croissance des effectifs est d'autant plus fort que le niveau de formation est élevé (+3,8% au niveau V, +7,7% au niveau IV, +27,9% au niveau III). 2005 a confirmé la tendance à l'élévation du niveau de formation qui existe depuis deux ans. Il est à noter que le niveau V occupe toujours une place prépondérante mais que sa part diminue : 68% des apprentis suivent un cycle professionnel court, ils étaient 70% en 2004 et 72% en 2003.

Pour ce qui concerne les résultats, 9120 candidats ont obtenu le Brevet à la session 2005 : le taux de réussite a atteint 72,1%, il est en hausse de 6,3 pts par rapport à 2004. Comme en 2004, les filles réussissent mieux que les garçons, mais le taux de réussite académique reste toujours inférieur à la moyenne nationale (-7,3 pts).

Le taux moyen de réussite au Baccalauréat continue à progresser dans l'académie et s'élevait à 77,7% en 2005 : progressivement l'Académie de La Réunion rattrape son retard par rapport à la moyenne métropolitaine (80,2%). Par ailleurs, aux baccalauréats général et technologique, le taux de réussite académique a atteint un niveau jamais égalé dans le passé. Le baccalauréat professionnel accuse quant à lui une baisse par rapport à 2004. Les filles sont majoritaires dans les séries générales et technologiques et ont de meilleurs résultats que les garçons alors que c'est le contraire pour le baccalauréat professionnel.

En dix ans, le nombre de bacheliers généraux a augmenté de 38%, soit une augmentation moyenne par an de 3,8%. Cette massification s'explique en partie par la progression soutenue depuis 1995 du taux de réussite académique qui, de 50,7% en 1995 est passé à 80,7% en 2005. L'écart avec la moyenne métropolitaine qui était de plus de 17 pts en 1995 n'est plus que de 3,6 pts.

Le taux de réussite au baccalauréat technologique s'élevait à 76,5% à la session 2005 dans l'académie : il progresse d'un point par rapport à 2004 tandis que le taux de réussite recule de 0,7 pt en France continentale. Grâce à une progression régulière ces dernières années, La Réunion a rattrapé son retard par rapport au niveau national. Les résultats académiques sont en moyenne supérieurs de 4 pts au niveau national dans l'ensemble des domaines des services. Ces derniers représentent trois quarts des admis (contre 23,4% pour les séries du domaine de la production), dont la très grande majorité pour la seule série STT. Entre 1992 et 2002, le nombre de diplômés de BTS a doublé, une progression liée essentiellement au développement des spécialités relevant du secteur des services. L'augmentation du nombre de diplômés s'est accompagnée d'une amélioration régulière du taux de réussite, une progression plus rapide que celle de la moyenne nationale.

Le taux de scolarisation des 16-19 ans reste *inférieur* au taux national. L'écart est encore plus accentué après 19 ans. Plus de neuf jeunes sur dix accèdent au niveau V de formation.

La proportion de bacheliers dans une génération a aujourd'hui franchi la barre des 50% (51,3%), il a progressé de 9 pts en dix ans. Sur la période, l'écart par rapport à la moyenne des académies métropolitaines (62,5%) a été divisé par deux. Globalement, les filles sont plus représentées que les garçons dans le parcours scolaire du secondaire : plus fréquemment scolarisées après 16 ans, elles sont plus nombreuses à accéder au niveau terminale. Cet écart s'explique en partie, par une orientation plus fréquente en voie générale et technologique à l'issue de la troisième, mais surtout par une meilleure réussite scolaire que les garçons. Tout

comme au brevet, les filles réussissent beaucoup mieux que les garçons, dans toutes les séries du baccalauréat et l'on observe que cette différence de réussite est plus marquée que sur le plan national.

Deux autres constantes apparaissent au niveau national et local : l'influence de l'origine sociale et de l'âge sur la réussite aux différentes séries du baccalauréat. Les bacheliers généraux sont plus jeunes et d'origine sociale plus favorisée que les diplômés des autres séries du baccalauréat. Trois *bacheliers sur quatre suivent des études supérieures*, le plus souvent à La Réunion. 12% des bacheliers de 2004 ont par contre choisi de poursuivre leur études hors de l'île, en grande majorité des bacheliers généraux. Les étudiants à l'université sont le plus souvent détenteurs d'un baccalauréat général, et les étudiants en STS sont majoritairement des bacheliers technologiques. Dans l'une et l'autre voie les bacheliers professionnels aspirent de plus en plus à poursuivre leurs études.

En 2004-2005, 71,5% des générations des 16-19 ans et 17,3% des 20-24 ans étaient scolarisés sur l'Île. Le taux de scolarisation des 16-19 ans a augmenté de 0,4 pt, après cinq années de baisse consécutives. Comme sur le plan national, à la Réunion, la scolarisation des filles est meilleure que celle des garçons. L'écart en faveur des filles était en moyenne de + 2,4 pts pour les 16-19 ans, un avantage qui se maintient après 19 ans. Mais il faut noter que le taux de scolarisation des 16-19 ans est inférieur de 12,3 pts au taux métropolitain. Selon le Rectorat Réunion, l'accentuation de l'écart après 19 ans peut s'expliquer, pour une part, par des abandons d'études relativement plus nombreux qu'au plan national dès la fin de troisième, mais aussi par un développement encore trop récent et limité des formations supérieures non universitaires, notamment la formation en apprentissage.

En 2005, dans l'académie, 92,4% d'une classe d'âge ont accédé à ce niveau de formation. Le taux d'accès académique progresse de 4,5 pts sur un an alors qu'en métropole (92,7%) le taux d'accès recule depuis deux ans. Le taux d'accès académique au niveau V de formation sous-statut scolaire (86%) est toujours supérieur au taux métropolitain (80,5%). C'est dans la voie professionnelle (BEP/CAP) que l'écart est le plus important (+9 pts). Cet écart résulte d'une politique d'orientation de fin de troisième vers le lycée plus équilibrée entre la voie générale et technologique et la voie professionnelle (BEP/CAP), dont l'objectif est d'adapter au mieux l'offre de formations à la structure socio-économique locale, selon le Rectorat. Aujourd'hui la grande majorité des filles accède au niveau V de formation (94,4%), c'est le cas pour 90,4% des garçons. Les filles s'orientent davantage dans la voie générale que les garçons : l'écart s'élève à 19,2 pts.

Le taux académique d'accès d'une classe d'âge au niveau baccalauréat (niveau IV de formation) tend à se stabiliser depuis 1998. En 2005, le taux global d'accès au niveau IV est de 57,7%. Il est inférieur de 12,7 pts au taux d'accès métropolitain (70,4%). Cet écart provient en grande partie des terminales générales et technologiques, et dans une moindre mesure de l'apprentissage et de l'agriculture. Le taux d'accès des filles au niveau IV (65,4%) est, en 2005, supérieur de 14,9 pts au taux des garçons (50,5%), essentiellement du fait de l'entrée en terminale générale et technologique.

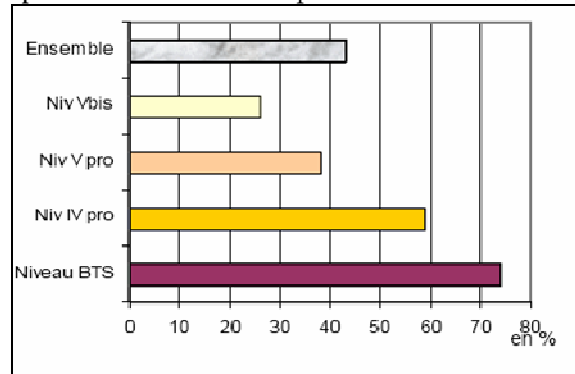
Grâce à une meilleure réussite des filles dans le secondaire et au baccalauréat, il y a à La Réunion plus de filles que de garçons dans une génération de bacheliers. Toutes séries confondues, 60% d'une génération de filles obtiennent le baccalauréat pour 42,8% d'une génération de garçons. L'écart global en faveur des filles (+17 pts), plus accentué dans l'académie qu'en métropole (+11,5 pts), provient en grande partie du baccalauréat général. Au baccalauréat professionnel, les garçons sont légèrement mieux représentés.

Sept mois après la sortie du lycée, deux jeunes sur dix qui ont interrompu leurs études à la fin de l'année scolaire 2003-2004 occupaient un emploi au 1er février 2005. Près de six anciens lycéens sur dix recherchaient encore un emploi. Mais l'accès à l'emploi s'améliore avec l'élévation du niveau de diplôme. Pour le Rectorat, l'écart de taux d'emploi entre la Réunion et la France hexagonale s'explique en partie par des différences de contexte économique et social, et dans une moindre mesure par des différences dans la structure des sortants.

Parmi les 6660 bacheliers de l'Académie à la session 2004, 76,4% d'entre eux (5085 bacheliers) ont poursuivi leurs études dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2004. C'était le cas pour la grande majorité des bacheliers généraux (92,7%), pour 77,5% des bacheliers technologiques et 29,5% des bacheliers professionnels. 12% des bacheliers de 2004 ont choisi de poursuivre leurs études hors de l'île, en grande majorité des bacheliers généraux.

Au 1<sup>er</sup> février 2005, 43 % des apprentis ayant quitté leur formation au cours ou à la fin de l'année scolaire 2003-2004 se déclaraient en emploi (36% en 2004). Pour la première fois depuis la mise en place de l'enquête, le taux de recherche d'emploi est inférieur à 50%. L'enquête 2005 montre encore une fois que l'accès à un emploi s'améliore quand le niveau de formation s'élève. La probabilité d'accéder à un emploi varie de 26% pour les jeunes qui quittent leur formation en début de cycle de CAP ou de BEP à 74% pour les apprentis sortant avec un niveau BTS ou plus.

Graphique n°13 : — Taux d'emploi selon le niveau, année 2005



Données : Rectorat Réunion.

Enfin globalement les filles réussissent mieux que les garçons à l'ensemble des examens du secondaire. C'était particulièrement le cas en 2005 au Brevet, au BEP et aux séries générales et technologiques du baccalauréat.

### 3.3. L'APPROCHE ECONOMIQUE

#### 3.3.1. LES MUTATIONS ECONOMIQUES A LA REUNION

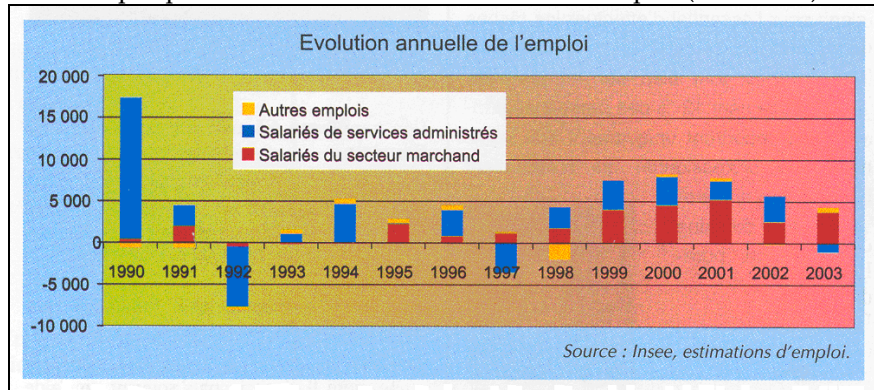
Contrairement à ce qui a pu se produire en Europe après la Première Guerre Mondiale, l'économie agricole à La Réunion ne s'est pas massivement industrialisée. L'on assiste au basculement d'une économie de plantation vers une société de consommation soutenue par les transferts publics, une économie dominée par les services. Les emplois dans le tertiaire vont être pourvus en majorité par les femmes, une évolution sociologique qui aura de nombreuses répercussions sur l'évolution de la famille réunionnaise, des modes de consommation et de la maîtrise progressive de la fécondité : « *Ce sont essentiellement les femmes qui vont adhérer à la vision occidentale d'un destin individuel sur lequel on peut agir et elles vont user des moyens et des possibilités qui leur sont offerts. En premier lieu, elles vont dégager une marge de liberté fondamentale par la réduction, voire la maîtrise de leur descendance. Cela conditionne tout le reste, tant la multiplicité des naissances les cantonnait dans une fonction maternelle absorbante.* » [Squarzoni, 1986, p. 32].

Entre 1995 et 2000, la croissance de l'Île a été de 5% par an. L'économie a créé beaucoup d'emplois mais insuffisamment pour absorber une population active en très forte croissance.

La création d'emplois sur l'Île est forte entre 1990 jusqu'à fin 2003 : 60000 emplois supplémentaires ont été créés à La Réunion. Mais il s'agit souvent de contrats aidés : pour l'année 1990, par exemple, 17000 nouveaux CES (Contrat Emploi Solidarité) ont été financés par l'État.



Graphique n°14 : — Évolution annuelle de l'emploi (1990-2003)



Source : INSEE Réunion.

Les offres du secteur marchand ont été rares : « *Le chômage des années 1990 est avant tout le résultat d'une faible offre d'emplois salariés marchands. L'extension des filets sociaux est une conséquence directe de ce faible accès au marché du travail, rien n'indique que cette politique ait pu avoir une influence sur ce marché.* » [IEDOM, 2004, p. 27]. En dehors des contrats aidés, la hausse des emplois publics explique en grande partie la hausse du nombre d'emplois sur la période.

Tableau n°14 : — La création d'emplois à La Réunion de 1990 à 1999

Création totale d'emploi selon le type d'emploi et le type de contrat					
Type de contrat	Création 1990/1999		Type d'emploi	Création 1990/1999	
CES ,CEJ et TUC	11 200	41 %	Salariés publics	17 700	65 %
CDD	9 100	33 %	Salariés privés	8 400	30 %
CDI et fonction publique	6 100	22 %	Non salariés	*1 400	5 %
Autres et Non salariés	1 100	4 %			
<b>Total emplois créés</b>	<b>27 500</b>		<b>Total emplois créés</b>	<b>27 500</b>	

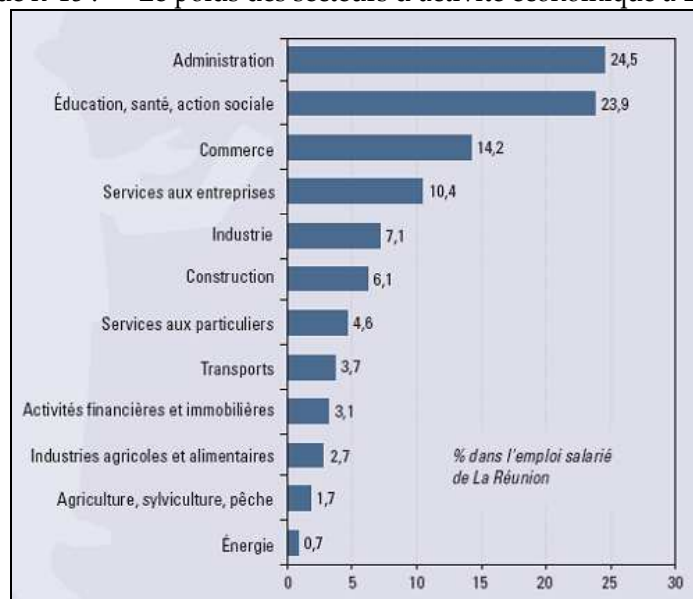
Source : Recensement, 1999.

Un coup de frein est donné aux CES en 1992 ; le CEC (Contrat Emploi Consolidé) est créé cette année-là pour répondre à cette baisse drastique des CES, les communes n'ayant pas les moyens financiers de prendre entièrement le relais. À partir de 1995, les CIA (Contrat d'Insertion par l'Activité) apparaissent, qui sont réservés aux bénéficiaires du RMI. Surtout, 1992 est une année noire selon l'INSEE, avec une destruction de 8000 emplois, en grande partie des contrats aidés qui prennent fin, mais également 5500 emplois qui disparaissent dans le BTP en l'espace de cinq ans. Début 1996, le SMIC jusque-là inférieur de 20% à celui de la métropole, est aligné sur celui de la France métropolitaine, soit une hausse de 50% en six ans : cette hausse du coût du travail pour les entreprises s'accompagne d'une crise dans le secteur du BTP. En 1998, la croissance est de retour et le secteur marchand crée de nouveau des emplois. Entre 1997 et 2002, le programme Emplois-Jeunes créera des milliers d'emplois de cinq ans réservés aux jeunes de 16 à 30 ans dans le secteur de l'éducation principalement (3718 emplois nouveaux créés avec l'aide de l'État). Mais à partir de 1998, c'est surtout le secteur marchand qui créera beaucoup d'emplois : 35000 en six ans : 6000 emplois dans les services aux entreprises, 6500 emplois dans le commerce. À partir de 2000, le BTP sort de la crise et crée de nouveau des emplois : 2200 entre 2000 et 2003. Le taux de chômage baisse de 7 pts sur la période pour s'établir à 31%. La croissance du PIB passe de 5,8% à 7,8% de 1998 à 2001. Les Lois de défiscalisation (qui développent la construction de logements) accentuent la tendance, mais l'effet pervers est un renchérissement du prix du foncier du fait de sa rareté, ce qui bloque la construction de logements sociaux et par voie de conséquence le BTP. Enfin, la loi sur la réduction du temps de travail en 1998 créa de nouveaux emplois (950 emplois générés par les Lois Aubry I et II selon l'INSEE), mais elle renchérit une nouvelle fois le coût du travail. À partir de 2003, la conjoncture recommence à se dégrader.



La croissance de l'emploi est plus forte à La Réunion qu'en métropole : entre 1982 et 1990, le taux moyen annuel a été de 2,8% sur l'île contre 0,41% en métropole ; entre 1990 et 1999, il a été de 1,93% (contre 0,36%) [INSEE, 2004]. Les indicateurs montrent que l'économie se développe de façon très rapide : le PIB, l'offre d'emploi et le stock d'entreprises connaissent des évolutions beaucoup plus rapides que celles enregistrées pour la France entière. Le PIB, exprimé en volume, a augmenté de 4,3% en moyenne annuelle, alors que celui de la France entière augmentait de seulement 2,3%. Plus récemment, les premières estimations pour l'année 2005 évaluent sa progression à + 4,9%. Entre 1982 et 1999, l'emploi a augmenté de près de la moitié (48%) à raison d'une progression annuelle de 2,8% puis 1,9% dans les années 1980 et 1990. Le poids du tertiaire s'accroît, comme dans toutes les économies contemporaines : 80% des actifs travaillent pour le commerce, les transports et les services marchands et non marchands.

Graphique n°15 : — Le poids des secteurs d'activité économique à La Réunion



Source INSEE, 2005.

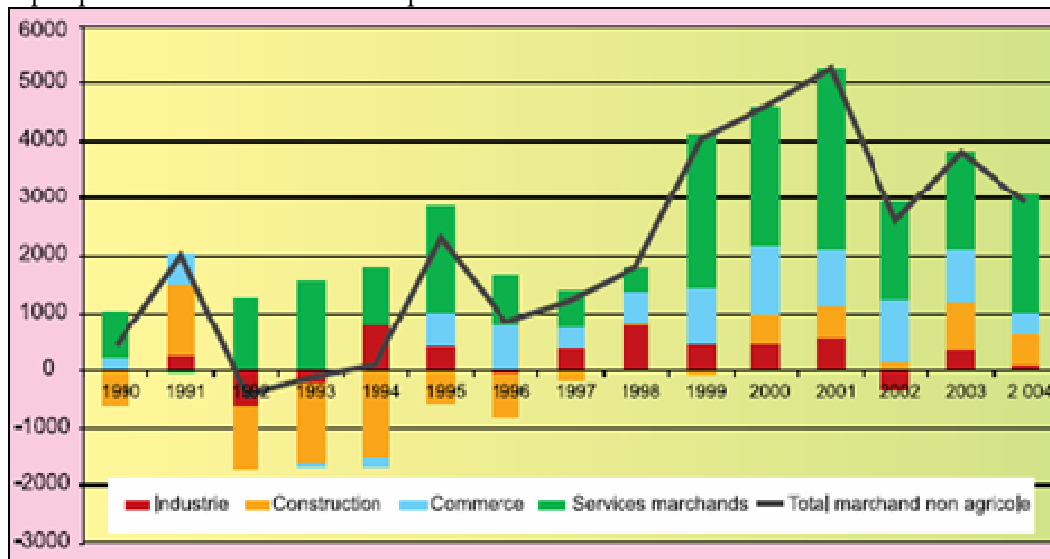
### 3.3.2 BILAN ECONOMIQUE DE LA REUNION ENTRE 2003 ET 2008

L'année 2003 au cours de laquelle nous avons commencé cette thèse fut marquée par la faillite d'une compagnie aérienne : Air-Lib, en partie des suites de la crise internationale après le 11 septembre 2001, ce qui a ralenti le trafic aérien pendant des mois surtout vers l'Europe. L'année a ensuite été marquée par les négociations autour de la loi-programme pour l'Outre-Mer, successeur de la LOOM de 2000, qui prévoyait une relance de la défiscalisation et la pérennisation de l'octroi de mer et par des grèves et des manifestations sociales contre le transfert des TOS, la baisse de l'indemnisation-chômage. La croissance fut modérée et l'on a assisté à une forte revalorisation du SMIC. La hausse de l'emploi a été de 2,8% (contre 3,3% en 2002 et 6,5% en 2001) mais le taux de chômage a augmenté pour atteindre 32,9% au deuxième trimestre (son niveau de 1998). L'activité du BTP a connu une forte hausse grâce au logement, et le seuil des 432000 touristes a été atteint, le plus haut niveau touristique.

La reprise amorcée fin 2003 se concrétise en 2004 mais son ampleur ne permet pas une baisse du chômage, car l'emploi aidé non marchand (les contrats aidés) baisse. C'est le BTP qui crée le plus d'emplois, certainement du fait de la régularisation de certains postes au noir (le port du badge devient obligatoire sur les chantiers). Les grèves se multiplient. En même temps, la campagne sucrière est la meilleure depuis 1992 (avec 220000 tonnes de sucre). Les entreprises de construction ont continué de bénéficier d'une forte demande dans le secteur du bâtiment, tant résidentiel que non résidentiel. Les travaux publics ont également été stimulés par le démarrage effectif des travaux de la « Route des Tamarins » à partir du deuxième semestre 2004. En revanche, l'activité commerciale a continué de ralentir tout au long de l'année 2004. Enfin,

la croissance de l'activité industrielle s'est progressivement stabilisée en cours d'année. Elle a bénéficié d'un raffermissement de la demande, en particulier émanant des entreprises mais a de nouveau été confrontée au renchérissement des matières premières (surtout l'acier et l'aluminium).

Graphique n°16 : — Créations d'emplois salariés dans le secteur marchand entre 1990 et 2004



Source : INSEE Réunion, 2004.

Au second semestre 2005, les effectifs salariés des secteurs marchands ont par ailleurs augmenté de 1,4% par rapport au premier trimestre. La construction a eu un taux de croissance de près de 10% sur un an. Le secteur des services aux entreprises (2,8%), les activités financières (3,2%), les transports (2,2%). Les services aux particuliers ont perdu des emplois (-1,4%) ; l'industrie a été assez stable (1,4%), comme les industries agricoles et alimentaires (1,8%) et les industries manufacturières (1,3%).

C'est en octobre 2005 que l'épidémie de l'arbovirus chikungunya a touché de plein fouet l'Île d'abord dans ses conséquences sanitaires : décès, arrêts-maladie, puis par ses contrecoups économiques : arrêts de travail, baisse de la consommation des habitants, baisse de la fréquentation touristique, chômage partiel, puis chômage total des salariés dans les secteurs concernés (tourisme, transport aérien, grande distribution), détérioration de l'image de l'Île. Malgré la crise du chikungunya, l'année 2006 ne cède qu'un demi-point à la croissance moyenne des dix dernières années. D'après les premiers résultats issus des comptes rapides, le produit intérieur brut de La Réunion, exprimé en monnaie constante, a progressé à un rythme estimé à 4%, presque deux fois plus rapide que celui observé au niveau national. Par rapport à 2005, année particulièrement dynamique, 2006 marque un ralentissement estimé à 0,9 pt. L'épidémie a pesé sur les résultats avec le recul du tourisme externe, un impact significatif sur l'activité du BTP au premier trimestre et la chute de la consommation. Elle n'a cependant pas compromis les moteurs de la croissance globale réunionnaise. Sur les autres facteurs de croissance, l'année 2006 frôle les dynamiques exceptionnelles de 2005. Grâce aux investissements, notamment à l'investissement public au plus haut et s'intensifiant toujours, le pire a été évité au niveau global. L'année se révèle même meilleure que 2000 et 2002. Un an après le début de l'épidémie la crise semble avoir été dépassée.

La croissance 2006 est riche en emplois, essentiellement dans le secteur marchand où le regain d'activité et le fort soutien des politiques publiques incitent à la création de nouveaux postes de travail. Pour la deuxième année consécutive, le total des revenus distribués par le secteur marchand progresse de plus de 10%. Sur l'ensemble de l'année, l'emploi salarié marchand non agricole progresse de 4,7%, meilleur résultat obtenu depuis cinq ans. Grâce aux investissements publics et privés, le secteur du BTP recrute toujours massivement et utilise à plein ses capacités de production. Il entraîne dans son sillage les autres secteurs (services aux entreprises, transport de marchandises, industrie manufacturière, extraction...) qui embauchent en nombre cette année pour répondre au surcroît d'activité. À l'opposé, le secteur de l'hôtellerie-restauration, en crise profonde, échappe à cette dynamique vertueuse et marque le secteur des services aux particuliers dont les effectifs reculent de 3,1% par rapport à 2005.

Le PIB moyen par habitant de La Réunion, exprimé en monnaie courante, progresse de 5,2%, plus vite qu'au rythme moyen observé au cours des dix dernières années (+4,6% en moyenne par an entre 1995 et 2005). Il s'accroît aussi plus vite qu'au niveau national (+3,7%), poursuivant ainsi lentement son rattrapage. Une hausse de la population moins rapide en 2006 que l'année précédente a permis cette belle progression.

Les indicateurs de l'année 2007 ont atteint de nouveaux records dans le secteur d'activité du BTP. Au final, l'année 2007 devrait se solder par une croissance sensible du chiffre d'affaires du BTP, avec une production estimée au-dessus de 2 milliards d'euros. Le début de l'année a pourtant été difficile pour les professionnels du secteur. Une fois encore, le premier trimestre a été impacté par les aléas climatiques : le cyclone Gamède a gêné l'activité économique de l'île en occasionnant de nombreux dégâts notamment sur le réseau routier avec la destruction du pont aval de la Rivière Saint-Étienne, et en paralysant la circulation et l'activité entre le Sud et l'Ouest. L'autre événement marquant a été la mise en chantier de la future loi d'orientation pour l'Outre-mer qui a suscité de nombreuses interrogations en terme de révision des dispositifs d'accompagnement des entreprises (exonérations de charges, défiscalisation et TVA non perçue récupérable). En matière de bâtiment, la production de logements atteint des niveaux très élevés, principalement dans le collectif défiscalisable soutenu par la loi Girardin. En revanche, les opérateurs sociaux éprouvent inéluctablement des difficultés pour boucler leurs opérations. Les constructions non résidentielles constituent un autre élément moteur de l'activité. La maîtrise d'ouvrage publique poursuit un important programme de construction pour les besoins des administrations communales et pénitentiaires, de l'enseignement et de la santé. Les surfaces commerciales et l'immobilier de bureau caractérisent toujours les investissements de la maîtrise d'ouvrage privée. Enfin, en matière de travaux publics, trois chantiers génèrent un chiffre d'affaires important : la Route des Tamarins, le basculement de l'eau et l'extension du Port Est. Du point de vue des indicateurs statistiques, la consommation de ciment a progressé de près de 9% sur l'année avec 620 315 tonnes de ciment vendu. Les ventes en vrac ont progressé de 14% démontrant l'impact des gros chantiers de travaux publics mais aussi le gros œuvre du bâtiment (logements collectifs et construction). L'effectif salarié du BTP approche le seuil des 19 000, en hausse de 10,5% par rapport à 2006. L'emploi profite en premier lieu de l'effet économique, principalement de l'activité dans le bâtiment, conjugué à l'effort consenti pour la régularisation des situations illégales.

Selon l'INSEE Réunion, le bilan économique pour la dernière année observée est plutôt bon, puisque l'île a retrouvé en 2007 le taux de croissance moyen des dix dernières années et la crise sanitaire liée au chikungunya de 2006 est passée. L'investissement public régresse néanmoins. Les bons résultats du BTP commencent à produire des effets, le tourisme est en développement, mais l'agriculture souffre du renchérissement de ses intrants (en particulier les engrais et les produits phytosanitaires).

La situation internationale a également un impact : les tensions sont vives sur les marchés pétroliers et les prix des matières premières flambent. L'augmentation du prix de l'énergie est vivement ressentie depuis quelques mois et pourrait sensiblement ralentir la croissance réunionnaise en 2008 et en 2009. En 2007, le Produit intérieur brut de La Réunion, exprimé en monnaie constante, a progressé à un rythme estimé à 4,4% (comptes rapides de l'INSEE). Par rapport à 2006, la croissance 2007 marque un rebond de 0,4 pt.

La reprise du tourisme et de la consommation contribue à cette amélioration. Mais ces embellies sont atténuées par la moindre vigueur de l'investissement, ce qui explique que la croissance de 2007 est inférieure à celle de 2005. Le PIB moyen par habitant progresse de 5,5% en valeur, après + 5,3% en 2006. En volume, il augmente de 3,1% après 2,8% en 2006. Du fait de la croissance d'activité et de la hausse des prix, la valeur du PIB a progressé à La Réunion de 6,7%, soit un gain de 860 millions d'euros : le PIB atteint 13,7 milliards d'euros.

La consommation des ménages à elle seule produit 2,9 pts de croissance en volume, au second rang l'investissement, qui était le principal moteur les deux années précédentes, procure 1,6 pt de croissance. Le tourisme reprend le terrain cédé en 2006, et génère 0,5 pt. La production des administrations publiques contribue pour 0,6 pt. La balance commerciale pèse toujours négativement, mais deux fois moins que l'année dernière. Le déficit commercial ne soustrait que 0,9 pt à la croissance réunionnaise, ce qui constitue une bonne performance. En 2006, les investissements dans l'économie réunionnaise progressent à un rythme estimé à 7,5%. L'investissement demeure très soutenu. L'investissement en BTP est toujours le plus dynamique grâce aux chantiers en cours et aux constructions de logements. L'investissement des ménages se maintient à un niveau très élevé (700 millions d'euros), mais il stagne.

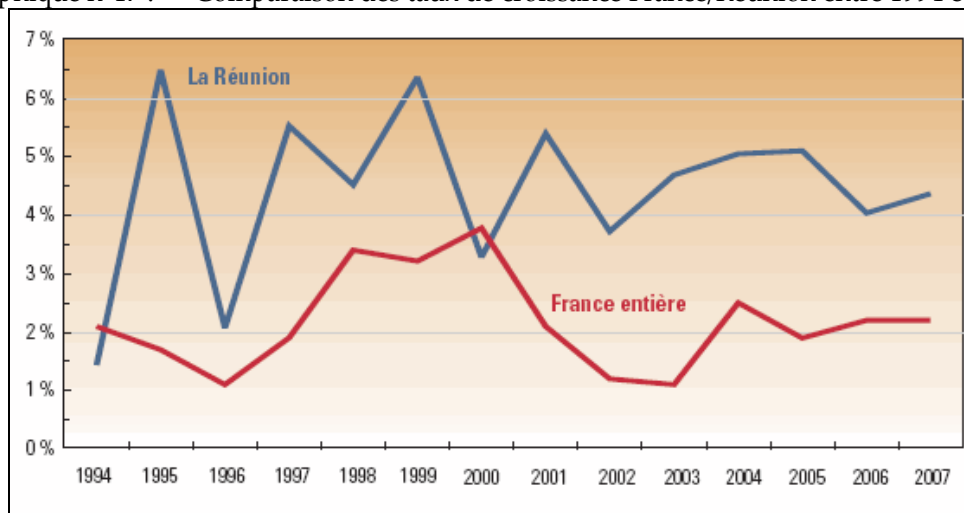
Les crédits à l'habitat progressent moins vite que par le passé et l'investissement des entreprises s'essouffle. Pour le secteur du BTP, 2007 est encore une bonne année : sa valeur ajoutée est estimée en hausse de 13 % et reste le secteur qui réalise la plus belle performance. D'autres secteurs se démarquent aussi par leur progression rapide et en premier lieu celui de l'hôtellerie- restauration. Le commerce, les services aux entreprises, les services aux particuliers et les activités immobilières connaissent aussi une hausse de valeur ajoutée supérieure à 5 %.

Tableau n°15 : – Valeur ajoutée des branches à La Réunion en 2007

Branches	Valeur ajoutée en volume
Primaire	- 16,6 %
Industries	6,3 %
Construction	13,1 %
Services marchands	5,6 %
Services principalement non marchands	1,5 %

Source : CEROM<sup>47</sup> – Comptes rapides, 2008.

Graphique n°17 : – Comparaison des taux de croissance France/Réunion entre 1994 et 2007



Source : CEROM - Comptes rapides, 2008.

En détails, sur la dernière année, la création d'emploi s'est maintenue à un rythme élevé sans avoir été aussi satisfaisante qu'en 2006 qui avait vu la création nette de 7500 emplois. 2007, selon l'INSEE, figurera néanmoins parmi les années marquantes. Au total, selon une première estimation, 5000 emplois supplémentaires ont été créés l'an passé. Cette création est imputable uniquement au secteur marchand, puisque les effectifs du secteur non marchand ont peu varié. L'emploi marchand augmente de 4,6 %, à un rythme équivalent à celui de l'année précédente. En tendance annuelle, la création nette d'emploi dans le secteur du BTP est restée forte (+10,5%) : près de 1800 emplois ont été créés dans ce secteur, soit 36 % de l'ensemble des emplois supplémentaires. Le BTP reste, avec les services marchands, parmi les principaux moteurs de la création d'emploi. Cette croissance s'explique par une hausse de la commande publique dans le cadre de la réalisation de grands travaux, mais également de la commande privée. Dans le secteur des services marchands, la croissance de l'emploi se renforce : +4,8%, ce qui est le meilleur résultat annuel depuis 2001. Par ailleurs, les services aux entreprises demeurent les plus dynamiques du secteur avec plus de 1000 salariés supplémentaires. Ce sont toujours les activités de conseil et des services opérationnels qui restent les plus dynamiques. Le secteur des transports poursuit un développement régulier depuis 2002, avec une augmentation de près de 5% de ses effectifs par an. L'emploi dans le secteur des services aux particuliers augmente de 2,7%. Le redressement de l'emploi dans les hôtels et les restaurants se poursuit (+5,1%) mais le

<sup>47</sup> Comptes économiques rapides pour l'Outre-Mer.

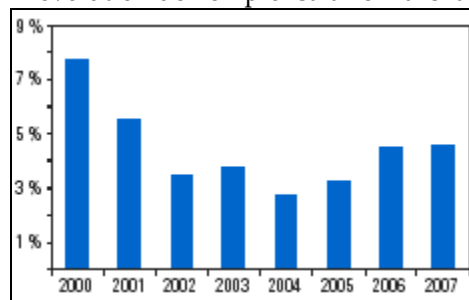
secteur ne retrouve pas son niveau de la fin 2005. L'industrie dans son ensemble a bénéficié des bons chiffres du BTP et l'emploi dans les industries agroalimentaires se stabilise. Dans le commerce, la création d'emploi augmente régulièrement. L'emploi dans le commerce et la réparation automobile (+3,7%) entretient cette croissance tandis que le commerce de détail ralentit (+0,6%) et que l'emploi dans le commerce de gros diminue légèrement (-0,3%).

Il est à noter que les aides publiques à la création d'emploi *dans le secteur marchand* ont été particulièrement importantes : pour favoriser la formation et l'insertion des jeunes, les contrats de professionnalisation ont augmenté de près de 40 % : 2800 contrats de ce type ont été signés au cours de l'année 2007 et un effort important a également été réalisé pour aider à l'insertion des bénéficiaires de minima sociaux. Fin 2007, 1330 anciens bénéficiaires du RMI, de l'API ou de l'ASS bénéficient du RMA. Leur nombre a doublé en un an contribuant ainsi à la baisse du nombre d'allocataires. Les dépenses de personnel des fonctions publiques de l'État, du Conseil Régional et du Conseil Général n'ont augmenté que de 3,2%, contre 5% en 2006. Selon l'INSEE, il est possible de parler de stagnation des effectifs. Pour ce qui concerne les contrats aidés non marchands, les effectifs sont relativement stables : en décembre, 18700 personnes en bénéficiaient, soit 400 *de moins* qu'en décembre 2006. Cette relative stagnation est le résultat d'une hausse très forte des contrats d'avenir (les CAV) (passant de 7450 en 2006 à 12300 en décembre 2007) qui compensent la disparition des derniers CEC, contrats jeunes et la baisse des contrats d'accompagnement à l'emploi (les CAE non marchands).

Il est à noter l'importance des minima sociaux pour un nombre conséquent de Réunionnais, revenus de solidarité qui produisent une dépendance forte d'une large frange de la population à l'égard des « *filets sociaux tendus par l'État* ».

Quant à l'emploi non salarié, il est difficile, en ce début d'année, de mesurer son évolution. En 2006, il avait augmenté de 2 % et représentait 10,9% des emplois. La forte création d'entreprise laisse présager un dynamisme comparable en 2007.

Graphique n°18 : – L'évolution de l'emploi salarié marchand entre 2000 et 2007



Source : INSEE, 2008.

Concernant les offres d'emploi, les données ANPE et DPAE permettent d'obtenir une vue plus fine des statistiques (par emploi et par microrégion), comme nous le verrons plus bas en détail.

Près de 5 800 entreprises ont été créées en 2007. Selon l'INSEE, l'allègement des critères pour accéder à l'ACCRES (Aide aux Chômeurs Créateurs et Repreneurs d'Entreprises), qui est intervenu début 2007, constitue probablement l'une des raisons de l'augmentation par rapport aux dernières années.

Tableau n°16 : – Créations d'entreprises en 2007 à La Réunion

Secteurs	Nombre de créations	Taux de création (%)
Industrie	517	16,3
Construction	1 083	23,1
Commerce	1 782	18,1
Transports	110	6,8
Services	2 274	14,6
<b>Ensemble</b>	<b>5 766</b>	<b>16,5</b>

Source : INSEE, SIRENE.

Sur la période qui concerne précisément la réalisation de notre thèse (2003-2007), la création d'entreprise a été particulièrement forte : selon l'INSEE, les données sont les suivantes :

Tableau n°17 : — Créations d'entreprises à La Réunion 2003-2007

Créations d'entreprises (hors secteur primaire)

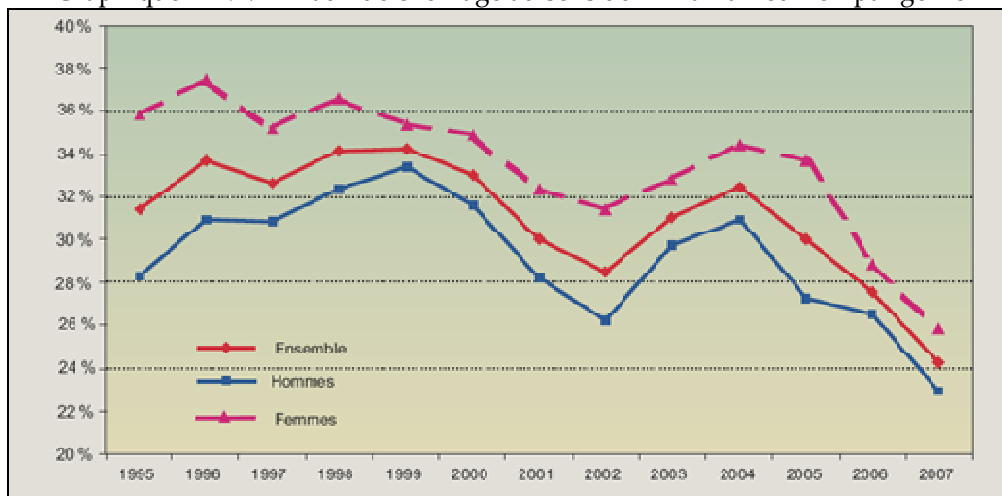
Année	Créations
2006	4304
2005	4321
2004	4102
2003	3614

Source : INSEE Réunion, 2008.

### 3.3.2. LE CHOMAGE

Selon les différentes enquêtes emploi, le nombre des chômeurs est passé à La Réunion entre 1993 à 2004 de 73808 à 102478. Ce nombre est passé de 38472 pour les hommes à 55327 ; de 35336 à 47151 pour les femmes. Le taux de chômage est passé globalement de 31,8% à 33,5% (de 28,6% à 31,8% pour les hommes et de 36,2% à 35,8% pour les femmes). Depuis 2004, la situation s'est progressivement améliorée, comme le montre le graphique suivant :

Graphique n°19 : — Taux de chômage au sens du BIT à La Réunion par genre



INSEE Réunion, 2008.

Les données les plus récentes sur le chômage sont les suivantes : le taux de chômage au sens du BIT s'établissait à 24,2% en 2007 sur l'île. Il est en baisse constante depuis 2005 et a baissé de 10 pts en l'espace de huit ans. Il reste toujours très supérieur au taux métropolitain (8,1%) : il est également le plus élevé des quatre DOM. 47% des chômeurs étaient des femmes à La Réunion, contre 51% en métropole. 25,9% des femmes actives sont au chômage sur l'île contre 22,9% des hommes. Néanmoins, les Réunionnaises ont comme les hommes profité de la baisse du chômage (moins 7 pts sur 5 ans).

Il y avait 75852 chômeurs au sens du BIT fin 2007 à La Réunion, dont 39857 hommes et 35995 femmes. Le taux de chômage était de 24,2% (22,9% pour les hommes et 25,9% pour les femmes). En détail, par tranches d'âge, les taux sont les suivants : les 15-24 ans : 49,1% (48,4% pour les hommes ; 50,2% pour les femmes) ; les 25-49 ans : 22,3% (20,1% pour les hommes ; 25% pour les femmes) ; les 50 ans et plus : 13,8% (13,9% pour les hommes ; 13,7% pour les femmes).

Au sens de la Demande d'Emploi (qui sera notre base de données centrale dans cette thèse), après avoir dépassé les 100000 individus en 1997 (catégorie 1 uniquement), le nombre de demandeurs d'emploi



inscrits à l'ANPE a poursuivi sa baisse entamée depuis 2001. Depuis décembre 2005, le nombre de demandeurs (catégories 1, 2 et 3, c'est-à-dire à peu près les critères du BIT) a baissé de 10% pour atteindre 77488 personnes ; la baisse a été de 26% depuis 2001. Selon l'enquête de l'INSEE [2008], la part des chômeurs qui ne sont pas inscrits à l'ANPE augmente : elle était de 7% en 2001, elle passe à 15% fin 2006.

Tableau n°18 : – Évolution du nombre des demandeurs d'emploi (catégories 1 à 3) à La Réunion

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>Répartition par sexe</b>						
Hommes .....	52 532	51 568	46 802	44 919	42 376	37 592
Femmes .....	53 255	49 267	45 789	45 240	44 041	39 896
<b>Répartition par âge</b>						
Moins de 25 ans .....	21 197	20 498	17 890	17 967	16 805	15 825
25 à 49 ans .....	76 743	72 470	66 919	64 176	61 393	53 845
50 ans ou plus .....	7 847	7 867	7 782	8 016	8 219	7 818
<b>Ensemble .....</b>	<b>105 787</b>	<b>100 835</b>	<b>92 591</b>	<b>90 159</b>	<b>86 417</b>	<b>77 488</b>
<b>Répartition par qualification</b>						
Manœuvres .....	13 165	11 911	10 234	9 586	8 876	7 597
Ouvriers spécialisés .....	10 257	9 831	8 693	7 871	7 286	6 014
Ouvriers qualifiés P1+P2 .....	6 425	6 133	5 357	4 765	4 133	3 525
Ouvriers qualifiés P3+P4 .....	1 020	1 047	928	887	759	683
Employés non qualifiés .....	31 476	30 318	27 765	28 398	27 860	25 810
Employés qualifiés .....	38 474	37 313	35 577	34 610	33 577	30 383
Techniciens .....	1 049	1 030	1 087	1 112	1 135	1 042
Agents de maîtrise .....	565	584	616	678	601	569
Ingénieurs et cadres .....	1 036	1 194	1 336	1 407	1 346	1 142
non précisé .....	2 320	1 474	998	845	844	723
<b>Ensemble .....</b>	<b>105 787</b>	<b>100 835</b>	<b>92 591</b>	<b>90 159</b>	<b>86 417</b>	<b>77 488</b>

Source : ANPE Réunion, 2007.

La baisse a surtout profité aux hommes (-28%, contre 25% pour les femmes) ; les jeunes ont baissé de 25% contre -29% pour les 25-49 ans (le nombre de *seniors* a stagné). Ce sont les niveaux de qualification les plus faibles *qui ont le mieux profité de la baisse du chômage* : -42% pour les manœuvres, -41% pour les ouvriers spécialisés, -45% pour les OP1 et 2, -33% pour les OP3 et 4, alors que les employés sont en-dessous de la moyenne : -18% pour les non qualifiés et -21% pour les employés qualifiés. Les plus hautes qualifications n'en ont pas profité : stagnation pour les techniciens et les agents de maîtrise et hausse de 10% pour les ingénieurs et cadres.

Tableau n°19 : – Les chômeurs de longue durée depuis 2001 à La Réunion

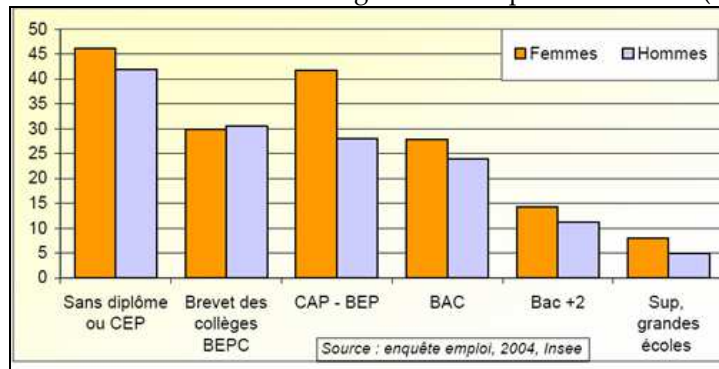
	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>Répartition par sexe</b>						
Hommes .....	24 363	22 223	20 693	18 765	17 961	17 285
Femmes .....	24 757	21 297	18 532	17 665	18 403	18 827
<b>Répartition par âge</b>						
Moins de 25 ans .....	5 636	4 752	4 005	3 683	3 577	3 738
de 25 à 49 ans .....	38 542	33 944	30 415	27 893	27 799	27 192
50 ans ou plus .....	4 942	4 824	4 805	4 854	4 988	5 182
<b>Ensemble .....</b>	<b>49 120</b>	<b>43 520</b>	<b>39 225</b>	<b>36 430</b>	<b>36 364</b>	<b>36 112</b>

Source : ANPE Réunion, 2008.

Le nombre de chômeurs de longue durée a baissé quant à lui de 26%, les hommes encore une fois en ont mieux profité (-29% contre -23% pour les femmes). Les jeunes ont cette fois-ci mieux profité de la baisse (-33% contre -29% pour les 25-49 ans). Les seniors ont vu leur nombre des chômeurs de longue durée augmenter : +4%.

L'analyse de l'enquête emploi de 2004 permet d'obtenir des renseignements affinés : ainsi, il apparaît que les taux de chômage diminuent avec les diplômes, pour les deux sexes et quel que soit l'âge.

Tableau n°20 : — Taux de chômage selon le diplôme et le sexe (2004)



Les causes du chômage sont une fin de CDD dans 45% des cas :

Tableau n°21 : — Circonstances de la recherche d'emploi

	Femmes	Hommes
Fin d'emploi à durée limitée	46,23	43,41
Démission	6,74	5,56
Licenciement	9,33	17,39
Autres circonstances et cas non définis	29,73	25,34
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : enquête emploi, 2004, Insee

Enfin, lorsque l'on croise les taux de chômage et les niveaux de diplôme, la répartition est tout à fait éclairante :

Tableau n°22 : — Taux de chômage selon le diplôme

	Sans diplôme ou CEP	Brevet des collèges BEPC	CAP - BEP	BAC	Bac +2	Sup, grandes écoles	Nombre de chômeurs total
Jeunes (-30)	58,76	57,02	50,25	44,98	23,06	14,01	42 275
Hommes	41,94	30,48	28,04	23,99	11,16	4,85	55 327
Femmes	46,16	29,79	41,76	27,84	14,32	8,03	47 151
Ensemble	43,68	30,13	32,95	25,95	12,83	6,35	102 478

Source : INSEE, Enquête emploi 2004

### 3.3.3 LA CREATION D'EMPLOI ET LES TENDANCES

#### 3.3.3.1 LES ENQUETES DE BESOIN DE MAIN-D'OEUVRE

L'enquête annuelle des besoins de main-d'œuvre, qui existe depuis 2002, réalisée par les services de l'Assedic pour La Réunion, porte depuis 2005 sur l'ensemble des entreprises appartenant au champ Unedic (c'est-à-dire avec *au moins* un salarié). Son intérêt est surtout de comparer sur plusieurs années les projets éventuels de recrutement et les difficultés liées à ces recrutements. L'enquête de 2008 a été réalisée en octobre 2007 et se base sur des questionnaires auto-administrés. La population-mère est constituée de 16713 établissements sur l'île de La Réunion. Les questionnaires ont été adressés par voie postale à la totalité de ces établissements mais l'enquête ne porte que sur les 3606 questionnaires retournés et exploitables, soit un taux de retour total de 21,6%. La représentativité des réponses est donc à questionner. Néanmoins les résultats présentés ont été redressés et sont, selon l'Assedic, représentatifs des établissements de la zone couverte par



l'Assedic. Sur les 12575 besoins recensés, 47,2% sont jugés a priori difficiles à pourvoir par les entreprises et un peu plus de 20% des offres éventuelles concerneraient des emplois saisonniers.

Nous présenterons ici les résultats les plus flagrants. En premier lieu, les métiers les plus fréquemment cités dans les besoins de main-d'œuvre sont les suivants :

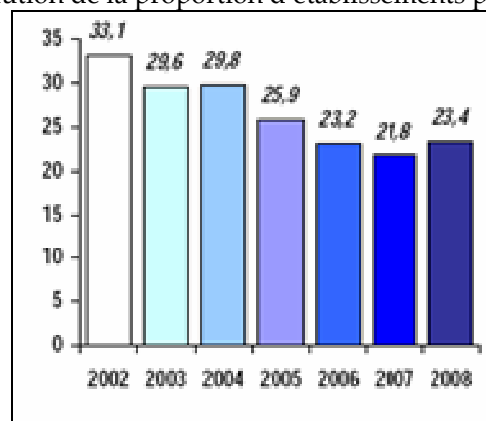
Tableau n°23 : — Les métiers les plus fréquents dans les projets de recrutement en 2008 à La Réunion

	Ensemble des projets de recrutement	% de cas difficiles à recruter	% de saisonniers
<b>Maçons qualifiés</b>	1 088	61,7%	30,1%
<b>Animateurs socioculturels, de sport et de loisirs</b>	761	22,6%	59,0%
<b>Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment</b>	467	61,6%	30,8%
<b>Secrétaires, assistantes</b>	439	21,8%	13,4%
<b>Ouvriers qualifiés des travaux publics (terrassement, béton...)</b>	415	60,2%	26,5%
Agents d'entretien	397	10,9%	6,4%
<b>Jardiniers</b>	389	0,0%	21,7%
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie (serveurs, maîtres d'hôtel...)	381	69,3%	27,1%
<b>Autres métiers liés à l'agriculture</b>	346	19,2%	64,7%
<b>Peintres et ouvriers qualifiés des finitions du bâtiment</b>	272	84,2%	23,0%
Représentants, VRP	261	61,8%	0,0%
Plâtriers, charpentiers et autres ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	237	79,1%	20,6%
<b>Educateurs spécialisés, conseillers d'éducation et surveillants</b>	234	7,1%	5,5%
Cuisiniers	231	61,8%	18,3%
<b>Agents de gardiennage et de sécurité</b>	227	26,5%	37,2%
<i>Ensemble des 101 métiers</i>	12 575	47,2%	20,6%

Source : Assedic Réunion, 2008.

Les métiers du bâtiment et des travaux publics rassemblent une part très importante des besoins en main-d'œuvre et concernent à la fois du personnel qualifié (maçons, ouvriers des travaux publics, peintres et ouvriers des finitions du bâtiment) et non qualifié (surtout des ouvriers du gros œuvre). Depuis 2002, les difficultés de recrutement se sont nettement renforcées sur ces métiers (plus de 65% de cas difficiles). Les fonctions liées aux services aux particuliers (animateurs socioculturels, éducateurs spécialisés), de l'hôtellerie-restauration (cuisiniers, employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie), ainsi que certaines fonctions transversales du tertiaire (secrétaires, assistantes, agents d'entretien, agents de gardiennage et de sécurité) figurent parmi les profils les plus recherchés dans l'île. Certains métiers liés aux activités agricoles (jardiniers) rassemblent aussi un nombre significatif de projets d'embauche.

Graphique n°20 : — Évolution de la proportion d'établissements projetant de recruter

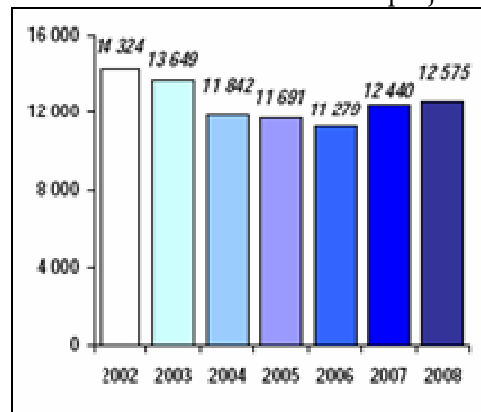


Source : Assedic Réunion, 2008.

Comme on le voit dans le graphique précédent, la propension à recruter est de nouveau en hausse : 2008 semble marquer la fin du mouvement de baisse commencé en 2004. Le taux progresse de 1,6 pt en un an, ce qui porte à 3 900 le nombre de recruteurs potentiels. L'enquête montre que les établissements employant moins de 20 salariés ont une contribution essentielle à cette hausse, notamment dans le commerce

et le secteur tertiaire (hôtellerie-restauration, transports, services personnels et domestiques, certains services aux entreprises).

Graphique n°21 : — Évolution du nombre de projets de recrutement



Source : Assedic Réunion, 2008.

Le nombre d'intentions d'embauche formulées par les employeurs réunionnais est en légère progression sur un an (+1,1%), c'est-à-dire une centaine de projets supplémentaires. Les plus fortes hausses concernent le secteur de la construction où les intentions d'embauche progressent de 410 unités. Les projets sont également orientés à la hausse dans le commerce (+100) et dans l'industrie manufacturière (+210). À l'inverse, les prestataires de services formulent 470 intentions d'embauche de moins que l'an dernier : en particulier, les projets reculent de 500 unités dans les structures associatives. Enfin, le secteur de la construction est toujours à l'origine de trois projets de recrutement sur dix. La proportion de recrutements considérés comme problématiques par les employeurs atteint 47% en 2008, ce qui correspond à une progression du taux de 12 pts. En 2008, 3900 établissements projettent d'embaucher. L'évolution à la hausse depuis un an concerne plus particulièrement les unités de petite taille, notamment les entreprises du secteur tertiaire et du commerce. Dans ce dernier secteur, le taux progresse de 1,9 pt dans le commerce de détail, tandis qu'il recule de 2,8 pts dans le commerce de gros. Dans l'industrie manufacturière, il gagne 4,7 pts. Jamais depuis que ce type d'enquête n'existe, la part des projets jugés difficiles n'a été aussi importante. De son côté, la part des projets saisonniers est en légère baisse depuis un an (20,6%) contre 21,7% l'an passé, soit environ 2 600 projets en 2008. Le recours au personnel saisonnier concerne surtout la construction ainsi que les services collectifs et domestiques. D'une manière assez contre-intuitive, la part des intentions d'embauche saisonnière reste assez limitée dans l'hôtellerie-restauration [Assedic Réunion, 2008].

Si l'on compare les quatre microrégions de notre terrain de recherche, la part des recrutements estimés difficiles par les employeurs dépasse désormais 55% dans l'Ouest de l'île, la part des embauches jugées problématiques y est particulièrement élevée dans le secteur de la construction, qui rassemble en outre une fraction extrêmement forte du total des projets d'embauche du fait des grands chantiers qui s'y réalisent actuellement. Dans le Nord, la proportion d'embauches problématiques est également assez élevée. Dans ce bassin d'emploi, les recrutements difficiles se concentrent dans la construction, le commerce de détail et l'hôtellerie-restauration.

Les projets de recrutement à caractère saisonnier représentent cette année 20,6% des embauches.

Les métiers du BTP (maçons qualifiés, ouvriers non qualifiés du gros œuvre, ouvriers qualifiés des travaux publics, peintres, plâtriers, menuisiers) occupent les premiers rangs dans la liste des recrutements jugés difficiles. Plusieurs fonctions d'encadrement (cadres du BTP, cadres commerciaux, administratifs, comptables et financiers) et quelques métiers du tertiaire (coiffeurs, esthéticiennes, professions paramédicales) sont également jugés difficiles à pourvoir.

Tableau n°24 : – Les dix métiers avec les plus fortes difficultés de recrutement (taux)

	Effectifs à recruter en 2008 (1)	% de cas difficiles à recruter
Coiffeurs, esthéticiens, manucures	157	88,1%
Cadres du BTP	195	87,0%
Manœuvres qualifiés du bâtiment, semenciers-roseaux	166	85,5%
Peintres et ouvriers qualifiés des finitions du bâtiment	272	84,2%
Plâtriers, charpentiers et autres ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	237	79,1%
Techniciens du BTP (métreurs, dessinateurs d'études en BTP, géomètres...)	137	77,6%
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	130	74,8%
Professions paramédicales (techniciens médicaux, préparateurs pharmaciens, spéc. rééduc. ...)	132	70,6%
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie (serveurs, maîtres d'hôtel...)	387	69,3%
Autres ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	136	66,6%

Source : Assedic Réunion, 2008.

Tableau n°25 : – Les quinze métiers avec les plus fortes difficultés de recrutement (volumes)

	Nombre de projets de recrutement signalés difficiles	Ensemble des projets de recrutement déclarés	% de cas difficiles à recruter
Maçons qualifiés	671	1 088	61,7%
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	287	467	61,6%
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie (serveurs, maîtres d'hôtel...)	264	381	69,3%
Ouvriers qualifiés des travaux publics (arrasement, béton...)	250	415	60,2%
Peintres et ouvriers qualifiés des finitions du bâtiment	229	272	84,2%
Plâtriers, charpentiers et autres ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	187	237	79,1%
Animateurs socioculturels, de sport et de loisirs	172	761	22,6%
Cadres du BTP	169	195	87,0%
Représentants, VRP	161	261	61,8%
Cuisiniers	143	231	61,8%
Manœuvres qualifiés du bâtiment, semenciers-roseaux	142	166	85,5%
Coiffeurs, esthéticiens, manucures	138	157	88,1%
Techniciens du BTP (métreurs, dessinateurs d'études en BTP, géomètres...)	107	137	77,6%
Cadres administratifs, comptables et financiers	98	185	53,1%
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	97	130	74,8%

Source : Assedic Réunion, 2008.

Néanmoins, il est nécessaire de garder à l'esprit le fait qu'il ne s'agit là que de prévisions d'embauche et que seulement un cinquième des entreprises interrogées ont effectivement répondu au questionnaire de l'Unedic. Lefresne déclare d'ailleurs que « les données disponibles sur les pratiques de recrutement et l'usage des formations initiales dans l'emploi laissent dubitatif à l'égard de l'insatisfaction de certains employeurs. La notion même de « besoins en main-d'œuvre » des entreprises apparaît largement problématique, ces derniers se révélant particulièrement difficiles à objectiver et a fortiori à évaluer. Les emplois non pourvus semblent en réalité peu nombreux et très localisés. » [2003, p. 41]. Pour cette raison, nous avons souhaité faire également apparaître les données des embauches véritablement réalisées. Nous avons eu accès aux données statistiques détaillées des déclarations d'embauches réalisées à La Réunion sur les deux dernières années.

### 3.3.2.2. LES EMBAUCHES EFFECTIVEMENT REALISEES (2006-2008)

Les prévisions d'embauche (nous pensons surtout aux enquêtes en besoins de main-d'œuvre des ASSEDIC) ont une limite importante : elles ne donnent pas à connaître ce qui a été véritablement réalisé, ce qui s'est produit sur le terrain et au quotidien et ne portent que sur des hypothèses, des déclarations d'intention qui ne sont pas toutes réalisables ni réalisées (ni parfois réalistes).

Pour décrire la réalité des conditions d’insertion professionnelle de notre cible d’étude, il nous faut connaître la véritable création d’activités à La Réunion et répondre aux questions suivantes : les jeunes sont-ils massivement recrutés à La Réunion ou bien les adultes y sont-ils plus favorablement embauchés à l’heure actuelle ? Dans quel secteur professionnel, sur quel bassin d’emploi les jeunes sont-ils recrutés ? Sont-ils concernés par l’intérim ? Enfin, le genre, les microrégions, les secteurs professionnels sont-ils différenciateurs dans les embauches effectivement réalisées pour nos jeunes ?

Les données que nous avons pu obtenir et qui permettent de connaître les modalités d’insertion professionnelle des jeunes à La Réunion sont établies à partir des déclarations d’embauche<sup>48</sup>. Sur les deux dernières années (de juillet 2006 à juillet 2008), plus de 280000 déclarations préalables à l’embauche ont été transmises. Il peut s’agir de contrat de courte durée, de très courte durée (une journée par exemple) et plusieurs DPAE peuvent concerner sur la période une même personne. Nous pouvons ainsi dresser un panorama de l’ensemble des recrutements réalisés pour notre terrain de recherche sur la période et étudier différentes variables rattachées au futur recruté : la répartition par tranche d’âge (comparaison entre les moins de trente ans et les recrutés plus âgés), par genre, par microrégions (Est, Nord, Ouest, Sud) qui sont considérées comme des « bassins d’emplois », les secteurs professionnels (les NAF<sup>49</sup>) et les types d’emplois (intérim et hors intérim).

Tableau n°26 : — Les recrutements réalisés par âge et genre sur deux ans

Sexe	Homme			Femme			Total		
	Âge moins de 30 ans	30 ans et +	Total	moins de 30 ans	30 ans et +	Total	moins de 30 ans	30 ans et +	Total
<b>Total</b>	91074	101715	192789	49944	39014	88958	141018	140729	281747

Source : ANPE Réunion, 2008.

Les femmes représentent 31,6% des DPAE<sup>50</sup> ; les hommes 68,4%. Les moins de 30 ans<sup>51</sup> représentent 50,1% du total. Les jeunes recrutés représentent 47,2% des hommes recrutés et 56,1% des femmes recrutées (tableau n°26).

Tableau n°27 : — Les recrutements réalisés par microrégions sur deux ans

Microrégions	Homme			Femme			Total		
	Moins de 30 ans	30 ans et plus	Total	Moins de 30 ans	30 ans et plus	Total	Moins de 30 ans	30 ans et plus	Total
<i>Est</i>	7,5%	9,4%	8,5%	4,7%	5,8%	5,2%	6,5%	8,4%	7,5%
<i>Nord</i>	28,2%	26,0%	27,1%	37,3%	39,5%	38,2%	31,4%	29,8%	30,6%
<i>Ouest</i>	43,1%	44,7%	44,0%	36,9%	33,3%	35,3%	40,9%	41,6%	41,2%
<i>Sud</i>	21,2%	19,8%	20,5%	21,1%	21,4%	21,3%	21,2%	20,3%	20,7%
<b>Total</b>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : ANPE Réunion, 2008.

*Lecture du tableau :* — L’Est représente 7,5% du total des embauches sur l’île, 7,5% des jeunes hommes embauchés le sont dans l’Est (soit un écart à la moyenne nul) et 9,4% des hommes adultes (écart positif à la moyenne de 1,9 pt).

<sup>48</sup> Nous échappent les recrutements dans le cadre informel, les activités non déclarées, le bénévolat, l’activité indépendante ou non salariée.

<sup>49</sup> Nomenclatures des Activités Françaises.

<sup>50</sup> La DPAE (déclaration préalable à l’embauche) est l’un des sept éléments qui composent la Déclaration Unique d’Embauche (DUE). S’y ajoutent la déclaration de première embauche éventuelle, l’immatriculation à la Sécurité Sociale pour le futur salarié, l’affiliation au régime d’assurance-chômage, l’adhésion à un service de santé au travail, l’inscription à la visite médicale obligatoire et la liste des personnels embauchés.

<sup>51</sup> Les données que nous exploitons ici ne permettent pas d’inclure les jeunes dans leur trentième année qui, eux, sont intégrés à la tranche d’âge des 30-39 ans.

Le territoire est impactant dans le recrutement (tableau n°27) : globalement, l'Est ne représente que 7,5% des DPAE sur deux ans, le Nord 30,6%, l'Ouest 41,2% et le Sud 20,7%. Globalement l'âge est peu différenciateur s'il est croisé avec les microrégions : les moins de 30 ans sont légèrement moins souvent recrutés dans l'Est (6,5%, soit un écart négatif à la moyenne de 1 pt) et dans l'Ouest (-0,3 pt) et plus souvent recrutés dans le Nord (+0,8 pt) et le Sud (+0,5 pt). Le genre produit au contraire des écarts plus considérables : ainsi les hommes sont plus souvent recrutés dans l'Est (écart à la moyenne de 1 pt contre -2,8 pts pour les femmes) et dans l'Ouest (+ 2,8 pts contre -5,9 pts pour les femmes). Celles-ci sont plus souvent recrutées dans le Nord (+7,6 pts contre -3,5 pts pour les hommes) et légèrement plus dans le Sud (+0,5 pt contre -0,2 pt pour les hommes). La répartition économique des activités sur le territoire explique très certainement ces écarts : l'Est reste majoritairement agricole et agro-industriel et les grands chantiers (Route des Tamarins, agrandissement des infrastructures portuaires) se situent dans l'Ouest. Le Nord et le Sud regroupent quant à eux les activités tertiaires et l'ensemble des grandes administrations (autour de Saint-Denis et de Saint-Pierre).

Lorsque l'on prend en compte à la fois l'âge et le genre, les écarts observés chez les hommes sont nettement plus marqués pour les adultes que pour les jeunes. Dans l'Est, l'écart pour les jeunes hommes est nul contre 1,9 pt chez les adultes ; dans le Nord il est de -2,4 pts pour les jeunes contre -4,6 pts pour les adultes ; dans l'Ouest, l'écart n'est que de 1,9 pt pour les jeunes contre +3,5 pts pour les adultes ; dans le Sud, il est de 0,5 pt pour les jeunes contre -0,9 pt pour les hommes (la tendance est donc inversée).

Pour les femmes, l'âge distingue également les situations. Dans l'Est, les jeunes femmes sont moins souvent présentes dans les recrutements que les femmes adultes (écart de -2,8 pts contre -1,7 pt) ; dans le Nord, les écarts sont respectivement de +6,7 pts pour les jeunes femmes contre +8,9 pts pour les femmes adultes ; dans l'Ouest, les écarts sont de -4,3 pts contre -7,9 pts et pour le Sud, les écarts, très peu significatifs sont de +0,4 pt contre 0,7 pt.

On le voit, le territoire produit un impact considérable selon le genre de l'individu et la distinction se fait selon un schéma Est-Ouest contre Nord-Sud, cet impact est néanmoins beaucoup moins fort pour les plus jeunes générations (à l'exception des jeunes femmes dans l'Est).

Tableau n°28 : – Les recrutements réalisés (intérim et hors intérim) sur deux ans

Sexe du futur employé	Homme			Femme			Total			
	moins de 30 ans	30 ans et +	Total	moins de 30 ans	30 ans et +	Total	moins de 30 ans	30 ans et +	Total	
<b>Hors intérim</b>	44139	52849	96988	39696	30290	69986	83835	83139	166974	<b>59,3%</b>
<b>Intérim</b>	46935	48866	95801	10248	8724	18972	57183	57590	114773	<b>40,7%</b>
<b>Total</b>	91074	101715	192789	49944	39014	88958	141018	140729	281747	<b>100,0%</b>
Part hors intérim	48,5%	52,0%	50,3%	79,5%	77,6%	78,7%	59,4%	59,1%	59,3%	
Part intérim	51,5%	48,0%	49,7%	20,5%	22,4%	21,3%	40,6%	40,9%	40,7%	
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	

Source : ANPE Réunion, 2008.

Sur les deux dernières années (tableau n°28), 40,7% des DPAE concernent des missions d'intérim (qui peuvent ne durer que quelques heures ou plusieurs mois). Prises globalement, les tranches d'âge ne sont pas du tout différenciatrices : l'écart à la moyenne n'est que de -0,1 pt pour les jeunes et de +0,2 pt pour les adultes qui sont donc très légèrement plus souvent concernés par l'intérim, mais les écarts ne sont pas significatifs. Si, au contraire, l'analyse est poussée en prenant en compte le genre des futurs recrutés, les écarts deviennent considérables : les hommes sont alors plus souvent concernés par l'intérim que les femmes

(49,7% contre 21,3%). Si l'on prend en compte maintenant à la fois le genre et l'âge, il apparaît que chez les hommes, ce sont plus souvent les jeunes hommes qui sont en intérim (51,5% contre 48% chez les hommes adultes) ; dans le sens inverse, chez les femmes, ce sont les femmes adultes qui sont plus fréquemment en intérim que les jeunes femmes (22,4% contre 20,5%) mais dans une moindre mesure.

Nous présentons (tableau n°29) uniquement les vingt sections NAF<sup>52</sup> ayant embauché à La Réunion (sur les vingt-et-une possibles). Nous avons choisi d'analyser les secteurs professionnels qui représentent au moins 1% de l'activité économique.

Les « activités de services administratifs et de soutien » regroupent entre autres et massivement l'ensemble des missions d'intérim, ce qui explique que ce secteur regroupe 47,6% du total des DPAAE. Nous renvoyons au tableau n°28 pour l'analyse des écarts sur ce thème. En dehors de ce secteur particulier, c'est la construction qui est le secteur le plus pourvoyeur d'embauches avec 9,3% du total. Les jeunes y sont moins présents que les adultes (7,2% contre 11,5% du total des embauches par tranches d'âge) et sans surprise les hommes y sont plus fréquemment embauchés (13,1% des embauches masculines contre 1,3% des embauches féminines). Le commerce regroupe 8,1% des embauches et concerne plus souvent les jeunes (10,8% contre 5,5% des adultes), soit près de deux fois plus. C'est un secteur plus féminin (14,1% de l'ensemble des embauches des femmes contre seulement 5,4% pour les hommes). Quel que soit le genre, les jeunes y sont plus présents que les adultes. Le secteur de l'hôtellerie-restauration (« hébergement et restauration » dans la nouvelle nomenclature NAF de 2008) regroupe 5,8% des embauches. Les jeunes y sont les plus nombreux : 6,5% contre 5,2% pour les adultes. Les femmes y sont recrutées proportionnellement deux fois plus souvent : 9,8% contre 4,1% chez les hommes. Quel que soit le genre, les jeunes y sont également plus présents que les adultes. Le secteur de la santé humaine et de l'action sociale regroupe 4,9% des embauches. Il recrute en proportions plus souvent des adultes (5,3% contre 4,6% pour les jeunes) et massivement des femmes (11,6% des embauches totales contre 1,9% pour les hommes).

---

<sup>52</sup> Pour le détail des sections NAF (révision 2008), des divisions et des sous-classes de la nomenclature des nouvelles activités économiques françaises, voir le site de l'INSEE :

[http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2008/liste\\_n1.htm](http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2008/liste_n1.htm)

Tableau n°29 : – Les recrutements réalisés par sections NAF sur deux ans

Sexe du futur employé	Hommes			Femmes			Total		
	moins de 30 ans	30 ans et +	Total	moins de 30 ans	30 ans et +	Total	moins de 30 ans	30 ans et +	Total
A AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PECHE	0,9%	1,0%	0,9%	0,2%	0,3%	0,2%	0,6%	0,8%	0,7%
B INDUSTRIES EXTRACTIVES	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%
C INDUSTRIE MANUFACTURIERE	4,3%	3,7%	4,0%	3,8%	3,7%	3,8%	4,1%	3,7%	3,9%
D PRODUCTION ET DISTRIBUTION ELECTRICITE, GAZ	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%
E PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, GESTION DECHETS	0,2%	0,3%	0,3%	0,2%	0,1%	0,2%	0,2%	0,3%	0,2%
F CONSTRUCTION	10,5%	15,3%	13,1%	1,3%	1,4%	1,3%	7,2%	11,5%	9,3%
G COMMERCE, REPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	6,9%	4,0%	5,4%	17,9%	9,3%	14,1%	10,8%	5,5%	8,1%
H TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	4,1%	4,5%	4,4%	1,8%	1,6%	1,7%	3,3%	3,7%	3,5%
I HEBERGEMENT ET RESTAURATION	4,5%	3,8%	4,1%	10,1%	8,9%	9,6%	6,5%	5,2%	5,8%
J INFORMATION ET COMMUNICATION	1,0%	0,9%	0,9%	2,8%	1,8%	2,3%	1,8%	1,2%	1,4%
K ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	0,7%	0,4%	0,6%	2,6%	1,6%	2,1%	1,4%	0,7%	1,0%
L ACTIVITES IMMOBILIERES	0,4%	0,4%	0,4%	1,1%	1,1%	1,1%	0,7%	0,6%	0,6%
M ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	1,5%	1,0%	1,3%	3,5%	2,8%	3,2%	2,2%	1,5%	1,9%
N ACTIVITES DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	57,6%	52,6%	55,0%	32,3%	30,6%	31,6%	48,6%	46,5%	47,6%
O ADMINISTRATION PUBLIQUE	1,2%	1,9%	1,6%	3,2%	6,9%	4,8%	1,9%	3,3%	2,6%
P ENSEIGNEMENT	1,2%	1,9%	1,5%	2,9%	5,8%	4,2%	1,8%	3,0%	2,4%
Q SANTE HUMAINE ET ACTION SOCIALE	1,7%	2,0%	1,9%	9,9%	13,8%	11,8%	4,6%	5,3%	4,9%
R ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITES RECREATIVES	1,5%	3,8%	2,7%	2,1%	4,7%	3,2%	1,7%	4,1%	2,9%
S AUTRES ACTIVITES DE SERVICES	1,6%	2,2%	2,0%	4,4%	5,3%	4,8%	2,6%	3,1%	2,9%
T ACTIVITES DES MENAGES EN TANT QU'EMPLOYEURS	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%

Source : ANPE Réunion, 2008.

*Lecture du tableau :* – Le secteur « agriculture/sylviculture/pêche » représente 0,7% de l'ensemble des embauches réalisées, 0,6% des embauches des moins de 30 ans (écart négatif de 0,1 pt) et 0,8% des embauches des 30 ans et plus (+0,1 pt) ; ce secteur concerne 0,2% du recrutement des femmes (écart négatif à la moyenne de 0,5 pt) et 0,9% du recrutement des hommes (+0,2 pt).

L'industrie manufacturière<sup>53</sup> regroupe 3,9% du total et recrute plus fréquemment des jeunes (4,1% contre 3,7%) et légèrement plus d'hommes que de femmes (4% contre 3,8%). Le secteur du transport et de la manutention regroupe 3,5% des embauches. Il concerne un peu plus souvent les adultes (3,7% contre 3,3%) et recrute plus souvent les hommes (4,4% contre 1,7%). Les jeunes femmes sont plus présentes que les femmes plus âgées (1,8% contre 1,6%). Les activités artistiques regroupent 2,9% des embauches et concernent d'abord les adultes (4,1% contre 1,7% seulement pour les jeunes) et légèrement plus souvent les femmes (3,2% contre 2,7%). Les « autres activités de service », c'est-à-dire les associations, regroupent également 2,9% du total et concernent un peu plus les adultes (3,1% contre 2,6%) et les femmes (4,8% contre 2,1%). L'administration publique regroupe 2,6% des embauches et concerne surtout les adultes (3,3% contre 1,9% des jeunes embauchés) et surtout les femmes (4,8% contre 1,6%). L'enseignement (surtout la formation continue) représente 2,4% du total, recrute plus souvent des adultes (3% contre 1,8%) et surtout des femmes

<sup>53</sup> Ce sont les industries de transformation des biens (alimentaires, agroalimentaires, cuir, bois, papier, métaux, machines, etc.) et la réparation d'équipements industriels.

(4,2% contre 1,5%). Les activités scientifiques comptent pour 1,9% des embauches et recrutent plus souvent les jeunes (2,2% contre 1,5%) et plus souvent des femmes (3,2% contre 1,3% chez les hommes). Le secteur de l'information-communication (1,4% des embauches) recrute plus souvent des jeunes (1,6% contre 1,2% des adultes) et beaucoup plus fréquemment des femmes (2,3% contre 0,9%). Enfin les activités financières et d'assurance comptent pour 1% des embauches et recrutent plutôt des jeunes (1,4% contre 0,7%) et plus souvent des femmes (2,1% contre 0,6% des hommes).

En conclusion, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que les jeunes sont autant recrutés que les adultes à La Réunion et que la hiérarchie des secteurs professionnels diffère pour les deux groupes d'âges. Le genre est également fortement impactant. Nous comparerons dans nos trois derniers chapitres ces données avec les ciblage professionnels des jeunes et des adultes au chômage en nous interrogeant sur l'adéquation ou l'inadéquation entre le ciblage des chômeurs et la réalité économique des embauches sur le territoire<sup>54</sup>.

## CONCLUSION

Pour conclure, le contexte que nous avons tenté de décrire à partir d'indicateurs géographiques, historiques et socio-économiques en puisant dans les travaux de chercheurs locaux ou d'institutions est marqué à la fois par des contraintes géographiques fortes : l'insularité et l'éloignement des grands bassins d'emplois, et par des mutations économiques et socio-démographiques très rapides depuis la départementalisation. Ces changements ont modifié d'une manière considérable la société réunionnaise par trois phénomènes majeurs que sont la prolongation de la scolarisation des jeunes générations, l'entrée des femmes sur le marché du travail et la tertiarisation de l'économie. Même si l'Académie a réalisé des progrès considérables en dix ans, les taux de réussite académiques aux évaluations et aux examens sont encore en deçà des taux moyens métropolitains.

Une grande partie de ce décalage est liée aux effets de la structure sociale réunionnaise, marquée par l'importance des catégories sociales défavorisées et très défavorisées. Cet écart avec les résultats nationaux est perceptible dès l'entrée en sixième. L'histoire de l'école à la Réunion a été marquée historiquement par l'exclusion d'une partie de la population : pendant la période coloniale et juste après la départementalisation, seule une partie de la population avait ainsi accès au système éducatif. Les classes sociales les plus défavorisées ont dû attendre la démocratisation de l'école à partir des années 1960 pour pouvoir prétendre suivre une scolarité secondaire avec la multiplication des collèges. Aujourd'hui, un peu plus d'un jeune sur deux atteint le niveau du Baccalauréat.

La contextualisation que nous venons d'esquisser a permis d'ancrer notre réflexion au cœur des phénomènes économiques actuels sur l'île : une amélioration s'est fait jour depuis quelques années, alimentée majoritairement par les grands chantiers dont le financement massivement européen a permis la réalisation. Les données de la création d'emploi (les déclarations préalables à l'embauche) ont permis de circonscrire la qualité des offres proposées sur le marché du travail : l'émiettement des contrats, les courtes durées, le *turn over* fréquent sont des réalités qui varient fortement d'un secteur professionnel à un autre. Les enquêtes de besoin en main-d'œuvre des Assedic et les données du service public de l'emploi montrent également combien certains secteurs restent structurellement frappés par des pénuries de main-d'œuvre malgré les politiques publiques de formation professionnelle continue et l'effort porté sur les contrats d'alternance. La fin prochaine du chantier de la Route des Tamarins, la hausse de l'énergie, les questions liées à la pérennité des niches fiscales locales (les lois de défiscalisation) auront un impact sur le taux de chômage à venir.

Mais l'évolution économique et la croissance intérieure ne sont qu'une des composantes du chômage : la hausse du taux d'activité féminine, la poussée démographique, l'attractivité de l'île (un solde migratoire positif) participent également à cette évolution. La Réunion ne suit pas la France métropolitaine

---

<sup>54</sup> Nous reproduisons dans l'annexe n°7 liste des métiers dits « en tension » par l'ANPE, c'est-à-dire l'ensemble des offres pour lesquelles il y avait peu voire très peu ou pas de candidats potentiels. L'ANPE établit régulièrement des listes de « métiers avec des difficultés de recrutement », qui sont croisées avec les enquêtes BMO et les analyses du Conseil Régional pour orienter les politiques publiques de financement de formation. Ces listes affinent les résultats des Assedic.



pour ce qui concerne le retournement démographique prévu à l'horizon 2010-2015. La transition démographique ne sera achevée qu'au mieux dans une génération encore : « *Le chômage d'origine démographique progresse et progressera encore dans les années à venir.* » [Squarzoni, 1990, p. 26].

À cela nous avons souhaité ajouter l'évolution du système éducatif local et les changements des représentations sociales portées sur et par la jeunesse pour montrer combien ces mutations ont été rapides en l'espace de quelques générations, pour ce qui concerne l'accès au secondaire et au supérieur, la place des femmes dans la société et le monde salarial. L'île a vécu en accéléré — parfois en l'espace d'une seule génération — ce que la France a mis plusieurs décennies à produire : une mutation économique, une hausse généralisée des niveaux de formation avec les aspirations socio-professionnelles qui en découlent et son cortège de déceptions et/ou de frustrations, une hausse de la qualification des emplois, une évolution de la condition féminine et plus généralement de la vie familiale. L'école a élargi les espaces de choix des individus mais la confrontation avec le marché du travail ne répond pas toujours en conformité. Tous ces changements ont eu un impact fort à l'intérieur des familles sur l'investissement en formation, sur la production des espérances personnelles, sur la gestion des désillusions face au chômage de primo-insertion, face au désajustement ou au déclassement souvent présents en début de carrière pour une fraction encore importante des jeunes. C'est un véritable renversement de paradigme, au sens de système de références.

## **PARTIE 3**

### PROBLEMATIQUE

## CHAPITRE 4 : PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES DE RECHERCHE

### INTRODUCTION

Nous avons souhaité intégrer dans notre réflexion les apports les plus significatifs tirés de notre revue de la littérature sans avoir à choisir entre d'un côté une vision purement structurelle du phénomène de chômage et de l'autre côté une vision axée uniquement sur l'individu stratégique. Il nous est apparu qu'il était possible pour expliquer le phénomène du chômage et des difficultés à se stabiliser professionnellement de prendre en compte non seulement le poids des contraintes qui s'exercent puissamment sur le jeune (le contexte, le genre, la discrimination à l'encontre des débutants, des non diplômés, la classe sociale d'origine, par exemple), mais également des éléments liés à l'individu et à sa stratégie d'action (rapport au ciblage professionnel et au déclassement, conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, rapport à la culture d'origine et à la promotion intergénérationnelle, utilisation d'un réseau fort ou faible, mobilité géographique). Nous cherchons ainsi à distinguer, à l'intérieur du groupe juvénile, des sous-groupes construits autour de l'axe tradition-modernité.

#### 4.1. HYPOTHESE PRINCIPALE

Notre problématique de recherche s'inscrit dans les sciences de l'éducation parce qu'elle étudie les effets externes de l'investissement individuel et collectif en éducation, effets liés à l'employabilité, à la qualité de l'insertion professionnelle et de la fréquence des transitions. Le moment de l'insertion est également celui de la confrontation entre les espérances et le réel. Nous avons puisé à la fois dans l'économie (en insistant sur la littérature autour de la relation formation-emploi), dans la sociologie de la famille, de l'éducation et celle des réseaux, dans l'histoire de l'éducation et la géographie. Nous avons délimité notre recherche à l'ensemble des jeunes Réunionnais âgés de 16 à 30 ans, à la recherche d'un emploi sur l'île (selon la définition de la Demande d'Emploi), *inscrits au moins une fois à l'ANPE* entre septembre 2003 et janvier 2008. Nos hypothèses et notre démarche nous ont également amenée à certains moments à effectuer des comparaisons intergénérationnelles comme on le verra avec les adultes se trouvant dans la même situation que notre groupe, et ce au même moment. Nous avons également utilisé différentes méthodes de traitement de nos données, comme nous le montrerons plus en détail dans notre cinquième chapitre.

Notre hypothèse principale peut se formuler comme suit :

*Il existe plusieurs jeunesses tiraillées entre tradition et modernité, subissant les pesanteurs structurelles du contexte et de l'époque et au cœur de stratégies qui peuvent entrer en conflit.*

La jeunesse serait ainsi un groupe socialement construit et faussement homogène, avec des situations, des contraintes et des stratégies différentes. Les jeunes appartiendraient à un groupe générationnel inscrit dans les premières séquences de l'insertion professionnelle. Ils subiraient globalement le chômage structurel, ensuite la réussite de leur insertion et de leur stabilisation dépendrait de leurs stratégies, de leurs atouts et handicaps respectifs. Ce groupe serait également en concurrence avec d'autres générations et devrait par ailleurs subir l'influence et la pression de son environnement familial et social, supportant les tensions entre logiques familiales et logiques professionnelles. Il existerait ainsi à La Réunion plusieurs « temporalités » et plusieurs rapports au temps et à l'évolution en contradiction, voire en conflit les uns par rapport aux autres, balançant entre tradition et modernité. À capital humain identique, il existerait plusieurs rapports aux trois dimensions du temps (rapport avec son milieu d'origine, rapport au présent et projection dans un avenir professionnel), à l'évolution en cours (à la promotion sociale, à la mobilité géographique, aux phénomènes de désajustement et/ou de déclassement), qui impacteraient la socialisation juvénile et plus spécifiquement son insertion professionnelle.

*« De nombreux constats démontrent, derrière [les] apparences, que les relations familiales sont l'objet de tensions multiples, dues en partie au croisement des valeurs cohésives antérieures et des exigences de la modernité. »* [Cambefort, 2004, p. 209].

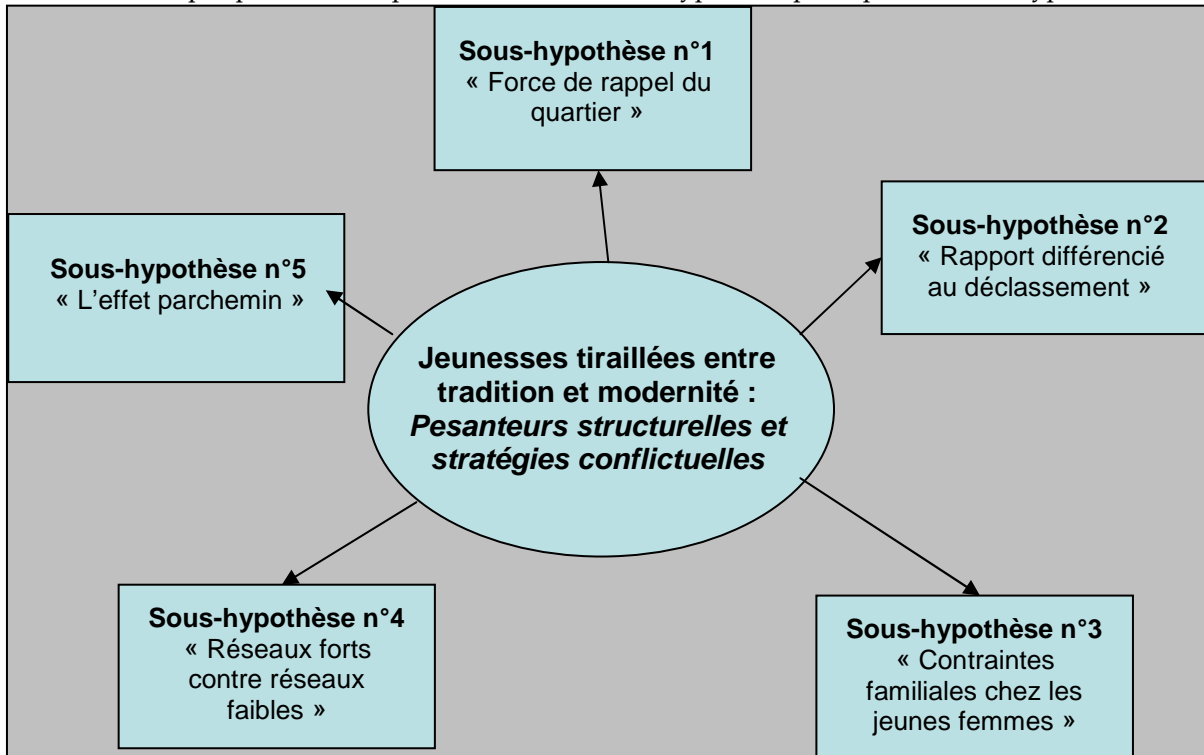
La société moderne exige du jeune qu'il s'émancipe de certains liens, de mécanismes sociaux hérités de son appartenance sociale, familiale, à un lieu de vie. La mobilité géographique, professionnelle, ainsi que l'urbanisation concourent à cette évolution. Dans le quartier où chacun est sous la surveillance et protection des autres, la pression du groupe peut être forte et la non-conformité difficilement acceptée. Dans la société moderne, dans la mesure où chaque individu ne ressemble plus à son voisin et où la mobilité sociale est envisageable, chacun peut être tenté de construire un projet d'existence personnel.

À La Réunion, le développement de mesures sociales protectrices a permis cette émancipation : ces filets sociaux apportent une solidarité parallèle parfois même concurrente de celle du milieu d'origine, de la famille, du voisinage – une solidarité moins contraignante. Néanmoins, les formes traditionnelles de lien social continuent à peser sur le choix des individus, et nos hypothèses en proposeront une illustration. Les jeunes surinvestissent parfois dans la sphère familiale où la hiérarchie des positions sociales ne coïncide pas forcément avec les critères du monde économique, c'est-à-dire le niveau de formation, la qualification et la valeur symbolique des emplois. Le rang dans la fratrie, le sexe ou le choix du conjoint peuvent par exemple peser davantage en famille que le niveau du diplôme ou la réussite professionnelle et ces éléments peuvent favoriser l'individu dans ses relations avec la famille élargie (héritage, dons intergénérationnels, confiance, éducation-transmission). Le poids de certains héritages patrimoniaux peuvent également amener l'individu à faire des choix et à renoncer par exemple à un projet de mobilité géographique, à la prise d'un poste éloigné du foyer d'attache.

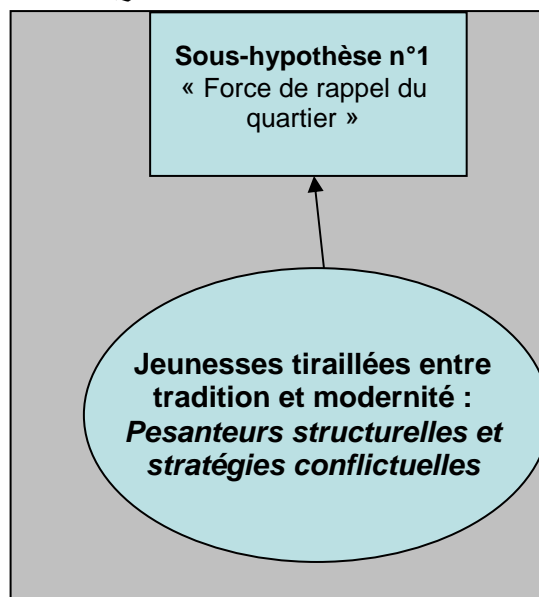
## 4.2. SOUS-HYPOTHESES DE RECHERCHE

Nous pouvons représenter notre problématique de la manière suivante :

Graphique n°1 : – Opérationnalisation de l'hypothèse principale en sous-hypothèses



### 4.2.1. LA FORCE DE RAPPEL DU QUARTIER



*Le quartier exerce une action différenciée sur l'insertion socio-professionnelle du jeune.*

Le quartier au sens où nous l'entendons est à la fois le lieu géographique d'habitation (la commune, la micro-région), mais également le lieu d'origine et le réseau de relations auxquels le jeune reste lié et qui correspond plus au *kartié* au sens de « *communauté de voisinage, parcourue par un réseau serré de relations et de tensions, sans toutefois présenter une structure communautaire explicite, [il] occupe un territoire précis, identifié et nommé. Espace social total, il constitue le lieu de résidence des lignées familiales, l'espace de la proximité culturelle, des relations sociales et de la vie quotidienne* » [Simonin et al., 1997, p. 116].

Nous empruntons à Beaud [2002] l'expression force de rappel du quartier. Lorsqu'il y a échec du projet de mobilité sociale, il y a parfois retour physique (quand il y a eu une expérience ailleurs, même en métropole pour certains) ou symbolique (retour vers la culture de proximité rejetée un temps) du jeune dans son quartier d'origine. Une fois que cette force de rappel s'est exercée, il est happé par les formes traditionnelles d'intégration qui elles limitent la mobilité géographique.

Cette force de rappel n'agit pas tout de suite. En effet, chronologiquement, le jeune commence par partir, soit parce qu'il fréquente le lycée qui est souvent éloigné du quartier, soit qu'il se positionne sur des offres d'emploi qui conduisent à une mobilité géographique. Mais le jeune est parfois contraint de revenir à la suite d'une série d'échecs liés à l'insertion (échec au concours dans le cas de Beaud). Cette force se ressent à ce stade du parcours : elle est *a posteriori*. Ainsi, au fur et à mesure des échecs, le quartier va redevenir l'univers de références qui l'apaise et le relégitime. C'est en ce sens qu'il y a rappel : le jeune est « réaspiré » [idem] par des formes d'intégration, de domination traditionnelles (valeurs familiales) qui vont par exemple l'amener à opérer une réorientation du choix professionnel, par exemple vers des contrats aidés. C'est un passage douloureux dont il est conscient. Il va renoncer à ce qu'il avait construit à l'école en termes d'aspiration (élargissement de l'horizon du projet), en même temps qu'il pourra être valorisé localement (par ce même niveau d'éducation qu'il ne peut valoriser par ailleurs).

Le quartier exercerait une force de rappel plus ou moins importante sur le jeune qui freinerait son intégration socio-professionnelle, son orientation, son ciblage et restreindrait son aire de recherche d'emploi. Les stratégies familiales et les stratégies institutionnelles (école, monde économique) entreraient en contradiction. La force de rappel s'entend ici comme l'ensemble des pressions et des influences entraînant une réticence à la mobilité pendulaire localement, au rejet plus ou moins fort de la mobilité hors de l'île (extra-insulaire) et à la mobilité socio-professionnelle. L'individu se trouve au cœur d'un système de relations croisées qui lui confèrent plus ou moins d'autonomie.

Face à une opportunité, la reprise d'un emploi questionne le rapport au logement et à la famille des chômeurs. Ils sont ancrés dans un bassin de vie qui compose leur identité sociale et Gaschet et al. notent [2003, p. 11] qu'il y aurait un « *ancrage territorial [aux] marchés locaux du travail dans les processus d'appariement professionnel pour les actifs les moins qualifiés.* »

Pour Vignal [2005, p. 157], « *La maison peut devenir un lieu de sécurisation et la famille un foyer idéalisé de ressourcement identitaire parfois associé à des attitudes de retrait du marché du travail. Le rapport au logement peut aussi s'inscrire dans un attachement territorial plus large construit notamment autour de relations familiales et amicales largement décrites par les sociologues de la famille et les démographes.* » L'auteur rappelle par ailleurs que « *le réseau familial et amical est appréhendé comme une ressource locale, un filet protecteur face à l'instabilité de l'emploi.* » C'est une représentation personnelle de l'individu qui peut ne pas être la réalité. La théorie des réseaux, comme nous l'avons vu dans notre deuxième chapitre, souligne le fait que la centration sur le réseau fort n'est pas toujours rentable sur ce point.

« *On a ainsi pu constater une relation entre le rapport à l'espace familial et la décision d'accepter ou de refuser la mutation de l'emploi. Les formes d'inscription spatiale et le type de liens familiaux (affiliation au territoire familial, autonomie ou dispersion familiale) ont des incidences sur les ressources mobilisables et sur le rapport au territoire et au logement des salariés. L'échelle des espaces familiaux permet ainsi d'expliquer des décisions qui semblent, à première vue, économiquement peu rationnelles.* » [Vignal, 2005, p. 157].

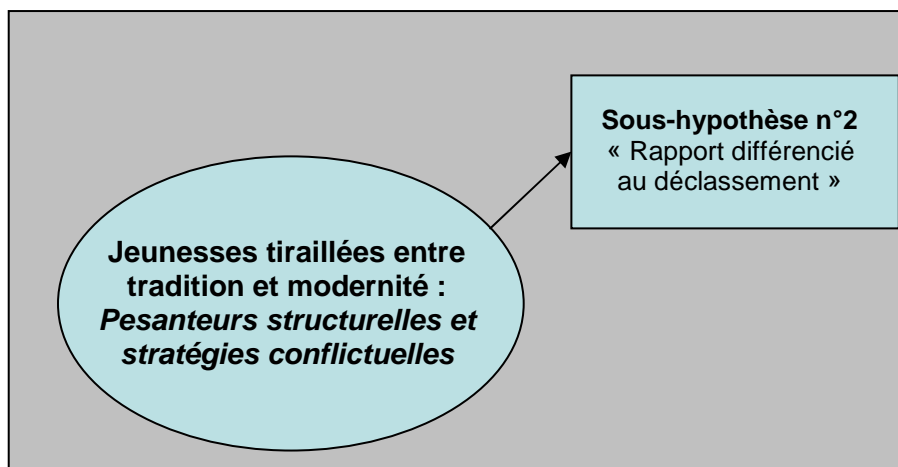
Il existerait ainsi des tensions entre logiques professionnelles et logiques familiales. L'objectif de la famille est de maintenir l'équilibre par l'organisation quotidienne, l'économie domestique, la recherche d'une proximité géographique. Il y aurait alors un attachement au territoire et au lieu de résidence.

La hausse du prix de l'immobilier et de la construction et la faiblesse des revenus ont pour conséquence une cohabitation souvent forcée avec les ascendants et privent les jeunes de certaines opportunités professionnelles. D'un autre côté, le quartier procure à certains jeunes un sentiment d'appartenance à un groupe connu, un confort relationnel, un tissu de liens quotidiens pour la détente,

l'amitié, la protection et l'activité et ce sentiment ne demande pas de sortir des valeurs et des habitudes comportementales et culturelles propres au milieu d'origine. La famille a été pendant longtemps le seul lieu de solidarité entre les générations ; après avoir été nourris et logés par les parents, les jeunes leur devaient ensuite la réciprocité. Les services de protection sociale prennent maintenant en charge une partie de ce rôle, mais la famille n'en demeure pas moins un lieu important de solidarité. La fonction de solidarité de la famille se fortifie avec la montée du chômage et la crise économique, car les enfants restent de plus en plus tardivement sous le toit de leurs parents.

Les indicateurs que nous étudierons sont la possession du permis, d'un véhicule, la tendance à la reproduction socio-professionnelle (ciblage unique et absence de ciblage secondaire), la propension à accepter et à se fixer sur les contrats de proximité (les contrats aidés), la cohabitation forcée ou subie (filet de sécurité), l'existence d'une solidarité familiale et de voisinage.

#### 4.2.2. LE RAPPORT AU DÉCLASSEMENT



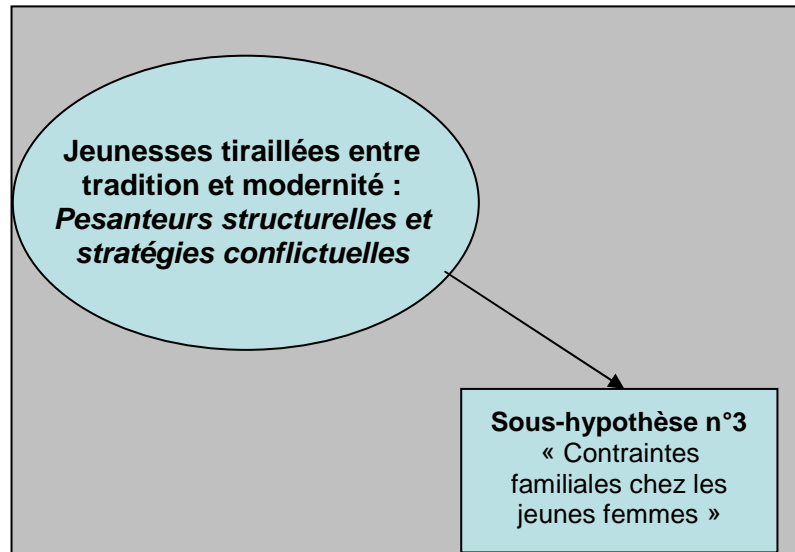
*Les jeunes chômeurs ont une réaction différente face au déclassement.*

La hausse généralisée du niveau de formation des jeunes Réunionnais a été alimentée à la fois par une amélioration très rapide et très diversifiée de l'offre de formation localement, mais aussi par une augmentation tout aussi considérable de la demande sociale. Les familles n'ont pas toutes intériorisé le paradoxe décrit par Anderson, qui énonce qu'un fils ayant un niveau de formation supérieur à celui de son père n'est pas assuré d'obtenir un emploi plus qualifié. Face à ce risque d'une absence de rentabilité au moins à court ou à moyen terme de l'investissement scolaire en termes de mobilité sociale ascendante, les individus réagissent différemment lorsqu'ils sont confrontés au déclassement en termes de qualification et d'absence de connexion automatique entre le niveau de diplôme et le positionnement catégoriel dans l'entreprise. Il existerait ainsi d'une part un *pragmatisme* de certains jeunes qui opteraient plus fréquemment pour les contrats aidés et/ou à temps partiel et/ou de proximité (acceptation du déclassement et du marché du travail de type secondaire) et d'autre part une lutte contre le déclassement pour certains autres du fait d'une méconnaissance de la réalité du marché du travail local (obsession du marché primaire à statut).

La réticence à revenir sur le projet initial peut être le symptôme d'une crainte face à l'avenir incertain : « Dans certaines situations, le projet pourra jouer le rôle d'un véritable mécanisme de défense psychologique, plus ou moins inconscient, car confrontée à des incertitudes massives quant à son avenir, la personne pourra en effet se rassurer, apaiser son angoisse, en s'accrochant de manière souvent rigide et apparemment irrationnelle à un projet précis ». [Gendron, 2004, p. 154].

Les indicateurs testés seront le ou les ciblage(s) professionnel(s), la catégorie d'inscription et les niveaux de formation, l'existence ou non d'un ciblage secondaire (de repli). Nous étudierons également qualitativement pour un groupe plus restreint et par un questionnement direct le ressenti des jeunes face à leur première expérience professionnelle.

### 4.2.3. L'IMPACT DU GENRE

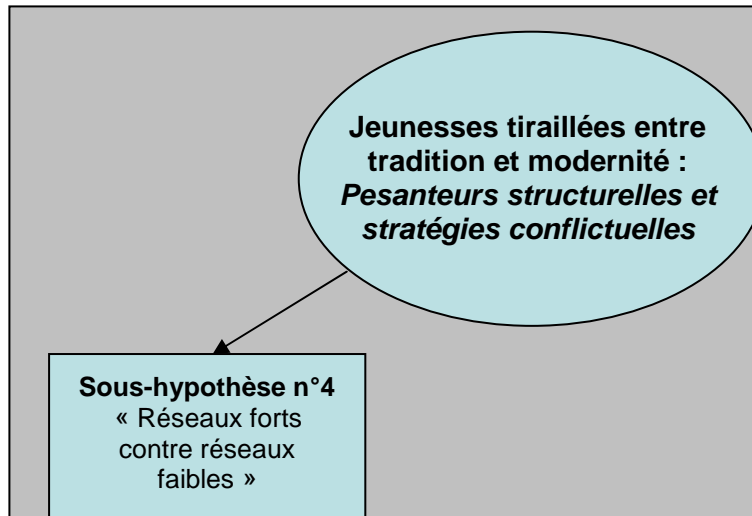


*Les jeunes femmes, comme les femmes adultes, subissent les contraintes spécifiquement féminines de conciliation entre carrière et vie domestique.*

Les indicateurs présentés dans notre partie contextuelle ont clairement montré l'évolution considérable de la place des femmes dans la société réunionnaise : surtout leur accès massif au système éducatif — où elles réussissent mieux — et la hausse du taux d'activité féminine qui pourrait encore progresser ; la parité n'est néanmoins pas systématiquement atteinte et les tâches et les responsabilités domestiques traditionnellement dévolues aux femmes restent toujours pour elles une contrainte supplémentaire. Nous étudierons sur ce point la variable « genre », la disponibilité de la jeune femme demandeuse d'emploi (par le biais de la catégorie d'inscription), le nombre d'enfants, le ciblage particulier sur les contrats aidés, les contrats à temps partiel et/ou de proximité. Nous formulons l'hypothèse selon laquelle le genre reste encore discriminant pour les jeunes générations du fait de la persistance de l'inégalité des positions et des fonctions dans la sphère domestique. En clair, les jeunes femmes auraient majoritairement la charge des enfants même lorsqu'elles se positionnent sur le marché de l'emploi et cette contrainte inégalement répartie détériorerait la qualité de leur période d'insertion professionnelle, du fait d'une moindre disponibilité et/ou d'une moindre mobilité géographique. Toutes les variables indépendantes étudiées seront croisées avec le genre, y compris dans les comparaisons qui seront réalisées entre jeunes et adultes.



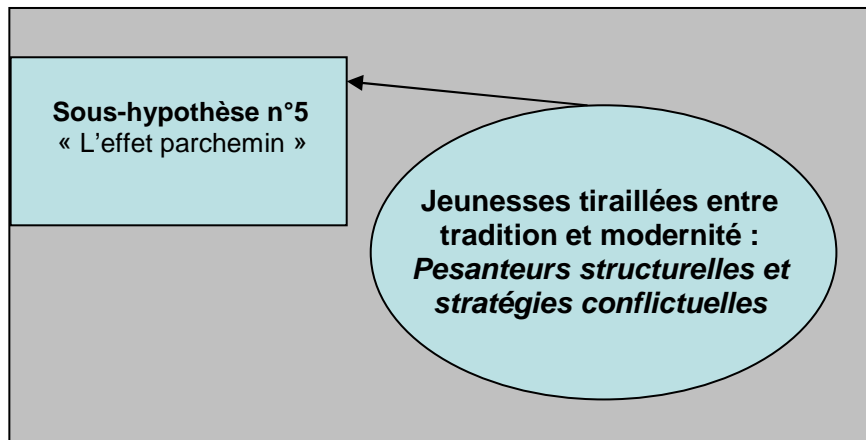
#### 4.2.4. FORCE DU RESEAU FAIBLE ET FAIBLESSE DU RESEAU FORT



*Les jeunes utilisant plus spécifiquement leur réseau de liens forts pour leur recherche d'emploi seraient désavantagés comparativement à ceux utilisant un réseau de liens faibles.*

La focalisation des familles et du jeune sur les réseaux forts (sociabilité familiale et de voisinage, réseaux de connaissances proches) serait peu rentable dans le cas où le ciblage professionnel ne correspond pas au réseau de proximité. Il existerait une contradiction entre la promotion professionnelle espérée (visée) et le choix des médiations vers les opportunités d'embauches. Les jeunes utilisant plus spécifiquement le réseau de liens faibles (les services publics de l'emploi, par exemple) seraient favorisés dans leur recherche d'emploi pour obtenir plus fréquemment des opportunités. Les indicateurs que nous allons tester sont le réseau utilisé, les ciblages professionnels, l'aire de mobilité, les parcours professionnels (trajectoires), la catégorie socio-professionnelle des parents et le nombre d'offres proposées par l'ANPE. Nous verrons si l'affirmation de Simonin et Wolff peut être appliquée à notre cible : « Dans la société traditionnelle du kartié créole les relations se trouvent régies par une sociabilité de l'interconnaissance et un contrôle social omniprésent ; dans ce type d'arrangement il faut d'abord connaître l'autre pour communiquer avec lui. L'étranger se voit accorder un statut particulier accompagné de procédures réglant l'interaction de façon très codifiée avant qu'un échange plus profond puisse s'établir. On ne peut communiquer dans l'anonymat d'une relation ponctuelle et ciblée sur une question précise [...] » [1996, p. 43]. Pour Squarzoni [1996], les individus peuvent bénéficier de deux types de protection sociale pour faire face par exemple au chômage : « Ils peuvent en effet mobiliser aussi bien les aides et soutiens de leurs réseaux traditionnels que les allocations et concours des institutions modernes. [...] De la société traditionnelle dominante encore il y a quarante ans à peine, viennent aussi bien la vigueur particulière des liens familiaux que l'étendue considérable des réseaux familiaux. » [p. 12]. Mais, l'auteur rajoute qu'apparaissent aujourd'hui « des signes d'affaiblissement, d'usure progressive, de recul des solidarités traditionnelles à La Réunion. Cela est inévitable puisqu'elles sont héritées d'une société de plantation que le temps qui passe et la modernisation qui l'accompagne, éloignent lentement de nous. Valeurs familiales, relations de voisinage, liens de classe d'âges, appartenance communautaire, tout est travaillé par l'ouverture accélérée de La Réunion à son siècle et au monde, en dépit de la fidélité au passé, de renouveaux culturels et de raidissements religieux. » [idem, p. 15]

#### 4.2.5. L'EFFET PARCHEMIN



*Pour un niveau de formation donné, la possession du diplôme serait un signal positif différenciateur dans l'employabilité.*

Nous entendons l'employabilité comme la probabilité de trouver un emploi. L'impact de la possession du diplôme serait significatif sur le rendement du capital humain, sur la sortie du chômage et/ou de protection contre le chômage de longue durée, de l'accès à l'emploi (employabilité), quels que soient le niveau et l'emploi recherché. Les indicateurs que nous étudierons seront la possession ou non du diplôme, croisée avec la durée de l'expérience, l'indemnisation chômage ; le chômage de longue durée, l'accès à la formation post-Bac (pour les bacheliers professionnels). Nous tenterons de tester pour notre population les théories du signalement (signal) et plus particulièrement « l'effet parchemin » [Berg, 1970 ; Vinokur, 1995].

## CONCLUSION

Sans nier l'impact considérable des écarts liés au capital humain proprement scolaire (niveau de formation et obtention ou non du diplôme pour un niveau donné), nous avons souhaité aborder une composante du capital social : le réseau. Le choix du réseau (fort ou faible) a également un lien significatif avec ce que nous avons appelé la « force de rappel du quartier » [Beaud, 2002] et avec le processus de reproduction socio-professionnelle. Ces différences peuvent engendrer soit des difficultés, soit *a contrario* des avantages selon les individus. Le rapport au quartier a également été entendu comme le symptôme d'un rapport au territoire géographique et plus largement à la mobilité géographique — la décision de changer de bassin d'emploi à La Réunion est d'autant plus lourde qu'elle occasionne un bond physique de près de 10 000 kilomètres. Accepter ou non le déclassement de primo-insertion est également lié à la signification que le jeune donne de sa propre mobilité sociale, au phénomène de promotion intergénérationnelle dans une île où, comme nous l'avons vu dans notre troisième chapitre, les mutations ont été massives et très rapides en l'espace d'une seule génération. Enfin, la comparaison autour du genre et les écarts liés aux contraintes spécifiquement féminines renvoient à une hypothèse classique en sciences sociales mais qui montre que la distribution des rôles sociaux reste encore traditionnelle par moment. Il est enfin à noter que, bien que quelques-unes des données aient pu être récoltées massivement (variables liées au capital scolaire, aux acquis expérimentiels, aux besoins de formation, variables socio-démographiques), les données plus fines liées au réseau et aux représentations face à l'orientation scolaire, au déclassement, au quartier ont nécessité des méthodes plus qualitatives. C'est ce que nous décrirons dans notre prochain chapitre après avoir synthétisé les méthodes d'enquête et quelques résultats sur notre sujet.

La déclinaison de notre hypothèse principale en cinq sous-hypothèses opérationnelles et vérifiables nous a permis de clarifier et d'explicitier les termes à partir desquels nous allons aborder notre problématique ; nous pouvons maintenant proposer une schématisation de notre problématique sur l'axe tradition/modernité :

Tableau n°1 : –Positionnement des dimensions étudiées selon l'axe tradition/modernité

AXE ⇔ DIMENSIONS ↓	TRADITION	MODERNITÉ
<b>QUARTIER</b>	Centration sur le lieu d'habitation (le quartier) et le lieu d'origine (le <i>kartié</i> ), phénomène de reproduction, influence des proches	Mobilité géographique et acceptation de l'éventualité d'une mobilité socio-professionnelle
<b>DÉCLASSEMENT</b>	Non prise en compte des phénomènes de déclassement, aspirations peu réalistes, focalisation sur un ciblage sans désajustement avec la formation initiale et/ou sur les contrats de proximité [contrats aidés], rejet d'un second ciblage, impact de l'indemnisation [stratégie d'attente]	Prise en compte du contexte et des opportunités, remise en cause du ciblage initial, adaptabilité au désajustement et au contexte, stratégie de repli (second ciblage), mobilité professionnelle [aire de mobilité], faible impact désincitatif de l'indemnisation
<b>GENRE</b>	Rôle traditionnel de la femme, distribution fortement genrée des fonctions dans la sphère domestique	Parité, temps plein accessible, stratégie de conciliation entre carrière et vie familiale
<b>RÉSEAU</b>	Réseau fort	Réseau faible
<b>EFFET PARCHEMIN</b>	Le marché de l'emploi ciblé privilégie surtout les acquis expérimentiels, la proximité ou les relations	Le marché de l'emploi ciblé valorise le diplôme obtenu comme signal discriminant dans le recrutement

## CHAPITRE 5 : DONNEES ET METHODES DE TRAITEMENT

### INTRODUCTION

Nous avons débuté notre thèse après deux travaux d'études universitaires antérieurs (voir partie 5.1.) dont nous souhaitons tirer profit [Boléguin, 1995, 2003]. Par ailleurs, du fait de notre activité professionnelle (dix années) au cœur de la relation emploi-formation et des problématiques du chômage sur l'Île de La Réunion, la particularité de notre démarche actuelle tient avant tout au fait que nous avons eu accès à une masse de données exhaustives : le fichier de la Demande d'Emploi, c'est-à-dire l'ensemble des chômeurs inscrits (selon le comptage ANPE) et ce, sur une période de cinq années. Les méthodes utilisées dans notre thèse, méthodes que nous allons décrire plus bas, ont semble-t-il aidé à mettre à jour des données, des facteurs, qui n'auraient, sans cela, pas paru envisageables dans un tel laps de temps

Nous avons ainsi pu pallier un certain nombre de manques et de limites des autres études sur le sujet, qui elles portaient sur des échantillons restreints ou des cohortes. Parce qu'ils ont été à l'origine de notre travail actuel, nous reviendrons en premier lieu sur nos premiers travaux universitaires portant sur la jeunesse, en en présentant les méthodes, les résultats et les limites, puis nous aborderons dans un second temps les études et les enquêtes principales portant en partie ou en totalité sur notre cible en insistant sur la méthode utilisée (tout en reprenant dans le même temps quelques résultats) et ses limites.

Enfin, nous présenterons notre base de données et la méthode plurielle que nous avons choisies d'utiliser pour notre thèse qui aura pour ambition première de circonscrire le poids des structures et de l'environnement immédiat : « *L'objectivation sociologique et statistique met à jour l'intervention de facteurs sociaux qui ne sont pas perceptibles à la conscience des individus. Cette perspective théorique et méthodologique est plus efficace pour saisir la résultante complexe des contraintes sociales et des stratégies, conscientes ou non, des individus que pour analyser les processus en œuvre et les justifications données par les acteurs sociaux.* » [Singly, 2006, p. 22].

### 5.1. NOS PREMIERS TRAVAUX D'ETUDES

Dans le cadre de notre Maîtrise en Langues Étrangères Appliquées [LEA], nous avons effectué notre premier semestre dans le Nord de la Grande-Bretagne, à Kingston-upon-Hull : nous avons choisi cette ville comme terrain de recherche pour notre mémoire qui portait alors sur les jeunes sans-domicile-fixe. « *Une grande partie de notre première recherche a impliqué des entretiens avec des représentants d'organismes fournissant des logements, des conseils et d'autres services en direction des célibataires sans-abri.* » [Boléguin, 1995, p. 2]. Nous avons également rencontré des jeunes dans les différents centres, souvent situés dans des zones de relégation. Trois phénomènes nous intéressaient alors : l'impact de la « décentralisation » des responsabilités nationales vers les autorités locales ; l'incertitude des statistiques portant sur les sans-abri en Grande-Bretagne (les statistiques officielles ne comptabilisaient que les sans-abris qui avaient formulé une demande de logement auprès des organismes publics et excluaient ainsi ceux qui n'étaient pas connus des autorités locales) ; l'augmentation des très jeunes sans-abri (âgés de moins de 18 ans) ; la nécessité de centres permanents ouverts toute l'année et dont l'accès serait immédiat et direct. En 1994, sur les 408000 sans-abris en Grande-Bretagne, 195000 étaient âgés de moins de 26 ans. Il y avait à l'époque trois fois plus de sans-abris hors de Londres que dans la capitale elle-même. Le recensement de 1991 [*Census*] indiquait plus de 2500 personnes dormant dehors (ils seraient près de 9000 selon l'organisation caritative Shelter). L'une des causes était le conflit domestique et la décohabitation volontaire des jeunes, le chômage et l'alcool. Tous les jeunes que j'avais alors rencontrés étaient soit au chômage [*jobless*], soit dans un stage de formation pour jeunes [*youth training*]. Sur le chômage, nous avons montré [*idem*, p. 20-21], qu'en « 1988, les jeunes âgés de 16 à 17 ans

[avaient] perdu le droit de demander une aide s'ils étaient chômeurs et recevaient de l'argent uniquement s'ils intégraient un stage-jeune. Les conséquences de ces changements sont drastiques. Entre 1990 et 1991, il y a eu une hausse du chômage de 66% chez les 16-24 ans et [...], dans la pratique, les opportunités d'emplois [étaient] réduites à Hull pour les plus jeunes s'ils sont sans-abri. [...] Malheureusement, en 1992, il y avait environ 450000 jeunes entre 16 et 17 ans en attente d'un stage-jeune<sup>55</sup>. Une enquête réalisée par Youthaid en 1993 estimait qu'il y avait environ 95600 chômeurs de 16 à 17 ans dans le pays, parmi lesquels 70% n'accédaient pas à un stage ou à une indemnisation. De plus, en 1987, cette association estimait qu'il y avait plus de 740000 célibataires vivant en-dessous du seuil de pauvreté. » C'est dans les centres d'accueil que nous avons rencontré les jeunes interrogés. Les centres n'étaient pas informatisés, ce qui expliquait la difficulté de recenser les places vacantes. Les loyers étaient de plus en plus chers et restaient à la charge des mairies. Nous avons rencontré des difficultés pour établir le contact avec ces jeunes qui appréhendaient l'enquête comme un contrôle, qui étaient parfois dépendants (alcool, toxicomanie), il nous était nécessaire de nous déplacer parfois dans des zones de relégation et des quartiers qui pouvaient s'avérer dangereux pour une femme isolée. Nous avons dû nous rabattre sur des informateurs plus institutionnels pour pallier ce manque et ces silences.

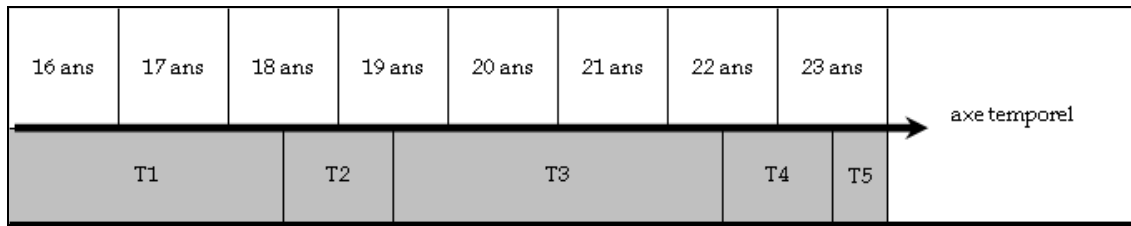
Plus tard, notre mémoire de DEA [Boléguin, 2003] a porté sur les jeunes Réunionnais les moins qualifiés au chômage et habitant la région Est de l'Île de La Réunion. Notre problématique traitait alors de l'accès à la formation. La cible que nous avons choisie était les 16-25 ans sortis du système scolaire et inscrits à l'ANPE, peu qualifiés (niveau V et Vbis), ayant clairement exprimé un besoin de formation validé par le service public de l'emploi et en attente d'une formation. Nous avons utilisé en premier lieu les données ANPE (DEFM) sur toute la zone concernée : sur les 2813 jeunes de niveau V dans l'Est, 682 avaient exprimé un besoin de formation, soit 24,2%. Les hypothèses que nous avons formulées, et qui n'ont pas été invalidées, posaient l'influence des variables suivantes : la particularité du bassin Est (fond rural, enclavement) ; l'impact différencié du chômage ; la faiblesse de l'offre de formation locale et des entreprises ; l'émiettement de l'information ; l'hétéronomie des choix d'orientation des jeunes ; un environnement social défavorable (familial) et le parasitage des contrats aidés dans les parcours.

Après cette monographie (une population spécifique sur un territoire donné, à un moment donné), nous avons conduit des entretiens semi-directifs qui ont servi de base à notre approche qualitative. Cette dernière nous a permis de reconstituer les trajectoires par les récits d'expérience, des « trajectoires de vie » [Peneff, 1990] et d'esquisser une périodisation des « séquences » de primo-insertion professionnelle [Boléguin, 2003, p. 178-179], dont nous rappelons ici les principaux enseignements :

Tableau n°1 : – Les cinq périodes de la primo-insertion

Périodes	Événements
T1 : de 16 à 18 ans	Fin des études; recherche de travail infructueuse en utilisant des relations de quartier, familiales à l'intérieur de la ville
T2 : de 18 à 19 ans	Travail au noir, recherche en Mission Locale, aides de la famille
T3 : de 19 à 22 ans	Chômage, inscription à l'ANPE, recherche infructueuse, inscription en mairie sur les conseils des parents
T4 : de 22 à 23 ans	Emploi précaire en CES, suivi d'une période d'indemnisation
T5 : situation à 23 ans	Pas ou très peu d'indemnisation, demande renforcée de formation, demande de mobilité

<sup>55</sup> Pour tout le Royaume-Uni.



Source : Boléguin [2003, p. 178-179].

L'échantillon était composé de jeunes de 23 ans (qui pouvaient avoir un certain recul sur leur vécu scolaire et les différentes étapes depuis leur sortie du système éducatif). Sur 20 jeunes contactés, 11 entretiens avaient été conservés. Notre DEA avait pour objectif [*idem*, p. 180] « *l'analyse des processus d'accès à la formation, l'identification des obstacles rencontrés par nos jeunes demandeurs d'emploi et l'analyse de leur motivation à suivre une formation.* » Les limites de ces deux mémoires portaient en premier lieu sur la taille de l'échantillon étudiée et sur l'approche statique, le travail de reconstruction *a posteriori* des trajectoires n'ayant porté que sur une dizaine de jeunes.

## 5.2. LES ENQUETES ET LES DONNEES EXISTANTES

Localement, concernant les jeunes, de nombreuses enquêtes et études sont élaborées par différents organismes. Elles se focalisent massivement sur les jeunes sortis du système éducatif. La Région est chargée de fixer, depuis les lois de décentralisation, le cadre de référence de la formation initiale et professionnelle des jeunes. Elle finance également des actions de formation continue en direction des chômeurs de tous âges. Pour ce qui est des stages non qualifiants (les remises à niveau, les requalifications) et qualifiants financés par la collectivité, une enquête *à six mois* est réalisée pour le compte de La Région par l'organisme de formation lui-même (cette action est prévue dans le cahier des charges).

Des données quantitatives annuelles sont également produites par le Rectorat. L'accent est d'abord mis sur les jeunes qui ne se réinscrivent pas d'une année sur l'autre dans un établissement scolaire. Selon le Ministère de l'Éducation nationale, pour La Réunion, la part de ces jeunes est d'environ 15%, soit 800 sortants de collège (4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) et 1200 à 1300 jeunes sortants au cours de la 1<sup>ère</sup> année de CAP ou de BEP. Pour le moment, aucun suivi de cohortes n'est réalisé au niveau de l'académie. La Mission Générale d'Insertion propose sur la base du volontariat des modules de remédiation ou de remotivation mais ne touche réellement qu'entre 250 et 350 jeunes annuellement. Des enquêtes ont également montré le nombre très important d'élèves en filières professionnelles à La Réunion, un phénomène lié à la très forte sélectivité des filières générales et technologiques, mais également à une forte demande des familles. C'est le CAP qui séduit le plus les jeunes, alors que les BEP et les baccalauréats professionnels ont plus de mal à attirer. Pour ce qui concerne le suivi de l'insertion des jeunes à la sortie de l'école, le Rectorat produit les enquêtes dites IVA [Insertion dans la Vie Active] qui sont réalisées *sept mois après la sortie du système scolaire*. Les chiffres de l'enseignement agricole sont également collationnés par les services du Rectorat. Une enquête nationale des sortants de CAP a été réalisée en 2003 et l'exploitation est en cours et concerne localement un peu plus de 150 jeunes<sup>56</sup>.

L'Observatoire du Développement de La Réunion [ODR] a produit de nombreuses études sur les jeunes : Pouzet [1991] a effectué un suivi longitudinal sur six ans d'une cohorte d'étudiants de l'Université en utilisant les données du SCAOIP [Service Commun d'Accueil pour l'Orientation et l'Insertion Professionnelle]. La cohorte est interrogée six ans après la sortie de l'Université. Le SCAOIP a produit depuis lors quelques enquêtes de suivi [1998]. L'étude se focalise sur l'insertion professionnelle et s'intéresse à

<sup>56</sup> Les résultats ne sont toujours pas publiés à ce jour.

l'opinion des diplômés sur l'adéquation des diplômes aux métiers. Racault [1999(b)] a de son côté étudié plus spécifiquement le chômage et l'insertion professionnelle des jeunes en produisant entre autres une synthèse des enquêtes d'insertion des jeunes ayant effectué une formation du RSMA (enquête à deux mois). Il est à noter qu'aucun résultat lié à l'insertion des stagiaires de l'AFPAR<sup>57</sup> n'existe. Hoarau [2003] a étudié l'insertion et le chômage d'un échantillon de jeunes inscrits à la Mission Locale. Des études récentes sur les diplômés ont privilégié des analyses de cas sur des échantillons très restreints [Racault, 1998 ; Chan-Ou-Teung *et al.*, 1999]. La thématique de la mobilité géographique (mobilité pendulaire sur l'île mais également mobilité hors de l'île) a également été traitée [Hoarau, 2001]. La méthode d'investigation a été celle des quotas : 834 jeunes âgés de 18 à 26 ans ont été interrogés. Récemment, l'approche par le territoire (cartographie) a également été tentée [Torit, 2003], combinant des données de la DEFM locale et des données de l'INSEE. Enfin, plusieurs études ont porté sur la valeur des jeunes. La méthode utilisée a été le questionnaire (méthode des quotas) [Racault, 1999(a) ; Loewenhaupt, 1997(a), 1997(b)].

Grâce à l'INSEE (enquêtes emploi), il nous est par ailleurs possible de remonter quarante ans en arrière concernant notre problématique, ce qui nous permet de montrer l'évolution des méthodes de traitement de l'information par l'État. Les premières données statistiques concernant les jeunes chômeurs à La Réunion sont en effet issues des trois premières enquêtes emploi menées par le service embryonnaire de l'INSEE en 1967 et en 1969. Eiglier [1972] a reproduit dans sa thèse les informations les plus significatives. L'intérêt de ces travaux, malgré l'évolution des méthodes de calcul du chômage entre les années 1960 et aujourd'hui, est de rendre publiques ces deux premières enquêtes emploi qui n'ont pas été publiées dans leur intégralité. Même si les tranches d'âge concernées par ces statistiques ne recouvrent pas la totalité de notre choix méthodologique, les résultats restent néanmoins riches d'enseignements : ainsi, sur les trois premières enquêtes, le taux de chômage des jeunes de 15 à 19 ans est supérieur à celui des jeunes de 20 à 24 ans et plus de deux fois supérieur au taux de chômage tous âges confondus. Il s'agit de comparaison genrée et par tranches d'âge.

Tableau n°2 : – Chômage par tranches d'âge (1967)

Enquête Emploi mai-juin 1967	population active totale			15-19 ans		20-24 ans	
	hommes	106890	47,9%	20360	49,0%	13550	47,6%
	femmes	116050	52,1%	21180	51,0%	14890	52,4%
	total	222940	100,0%	41540	100,0%	28440	100,0%
	chômeurs		tx de chômage	chômeurs	tx de chômage	chômeurs	tx de chômage
	hommes	3740	3,5%	2220	10,9%	550	4,1%
	femmes	10510	9,1%	4280	20,2%	2960	19,9%
total	14250	6,4%	6500	15,6%	3510	12,3%	

Ainsi, en 1967, dans la population active, les hommes sont minoritaires quel que soit l'âge, mais les hommes sont plus nombreux chez les très jeunes (écart de 1,1 pt à la moyenne des hommes) et moins nombreux pour la tranche d'âge des 20-24 ans et inversement chez les femmes. Pour les chômeurs, globalement, les 15-19 ans sont beaucoup plus souvent touchés (+9,2 pts d'écart à la moyenne) et les 20-24 ans un peu plus (+5,9 pts). Par genre, l'écart à la moyenne est de 11,1 pts pour les très jeunes femmes et de 10,8 pts pour les 20-24 ans ; il est respectivement seulement de 7,4 pts et de 0,6 pt pour les hommes. La méthode est donc une comparaison de taux pour la population active et le chômage. La même méthode est renouvelée deux années plus tard.

<sup>57</sup> Aujourd'hui, les seules données liées au taux de placement des stagiaires de l'AFPAR est le pourcentage global de « 50% » sur le site Internet local : [www.afpar.com](http://www.afpar.com)

Tableau n°3 : – Chômage par tranches d'âge (1969)

Enquête Emploi mai-juin 1969	population active totale			15-19 ans		20-24 ans	
	hommes	114690	48,0%	24530	49,6%	15140	48,2%
	femmes	124090	52,0%	24930	50,4%	16280	51,8%
	total	238780	100,0%	49460	100,0%	31420	100,0%
	chômeurs		tx de chômage	chômeurs	tx de chômage	chômeurs	tx de chômage
	hommes	6490	5,7%	3510	14,3%	1330	8,8%
	femmes	14300	11,5%	5330	21,4%	2980	18,3%
	total	20790	8,7%	8840	17,9%	4310	13,7%

Source pour les tableaux n°2 et 3 : Egliser [1972, p. 113-115].

À partir de l'enquête-emploi de 2005-2006, l'INSEE a produit [2007] des typologies de chômeurs. L'analyse de données (à partir d'une analyse factorielle) a fait apparaître deux groupes principaux parmi les chômeurs : les personnes d'âge moyen qui restent cantonnées dans des emplois épisodiques et les jeunes sans diplôme qui n'arrivent pas à entrer sur le marché du travail. Les chômeurs diplômés sont rares, ce sont des jeunes qui trouvent assez rapidement du travail après leurs études. Un seul groupe de chômeurs est presque exclusivement constitué de jeunes de moins de 25 ans : ces jeunes, généralement diplômés, font leurs débuts sur le marché de l'emploi et ne représentent que 6 % de l'ensemble des chômeurs. Ils viennent d'obtenir, pour 53 % d'entre eux, un diplôme de niveau baccalauréat ou plus. Ce type de chômage n'est que de courte durée : moins d'un an dans 73 % des cas, moins de deux ans dans 97 % des cas, ce qui confirme en partie les hypothèses de Guillon [2007], par exemple. Les jeunes sans diplôme constituent l'essentiel d'un groupe qui vient au deuxième rang par son importance avec 29 % des chômeurs. C'est sans doute le groupe le plus en difficulté : il s'agit de personnes encore jeunes pour la plupart, hommes ou femmes, qui ont arrêté leurs études très tôt et n'ont jamais eu d'emplois réguliers. Près de la moitié a moins de 25 ans et les deux tiers ont moins de 30 ans. Pour 43 % d'entre eux, cette période de chômage dure depuis plus de trois ans. Ils ont d'autant plus de difficulté à trouver un travail qu'ils n'ont pour la majorité d'entre eux aucun diplôme (58 %), aucune autre formation (69 %) et presque aucune expérience et beaucoup vivent encore chez leurs parents. Le groupe suivant est le plus nombreux (34 % des chômeurs), presque tous inscrits à l'ANPE. Il rassemble les chômeurs sans diplôme venant de terminer un contrat à durée limitée. À La Réunion, de nombreux travailleurs naviguent ainsi entre les contrats à durée limitée faute de mieux : les femmes sont majoritaires dans ce groupe. Les secteurs les plus pourvoyeurs de contrats à durée limitée sous la forme d'emploi aidé sont l'éducation, la santé, l'action sociale et l'administration. Près de la moitié de ces personnes (44 %) vit dans le sud, la microrégion la plus touchée par le chômage. On note que les chômeurs finissant un contrat en emploi aidé sont trois fois plus nombreux dans cette classe que dans l'échantillon total de chômeurs.

L'objectif premier des enquêtes emploi est d'avoir une mesure du chômage et de l'emploi selon les normes du Bureau International du Travail (BIT). L'enquête permet d'observer de manière structurelle et conjoncturelle la situation des personnes sur le marché du travail.

Ces deux résultats d'études tirées des enquêtes emploi, à quarante ans d'intervalle, montrent l'évolution qualitative des données récoltées et du traitement de ces données. Il reste néanmoins que toutes les études menées *ne portent que sur des échantillons ou des cohortes*. L'exhaustivité n'est jamais atteinte. C'est une partie de notre ambition pour la cible que nous allons étudier.

Le CEREQ, dont la présence locale n'est plus de mise depuis 2008, ne produit pas d'enquête en dehors du territoire métropolitain. Les enquêtes Génération n'incluent pas les départements ultramarins. Les enquêtes longitudinales sur les premières années de vie active, qui portent sur les plus jeunes générations et les sortants du système éducatif, existent depuis le début des années 1990. Elles interrogent des échantillons de jeunes, représentatifs de l'ensemble de la génération. Par exemple, pour l'enquête Génération 1998, 55000 jeunes ont été interrogés en 2001, 2003, 2005 et 2008. Pour la Génération 2001, le CEREQ a interrogé 10000



jeunes trois ans après leur sortie du système éducatif. Les jeunes sont amenés à reconstituer mois après mois le calendrier de leur trajectoire depuis la sortie de l'école. Des tentatives, au sein de notre laboratoire, pour pallier ce manque ont utilisé les données de stock de la Demande d'Emploi pour produire des trajectoires-type [Boléguin, Guillon, 2007 ; Guillon, 2007, par exemple]. Nous prolongerons cet effort dans le cadre de cette présente thèse.

Au plan national, la Direction Générale de l'ANPE utilise depuis trois années les données du fichier de la Demande d'Emploi pour des publications dont l'objet est de fournir des données de cadrage généralistes [Claveau, 2008]. Ces études se focalisent sur des populations ciblées par les politiques de l'emploi : les femmes, les moins de 25 ans, les 50 ans et plus (lesdits « seniors »), les chômeurs de longue durée, les cadres, les érémites et les demandeurs bénéficiaires de l'obligation d'emploi<sup>58</sup>. Quelques variables sont étudiées successivement : la catégorie d'inscription, le sexe, l'âge, le niveau de formation, la qualification, l'ancienneté d'inscription, le motif d'inscription à l'Agence, la catégorie professionnelle du métier recherché et la région d'inscription. Une analyse est également menée sur les sorties<sup>59</sup> des fichiers du chômage. La troisième partie de ces publications portent spécifiquement sur les départements d'Outre-Mer. Ces données permettent surtout de comparer les régions entre elles et l'évolution du poids des publics-cibles sur les dernières années.

Pour La Réunion, les données présentées sont les suivantes : toutes catégories confondues, fin décembre 2007, il y avait 84222 demandeurs d'emploi sur l'Île, dont 44857 femmes (53,3%), 15809 jeunes de moins de 25 ans (18,8%), 8914 « seniors » (10,6%), 36467 chômeurs de longue durée (43,3%), 1205 cadres (1,4%), 27932 bénéficiaires du RMI (33,2%) et 1884 bénéficiaires de l'obligation d'emploi (2,4%). L'évolution du nombre de chômeurs est à la baisse : ces derniers passent de 103433 en décembre 2003 à 84222 en décembre 2007, soit une baisse de 5% sur la période concernée par notre thèse. La moyenne nationale est de -4,9% dans le même temps et de -3% dans les quatre départements d'Outre-Mer. Les jeunes de moins de 26 ans passent de 23322 en décembre 2003 à 18549 quatre ans plus tard, soit une baisse de 5,6% (identique à la moyenne nationale), contre -2,6% dans l'ensemble des DOM. En détail, voici les motifs d'inscription puis de sortie de chômage pour notre population<sup>60</sup> :

Tableau n°4 : – Les motifs d'inscription pour La Réunion à fin décembre 2007

Motifs d'inscription	En décembre 2007	Structure (en %)	Evolution annuelle moyenne (en %)
Licenciement économique	2699	2,4%	-5,2%
Autres licenciement	10491	9,3%	5,2%
Démission	5086	4,5%	4,6%
Fin de contrat	25154	22,4%	-12,0%
Fin de mission d'intérim	1861	1,7%	14,5%
Première entrée sur le marché du travail	14953	13,3%	-2,8%
Reprise d'activité	7521	6,7%	16,4%
Fin d'activité non salariée	400	0,4%	
Autres cas	44110	39,3%	3,4%

Source : Claveau [2008, p. 74].

<sup>58</sup> Il s'agit très majoritairement des demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés.

<sup>59</sup> Contrairement aux données que nous utiliserons dans notre thèse et qui sont issues du stock des chômeurs inscrits, l'analyse des demandeurs d'emploi « sortis » utilise le fichier dit « historique » de l'ANPE auquel nous n'avons pas accès.

<sup>60</sup> Nous n'aurons pas accès à ces deux indicateurs pour nos résultats personnels dans les deux chapitres à venir.

Tableau n°5 : — Les motifs de sortie pour La Réunion à fin décembre 2007

Motifs de sortie	En décembre 2007	Structure (en %)	Evolution annuelle moyenne (en %)
Reprise d'activité	17894	15,4%	-8,2%
Entrée en stage	7622	6,6%	-12,8%
Arrêt de recherche	4552	3,9%	-5,6%
Retraite	22	0,0%	-9,6%
Dispense de recherche d'emploi	1829	1,6%	1,7%
Changement d'agence locale	3739	3,2%	-2,4%
Absence au contrôle	62299	53,7%	3,4%
Radiation administrative	13226	11,4%	-2,4%
Autres Cas	4874	4,2%	-7,9%

Source : Claveau [2008, p. 75].

Ces études sont les plus proches de celle que nous proposons pour notre travail : nous utiliserons en effet les données ANPE que nous traiterons néanmoins d'une manière différente et en étudiant beaucoup plus de variables attachées à la situation de l'individu en recherche d'emploi, comme nous le verrons plus bas.

## 5.3. NOS DONNEES

### 5.3.1. LE TERRAIN ET LA POPULATION DE RECHERCHE

Notre terrain de recherche est l'ensemble de La Réunion, constituée administrativement de quatre microrégions (Est, Nord, Ouest, Sud). Notre population de recherche est constituée de l'ensemble des jeunes chômeurs, âgés de 16 à 30 ans et inscrits à l'ANPE dans l'une des huit catégories d'inscription.

### 5.3.2. LES DONNEES STATISTIQUES DE LA DEMANDE D'EMPLOI : APPORTS ET LIMITES

Le fichier de l'ANPE que nous utilisons est une source de données statistiques « secondaire » d'après la définition de Verger [1994, p. 25] : « [L']analyse secondaire [est une] étude conduite par un chercheur à partir d'un corpus de données qu'il n'a pas contribué à constituer. Avec une telle définition, on pourrait clairement opposer ce qui relève de l'analyse secondaire et ce qui a trait à l'analyse primaire, celle qui est réalisée par le chercheur à partir de données dont il a eu la maîtrise. » Nous avons en effet détourné ces données de leur utilisation qui consiste à faciliter l'intermédiation entre offreurs d'emploi (les entreprises) et les demandeurs d'emploi (les chômeurs). Sur le plan local et en dehors des actions opérationnelles au quotidien (préparation des recrutements et des actions de formation professionnelle), ces données ne sont pas utilisées pour des études ou des enquêtes publiées.

En dehors des éléments purement administratifs et sociodémographiques, le fichier ANPE est riche d'informations sur l'individu, sur son profil, ses demandes, son parcours, ses acquis. Le dossier du chômeur qui est reçu au minimum une fois par mois est mis à jour régulièrement. Pour Mazel, [1999, p. 40-41], ce fichier « décrit de nombreuses caractéristiques de cette population [...] autorisant tous les croisements possibles. Cependant son exhaustivité ne garantit pas toujours sa représentativité : ainsi tous les jeunes demandeurs d'emploi ne sont pas inscrits et une partie des demandeurs d'emploi de 55 ans et plus est dispensée de recherche. » Nous utiliserons d'ailleurs principalement les tableaux croisés pour mettre à jour des relations entre variables et

montrer certains invariants. Et comme le rappelle De Singly [2006, p. 93-94], « dans la perspective d'une sociologie explicative, un tableau a pour objectif de mettre en lumière l'action éventuelle d'un facteur social, l'effet d'un déterminant social. Il croise deux variables : la variable indépendante, celle qui représente, hypothétiquement, un facteur influant sur l'activité ou l'opinion considérée ; la variable dépendante (qui dépend de l'action de la première), celle qui est censée subir l'action de ce facteur. [...] [Les variables dépendantes] sont croisées avec des réponses empruntées à la partie du questionnaire cherchant à approcher les facteurs supposés être influents. Ce tableau croisé a pour vertu de rendre visible l'action supposée de la variable indépendante sur la variable dépendante. »

La limite principale de nos données est le choix d'une manière de compter le chômage, celle de l'ANPE. Ce comptage n'est en effet que l'une des quatre manières actuelles de recenser les chômeurs.

### 5.3.3. LES COMPTAGES DU CHOMAGE

La Demande d'Emploi en Fin de Mois (DEFM), c'est-à-dire les chiffres de l'ANPE qui seront notre base de données principale, le Recensement de la Population (RP), les Enquêtes Emploi (INSEE, BIT) et une variante du calcul BIT : le BIT Europe sont les quatre méthodes de chiffrage du chômage.

En résumé, l'ANPE produit la DEFM (demande d'emploi en fin de mois) depuis 1973 (autrefois appelée DENS, demande d'emploi non satisfaite). Elle donne à la fin de chaque mois le nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans ses fichiers. Pour les statistiques publiées régulièrement, seule la catégorie 1 est considérée comme regroupant les chômeurs. Pour notre thèse, nous analyserons la DEFM globale, c'est-à-dire les huit catégories d'inscription. Gazier (1991, p. 45) souligne que la DEFM a un grand intérêt parce que l'ANPE, « couvre bien le territoire national [et permet] de suivre de mois en mois les inflexions du chômage. »

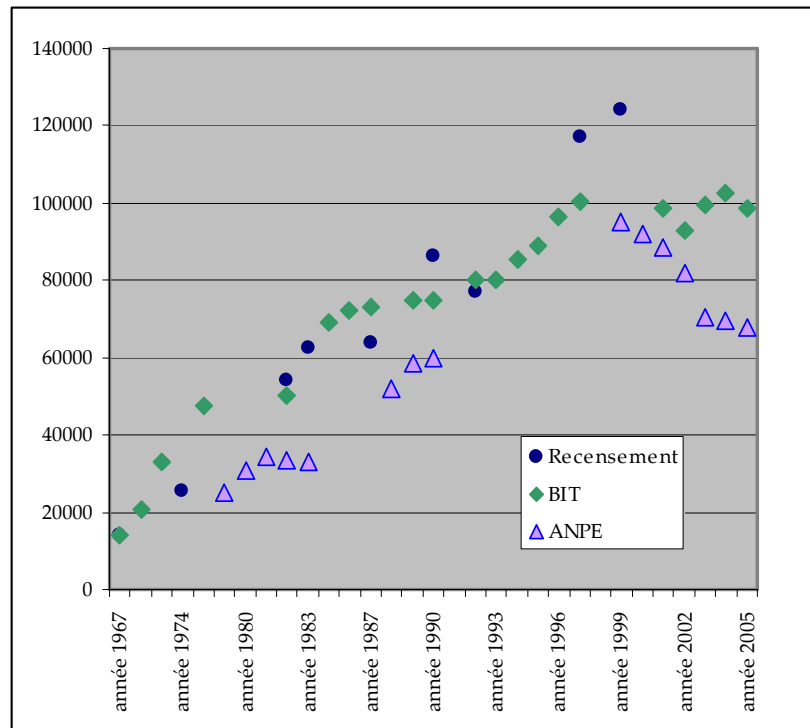
Plus ancien est le comptage du chômage selon le Recensement de la Population (RP). Deux questions ont un rapport avec le chômage : la première porte sur l'activité éventuellement exercée et l'autre demande à l'individu interrogé de se positionner par rapport à l'activité. La recherche d'emploi n'a pas à être expressément citée. Le taux de chômage au sens du recensement a l'intérêt d'être antérieur aux autres méthodes de chiffrage et de permettre une comparaison sur le long terme.

Pour les Enquêtes Emploi de l'INSEE (BIT), un chômeur est une personne âgée de 15 ans et plus (en âge de travailler) qui est sans emploi, qui n'a pas travaillé durant la semaine de référence, ne serait-ce qu'une heure, qui est disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours et qui cherche activement un emploi ou a trouvé un emploi qui commence ultérieurement. La technique employée est celle d'un sondage aréolaire au 1/300<sup>ème</sup>. L'Enquête Emploi est une source moins précise que l'ANPE pour les comparaisons d'une année sur l'autre, mais elle est mieux adaptée à l'étude à moyen terme.

Enfin, le comptage dit « BIT Europe » est l'une des innovations majeures du règlement européen 1897/2000 qui consiste à préciser la liste des actes qui doivent être considérés comme des « démarches spécifiques de recherche d'emploi » [Chardon et al., 2003] : contacter ou être contacté par un bureau public de placement ; contacter une agence privée (intérim, cabinet de recrutement) ; envoyer des candidatures spontanées à un employeur ; entreprendre des recherches par relations personnelles, syndicales ; passer des annonces ; participer à des concours.

Guillon [2007, p. 137] a comparé sur le long terme trois comptages du chômage à La Réunion :

Graphique n°1 : — Évolution du chômage à La Réunion depuis 1967



Source : d'après les données Recensement<sup>61</sup>, INSEE Réunion, DEFM.

L'on observe que l'écart augmente entre les chiffres ANPE et les chiffres de l'INSEE. À La Réunion, selon l'INSEE, l'écart entre les chiffrements du chômage pourrait être l'indice d'une réticence d'un certain nombre de chômeurs à s'inscrire à l'ANPE : « La conjonction de la baisse du taux d'activité et de la hausse du taux de chômage est caractéristique de l'évolution récente du chômage réunionnais et traduit un découragement face à un marché du travail difficile. Dans leurs démarches pour trouver ou retrouver un emploi, les chômeurs ont moins souvent recours à l'ANPE. La proportion de ceux qui ne sont pas inscrits à l'Agence progresse d'année en année (7% en 2001, 13% en 2004). » (INSEE Réunion, 2004, p. 2). Cet écart est une limite pour notre travail qui ne prendra en compte que les jeunes chômeurs, et plus généralement les chômeurs pour les comparaisons intergénérationnelles, inscrits à l'ANPE, c'est-à-dire au sens de la DEFM.

#### 5.3.4. LES VARIABLES INDIVIDUELLES MISES A JOUR

Nous avons sélectionné, pour chaque chômeur et pour chacune de nos neuf requêtes, un certain nombre de variables que nous étudierons et que nous croiserons :

- l'âge ; le genre ; la situation matrimoniale ; le nombre d'enfants à charge ;
- la catégorie d'inscription (qui détermine la disponibilité de l'individu) ;
- le niveau de formation ; le type de diplôme, l'obtention ou non du diplôme ; la spécialité (secteur de formation) de la formation suivie ;
- le lieu d'habitation (micro-région) ; permis ; véhicule ; mobilité hors de l'île ;
- la durée de chômage ;
- les revenus (droits ASSEDIC, minima sociaux ou aucun revenu) ;
- le premier ciblage professionnel (le métier recherché en priorité) ;
- le second ciblage (éventuellement) ;
- la durée de l'expérience professionnelle dans le métier recherché ;
- le secteur professionnel (NAF) du dernier employeur ;
- la durée de la dernière activité (sur les deux derniers mois) ;
- le nombre d'offres proposées par l'ANPE ;
- les besoins de formation exprimés.

<sup>61</sup> Des chiffres plus récents du Recensement seront publiés courant 2008.

Pour les bacheliers professionnels, diplômés et indemnisés, habitant la commune de Saint-Benoît, qui sont la population concernée par notre étude de cas, nous avons récolté grâce aux questionnaires les données complémentaires suivantes :

- l'expérience vécue de la mobilité hors de l'île ;
- le souhait de la mobilité (pendulaire et/ou extra-insulaire) ;
- le ressenti expérientiel (de la première expérience) ;
- l'hétéronomie ou l'autonomie du choix d'orientation initiale ;
- le type de logement habité ;
- les contraintes de la recherche d'emploi selon l'individu ;
- la fratrie ;
- l'héritage éventuel ;
- les aides familiales ;
- les réseaux utilisés ;
- la situation et la profession des parents ;
- l'expérience de l'apprentissage ;
- les causes de l'arrêt du dernier emploi.

Nous avons privilégié pour notre étude de cas les jeunes indemnisés parce qu'une partie du questionnaire portait sur le ressenti professionnel, ce qui impliquait pour le jeune d'avoir déjà une expérience plutôt récente. Saint-Benoît a été choisi parce que nous travaillions à l'époque de la passation des questionnaires dans l'Agence pour l'Emploi de cette commune.

Que ce soit pour les données de la DEFM ou pour les questionnaires, la confidentialité des jeunes a été respectée : nos résultats ont été anonymés.

## 5.4. NOS METHODES

Comme le soulignent Beaud *et al.* [2003, p. 299], « *il serait absurde d'opposer les différentes méthodes les unes aux autres. Bien au contraire, il faut faire feu de tout bois à condition de toujours se rappeler comment telle ou telle « donnée » a été fabriquée.* » Nous nous sommes inspirée de cette réflexion dans notre choix méthodologique pour exploiter la masse énorme des données que nous avons récoltées et qui nous ont servi à tester nos hypothèses puis les données issues de notre enquête personnelle sur un échantillon (méthode du questionnaire) pour compléter les données statistiques institutionnelles inexploitées. Quatre méthodes spécifiques de traitement des données seront donc utilisées plus bas : une analyse transversale (synchronique) d'un stock (celui de janvier 2008), avec une comparaison entre générations ; l'analyse dynamique (diachronique) de neuf stocks répartis sur cinq ans (entre 2003 et 2008) ; un suivi longitudinal sur quatre ans d'un groupe spécifique (les nouveaux entrants en avril 2004, suivis jusqu'en janvier 2008) et le questionnaire qualitatif.

### 5.4.1. ANALYSE STATISTIQUE TRANSVERSALE (MI-JANVIER 2008)

Pour Walter [2005, p. 8], « *traiter de l'insertion professionnelle des jeunes [...] nécessite d'en identifier les différents freins et obstacles, en prenant en compte la diversité des situations des jeunes et en intégrant à la réflexion la temporalité de l'insertion professionnelle et sa réalité à court et moyen terme.* » L'utilisation des différentes données contenues dans le dossier du jeune demandeur d'emploi permet de diagnostiquer en partie les « freins et les obstacles » auxquels il se trouve confronté. Notre première méthode s'est voulue transversale (synchronique) parce qu'elle permet d'obtenir au même moment (synchronisme) pour tous nos jeunes à La Réunion l'ensemble des informations liées au capital humain, à leurs profils et à leurs demandes.


L'utilisation systématique des données qualitatives ANPE sur un large échantillon commence à apparaître dans les sciences sociales et plus précisément dans les sciences de l'éducation au plan local [Boléguin, 2003 ; Guillon, 2007]. Une telle démarche peut être étendue à l'ensemble du pays, l'analyse



2008 avant d'entamer l'analyse approfondie. C'est ce recueil de données qui a permis de produire une synthèse *diachronique* de moyen terme.

Tableau n°7 : – Volumes des chômeurs dans les neuf requêtes (2003-2008)

Volumes	16-30 ans	31 et plus	Longitudinal
Requête 1	51688	72861	
Requête 2	47609		Cohorte = entrants en R2
Requête 3	50375		
Requête 4	47413		
Requête 5	47511		
Requête 6	45172		
Requête 7	44336		
Requête 8	41762		
Requête 9	39087	63208	
Evolution R9/R1	-24,4%	-13,2%	



Lorsque les stocks regroupent tous les chômeurs (jeunes et adultes), la masse des données est considérable : 124549 individus pour la requête de septembre 2003 et 102295 pour celle datant de janvier 2008.

Sur quatre ans et demi, le stock a baissé de près d'un quart (24,4%) pour les 16-30 ans et de 13,2% pour les plus de 30 ans. L'analyse longitudinale porte elle sur les jeunes apparaissant dans la seconde requête, ces jeunes arrivants forment la *cohorte* qui sera suivie jusqu'à la neuvième requête.

#### 5.4.3. ANALYSE LONGITUDINALE : LA CONSTRUCTION DES TRAJECTOIRES-TYPE

L'intérêt de l'analyse longitudinale, qui est souligné par de nombreux auteurs, permet de suivre l'individu sur une longue période, son cheminement vers une stabilisation plus ou moins forte : « *L'allongement de la durée de [la] phase d'insertion professionnelle a conduit à attacher beaucoup d'importance aux enquêtes de cheminement. Les filières ne doivent pas être jugées sur les résultats obtenus seulement à la sortie. Il faut allonger la période d'analyse.* » [Vernières, 1993, p. 92]. « *Seules des données longitudinales autorisent des études de causalité, fondées sur l'observation des décalages chronologiques entre événements survenus à la même personne.* » [Florens *et al.*, 1990, p. 440]. Notre méthode longitudinale court sur quatre années.

Béduwé rappelle [2001(a)] que la méthode des trajectoire-type du LIHRE a été présentée pour la première fois en 1994 à Toulouse dans le cadre des Journées du Longitudinal par Espinasse [1994]. Cette méthode a donné lieu à des publications ultérieures qui ont porté soit sur la méthode en tant que telle, soit sur des travaux utilisant cette méthode sur des populations particulières comme par exemple les Bac Pro [Béduwé, Dauty, Espinasse, 1995(a) ; (b)], les jeunes de niveau IV ou les étudiants de Second Cycle [Béduwé, Cahuzac, 1997] et plus récemment l'ensemble de la Génération 1992 [Béduwé, Giret, 2001(b)].

La méthode du LIHRE a permis au départ d'établir des trajectoires-type à partir des données tirées des enquêtes longitudinales du Céreq et elle « *repose sur une idée simple : les jeunes qui sortent de formation initiale et qui cherchent un emploi vont connaître des parcours individuels parfois proches et qui peuvent être regroupés, avec un niveau de précision arbitrairement choisi, en quelques-uns. Une « trajectoire-type » va regrouper tous les individus ayant été dans la même « situation » aux mêmes instants sur (quasi) toute la période d'observation.* » [Béduwé, 2001(a), p. 1] Cette méthode calcule une distance entre deux individus.

« Deux individus sont proches [...] s'ils ont connu les mêmes états, au même moment, pour des durées semblables et ceci sur la totalité de la période d'observation. [...] Une fois la distance posée, on choisit une méthode de classification automatique qui fournit une partition de l'ensemble des trajectoires. » [*idem*, p. 1].

Nous utiliserons non pas les enquêtes Génération mais les stocks de la Demande d'Emploi (ANPE) de nos neuf requêtes, comme l'a fait récemment Guillon [2007] pour les diplômés du supérieur au chômage à La Réunion.

Le calcul de la distance aux trajectoires possibles est effectué à partir de la situation du jeune chômeur de 16 à 30 ans au regard de l'inscription (est-il inscrit, apparaît-il dans les différentes observations ?) et du type de revenus qu'il perçoit (droits Assédic, ASS, RMI ou aucun revenu).

#### 5.4.4. QUESTIONNAIRE PAR LE BIAIS D'ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS SUR UNE COHORTE

Nous avons choisi, pour notre dernière partie, d'utiliser le questionnaire pour repérer certains facteurs sociaux qui ne sont pas codés dans notre base statistique globale mais qui nous étaient utiles pour tester la validité de certaines de nos hypothèses.

Notre position professionnelle nous a permis d'accéder facilement à l'échantillon que nous souhaitions interroger. L'enquête par questionnaire que nous avons utilisée pour notre approche purement qualitative permet de mettre à jour certains effets des déterminants sociaux des comportements. C'est un bon moyen d'appréhender les faits sociaux. « *Le questionnaire est une excellente méthode pour l'explication de la conduite.* » [Singly, 2006, p. 20]. Nous avons souhaité montrer les différences dans la constitution du capital de l'individu (dont son capital social, la qualité intrinsèque de son réseau) en étant consciente du fait que les inégalités entre individus ne sont pas toutes causées par les inégalités d'origine sociale : « *Certains sociologues ne voient les individus que sous leur origine de classe, réduisant trop fortement la complexité du réel et de ses déterminants [...].* » [*idem*, p. 11]. Il nous a paru néanmoins nécessaire de rechercher les causes sociales de certains actes individuels. L'individu n'est pas « détaché », « hors contexte » ; il est en situation, contextualisé, « encastré », d'où l'importance que nous avons souhaité accorder au contexte réunionnais dans notre troisième chapitre. Il nous fallait rechercher les facteurs déterminants, explicatifs. Concernant les questionnaires que nous avons réalisés, les synthèses produites et reproduites en Annexe n°3 sont construites à partir de trois sources : le dossier administratif du demandeur, le CV fourni par le jeune lors de l'entretien et les éléments complémentaires contenus dans les questionnaires reproduits dans leur intégralité en Annexe n°1. Plusieurs des jeunes convoqués et présents pour l'entretien n'ont pas rapporté de CV et certaines réponses aux questionnaires contredisaient les données administratives antérieures : ce sont les réponses les plus récentes qui ont alors été conservées et le dossier a été modifié en conséquence.

Les entretiens n'ont pas été enregistrés ; en tant qu'intervieweuse, nous avons pris des notes et nous avons synthétisé les informations. Le questionnaire a été rempli au cours de l'entretien et les différentes questions ont permis le déroulé, ont servi de fil conducteur à l'entretien.

L'objet de l'entretien était une proposition d'offre d'emploi en métropole (les employeurs étant la SNCF et la RATP), pour des postes en région parisienne, avec des contrats d'alternance possibles pour les moins de 26 ans et des contrats classiques jusqu'à 30 ans, comprenant une formation interne de 6 mois (cf. Annexe n°10). C'est ce plan d'action portant sur la mobilité extra-insulaire qui nous a permis d'entrer en contact avec ces jeunes. Il s'agissait de jeunes bacheliers professionnels (diplômés) habitant l'Est de l'Île, âgé de 16 à 30 ans et percevant des droits Assédic.

Une limite s'est fait jour : des réticences sont apparues concernant les questions liées au travail au noir, l'agent ANPE apparaissant parfois comme un contrôleur du travail aux yeux de certains jeunes. À l'exception de cette question, l'intégralité des entretiens s'est déroulée sans gêne apparente.

## CONCLUSION

Le fait d'être en possession de l'ensemble des données détaillées de la Demande d'Emploi au plan régional sur les dernières années récentes nous a amenée à privilégier une approche statistique exhaustive



qui exploite toutes les données récoltées et qui allie à la fois le quantitatif et le qualitatif. En effet, ces données sont produites à partir de véritables entretiens qualitatifs effectués par les conseillers ANPE sur le terrain, au quotidien, parfois par les conseillers des Missions Locales et de l'ADI (dans le cadre de la « co-traitance » du suivi des chômeurs inscrits à l'ANPE). Il nous a semblé nécessaire cependant de mettre à jour et de coder *des données complémentaires* pour être mieux à même d'illustrer nos remarques et de tester quelques-unes de nos hypothèses difficilement testables par le biais de la statistique administrative. Autant les données de la Demande d'Emploi permettent de mettre en lumière l'impact de certaines variables *contextuelles* (le territoire par exemple ou des variables comme, par exemple le diplôme, l'expérience, la mobilité) ou *individuelles* (le genre, l'âge, la situation familiale), autant il a été nécessaire de produire des données nouvelles sur un échantillon beaucoup plus restreint pour découvrir des variables difficilement codables par les institutions : le réseau, le milieu d'origine, l'entraide familiale, les choix initiaux d'orientation.

Nous souhaiterions une fois encore mettre l'accent sur le fait que les données recueillies sont mixtes : elles peuvent être classées comme *quantitatives* du fait de leur exhaustivité totale (la Demande d'Emploi couvre *tout le territoire réunionnais* et l'ensemble des chômeurs, y compris les catégories d'inscription qui ne sont pas habituellement étudiées par l'INSEE) ; elles conservent malgré tout une dimension *qualitative* parce que les éléments qui y apparaissent et qui ont été codés par l'institution elle-même proviennent d'entretiens réels et réguliers, que ces informations sont mises à jour après chaque entretien si des changements ont eu lieu (changement de situation matrimoniale, obtention d'un diplôme, d'une certification, augmentation des acquis expérimentiels, modification de la mobilité géographique, changement de ciblage professionnel, changement dans l'amplitude de la disponibilité, entre autres choses).

Les questionnaires pour notre étude sur les jeunes bacheliers professionnels de Saint-Benoît au chômage ont été réalisés dans le cadre d'entretiens également *qualitatifs* : ces entretiens ont été un support de recodage des données recueillies. Notre expérience professionnelle passée comme conseiller à l'emploi nous a permis de mener ce type d'entretien en maîtrisant les champs de la formation, de l'emploi et les données contextuelles liées au marché de l'emploi et de la formation pour notre terrain de recherche.

Nous avons souhaité utiliser plusieurs méthodes de traitement des données.

Pour familiariser le lecteur avec les nombreuses variables que nous avons récoltées et pour dresser une esquisse la plus récente possible de notre contexte et de notre problématique, nous avons choisi de commencer par *une monographie* au début de 2008, une photographie figée à un instant *t*. L'étape suivante a été de produire une description cette fois dynamique sur plusieurs années en nous basant sur les données que nous possédions et en souhaitant conserver l'atout de l'exhaustivité. Nous aurions pu suivre sur plusieurs années un petit groupe de jeunes chômeurs, effectuer un suivi qualitatif de l'insertion, produire un suivi longitudinal des trajectoires ; nous avons opté pour une approche quantitative diachronique en comparant les stocks entre eux à des moments différents. Enfin, grâce à une collaboration avec le CEREQ national, nous avons été en mesure de produire pour une cohorte restreinte un suivi longitudinal et construire des trajectoires-type<sup>62</sup>.

Du fait du cadre temporel de notre thèse et de nos contraintes professionnelles en parallèle, il nous a été nécessaire de nous concentrer sur un groupe restreint de jeunes pour notre enquête qualitative (entretiens et passation de questionnaire). Les résultats ainsi obtenus ne peuvent être considérés que comme une illustration et donneront quelques indications d'un travail à réaliser à venir sur une plus grande échelle. Notre étude n'épuise bien sûr pas la réalité : notre regard et nos résultats ont été biaisés par le codage nécessaire à la gestion administrative de ces données volumineuses, par les choix politiques liées à l'institution (la mission de l'Agence pour l'Emploi n'étant pas de produire des études sociologiques mais de rendre plus fluide le marché de l'emploi). Notre démarche a tenté néanmoins d'objectiver au maximum les données recueillies et de les comparer à d'autres sources de données, comme par exemple les résultats des

---

<sup>62</sup> Nous avons présenté au cours des XIV<sup>èmes</sup> Journées du Longitudinal à Orléans l'intérêt de cette démarche qui allie une approche diachronique sur des stocks à un suivi de cohorte : Guillon S., Boléguin V., 2007, « L'apport du fichier historique dans la connaissance du marché local réunionnais : l'analyse diachronique en complément des suivis longitudinaux », in Giret J.-F., Grelet Y., Lavalie C., Timotéo J., Werquin P. (dir.), *Ruptures et irréversibilités dans les trajectoires. Comment sécuriser les parcours professionnels ? XIV<sup>èmes</sup> journées d'étude sur les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail*, Collection Relief n°22, série « Échanges du CEREQ », p. 291-301.

enquêtes emplois de l'INSEE, les études qualitatives de l'Observatoire de La Réunion et des autres études universitaires, enfin d'être à la source de nouvelles données complémentaires portant sur des champs inexplorés par les administrations.

Parce que nous voulions en priorité montrer l'impact des variables contextuelles et socio-démographiques et ne pas nous focaliser sur les représentations de quelques jeunes ou leurs stratégies individuelles (généralement, les entretiens qualitatifs ont majoritairement pour objet de mettre à jour les choix, les représentations et les trajectoires des individus plutôt que le poids des contraintes structurelles du territoire et de l'époque), nous avons opté pour une utilisation massive du fichier de la Demande d'Emploi. La limite de ce choix tient en partie aux limites de ce fichier : il n'inclut pas les jeunes qui ne s'inscrivent pas à l'Agence (selon l'INSEE Réunion, l'écart entre la Demande d'Emploi et les Enquêtes Emploi est d'environ 13%), qui ne sont connus que de la Mission Locale ou de l'Agence d'Insertion, voire même invisibles<sup>63</sup> aux institutions. Les résultats que nous avons obtenus seront présentés dans les trois prochains chapitres.

---

<sup>63</sup> Nous avons déjà montré cette *invisibilité relative* des publics les plus exclus pour les jeunes sans-abri en Grande-Bretagne [Boléguin, 1994], « invisibilité » au sens de Beaud *et al.* [2006].

## **PARTIE 4**

### NOS RESULTATS

## CHAPITRE 6 : APPROCHE STATIQUE

### INTRODUCTION

L'approche par l'étude du chômage d'une population donnée ne permet qu'une description parcellaire de la réalité du processus socio-économique d'insertion et plus généralement de socialisation. L'activité professionnelle en elle-même n'est qu'un des aspects, un des vecteurs de la socialisation des jeunes, un moment à la fois de leur autonomisation et de leur intégration dans le collectif. La première entrée sur le marché du travail confronte les jeunes aux conditions modernes du travail : précarisation au départ, types particuliers de contrats de travail qui s'enchaînent, séquences de chômage plus ou moins longues, confrontation entre l'espéré et le réel, gestion plus ou moins réussie de la désillusion, du désenchantement professionnel face au déclassement ou plus simplement au chômage souvent présent dans les premières séquences. Étudier le chômage et les chômeurs permet, en négatif, de comprendre les mouvements sur le marché du travail et de décrire en partie les stratégies et les contraintes des chômeurs dans ces moments précis où la fragilité des situations peut entraîner un repli sur soi, un renoncement ou au contraire peut impulser une dynamique de changement et la construction de choix.

Nous sommes partie de la littérature à la fois économique et sociologique qui met en lumière des effets à la fois structurels (qui s'imposent à l'individu quoi que ce dernier puisse entreprendre) et des effets liés aux choix individuels (stratégies, choix, décision) et nous avons souhaité construire une problématique qui prendrait en compte ces deux séries de phénomènes qu'il n'est pas toujours facile de distinguer au premier abord. Nos résultats se présenteront dans ce chapitre sous la forme d'une typologie de notre population de recherche au début de l'année 2008, d'une manière transversale, sur l'ensemble de l'Île, décrite à partir de variables que nous avons récoltées et qui permettent d'approfondir nos thématiques et de tester nos hypothèses. Cette typologie de la jeunesse au chômage sera ensuite confrontée à la population adulte au chômage au même moment (nos deux premiers chapitres ont montré combien la jeunesse était un groupe construit par rapport à d'autres groupes et combien cette construction était ancrée dans une époque donnée).

Les données que nous avons récoltées sont de deux ordres : les premières, par leur volume, leur masse, sont d'ordre statistique administrative ; les secondes, plus restreintes, qualitatives, sont issues de quarante-trois entretiens semi-directifs sur un groupe donné que nous présenterons dans le chapitre 8. Certaines variables personnelles ne peuvent pas être codées par l'administration : origine sociale, capital social, stratégies, santé, accoutumances, historique familial, même si elles peuvent apparaître en clair dans les conclusions d'entretien conservées dans le dossier informatique du jeune chômeur.

Le rapport à l'emploi, l'employabilité (c'est-à-dire la probabilité à un moment donné de trouver un emploi), la stratégie de ciblage professionnel peuvent être appréhendés par l'analyse des périodes de chômage et par les données statistiques dont nous disposons. La demande d'emploi sera ainsi notre base statistique principale de travail, augmentée par les résultats des entretiens qualitatifs et les données externes (INSEE, enquêtes emploi, statistiques administratives, suivis du Rectorat et de l'Université).

Notre approche permet également de mettre en lumière les effets d'âge et de génération : nous verrons en quoi la jeune génération est porteuse de changement dans le champ de la relation formation-emploi, entre autres choses, lorsque nous la comparerons aux adultes.

Même si elles conservent leur aspect administratif, rendu nécessaire par la masse des informations à traiter et à coder, les données que nous utiliserons sont utiles à la recherche puisqu'elles permettent d'explorer un objet sur l'ensemble d'un territoire par une méthodologie invariable dans le temps et commune à l'ensemble des acteurs et des opérateurs (les conseillers ANPE, les co-traitants et les agents Assedic). Certaines données sont mises à jour automatiquement (âge, niveau d'indemnisation, durée de chômage) et tout nouvel entretien permet un ajustement, une vérification des données antérieures et un enrichissement du profil des chômeurs. Nous n'avons conservé que les données que nous pensions directement liées à notre problématique : l'âge (les analyses porteront sur des tranches d'âge), le genre, le

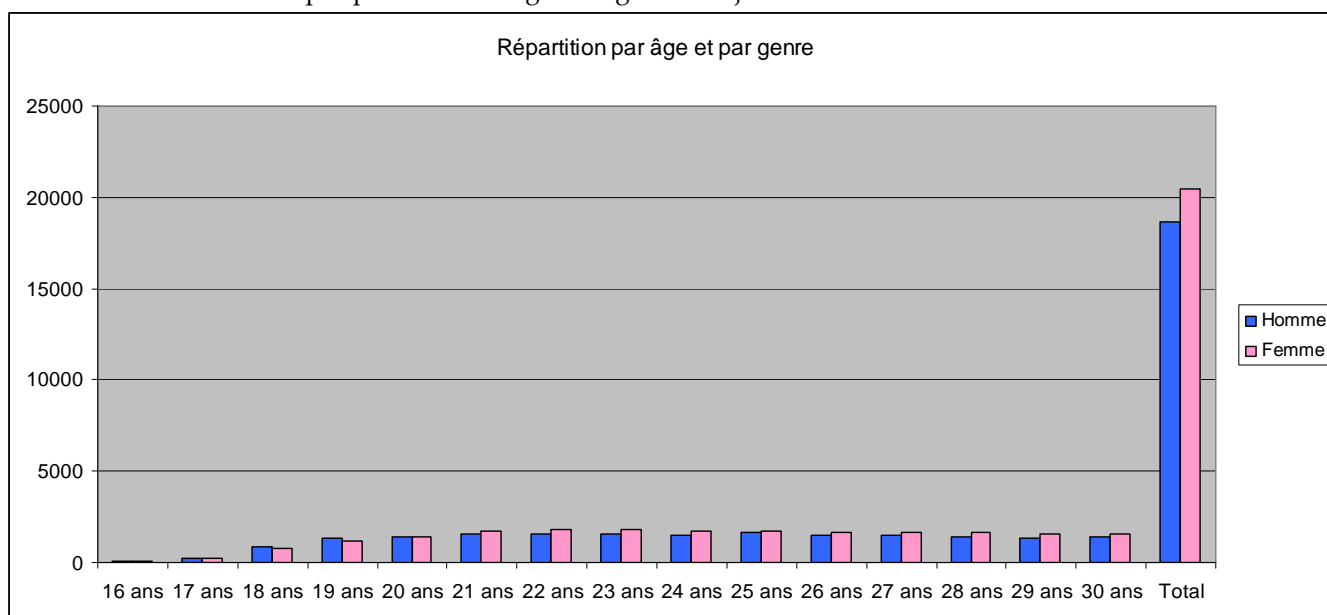
statut matrimonial, le nombre d'enfants, la catégorie d'inscription, le lieu d'habitation (nous avons choisi la microrégion comme espace géographique différenciateur, un espace qui correspond à l'agglomération au sens de l'INSEE), la mobilité hors de l'île, la possession ou non du permis de conduire et/ou d'un véhicule, l'activité professionnelle récente sur les deux derniers mois (durée en jours et secteurs professionnels de l'employeur), les revenus éventuels perçus par le jeune (droits Assedic, minima sociaux ou rien), la durée de chômage (courte, longue et très longue), le(s) métier(s) choisi(s) par le jeune comme ciblage(s) professionnel(s), l'expérience professionnelle accumulée, les besoins de formation exprimés, les propositions d'offres obtenues, les niveaux de formation et le type de diplôme préparé voire obtenu. Ces données de 2008 de la Demande d'Emploi seront notre première étape dans la récolte d'informations : elles nous permettront de dresser un portrait instantané des chômeurs et de positionner le chômage juvénile dans l'ensemble de la population active inoccupée. Notre seconde étape (chapitre 7) analysera l'évolution du chômage des jeunes sur les cinq dernières années en produisant une comparaison diachronique puis longitudinale des stocks. Enfin, dans notre dernier chapitre, nous compléterons nos résultats par des données qualitatives tirées de notre enquête de terrain sur une population nécessairement restreinte.

## 6.1. ANALYSE STATISTIQUE TRANSVERSALE (JANVIER 2008) : LES DONNEES GLOBALES

### 6.1.1. L'AGE ET LE GENRE

Notre approche débutera par une description statistique des jeunes chômeurs à partir des données les plus récentes dont nous disposons. Au sens de la Demande d'Emploi et si l'on prend en compte toutes les catégories d'inscription, 39087 jeunes de 16 à 30 ans étaient inscrits en janvier 2008 à l'ANPE Réunion. Ils représentent 38,2% de l'ensemble des chômeurs de l'île, toutes catégories confondues. Ainsi, le premier résultat est le fait que le chômage réunionnais est très majoritairement un chômage d'adultes (plus de 30 ans).

Graphique n°1 : – L'âge et le genre des jeunes chômeurs en 2008



Source : ANPE Réunion, 2008.

Les jeunes femmes représentent globalement un peu plus de la moitié de notre population (52,3%) sauf pour la tranche d'âge des 17-20 ans où les garçons sont majoritaires. L'inscription au chômage s'effectue

donc plus tard pour les femmes, peut-être parce qu'elles restent plus longtemps scolarisées ou qu'elles sont inactives sur une période (le taux de fécondité des très jeunes femmes réunionnaises pourrait valider cette hypothèse) après la sortie du système scolaire. Ce phénomène d'entrée différée sur le marché de l'emploi a un impact : les niveaux de formation voire de certification pourraient ainsi être plus élevés pour les jeunes filles mais la charge familiale représente un handicap relatif pour accepter par exemple les emplois à temps plein et/ou éloignés, comme nous le verrons plus loin. Les 16-19 ans représentent 12% du total des jeunes au chômage, les 20-25 ans 49,4% et les 26-30 ans 38,6%.

### 6.1.2. SITUATION MATRIMONIALE ET CHARGE DE FAMILLE

Tableau n°1 : – Situation matrimoniale et charge de famille des jeunes chômeurs en 2008

Situation Familiale	Aucun	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et plus	TOTAL	
Célibataires	26256	3584	1109	224	61	31234	<b>79,9%</b>
Divorcés	119	146	115	29	14	423	<b>1,1%</b>
Mariés	1920	3092	1865	431	111	7419	<b>19,0%</b>
Veufs	3	2	4	1	1	11	<b>0,0%</b>
Total	28298	6824	3093	685	187	39087	<b>100,0%</b>
	<b>72,4%</b>	<b>17,5%</b>	<b>7,9%</b>	<b>1,8%</b>	<b>0,5%</b>	<b>100,0%</b>	

Source : ANPE Réunion, 2008.

Les célibataires représentent près de 80% des jeunes chômeurs et les jeunes mariés près de 20%. Les jeunes divorcés sont marginaux (un peu plus de 1% avec 423 individus) et les veufs ou veuves ne comptent qu'onze individus. Les jeunes sans enfant au chômage représentent 72,4% du total, ceux avec un seul enfant 17,5%, avec deux enfants près de 8%. Les ménages avec 3 enfants et plus sont rares (au total, ils ne représentent que 2,3%). 15,9% des célibataires sont parents néanmoins. Les familles monoparentales chez les jeunes ménages au chômage sont donc une réalité significative.

### 6.1.3. LA DISPONIBILITE DES JEUNES CHOMEURS : LES CATEGORIES D'INSCRIPTION

C'est grâce aux catégories d'inscription que l'on est en mesure d'apprécier la disponibilité des jeunes chômeurs au regard de la recherche d'emploi. Ainsi, un peu plus des deux tiers des jeunes recherchent un emploi à temps plein tout en étant des chômeurs complets. C'est d'ailleurs la seule catégorie qui est prise en compte dans le chiffrage publié de la Demande d'Emploi. 14,6% recherchent uniquement un contrat à temps partiel voire occasionnel, 4,1% sont en formation continue et 14,1% sont inscrits mais ont une activité réduite. Nous le verrons plus bas en détail, le genre est particulièrement différenciateur dans la distribution par catégorie : 73,3% des hommes sont en catégorie 1 contre seulement 61,6% des jeunes femmes ; 8,3% des hommes recherchent un temps partiel contre 20,3% des jeunes femmes. Pour le reste des catégories, les écarts sont peu significatifs.

Tableau n°2 : – Croisement catégories d'inscription et genre

Catégories	Hommes	Femmes	Total	
1	13681	12594	26275	<b>67,2%</b>
2 ou 3	1555	4148	5703	<b>14,6%</b>
4	703	900	1603	<b>4,1%</b>
5 à 8	2722	2784	5506	<b>14,1%</b>
<b>Total</b>	<b>18661</b>	<b>20426</b>	<b>39087</b>	

Source : ANPE Réunion, 2008.

#### 6.1.4. LIEU D'HABITATION ET MOBILITE GEOGRAPHIQUE

10% des jeunes chômeurs se sont déclarés prêts à envisager la mobilité hors de l'Île. Cette mobilité est légèrement surreprésentée dans les microrégions Est et Sud avec respectivement un écart positif de 0,6 point et 0,8 point, mais là, rien de très significatif. L'Est regroupe 15,2% du total des jeunes au chômage, le Nord 19,2%, l'Ouest 25,4% et le Sud 40,2%. Ainsi, près des deux tiers des jeunes chômeurs se concentrent dans les deux dernières microrégions.

Tableau n°3 : – Les microrégions d'habitation et l'option de la mobilité hors de l'île

Microrégions	EST	NORD	OUEST	SUD	Total	
Mobiles hors de l'Île	629	679	903	1695	<b>3906</b>	10,0%
Non mobiles	5305	6840	9009	14027	<b>35181</b>	90,0%
<b>Total</b>	<b>5934</b>	<b>7519</b>	<b>9912</b>	<b>15722</b>	<b>39087</b>	100,0%
Part des jeunes mobiles	10,6%	9,0%	9,1%	10,8%	10,0%	

Source : ANPE Réunion, 2008.

#### 6.1.5. PERMIS DE CONDUIRE ET VEHICULE

Bien qu'ils soient majoritairement titulaires d'un permis de conduire (52,5%), les jeunes ne sont que 42,2% à posséder un véhicule. Il est également intéressant de noter que 449 d'entre eux possèdent le permis poids-lourds et 82 le permis transport en commun (autobus et autocar)<sup>64</sup>. Enfin, 329 seraient même véhiculés sans posséder le permis !

Tableau n°4 : – La possession du permis et/ou d'un véhicule

Permis	B	C	D	Total	
Sans véhicule	4307	66	14	<b>22609</b>	57,8%
Véhiculés	15698	383	68	<b>16478</b>	42,2%
<b>Total</b>	<b>20005</b>	<b>449</b>	<b>82</b>	<b>39087</b>	100,0%
Part des jeunes avec permis	51,2%	1,1%	0,2%	52,5%	

Source : ANPE Réunion, 2008.

<sup>64</sup> La seule possession de tels permis ne permet pas systématiquement l'exercice de l'activité professionnelle de chauffeur : une attestation complémentaire est nécessaire, qui doit être réactualisée régulièrement et qui est payante : la FIMO (formation initiale minimum obligatoire) ou la FCOS (formation continue obligatoire de sécurité).

### 6.1.6. ACTIVITE DES JEUNES CHOMEURS SUR LES DEUX DERNIERS MOIS SELON LE DERNIER EMPLOYEUR<sup>65</sup> (NAF)

Tableau n°5 : — Activité des jeunes sur les deux derniers mois (novembre-décembre 2007)

NAF	< une semaine	de 1 semaine à un mois	plus d'un mois	Total activité	Part de la NAF sur le total	En clair
75	19	286	721	1026	20,5%	Administration publique
52	15	169	328	512	10,2%	Commerce de détail et réparation d'articles domestiques
45	20	131	229	380	7,6%	Construction
91	5	80	208	293	5,8%	Activités associatives
55	9	89	147	245	4,9%	Hôtels et restaurants
1	4	56	114	174	3,5%	Agriculture, chasse, services annexes
51	5	48	85	138	2,8%	Commerce de gros et intermédiaires du commerce
71	4	67	107	178	3,6%	Location sans opérateur
85	3	24	80	107	2,1%	Santé et action sociale
80	1	26	51	78	1,6%	Education
50	2	24	51	77	1,5%	Commerce et réparation automobile
21	0	24	52	76	1,5%	Industrie du papier et du carton
95	0	18	55	73	1,5%	Services domestiques
93	0	14	37	51	1,0%	Services personnels
Autres NAF	30	588	983	1601	32,0%	
Total	117	1644	3248	5009	100,0%	

Source : ANPE Réunion, 2008.

5009 jeunes parmi les 39087 ont eu une activité lors des deux derniers mois, soit 12,8% du total. L'activité dont la durée est comprise entre une journée et une semaine ne compte que pour 2,3% du total (117 jeunes), l'activité comprise entre une semaine et un mois a occupé 32,8% des jeunes qui ont travaillé (1644 jeunes), enfin 64,8% ont bénéficié d'un emploi d'une durée supérieure au mois (3248 jeunes). Le tableau ci-dessus reprend les données détaillées pour les secteurs professionnels qui concernent au moins 1% des jeunes qui ont récemment travaillé. 14 NAF [nomenclature des activités françaises] regroupent plus des deux tiers du total. 20,5% de ces jeunes ont exercé dans un établissement rattaché à l'administration publique (État ou collectivités), plus de 10% dans le secteur du commerce de détail. Le BTP regroupe 7,6% du total, les associations près de 6% et l'hôtellerie-restauration-tourisme près de 5%. Ces données indiquent la place importante du secteur non marchand (qui propose avant tout des contrats aidés de type Contrats d'Avenir ou Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi mais également des contrats CDD classiques). Néanmoins, le secteur marchand est très présent, porté d'abord par le commerce : 14,5% du total (détail, gros et réparation automobile) et le BTP (7,6%).

### 6.1.7. LES REVENUS PERÇUS PAR LES JEUNES CHOMEURS EN 2008

Plus de la moitié des jeunes chômeurs est indemnisée (54,4%), 23,2% touchent le RMI et 14,5% touchent à la fois l'Assedic et le RMI (les droits ARE étant très faibles, un complément est versé jusqu'à hauteur du RMI), 1% touche l'Allocation d'Insertion et 35,8% ne perçoivent aucune allocation (soit 14002 jeunes chômeurs).

<sup>65</sup> Ces données ont été produites avant les modifications des NAF : il s'agit ici des NAF dites « 1993 ».



Tableau n°6 : — Les différents types de revenus perçus par les jeunes chômeurs en 2008

Droits	avec RMI	sans RMI	Total	
Droits classiques ASSEDIC	5669	15586	<b>21255</b>	54,4%
Allocation Spécifique de Solidarité	40	348	<b>388</b>	1,0%
Allocation d'Insertion	60	79	<b>139</b>	0,4%
Aucun Revenu	3303	14002	<b>17305</b>	44,3%
<b>Total</b>	<b>9072</b>	<b>30015</b>	<b>39087</b>	100,0%
	23,2%	76,8%	100,0%	

Source : ANPE Réunion, 2008.

## 6.1.8. L'ANCIENNETE D'INSCRIPTION DANS LE CHOMAGE

Tableau n°7 : — Chômage de longue et de très longue durée chez les jeunes en 2008

Durée de chômage (en mois)	Sur les 36 derniers mois																																				Total			
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35		36		
Sur les 18 derniers mois	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	Total		
0	519	43	39	38	27	25	35	28	29	39	21	29	18	30	33	22	14	7	8																				1004	
1		1096	94	61	49	40	36	30	36	23	27	22	33	20	17	21	15	7	6	16																			1649	
2			1225	87	66	57	47	38	42	31	45	38	42	20	34	18	21	21	22	15	24																	1893		
3				1382	116	88	63	57	52	45	50	66	66	35	31	25	35	33	31	15	8	34																2232		
4					1567	120	80	86	71	67	60	63	71	68	42	54	35	27	42	19	23	8	24															2527		
5						1311	113	69	67	62	60	75	81	71	74	57	43	49	51	26	24	24	16	42														2315		
6							1036	109	78	74	60	53	56	79	58	65	44	66	49	33	36	19	27	23	53													2018		
7								682	105	81	68	62	52	53	65	60	70	60	64	74	43	39	30	42	45	100												1795		
8									547	95	69	51	40	58	64	66	54	55	50	67	63	56	41	35	32	35	78											1557		
9										652	83	68	70	77	63	56	71	72	74	67	79	83	45	45	47	29	24	75										1779		
10											517	89	67	69	60	60	59	71	75	70	77	63	74	63	72	28	25	38	74										1651	
11												596	93	69	59	47	66	58	82	86	102	88	86	110	137	47	43	43	39	88								1939		
12													443	73	54	61	74	61	65	70	78	90	72	75	116	68	52	47	31	50	175							1755		
13														489	65	54	56	58	57	45	56	63	63	68	70	58	44	36	30	38	46	107						1503		
14															479	79	57	56	53	66	53	64	62	86	75	87	101	58	57	36	50	52	148					1719		
15																460	72	48	46	54	51	46	51	53	55	83	54	66	42	44	48	37	45	115				1470		
16																	518	62	53	47	55	53	61	68	77	80	71	68	86	79	75	50	48	66	122			1739		
17																		340	44	50	44	57	53	39	76	74	72	77	87	87	93	58	53	58	79	269		1710		
18																																								6832
Total	519	1139	1358	1568	1825	1641	1410	1099	1027	1169	1060	1212	1132	1211	1198	1205	1304	1151	1109	944	978	963	891	957	1039	927	797	796	803	769	1149	576	593	523	510	576	1959	39087		

Source : ANPE Réunion, 2008.

Ce tableau à deux entrées croise l'ancienneté d'inscription sur les 18 derniers mois et sur les 36 derniers mois. En effet, les données administratives considèrent que le chômage de longue durée commence à partir de 12 mois d'inscription non pas en continu mais calculés sur les 18 derniers mois ; le chômage dit de « très longue durée » est calculé sur les trois dernières années (il faut être inscrit au moins 24 mois sur la période). Ainsi, lorsque l'on calcule l'ancienneté pour nos jeunes, 42,8% peuvent être considérés comme chômeurs de longue durée et 28,2% comme chômeurs de très longue durée.

## 6.1.9. LES METIERS CIBLES PAR LES JEUNES (PREMIER CHOIX DE METIER) EN 2008

Nous indiquons dans ce tableau uniquement les métiers regroupant au moins 1% du total des ciblage des jeunes. 63,5% du total se distribue entre 29 métiers très précis. Triés par fréquence, ces ciblage se répartissent de la manière suivante :

Tableau n°8 : — Les principaux métiers choisis par les jeunes chômeurs

Métier ciblé	Intitulé	Total	Part des métiers sur le total
11113	intervenant auprès d'enfants	2446	6,3%
14223	vendeur (équipement de la personne)	2360	6,0%
12131	secrétaire	2228	5,7%
12132	secrétaire spécialisé	1304	3,3%
41113	jardinier d'espaces verts	1295	3,3%
42111	assistant TP et gros œuvre	1244	3,2%
14111	employé de libre-service	1194	3,1%
12121	agent administratif	1075	2,8%
11122	agent de collectivité	1032	2,6%
11211	nettoyeur de locaux	995	2,5%
11112	intervenant à domicile	877	2,2%
44321	mécanicien	689	1,8%
42114	ouvrier maçon	664	1,7%
43311	magasinier	655	1,7%
11222	agent de sécurité	636	1,6%
42233	peintre en bâtiment	595	1,5%
14112	hôte de caisse	580	1,5%
42211	électricien du BTP	490	1,3%
13211	aide de cuisine	437	1,1%
13212	cuisinier	433	1,1%
43113	ouvrier du béton	426	1,1%
13222	serveur	424	1,1%
43114	conducteur poids-lourds	404	1,0%
14121	caissier	404	1,0%
23151	éducateur	395	1,0%
11132	coiffeur	390	1,0%
12141	technicien administratif	383	1,0%
14212	vendeur (détails produits frais)	377	1,0%
12112	agent d'accueil	373	1,0%
<b>Total</b>	<b>Total</b>	<b>39087</b>	<b>100,0%</b>

Source : ANPE Réunion, 2008.

La concentration sur moins de 30 métiers des deux tiers des ciblages est une réalité qui peut surprendre. « *Ce qui frappe, c'est l'extraordinaire faiblesse du nombre des métiers qui figurent dans les représentations [des] jeunes.* » [Barroux, 2002, p. 34].

#### 6.1.10. LA PART DES CONTRATS AIDES DANS LE CIBLAGE PRINCIPAL DES JEUNES

Les quatre ciblages fortement liés aux contrats aidés sont les ROME [Répertoire Opérationnel des Métiers] 11113, 41113, 11122 et 11211 et représentent 5768 ciblages sur 39087, soit un peu moins de 14,8% de tous les ciblages<sup>66</sup>. Le premier de ces métiers (intervenant auprès d'enfants dans un établissement scolaire) est néanmoins le plus fréquemment cité par les jeunes comme choix premier dans la recherche d'emploi (6,3% du total des réponses) et 3,3% de l'ensemble souhaitent être jardinier d'espaces verts. Les métiers d'agent de collectivité et de nettoyeur de locaux (la plupart du temps ces emplois se déroulent dans l'enceinte des établissements scolaires de l'enseignement primaire gérés par les communes) regroupent à eux deux 4,7% du total.

<sup>66</sup> L'un des chantiers de l'ANPE au cours des dernières années est d'inciter les chômeurs ciblant ces métiers à se réorienter vers les secteurs marchands et les métiers dits « en tension » par des prestations d'orientation professionnelle, de bilan de compétences, de mise à niveau et de qualification. L'orientation des politiques publiques de lutte contre le chômage est à la baisse des contrats aidés depuis ces dernières années et se poursuivra très vraisemblablement dans les années à venir.

### 6.1.11. L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE CHEZ LES JEUNES CHOMEURS EN 2008

Précisément un tiers des jeunes a une expérience professionnelle (au moins égale à une année). 22,1% ont une expérience qui ne dépasse pas deux années, 8,5% ont entre trois et cinq ans d'expérience et seulement 2,6% possèdent une expérience supérieure à 5 ans. Parmi les métiers ciblés où l'on retrouve le plus de jeunes expérimentés, et par ordre décroissant, nous trouvons les jardiniers (écart positif de 18,4 pts à la moyenne), ensuite les serveurs (+18,1 pts) et les cuisiniers (+18 pts), les maçons (+16,1 pts), les hôtes de caisse (+12,7 pts) et les caissiers (+11,5 pts). Viennent ensuite les aides-maçons (+9,5 pts), les ouvriers du béton (c'est-à-dire les coffreurs) (+8,5 pts), les vendeurs en magasin (+6,3 pts), les magasiniers (+6,4 pts), les chauffeurs de poids-lourds (+4,1 pts) et les agents de sécurité (+3 pts). Ces secteurs sont frappés par un *turn over* très important (caissiers, serveurs, cuisiniers, vigiles), par la saisonnalité des contrats (maçons, coffreurs, chauffeurs, magasiniers) et un recours aux contrats de courte durée (jardiniers, vendeurs).

Tableau n°9 : — Durée de l'expérience professionnelle pour les principaux ciblage professionnels

Métier ciblé	En clair	0	1 à 2 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Part des jeunes expérimentés	Ecart à la moyenne
11113	intervenant auprès d'enfants	1915	449	67	15	21,7%	-11,6
14223	vendeur (équipement de la personne)	1872	348	112	28	20,7%	-12,6
12131	secrétaire	1588	426	176	38	28,7%	-4,6
12132	secrétaire spécialisé	885	276	123	20	32,1%	-1,2
41113	jardinier d'espaces verts	625	533	116	21	51,7%	18,4
42111	assistant TP et gros œuvre	711	427	88	18	42,8%	9,5
14111	employé de libre-service	890	233	65	6	25,5%	-7,8
12121	agent administratif	826	167	60	22	23,2%	-10,1
11122	agent de collectivité	663	334	30	5	35,8%	2,5
11211	nettoyeur de locaux	657	276	46	16	34,0%	0,7
11112	intervenant à domicile	651	158	61	7	25,8%	-7,5
44321	mécanicien	507	104	50	28	26,4%	-6,9
42114	ouvrier maçon	336	204	94	30	49,4%	16,1
43311	magasinier	395	172	66	22	39,7%	6,4
11222	agent de sécurité	405	136	75	20	36,3%	3,0
42233	peintre en bâtiment	410	130	45	10	31,1%	-2,2
14112	hôte de caisse	313	203	52	12	46,0%	12,7
42211	électricien du BTP	321	107	43	19	34,5%	1,2
13211	aide de cuisine	297	113	22	5	32,0%	-1,3
13212	cuisinier	211	88	72	62	51,3%	18,0
43113	ouvrier du béton	248	127	45	6	41,8%	8,5
13222	serveur	206	120	71	27	51,4%	18,1
14121	conducteur poids-lourds	253	109	33	9	37,4%	4,1
43114	caissier	223	109	50	22	44,8%	11,5
23151	éducateur	295	47	42	11	25,3%	-8,0
11132	coiffeur	258	45	61	26	33,8%	0,5
12141	technicien administratif	268	79	30	6	30,0%	-3,3
14212	vendeur (détails produits frais)	227	109	32	9	39,8%	6,5
12112	agent d'accueil	256	91	26	0	31,4%	-1,9
Autres ROME		9373	2908	1488	513	34,4%	1,1
Total		26085	8628	3341	1033	33,3%	
		<b>66,7%</b>	<b>22,1%</b>	<b>8,5%</b>	<b>2,6%</b>		

Source : ANPE Réunion, 2008.

*Note de lecture* : nous indiquons dans tous nos tableaux l'ensemble des écarts à la moyenne. Nous avons décidé qu'un écart à la moyenne au moins égal à 2 pts en positif ou en négatif était significatif (les écarts positifs sont indiqués en bleu ; les écarts négatifs en orange). Les écarts non significatifs sont indiqués en blanc.

Les débutants<sup>67</sup> se retrouvent d'abord chez les intervenants auprès d'enfants (-11,6 pts) et les vendeurs en équipement de la personne (-12,6 pts), les deux premiers ciblage, puis les agents administratifs (-10,1 pts). Les éducateurs (-8 pts), les employés de libre-service (-7,8 pts) et les intervenants à domicile (-7,5

<sup>67</sup> Nous avons considéré comme expérimenté un jeune qui possède au moins un an d'expérience professionnelle. Les jeunes débutants soit n'ont jamais travaillé soit ont une expérience inférieure à douze mois.

pts) regroupent également beaucoup plus fréquemment les débutants. Les mécaniciens (-6,9 pts), les secrétaires (-4,6 pts) et les techniciens administratifs (-3,3 pts) et enfin les peintres (-2,2 pts) présentent des écarts qui restent significatifs. Pour ces métiers qui proposent plus souvent des contrats stables et peu sensibles à la conjoncture ou à la saisonnalité, l'expérience semble apparaître comme une exigence pour déclencher un recrutement.

#### 6.1.12. LE CHOIX D'UN CIBLAGE COMPLEMENTAIRE (SECONDAIRE) PARMI LES JEUNES

Le second ciblage concerne 19053 jeunes sur les 39087, soit 48,8% du total. Les métiers ciblés en deuxième choix sont majoritairement les suivants (les métiers représentés concernent au moins 1% du total) :

Tableau n°10 : – Les métiers principaux choisis comme ciblage secondaire par les jeunes chômeurs

Second ciblage	En clair	Total	Part sur le total des seconds choix
14223	Vendeur (équipement de la personne)	1101	5,8%
11113	Intervenant auprès d'enfants	940	4,9%
14111	Employé de libre-service	764	4,0%
12131	Secrétaire polyvalent	757	4,0%
11211	Agent d'entretien	723	3,8%
42111	Assistant BTP (manœuvre)	685	3,6%
41113	Jardinier d'espaces verts	597	3,1%
12132	Secrétaire spécialisé	566	3,0%
11112	Intervenant à domicile	537	2,8%
14112	Hôte de caisse	469	2,5%
12121	Agent administratif	461	2,4%
43311	Magasinier	384	2,0%
43113	Chauffeur-livreur	381	2,0%
11122	Agent de collectivité	375	2,0%
12112	Agent d'accueil	343	1,8%
14121	Caissier	316	1,7%
11222	Agent de sécurité	310	1,6%
13222	Serveur	274	1,4%
42233	Peintre BTP	230	1,2%
13211	Aide cuisinier	226	1,2%
42114	Ouvrier maçon	226	1,2%
23131	Animateur de loisirs	224	1,2%
43312	Cariste	208	1,1%
14212	Vendeur (produits frais)	204	1,1%
44321	Mécanicien	203	1,1%

Source : ANPE Réunion, 2008.

Ces 25 métiers regroupent plus de 60% du total des seconds choix. Une nouvelle fois, il est à noter le poids des ciblage en lien avec les contrats aidés. Les quatre métiers précités apparaissent et regroupent 13,8% du total des seconds ciblage, soit à peu de choses près la part qu'ils représentaient dans les ciblage principaux. Deux métiers nouveaux apparaissent : celui de cariste (1,1%) (très proche du magasinier pour ce qui a trait aux compétences) et celui d'animateur de loisirs (avec 1,2% des choix). Il est également à noter l'absence des postes d'encadrement dans ces ciblage complémentaires de repli.

## 6.1.13. MÉTIERS CIBLÉS ET PROPOSITIONS D'OFFRES PAR LE SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI

Tableau n°11 : — Les propositions d'offres du SPE selon les métiers ciblés par les jeunes chômeurs

Métier ciblé	En clair	Aucune proposition	1 ou 2 propositions	3 à 5 propositions	Plus de 5 propositions	Part des jeunes ayant eu une proposition au moins	Ecart à la moyenne
11113	intervenant auprès d'enfants	1826	450	108	62	25,3%	-17,9
14223	vendeur (équipement de la personne)	1318	582	284	176	44,2%	1,0
12131	secrétaire	1225	506	282	215	45,0%	1,8
12132	secrétaire spécialisé	642	297	220	145	50,8%	7,6
41113	jardinier d'espaces verts	869	299	81	46	32,9%	-10,3
42111	assistant TP et gros œuvre	692	318	156	78	44,4%	1,2
14111	employé de libre-service	651	296	151	96	45,5%	2,3
12121	agent administratif	587	232	133	123	45,4%	2,2
11122	agent de collectivité	776	191	46	19	24,8%	-18,4
11211	nettoyeur de locaux	636	252	71	36	36,1%	-7,1
11112	intervenant à domicile	606	195	46	30	30,9%	-12,3
44321	mécanicien	417	139	82	51	39,5%	-3,7
42114	ouvrier maçon	332	163	85	84	50,0%	6,8
43311	magasinier	329	176	98	52	49,8%	6,6
11222	agent de sécurité	406	142	57	31	36,2%	-7,0
42233	peintre en bâtiment	313	166	71	45	47,4%	4,2
14112	hôte de caisse	285	158	84	53	50,9%	7,7
42211	électricien du BTP	232	145	69	44	52,7%	9,5
13211	aide de cuisine	215	117	57	48	50,8%	7,6
13212	cuisinier	183	94	56	100	57,7%	14,5
43113	ouvrier du béton	195	128	63	40	54,2%	11,0
13222	serveur	185	90	82	67	56,4%	13,2
14121	caissier	225	100	48	31	44,3%	1,1
43114	conducteur poids-lourds	186	71	76	71	54,0%	10,8
23151	éducateur	249	91	35	20	37,0%	-6,2
11132	coiffeur	227	89	39	35	41,8%	-1,4
12141	technicien administratif	147	108	76	52	61,6%	18,4
14212	vendeur (détails produits frais)	195	110	45	27	48,3%	5,1
12112	agent d'accueil	218	103	30	22	41,6%	-1,6
Total		22194	9372	4366	3155	43,2%	
		56,8%	24,0%	11,2%	8,1%		

Source : ANPE Réunion, 2008.

43,2% des jeunes inscrits ont reçu au moins une offre du service public de l'emploi et 19,3% au moins 3 offres depuis leur dernière inscription. Le jeune a ainsi été mis en relation directement ou par le biais d'une présélection avec l'employeur, avec ou sans recrutement réalisé en bout de processus. Les mises en relation n'ont pas été effectuées à partir du seul critère du métier ciblé mais à partir de l'ensemble des critères définis lors de l'enregistrement et de la négociation de l'offre (expérience, compétences exigées, niveau de formation, mobilité, permis, conditions de travail et de rémunération). L'on peut observer que les quatre métiers liés aux contrats aidés (actuellement les CAV et les CAE NM pour le secteur non marchand) sont situés dans le haut du tableau, ce qui signifie que l'intermédiation du service public de l'emploi est plus faible pour ce qui a trait au public jeune sur les offres en lien avec les collectivités.

Tableau n°12 : — Les offres d'emploi proposées selon la durée d'expérience des jeunes chômeurs

Expérience professionnelle	Aucune proposition		1 ou 2 propositions		3 à 5 propositions		Plus de 5 propositions		Total
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
aucune	16182	62,0%	6091	23,4%	2412	9,2%	1400	5,4%	26085
1 à 2 ans	4171	48,3%	2163	25,1%	1238	14,3%	1056	12,2%	8628
3 à 5 ans	1425	42,7%	847	25,4%	542	16,2%	527	15,8%	3341
6 ans et plus	416	40,3%	271	26,2%	174	16,8%	172	16,7%	1033
<b>Total</b>	<b>22194</b>	<b>56,8%</b>	<b>9372</b>	<b>24,0%</b>	<b>4366</b>	<b>11,2%</b>	<b>3155</b>	<b>8,1%</b>	<b>39087</b>

Source : ANPE Réunion, 2008.

Lorsque l'on croise la fréquence des propositions par le SPE et l'expérience professionnelle, il apparaît tout à fait clairement que plus la durée d'expérience professionnelle du jeune augmente, plus le nombre de propositions augmente. L'impact est régulier.

#### 6.1.14. LES BESOINS DE FORMATION EXPRIMÉS PAR LES JEUNES CHOMEURS

Ces données renvoient à notre travail et à nos conclusions de DEA (Boléguin, 2003<sup>68</sup>). Plus d'un quart des jeunes inscrits au chômage ont exprimé un besoin de formation (26,6%). En volume, les besoins les plus importants se retrouvent dans les métiers d'intervenant auprès d'enfants (829 besoins exprimés pour 2446 ciblés), de vendeur (743 jeunes en demande de formation), de secrétaire (419), d'intervenant à domicile (aide à la personne) (284) et de mécanicien (258).

Tableau n°13 : – Les besoins de formation chez les jeunes chômeurs selon le métier ciblé

Métier ciblé	En clair	Part de besoin en formation	Ecart à la moyenne
11113	intervenant auprès d'enfants	33,9%	7,3
14223	vendeur (équipement de la personne)	31,5%	4,9
12131	secrétaire	18,8%	-7,8
12132	secrétaire spécialisé	18,8%	-7,8
41113	jardinier d'espaces verts	11,0%	-15,6
42111	assistant TP et gros œuvre	12,4%	-14,2
14111	employé de libre-service	20,4%	-6,2
12121	agent administratif	20,5%	-6,1
11122	agent de collectivité	10,3%	-16,3
11211	nettoyeur de locaux	13,5%	-13,1
11112	intervenant à domicile	32,4%	5,8
44321	mécanicien	37,4%	10,8
42114	ouvrier maçon	23,8%	-2,8
43311	magasinier	19,8%	-6,8
11222	agent de sécurité	33,5%	6,9
42233	peintre en bâtiment	27,6%	1,0
14112	hôte de caisse	15,7%	-10,9
42211	électricien du BTP	21,8%	-4,8
13211	aide de cuisine	24,0%	-2,6
13212	cuisinier	25,6%	-1,0
43113	ouvrier du béton	11,3%	-15,3
13222	serveur	18,4%	-8,2
43114	conducteur poids-lourds	36,1%	9,5
14121	caissier	24,0%	-2,6
23151	éducateur	58,7%	32,1
11132	coiffeur	54,6%	28,0
12141	technicien administratif	41,8%	15,2
14212	vendeur (détails produits frais)	23,9%	-2,7
12112	agent d'accueil	20,4%	-6,2
<b>Total</b>	<b>Total</b>	<b>26,6%</b>	

Source : ANPE Réunion, 2008.

#### 6.1.15. LES NIVEAUX DE FORMATION DES JEUNES CHOMEURS EN 2008

À eux seuls, les niveaux V (CAP et BEP) regroupent 58,1% du total des jeunes chômeurs, dont 41,6% de diplômés. Les niveaux IV (Baccalauréat ou équivalent) regroupent 24,5% du total (71% sont diplômés), les niveaux III (Bac+2) regroupent 7,3% du total (54,9% sont diplômés), les Bac+3 et 4 regroupent 3,2% du total (82% diplômés), les niveaux Bac+5 et plus 1,1% (88,7% de diplômés). Les niveaux inférieurs à V ne comptent que pour 5,1% du total.

<sup>68</sup> Les données que nous avons alors étudiées portaient sur une période comprise entre 2001 et 2003 et portaient sur les jeunes de la microrégion Est de l'Île. L'étude tentait de montrer les contraintes à la fois structurelles et individuelles freinant l'accès aux stages proposés dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Tableau n°14 : — Les niveaux de formation et les diplômés chez les jeunes chômeurs

Niveaux de formation	Avec diplôme	Sans diplôme	Total	
I	386	49	435	1,1%
II	1012	221	1233	3,2%
III	1565	1286	2851	7,3%
IV	6833	2734	9567	24,5%
V	9465	13257	22722	58,1%
< V	86	1904	1990	5,1%
Non défini		289	289 <sup>69</sup>	0,7%
<b>TOTAL</b>	<b>19347</b>	<b>19740</b>	<b>39087</b>	<b>100,0%</b>

Source : ANPE Réunion, 2008.

Les principaux diplômes sont présentés dans le tableau ci-dessous, par ordre de fréquence. L'enseignement professionnel (CAP-BEP, Bac Pro et BTS) arrive en tête et regroupe 56,4% du total des profils, le BEP à lui seul représentant presque un quart de l'ensemble de tous les jeunes chômeurs (23,8%). Nous verrons dans le prochain chapitre qu'il représente une très large majorité des effectifs de l'enseignement professionnel en formation puis des diplômés sur l'Île. Le Bac STT regroupe à lui seul 5% du total des jeunes chômeurs. Les licences comptent pour 1,9% du total, le Bac ES 1,9% et le Bac SMS 1,5%. 1,3% des jeunes au chômage ont un DEUG (ou un niveau) et 1,3% le Bac L ou le niveau. Le reste des diplômes représente chacun moins de 1% du total. Enfin, 49,5% des jeunes ont obtenu un diplôme.

Tableau n°15 : — Les principaux diplômés préparés ou obtenus par les jeunes chômeurs

Titres	Avec diplôme	Sans diplôme	Total	Part
BEP	4490	4815	9305	23,8%
CAP	4486	2773	7259	18,6%
Bac Pro	2473	981	3454	8,8%
BTS	1191	851	2042	5,2%
STT	1481	483	1964	5,0%
LIC	614	128	742	1,9%
ES	518	207	725	1,9%
SMS	435	156	591	1,5%
DEU	133	382	515	1,3%
L	349	149	498	1,3%
STI	193	128	321	0,8%
MAI	263	56	319	0,8%
S	224	94	318	0,8%
A	162	97	259	0,7%
G	166	85	251	0,6%
Brevet Professionnel	151	56	207	0,5%
DESS ou DEA	152	10	162	0,4%
B	112	42	154	0,4%
F	87	49	136	0,3%
master	105	15	120	0,3%
AFPA niveau 5	79	33	112	0,3%
C	69	28	97	0,2%
E	70	26	96	0,2%
DUT	81	8	89	0,2%
BT	59	27	86	0,2%
STL	48	22	70	0,2%
Diplôme d'Etat niveau 3	51	1	52	0,1%
AFPA niveau 4	30	10	40	0,1%
D	29	7	36	0,1%
Diplôme d'ingénieur	26		26	0,1%
Doctorat	17	3	20	0,1%
Brevet de maîtrise	8	7	15	0,0%
AFPA niveau 3	12	1	13	0,0%
H	8	3	11	0,0%
<b>Total</b>	<b>19347</b>	<b>19451</b>	<b>39087</b>	<b>100,0%</b>

Source : ANPE Réunion, 2008.

<sup>69</sup> Ces 289 jeunes ont été inscrits comme primo-demandeurs par l'Assedic et n'ont pas encore été reçus par un conseiller ANPE pour le profilage (qui est réalisé lors du premier entretien approfondi).

### 6.1.16. L'APPORT DES TABLEAUX CROISES POUR LES DONNEES DE 2008

Les écarts observés dans les précédents tableaux sont déjà riches d'informations. Cette analyse sera complétée par l'apport des tableaux globaux multivariés qui suivent et que nous allons commenter en détails.

Cinq phénomènes seront expliqués : la prolongation de la durée de chômage ; la disponibilité plus ou moins complète de l'individu ; l'impact différencié du réseau des liens faibles (les propositions d'offres) ; l'absence de ciblage secondaire chez certains jeunes et l'impact du diplôme (l'effet parchemin).

Les variables explicatives que nous testerons seront les suivantes : le genre ; l'âge ; le lieu d'habitation (l'inégalité territoriale) ; l'expérience professionnelle ; le niveau de formation (rendement croissant de l'investissement en capital humain) ; les revenus ; la mobilité géographique sur l'Île et hors de l'Île ; la charge familiale et enfin le diplôme (effet parchemin).

#### 1). LA PROLONGATION DE LA DUREE DE CHOMAGE

Tableau croisé n°16 : – Le chômage de longue durée chez les jeunes chômeurs

Variables à expliquer Variables explicatives	DELD	écart à la moyenne
Homme	41,5%	-1,3
Femme	44,0%	1,2
16-19 ans	19,7%	-23,1
20-25 ans	41,1%	-1,7
26-30 ans	52,2%	9,4
Est	37,8%	-5,0
Nord	39,6%	-3,2
Ouest	43,5%	0,7
Sud	45,8%	3,0
Aucune expérience	42,7%	-0,1
1 à 2 ans d'expérience	43,9%	1,1
plus de 2 ans d'expérience	25,5%	-17,3
Niveau < V	41,6%	-1,2
Niveau V	45,7%	2,9
Niveau IV	40,3%	-2,5
Niveau III	36,0%	-6,8
Niveau II	31,1%	-11,7
Niveau I	27,6%	-15,2
ARE	66,2%	23,4
ASS	90,2%	47,4
RMI	58,9%	16,1
Rien	42,0%	-0,8
Permis	42,9%	0,1
Pas de permis	42,6%	-0,2
Véhicule	42,0%	-0,8
Avec charge de famille	44,8%	2,0
Sans charge de famille	41,9%	-0,9
Diplôme obtenu	40,9%	-1,9
Mobiles hors de l'île	39,0%	-3,8
DELD		
Cat1	41,9%	-0,9
Cat23	52,4%	9,6
Cat4	23,0%	-19,8
Cat58	42,9%	0,1
Sans proposition	35,5%	-7,3
Sans second ciblage	40,1%	-2,7
Total	42,8%	

Source : ANPE Réunion, 2008.

Lecture du tableau : Alors que 42,8% des jeunes sont demandeurs d'emploi de longue durée (DELD), les jeunes hommes de 16-19 ans ne sont que 19,7% dans ce cas, soit un écart négatif de 23,1 pts.



Les écarts les plus considérables sont produits par les croisements avec la perception de l'Allocation Spécifique de Solidarité (+38,1 pts), ce qui pourrait laisser penser à un effet désincitatif de cette allocation. Le RMI<sup>70</sup> produit également un écart positif très important : +16,1 pts. Le chômage de longue durée peut entraîner une exclusion du marché de l'emploi entraînant un glissement vers les revenus de solidarité. L'ASSEDIC classique a également un impact dans la prolongation du chômage : +5,9 pts d'écart positif à la moyenne, mais son impact est moindre. Cinq autres écarts positifs peuvent être distingués pour la durée de chômage : le fait d'avoir entre 26 et 30 ans (+9,4 pts d'écart), d'habiter le Sud de l'Île (+3 pts), d'avoir un niveau de formation de niveau V (CAP ou BEP) : +2,9 pts, de ne pas avoir obtenu le diplôme (+2,5 pts) et d'avoir une charge de famille (+2 pts). Dans l'autre sens, les caractéristiques qui éloignent du chômage de longue durée se distinguent fortement. D'abord le fait d'être très jeune (-23,1 pts pour les 16-19 ans), ensuite un très haut niveau de formation (-15,2 pts pour les niveaux I, -11,7 pts pour les niveaux II, -6,8 pts pour les niveaux III et -2,5 pts pour le niveau Bac), une expérience professionnelle relativement conséquente (-12,5 pts) pour plus de deux années alors qu'une expérience de 1 à 2 ans *prolonge* la durée de chômage (+1,1 pt). Le fait de ne rien percevoir éloigne également du chômage de longue durée (-7,6 pts), peut-être parce que l'inscription est obligatoire pour percevoir l'ARE et l'ASS. L'impact des microrégions est très fort : le fait d'habiter l'Est éloigne du chômage de longue durée (-5 pts), tout comme le Nord (-3,2 pts).

## 2). LA DISPONIBILITE DE L'INDIVIDU

Ce qui distingue le plus fortement les jeunes choisissant la catégorie 1 (recherche d'un temps plein) des jeunes optant pour les catégories 2-3 (temps partiel), c'est le poids de la charge de famille : écart négatif de 9,8 pts pour la catégorie 1 et écart positif de 10,7 pts pour les catégories 2-3. Les très expérimentés (+ 2 pts d'écart) se retrouvent d'abord inscrits en catégorie 1 (+16,1 pts). L'âge est ensuite très fortement différenciateur : les 16-19 ans recherchent beaucoup plus souvent un emploi CDI à temps plein (+9,6 pts) pendant que les 26-30 ans rejettent plus fréquemment cette option (-6 pts), lui préférant le temps partiel ou occasionnel (+3,7 pts). Le genre a un impact également très fort et distingue les jeunes hommes qui sont bien plus souvent à la recherche d'un temps plein (+6,1 pts) et les jeunes femmes qui se concentrent sur le temps partiel (+5,7 pts). Les niveaux de formation distinguent également fortement les jeunes dans leur disponibilité : d'une manière significative, les niveaux inférieurs à V et plus paradoxalement les niveaux II (licence et maîtrise) rejettent plus souvent la recherche d'un temps plein (avec respectivement -3,4 pts et -4,3 pts), alors que les niveaux IV et III rejettent plus significativement le temps partiel (-2,8 pts et -5,2 pts), tout comme les niveaux I (-4 pts). Les revenus distinguent deux groupes : les jeunes sans revenu d'un côté et les bénéficiaires des minima sociaux d'autre part : les premiers recherchent plus souvent un temps plein (+2,5 pts) quand les deux autres rejettent ce choix (-4,1 pts et -5,4 pts) ; Enfin, l'impact de l'effet parchemin apparaît uniquement dans le rejet par les jeunes *diplômés* (quel que soit le niveau de formation) de la recherche d'un temps partiel (-2,2 pts).

---

<sup>70</sup> Nous avons inclus l'AI au RMI pour plus de clarté dans les tableaux qui suivent.

Tableau croisé n°17 : – Les différentes catégories d'inscription chez les jeunes

Variables à expliquer Variables explicatives	Cat1	écart à la moyenne	Cat23	écart à la moyenne	Cat4	écart à la moyenne	Cat5 à 8	écart à la moyenne
Homme	73,3%	6,1	8,3%	-6,3	3,8%	-0,3	14,6%	0,5
Femme	61,7%	-5,5	20,3%	5,7	4,4%	0,3	13,6%	-0,5
16-19 ans	76,8%	9,6	10,8%	-3,8	5,5%	1,4	6,8%	-7,3
20-25 ans	69,6%	2,4	12,6%	-2,0	5,0%	0,9	12,8%	-1,3
26-30 ans	61,2%	-6,0	18,3%	3,7	2,5%	-1,6	18,0%	3,9
Est	70,0%	2,8	13,6%	-1,0	5,1%	1,0	11,3%	-2,8
Nord	68,2%	1,0	13,6%	-1,0	4,9%	0,8	13,3%	-0,8
Ouest	67,6%	0,4	15,5%	0,9	4,1%	0,0	12,8%	-1,3
Sud	65,5%	-1,7	14,9%	0,3	3,3%	-0,8	16,3%	2,2
Aucune expérience	66,9%	-0,3	15,0%	0,4	5,0%	0,9	13,1%	-1,0
1 à 2 ans d'expérience	66,8%	-0,4	14,7%	0,1	2,2%	-1,9	16,3%	2,2
plus de 2 ans d'expérience	83,3%	16,1	13,9%	-0,7	3,4%	-0,7	18,3%	4,2
Niveau < V	63,8%	-3,4	21,4%	6,8	3,2%	-0,9	11,6%	-2,5
Niveau V	68,1%	0,9	15,8%	1,2	3,1%	-1,0	13,0%	-1,1
Niveau IV	66,8%	-0,4	11,8%	-2,8	6,0%	1,9	15,3%	1,2
Niveau III	66,2%	-1,0	9,4%	-5,2	6,1%	2,0	18,4%	4,3
Niveau II	62,9%	-4,3	14,0%	-0,6	4,2%	0,1	18,9%	4,8
Niveau I	69,0%	1,8	10,6%	-4,0	3,9%	-0,2	16,6%	2,5
ARE	65,5%	-1,7	15,5%	0,9	2,4%	-1,7	16,6%	2,5
ASS	63,1%	-4,1	12,4%	-2,2	1,3%	-2,8	23,2%	9,1
RMI	61,8%	-5,4	20,9%	6,3	1,9%	-2,2	15,4%	1,3
Rien	69,7%	2,5	13,8%	-0,8	5,7%	1,6	10,8%	-3,3
Permis	66,5%	-0,7	12,7%	-1,9	4,0%	-0,1	16,8%	2,7
Pas de permis	68,0%	0,8	16,7%	2,1	4,2%	0,1	11,0%	-3,1
Véhicule	66,5%	-0,7	12,0%	-2,6	4,0%	-0,1	17,4%	3,3
Avec charge de famille	57,4%	-9,8	25,3%	10,7	2,6%	-1,5	14,6%	0,5
Sans charge de famille	71,1%	3,9	10,5%	-4,1	4,7%	0,6	13,9%	-0,2
Niveau obtenu	67,3%	0,1	17,0%	2,4	3,7%	-0,4	13,4%	-0,7
Diplôme obtenu	68,2%	1,0	12,4%	-2,2	4,5%	0,4	14,9%	0,8
Total	67,2%		14,6%		4,1%		14,1%	

Source : ANPE Réunion, 2008.

La formation continue (catégorie 4) profite surtout aux niveaux IV et III (ce que la littérature confirme : ce sont les mieux formés au départ qui bénéficient plus souvent de la formation continue). Le fait de percevoir l'ASS conduit à travailler à temps partiel (peut-être pour compléter cette allocation) et à rejeter la recherche d'un plein temps (stratégie de repli partiel). Il est possible que la FPC soit attractive chez ceux qui ne perçoivent rien (le stage propose alors souvent une rémunération par le CNASEA).

L'activité partielle concerne plus souvent les bénéficiaires de l'ASS et de l'ARE (+9,1 pts et +2,5 pts) — peut-être en partie une stratégie de cumul jusqu'à hauteur de ce que permet la réglementation sans perdre le bénéfice de leurs indemnités —, et les plus âgés parmi les jeunes (+3,9 pts pour les 26-30 ans). Le fait d'être véhiculé et titulaire d'un permis de conduire est également un atout pour obtenir cette activité partielle (+3,3 pts et +2,7 pts), tout comme le fait d'être expérimenté (+2,2 pts pour les jeunes avec une ou deux années d'expérience et +4,2 pts au-delà de deux ans d'expérience professionnelle) et d'habiter le Sud de l'Île (+2,2 pts). Enfin, les niveaux de formation distinguent les jeunes avec un niveau inférieur à V (pour lesquels l'écart n'est pas significatif) et les niveaux supérieurs (entre +2,5 pts pour les niveaux I et +4,8 pts pour les niveaux II).

### 3). L'IMPACT DU RESEAU UNIVERSEL (UN EXEMPLE DE LIEN FAIBLE)

Qui bénéficie le moins souvent du réseau faible (ici, l'exemple des offres proposées par le service public de l'emploi — le SPE) ? Les écarts les plus significatifs pour l'absence de proposition concernent d'abord la tranche d'âge des 16-19 ans (+12 pts), ensuite les profils inférieurs au niveau V (+18,1 pts), l'absence de permis (+8,4 pts), l'absence de diplôme (6,9 pts), l'absence de revenus (+5,6 pts), l'absence d'expérience professionnelle (+5,2 pts), l'existence d'une charge familiale (+4,6 pts), puis dans une moindre

mesure le fait d'avoir un niveau V (+2,8 pts) et enfin le fait d'habiter la microrégion Est (+2,6 pts).

Les individus *profitant le mieux* des opportunités du service public de l'emploi en termes de proposition d'offres sont d'abord les bénéficiaires de l'ASS<sup>71</sup> (écart négatif de 16,6 pts), les hauts niveaux de formation (-14,1 pts pour les niveaux III, -10,1 pts pour les niveaux II, -7,6 pts pour les niveaux I, -5,2 pts pour les niveaux Bac), ensuite les jeunes expérimentés (-8,5 pts pour ceux avec une courte expérience, -6,7 pts pour ceux avec une expérience plus longue), les propriétaires d'un véhicule (-8,5 pts), les titulaires du permis (-7,6 pts), les diplômés (-6,2 pts), les bénéficiaires des Assedic (-4,6 pts), les habitants dans le Nord (-3 pts), les hommes (-2,3 pts), enfin les plus âgés (-2,9 pts).

Tableau croisé n°18 : — Les jeunes chômeurs sans proposition d'offres

Variables à expliquer Variables explicatives	Sans proposition		écart à la moyenne
Homme	10166	54,5%	-2,3
Femme	12028	58,9%	2,1
16-19 ans	3235	68,8%	12,0
20-25 ans	10829	56,1%	-0,7
26-30 ans	8130	53,9%	-2,9
Est	3526	59,4%	2,6
Nord	4042	53,8%	-3,0
Ouest	5610	56,6%	-0,2
Sud	9016	57,3%	0,5
Aucune expérience	16182	62,0%	5,2
1 à 2 ans d'expérience	4171	48,3%	-8,5
plus de 2 ans d'expérience	1841	50,1%	-6,7
Niveau < V	1706	74,9%	18,1
Niveau V	13547	59,6%	2,8
Niveau IV	4935	51,6%	-5,2
Niveau III	1216	42,7%	-14,1
Niveau II	576	46,7%	-10,1
Niveau I	214	49,2%	-7,6
ARE	10895	52,2%	-4,6
ASS	156	40,2%	-16,6
RMI	5292	58,3%	1,5
Rien	10669	62,4%	5,8
Permis	10097	49,2%	-7,6
Pas de permis	12097	65,2%	8,4
Véhicule	7964	48,3%	-8,5
Avec charge de famille	6626	61,4%	4,6
Sans charge de famille	15568	55,2%	-1,6
Niveau obtenu	12399	63,7%	6,9
Diplôme obtenu	9795	50,6%	-6,2
Total	22194	56,8%	

Source : ANPE Réunion, 2008.

Lecture du tableau : 56,8% des jeunes n'ont reçu aucune offre d'emploi depuis leur dernière inscription à l'Agence ; les jeunes femmes sont 58,9% dans ce cas, soit un écart positif de 2,1 points. L'écart positif doit être compris comme l'indice d'une situation moins avantageuse pour le jeune concernant l'action du SPE.

<sup>71</sup> Ce public est prioritaire pour l'ensemble des contrats dits « aidés », à l'instar des chômeurs de longue durée, des travailleurs handicapés et des bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion.

#### 4). L'ABSENCE DE CIBLAGE SECONDAIRE

Le ciblage complémentaire est le signe d'une démarche stratégique d'élargissement de l'aire professionnelle. Le jeune multipliera ses chances et renoncera plus souvent, à ce moment précis et même provisoirement, à une parfaite adéquation formation-emploi ou/et au projet rêvé. Ce second choix est un indice d'une difficulté à trouver à s'employer à partir du premier choix professionnel.

Tableau croisé n°19 : – L'absence de second ciblage chez les jeunes chômeurs

Variables à expliquer Variables explicatives	Sans second ciblage		écart à la moyenne
Homme	9817	52,6%	1,3
Femme	10217	50,0%	-1,3
16-19 ans	3122	66,4%	15,1
20-25 ans	10092	52,3%	1,0
26-30 ans	6820	45,2%	-6,1
Est	3083	52,0%	0,7
Nord	3943	52,4%	1,1
Ouest	5489	55,4%	4,1
Sud	7519	47,8%	-3,5
Aucune expérience	13794	52,9%	1,6
1 à 2 ans d'expérience	3923	45,5%	-5,8
plus de 2 ans d'expérience	2317	63,0%	11,7
Niveau < V	1421	62,4%	11,1
Niveau V	11676	51,4%	0,1
Niveau IV	4802	50,2%	-1,1
Niveau III	1304	45,7%	-5,6
Niveau II	612	49,6%	-1,7
Niveau I	219	50,3%	-1,0
ARE	9578	45,9%	-5,4
ASS	170	43,8%	-7,5
RMI	4193	46,2%	-5,1
Rien	9914	58,0%	6,7
Permis	9566	46,6%	-4,7
Pas de permis	10468	56,4%	5,1
Véhicule	7583	46,0%	-5,3
Avec charge de famille	5050	46,8%	-4,5
Sans charge de famille	14984	53,1%	1,8
Niveau obtenu	10352	53,2%	1,9
Diplôme obtenu	9682	50,0%	-1,3
Total	20034	51,3%	

Source : ANPE Réunion, 2008.

Lecture du tableau : – Alors que 51,3% des jeunes n'ont pas de second ciblage, les jeunes de 16 à 19 ans sont 66,4% dans ce cas, soit un écart positif de 15,1 pts. Plus l'écart positif est élevé, plus la part des jeunes sans second ciblage est importante.

Ce sont logiquement les plus jeunes qui n'ont pas de second ciblage (-15,1 pts d'écart à la moyenne) – probablement pour certains parce qu'ils n'ont pas encore accumulé suffisamment d'informations sur la réalité du marché du travail local. Les très expérimentés expriment également moins souvent un second choix (-11,7 pts) : dans ce cas-là, c'est une forte employabilité qui pourrait expliquer que ces jeunes se focalisent sur l'emploi pour lequel ils ont déjà acquis de l'expérience. Les jeunes avec un très bas niveau de formation (+11,1 pts), ceux qui ne perçoivent rien (+6,7 pts), ceux sans permis (+5,1 pts) sont plus fréquemment focalisés sur un ciblage unique, soit parce que leur manque de qualification ne leur permet pas d'envisager un élargissement professionnel soit qu'ils n'ont pas encore pris conscience de la réalité du

marché de l'emploi ou qu'ils n'ont pas éprouvé de difficulté pour le moment. La microrégion Ouest est la seule à indiquer un écart à la moyenne (+4,1 pts). L'absence de charge familiale (liée plutôt au très jeune âge) est également légèrement significative (écart de +1,8 pt), tout comme le fait d'être diplômé (+1,9 pt) : sur ce point précis, il pourrait s'agir d'une réticence à s'éloigner d'une stricte relation formation-emploi.

Les jeunes ayant le plus souvent un second ciblage sont ceux qui perçoivent une indemnisation : -7,5 pts pour l'ASS, -5,4 pts pour l'ARE et -5,1 pts pour le RMI, ensuite les jeunes disposant d'un véhicule (-5,3 pts) et le permis (-4,7 ps), ceux ayant accumulé entre une et deux années d'expérience professionnelle (-5,8 pts). Les plus âgés parmi les jeunes sont également plus souvent centrés sur un seul choix de métier (-6,1 pts pour les 26-30 ans) et ceux avec des enfants (-4,5 pts). On retrouve plus souvent les jeunes avec un seul ciblage dans le Sud de l'Île (-3,5 pts) et parmi les niveaux III (-5,6 pts) et II (-1,7 pt). Le second ciblage pourrait ainsi être une stratégie non pas des jeunes débutants ni des très expérimentés, mais des jeunes ayant commencé une vie professionnelle sans être parvenus à se stabiliser. Cet élargissement des choix peut avoir pour objectif une réduction de la durée de chômage ou une réorientation après un premier contact décevant avec le monde économique.

##### 5). L'EFFET PARCHEMIN

Tableau croisé n°20 : – L'effet parchemin chez les jeunes chômeurs en 2008

Variables à expliquer Variables explicatives	Diplôme obtenu	écart à la moyenne
Homme	44,9%	-4,6
Femme	53,7%	4,2
16-19 ans	38,9%	-10,6
20-25 ans	51,9%	2,4
26-30 ans	49,7%	0,2
Est	49,7%	0,2
Nord	49,9%	0,4
Ouest	48,9%	-0,6
Sud	49,6%	0,1
Aucune expérience	47,7%	-1,8
1 à 2 ans d'expérience	49,6%	0,1
plus de 2 ans d'expérience	60,1%	10,6
Niveau < V	3,8%	-45,7
Niveau V	41,7%	-7,8
Niveau IV	71,4%	21,9
Niveau III	54,9%	5,4
Niveau II	82,1%	32,6
Niveau I	88,7%	39,2
ARE	54,9%	5,4
ASS	58,3%	8,8
RMI	38,3%	-11,2
Rien	50,6%	1,1
Permis	60,4%	10,9
Pas de permis	37,4%	-12,1
Véhicule	60,9%	11,4
Avec charge de famille	43,7%	-5,8
Sans charge de famille	51,8%	2,3
Mobiles hors de l'île	52,6%	3,1
DELD	47,3%	-2,2
Cat1	50,2%	0,7
Cat23	41,9%	-7,6
Cat4	54,6%	5,1
Cat58	52,5%	3,0
Sans proposition	44,1%	-5,4
Sans second ciblage	48,3%	-1,2
Total	49,5%	

Source : ANPE Réunion, 2008.

L'effet parchemin est manifeste chez les jeunes chômeurs à La Réunion. Nous avons déjà vu que le chômage de longue durée frappait plus souvent les jeunes sans diplôme quel que soit le niveau de formation atteint ; 45,3% contre 40,9% avec diplôme, mais également que l'effet parchemin distinguait fortement ceux qui s'inscrivaient en catégorie 2-3 (+2,4 pts d'écart à la moyenne pour les jeunes sans diplôme), surtout que ceux-là bénéficiaient moins souvent d'une proposition (6,9 pts d'écart).

Ce sont plus souvent les très hauts niveaux qui concentrent les jeunes diplômés : +39,2 pts pour les niveaux I, 32,6 pts pour les niveaux II et +21,9 pts pour les bacheliers. Pour les niveaux III néanmoins, l'écart est plus faible (+5,4 pts). Les écarts sont négatifs pour les niveaux V (-7,8 pts) mais surtout pour les niveaux inférieurs (-45,7 pts), ce qui est assez logique pour ces derniers puisque ce niveau de formation n'entraîne que très rarement de certifications diplômantes.

Une autre corrélation considérable est celle entre l'obtention du diplôme et une expérience supérieure à deux ans (+10,6 pts d'écart à la moyenne), ce qui pourrait signifier que l'obtention du diplôme favorise une accumulation d'expérience professionnelle (le signal fonctionne dans les procédures de recrutement) ou bien que les qualités nécessaires à la réussite aux épreuves scolaires sont également celles qui favorisent l'accès à l'emploi. Sur ce point, les écarts positifs liés à l'ARE (+5,4 pts) et surtout à l'ASS (+8,8 pts), qui sont deux indemnités nécessitant d'avoir travaillé sur une période relativement longue, sont en lien direct avec la variable « expérience professionnelle ».

Les diplômés rejettent plus fréquemment la recherche d'un temps partiel (-7,6 pts) et ont plus souvent que la moyenne accès à la formation continue (+5,1 pts) et à l'activité partielle (+3 pts). Ces jeunes diplômés sont plus souvent des femmes (+4,2 pts), des chômeurs âgés entre 20 et 25 ans (+2,4 pts) et parmi les jeunes, ceux qui n'ont pas d'enfant (+2,3 pts).

## 6.2. UNE COMPARAISON DES CHOMEURS ENTRE GENERATIONS (EN 2008)

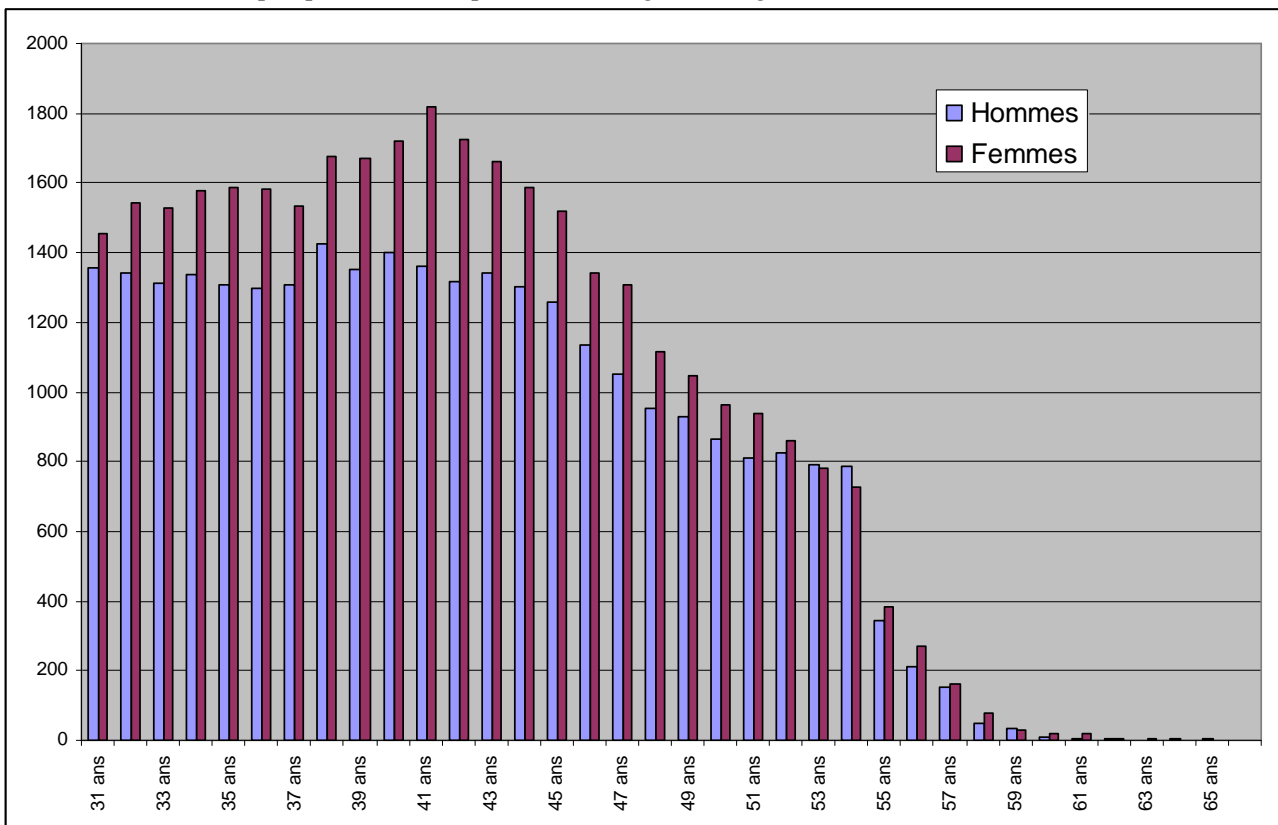
Pour Rose [1984], la situation des chômeurs adultes en réinsertion ayant déjà travaillé et celle des jeunes primo-entrants se ressemblent dans le sens où ils sont dans les deux cas dans une « *transition professionnelle* ».

Les adultes chômeurs sont au nombre de 63208 toutes catégories d'inscription confondues et représentent 61,8% du total de la Demande d'Emploi dans le stock de 2008.

### 6.2.1. L'AGE ET LE GENRE

Majoritaires chez les adultes, les femmes le sont dans toutes les tranches d'âge. Elles sont particulièrement représentées entre 38 et 43 ans. Cette caractéristique était également présente chez les jeunes. Les femmes restent majoritaires chez les adultes : 54,1%, soit légèrement plus que les jeunes (52,3%). Les effectifs de chômeurs chutent très fortement à partir de 55 ans (l'âge du début de l'autorisation de dispense de recherche d'emploi pour certains publics). 69,9% des adultes sont âgés de 31 à 45 ans et 30,1% entre 46 et 66 ans (lesdits « seniors » des politiques publiques de l'emploi).

Graphique n°2 : – Répartition des âges et du genre chez les adultes en 2008



Source : ANPE Réunion, 2008.

### 6.2.2. SITUATION MATRIMONIALE, CHARGE FAMILIALE ET CATEGORIES D'INSCRIPTION

La part des adultes chômeurs sans enfants est de 31% et les adultes avec plus de deux enfants comptent pour 23,1% du total. On peut noter que 1,4% des adultes chômeurs sont en situation de veuvage (855 individus) dont 78,5% avec des enfants.

Tableau n°21 : – Situation matrimoniale et charge familiale chez les adultes chômeurs

Situation Familiale	Aucun	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et plus	Total	
Célibataires	13200	3268	2750	1258	703	21179	<b>33,5%</b>
Divorcés	2269	1443	1567	828	455	6562	<b>10,4%</b>
Mariés	3911	7050	12505	7230	3916	34612	<b>54,8%</b>
Veufs	184	224	243	124	80	855	<b>1,4%</b>
Total	19564	11985	17065	9440	5154	63208	<b>100,0%</b>
	<b>31,0%</b>	<b>19,0%</b>	<b>27,0%</b>	<b>14,9%</b>	<b>8,2%</b>	<b>100,0%</b>	

Source : ANPE Réunion, 2008.

## 6.2.3. LES CATEGORIES D'INSCRIPTION ET LE GENRE CHEZ LES ADULTES EN 2008

Tableau n°22 : – La disponibilité selon le genre chez les adultes

Catégories	Hommes	Femmes	Total	
1	17884	12965	30849	<b>48,8%</b>
2 ou 3	5672	15308	20980	<b>33,2%</b>
4	434	585	1019	<b>1,6%</b>
5 à 8	4990	5370	10360	<b>16,4%</b>
Total	28980	34228	63208	<b>100,0%</b>

Source : ANPE Réunion, 2008.

La recherche d'un emploi à temps plein est majoritairement une stratégie masculine (ils représentent 57,9% des chômeurs dans cette catégorie), alors que le temps partiel est fortement ciblé par la population féminine (elle compte pour 72,9% des catégories 2-3). Alors que les jeunes ciblent à 67,2% la catégorie 1, les adultes ne sont que 48,8% dans ce cas. Pour les catégories 2-3, les jeunes ne sont que 14,6% contre 33,2% chez les adultes. La formation continue concerne 4,1% des jeunes contre 1,6% des adultes. L'écart est moindre pour l'activité partielle en cours (catégories 5 à 8) : 14,1% chez les jeunes contre 16,4% chez les adultes. Les jeunes sont ainsi beaucoup moins en retrait partiel du marché du travail que les adultes et ont plus souvent accès à la formation continue.

## 6.2.4. LIEU D'HABITATION ET MOBILITE GEOGRAPHIQUE

Tableau °23 : – Les microrégions d'habitation et l'option de mobilité extra-insulaire

Microrégions	Est	Nord	Ouest	Sud	Total	
Mobiles hors de l'Île	234	289	408	595	1526	<b>2,4%</b>
Non mobiles	8941	11351	14965	26425	61682	<b>97,6%</b>
Total	9175	11640	15373	27020	63208	<b>100,0%</b>
	<b>14,5%</b>	<b>18,4%</b>	<b>24,3%</b>	<b>42,7%</b>	<b>100,0%</b>	

Source : ANPE Réunion, 2008.

La mobilité hors de l'Île ne concerne que 2,4% des adultes contre 10% des jeunes, soit quatre fois moins. La répartition géographique des adultes est assez semblable de celle des jeunes, à part le Sud qui est surreprésenté chez les premiers (42,7% contre 40,2% chez les jeunes).



## 6.2.5. PERMIS DE CONDUIRE ET VEHICULE

Tableau n°24 : – Part des titulaires d'un permis et des véhiculés chez les adultes

Permis	Sans	B	C	D	Total	
Sans véhicule	20882	9785	349	162	31178	<b>49,3%</b>
Véhiculés	320	29039	1721	950	32030	<b>50,7%</b>
Total	21202	38824	2070	1112	63208	<b>100,0%</b>
	<b>33,5%</b>	<b>61,4%</b>	<b>3,3%</b>	<b>1,8%</b>	<b>100,0%</b>	

Source : ANPE Réunion, 2008.

Logiquement, les adultes sont plus nombreux à posséder le permis (66,5% contre 52,5% chez les jeunes) et un véhicule (50,7% contre 42,2%). Néanmoins il est notable que près de la moitié des adultes chômeurs ne disposent pas d'un moyen de transport personnel. Près de 3,3% des adultes possèdent un permis poids-lourds et près de 1,8% le permis de transport en commun (autobus).

## 6.2.6. L'ACTIVITE SUR LES DEUX DERNIERS MOIS ET DERNIER EMPLOYEUR.

Tableau n°25 : – Volume de l'activité des chômeurs adultes et secteurs professionnels

NAF	moins de 7 j	7 j à 30 j	plus d'un mois	TOTAL	Part sur total	En clair
75	38	406	2950	3394	34,0%	Administration publique
45	22	188	1003	1213	12,2%	BTP
52	10	131	631	772	7,7%	Commerce de détail
95	5	80	647	732	7,3%	Services domestiques
91	6	73	401	480	4,8%	Activités associatives
55	7	66	304	377	3,8%	Hôtels et restaurants
85	8	53	226	287	2,9%	Santé et action sociale
51	8	55	206	269	2,7%	Commerce de gros et intermédiaires du commerce
1	5	29	218	252	2,5%	Agriculture
63	6	50	186	242	2,4%	Agences de voyage
80	1	25	176	202	2,0%	Education
93	0	21	151	172	1,7%	Services personnels
99	2	18	126	146	1,5%	Activités extra-territoriales
9	4	17	109	130	1,3%	Industries extractives
78	1	18	86	105	1,1%	Travail temporaire
50	1	15	87	103	1,0%	Commerce et réparation automobile
Autres NAF	29	180	765	974	9,8%	
Total	155	1444	8369	9968	100,0%	

Source : ANPE Réunion, 2008.

15,7% des adultes ont eu une activité professionnelle durant les deux derniers mois (contre 12,8% des jeunes). L'administration publique reste le secteur le plus important (34% pour les adultes contre seulement 20,5% chez les jeunes). Le poids des autres secteurs professionnels est cependant différent entre les générations : chez les adultes, le BTP arrive en seconde position (avec 12,2% du total) alors qu'il se positionne en troisième position chez les jeunes. Les services domestiques concernent 7,3% des adultes (contre seulement 1,5% des jeunes). Le reste des écarts est peu significatif en dehors de la présence de l'intérim (1,1%) chez les adultes, alors que ce secteur n'est pas représenté dans le tableau pour les jeunes. En moyenne, le nombre de jours travaillés est plus élevé chez les adultes. Les jeunes apparaissent défavorisés au

regard des conditions de travail en termes de volumes horaires obtenus :

De 1 à 6 jours :	1,5% chez les adultes contre 2,3% chez les jeunes ;
De 7 à 30 jours :	14,5% chez les adultes contre 32,8% chez les jeunes ;
Plus d'un mois :	84% chez les adultes contre 64,8% chez les jeunes.

### 6.2.7. LES REVENUS DES CHOMEURS ADULTES EN 2008

39,7% des adultes sont érémistes (contre 23,2% des jeunes de 16 à 30 ans). Surtout, 66% sont indemnisés aux Assedic (contre 54,4% des jeunes) et 17,3% touchent l'ASS (contre 1% des jeunes). Seuls 7,1% des adultes chômeurs ne perçoivent aucun revenu de transfert (4514) contre 35,8% des jeunes.

Tableau n°26 : — Les types de revenus perçus par les adultes au chômage

Droits	Avec RMI	Sans RMI	Total	
Droits classiques ASSEDIC	17096	24627	41723	<b>66,0%</b>
Allocation Spécifique de Solidarité	1982	8948	10930	<b>17,3%</b>
Allocation d'Insertion	112	18	130	<b>0,2%</b>
Aucun revenu	5911	4514	10425	<b>16,5%</b>
<b>Total</b>	<b>25101</b>	<b>38107</b>	<b>63208</b>	<b>100,0%</b>
	<b>39,7%</b>	<b>60,3%</b>	<b>100,0%</b>	

Source : ANPE Réunion, 2008.

### 6.2.8. ANCIENNETE DANS LE CHOMAGE

Tableau n°27 : — La durée de chômage chez les adultes en 2008

Ancienneté sur les 18 derniers mois	Ancienneté d'inscription sur les 36 derniers mois																																				Total			
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35		36		
0	686	44	75	74	54	60	51	48	88	114	68	44	58	125	108	90	72	39	45																					1943
1		883	52	32	36	37	32	39	31	35	33	26	69	36	32	20	24	26	24	51																				1518
2			940	54	35	40	40	43	34	42	52	45	60	34	57	31	33	32	24	49	99																		1744	
3				932	60	39	47	35	45	39	40	47	67	28	30	40	41	44	42	17	32	79																	1704	
4					945	64	51	54	39	40	41	62	119	62	51	40	35	57	57	37	28	35	83																1900	
5						913	61	47	48	44	44	44	86	53	58	45	35	55	77	33	44	28	35	98															1848	
6							839	57	38	50	38	48	54	66	53	53	61	55	89	65	50	42	52	57	178														1945	
7								785	58	47	41	51	59	52	69	51	53	62	84	152	77	41	47	56	68	334													2187	
8									719	38	51	44	45	39	53	57	55	51	64	77	117	71	49	48	73	62	212												1925	
9										762	48	49	73	43	46	37	64	51	76	58	58	99	65	52	86	47	47	179											1940	
10											689	42	42	60	50	56	53	42	98	51	51	58	98	90	219	72	40	57	200											2068
11												735	62	58	61	55	73	59	223	106	111	101	103	256	590	87	65	53	77	208									3083	
12													524	38	45	53	57	55	70	91	70	71	72	100	218	78	86	88	103	121	525								2465	
13														499	50	36	44	46	48	62	61	62	52	56	80	91	60	65	48	60	86	201							1707	
14															462	43	47	36	52	48	60	64	73	59	72	113	121	68	68	63	67	124	320						1960	
15																424	39	47	56	52	51	55	77	72	79	72	63	113	65	57	118	67	128	325					1960	
16																	520	63	43	59	65	62	62	89	122	66	77	105	162	109	160	97	128	163	508				2660	
17																		355	54	54	42	64	59	61	119	70	85	79	104	236	342	89	112	144	270	909		3248		
18																				292	235	316	309	335	370	399	502	395	528	612	619	2061	642	624	735	1121	1284	14034	25403	
Total	686	927	1067	1092	1130	1153	1121	1108	1100	1211	1145	1237	1318	1193	1225	1131	1306	1175	1518	1297	1332	1241	1262	1464	2293	1594	1251	1335	1439	1473	3359	1220	1312	1367	1899	2193	14034	63208		

Source : ANPE Réunion, 2008.

L'on compte 62,3% de demandeurs d'emploi de longue durée (contre 42,8% chez les jeunes) et 55% de chômeurs de très longue durée (contre seulement 28,2% chez les jeunes).

## 6.2.9. LES METIERS CIBLES ET L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Tableau n°28 : – Ciblage professionnel chez les adultes et expérience

Métiers ciblés	En clair	Total	Part sur le total
11122	agent de collectivité	7859	12,4%
41113	jardinier espaces verts	5760	9,1%
11113	intervenant auprès d'enfants	5546	8,8%
11211	nettoyeur de locaux	4751	7,5%
11112	intervenant à domicile	2858	4,5%
11111	employé de ménage	2743	4,3%
42111	assistant gros œuvre BTP	1831	2,9%
42114	ouvrier maçon	1755	2,8%
12131	secrétaire polyvalent	1666	2,6%
43113	chauffeur-livreur	1287	2,0%
12132	secrétaire spécialisé	1098	1,7%
12121	agent administratif	1077	1,7%
14223	vendeur équipement personne	1003	1,6%
43114	chauffeur poids-lourds	831	1,3%
43311	cariste	777	1,2%
42233	carreleur	770	1,2%
14111	employé libre-service	680	1,1%
33311	dirigeant pme/pmi	677	1,1%
Total	tous métiers	63208	100,0%

Source : ANPE Réunion, 2008.

Les quatre premiers métiers ciblés par les adultes au chômage sont les quatre métiers liés aux contrats aidés et représentent à eux seuls en 2008 37,8% du total des choix professionnels (contre 14,8% pour les jeunes). L'impact des politiques publiques, depuis les années 1990 et l'apparition de ce type de contrats, est très fort chez les adultes et a modifié leur stratégie et leur ciblage professionnel. Les deux métiers suivants sont en rapport avec les métiers d'aide à la personne et représentent 8,8% du total, ensuite seulement vient le BTP (5,7% pour les maçons). Le secrétariat regroupe 6% du total. Ces 18 métiers regroupent 67,8% du total des ciblages alors que pour les jeunes, les 29 métiers les plus fréquemment cités représentaient 63,5% du total. Par ailleurs, les jeunes adoptent beaucoup plus fréquemment que les adultes un ciblage en direction du secteur marchand de l'économie.

Tableau n°29 : – L'expérience professionnelle des chômeurs adultes

Métiers	Sans expérience	1 à 2 ans	3 à 5 ans	6 ans et plus	Total	Part sur le total	Part des adultes avec expérience
11122	2755	3670	1019	415	7859	12,4%	<b>64,9%</b>
41113	1294	2800	1160	506	5760	9,1%	<b>77,5%</b>
11113	2101	2197	732	516	5546	8,8%	<b>62,1%</b>
11211	1715	1670	710	656	4751	7,5%	<b>63,9%</b>
11112	1238	710	512	398	2858	4,5%	<b>56,7%</b>
11111	796	623	477	847	2743	4,3%	<b>71,0%</b>
42111	382	622	456	371	1831	2,9%	<b>79,1%</b>
42114	97	266	396	996	1755	2,8%	<b>94,5%</b>
12131	289	436	388	553	1666	2,6%	<b>82,7%</b>
43113	439	289	206	353	1287	2,0%	<b>65,9%</b>
12132	222	219	215	442	1098	1,7%	<b>79,8%</b>
12121	320	284	203	270	1077	1,7%	<b>70,3%</b>
14223	367	217	157	262	1003	1,6%	<b>63,4%</b>
43114	191	139	138	363	831	1,3%	<b>77,0%</b>
43311	152	129	156	340	777	1,2%	<b>80,4%</b>
42233	136	147	162	325	770	1,2%	<b>82,3%</b>
14111	280	125	88	187	680	1,1%	<b>58,8%</b>
33311	540	33	36	68	677	1,1%	<b>20,2%</b>
Total	18254	18236	10882	15836	63208	100,0%	<b>71,1%</b>

Source : ANPE Réunion, 2008.

Les adultes sont très peu nombreux à pouvoir être considérés comme débutants dans le métier qu'ils ont choisi : seulement 28,9% (contre 66,7% pour les jeunes). Par ailleurs, 28,8% des adultes ont entre une et deux années d'expérience (22,1% chez les jeunes), 17,2% entre trois et cinq ans (contre 8,5% chez les jeunes) et 25% plus de cinq ans d'expérience (2,6% chez les jeunes). L'âge plus avancé entraîne mécaniquement une présence plus longue sur le marché du travail, mais comme nous le voyons dans le tableau la part des expérimentés selon les métiers est variable : de seulement 20,2% pour les dirigeants de PME/PMI (-50,9 pts d'écart à la moyenne) et 56,7% pour les intervenants à domicile (-14,4 pts d'écart) à 82,7% d'expérience chez les secrétaires polyvalents (+11,6 pts). Les quatre métiers « contrats aidés » regroupent des adultes très souvent expérimentés (entre 62,1% du total à 77,5%), ce qui signifie qu'ils ont *déjà* obtenu ce type de contrat et qu'ils souhaitent renouveler l'expérience.

Par ailleurs, 32343 adultes ont exprimé un second ciblage, soit 51,2% du total contre 48,8% pour les jeunes.

#### 6.1.10. PROPOSITIONS D'OFFRES PAR LE SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI : LE RESEAU FAIBLE

Nous avons classé ici les 18 premiers métiers ciblés par ordre décroissant de taux de proposition pour mettre en lumière ceux qui sont les plus pourvoyeurs d'opportunités de la part du SPE. Les trois premiers sont liés à l'industrie (les deux premiers au BTP) et les métiers « contrats aidés » se retrouvent en bas de tableau. 40,5% des adultes chômeurs se sont vu proposer au moins une offre d'emploi, 9,7% entre 3 et 5 offres et 7,7% plus de cinq offres. Les jeunes, on s'en souvient, tirent mieux leur épingle du jeu sur ce point : 43,2% d'entre eux ont obtenu une offre, 11,2% entre 3 et 5 offres et 8,1% plus de 5 offres. C'est parce que les adultes recherchent beaucoup plus souvent des contrats aidés comparativement aux jeunes qu'ils obtiennent moins souvent des propositions d'emploi. Le ciblage en direction du secteur marchand est plus rentable.

Tableau n°30 : — Les propositions d'offres du SPE selon le métier

Métiers	En clair	Aucune proposition	1 à 2 propositions	3 à 5 propositions	plus de 5 propositions	Total	Avec proposition	Poids du métier
42114	ouvrier maçon	595	406	325	429	1755	66,1%	2,8%
42233	carreleur	296	227	141	106	770	61,6%	1,2%
43114	chauffeur poids-lourds	322	191	145	173	831	61,3%	1,3%
12132	secrétaire spécialisé	490	267	168	173	1098	55,4%	1,7%
12131	secrétaire polyvalent	778	420	237	231	1666	53,3%	2,6%
43311	cariste	374	201	120	82	777	51,9%	1,2%
42111	assistant gros œuvre BTP	941	490	223	177	1831	48,6%	2,9%
14111	employé libre-service	360	183	88	49	680	47,1%	1,1%
43113	chauffeur-livreur	685	349	154	99	1287	46,8%	2,0%
14223	vendeur équipement personne	555	250	105	93	1003	44,7%	1,6%
12121	agent administratif	619	240	105	113	1077	42,5%	1,7%
33311	dirigeant pme/pmi	404	171	64	38	677	40,3%	1,1%
11111	employé de ménage	1820	625	173	125	2743	33,6%	4,3%
11211	nettoyeur de locaux	3154	1130	317	150	4751	33,6%	7,5%
41113	jardinier espaces verts	3937	1345	343	135	5760	31,6%	9,1%
11112	intervenant à domicile	1974	599	200	85	2858	30,9%	4,5%
11113	intervenant auprès d'enfants	4180	1032	242	92	5546	24,6%	8,8%
11122	agent de collectivité	6131	1363	262	103	7859	22,0%	12,4%
Total		37616	14605	6114	4873	63208	40,5%	100,0%

Source : ANPE Réunion, 2008.

## 6.2.11. VALIDATION DU PROFILAGE PAR LE SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI : LES BESOINS DE FORMATION

Tableau n°31 : – Les besoins de formation des adultes au chômage en 2008

ROME1	En clair	Compétences partielles	Compétences suffisantes	Compétences évaluées	Besoin de formation exprimé	Total	Part des demandeurs avec un besoin en formation	Part du métier sur le total
33311	Dirigeant PME/PMI	17	146	33	481	677	71,0%	1,1%
11112	Intervenant à domicile	285	1955	245	373	2858	13,1%	4,5%
12121	Secrétaire (agent)	99	787	99	92	1077	8,5%	1,7%
43114	Chauffeurs Poids-Lourds	35	606	123	67	831	8,1%	1,3%
11113	Intervenant auprès d'enfants	687	4187	250	422	5546	7,6%	8,8%
14111	Employé de libre-service	74	481	85	40	680	5,9%	1,1%
14223	Vendeur équipement personne	95	702	148	58	1003	5,8%	1,6%
12132	Secrétaire spécialisé	44	822	173	59	1098	5,4%	1,7%
12131	Secrétaire polyvalent	107	1168	302	89	1666	5,3%	2,6%
43113	Chauffeur-livreur	121	1037	76	53	1287	4,1%	2,0%
43311	Cariste	44	589	114	30	777	3,9%	1,2%
42233	Peintre BTP	51	564	130	25	770	3,2%	1,2%
11211	Nettoyeur de locaux	652	3649	296	154	4751	3,2%	7,5%
11122	Agent de collectivité	1076	6321	231	231	7859	2,9%	12,4%
41113	Jardiniers espaces verts	748	4702	179	131	5760	2,3%	9,1%
42114	Maçon	50	1253	413	39	1755	2,2%	2,8%
42111	Assistant gros œuvre BTP	169	1516	118	28	1831	1,5%	2,9%
11111	Employé de ménage à domicile	266	2213	223	41	2743	1,5%	4,3%
Total	Tous les métiers	5791	46980	6080	4357	63208	6,9%	
		9,2%	74,3%	9,6%	6,9%	100,0%		

Source : ANPE Réunion, 2008.

Nous avons classé les métiers selon le taux de besoin de formation exprimé par ordre décroissant. En dehors du premier métier qui est particulier<sup>72</sup>, la part des adultes ayant exprimé un besoin de formation est comprise entre 13,1% chez les intervenants à domicile et 1,5% pour les employés de ménage. Certains emplois, très peu qualifiés, ne nécessitent pas de formation complémentaire. En haut du tableau, les métiers de service à la personne sont au-dessus de la moyenne (l'offre de formation de l'IRTS est attractive sur ce point), mais également les formations complémentaires pour les secrétaires (logiciels bureautiques, professionnalisation, anglais technique et Internet) et les chauffeurs poids-lourds (nécessité réglementaire de passer la FIMO ou le FCOS). Néanmoins, seuls 6,9% des chômeurs adultes ont exprimé un besoin contre 26,6% chez les jeunes, malgré le fait que ces derniers aient un niveau de formation très supérieur.

## 6.2.12. LES NIVEAUX DE FORMATION ET LES DIPLOMES CHEZ LES CHOMEURS ADULTES

Tableau n°32 : – Les niveaux de formation et les diplômes chez les chômeurs adultes

Niveaux de formation	Avec diplôme	Sans diplôme	Total	
I	546	58	604	1,0%
II	986	217	1203	1,9%
III	1382	960	2342	3,7%
IV	3703	2548	6251	9,9%
V	11233	15403	26636	42,1%
< V	204	25906	26110	41,3%
Non défini	0	62	62	0,1%
Total	18054	45154	63208	100,0%

Source : ANPE Réunion, 2008.

<sup>72</sup> Le métier « dirigeant PME/PMI regroupe majoritairement les chômeurs en cours de création ou de reprise d'entreprise ayant exprimé un besoin de formation en gestion d'entreprise (ce qui explique le faible taux d'expérimentés).

Logiquement, les adultes ont en moyenne un niveau de formation beaucoup moins élevé que les jeunes : le niveau inférieur au CAP concerne 41,3% des adultes (contre 5,1% des jeunes), le niveau V 42,1% (contre 58,1% des jeunes), le niveau IV 9,9% (contre 24,5%), le niveau III 3,7% (contre 7,3%), le niveau II 1,9% (contre 3,2%) et le niveau I 1,1% (contre 1% chez les jeunes). Il reste que 16,6% des adultes au chômage ont au moins un niveau IV et 28,6% d'entre eux ont obtenu un diplôme (contre 49,5% des jeunes).

Tableau n°33 : – Les différents diplômes des adultes au chômage

Titres	Diplôme	Sans diplôme	Total	
CAP	6870	4126	10996	17,4%
BEP	3173	3378	6551	10,4%
PRO	862	537	1399	2,2%
BTS	760	603	1363	2,2%
G	740	594	1334	2,1%
AFFPA 5	629	133	762	1,2%
A	347	297	644	1,0%
Licence	525	95	620	1,0%
DEUG	165	270	435	0,7%
F	193	230	423	0,7%
Brevet Professionnel	286	104	390	0,6%
Maîtrise	273	69	342	0,5%
B	140	137	277	0,4%
D	141	100	241	0,4%
DESS/DEA	206	25	231	0,4%
STT	119	63	182	0,3%
L	95	85	180	0,3%
Brevet de Technicien	95	46	141	0,2%
DE3	129	10	139	0,2%
DUT	111	14	125	0,2%
AFFPA 4	104	11	115	0,2%
SMS	64	49	113	0,2%
C	46	48	94	0,1%
Doctorat	77	4	81	0,1%
ES	37	39	76	0,1%
S	22	34	56	0,1%
Ingénieur	51	2	53	0,1%
Ecoles de commerce	44	3	47	0,1%
Brevet de maîtrise	27	14	41	0,1%
DECF	20	18	38	0,1%
STI	21	14	35	0,1%
AFFPA 3	24	7	31	0,0%
Master	24	6	30	0,0%
E	20	9	29	0,0%
Grandes Ecoles	27		27	0,0%
DPECF	8	12	20	0,0%
STL	6	10	16	0,0%
AFFPA 2	7	3	10	0,0%
ESE	8	1	9	0,0%
DESCF	4	4	8	0,0%
DEFA	3	5	8	0,0%
Total	18054	45154	63208	100,0%

Source : ANPE Réunion, 2008.

Contrairement aux jeunes, c'est le CAP qui est le diplôme le plus fréquent — ce diplôme est historiquement plus ancien —, avec 17,4% (chez les jeunes, il arrive en seconde position), puis le BEP avec 10,4% (en première position chez les jeunes), puis le Bac Pro (2,2%) et le BTS (également 2,2%).

## 6.2.13. L'APPORT DES TABLEAUX CROISES POUR LES ADULTES (DONNEES DE 2008).

**1). La prolongation de la durée de chômage**

Tableau croisé n°34 : – Le chômage de longue durée

Variables à expliquer Variables explicatives	DELD	écart à la moyenne
Homme	62,1%	-0,2
Femme	62,6%	0,3
31-45 ans	59,5%	-2,8
Plus de 45 ans	68,9%	6,6
Est	60,4%	-1,9
Nord	62,3%	0,0
Ouest	61,2%	-1,1
Sud	63,6%	1,3
Aucune expérience	64,6%	2,3
1 à 2 ans d'expérience	63,0%	0,7
plus de 2 ans d'expérience	60,3%	-2,0
Niveau < V	66,1%	3,8
Niveau V	61,7%	-0,6
Niveau IV	57,2%	-5,1
Niveau III	50,9%	-11,4
Niveau II	51,2%	-11,1
Niveau I	47,8%	-14,5
ARE	52,8%	-9,5
ASS	85,8%	23,5
RMI	66,6%	4,3
Rien	44,6%	-17,7
Permis	60,9%	-1,4
Pas de permis	65,2%	2,9
Véhicule	59,5%	-2,8
Avec charge de famille	61,9%	-0,4
Sans charge de famille	63,4%	1,1
Diplôme obtenu	58,4%	-3,9
Mobile hors de l'île	54,3%	-8,0
Cat1	61,1%	-1,2
Cat23	73,2%	10,9
Cat4	29,9%	-32,4
Cat58	47,1%	-15,2
Sans proposition	56,5%	-5,8
Sans second ciblage	61,6%	-0,7
Total	62,3%	

Source : ANPE Réunion, 2008.

Les variables individuelles ayant le plus d'impact dans la prolongation de la durée de chômage chez les adultes sont en premier lieu la perception d'un des minima sociaux : +23,5 pts d'écart à la moyenne pour les bénéficiaires de l'ASS et +4,3 pts pour les érémites. La recherche d'un emploi à temps partiel est également fortement différenciatrice (+10,9 pts), ce qui laisserait penser qu'une faible disponibilité est

particulièrement handicapante dans la recherche d'un emploi. Les seniors sont également très défavorisés sur ce point (+6,6 pts) et l'écart à la moyenne ne semble pas être uniquement dû à l'effet mécanique lié à l'âge (plus on vieillit et plus on a été présent sur le marché de l'emploi et plus on a pu être amené à rencontrer des périodes de chômage). Enfin, un niveau de formation inférieur à V est particulièrement pénalisant pour les adultes (+3,8 pts).

*A contrario*, les variables corrélées à un chômage de courte durée sont d'abord l'accès à la formation continue (-32,4 pts pour la catégorie 4), ensuite l'absence de revenus (-17,7 pts) et d'une manière moindre la perception de l'ARE (-9,5 pts). L'impact de l'investissement dans la formation est avéré et il est d'autant plus fort que le niveau de certification augmente (-5,1 pts pour le niveau IV, -11,4 pts pour le niveau III, -11,1 pts pour le niveau II (le rendement est ainsi un peu moindre que pour le niveau III) et -14,5 pts pour le niveau I, l'écart pour le niveau V n'étant pas significatif. Le fait d'avoir une activité partielle en cours (catégories 5 à 8) éloigne également logiquement du chômage de longue durée (-15,2 pts), tout comme le fait d'être mobile hors de l'Île (-8 pts) et d'avoir obtenu un diplôme (-3,9 pts). Les plus jeunes adultes sont favorisés (-2,8 pts pour les 31-45 ans), ainsi que les adultes véhiculés (-2,8 pts) et les très expérimentés (-2 pts). Le chômage de longue durée favorise l'obtention d'offres d'emploi par l'ANPE : -5,8 pts pour l'absence de proposition, les chômeurs de longue durée appartenant aux publics prioritaires ciblés par les politiques publiques du SPE.

## 2). La disponibilité de l'individu

Tableau croisé n°35 : – Les différentes catégories d'inscription pour les adultes

		Cat1	écart à la moyenne	Cat23	écart à la moyenne	Cat4	écart à la moyenne	Cat5 à 8	écart à la moyenne
Homme	61,7%	12,9	19,6%	-13,6	1,5%	-0,1	17,2%	0,8	
Femme	37,9%	-10,9	44,7%	11,5	1,7%	0,1	15,7%	-0,7	
31-45 ans	50,8%	2,0	30,2%	-3,0	1,9%	0,3	17,0%	0,6	
Plus de 45 ans	44,1%	-4,7	40,0%	6,8	1,0%	-0,6	14,9%	-1,5	
Est	44,7%	-4,1	36,7%	3,5	2,0%	0,4	16,6%	0,2	
Nord	55,2%	6,4	25,7%	-7,5	2,3%	0,7	16,7%	0,3	
Ouest	49,2%	0,4	33,1%	-0,1	1,6%	0,0	16,1%	-0,3	
Sud	47,2%	-1,6	35,3%	2,1	1,2%	-0,4	16,4%	0,0	
Aucune expérience	44,8%	-4,0	39,5%	6,3	2,0%	0,4	13,8%	-2,6	
1 à 2 ans d'expérience	40,5%	-8,3	40,7%	7,5	1,0%	-0,6	17,8%	1,4	
plus de 2 ans d'expérience	57,2%	8,4	23,8%	-9,4	1,8%	0,2	17,2%	0,8	
Niveau < V	39,4%	-9,4	44,8%	11,6	0,6%	-1,0	15,2%	-1,2	
Niveau V	53,5%	4,7	28,1%	-5,1	1,7%	0,1	16,8%	0,4	
Niveau IV	58,9%	10,1	19,4%	-13,8	3,8%	2,2	17,9%	1,5	
Niveau III	63,2%	14,4	13,5%	-19,7	4,4%	2,8	19,0%	2,6	
Niveau II	61,3%	12,5	14,6%	-18,6	4,7%	3,1	19,5%	3,1	
Niveau I	66,7%	17,9	12,4%	-20,8	2,5%	0,9	18,4%	2,0	
ARE	53,3%	4,5	27,9%	-5,3	1,6%	0,0	17,2%	0,8	
ASS	49,4%	0,6	31,2%	-2,0	0,7%	-0,9	18,7%	2,3	
RMI	44,2%	-4,6	39,3%	6,1	1,0%	-0,6	15,5%	-0,9	
Rien	48,7%	-0,1	31,9%	-1,3	7,3%	5,7	12,1%	-4,3	
Permis	54,6%	5,8	25,7%	-7,5	2,0%	0,4	17,7%	1,3	
Pas de permis	37,3%	-11,5	48,1%	14,9	0,8%	-0,8	13,8%	-2,6	
Véhicule	55,9%	7,1	23,2%	-10,0	2,3%	0,7	18,6%	2,2	
Avec charge de famille	45,3%	-3,5	36,5%	3,3	1,6%	0,0	16,6%	0,2	
Sans charge de famille	56,6%	7,8	25,9%	-7,3	1,6%	0,0	15,9%	-0,5	
Diplôme obtenu	59,2%	10,4	19,9%	-13,3	2,7%	1,1	18,2%	1,8	
Mobile hors de l'île	69,0%	20,2	11,0%	-22,2	2,3%	0,7	17,7%	1,3	
DELD	47,9%	-0,9	39,0%	5,8	0,8%	-0,8	12,4%	-4,0	
Sans proposition	43,4%	-5,4	39,5%	6,3	1,5%	-0,1	15,5%	-0,9	
Sans second ciblage	46,3%	-2,5	36,7%	3,5	1,5%	-0,1	15,6%	-0,8	
Total	48,8%		33,2%		1,6%		16,4%		

Source : ANPE Réunion, 2008.



L'analyse du choix de catégorie pour les adultes révèle des variables ayant un impact très fort : les femmes sont bien moins souvent à la recherche d'un temps plein (-10,9 pts) et plus souvent à la recherche d'un temps partiel (+11,5 pts), alors que le phénomène est en toute logique inverse chez les hommes (avec respectivement des écarts de +12,9 pts et -13,6 pts). L'âge est également différenciateur : les plus âgés se retirant partiellement du marché du travail plus souvent (écart négatif de 4,7 pts pour la catégorie 1 et positif de 6,8 pts pour les catégories 2-3), alors que les 31-45 ans sont dans la situation inverse (+2 pts et -3 pts).

Concernant le poids du territoire, c'est la microrégion Nord qui est la plus impactante ; les adultes chômeurs y sont beaucoup plus souvent disponibles à plein temps (+6,4 pts) et recherchent beaucoup moins souvent un temps partiel (-7,5 pts). Le Sud regroupe légèrement plus souvent (+2,1 pts) des adultes à la recherche d'un temps partiel. Les adultes débutants et ceux avec moins de 3 ans d'expérience sont plus nombreux à rechercher un contrat à temps partiel (+6,3 pts et +7,5 pts), alors que les très expérimentés recherchent beaucoup plus fréquemment un temps plein (+8,4 pts), peut-être parce qu'ils ont une meilleure connaissance des exigences du marché du travail local. L'effet parchemin est très fort avec un écart positif de 10,4 pts pour ceux qui recherchent un temps plein et un écart négatif de 13,3 pts pour la recherche d'un temps partiel. La recherche d'un temps partiel apparaît ainsi plus contrainte que choisie.

Le chômage de longue durée est plus fortement corrélé à une recherche à temps partiel (+5,8 pts), alors que les adultes chômeurs de longue durée sont beaucoup moins nombreux à exercer une activité partielle en parallèle à leur inscription à l'Agence (-4 pts).

L'option d'une mobilité hors de l'Île est fortement corrélée à la fois à la recherche d'un temps plein (+20,2 pts) et au rejet de la recherche d'un temps partiel (-22,2 pts).

Les croisements avec les différents niveaux de formation produisent des écarts considérables, surtout entre les catégories 1 et 2-3 : on distingue ainsi deux groupes. D'un côté, les adultes avec un niveau inférieur à V qui rejettent massivement le temps plein (-9,4 pts) et qui se focalisent sur les catégories 2-3 (+11,6 pts) – c'est-à-dire surtout les contrats aidés – ; et d'un autre côté les adultes entre les niveaux V et I qui recherchent un temps plein et ce, de plus en plus à mesure que le niveau s'élève (sauf une légère inflexion pour le niveau II). Ce sont les niveaux IV à II que l'on retrouve plus fréquemment en formation continue (catégorie 4), ce qui montre une nouvelle fois que la formation continue profite aux mieux formés :

*« La formation continue bénéficie en priorité aux personnes munies du meilleur bagage scolaire et beaucoup moins à ceux qui sont peu ou pas diplômés. Elle instaure ainsi une seconde sélection au lieu d'être une seconde chance. » [Théry, 2008, p. 103].*

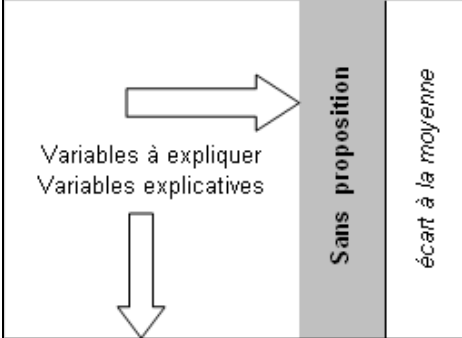
Par ailleurs, ce sont les très hauts niveaux (supérieurs à IV) qui se retrouvent plus fréquemment en emploi partiel (catégories 5 à 8).

Les types de revenus produisent des écarts également significatifs : les adultes indemnisés (ARE) sont plus fréquemment à la recherche d'un temps plein (+4,5 pts) pendant que les érémisses rejettent cette option (-4,6 pts) et préfèrent le temps partiel (+6,1 pts). Les adultes percevant l'ASS rejettent légèrement le temps partiel (-2 pts) et ont souvent une activité réduite en cours (+2,3 pts).

La variable « permis de conduire » distingue ceux qui le possèdent et qui rejettent le temps partiel (-7,5 pts) et ceux qui ne l'ont pas, qui sont moins souvent à la recherche d'un temps plein (-11,5 pts), plus souvent à la recherche d'un temps partiel (+14,9 pts) et moins souvent en emploi partiel (-2,6 pts). De la même manière, la possession du véhicule entraîne une recherche plus fréquente d'un temps plein (+7,1 pts), le rejet du temps partiel (-10 pts) et l'accès plus fréquent à l'activité (+2,2 pts). Logiquement, la charge familiale est plus souvent corrélée à la recherche d'un temps partiel (+3,3 pts). Ce sont les catégories 2-3 qui ont plus souvent une absence de proposition du SPE (+6,3 pts) et formulent logiquement plus souvent un second ciblage complémentaire (+3,5 pts) face à cette difficulté.

### 3). L'impact du réseau universel

Tableau croisé n°36 : – L'absence de proposition d'offres chez les adultes

	Sans proposition	écart à la moyenne
		
Homme	51,7%	-7,8
Femme	66,1%	<b>6,6</b>
31-45 ans	57,9%	-1,6
Plus de 45 ans	63,3%	<b>3,8</b>
Est	61,1%	1,6
Nord	53,8%	<b>-5,7</b>
Ouest	57,6%	-1,9
Sud	62,5%	<b>3,0</b>
Aucune expérience	67,8%	<b>8,3</b>
1 à 2 ans d'expérience	64,9%	<b>5,4</b>
plus de 2 ans d'expérience	50,2%	<b>-9,3</b>
Niveau < V	67,9%	<b>8,4</b>
Niveau V	55,9%	-3,6
Niveau IV	50,2%	-9,3
Niveau III	41,8%	<b>-17,7</b>
Niveau II	45,1%	<b>-14,4</b>
Niveau I	47,5%	<b>-12,0</b>
ARE	57,3%	-2,2
ASS	46,7%	<b>-12,8</b>
RMI	64,7%	<b>5,2</b>
Rien	73,4%	<b>13,9</b>
Permis	53,3%	<b>-6,2</b>
Pas de permis	71,9%	<b>12,4</b>
Véhicule	51,9%	<b>-7,6</b>
Avec charge de famille	60,9%	1,4
Sans charge de famille	56,4%	<b>-3,1</b>
Diplôme obtenu	48,2%	<b>-11,3</b>
Mobile hors de l'île	45,5%	<b>-14,0</b>
DELD	54,0%	<b>-5,5</b>
Cat1	52,9%	<b>-6,6</b>
Cat23	70,9%	<b>11,4</b>
Cat4	56,6%	<b>-2,9</b>
Cat58	56,5%	<b>-3,0</b>
Sans second ciblage	64,8%	<b>5,3</b>
Total	59,5%	

Source : ANPE Réunion, 2008.

Les adultes sans proposition d'offres sont plus souvent ceux qui n'ont pas de revenus (+13,9 pts) ou les érémisses (+5,2 pts) – la faiblesse des revenus pouvant être expliquée par la difficulté à trouver un emploi –, les adultes sans permis (+12,4 pts), ce qui réduit leur capacité à élargir leur zone de prospection, ceux qui ne sont disponibles qu'à mi-temps (-11,4 pts), ce qui est un handicap si le marché de l'emploi propose plutôt des contrats à temps plein. Logiquement, les débutants et les peu expérimentés sont défavorisés dans leurs recherches (+8,3 pts et +5,4 pts pour l'absence d'offres), ainsi que les très bas niveaux de formation (+8,4 pts pour les adultes avec un niveau inférieur à V). La discrimination touche également

beaucoup plus fortement les femmes (+6,6 pts), en grande partie parce qu'elles sont comme on l'a vu beaucoup moins souvent disponibles à plein temps, et les seniors (+3,8 pts). Le Sud de l'Île est également discriminant (+3 pts), alors que le Nord est la microrégion où il est plus plus fréquent d'obtenir des offres.

Les publics les plus favorisés sont les très hauts niveaux de diplômes, les très expérimentés (-9,3 pts), les adultes mobiles (-14 pts), diplômés (-11,3 pts), les hommes (-7,8 pts), les indemnisés ASS (-12,8 pts) et ARE (-2,2 pts) et les chômeurs de longue durée (-5,5 pts). Ces trois dernières caractéristiques déclenchent souvent des aides et des exonérations pour les employeurs et l'accès privilégié aux contrats aidés.

#### 4). L'absence de ciblage secondaire

Tableau croisé n°37 : – L'absence de ciblage complémentaire chez les adultes

Variables à expliquer Variables explicatives	Sans second ciblage	écart à la moyenne
Homme	50,2%	1,4
Femme	47,6%	-1,2
31-45 ans	46,8%	-2,0
Plus de 45 ans	53,6%	4,8
Est	48,0%	-0,8
Nord	46,4%	-2,4
Ouest	52,8%	4,0
Sud	47,9%	-0,9
Aucune expérience	46,6%	-2,2
1 à 2 ans d'expérience	46,2%	-2,6
plus de 2 ans d'expérience	52,1%	3,3
Niveau < V	52,6%	3,8
Niveau V	45,8%	-3,0
Niveau IV	46,9%	-1,9
Niveau III	45,6%	-3,2
Niveau II	49,0%	0,2
Niveau I	52,6%	3,8
ARE	48,7%	-0,1
ASS	48,4%	-0,4
RMI	48,5%	-0,3
Rien	52,5%	3,7
Permis	47,0%	-1,8
Pas de permis	52,4%	3,6
Véhicule	46,5%	-2,3
Avec charge de famille	48,5%	-0,3
Sans charge de famille	49,6%	0,8
Diplôme obtenu	46,9%	-1,9
Mobile hors de l'île	38,3%	-10,5
DELD	48,2%	-0,6
Cat1	46,3%	-2,5
Cat23	53,9%	5,1
Cat4	44,2%	-4,6
Cat58	46,4%	-2,4
Sans proposition	53,2%	4,4
Total	48,8%	

Source : ANPE Réunion, 2008.

L'absence de ciblage secondaire précisément concerne d'abord plus souvent les chômeurs adultes qui ne recherchent qu'un temps partiel (+5,1 pts), le plus souvent focalisés sur les contrats aidés avec la

commune, ensuite les plus de 45 ans (+4,8 pts), très expérimentés (+3,3 pts) et qui n'envisagent pas de mettre en question leur premier choix professionnel. L'absence de proposition est également comme on vient de le voir très fortement corrélée à l'absence de second ciblage. L'Ouest est également différenciateur sur ce point (+4 pts).

### 5). L'effet parchemin

Tableau croisé n°38 : – L'effet parchemin

Variables à expliquer Variables explicatives	Diplôme obtenu	écart à la moyenne
Homme	30,7%	2,1
Femme	26,8%	-1,8
31-45 ans	31,6%	3,0
Plus de 45 ans	21,4%	-7,2
Est	27,2%	-1,4
Nord	31,3%	2,7
Ouest	29,3%	0,7
Sud	27,4%	-1,2
Aucune expérience	26,5%	-2,1
1 à 2 ans d'expérience	21,5%	-7,1
plus de 2 ans d'expérience	34,8%	6,2
Niveau < V	0,8%	-27,8
Niveau V	42,2%	13,6
Niveau IV	59,2%	30,6
Niveau III	59,0%	30,4
Niveau II	82,0%	53,4
Niveau I	90,4%	61,8
ARE	35,6%	7,0
ASS	30,9%	2,3
RMI	19,5%	-9,1
Rien	36,2%	7,6
Permis	37,1%	8,5
Pas de permis	11,6%	-17,0
Véhicule	39,2%	10,6
Avec charge de famille	26,8%	-1,8
Sans charge de famille	32,5%	3,9
Mobile hors de l'île	46,3%	17,7
DELD	26,7%	-1,9
Cat1	34,6%	6,0
Cat23	17,1%	-11,5
Cat4	48,1%	19,5
Cat58	31,8%	3,2
Sans proposition	23,1%	-5,5
Sans second ciblage	27,4%	-1,2
Total	28,6%	

Source : ANPE Réunion, 2008.

La possession d'un diplôme concerne chez les adultes beaucoup plus souvent les très hauts niveaux de formation : +13,6 pts pour le niveau V à + 61,8 pts pour les niveaux I. Ce sont plus souvent des hommes (+2,1 pts) et des adultes âgés entre 31 et 45 ans (+3 pts), habitant le Nord de l'Île (+2,7 pts). Ce diplôme est corrélé à une forte expérience (+6,2 pts pour une expérience de plus de 2 ans), à la perception des indemnités dépendant d'une longue expérience professionnelle antérieure (+7 pts pour l'ARE et +2,3 pts pour l'ASS), mais également les adultes sans revenus (+7,6 pts) qui sont souvent plus jeunes (+3,9 pts pour

les adultes sans enfants). Le diplôme est corrélé à la possession d'un permis (+8,5 pts) et d'un véhicule (+10,6 pts), et à l'option de la mobilité hors de l'Île (+17,7 pts). Les diplômés recherchent enfin plus fréquemment un temps plein (+6 pts), ils rejettent le temps partiel ou les contrats occasionnels (-11,5 pts) et ont un accès plus aisé à la formation professionnelle continue (+19,5 pts) et à l'activité partielle en cours de chômage (+3,2 pts).

## CONCLUSION

Pour notre population jeune, l'analyse du stock de janvier 2008 permet en premier lieu de mettre en lumière l'impact d'un certain nombre de variables. Le genre féminin est très différenciateur et handicapant (hypothèse n°3). Surtout, il permet d'expliquer la disponibilité et l'obtention des offres (deux indicateurs fortement liés à la notion d'employabilité) et ce, malgré le fait que les jeunes femmes soient plus souvent diplômées. L'analyse du poids du territoire (hypothèse n°1) a permis de montrer combien le Sud était impactant surtout sur la durée de chômage, l'accès à l'activité partielle et sur le choix d'exprimer un second ciblage professionnel. Sur ce point, le Nord apparaît comme la région la plus favorable. Le second ciblage (hypothèse n°2) concerne surtout ceux parmi les jeunes qui ont déjà entamé une carrière professionnelle et les plus âgés, également ceux avec un niveau II, peut-être à la suite d'une déception après cette première séquence professionnelle. Les offres proposées par le réseau universel (hypothèse n°4) concernent plus souvent les jeunes expérimentés, les jeunes avec un niveau supérieur à V et ceux avec un diplôme, un effet parchemin également visible dans la durée de chômage et la disponibilité des jeunes (hypothèse n°5).

La comparaison avec les adultes a permis de montrer quelques convergences pour tous les chômeurs, quel que soit leur âge : la place majoritaire des femmes dans toutes les générations de chômeurs et le poids massif de la microrégion Sud.

## CHAPITRE 7 : APPROCHE DYNAMIQUE ET LONGITUDINALE

### INTRODUCTION

Notre démarche n'est pas seulement descriptive ni ancrée, engluée dans l'immédiat : nous avons souhaité qu'elle soit également dynamique sur une période assez longue (les cinq dernières années). Cette prise en compte du temps long comporte plusieurs avantages : elle permet d'abord de décrire une réalité à plusieurs moments, ce qui rend possible la comparaison historique, la recherche de récurrences, de données stables, structurelles, intangibles. L'analyse diachronique (c'est-à-dire l'appréhension d'un même objet d'étude reconstruit à plusieurs périodes) d'une population mettra à jour les évolutions, les tendances, les bouleversements, les glissements, que nous tenterons d'interpréter grâce aux apports de la littérature économique et sociologique et des croisements de données.

La jeunesse au chômage sera donc décrite sur la période comprise entre 2003 et 2008 ; la situation des adultes sera analysée de la même manière pour permettre la comparaison des deux groupes. À l'intérieur de ces deux groupes, nous chercherons à hiérarchiser les variables ayant le plus d'impact, la plus grande force différenciatrice. Notre objectif premier sera d'expliquer cinq phénomènes bien précis qui se rapportent directement à notre problématique : la durée de chômage (qui séparera les jeunes en deux groupes, selon qu'ils seront chômeurs dits « de longue durée » ou non) ; la disponibilité de l'individu (chômeur complet à la recherche d'un contrat à temps plein ou à temps partiel, chômeur avec une activité en cours mais à la recherche d'un meilleur emploi ou d'un temps complet, jeunes en formation continue) ; la manière dont le chômeur tire profit du réseau universel (s'il parvient ou non à obtenir des offres du service public de l'emploi) ; la stratégie de ciblage professionnel et enfin l'impact du diplôme comme signal. Cette démarche diachronique sera enfin complétée par une analyse longitudinale qui permettra de mettre à jour des trajectoires particulières de sortie de chômage pour la population juvénile.

### 7.1. L'ANALYSE DIACHRONIQUE ENTRE 2003 ET 2008 (JEUNES ET ADULTES)

La comparaison des neuf requêtes dont nous disposons nous permettra de mettre à jour l'évolution du chômage des jeunes à La Réunion sur une période de cinq années. Nous étudierons toutes les variables que nous avons déjà détaillées plus haut.

### 7.1.1. LES CHANGEMENTS ADVENUS CES DERNIERES ANNEES POUR LES JEUNES CHOMEURS<sup>73</sup>

Tableau n°1 : — Évolution des tranches d'âge pour les jeunes chômeurs entre 2003 et 2008

	1 - septembre 2003		2 - avril 2004		3 - décembre 2004		4 - juillet 2005		5 - janvier 2006		6 - juillet 2006		7 - mars 2007		8 - septembre 2007		9 - janvier 2008		Evolution en volumes sur 5 ans	Ecart à la moyenne
<b>TOTAL</b>	51688	100,0%	47609	100,0%	50375	100,0%	47413	100,0%	47511	100,0%	45172	100,0%	44336	100,0%	41762	100,0%	39087	100,0%	-24,4%	moyenne
16-19 ans	7285	14,1%	5513	11,6%	7232	14,4%	5687	12,0%	6625	13,9%	6281	13,9%	6345	14,3%	5393	12,9%	4701	12,0%	-35,5%	-11,1
20-25 ans	24550	47,5%	22942	48,2%	24256	48,2%	23253	49,0%	23132	48,7%	22360	49,5%	21964	49,5%	20735	49,7%	19295	49,4%	-21,4%	3,0
26-30 ans	19853	38,4%	19154	40,2%	18887	37,5%	18473	39,0%	17754	37,4%	16531	36,6%	16027	36,1%	15634	37,4%	15091	38,6%	-24,0%	0,4

Source : ANPE Réunion,2008.

La première remarque que nous pouvons formuler est que le nombre de jeunes chômeurs a considérablement baissé sur les cinq dernières années : un recul de 24,4% en volumes, soit 12601 individus en moins entre septembre 2003 et janvier 2008 et cette baisse a été continue depuis décembre 2004, alors que la population globale et la population active ont augmenté sur la même période, comme nous l'avons vu dans notre partie contextuelle. Ce sont précisément les jeunes qui ont le mieux bénéficié de la baisse du chômage dans le stock global (jeunes et adultes) du chômage, entendu au sens de la Demande d'Emploi (ANPE). Ce sont surtout les très jeunes qui ont vu leur nombre baisser (-11 pts d'écart à la moyenne) : les 16-19 ans ne représentent plus que 12% du total de notre cible (une baisse de 2,1 pts sur 5 ans). Ce sont les 20-25 ans qui ont le moins profité de la baisse du chômage (+3 pts d'écart) et leur part a augmenté de 1,9 pt : ils représentent près de la moitié de notre stock en janvier 2008 (49,4%). Les plus de 25 ans (jusqu'à 30 ans) ont suivi l'évolution moyenne et leur part n'a pratiquement pas bougé (+0,2 pt). Le phénomène que nous venons de décrire pourrait être en partie la conséquence du vieillissement mécanique du stock de départ, ce qui signifierait que les entrées de jeunes primo-demandeurs se sont considérablement ralenties, à moins que cette baisse du poids des très jeunes ne soient également due à un renoncement de leur part face aux difficultés ou à leur meilleure employabilité.

Tableau n°2 : — Évolution de la répartition par genre pour les jeunes chômeurs entre 2003 et 2008

	1 - septembre 2003	2 - avril 2004	3 - décembre 2004	4 - juillet 2005	5 - janvier 2006	6 - juillet 2006	7 - mars 2007	8 - septembre 2007	9 - janvier 2008	Evolution en volumes sur 5 ans		Ecart à la moyenne
<b>TOTAL</b>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	-12601	-24,4%	moyenne
Femmes	51,4%	51,4%	51,3%	50,6%	51,5%	51,3%	52,1%	52,3%	52,3%	-6160	-23,2%	1,2
Hommes	48,6%	48,6%	48,7%	49,4%	48,5%	48,7%	47,9%	47,7%	47,7%	-6441	-25,7%	-1,3

Source : ANPE Réunion, 2008.

Contrairement aux tranches d'âge, le genre n'est pas différenciateur pour notre population : les jeunes femmes ont bénéficié d'une baisse du chômage légèrement moins forte que les jeunes hommes (1,2 pt d'écart positif à la moyenne). Elles restent majoritaires dans le stock et voient leur part augmenter un peu (+0,9 pt sur cinq ans). Sur le moyen terme, leur part a régressé entre avril 2004 et juillet 2005 et en juillet 2006 mais dans des proportions très faibles. Sur ce point, cette variable n'est pas non plus fortement différenciatrice.

<sup>73</sup> Pour ce qui concerne les pourcentages, nous indiquons en bleu les baisses et en orange les hausses ; pour les écarts à la moyenne, le bleu indique un écart inférieur à la moyenne d'au moins 2 pts et l'orange un écart supérieur à la moyenne d'au moins 2 pts.

Tableau n°3 : – Évolution de la répartition géographique des jeunes chômeurs entre 2003 et 2008

	1 - septembre 2003	2 - avril 2004	3 - décembre 2004	4 - juillet 2005	5 - janvier 2006	6 - juillet 2006	7 - mars 2007	8 - septembre 2007	9 - janvier 2008	Evolution en volumes sur 5 ans		Ecart à la moyenne
<b>TOTAL</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>-12601</b>	<b>-24,4%</b>	<i>moyenne</i>
Est	15,5%	15,0%	15,6%	16,0%	15,9%	15,7%	15,6%	15,4%	15,2%	-2077	-25,9%	-1,5
Nord	19,7%	19,7%	19,9%	19,6%	20,0%	20,1%	19,8%	19,5%	19,2%	-2665	-26,2%	-1,8
Ouest	27,4%	27,3%	27,4%	27,0%	26,4%	26,7%	25,9%	25,7%	25,4%	-4233	-29,9%	-5,5
Sud	37,4%	38,0%	37,1%	37,7%	37,7%	37,5%	38,7%	39,5%	40,2%	-3626	-18,7%	5,7

Source : ANPE Réunion, 2008.

Sur cinq ans, les jeunes habitant la microrégion Ouest ont le mieux profité de la baisse du chômage : -29,9% contre -24,4% en moyenne sur l'Île (écart négatif de 5,5 pts) ; au contraire, le Sud n'a pas profité de ce phénomène avec un écart positif de 5,7 pts et sa part a augmenté, une évolution surtout sensible depuis mars 2007 et de manière continue, et le Sud représente en janvier 2008 plus de 40% du total des jeunes chômeurs de la région. La part de l'Ouest a de son côté assez fortement régressé : -2 pts. La baisse de la microrégion Est est plus ancienne : elle a démarré dès janvier 2006, alors que le Nord et l'Ouest ont commencé à diminuer à partir de mars 2007.

Tableau n°4 : – Évolution des catégories d'inscription des jeunes chômeurs entre 2003 et 2008

	1 - septembre 2003	2 - avril 2004	3 - décembre 2004	4 - juillet 2005	5 - janvier 2006	6 - juillet 2006	7 - mars 2007	8 - septembre 2007	9 - janvier 2008	Evolution en volumes sur 5 ans		Ecart à la moyenne
<b>TOTAL</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>-12601</b>	<b>-24,4%</b>	<i>moyenne</i>
Cat1	72,0%	68,7%	69,9%	68,4%	68,9%	69,2%	69,4%	67,7%	67,2%	-10961	-29,4%	-5,0
Cat23	14,4%	15,2%	15,3%	16,8%	16,6%	15,7%	15,0%	14,6%	14,6%	-1719	-23,2%	1,2
Cat4	4,1%	5,6%	4,7%	5,7%	3,5%	4,8%	3,9%	4,6%	4,1%	-535	-25,0%	-0,6
Cat58	9,5%	10,4%	10,1%	9,1%	11,0%	10,3%	11,7%	13,1%	14,1%	614	12,6%	37,0

Source : ANPE Réunion, 2008.

Concernant la disponibilité des chômeurs (disponibles à plein temps ou non) et leur choix de recherche d'emploi (un temps plein, un CDI, une activité partielle ou occasionnelle), nous pouvons mettre à jour un phénomène significatif sur le moyen terme : les jeunes chômeurs sans emploi à la recherche d'un CDI temps plein ont fortement baissé en volumes (-5 pts d'écart) et en proportion (-4,8 pts), en même temps que les jeunes avec une activité réduite et une inscription à l'Agence ont vu leur nombre augmenter (écart positif à la moyenne de 37 pts) et leur part passer de 9,5% en 2003 à 14,1% cinq ans plus tard (hausse de 4,6 pts). Ce phénomène pourrait indiquer que la baisse du chômage s'est également accompagné pour certains d'une reprise d'emploi ou d'un accès à un premier emploi à temps partiel (certains ayant choisi de rester inscrits tandis que d'autres y renonçaient). La recherche d'un emploi à temps partiel ou occasionnel sans activité en parallèle (les catégories 2 et 3) n'a pas subi de modification et la part des jeunes en formation (catégorie 4) a très peu évolué sur la période.



Tableau n°5 : – Évolution de la durée de l'expérience professionnelle des jeunes chômeurs entre 2003 et 2008

	1 - septembre 2003	2 - avril 2004	3 - décembre 2004	4 - juillet 2005	5 - janvier 2006	6 - juillet 2006	7 - mars 2007	8 - septembre 2007	9 - janvier 2008	Evolution en volumes sur 5 ans		Ecart à la moyenne
<b>TOTAL</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>-12601</b>	<b>-24,4%</b>	<i>moyenne</i>
Aucune expérience	67,7%	66,2%	68,2%	66,6%	68,7%	68,5%	69,0%	67,7%	66,7%	-8932	-25,5%	-1,1
1 à 2 ans	22,0%	22,9%	21,5%	22,4%	21,3%	21,0%	20,7%	21,5%	22,1%	-2736	-24,1%	0,3
plus de 2 ans	10,3%	11,0%	10,3%	10,9%	10,0%	10,4%	10,3%	10,8%	11,2%	-933	-17,6%	6,8

Source : ANPE Réunion, 2008.

Le profil des jeunes concernant l'accumulation de l'expérience professionnelle s'est modifié : sur cinq ans, la part des expérimentés a légèrement augmenté : +0,1 pt pour les jeunes avec 1 à 2 ans d'expérience mais surtout +0,9 pt pour une expérience au-delà de 2 ans, ce qui reste cependant peu significatif. C'est exactement un tiers de notre population qui a une expérience professionnelle au moins égale à une année pleine. Ce sont par contre les plus expérimentés qui ont le moins profité de la baisse du chômage (+6,8 pts d'écart). L'effet désincitatif de l'indemnisation-chômage, l'ARE (corrélée à une expérience plus longue) ne peut pas être retenue comme seule explication au fait que les très expérimentés restent plus longtemps dans les fichiers du chômage, comme nous le verrons plus bas ; par contre l'existence de l'Allocation Spécifique de Solidarité (l'ASS) peut expliquer pour quelques-uns ce phénomène *a priori* paradoxal.

Tableau n°6 : – Évolution des niveaux de formation des jeunes chômeurs entre 2003 et 2008

	1 - septembre 2003	2 - avril 2004	3 - décembre 2004	4 - juillet 2005	5 - janvier 2006	6 - juillet 2006	7 - mars 2007	8 - septembre 2007	9 - janvier 2008	Evolution en volumes sur 5 ans		Ecart à la moyenne
<b>TOTAL</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>-12601</b>	<b>-24,4%</b>	<i>moyenne</i>
Niveau < V	14,0%	10,2%	8,3%	8,1%	7,0%	5,8%	5,3%	5,2%	5,8%	-4961	-68,5%	-44,1
Niveau V	55,6%	57,3%	57,3%	59,2%	60,7%	58,2%	58,5%	58,6%	58,1%	-6021	-20,9%	3,5
Niveau IV	20,8%	21,9%	22,6%	22,2%	21,1%	23,2%	24,7%	24,6%	24,5%	-1168	-10,9%	13,5
Niveau III	6,5%	7,4%	8,4%	7,3%	7,8%	7,5%	7,4%	7,3%	7,3%	-534	-15,8%	8,6
Niveau II	2,4%	2,4%	2,7%	2,4%	2,7%	2,7%	3,2%	3,2%	3,2%	-2	-0,2%	24,2
Niveau I	0,7%	0,8%	0,8%	0,8%	0,8%	0,9%	1,0%	1,1%	1,1%	85	24,3%	48,7

Source : ANPE Réunion, 2008.

Ce sont les *plus bas niveaux* qui ont le mieux profité de la baisse du chômage et ce, d'une manière particulièrement flagrante (-44,1 pts d'écart à la moyenne), avec une baisse continue depuis 2003 (sauf sur la dernière requête avec une très légère reprise de 0,6 pt). Ce sont d'abord les très haut niveaux qui ont le moins profité de la baisse avec +48,7 pts d'écart pour les niveaux I (qui ont d'ailleurs vu leurs volumes augmenter), +24,2 pts pour les niveaux II et +13,5 pts pour les niveaux IV. Les niveaux III et V s'en sortent mieux avec un écart respectivement de 8,6 pts et de seulement 3,5 pts. En dehors du niveau I, tous les niveaux ont vu leurs effectifs régresser en volumes. En proportion, l'on assiste à une hausse de la part des niveaux V et IV avec respectivement +2,5 pts et +3,7 pts sur cinq ans, pendant que les niveaux inférieurs s'effondrent, passant de 14% en septembre 2003 à 5,8% en janvier 2008 (-8,2 pts).

Tableau n°7 : — Évolution des secteurs de formation principaux des jeunes chômeurs entre 2003 et 2008

Jeunes chômeurs	1 - septembre 2003		9 - janvier 2008		Evolution en volumes sur 5 ans	Ecart à la moyenne
<b>secteurs de formation</b>	<b>51688</b>	<b>100,0%</b>	<b>39087</b>	<b>100,0%</b>	<b>-24,4%</b>	<b>moyenne</b>
secrétariat bureautique	5011	9,7%	3758	9,6%	-25,0%	-0,6
commercialisation	4164	8,1%	4056	10,4%	-2,6%	21,8
comptabilité	2543	4,9%	2276	5,8%	-10,5%	13,9
bâtiment second œuvre	2156	4,2%	1810	4,6%	-16,0%	8,4
mécanique construction réparation	1864	3,6%	1463	3,7%	-21,5%	2,9
sciences humaines	1689	3,3%	1501	3,8%	-11,1%	13,3
hôtellerie restauration	1590	3,1%	1397	3,6%	-12,1%	12,3
bâtiment gros œuvre	1236	2,4%	788	2,0%	-37,9%	-13,5
électrotechnique	1230	2,4%	958	2,5%	-22,1%	2,3
santé secteur sanitaire	1154	2,2%	968	2,5%	-16,1%	8,3
économie	1108	2,1%	1208	3,1%	9,0%	33,4
habillement	931	1,8%	619	1,6%	-33,5%	-9,1
action sociale	923	1,8%	849	2,2%	-8,0%	16,4
services divers	703	1,4%	631	1,6%	-10,2%	14,2
agro-alimentaire	699	1,4%	542	1,4%	-22,5%	1,9
agriculture	680	1,3%	545	1,4%	-19,9%	4,5
génie climatique	598	1,2%	456	1,2%	-23,7%	0,7
langues	469	0,9%	334	0,9%	-28,8%	-4,4
électronique	419	0,8%	330	0,8%	-21,2%	3,2
production végétale	404	0,8%	282	0,7%	-30,2%	-5,8
direction entreprise	378	0,7%	358	0,9%	-5,3%	19,1

Source : ANPE Réunion, 2008.

Nous avons fait le choix pour ces données de n'indiquer que les secteurs de formation regroupant 0,7% et plus du total en 2003, ce qui nous a donné le tableau ci-dessus présentant les 21 secteurs de formation principaux pour les jeunes chômeurs à La Réunion entre 2003 et 2008. En 2003, ces 21 spécialités regroupaient 57,9% du total du stock ; elles regroupent 64,2% du total en 2008. Lorsqu'on analyse la répartition de ces spécialités par grands secteurs économiques, il apparaît que les secteurs primaire (agriculture et pêche) et secondaire (industrie dont le BTP) régressent légèrement passant entre 2003 et 2008 respectivement de 6% à 5,5% et de 25% à 23% au profit du secteur tertiaire qui lui est passé de 69% à 71,5% pour les secteurs étudiés dans ce tableau. L'on assiste donc à une légère tertiarisation des spécialités de formation chez nos jeunes chômeurs sur cinq ans (+2,5 pts).

Le secrétariat, le commerce et la comptabilité restent les trois spécialités les plus courantes, regroupant à elles seules près d'un tiers des jeunes. En 2008, le BTP regroupe 8,3% du total (gros œuvre et second œuvre) contre 9,4% cinq ans plus tôt. Parmi les autres changements significatifs, l'économie est la seule spécialité à voir ses effectifs augmenter en volumes malgré la forte baisse du chômage. Quatre spécialités ont mieux que les autres profité de l'amélioration de la conjoncture : d'abord le BTP gros œuvre (écart *négligé* à la moyenne de 13,5 pts), ensuite le secteur de l'habillement (-9,1 pts), la production végétale (-5,8 pts) et les langues étrangères (-4,4 pts). Les secteurs les plus en difficulté sur ce point sont d'abord l'économie (écart *positif* de 33,4 pts), le commerce (+21,8 pts), la direction/gestion d'entreprise (+19,1 pts), l'action sociale (+16,4 pts), les services divers (+14,2 pts), la comptabilité (+13,9 pts), les sciences humaines (+13,3 pts), l'hôtellerie-restauration (+12,3 pts) et dans une moindre mesure le secteur sanitaire et social (+8,3 pts).

Reste à savoir si ces écarts correspondent à des transformations sur le marché de l'emploi (grands travaux, crise sanitaire, ouverture de grandes surfaces, relance du logement social) ou à une modification de l'offre d'éducation (hausse des quotas dans l'action sociale et le secteur sanitaire et social, dans les spécialités de CAP ou de Baccalauréats Professionnels).

Tableau n°8 : – Évolution des différents types de revenus perçus par les jeunes chômeurs entre 2003 et 2008

	1 - septembre 2003	2 - avril 2004	3 - décembre 2004	4 - juillet 2005	5 - janvier 2006	6 - juillet 2006	7 - mars 2007	8 - septembre 2007	9 - janvier 2008	Evolution en volumes sur 5 ans		Ecart à la moyenne
<b>TOTAL</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>-12601</b>	<b>-24,4%</b>	<i>moyenne</i>
ARE	43,7%	42,9%	41,6%	44,7%	41,2%	39,6%	36,4%	38,2%	39,3%	-7214	-32,0%	-7,6
ASS	0,5%	0,7%	0,4%	0,5%	0,5%	0,9%	0,8%	0,9%	0,9%	103	42,0%	66,4
RMI	19,4%	23,2%	21,1%	20,1%	21,5%	20,1%	22,1%	22,5%	23,2%	-977	-9,7%	14,7
Rien	36,4%	33,1%	36,9%	34,7%	36,9%	39,5%	40,6%	38,4%	36,6%	-4513	-24,0%	0,4

Source : ANPE Réunion, 2008.

Les revenus liés à la couverture chômage et aux minima sociaux sont parfois appréhendés comme des facteurs de résistance à la reprise d'emploi (effets désincitatifs, trappes à pauvreté, trappes à inactivité). Nos résultats permettent de nuancer fortement ces *a priori*. En effet, le tableau ci-dessus permet de montrer que les jeunes indemnisés aux ARE (allocations de retour à l'emploi)<sup>74</sup> ont vu leur part régresser, passant de 43,7% à 39,3% (soit une baisse de 4,4 pts), alors que la part des bénéficiaires du RMI a progressé de 3,8 pts et celle des bénéficiaires de l'ASS<sup>75</sup> de 0,4 pt. Ce sont les jeunes percevant l'un de ces deux minima sociaux qui profitent le moins de la baisse du chômage (+66,4 pts pour les ASS qui voient leurs volumes augmenter sur la période ; +14,7 pts pour les érémites). Il est cependant à noter que ces deux types de revenus ne concernent pas tout à fait un quart de notre population (24,1% en janvier 2008).

Tableau n°9 : – Évolution de la mobilité extra-insulaire, de la possession d'un permis et d'un véhicule chez les jeunes chômeurs entre 2003 et 2008

	1 - septembre 2003	2 - avril 2004	3 - décembre 2004	4 - juillet 2005	5 - janvier 2006	6 - juillet 2006	7 - mars 2007	8 - septembre 2007	9 - janvier 2008	Evolution en volumes sur 5 ans		Ecart à la moyenne
<b>TOTAL</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>-12601</b>	<b>-24,4%</b>	<i>moyenne</i>
Permis	49,1%	51,4%	49,6%	51,1%	49,7%	50,2%	50,2%	51,4%	52,5%	-4822	-19,0%	5,4
Véhicule	38,0%	40,5%	39,1%	40,4%	39,4%	40,2%	40,2%	41,3%	47,5%	-1098	-5,6%	18,8
Mobiles	11,2%	12,0%	12,4%	12,0%	11,5%	11,0%	8,3%	8,3%	10,0%	-1900	-32,7%	-8,3

Source : ANPE Réunion, 2008.

Contrairement aux jeunes non mobiles, les jeunes qui se sont déclarés prêts à la mobilité hors de l'île ont *le mieux* profité de la baisse du chômage (écart négatif de 8,3 pts) : en volumes, sur cinq ans, leur nombre a baissé d'un tiers (32,7%). Leur part a baissé de 1,2 pt (une baisse surtout circonscrite entre juillet 2005 et mars 2007). Paradoxalement les jeunes possédant le permis et un véhicule ont *beaucoup moins* profité de cette baisse (+5,4 pts et +18,8 pts d'écart). Par ailleurs, un phénomène marquant apparaît, qui peut-être corrélé au vieillissement relatif du stock : la part des titulaires d'un permis augmente de 3,4 pts et les jeunes véhiculés progresse de 9,5 pts sur cinq ans.

<sup>74</sup> Quelques-uns continuent de toucher l'ancienne Allocation Unique Dégressive, une modification des textes en vigueur ayant eu lieu sur la période mais les droits restant acquis.

<sup>75</sup> Pour percevoir l'ASS, le jeune doit obligatoirement avoir travaillé au moins 5 ans sur les 10 dernières années et avoir liquidé ses droits classiques au chômage, ce qui explique les volumes marginaux pour ce type de revenus de transfert chez les jeunes chômeurs que nous étudions et qui ont très rarement cumulé cinq années ou plus d'expérience.

Tableau n°10 : — Évolution de la situation matrimoniale chez les jeunes chômeurs entre 2003 et 2008

	1 - septembre 2003	2 - avril 2004	3 - décembre 2004	4 - juillet 2005	5 - janvier 2006	6 - juillet 2006	7 - mars 2007	8 - septembre 2007	9 - janvier 2008	Evolution en volumes sur 5 ans		Ecart à la moyenne
<b>TOTAL</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>-12601</b>	<b>-24,4%</b>	<i>moyenne</i>
Aucun enfant	71,9%	70,3%	72,4%	71,5%	72,5%	73,1%	73,2%	72,7%	72,2%	-8924	-24,0%	0,4
Célibataires	75,3%	74,9%	76,9%	76,3%	77,9%	79,6%	80,5%	80,2%	79,9%	-7690	-19,8%	4,6
Mariés	23,6%	24,0%	22,1%	22,6%	21,0%	19,3%	18,4%	18,7%	19,0%	-4794	-39,3%	-14,9
Divorcés ou Veufs	1,1%	1,2%	1,0%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%	-117	-21,2%	3,2

Source : ANPE Réunion, 2008.

Un autre paradoxe est mis à jour : alors que le stock vieillit, la part des célibataires *augmente* (+4,6 pts sur 5 ans) et celle des jeunes mariés régresse (-4,6 pts) ; la part des jeunes sans charge familiale augmente légèrement (+0,3 pt). Ce sont les jeunes mariés qui profitent le mieux de la baisse du chômage (-14,9 pts). Néanmoins, près de 80% du stock en janvier 2008 se sont déclarés célibataires.

Tableau n°11 : — Évolution de la part des diplômés, du chômage de longue durée et du second ciblage chez les jeunes chômeurs entre 2003 et 2008

	1 - septembre 2003	2 - avril 2004	3 - décembre 2004	4 - juillet 2005	5 - janvier 2006	6 - juillet 2006	7 - mars 2007	8 - septembre 2007	9 - janvier 2008	Evolution en volumes sur 5 ans		Ecart à la moyenne
<b>TOTAL</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>-12601</b>	<b>-24,4%</b>	<i>moyenne</i>
Diplôme	40,7%	40,3%	43,6%	45,2%	48,6%	47,7%	48,1%	48,9%	49,5%	-1702	-8,1%	16,3
DELD	47,1%	46,1%	45,1%	46,8%	46,6%	46,1%	41,9%	43,0%	42,8%	-7637	-31,3%	-6,9
Sans second ciblage	56,9%	54,5%	56,1%	54,0%	54,9%	52,3%	47,4%	51,6%	51,3%	-9361	-31,8%	-7,4

Source : ANPE Réunion, 2008.

À première vue, l'effet parchemin s'atténue sur cinq ans : les diplômés ont *moins* profité de la baisse du chômage (+16,3 pts d'écart) mais ce phénomène s'explique en partie par le fait que leur part a très fortement augmenté sur la période (+8,8 pts), assez régulièrement depuis décembre 2004. Les chômeurs de longue durée et les jeunes sans second ciblage profitent mieux de la baisse du chômage (respectivement -6,9 pts et -7,4 pts) et leur part a fortement baissé (-4,3 pts et -5,6 pts) sur 5 ans. Il semble sur ce point que le fait de n'avoir qu'un seul ciblage soit un indice de meilleure employabilité.

Tableau n°12<sup>76</sup> : — Évolution de la part des contrats aidés dans le ciblage et propositions d'offres de l'ANPE pour tous ciblage entre 2003 et 2008

	1 - septembre 2003		9 - janvier 2008		Evolution en volumes sur 5 ans		Ecart à la moyenne
<b>TOTAL</b>	<b>51688</b>	<b>100,0%</b>	<b>39087</b>	<b>100,0%</b>	<b>-12601</b>	<b>-24,4%</b>	<i>moyenne</i>
Les 4 métiers "contrats aidés"	8133	15,7%	5768	14,8%	-2365	-29,1%	-4,7
Part des DE avec mises en relation	13760	26,6%	16893	43,2%	3133	22,8%	47,2

Source : ANPE Réunion, 2008.

<sup>76</sup> Pour les deux tableaux suivants, nous ne possédons que les données de la première et de la dernière requête.

Peut-être sous l'influence du SPE, la part des jeunes ciblant les contrats aidés a régressé sur cinq ans (-0,9 pt) en proportion et de -29,1% en volumes. Le taux de proposition d'offres est passé lui de 26,6% à 43,2% en grande partie grâce à l'action du SPE pour obtenir le traitement des offres des communes et des collectivités sur la période et pour pouvoir ainsi proposer des candidats inscrits à l'ANPE.

Tableau n°13 : – Évolution des ciblages professionnels chez les jeunes chômeurs entre 2003 et 2008

	1 - septembre 2003		9 - janvier 2008		Evolution en volumes sur 5 ans		Ecart à la moyenne
<b>TOTAL</b>	<b>51688</b>	<b>100,0%</b>	<b>39087</b>	<b>100,0%</b>	<b>-12601</b>	<b>-24,4%</b>	<i>moyenne</i>
ROME 11 - Personnels de service (personnes et collectivités)	8874	17,2%	7188	18,4%	-1686	-19,0%	5,4
ROME 12 - Personnels administratifs	8621	16,7%	6407	16,4%	-2214	-25,7%	-1,3
ROME 13 - Personnels hôtellerie restauration	2445	4,7%	1826	4,7%	-619	-25,3%	-0,9
ROME 14 - Personnels de la distribution et de la vente	8133	15,7%	6671	17,1%	-1462	-18,0%	6,4
ROME 21 - Arts et spectacles	475	0,9%	315	0,8%	-160	-33,7%	-9,3
ROME 22 - Professionnels formation initiale et continue	614	1,2%	512	1,3%	-102	-16,6%	7,8
ROME 23 - Professionnels intervention sociale, développement local et emploi	1781	3,4%	1391	3,6%	-390	-21,9%	2,5
ROME 24 - Professionnels de la santé (paramédicaux)	496	1,0%	669	1,7%	173	34,9%	59,3
ROME 31 - Professionnels de la santé (médicaux)	27	0,1%	42	0,1%	15	55,6%	80,0
ROME 32 - Cadres administratifs	927	1,8%	742	1,9%	-185	-20,0%	4,4
ROME 33 - Cadres commerciaux	245	0,5%	493	1,3%	248	101,2%	125,6
ROME 41 - Personnels agriculture et pêche	3099	6,0%	1892	4,8%	-1207	-38,9%	-14,5
ROME 42 - Personnel du ETP	5059	9,8%	4134	10,6%	-925	-18,3%	6,1
ROME 43 - Personnel du transport et de la logistique	2824	5,5%	2489	6,4%	-335	-11,9%	12,5
ROME 44 - Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique	2860	5,5%	1733	4,4%	-1127	-39,4%	-15,0
ROME 45 - Personnel des industries de process	139	0,3%	90	0,2%	-49	-35,3%	-10,9
ROME 46 - Personnel des autres industries	151	0,3%	56	0,1%	-95	-62,9%	-38,5
ROME 47 - Personnel de type artisanal	1621	3,1%	964	2,5%	-657	-40,5%	-16,1
ROME 51 - Maîtrise industrielle	13	0,0%	20	0,1%	7	53,8%	78,2
ROME 52 - Techniciens industriels	797	1,5%	727	1,9%	-70	-8,8%	15,6
ROME 53 - Cadres techniques de l'industrie	94	0,2%	92	0,2%	-2	-2,1%	22,3
ROME 61 - Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie	377	0,7%	345	0,9%	-32	-8,5%	15,9
Non définis	2016	3,9%	289	0,7%	-1727	-85,7%	-61,3
Part des cadres	1683	3,3%	1734	4,4%	51	3,0%	27,4

Source : ANPE Réunion, 2008.

Le ciblage professionnel des jeunes a fortement évolué sur les cinq dernières années. Lorsqu'on analyse la part des différentes familles professionnelles, l'on assiste au recul des personnels administratifs (-0,3 pt), des arts et spectacles (-0,1 pt), de l'agriculture et de la pêche (-1,2 pt), de la mécanique et de l'électricité (-1,1 pt), de l'industrie de process (-0,1 pt) et de l'artisanat (-0,6 pt).

Les secteurs professionnels qui attirent davantage les jeunes sur cinq ans sont ceux liés aux métiers de service à la personne (+1,2 pt), la distribution/vente (+1,4 pts), la formation (+0,1 pt), l'intervention sociale (+0,2 pt), les professions paramédicales (surtout les infirmiers) (+0,7 pt), les cadres administratifs (+0,1 pt), les cadres commerciaux (+0,8 pt) et les agents de maîtrise (+0,2 pt). Le BTP et le transport progressent également assez fortement (+0,8 pt et +1,1 pt), tout comme les techniciens industriels (+0,4 pt), une hausse très certainement liée aux grands chantiers d'équipement.

La part des emplois liés à des postes d'encadrement passe dans son ensemble de 3,3% du total en

2003 à 4,4% en 2008, ce qui reste très marginal, mais l'évolution peut être expliquée par une hausse générale du niveau de formation chez les jeunes chômeurs et un vieillissement du stock.

### 7.1.2. LES CHANGEMENTS POUR LES ADULTES SUR LE MOYEN TERME (2003-2008)

Tableau n°14 : – Tableau croisé multivarié pour les adultes chômeurs entre 2003 et 2008

	1 - septembre 2003		9 - janvier 2008		Evolution en volumes sur 5 ans	Ecart à la moyenne
TOTAL Adultes	72861	100,0%	63208	100,0%	-13,2%	moyenne
Femmes	36971	50,7%	34228	54,2%	-7,4%	5,8
Hommes	35890	49,3%	28980	45,8%	-19,3%	-6,1
Est	11167	15,3%	9175	14,5%	-17,8%	-4,6
Nord	13987	19,2%	11640	18,4%	-16,8%	-3,6
Ouest	18465	25,3%	15373	24,3%	-16,7%	-3,5
Sud	29242	40,1%	27020	42,7%	-7,6%	5,6
Cat1	44626	61,2%	30849	48,8%	-30,9%	-17,7
Cat23	20220	27,8%	20980	33,2%	3,8%	17,0
Cat4	1066	1,5%	1019	1,6%	-4,4%	8,8
Cat58	6949	9,5%	10360	16,4%	49,1%	62,3
Aucune expérience	20023	27,5%	18254	28,9%	-8,8%	4,4
1 à 2 ans	20499	28,1%	18236	28,9%	-11,0%	2,2
plus de 2 ans	32339	44,4%	26718	42,3%	-17,4%	-4,2
Niveau < V	38536	52,9%	26172	41,4%	-32,1%	-18,9
Niveau V	25986	35,7%	26636	42,1%	2,5%	15,7
Niveau IV	5195	7,1%	6251	9,9%	20,3%	33,5
Niveau III	1746	2,4%	2342	3,7%	34,1%	47,3
Niveau II	921	1,3%	1203	1,9%	30,6%	43,8
Niveau I	477	0,7%	604	1,0%	26,6%	39,8
ARE	31959	43,9%	24614	38,9%	-23,0%	-9,8
ASS	9098	12,5%	8951	14,2%	-1,6%	11,6
RMI	23726	32,6%	25097	39,7%	5,8%	19,0
Rien	8078	11,1%	4546	7,2%	-43,7%	-30,5
Permis	45254	62,1%	42006	66,5%	-7,2%	6,0
Véhicule	34571	47,4%	32030	50,7%	-7,4%	5,8
Aucun enfant	21096	29,0%	19564	31,0%	-7,3%	5,9
Diplôme	17231	23,6%	18054	28,6%	4,8%	18,0
Célibataires	21155	29,0%	21179	33,5%	0,1%	13,3
Mariés	44238	60,7%	34612	54,8%	-21,8%	-8,6
Divorcés ou Veufs	7468	10,2%	7417	11,7%	-0,7%	12,5
Mobiles	1635	2,2%	1526	2,4%	-6,7%	6,5
DELD	50813	69,7%	39403	62,3%	-22,5%	-9,3
Sans second ciblage	41304	56,7%	30865	48,8%	-25,3%	-12,1

Source : ANPE Réunion, 2008.

Lecture du tableau : – Le nombre de chômeurs adultes est passé de 72861 à 63208 individus toutes catégories confondues entre 2003 et 2008, soit une baisse de 13,2%. Les femmes adultes ont vu leur nombre passer de 36971 à 34228, soit une baisse de 7,4%. L'écart à la moyenne pour le genre est ainsi de +5,8 pts. Les variables avec des écarts positifs à la moyenne sont ici appréhendés comme négatifs.

Analysés à partir des deux requêtes de données de stock ANPE que nous avons comparées (la première et la neuvième), distantes de 4 ans et demi, les adultes chômeurs à La Réunion se distinguent assez fortement de notre population jeune. En premier lieu, le stock des chômeurs de plus de 30 ans baisse en volumes de 13,2% contre une baisse de 24,4% pour les jeunes, soit un écart négatif pour les adultes de 11,2 pts. Néanmoins, lorsque l'on prend comme point de comparaison cette baisse de 13,2%, les différentes variables que nous avons étudiées pour le public adulte ont un impact très différencié : ainsi, ce sont les hommes qui profitent le mieux de la baisse (écart négatif de 6,1 pts contre un écart positif de 5,8 pts pour les femmes), alors que le genre n'était pas différenciateur pour les jeunes.

L'analyse comparative des microrégions d'habitation réunionnaises permet de montrer que pour les adultes l'Est a le mieux profité de la baisse (écart négatif de 4,6 pts), le Nord et l'Ouest suivant la même tendance avec un écart négatif de 3,6 et de 3,5 pts pendant que le Sud apparaissait défavorisé sur ce point (écart positif de 5,6 pts). Pour les jeunes, nous avons également montré combien le Sud était en mauvaise situation avec un écart à la moyenne comparable (+5,7 pts). La baisse du chômage a surtout concerné les adultes sans emploi et à la recherche d'un CDI temps plein (-17,7 pts d'écart), alors que la part des adultes avec une activité partielle en cours qui restaient inscrits (catégories 5 à 8) a énormément augmenté (+62,3 pts d'écart à la moyenne). À côté des sorties définitives des fichiers du chômage pour reprise d'emploi, la baisse du chômage des adultes s'est également accompagnée d'une hausse du chômage partiel accompagné d'une activité réduite. Par niveau de formation, ce sont les chômeurs avec un niveau inférieur au niveau V (c'est-à-dire Vbis et VI) qui régressent considérablement en volume et en proportion : -18,9 pts d'écart pour l'évolution des volumes sur 5 ans en opposition avec les niveaux supérieurs (+15,7 pts pour les niveaux V mais surtout +33,5 pts pour les niveaux Baccalauréat, +47,3 pts pour les niveaux III, +43,8 pts pour les niveaux II et +39,8 pts pour les niveaux I).

Ce sont les chômeurs sans revenus et les indemnisés qui ont le mieux profité de la baisse du chômage, avec respectivement -30,5 et -9,8 pts, les premiers ayant peut-être renoncé à l'inscription, les seconds ayant eu peut-être à subir les modifications des règles de calcul de l'indemnisation. Très paradoxalement, le fait de posséder un véhicule ne permet pas de mieux profiter de la baisse du chômage, bien au contraire : +6 pts d'écart, tout comme la possession d'un véhicule (+5,8 pts). Autres phénomènes contre-intuitifs : l'absence de charge familiale n'apparaît pas comme un atout (+5,9 pts) ni le statut de célibataire (+13,3 pts), ni la mobilité extra-insulaire envisagée comme option (+6,5 pts), ni non plus l'effet parchemin (+18 pts), ce qui confirme la remarque sur l'analyse des niveaux inférieurs au niveau V. Il peut s'agir également d'une stratégie d'attente. Ce sont les individus mariés (-8,6 pts), chômeurs de longue durée (-9,3 pts) et sans second ciblage (-12,1 pts) qui profitent le mieux de la baisse du chômage, les seconds étant privilégiés pour les contrats aidés.

Sur cinq ans, la part des femmes —majoritaires — a progressé plus rapidement chez les chômeurs adultes (+2,1 pts d'écart) que chez les jeunes. La répartition géographique des chômeurs adultes a peu évolué : l'Est régresse de 0,4 pt (passant à 14,5% du total), le Nord régresse de 0,3 pt (à 18,4%), l'Ouest régresse de 0,4 pt (à 24,3%) au détriment du Sud qui lui progresse de 3,6 pts (à 42,7%). La part des chômeurs à la recherche d'un emploi à temps plein (catégorie 1) s'effondre de 10,8 pts et ne concerne plus que 48,8% du total des adultes, pendant que celle des adultes chômeurs avec une activité partielle et une inscription parallèle à l'Agence augmente considérablement (+39,8 pts). C'est là l'une des évolutions fortes des cinq dernières années. Chez les adultes, la recherche d'un temps partiel ou d'une activité occasionnelle sans activité en parallèle (catégories 2 et 3) progresse mais très faiblement (hausse de 3,8 pts) pendant que les chômeurs en formation stagne (hausse de 0,1 pt sur cinq ans). La baisse de la recherche d'emploi à temps plein s'explique ainsi davantage par le basculement vers des emplois partiels que vers la formation continue. Le temps partiel apparaît comme subi, les demandeurs restant inscrits pour une recherche de complément d'activité. Enfin, un phénomène très marquant apparaît : la hausse du niveau général des chômeurs adultes : les plus bas niveaux passent de 52,9% du total à 41,4%, soit -11,5 pts d'écart sur 5 ans ; les niveaux V augmentent légèrement de 35,7% à 42,1%, soit 6,4 pts. La part des post-Bac progresse, mais d'une manière très faible.



Tableau n°15 : — Les contrats aidés chez les adultes

Adultes chômeurs	1 - septembre 2003		9 - janvier 2008		Evolution en volumes sur 5 ans	Ecart à la moyenne
TOTAL Adultes	72861	100,0%	63208	100,0%	-13,2%	moyenne
Les 4 métiers "contrats aidés"	21949	30,1%	23916	37,8%	9,0%	22,2
Part des DE avec mises en relation	19599	26,9%	25838	40,9%	31,8%	45,0

Source : ANPE Réunion, 2008.

Pour les adultes et contrairement aux jeunes, le ciblage focalisé sur les contrats aidés progresse de 7,7 pts en cinq ans, une stratégie que les politiques publiques, qui anticipent les baisses générales à venir de ce type de contrats, n'ont pu enrayer. Cette hausse est peut-être due au fait que sur la période ce type d'offres a été proposé à beaucoup plus d'adultes chômeurs (+14 pts). Les stratégies sont ainsi alimentées non pas par l'anticipation d'une situation à venir mais plutôt par une réaction à court terme, voire immédiate, face à ce qui est proposé.

Tableau n°16 : — Les familles professionnelles ciblées par les adultes entre 2003 et 2008

Adultes chômeurs	1 - septembre 2003		9 - janvier 2008		Evolution en volumes sur 5 ans	Ecart à la moyenne
TOTAL Adultes	72861	100,0%	63208	100,0%	-13,2%	moyenne
ROME 11 - Personnels de service (personnes et collectivités)	25300	34,7%	24930	39,4%	-1,5%	11,7
ROME 12 - Personnels administratifs	6408	8,8%	5286	8,4%	-17,5%	-4,3
ROME 13 - Personnels hôtellerie restauration	2299	3,2%	1657	2,6%	-27,9%	-14,7
ROME 14 - Personnels de la distribution et de la vente	5391	7,4%	4127	6,5%	-23,4%	-10,2
ROME 21 - Arts et spectacles	587	0,8%	648	1,0%	10,4%	23,6
ROME 22 - Professionnels formation initiale et continue	766	1,1%	838	1,3%	9,4%	22,6
ROME 23 - Professionnels intervention sociale, développement local et emploi	1408	1,9%	1612	2,6%	14,5%	27,7
ROME 24 - Professionnels de la santé (paramédicaux)	399	0,5%	427	0,7%	7,0%	20,2
ROME 31 - Professionnels de la santé (médicaux)	50	0,1%	70	0,1%	40,0%	53,2
ROME 32 - Cadres administratifs	839	1,2%	852	1,3%	1,5%	14,7
ROME 33 - Cadres commerciaux	736	1,0%	1299	2,1%	76,5%	89,7
ROME 41 - Personnels agriculture et pêche	6692	9,2%	6850	10,8%	2,4%	15,6
ROME 42 - Personnel du BTP	10656	14,6%	6020	9,5%	-43,5%	-30,3
ROME 43 - Personnel du transport et de la logistique	5437	7,5%	4367	6,9%	-19,7%	-6,5
ROME 44 - Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique	2057	2,8%	1376	2,2%	-33,1%	-19,9
ROME 45 - Personnel des industries de process	291	0,4%	244	0,4%	-16,2%	-3,0
ROME 46 - Personnel des autres industries	325	0,4%	198	0,3%	-39,1%	-25,9
ROME 47 - Personnel de type artisanal	1337	1,8%	949	1,5%	-29,0%	-15,8
ROME 51 - Maîtrise industrielle	79	0,1%	94	0,1%	19,0%	32,2
ROME 52 - Techniciens industriels	442	0,6%	385	0,6%	-12,9%	0,3
ROME 53 - Cadres techniques de l'industrie	209	0,3%	198	0,3%	-5,3%	7,9
ROME 61 - Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie	627	0,9%	473	0,7%	-24,6%	-11,4
Non définis	526	0,7%	308	0,5%	-41,4%	-28,2
Part des cadres	2540	3,5%	2986	4,7%	17,6%	30,8

Source : ANPE Réunion, 2008.

Les adultes, sur les cinq dernières années, ont rejeté plus fortement un certain nombre de secteurs professionnels : d'abord et d'une manière flagrante le BTP dont la part passe dans les ciblés de 14,6% à seulement 9,5%, soit une baisse de 5,1 pts sur la période. Ils sont également moins souvent à la recherche



d'un emploi administratif (-0,4 pt), dans l'hôtellerie-restauration (-0,6 pt) — peut-être une conséquence de la crise sanitaire — et dans la vente/distribution (-0,9 pt). L'industrie hors BTP est également moins souvent citée : -0,6 pt pour le transport, -0,6 pt également pour la mécanique. Dans le même temps, les adultes sont plus souvent à la recherche d'un poste de cadre (+1,2 pt), surtout parmi les cadres commerciaux (+1,1 pt), même si ces ciblage ne concernent que très peu d'adultes chômeurs (4,7% en 2008).

Les secteurs ayant subi un plus forte augmentation sont d'abord, on l'a vu, celui des emplois de service (+4,7 pts), l'agriculture et la pêche (+1,6 pt) ; les arts et spectacles (+0,2 pt), la formation (+0,2 pt), le métier d'infirmier (+0,2 pt) et l'intervention sociale(+0,7 pt).

Dans l'ensemble, toutes les évolutions décrites sont bien plus significatives que pour les jeunes : les écarts à la moyenne sont plus importants

Tableau n°17 : – Les secteurs de formation des profils adultes entre 2003 et 2008

Adultes chômeurs	1 - septembre 2003		9 - janvier 2008		Evolution en volumes sur 5 ans	Ecart à la moyenne
	72861	100,0%	63208	100,0%		
<b>en clair</b>					<b>-24,4%</b>	<b>moyenne</b>
secrétariat bureautique	4349	6,0%	4606	7,3%	5,9%	30,3
bâtiment gros œuvre	2504	3,4%	1913	3,0%	-23,6%	0,8
commercialisation	2085	2,9%	2438	3,9%	16,9%	41,3
bâtiment second œuvre	1633	2,2%	1548	2,4%	-5,2%	19,2
mécanique construction réparation	1387	1,9%	1353	2,1%	-2,5%	21,9
comptabilité	1320	1,8%	1588	2,5%	20,3%	44,7
hôtellerie restauration	1048	1,4%	1163	1,8%	11,0%	35,4
santé secteur sanitaire	961	1,3%	986	1,6%	2,6%	27,0
services divers	954	1,3%	1061	1,7%	11,2%	35,6
travail matériau	907	1,2%	733	1,2%	-19,2%	5,2
sciences humaines	891	1,2%	1238	2,0%	38,9%	63,3
électrotechnique	782	1,1%	784	1,2%	0,3%	24,7
habillement	781	1,1%	863	1,4%	10,5%	34,9
agriculture	615	0,8%	712	1,1%	15,8%	40,2
action sociale	538	0,7%	754	1,2%	40,1%	64,5
génie climatique	535	0,7%	485	0,8%	-9,3%	15,1

Source : ANPE Réunion, 2008.

L'analyse des filières de formation pour les adultes donne des résultats assez particuliers mais qui correspondent en réalité à une hausse des niveaux et donc des spécialités en volumes. Nous nous concentrons donc sur l'évolution et non pas les écarts à la moyenne. Il apparaît ainsi que les hausses en pourcentage touchent d'abord l'action sociale (+40,1%), les sciences humaines (+38,9%), la comptabilité (+20,3%), le commerce (+16,9%), l'agriculture (+15,8%), les services divers (+11,2%), l'hôtellerie-restauration (+11%) et l'habillement (+10,5%). Les baisses concernent le BTP gros œuvre (-23,6%), le travail des matériaux (-19,2%), le génie climatique (-9,3%), le BTP second œuvre (-5,2%) et la mécanique (-2,5%), ce qui permet de compléter nos remarques portant sur l'évolution des ciblage analysée dans le tableau précédent pour le secteur marchand.

## 7.2. L' ANALYSE LONGITUDINALE

Selon Galland, l'étude longitudinale permet de mesurer « à quelle « vitesse » les jeunes [...] accèdent à un, plusieurs ou la totalité des attributs de l'âge adulte ». [2001, p. 632]. Cette méthode permet de mettre à jour la pluralité des destins juvéniles en matière d'insertion professionnelle : « Tendanciellement, les jeunes mettent [...] plusieurs années à s'inscrire dans la système d'emploi et à acquérir des positions relativement stables. Toutefois l'examen précis des trajectoires montre une assez grande diversité des rythmes d'accès à l'emploi. » [Rose, 1998, p. 31]. Concernant cette approche, Lefresne souligne combien cette méthode est « indispensable à l'analyse de l'insertion comme processus. Elle s'appuie désormais sur des matériaux d'enquêtes de plus en plus riches en informations et sur des outillages statistiques et économétriques particulièrement sophistiqués. » [2003, p. 79].

Nous avons présenté au chapitre précédent la méthode dite des trajectoires-type. Contrairement au LIHRE dont les études utilisent les données tirées des enquêtes Génération du Céreq — des enquêtes qui ne prennent pas en compte les DOM-TOM —, nous avons utilisé les données de stock de la Demande d'Emploi (ANPE Réunion), c'est-à-dire tirées de nos neuf requêtes réparties sur cinq ans. Grâce au numéro identifiant du jeune chômeur (un numéro qui reste identique pour chaque inscription ou réinscription du jeune, même après une longue période d'activité professionnelle), nous avons pu déterminer si tel jeune était présent dans les différentes requêtes ou s'il était radié. Ce numéro identifiant a permis de produire une « traçabilité » et un positionnement dans une des trajectoires-type. Sur les sept trajectoires-type qui ont été produites<sup>77</sup>, nous avons conservé les cinq trajectoires les plus significatives qui, à elles seules, regroupent 86% du total de la cohorte. Nous rappelons que la cohorte que nous avons étudiée pour cette partie longitudinale est constituée de l'ensemble des jeunes Réunionnais de 16 à 30 ans au chômage sur l'Île, apparaissant dans notre deuxième requête (et qui n'étaient pas présents dans la première requête). Le fait d'être présent dans les fichiers de l'ANPE ne signifie pas qu'il s'agit systématiquement de primo-débutants ni de très jeunes tout juste sortis du système éducatif. Les trajectoires ont été construites à partir de deux facteurs : la présence ou l'absence du jeune dans la requête et le type de revenus.

La cohorte sur laquelle porte notre étude longitudinale comptait 16335 jeunes.

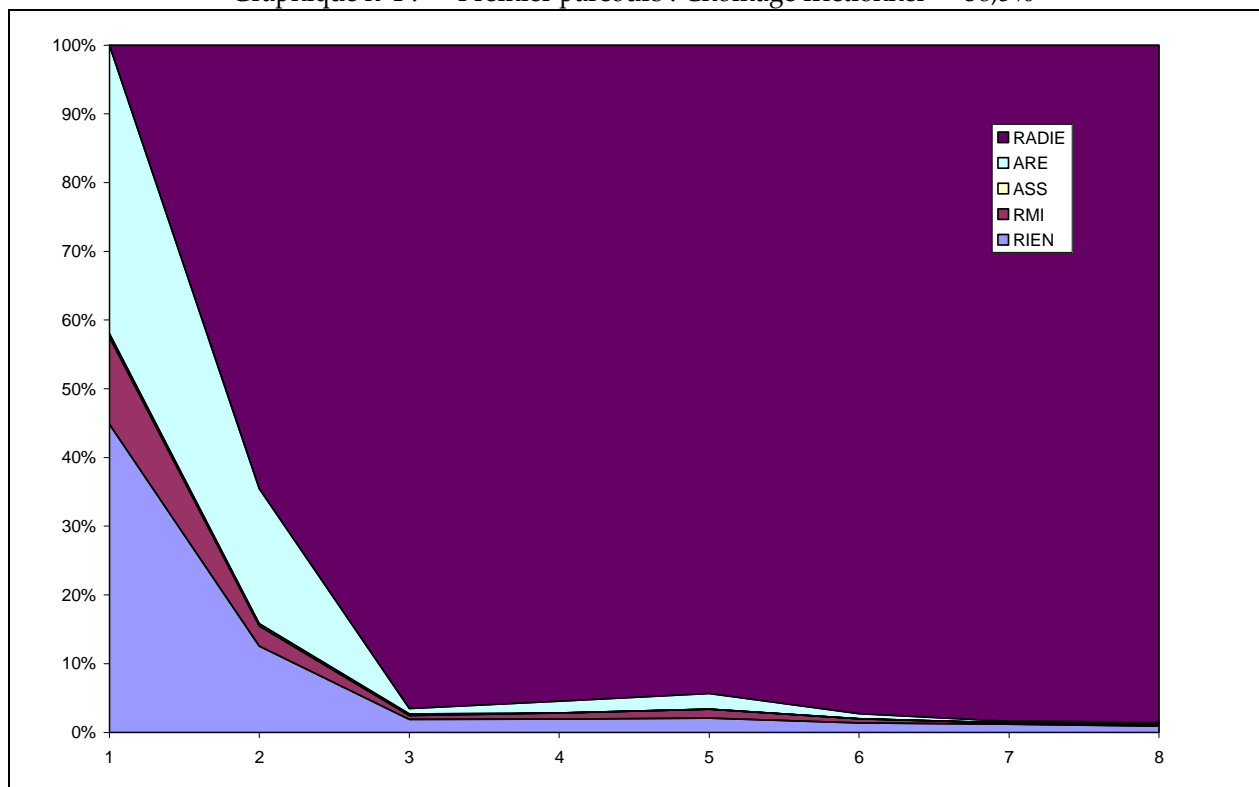
### 7.2.1. LES TRAJECTOIRES-TYPE

Les cinq graphiques que nous exposons maintenant se « lisent » de gauche à droite : ils affichent le parcours des jeunes entre un état initial (leur apparition dans la seconde de nos neuf requêtes, numérotée « n°1 ») et une position finale (la dernière requête datant de janvier 2008, numérotée « n°8 »). On obtient ainsi un aperçu de la dynamique du parcours qui facilite l'identification de la trajectoire<sup>78</sup>. Chaque individu fait partie d'une trajectoire type et d'une seule. Nous faisons ainsi huit observations, l'intervalle entre deux observations est à peu près de six mois.

<sup>77</sup> C'est J.-F. Giret, enseignant-chercheur à l'IREDU, Université de Bourgogne, qui a réalisé pour notre thèse ces graphiques à partir de la méthode du LIHRE dont il a été l'un des instigateurs.

<sup>78</sup> Nous avons donné dans l'Annexe n°13 la procédure de calcul des distances pour la construction des trajectoires-type réalisées.

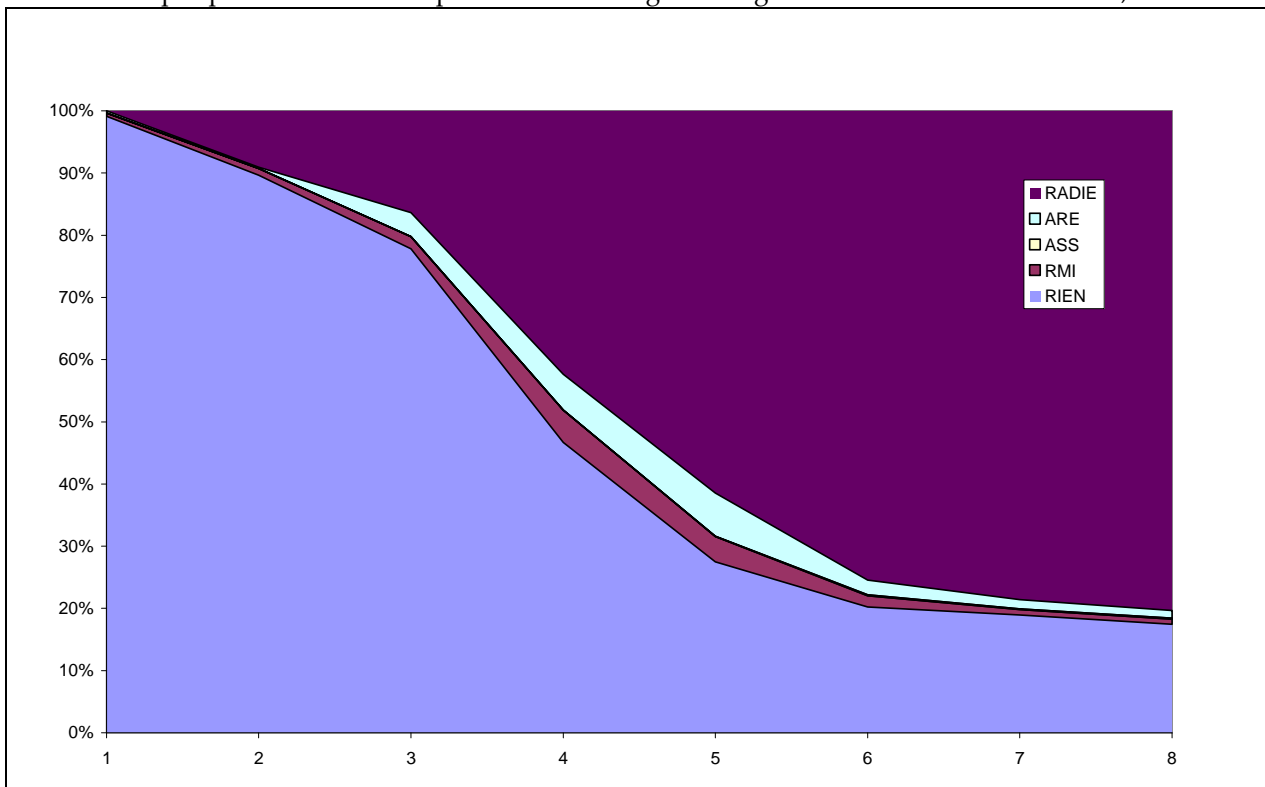
Graphique n°1 : – Premier parcours : Chômage frictionnel – 38,5%



*Lecture du graphique* : en abscisse les requêtes sont numérotées de 1 à 8, la première correspondant à avril 2004 et la 8<sup>ème</sup> à janvier 2008 ; en ordonnée est indiquée la composition du stock. Ainsi, dans la première requête qui représente 100% du stock de départ, 42% des jeunes ne touchaient rien ; 12% percevaient le RMI et le reste l'ARE. La deuxième requête indique qu'il ne reste qu'un peu plus de 35% du stock de départ.

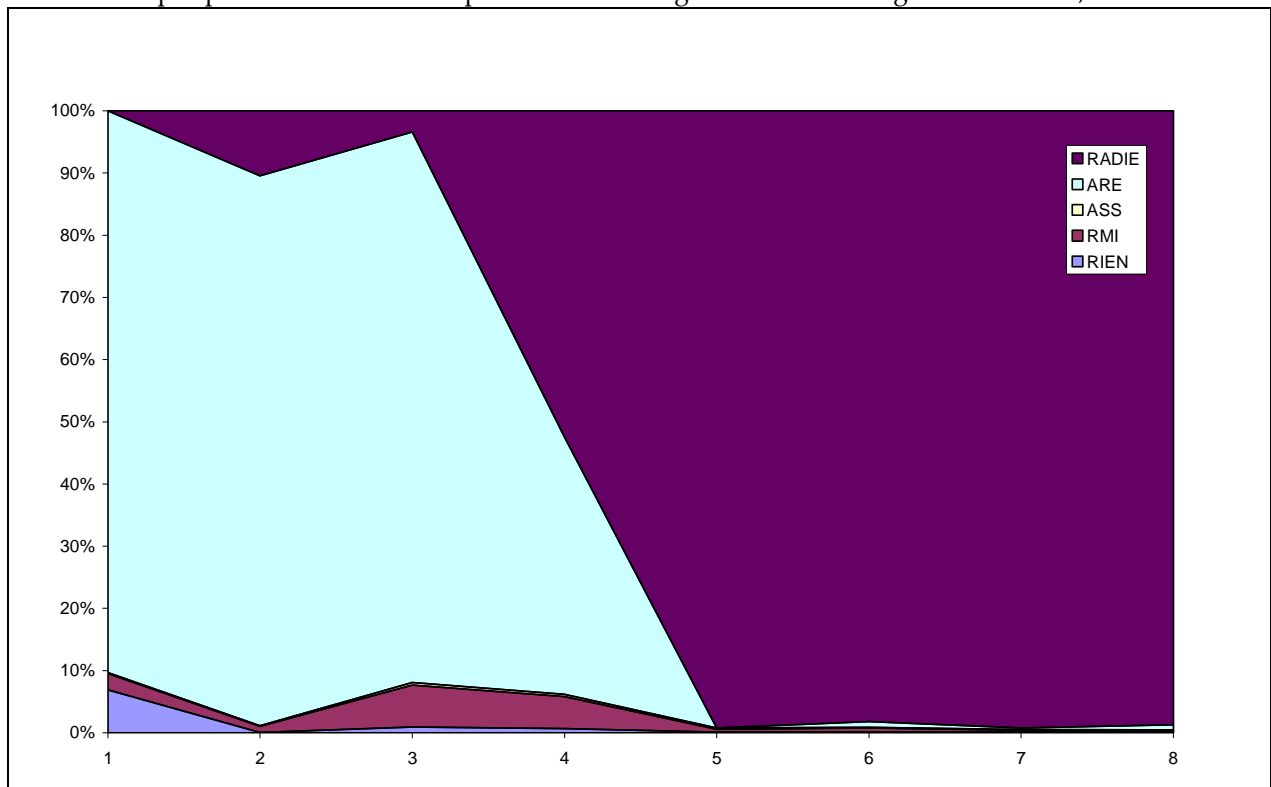
La première trajectoire-type regroupe 38,5% de l'ensemble des jeunes de la cohorte étudiée. Ce groupe est au départ *indemnisé aux Assedic* à hauteur d'un peu plus de 40% ; 15% est au RMI et le reste des jeunes ne perçoit rien. Dès la deuxième observation (qui porte sur la troisième de nos neuf requêtes, puisque la première observation est réalisée à partir de la seconde requête), le groupe s'est déjà fortement réduit : il ne reste plus qu'un peu plus de 35% du volume de départ. À l'observation suivante, il en reste moins de 5%. Cette disparition très rapide du groupe pour cette trajectoire indique qu'il s'agit là d'un chômage de très courte durée *de type frictionnel*.

Graphique n°2 : – Second parcours : Chômage de longue durée non indemnisé – 15,6%



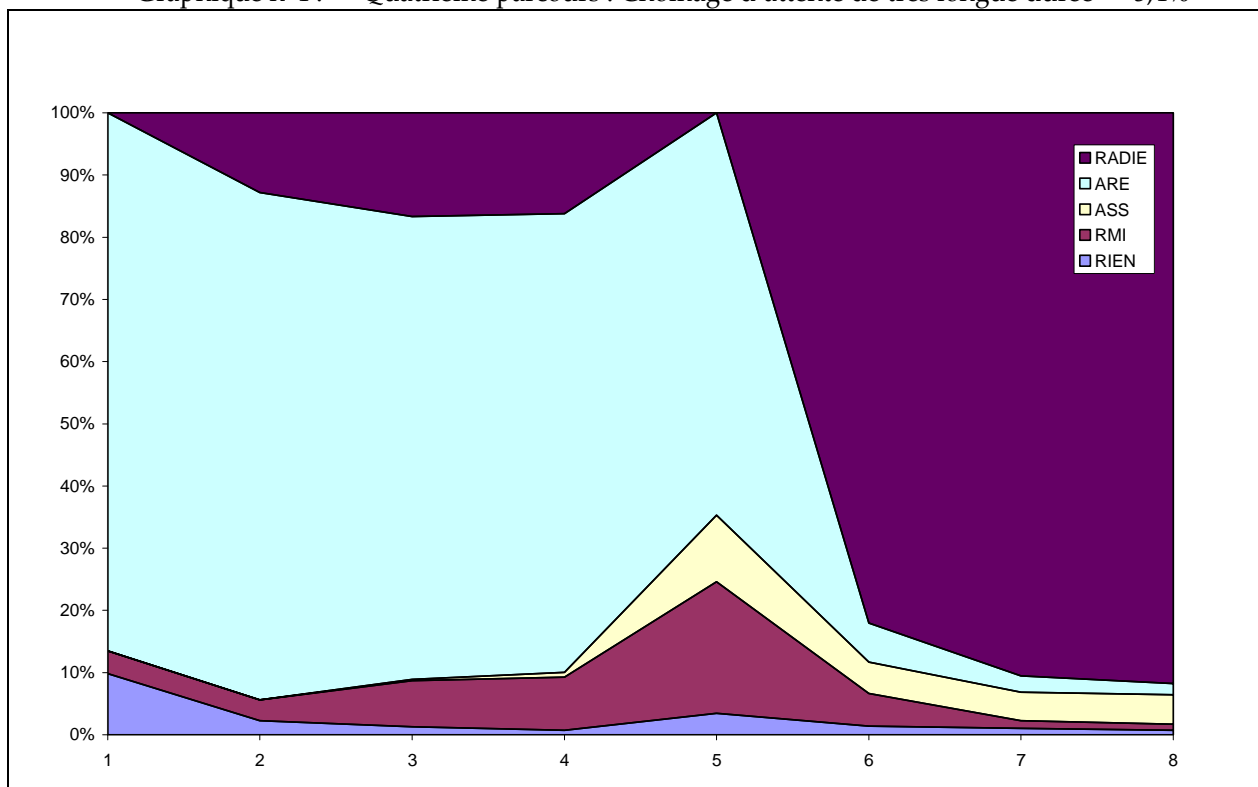
La deuxième trajectoire-type regroupe plus de 15% du total des jeunes. Elle est constituée au départ de jeunes quasiment exclusivement *sans revenus*. La diminution du volume est très lente : il reste encore plus de 80% du groupe à la troisième observation à partir de laquelle la baisse s'accroît un peu plus. À la quatrième observation, soit un an et demi après le début de l'observation, il reste environ 50% du groupe. En fin de période, soit en l'espace de quatre ans, 20% du groupe de départ n'a toujours pas disparu. Il s'agit là d'un *chômage de longue durée non indemnisé* – la part des jeunes indemnisés restant très marginale. Le fait que l'on voie apparaître quelques jeunes aux Assedic peut signifier qu'ils sont restés inscrits tout en ayant une activité partielle qui a entraîné des droits Assedic ultérieurs.

Graphique n°3 : – Troisième parcours : Chômage d'attente de longue durée – 15,6%



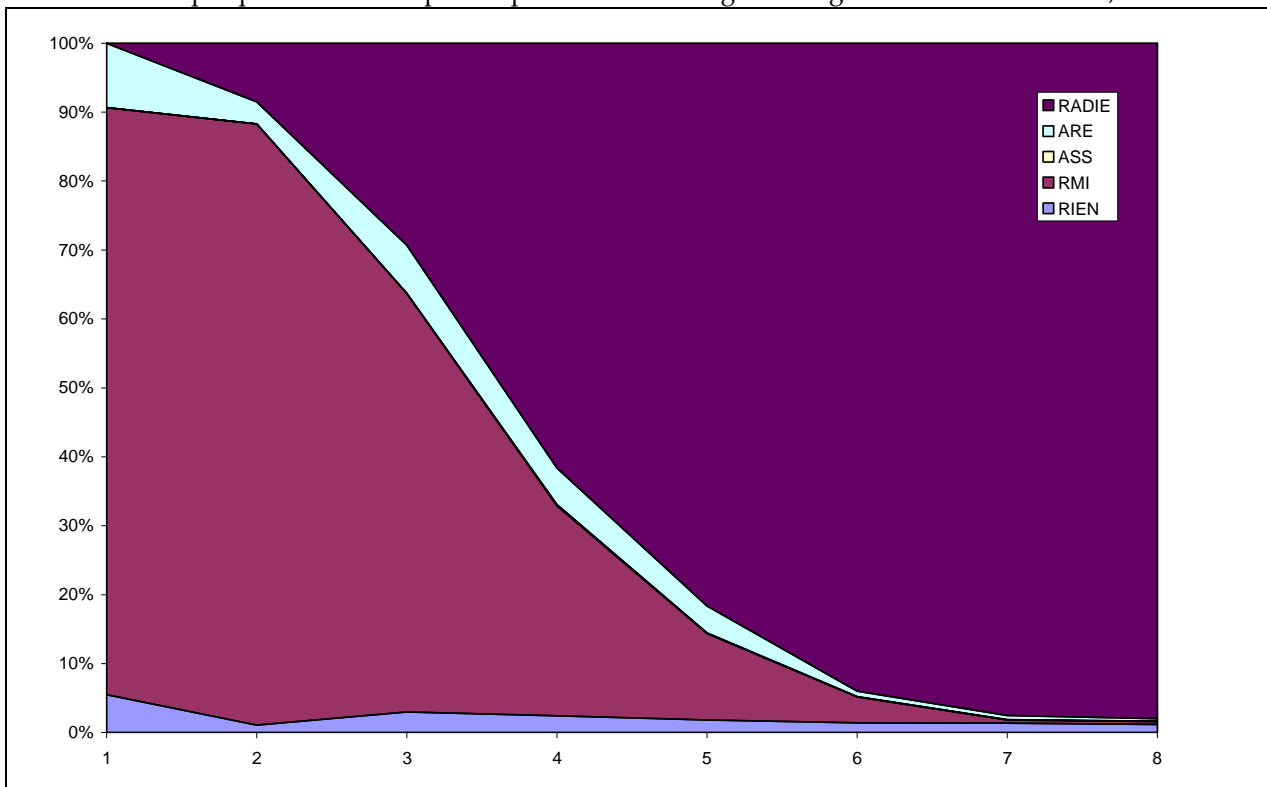
Cette troisième trajectoire — qui regroupe plus de 15% du total de la cohorte — est constituée au départ à plus de 90% de jeunes indemnisés aux Assédic. Elle ne diminue que très peu jusqu'à la troisième observation où les volumes représentent encore plus de 95% de ceux du début et à la quatrième observation, plus de la moitié restait encore inscrit. Nous avons là une trajectoire qui rappelle le chômage d'attente ou de « confort », où l'indemnisation a un effet désincitatif. Cet effet d'attente peut également s'expliquer par une stratégie du jeune qui cherche à bien choisir le poste qui lui convient et à opter pour l'opportunité la mieux disante. À la cinquième observation, tout le groupe disparaît rapidement, certainement du fait de la proximité de la fin des droits Assédic.

Graphique n°4 : – Quatrième parcours : Chômage d'attente de très longue durée – 5,4%



Ce groupe — qui ne regroupe que 5,4% du total de la cohorte — est très proche de la trajectoire précédente, sauf pour ce qui concerne *la durée de l'attente*. Le groupe diminue très peu pendant les deux premières années (environ 90% du groupe du début est toujours là) et augmente de nouveau *pour se reconstituer totalement* lors de la cinquième observation, avant de régresser très rapidement sur les trois dernières observations. Il s'agit au départ d'un groupe indemnisé à plus de 85%. Dès la quatrième observation, on observe une part de plus en plus significative de jeunes indemnisés à l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS), une part qui ne diminuera jamais et qui représente environ 5% du volume de départ. Nous rappelons que cette allocation est un minimum social dont la perception nécessite l'inscription à l'Agence et qu'elle est perçue par certains chômeurs en fin de droits Assédic classiques, qui ont longtemps travaillé auparavant (cinq années pleines sur les dix dernières années).

Graphique n°5 : — Cinquième parcours : Chômage de longue durée au RMI – 10,9%



La cinquième trajectoire-type — qui regroupe près de 11% du total de la cohorte — est constituée au départ de plus de 85% de bénéficiaires du RMI et ressemble assez fortement à la seconde trajectoire pour ce qui concerne sa direction : il s'agit une nouvelle fois d'un groupe qui ne commence à régresser qu'à partir de la troisième observation. Au douzième mois de chômage, il reste près de 70% du volume de départ. Il s'agit là d'un chômage de longue durée au RMI. La prolongation de la durée de chômage ne peut pas s'expliquer seulement par l'existence du RMI, puisque l'inscription à l'ANPE n'est pas obligatoire pour percevoir ce minimum social.

Selon notre analyse, les trajectoires n°1 (chômage frictionnel), n°3 (chômage d'attente de longue durée) et n°4 (chômage d'attente de très longue durée) peuvent être décrites comme des trajectoires « positives » de sortie de chômage. Le chômage frictionnel est une période d'ajustement difficile à réduire entre les offreurs et les demandeurs d'emploi. Le chômage d'attente, qui ne représente qu'un peu plus de 20% du total de la cohorte, est une stratégie du chômeur lui-même pour lutter contre le déclassement ou la déqualification et pour prendre son temps pour obtenir les meilleures opportunités et ce choix n'entraîne pas systématiquement une paupérisation de l'individu.

Les trajectoires n°2 (chômage de longue durée sans revenus) et n°5 (chômage de longue durée au RMI) peuvent apparaître par contre comme négatives pour l'individu.

Nous pouvons maintenant croiser ces cinq trajectoires avec des variables indépendantes explicatives.

## 7.2.2. CORRELATIONS DE VARIABLES : APPORT DES TABLEAUX CROISES DYNAMIQUES

Pour cette partie, nous avons fait le choix, comme pour l'ensemble de nos résultats, de ne tenir compte que des écarts égaux ou supérieurs à 2 pts.

Tableau n°18 : – Trajectoires-type et microrégions d'habitation

Trajectoires-type	Trajectoire-type n°1 = Chômage frictionnel	Trajectoire-type n°2 = Chômage de longue durée non indemnisé	Trajectoire-type n°3 = Chômage d'attente de longue durée	Trajectoire-type n°4 = Chômage d'attente de très longue durée	Trajectoire-type n°5 = Chômage de longue durée au RMI	Total de la cohorte
Est	16,3%	15,1%	17,4%	17,5%	17,1%	16,4%
Nord	21,9%	22,5%	19,5%	19,2%	20,2%	20,9%
Ouest	29,1%	27,7%	28,2%	25,7%	25,1%	27,5%
Sud	32,8%	34,7%	34,9%	37,6%	37,7%	35,2%

*Lecture du tableau* : Les jeunes de l'Est représentent 16,4% de l'ensemble de la cohorte et 16,3% de la trajectoire-type n°1 du chômage frictionnel, soit un écart négatif à la moyenne de 0,1 point.

Le lieu d'habitation a peu d'impact dans la distribution par trajectoires-type. Néanmoins, nos résultats montrent clairement que les jeunes habitant le Sud de l'Île se retrouvent un peu plus fréquemment dans la trajectoire du chômage de longue durée au RMI (+2,5 pts) et dans celle du chômage d'attente de très longue durée (+2,4 pts). Ils sont également ceux qui sont les moins souvent concernés par le chômage frictionnel (-2,4 pts). L'Ouest quant à lui éloigne un peu plus fréquemment de la trajectoire du chômage de longue durée au RMI (-2,4 pts).

Tableau n°19 : – Trajectoires-type, genre et situation matrimoniale

Trajectoires-type	Trajectoire-type n°1 = Chômage frictionnel	Trajectoire-type n°2 = Chômage de longue durée non indemnisé	Trajectoire-type n°3 = Chômage d'attente de longue durée	Trajectoire-type n°4 = Chômage d'attente de très longue durée	Trajectoire-type n°5 = Chômage de longue durée au RMI	Total de la cohorte
Homme	53,3%	46,8%	55,1%	57,9%	45,8%	52,1%
Femme	46,7%	53,2%	44,9%	42,1%	54,2%	47,9%
Célibataires	73,9%	85,7%	75,1%	70,7%	61,8%	75,0%
Mariés	24,5%	13,8%	24,6%	27,9%	35,3%	23,7%
Autres	1,6%	0,5%	0,3%	1,3%	3,0%	1,4%
Enfants	28,8%	17,3%	26,6%	30,6%	55,6%	29,7%
Sans enfants	71,2%	82,7%	73,4%	69,4%	44,4%	70,3%

*Lecture du tableau* : Les jeunes hommes représentent 52,1% de l'ensemble de la cohorte et 53,3% de la trajectoire-type n°1 du chômage frictionnel, soit un écart positif à la moyenne de 1,2 pt.



Le genre est plus différenciateur : les femmes sont bien plus souvent concernées par la trajectoire du chômage de longue durée au RMI (+6,3 pts) et celle du chômage de très longue durée sans indemnisation (+5,3 pts), alors que les hommes se retrouvent plus souvent dans les trajectoires du chômage d'attente (+5,8 pts pour une attente de très longue durée et +3 pts pour une attente de longue durée).

La situation matrimoniale est également très différenciatrice : les jeunes célibataires se retrouvent plus souvent dans le chômage de longue durée non indemnisé (+10,7 pts), alors que les jeunes mariés se situent plus souvent dans une trajectoire de chômage de longue durée au RMI (+11,6 pts) (la variable cachée de l'âge explique cette différence), mais également dans la trajectoire du chômage d'attente de très longue durée (+4,2 pts). La présence d'enfants à charge est corrélée à un chômage de longue durée sans indemnisation (-2,4 pts) et entraîne logiquement une trajectoire de chômage au RMI, puisque pour les jeunes de moins de 25 ans, la présence d'un enfant ouvre des droits à ce minimum social.

Tableau n°20 : – Trajectoires-type, diplôme et niveaux de formation

Trajectoires-type	Trajectoire-type n°1 = Chômage frictionnel	Trajectoire-type n°2 = Chômage de longue durée non indemnisé	Trajectoire-type n°3 = Chômage d'attente de longue durée	Trajectoire-type n°4 = Chômage d'attente de très longue durée	Trajectoire-type n°5 = Chômage de longue durée au RMI	Total de la cohorte
Diplômés	45,9%	40,5%	45,5%	45,9%	29,2%	42,1%
Non diplômés	54,1%	59,5%	54,5%	54,1%	70,8%	57,9%
I	2,0%	0,5%	0,7%	0,8%	1,0%	1,2%
II	4,2%	2,6%	2,3%	3,4%	1,5%	3,0%
III	10,4%	5,7%	9,9%	11,0%	3,8%	8,2%
IV	23,5%	22,5%	24,0%	24,3%	13,5%	21,9%
V	42,3%	53,0%	48,6%	45,1%	55,1%	48,2%
VI	17,6%	15,7%	14,5%	15,4%	25,2%	17,6%

Lecture du tableau : Les jeunes diplômés représentent 42,1% de l'ensemble de la cohorte et 45,9% de la trajectoire-type n°1 du chômage frictionnel, soit un écart positif à la moyenne de 3,8 pts.

Les niveaux de formation et l'obtention ou non du diplôme sont très différenciateurs. Ainsi, l'effet parchemin est manifeste dans la distribution des trajectoires : le diplôme est corrélé positivement au chômage frictionnel (+3,8 pts) et au chômage d'attente (+3,8 pts pour l'attente de très longue durée et +3,4 pts pour l'attente de longue durée) et la possession du diplôme est corrélée aux trajectoires de longue durée sans revenus ou au RMI. Pour les niveaux I et II, aucun écart n'est significatif pour notre travail<sup>79</sup>. Le niveau III est lui corrélé au chômage d'attente de très longue durée (+2,8 pts) et au chômage frictionnel (+2,2 pts), le niveau IV au chômage d'attente (+2,4 pts pour l'attente de très longue durée et +2,1 pts pour la longue durée). Ce sont les jeunes de niveau V qui semblent le plus en difficulté : ils sont beaucoup moins souvent concernés par le chômage frictionnel (-5,9 pts) et par le chômage d'attente de longue durée (-3,1 pts) et plus souvent concernés par la trajectoire du chômage de longue durée au RMI (+6,9 pts) ou sans revenus (+4,8 pts). Les jeunes de niveau VI sont beaucoup plus souvent concernés que les autres jeunes par le chômage de longue durée au RMI et sont moins fréquemment présents dans les trajectoires du chômage d'attente. Les jeunes de niveau VI appartiennent aux public dits « prioritaires » pour certains contrats aidés, ce qui peut expliquer leur meilleur positionnement par rapport, par exemple, aux jeunes de niveau V. Ces derniers pourraient exprimer également une résistance à accepter des offres non qualifiées.

<sup>79</sup> Pour une étude longitudinale détaillée des chômeurs diplômés de l'enseignement supérieur (de tous les âges) à La Réunion, voir Guillon [2007, p. 205-213] qui a travaillé sur la période 2004 à 2006.

Tableau n°21 : – Trajectoires-type et tranches d'âge

Trajectoires-type	Trajectoire-type n°1 = Chômage frictionnel	Trajectoire-type n°2 = Chômage de longue durée non indemnisé	Trajectoire-type n°3 = Chômage d'attente de longue durée	Trajectoire-type n°4 = Chômage d'attente de très longue durée	Trajectoire-type n°5 = Chômage de longue durée au RMI	Total de la cohorte
16-19	15,3%	40,7%	6,2%	4,4%	3,1%	16,1%
20-25	44,1%	46,8%	57,3%	46,1%	32,8%	47,7%
26-30	40,6%	12,4%	36,6%	49,4%	64,0%	36,2%

*Lecture du tableau* : Les jeunes âgés de 16 à 19 ans représentent 16,1% de l'ensemble de la cohorte et 15,3% de la trajectoire-type n°1 du chômage frictionnel, soit un écart négatif à la moyenne de 0,8 pt.

L'âge est également très impactant dans la distribution des jeunes dans les différentes trajectoires. Les 26-30 ans sont plus souvent concernés par le chômage de longue durée au RMI (ce qui pourrait s'expliquer par un âge plus avancé), mais également par le chômage frictionnel (+4,4 pts) et le chômage d'attente de très longue durée +13,2 pts). Les jeunes de 20 à 25 ans sont plus souvent concernés par un chômage d'attente de longue durée (+9,6 pts) et sont beaucoup moins présents dans la trajectoire de chômage de longue durée au RMI – il est rare qu'ils puissent le percevoir – (-14,9 pts), mais ils sont également moins souvent situés dans la trajectoire du chômage frictionnel (-3,6 pts). Les plus jeunes sont plus souvent frappés par le chômage de longue durée sans revenus (+24,6 pts).

Tableau n°22 : – Trajectoires-type et catégories d'inscription à l'ANPE

Trajectoires-type	Trajectoire-type n°1 = Chômage frictionnel	Trajectoire-type n°2 = Chômage de longue durée non indemnisé	Trajectoire-type n°3 = Chômage d'attente de longue durée	Trajectoire-type n°4 = Chômage d'attente de très longue durée	Trajectoire-type n°5 = Chômage de longue durée au RMI	Total de la cohorte
Cat 1 : recherche un temps plein	75,1%	76,3%	78,2%	77,5%	71,9%	75,6%
Cat 2-3 : recherche un tps partiel	13,8%	12,0%	11,2%	11,2%	20,6%	13,6%
Cat 4 : formation en cours	5,0%	7,2%	2,6%	2,5%	2,5%	4,5%
Cat 5-8 : activité réduite en cours	6,0%	4,6%	8,0%	8,8%	5,1%	6,3%

*Lecture du tableau* : Les jeunes à la recherche d'un CDI temps plein (catégorie 1) représentent 75,6% de l'ensemble de la cohorte et 75,1% de la trajectoire-type n°1 du chômage frictionnel, soit un écart négatif à la moyenne de 0,5 pt.

Le fait de travailler en restant dans les fichiers du chômage (catégories 5 à 8) est corrélé à la trajectoire-type du chômage d'attente de très longue durée (+2,5 pts), ce qui peut signifier que ces jeunes adoptent une stratégie de cumul de l'indemnisation-chômage et une activité partielle jusqu'à la fin de leurs droits Assedic. Les jeunes en formation sont également ceux qui sont frappés par le chômage de longue durée sans revenus (+2,7 pts) : soit la longue durée du chômage a déclenché chez eux la décision d'investir dans une formation, soit la durée de la formation a entraîné mécaniquement le prolongement de la durée de chômage : la direction de la relation est ici délicate à trouver. Les jeunes qui ne recherchent qu'un emploi à mi-temps ou occasionnel (catégories 2 ou 3) se retrouvent dans la trajectoire du chômage de longue durée au RMI (+7 pts) : cette stratégie n'apparaît donc pas payante pour le marché local de l'emploi. Cette option du

mi-temps n'est par ailleurs pas liée à une stratégie d'attente (-2,4 pts) et nous rappelons que l'inscription à l'ANPE n'est pas obligatoire pour percevoir le RMI. Enfin, les jeunes à la recherche d'un CDI à temps plein sont plus souvent concernés par un chômage d'attente de longue durée (+2,6 pts) et beaucoup moins concernés par le chômage de longue durée au RMI (-3,7 pts) : le fait de rechercher un plein temps est donc positif.

Tableau n°23 : – Trajectoires-type et mobilité sur l'Île

Trajectoires-type	Trajectoire-type n°1 = Chômage frictionnel	Trajectoire-type n°2 = Chômage de longue durée non indemnisé	Trajectoire-type n°3 = Chômage d'attente de longue durée	Trajectoire-type n°4 = Chômage d'attente de très longue durée	Trajectoire-type n°5 = Chômage de longue durée au RMI	Total de la cohorte
Avec permis	57,6%	31,5%	62,3%	69,8%	47,0%	52,3%
Véhiculés	46,4%	24,0%	52,5%	58,6%	34,8%	42,1%

*Lecture du tableau* : Les jeunes avec un permis de conduire représentent 52,3% de l'ensemble de la cohorte et 57,6% de la trajectoire-type n°1 du chômage frictionnel, soit un écart positif à la moyenne de 5,3 pts.

La possession du permis de conduire entraîne le jeune vers des trajectoires « positives » : +5,3 pts pour le chômage frictionnel, mais surtout +10 pts pour le chômage d'attente de longue durée et +17,5 pts pour le chômage d'attente de très longue durée. La possession d'un véhicule a le même effet : +4,3 pts pour le chômage frictionnel mais surtout +10,4 pts pour le chômage d'attente de longue durée et +16,5 pts pour le chômage d'attente de très longue durée.

Tableau n°24 : – Trajectoires-type et contrats aidés

Trajectoires-type	Trajectoire-type n°1 = Chômage frictionnel	Trajectoire-type n°2 = Chômage de longue durée non indemnisé	Trajectoire-type n°3 = Chômage d'attente de longue durée	Trajectoire-type n°4 = Chômage d'attente de très longue durée	Trajectoire-type n°5 = Chômage de longue durée au RMI	Total de la cohorte
Ciblage = les contrats aidés <sup>80</sup>	11,4%	11,7%	13,6%	11,7%	24,4%	13,5%

*Lecture du tableau* : Les jeunes ciblant l'un des métiers de type « contrats aidés » représentent 13,5% de l'ensemble de la cohorte et 11,4% de la trajectoire-type n°1 du chômage frictionnel, soit un écart négatif à la moyenne de 2,1 pts.

Le fait de rechercher un emploi de type « contrats aidés » a des effets négatifs : les jeunes qui choisissent ce ciblage professionnel sont beaucoup plus souvent frappés par le chômage de longue durée au RMI (+10,9 pts) et moins souvent par le chômage frictionnel (-2,1 pts) : cette stratégie n'est donc pas efficace pour améliorer l'employabilité. Sur la période de notre thèse, le nombre de ces contrats aidés, massivement subventionnés par l'État, a fortement diminué.

<sup>80</sup> Quatre ciblages précis sont liés aux contrats aidés (autrefois les CES, CEC, CIA, puis les CAE nom marchands et les CUI aujourd'hui) : les jardiniers d'espaces verts, les intervenants auprès d'enfants (dans les écoles), les agents de service de collectivité et les nettoyeurs de locaux.

Tableau n°25 : – Trajectoires-type et ciblage des jeunes (familles professionnelles)

Trajectoires-type	Trajectoire-type n°1 = Chômage frictionnel	Trajectoire-type n°2 = Chômage de longue durée non indemnisé	Trajectoire-type n°3 = Chômage d'attente de longue durée	Trajectoire-type n°4 = Chômage d'attente de très longue durée	Trajectoire-type n°5 = Chômage de longue durée au RMI	Total de la cohorte
11 – Service à la personne/collectivités	10,4%	12,2%	9,0%	8,3%	18,9%	11,3%
12 – Administratifs et commerciaux	4,2%	3,7%	6,3%	4,1%	6,1%	4,5%
14 – Distribution vente	14,8%	17,8%	14,7%	15,0%	14,4%	15,8%
23 – Intervention sociale, développ local	4,6%	3,3%	4,8%	5,2%	3,3%	4,2%
41 – Agriculture/pêche	4,8%	3,6%	6,6%	6,6%	9,3%	5,7%
42 - BTP	9,7%	9,0%	12,9%	10,2%	9,1%	10,2%
43 – Transport/logistique	6,8%	4,0%	4,5%	8,8%	6,4%	6,4%
44 – Mécanique, électricité, électronique	5,3%	8,6%	6,4%	5,4%	4,7%	5,8%
47 - artisanat	3,1%	2,9%	3,5%	3,4%	2,9%	3,2%

*Lecture du tableau* : Les jeunes ciblant la famille professionnelle des métiers de service à la personne ou aux collectivités représentent 11,3% de l'ensemble de la cohorte et 10,4% de la trajectoire-type n°1 du chômage frictionnel, soit un écart négatif à la moyenne de 0,9 pt.

Nous n'avons conservé dans ce graphique que les familles professionnelles regroupant au moins 3% du total des ciblage des jeunes au chômage. La trajectoire du chômage frictionnel n'est corrélée avec aucune famille professionnelle en particulier (les écarts à la moyenne sont faibles). Les jeunes qui ciblent les métiers de la mécanique/électricité/électronique sont beaucoup plus souvent frappés par le chômage de longue durée sans revenus (+2,8 pts), tout comme les jeunes recherchant un emploi dans la distribution ou la vente (+2 pts). Les jeunes ciblant le BTP ou le transport/logistique adoptent plus fréquemment une stratégie d'attente (+2,7 pts pour le BTP avec une attente de longue durée et +2,4 pts pour le transport avec une très longue attente) Le chômage de longue durée au RMI touche plus souvent les jeunes qui ciblent le service à la personne/aux collectivités (+7,6 pts) et l'agriculture ou la pêche (+3,6 pts).

Tableau n°26 : – Trajectoires-type, second ciblage et propositions d'offres de l'ANPE

Trajectoires-type	Trajectoire-type n°1 = Chômage frictionnel	Trajectoire-type n°2 = Chômage de longue durée non indemnisé	Trajectoire-type n°3 = Chômage d'attente de longue durée	Trajectoire-type n°4 = Chômage d'attente de très longue durée	Trajectoire-type n°5 = Chômage de longue durée au RMI	Total de la cohorte
Avec second ciblage	43,4%	34,3%	48,6%	49,2%	48,4%	43,8%
Sans second ciblage	56,6%	65,7%	51,4%	50,8%	51,6%	56,2%
Avec proposition d'offres	24,8%	17,1%	22,4%	27,0%	20,1%	22,6%
Sans proposition d'offres	75,2%	82,9%	77,6%	73,0%	79,9%	77,4%

*Lecture du tableau* : Les jeunes ayant exprimé un second choix professionnel en plus du ciblage principal représentent 43,8% de l'ensemble de la cohorte et 43,4% de la trajectoire-type n°1 du chômage frictionnel, soit un écart négatif à la moyenne de 0,4 pt.

L'absence de second ciblage est très fortement corrélée avec la trajectoire du chômage de longue durée sans revenus (+9,5 pts) : la focalisation sur un seul emploi, sur une seule cible professionnelle est une stratégie non rentable pour ce qui a trait à l'employabilité. Les jeunes qui sont dans une stratégie d'attente ont plus souvent deux choix de métiers (respectivement +4,8 pts et +5,4 pts pour les trajectoires n°3 et n°4), tout comme les jeunes frappés par le chômage de longue durée au RMI (probablement parce qu'ils sont plus âgés et qu'ils ont fait le deuil d'un ajustement parfait et immédiat entre leur formation initiale et la cible professionnelle) (+4,6 pts).

Enfin, les jeunes qui ont bénéficié de propositions d'offres de la part de l'ANPE sont plus souvent dans la trajectoire de chômage frictionnel (+2,2 pts) mais également dans celle du chômage d'attente de très longue durée (+4,4 pts), alors que les jeunes sans proposition sont plus souvent concernés par le chômage de longue durée sans revenus (+5,5 pts) ou avec RMI (+2,5 pts).

Tableau n°27 : – Trajectoires-type et expérience professionnelle

Trajectoires-type	Trajectoire-type n°1 = Chômage frictionnel	Trajectoire-type n°2 = Chômage de longue durée non indemnisé	Trajectoire-type n°3 = Chômage d'attente de longue durée	Trajectoire-type n°4 = Chômage d'attente de très longue durée	Trajectoire-type n°5 = Chômage de longue durée au RMI	Total de la cohorte
Aucune expérience	60,0%	90,6%	49,8%	44,5%	63,3%	63,9%
1 à 2 ans d'expérience	23,8%	6,0%	30,7%	33,3%	27,6%	23,0%
Très expérimentés	16,1%	3,4%	19,4%	22,3%	9,1%	13,1%

Lecture du tableau : Les jeunes sans expérience représentent 63,9% de l'ensemble de la cohorte et 60% de la trajectoire-type n°1 du chômage frictionnel, soit un écart négatif à la moyenne de 3,9 pts.

L'expérience professionnelle a un impact considérable dans la distribution des trajectoires. Une longue expérience (plus de deux années dans le métier que le jeune cible) est fortement corrélée au chômage frictionnel (+3 pts), mais elle est encore plus fortement corrélée à un chômage d'attente (+9,2 pts pour l'attente de très longue durée et +6,3 pts pour une attente de longue durée). Une expérience plus courte (une à deux années) éloigne du chômage de longue durée sans revenus (-17 pts) (ce qui est logique, l'expérience entraînant des indemnités-chômage) mais elle est également corrélée positivement avec un chômage de longue durée au RMI (+4,6 pts) (peut-être après un contrat de travail de trop courte durée qui ne déclenche pas de droits au chômage). Il est à noter que les corrélations avec le chômage d'attente sont plus fortes que dans le cas d'une expérience plus longue (respectivement +10,3 pts et +7,7 pts). Enfin l'absence d'expérience éloigne du chômage frictionnel (-3,9 pts), mais surtout et logiquement du chômage d'attente (respectivement -19,4 pts et -14,1 pts). L'inexpérience conduit les jeunes vers la trajectoire du chômage de longue durée sans revenus (+26,7 pts).

Tableau n°28 : — Trajectoires-type et mobilité hors de La Réunion

Trajectoires-type	Trajectoire-type n°1 = Chômage frictionnel	Trajectoire-type n°2 = Chômage de longue durée non indemnisé	Trajectoire-type n°3 = Chômage d'attente de longue durée	Trajectoire-type n°4 = Chômage d'attente de très longue durée	Trajectoire-type n°5 = Chômage de longue durée au RMI	Total de la cohorte
Mobiles hors de l'île	13,4%	15,3%	10,7%	10,9%	8,1%	12,5%
Non Mobiles hors de l'île	86,6%	84,7%	89,3%	89,1%	91,9%	87,5%

Lecture du tableau : Les jeunes mobiles en dehors de La Réunion représentent 12,5% de l'ensemble de la cohorte et 13,4% de la trajectoire-type n°1 du chômage frictionnel, soit un écart positif à la moyenne de 0,9 pt.

Les jeunes qui se déclarent mobiles hors de l'île sont plus fréquemment touchés par un chômage de longue durée sans revenus (+2,8 pts) : ce seuil psychologique d'une année de chômage entraînerait peut-être la décision d'élargir sa zone de prospection en dehors de La Réunion. Les jeunes mobiles sont beaucoup moins concernés par le chômage de longue durée au RMI, peut-être parce que la perception du RMI indique la présence d'un enfant, ce qui entraîne une réticence à quitter l'île.

### 7.2.3. VALIDATION DES HYPOTHESES

L'impact du territoire n'a pas été invalidé pour la microrégion Sud — et plus faiblement pour l'Ouest —, mais les écarts restent peu significatifs. L'obtention du permis et la possession d'un véhicule, qui permettent un élargissement de la zone de recherche, sont deux éléments très différenciateurs. Le genre est, de son côté, très impactant, au détriment des jeunes femmes qui se retrouvent plus fréquemment dans les trois trajectoires que nous avons considérées comme négatives. L'effet parchemin n'a pas été invalidé et produit des écarts positifs considérables. La focalisation sur un seul ciblage (qui nous semble être un indice de résistance au désajustement et/ou au déclassement) conduit vers des trajectoires plus difficiles, tout comme le fait de cibler des emplois de proximité (de type « contrats aidés »). Enfin, l'utilisation du réseau faible, dont le service public de l'emploi (l'ANPE), a un effet très positif.

## CONCLUSION

L'analyse diachronique sur cinq ans des jeunes chômeurs a permis de mettre à jour des évolutions marquantes : une baisse globale du stock d'un quart des jeunes ; un vieillissement du stock (surtout des 20-25 ans) ; un glissement du chômage vers le Sud et une forte baisse de la part de l'Ouest dans la répartition géographique ; une baisse considérable des inscrits en catégorie 1 en même temps qu'une très forte hausse des inscrits en catégories 5 à 8 ; une légère augmentation des expérimentés (qui représentent en 2008 un tiers du total) ; une baisse considérable des jeunes avec un niveau inférieur à V en même temps qu'une hausse *en proportion* des niveaux V et IV surtout et une hausse considérable de la part des jeunes *diplômés* de tous niveaux ; en proportion toujours, une baisse des indemnisés et une hausse des jeunes touchant l'un des minima sociaux ; une hausse des jeunes avec le permis et un véhicule ; une légère baisse de l'option « mobilité extra-insulaire » ; une hausse de la part des célibataires et enfin, une baisse du chômage de longue durée et du second ciblage. Les invariants concernent le genre, les microrégions Est et Nord, les expérimentés de plus de deux ans, les catégories 2-3 et 4, les jeunes ne percevant rien et la charge familiale.

La comparaison entre jeunes et adultes a permis de confirmer la hausse globale du niveau de formation des stocks de chômeurs (une hausse un peu plus faible pour les adultes) ; la baisse de l'indemnisation-chômage au profit des minima sociaux ; la baisse de la catégorie 1 et un basculement vers les catégories 5 à 8 ; la baisse de la part du chômage de longue durée et des chômeurs sans second ciblage ; la



hausse de la part des célibataires ; la hausse de la part des diplômés ; la hausse des chômeurs véhiculés et possédant un permis de conduire. Les divergences sont cependant marquantes et significatives : une baisse moins rapide des effectifs chez les adultes ; la stagnation de l'Ouest dans la répartition géographique pour les adultes ; une hausse de la part des adultes sans expérience sur le métier recherché (signe peut-être d'un rejet du métier de départ et une volonté de réorientation professionnelle) ; les hausses de niveau se font à partir du niveau V et au-delà ; la part des niveaux Vbis et VI régresse fortement et la part très forte des bénéficiaires de l'ASS et du RMI chez les adultes reste préoccupante.

La méthode longitudinale nous a conduit à suivre une cohorte de plus de 16000 jeunes chômeurs pendant quatre ans. Elle nous a permis d'affiner nos remarques et de révéler l'impact plus ou moins fort des variables en lien avec nos hypothèses de travail. Pour ce qui concerne les cinq trajectoires-type que nous avons étudiées, trois d'entre elles – qui représentent 59,5% de l'ensemble de la cohorte de notre suivi longitudinal – ne décrivent pas un chômage d'exclusion ni de longue durée subie. Les deux trajectoires du chômage de longue durée sans revenus ou au RMI comptent, quant à elles, pour 26,5% du total.

La structure du chômage des jeunes, les caractéristiques de la jeunesse au chômage décrites sur les cinq dernières années nous ont amenée à brosser un portrait des jeunes actifs inoccupés (et l'ensemble des catégories sont prises en compte, y compris celles indiquant une activité partielle en cours, même si elles ne représentent que quelques heures par mois pour certains). Beaucoup des indicateurs mis à jour laissent penser à une amélioration relative de la situation des jeunes au regard du chômage, lorsque l'on compare les différentes époques pour ce groupe particulier et lorsqu'on compare ce dernier aux adultes. Néanmoins, la baisse du chômage et la sortie des fichiers de la Demande d'Emploi ne sont pas systématiquement synonymes d'une amélioration des conditions d'existence : le retrait partiel du marché de l'emploi, la hausse de la part des jeunes sans indemnités, la hausse des bénéficiaires des minima sociaux sont autant de phénomènes apparus sur le moyen terme qui ne vont pas dans le sens d'une hausse du niveau de vie, de la sortie définitive de la précarité financière ou d'une stabilisation des trajectoires professionnelles. La croissance économique insulaire, alimentée depuis quelques années par la mise en œuvre des grands chantiers d'équipement et l'offre publique de contrats aidés pour les publics en grande difficulté, a permis au chômage de baisser, faisant sortir des fichiers de la Demande d'Emploi d'abord les plus employables et les plus proches des exigences du marché du travail. Une série d'actions de formation liées à ces grands travaux et à la politique régionale de formation professionnelle ont également entraîné une partie de plus en plus significative de jeunes chômeurs vers la formation continue (l'un des indices est la hausse de la part de la catégorie 4 dans le total)<sup>81</sup>. Le stock restant de la demande d'emploi dans les périodes de reprise est alors celui positionné le plus loin dans la queue pour l'emploi, un stock dont les contraintes sont les plus fortes : à côté des populations isolées géographiquement, débutantes et désorientées, peu disponibles ou discriminées (seniors, femmes, travailleurs handicapés, entre autres), des situations plus paradoxales peuvent apparaître qui sont l'occasion de tester d'autres hypothèses explicatives et d'affiner la grille explicative.

Dans notre prochain chapitre, nous étudierons d'une manière approfondie un exemple *a priori* paradoxal : celui des bacheliers professionnels qui profitent moins de la baisse du chômage alors même que l'enseignement professionnel est censé être proche des besoins immédiats du marché du travail. Ce sera pour nous l'occasion d'appliquer l'ensemble de notre grille explicative et d'illustrer nos hypothèses à partir de cas concrets.

---

<sup>81</sup> L'Éducation nationale a également mis en place, entre autres, des mentions complémentaires pour les jeunes en formation initiale et a ajusté les filières aux besoins économiques locaux (nous pensons ici aux licences professionnelles par exemple).

## CHAPITRE 8 : UNE ILLUSTRATION : LES BACHELIERS PROFESSIONNELS

### INTRODUCTION

Nous avons vu dans nos statistiques globales chez les jeunes de 16 à 30 ans au chômage que les bacheliers professionnels n'avaient pas bénéficié pleinement de la baisse générale des volumes du chômage entre 2003 et 2008. Nous avons montré dans nos deuxième et troisième chapitres combien en métropole et à La Réunion le baccalauréat professionnel avait été l'un des vecteurs forts de la démocratisation scolaire pour la jeune génération et plus particulièrement pour les couches les moins favorisées de la population française.

Dans l'esprit des textes, l'enseignement professionnel vise directement les besoins immédiats du marché de l'emploi majoritairement marchand une fois le diplôme obtenu. Même si, comme nous le verrons, la poursuite d'études après le baccalauréat professionnel concerne des effectifs qui augmentent — tout en restant assez marginaux pour le moment à La Réunion —, l'employabilité des diplômés professionnels reste très supérieure à la moyenne. L'augmentation en volumes des chômeurs bacheliers professionnels doit être ainsi corrélée d'abord à une hausse des effectifs formés avant d'envisager le postulat selon lequel les jeunes subissent ou optent pour des stratégies inadaptées. Nous nous proposons dans ce chapitre de faire en premier lieu un point sur l'apport des enquêtes statistiques du Rectorat Réunion sur les filières professionnelles — nous insisterons sur les niveaux IV de formation qui concernent très largement les baccalauréats professionnels<sup>82</sup> —, sur les dernières années, ainsi que sur les enquêtes d'insertion réalisées localement. En second lieu, comme nous l'avons réalisé pour l'ensemble de la jeunesse au chômage sur l'Île, nous analyserons la structure de la Demande d'Emploi en ce début 2008 en produisant des données globales, ce qui nous permettra de tester nos hypothèses en les illustrant avec cette sous-population particulière. Nous envisagerons alors une analyse comparative sur les cinq dernières années de chômage des bacheliers professionnels (2003-2008) en comparant régulièrement les résultats obtenus pour cette cible spécifique et les données globales des jeunes au chômage. Nous synthétiserons ensuite l'enquête qualitative que nous avons menée dans le courant du second semestre 2005 dans l'Est de l'Île auprès de 43 jeunes bacheliers professionnels (diplômés), indemnisés aux Assedic et ayant accepté de nous rencontrer. Cette enquête qualitative dont nous donnons les résultats détaillés en annexe de cette thèse a pris la forme d'entretiens au cours desquels ont été passés des questionnaires (25 questions) qui nous ont permis d'illustrer et d'affiner nos hypothèses de recherche. Nous produirons enfin les trajectoires-type de sortie du chômage des Bac Pro diplômés. À travers ces entretiens, il est devenu possible de s'intéresser de près à la manière dont les jeunes expérimentaient la confrontation avec l'entreprise et le marché du travail et ce que cette confrontation pouvait révéler des trajectoires juvéniles de sortie de chômage.

### 8.1. LE BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Selon Leroux [1998], l'instauration du baccalauréat professionnel en 1985 constituait une grande innovation entreprise au sein du système éducatif. Néanmoins, les objectifs assignés au baccalauréat professionnel sont contradictoires, en faisant de cette nouvelle formation la voie principale grâce à laquelle le nombre de bacheliers devait s'accroître. Cette création avait également pour objectif la revalorisation de la filière professionnelle. En effet, d'un côté, la contribution du baccalauréat professionnel à la croissance du nombre de bacheliers depuis deux décennies a été significative ; d'un autre côté, la place des diplômés dans les systèmes d'emploi est demeurée incertaine, peu conforme aux référentiels et ces diplômés ont parfois vécu le déclassement. Selon l'auteur, si la situation devait perdurer, une part croissante de bacheliers pourrait être poussée à poursuivre des études supérieures afin d'augmenter leurs chances d'accéder à des emplois plus qualifiés. Les conditions d'insertion des bacheliers professionnels, si elles sont assez favorables,

<sup>82</sup> Le niveau IV comprend également les Brevets de Maîtrise (BM), les Brevets Professionnels (BP), les Mentions Complémentaires (MC) et les titres AFPA de niveau IV.



sont en effet de moins en moins évidentes et les emplois qu'occupent les bacheliers professionnels sont d'un niveau de qualification inférieur aux autres bacheliers. C'est ce déclassement qui pourrait conduire à accroître la poursuite d'études. Ce diplôme est apparu en même temps que s'imposait l'idée de l'objectif de 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat pour l'an 2000 et il devait au départ permettre aux jeunes d'obtenir un niveau de qualification entre l'ouvrier et le technicien supérieur. Ce diplôme devait rendre possible pour les jeunes une meilleure adaptation aux nouvelles technologies et aux nouvelles organisations du travail [Solaux, 1995 ; Gendron, 2005(b)], en développant l'autonomie et la maîtrise de processus plus complexes, des compétences et les savoir-être rendus nécessaires selon les représentations patronales.

Solaulx a étudié la place du Bac Pro dans l'ensemble des formations de second cycle du second degré pour mettre à jour sa spécificité, à partir de l'analyse des « *contenus d'enseignement et des modalités de leur transmission* » [1995, p. 32], c'est-à-dire le « *curriculum* » que l'auteur définit comme étant « *l'ensemble des caractéristiques du parcours éducationnel conduisant au baccalauréat professionnel notamment dans ce qui le distingue des parcours conduisant aux autres baccalauréats* » [idem].

Il est nécessaire de rappeler que ce diplôme a d'abord été défini comme un diplôme se voulant terminal, contrairement au Bac général qui a pour objectif une poursuite d'études universitaires et au Bac technologique qui peut conduire à une formation de Technicien Supérieur. Gendron confirme cet état de fait : « *À la différence du baccalauréat technologique, le baccalauréat professionnel est d'abord un diplôme d'insertion professionnelle menant directement à l'exercice d'un métier; bien qu'il permette également à ses titulaires la poursuite d'études universitaires, moins de 15% d'entre eux ont choisi en 1995 d'entrer dans cette voie* » [2005(b), p. 40]. Il apparaît néanmoins que la poursuite d'études n'est pas rare après ce diplôme et pourrait s'expliquer, comme on vient de le voir, par une stratégie des jeunes diplômés de lutter contre le déclassement. Le Bac Pro devait en effet conduire aux professions d'employés ou d'ouvriers qualifiés de la production et sanctionner une qualification ouvrière supérieure, mais l'apparition de cette offre de formation et de certification a entraîné une hausse des études post-BEP (et donc mécaniquement une baisse des diplômés BEP disponibles sur le marché de l'emploi). La raréfaction des BEP a ainsi conduit les entreprises à positionner les bacheliers professionnels aux niveaux de qualification des BEP, voire des CAP, ce qui a produit un déclassement et parfois un désenchantement des bacheliers professionnels. La différence est peu visible en termes de niveaux de qualification obtenus en emploi (c'est-à-dire reconnus par l'entreprise) entre le BEP et le Bac Pro, même si les tâches à effectuer semblent plus vastes dans les référentiels pour les bacheliers professionnels : « *Le bachelier professionnel est capable de travailler dans un champ technologique et social à la fois plus large et plus complexe.* » [Solaulx, 1995, p. 37].

Pour Solaulx, la hiérarchisation des trois filières du baccalauréat reste aujourd'hui importante et les trois types de baccalauréat restent cloisonnés. Il existerait toujours un dualisme entre le pur et l'appliqué, entre l'intellectuel et le manuel. Pour l'auteur, la distinction pourrait même se faire « *entre le théorique, le technique et le pratique [...]. Même si formellement sur le plan scolaire les trois voies [du baccalauréat] sont présentées sur un même plan, on peut penser que les destins sociaux attendus des élèves qui fréquentent ces différentes filières ne sont pas les mêmes.* » [idem, p. 36].

Pour Gendron [2005(b)], le système éducatif secondaire français, qui est hiérarchisé et duel, a été en partie transformé d'une manière positive avec l'apparition du baccalauréat professionnel qui a permis aux élèves les plus en difficulté de poursuivre néanmoins plus loin leurs études et de rattraper un peu de leur retard par rapport à l'ensemble de la génération, ces élèves qui font partie de ce que Beaud appelle [2002] « *les enfants de la démocratisation éducative* ». Vingt ans après sa création, il est possible de considérer que cette filière a rendu possible plusieurs types de « transition » : de l'échec (dans les filières générales) vers la réussite (vers un niveau IV) ; de la désorientation du jeune vers une meilleure confiance en soi, de l'échec d'insertion vers une meilleure employabilité. Le baccalauréat professionnel serait ainsi un outil de *remédiation*, contre l'échec et un moyen de revalorisation de la filière initiale professionnelle. La perception sociale de la filière « professionnelle » s'en est trouvée modifiée : « *À en croire différentes études [...], le baccalauréat professionnel semble représenter une intéressante réussite. Alors même qu'il ne bénéficie pas d'une reconnaissance bien établie dans les domaines professionnels concernés et que les entreprises qui font usage de ce diplôme ne se conforment pas exactement aux objectifs qui avaient présidé à la création de ce diplôme, les titulaires du baccalauréat professionnel parviennent à trouver un emploi et demeurent satisfaits d'avoir suivi une telle formation.* » [Gendron, 2005(b), p. 37]. Le baccalauréat professionnel serait un nouveau diplôme « pivot » dans le sens où la demande patronale pour ce type de diplôme constituait une réaction à la diminution du nombre de jeunes

quittant le système éducatif après avoir passé le baccalauréat technologique (ces derniers étant de plus en plus nombreux à s'engager dans des études supérieures), ce phénomène apparaît d'ailleurs aujourd'hui massivement chez les BTS et les DUT qui poursuivent des études [idem, 2004].

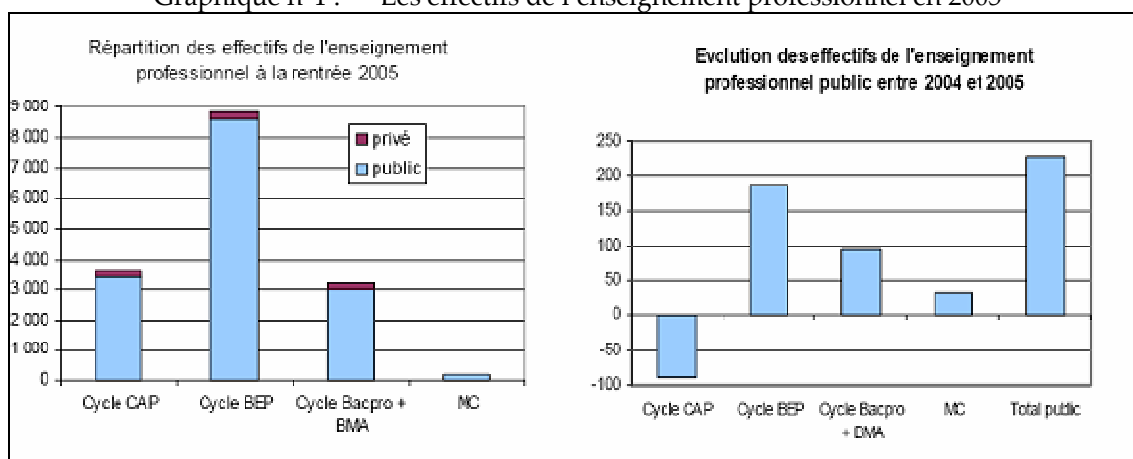
Néanmoins l'obtention du baccalauréat a également entraîné une hausse des aspirations et, pour certains, après une première expérience professionnelle, quelques désillusions en termes de positionnement dans la grille des qualifications et des emplois obtenus. Le problème, c'est que l'objectif des 80% d'une classe d'âge au Bac a dévalorisé les diplômés immédiatement inférieurs : « *La crise de l'emploi des jeunes et les importants changements survenus dans la production et l'organisation du travail impliquaient des formations et des qualifications nouvelles. [...] C'est dans ce cadre que fut créé le baccalauréat professionnel. Sa création permit par ailleurs une homogénéisation des filières professionnelles et une réduction de leur nombre. Ce diplôme apparut bientôt être le minimum requis en matière de certificat professionnel, ce qui entraîna une invalidation des diplômes professionnels de niveau inférieur, tels que le CAP et le BEP.* » [idem, 2005, p. 39]

En termes d'acquis et d'impact *a posteriori* sur le marché de l'emploi, « *les titulaires d'un baccalauréat professionnel semblent tirer bénéfice d'une scolarité prolongée* » [idem, p. 42]. L'auteur rappelle une nouvelle fois que les titulaires d'un Bac Pro s'en sortent mieux que les CAP et les BEP mais que leur parcours professionnel s'accompagne d'un déclassement : « *Des études menées par le Centre d'études et de recherches sur l'emploi et la qualification (CEREQ) et par l'Observatoire régional des formations supérieures (ORFS) sur les jeunes sortant de ces nouveaux programmes de formation [...] montrent qu'en dépit d'une situation favorable sur le marché du travail avec, pour ces jeunes, une insertion rapide dans l'emploi (meilleure que pour les jeunes titulaires d'un certificat de niveau inférieur, par exemple BEP ou CAP), le travail qu'ils font et leur mobilité professionnelle ne sont pas à la mesure de ce que l'on attendait.* » [idem, p. 41].

Cela fait vingt ans que les baccalauréats professionnels ont vu le jour et ils comptent de plus en plus de diplômés sur l'Île. Forts de quinze lycées professionnels, l'enseignement professionnel s'est largement développé à La Réunion ces vingt dernières années. Sur l'Île, nous rappelons que six élèves sur dix au collège et au lycée sont boursiers (données rectorales), soit respectivement 2,7 et 2,5 fois plus qu'en métropole, ce qui reflète la structure sociale particulière de l'île et l'importance des catégories défavorisées. Nous montrerons que les bacheliers professionnels sont particulièrement touchés par ces inégalités sociales. Pour les candidats, suivre un baccalauréat professionnel peut signifier un rattrapage et l'occasion d'améliorer leurs performances scolaires. Certains n'hésitent pas à poursuivre à l'Université ou en BTS.

Concernant les effectifs, les dernières données datent de 2005. Pour le second cycle professionnel, les chiffres sont les suivants : on compte 15226 élèves dans le secteur public et 610 dans le privé, soit 15836 élèves, auxquels il faut ajouter les 4154 apprentis (tous dans le secteur public). Les effectifs de l'enseignement professionnel, tous niveaux confondus, ont ralenti : ils progressent de 0,7% en 2005 mais à un rythme moins soutenu qu'en 2004 (+2,5%), un ralentissement surtout dû à une baisse des effectifs dans le secteur privé (-15,5%), mais surtout pour les CAP. L'on assiste en revanche à une hausse des BEP et des baccalauréats professionnels dans le même temps. La part du secteur public était de 96,1% en 2005.

Graphique n°1 : — Les effectifs de l'enseignement professionnel en 2005

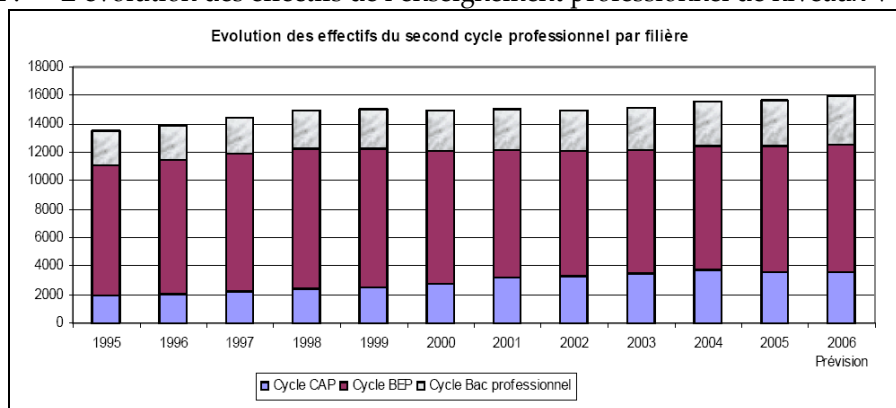


Source : Rectorat Réunion, 2008.

Les baccalauréats professionnels passent de 2932 élèves en 2004 à 3027 en 2005, soit une hausse de 3,2% pour le secteur public et de 173 à 175, soit une hausse de 1,2% pour le secteur privé. Dans le cadre de l'apprentissage, les effectifs atteignent 346 en 2005 pour le niveau IV soit 15,7% du total des apprentis (en détail, on trouve 20 jeunes dans le secteur agricole et 326 pour l'Éducation nationale), contre 321 en 2004, soit une hausse de 7,8% sur un an.

Sur dix ans, l'évolution de l'enseignement professionnel à La Réunion peut être scindée en trois périodes distinctes : de 1995 à 1998, la croissance a été très forte (3% par an), ensuite les effectifs se sont stabilisés jusqu'en 2002 ; enfin, depuis 2003, les effectifs ont de nouveau augmenté.

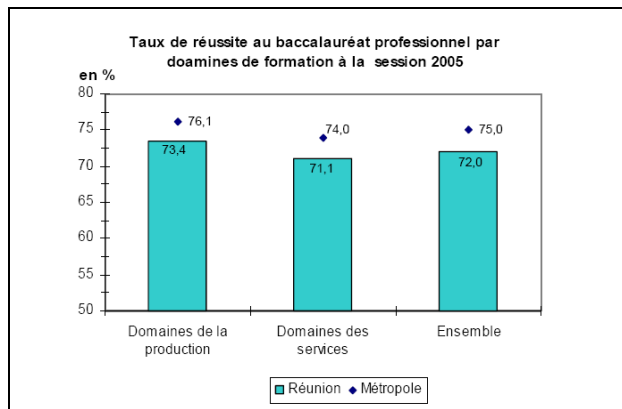
Graphique n°2 : — L'évolution des effectifs de l'enseignement professionnel de niveaux V et IV à La Réunion



Source : Rectorat Réunion, 2008.

La forte baisse des BEP entre 1999 et 2003 a eu pour effet de freiner le développement des baccalauréats professionnels en 2001, mais la croissance a repris depuis 2003. Après neuf années de hausse, les CAP ont baissé de 5,1% en 2005 pendant que les BEP augmentaient de nouveau sur la même période. À ce jour, les BEP représentent 56% du total des effectifs de l'enseignement professionnel. De leur côté, les baccalauréats professionnels passent de 2352 en 1995 à 3202 en 2005 (les prévisions sont de 3369 en 2006), soit une hausse en onze ans de 43,2%. Concernant l'orientation après la Troisième entre voie professionnelle et voie générale ou technologique, la répartition est plus équilibrée qu'en métropole : 52% des élèves préparent un baccalauréat général, 31% une série technologique et 17% un baccalauréat professionnel. Cette répartition est à peu près stable sur les dix dernières années. En 2005, la majorité des Terminales BEP ont poursuivi leurs études (les 50% ont été dépassés pour la première fois en 2003). 38,6% des baccalauréats professionnels sont en production contre 61,4% dans les services. Le taux de réussite pour le Bac Pro pour la session de 2005 est en légère baisse par rapport à l'année précédente : 72% contre 76,2% en 2004. Le taux métropolitain était de 75% en 2005. En détail, le taux est plus élevé pour l'Éducation nationale (74,5%) que pour l'enseignement en apprentissage (68,2%). Les résultats sont un peu meilleurs chez les garçons (72,5%) que chez les filles (71,4%) et l'on observe que la réussite est plus forte dans le secteur de la production que dans celui des services.

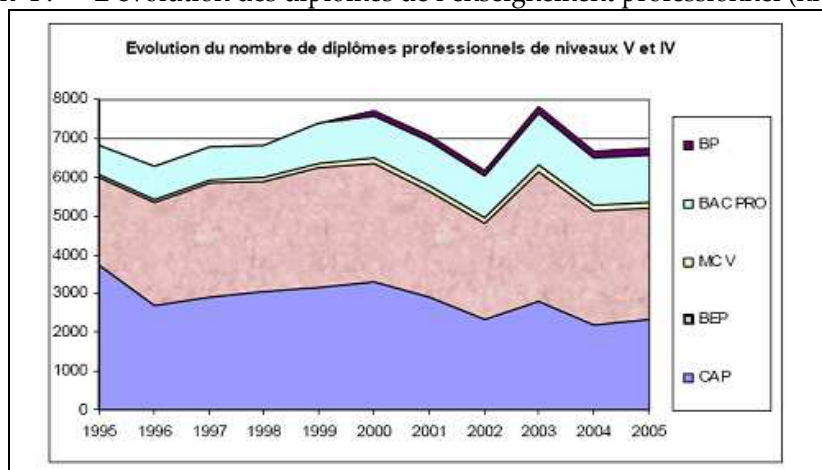
Graphique n°3 : — Taux de réussite au Bac Pro à La Réunion et en Métropole en 2005



Données : Rectorat Réunion, 2008.

Le nombre de diplômés de l’enseignement professionnel de niveau V a baissé jusqu’en 2002. C’est la disparition à la rentrée 1999 des classes de 3<sup>èmes</sup> technologiques qui explique en grande partie la baisse des CAP et des BEP entre 2000 et 2002 et la suppression de certains CAP associés aux BEP en 2001. Depuis 2004, le nombre de diplômés de niveau V se stabilise avec une amélioration de la réussite. Pour le niveau IV qui nous concerne en premier chef et qui regroupe pour l’Académie de La Réunion quasi exclusivement des Baccalauréats Professionnels, le nombre de diplômés augmente mais la hausse est moins forte sur les deux dernières années. Ainsi, entre 1995 et 2005, les diplômés Bac Pro passent de 729 pour l’ensemble de l’Île à 1233 et le taux de réussite passe de 56,6% à 72%.

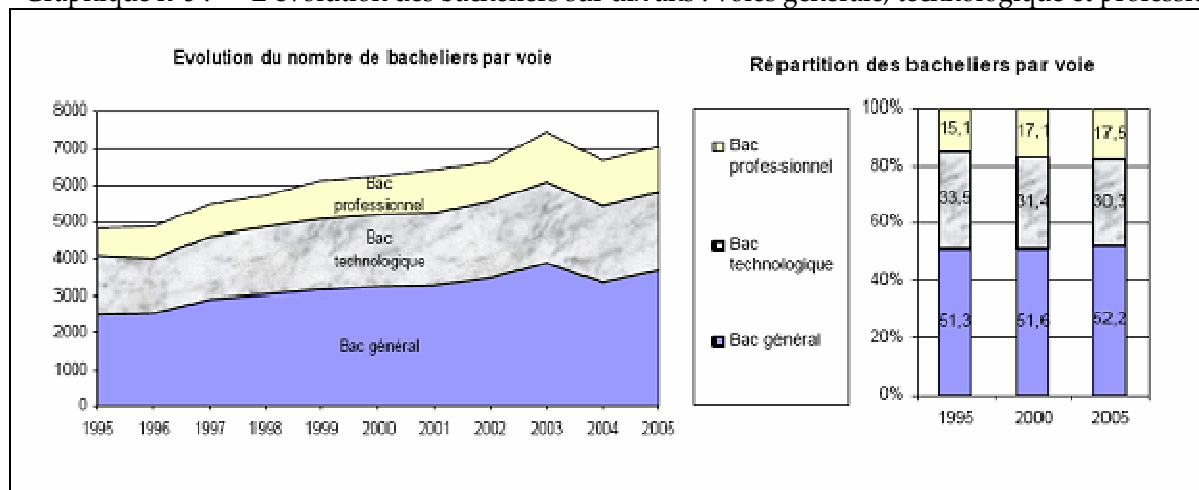
Graphique n°4 : – L’évolution des diplômés de l’enseignement professionnel (niveau V et IV)



Données : Rectorat Réunion, 2008.

Sur dix ans, la part des Bac Pro parmi l’ensemble des différents baccalauréats passe de 15,1% à 17,5% pendant que les baccalauréats généraux progressent moins rapidement de 51,3% à 52,2% et que les baccalauréats technologiques régressent de 33,5% à 30,3%.

Graphique n°5 : – L’évolution des bacheliers sur dix ans : voies générale, technologique et professionnelle

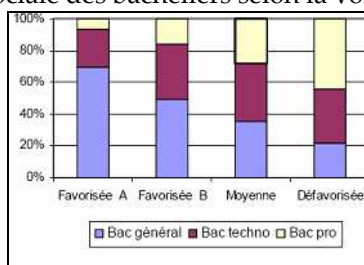


Données : Rectorat Réunion, 2008.

À titre de comparaison, à la session 2007, en métropole, sur 100 bacheliers, 54 ont un baccalauréat général, 26 un baccalauréat technologique et 20 un baccalauréat professionnel.

Lorsque l’on analyse les données rectorales liées à l’origine sociale des jeunes préparant les différents baccalauréats à La Réunion, il apparaît très clairement que l’impact des inégalités sociales dans la distribution est très fort.

Graphique n°6 : – L'origine sociale des bacheliers selon la voie du baccalauréat à La Réunion



Données : Rectorat Réunion, 2008.

Les bacheliers généraux sont plus jeunes et d'origine sociale plus favorisée que les diplômés des autres séries du baccalauréat.

Tableau n°1 : – Origines sociales et séries du Baccalauréat à La Réunion

	Bac général	Bac techno	Bac pro
Favorisée A	23,9	8,1	2,4
Favorisée B	14,4	10,0	4,7
Moyenne	26,9	27,5	21,3
Défavorisée	34,9	54,3	71,6
Total	100,0	100,0	100,0

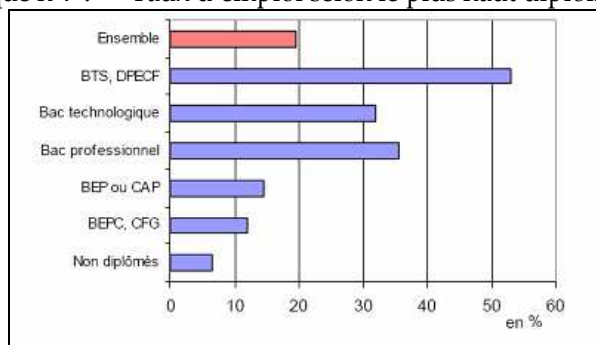
Données : Rectorat Réunion, 2008.

La part des bacheliers professionnels dans une génération passe à La Réunion de 6,4% en 1995 à 9% en 2005 (8,7% pour les filles et 9,2% pour les garçons) contre 11,5% en métropole à cette même date<sup>83</sup>.

Trois bacheliers sur quatre (76,4% en 2004) suivent des études supérieures, le plus souvent à La Réunion. 12% ont choisi néanmoins de suivre leurs études en métropole (surtout vers l'Académie de Montpellier pour les filières universitaires et Paris pour les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles, les CPGE). Il s'agit en majorité de bacheliers généraux. La poursuite d'études post-Bac concerne 92,7% des bacheliers généraux, 77,5% des bacheliers technologiques et seulement 29,5% des bacheliers professionnels.

Les étudiants à l'Université de La Réunion sont surtout des bacheliers généraux : ceux-ci comptent pour 67,4% en 2004 contre 23,9% de bacheliers technologiques et 8,7% de bacheliers professionnels, mais la part des bacheliers professionnels est passée de 3,3% en 1995 à 8,7% dix ans plus tard. Pour les filières STS, les bacheliers technologiques y sont majoritaires (64,9%), devant les bacheliers généraux (27,2%) et les bacheliers professionnels (8%). La part de ces derniers sur la dernière décennie est passée cette fois-ci uniquement de 7% à 8%. Pour ces deux filières, les bacheliers professionnels aspirent néanmoins de plus en plus à poursuivre leurs études. Concernant l'employabilité des jeunes sortis du système éducatif local, l'importance du chômage réunionnais affecte bien évidemment très fortement les conditions d'insertion sociale et professionnelle. L'insertion professionnelle des lycéens et des apprentis (enquêtes IVA et IPA) s'améliore. Les résultats d'enquêtes sont les suivants :

Graphique n°7 : – Taux d'emploi selon le plus haut diplôme obtenu



Données : Rectorat Réunion, 2008.

<sup>83</sup> Source : DES3 – DEPP – Repères et Références Statistiques, 2006.

Selon l'enquête IVA – Insertion dans la Vie Active –, sept mois après leur sortie du système éducatif, 35,5% des bacheliers professionnels n'ayant pas commencé d'études supérieures sont en emploi (contre une moyenne tous niveaux confondus à La Réunion de seulement 19,5%) ; 48% sont au chômage (écart négatif de 10 pts par rapport à la moyenne régionale pour les diplômés de l'enseignement supérieur) et 7,5% sont inactifs. Si l'on compare les différents niveaux, seuls les BTS et les DPECF ont de meilleurs résultats. Surtout, la série professionnelle dépasse la série technologique, si l'on considère ces différents indicateurs.

Tableau n°2 : – Taux d'emploi, chômage et inactivité selon le diplôme à La Réunion pour 2005

Diplôme le plus élevé obtenu	Situation au 01-02-2005 (en %)			
	Emploi global	Recherche d'emploi	Inactivité	Autres situations (stage)
Non diplômés	6,5	67	13	13,5
BEPC, CFG	12	58	20	10,5
BEP ou CAP	14,5	65,5	9,5	10,5
Bac professionnel	35,5	48	7,5	9
Bac technologique	32	45	12	11
BTS, DPECF	53	37	3	7
<b>Ensemble</b>	<b>19,5</b>	<b>58</b>	<b>11,5</b>	<b>11</b>
France métropolitaine	50,6	38,2	6	5,2

Données : Rectorat Réunion, 2008.

Concernant l'insertion professionnelle des apprentis (enquête IPA), en 2005, 43% parmi ceux qui ont quitté leur formation en cours ou à la fin de l'année 2003-2004 sont en emploi (contre 36% en 2004). Pour les Bac Pro apprentis, ce taux est de 59%.

Nous présentons maintenant dans ce chapitre les résultats de notre étude alimentée par les neuf requêtes interrogeant la Demande d'Emploi (données de stocks). Dans un premier temps, nous ferons le point sur la situation à janvier 2008 ; dans un second temps nous produirons une description diachronique sur cinq ans des évolutions majeures de la structure du chômage pour nos jeunes bacheliers professionnels, avant de présenter les résultats de notre enquête de terrain sur une cible réduite. La dernière partie proposera une réflexion à partir des principales trajectoires-type de sortie du chômage, trajectoires construites à partir du traitement longitudinal.

## 8.2. LES « BAC PRO » AU CHOMAGE A LA REUNION

### 8.2.1. DONNEES GLOBALES

#### 8.2.1.1. L'AGE ET LE GENRE

Les jeunes chômeurs titulaires d'un Baccalauréat Professionnel en janvier 2008 sont très majoritairement des jeunes femmes : elles représentent 61,9% du total. L'analyse des tranches d'âge montre que les moins de 20 ans sont très rares : 5% du total ; les 20-25 ans comptent pour 60% du total et les plus de 25 ans 35%.

Comparativement aux données globales pour l'ensemble des jeunes de 16 à 30 ans au chômage sur l'île, les Bac Pro chômeurs apparaissent moins jeunes et très féminisés. En effet, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, les jeunes chômeurs de 16 à 19 ans comptent pour 12% du total, les 20-25 ans 49,4% et les 26-30 ans 38,6%. Les jeunes filles ne représentent que 53,3% du total.

Tableau n°3 : – L'âge et le genre chez les bacheliers professionnels

Âge	Homme	Femme	Total
18 ans	1	2	3
19 ans	46	74	120
20 ans	96	142	238
21 ans	111	145	256
22 ans	101	176	277
23 ans	103	168	271
24 ans	92	141	233
25 ans	83	126	209
26 ans	78	135	213
27 ans	61	114	175
28 ans	70	116	186
29 ans	46	93	139
30 ans	54	99	153
Total	942	1531	2473

Source : ANPE Réunion, 2008.

## 8.2.1.2. SITUATION MATRIMONIALE, CHARGE FAMILIALE ET DISPONIBILITE (CATEGORIES D'INSCRIPTION)

83,4% sont célibataires, 15,8% sont mariés et les divorcés ou les veufs sont marginaux (0,8%). La charge familiale concerne 23,8% du total, et cette charge n'est constituée pour 78,8% des parents que d'un seul enfant. Les célibataires avec enfant sont significativement nombreux (12,2% du total des bacheliers professionnels).

Tableau n°4 : – Situation matrimoniale et charge parentale

Enfants	Célibataires	Divorcés/Veufs	Mariés	Total
0	1760	8	116	1884
1	263	5	196	464
2	38	5	72	115
3	1	1	6	8
4			1	1
5	1			1
Total	2063	19	391	2473

Source : ANPE Réunion, 2008.

Plus fréquemment célibataires que l'ensemble des jeunes (83,4% contre 79,9%) et moins souvent mariés (15,8% contre 19%), les Bac Pro sont également plus nombreux à ne pas être parents (76,2% contre 72,4%) alors que le stock est en moyenne plus vieux. Lorsqu'ils sont parents, ils comptent très rarement plus de deux enfants (0,4% du total contre 2,3% pour l'ensemble des jeunes).

Tableau n°5 : – Catégories d'inscription et charge parentale

Enfants	1	4	2 ou 3	5 à 8	Total	
0	1383	95	117	289	1884	76,2%
1	282	11	82	89	464	18,8%
2	61	1	30	23	115	4,7%
3	4	1	1	2	8	0,3%
4	1		0	0	1	0,0%
5			1	0	1	0,0%
Total	1731	108	231	403	2473	100,0%
	70,0%	4,4%	9,3%	16,3%	100,0%	

Source : ANPE Réunion, 2008.

70% du total recherchent un emploi à plein temps, 9,3% recherchent un temps partiel ou occasionnel (catégories 2 et 3) et 4,4% sont en formation (catégorie 4). 16,3% des bacheliers professionnels inscrits à l'ANPE ont une activité partielle en cours (catégories 5 à 8). L'impact de la présence des enfants est avéré comme nous le verrons plus bas. Les bacheliers professionnels sont plus fréquemment à la recherche d'un temps plein que la moyenne des jeunes chômeurs (70% contre 67,2%) et beaucoup moins à la recherche d'un mi-temps (9,3% contre 14,6%). Ils sont plus nombreux en proportion à travailler en parallèle à leur inscription à l'Agence (16,3% contre 14,1%).

#### 8.2.1.3. LIEU D'HABITATION ET MOBILITE GEOGRAPHIQUE

Tableau n°6 : – Distribution géographique et taux de mobilité extra-insulaire

Micro-région	Mobiles	Total	
EST	45	482	9,3%
NORD	41	509	8,1%
OUEST	55	597	9,2%
SUD	91	885	10,3%
Total	232	2473	9,4%

Source : ANPE Réunion, 2008.

Ces jeunes chômeurs se répartissent inégalement sur le territoire : 19,5% dans l'Est, 20,6% dans le Nord, 24,1% dans l'Ouest et 35,8% dans le Sud. 9,4% des jeunes bacheliers professionnels se déclarent mobiles et cette option est plus fréquente pour les jeunes du Sud et proportionnellement moins fréquente dans le Nord de l'Île. Les jeunes Bac Pro sont moins mobiles hors de l'Île que la moyenne des jeunes au chômage à La Réunion (9,4% contre 10%). Très significativement, ils sont surreprésentés dans la microrégion Est (19,5% du total des Bac Pro contre seulement 15,2% de l'ensemble des jeunes) et sous-représentés dans le Sud (35,8% contre 40,2%).

#### 8.2.1.4. PERMIS DE CONDUIRE ET VEHICULE

Tableau n°7 : – Taux d'équipement et différents permis

Permis et véhicule	Aucun	Véhiculés	Total	
B	360	1367	1727	69,8%
Poids-lourds	1	20	21	0,8%
Bus	0	1	1	0,0%
Sans permis	704	20	724	29,3%
Total	1065	1408	2473	100,0%
	43,1%	56,9%	100,0%	

Source : ANPE Réunion, 2008.

Un peu plus de 70% du total possèdent un permis (moins de 1% le permis poids-lourds) et seulement 56,9% un véhicule. Quelques-uns possèdent même un véhicule sans avoir le permis (c'est le cas de vingt jeunes bacheliers). Sur l'ensemble des jeunes de 16 à 30 ans au chômage à la même époque, seuls 52,5% possédaient le permis et 42,2% étaient véhiculés.

#### 8.2.1.5. LES REVENUS

Tableau n°8 : – Les revenus

Revenus	avec RMI	sans RMI	Total	
Droits classiques ASSEDI	199	1078	1277	51,6%
Allocation Spécifique de Solidarité	0	18	18	0,7%
Aucun revenu	156	1022	1178	47,6%
Total	355	2118	2473	100,0%
	14,4%	85,6%	100,0%	

Source : ANPE Réunion, 2008.



14,4% des jeunes Bac Pro perçoivent le RMI (contre 23,2% pour l'ensemble des jeunes), 51,6% sont couverts par l'assurance-chômage (contre 54,4%), 0,7% touchent l'ASS (contre 1%) et 47,6% ne perçoivent rien des Assedic (contre 44,3% du total).

### 8.2.1.6. L'ANCIENNETÉ DANS LE CHOMAGE

Les chômeurs de longue durée représentent 41,4% du total du stock de bacheliers professionnels (contre 42,8% de l'ensemble des jeunes). 22% sont chômeurs de très longue durée (au moins deux ans d'inscription sur les trois dernières années) contre 28,2% de l'ensemble des jeunes à la même époque. L'avantage pour cette sous-population est ainsi surtout sensible pour les durées très longues de chômage. Les chiffres restent néanmoins préoccupants.

Graphique n°8 : – Chômage de longue et de très longue durée chez les jeunes Bac Pro

Durée de chômage (en mois)	Sur les 36 derniers mois																																				Total			
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35		36		
0	28	6	2		1	1	4			4	1	4	1	6		1	1	2																					62	
1		69	6	3	2	5	1		1	1	1	2	2	1	1	1	1	3		3																			99	
2			86	4	3	3	3		2	1	1	1	1	2	2	3	4	1	1	2																			120	
3				114	9	4	5	7	4	3	2	4	3	2	2	1	4	2	2	2		4																	174	
4					135	3	3	6	6	4	3	3	1	6	2	2	2		2	1	1	1	2																183	
5						131	7	5	1	3	4	5	7	6	4	6	1		2	3		2	1																188	
6							80	10	6	2	2	2	3	4	4	3	4	2	3	3	4	2	1	2	3														140	
7								49	7	3	1		2	5	6	6	3	2	4	3	1	1	3	1	3	3													103	
8									33	4	4	2	2	4	6	4	3	3	3	2	4	1	2	4	2	1	3												87	
9										36	1	4	7	7	7	8	8	3	2	4	2	3	2	4	1	2			2										103	
10											37	5	1	4	3	4	4	4		2	2	4	2	6	2	1			1	3									85	
11												44	7	3	3		4	1	6	5	7	4	2	3	4	3													104	
12													33	3	3	4	4	3	5	3	4	5	3	5	6	2	2	1	1	5	4								96	
13														36	2	4	6	4	1	6	3	2	4	3	5	1	3	1		2	3	5							91	
14															42	3	5	5	5	5	5	3	4	4	6	1	9	5	5	2	6	5	14						134	
15																43	4	4	2	2	3	4		5	1	5	1	3	2	3	4	2	1	3					92	
16																	48	3	4	3	4	6	1	3	1	5	8	2	4	3	4	2	1	3	4				109	
17																		36	1	5	6	4	1	1	5	5	3	5	9	4	2	6	2	1	4	19		119		
18																																							95	384
Total	28	75	94	121	150	147	103	77	58	62	57	74	70	89	87	92	103	78	66	58	60	58	41	55	53	42	47	38	52	47	49	29	43	21	24	30	95	2473		

Source : ANPE Réunion, 2008.

*Lecture* : les volumes en bleuté correspondent selon les calculs de l'ANPE aux chômeurs de longue durée mais qui ne sont pas chômeurs de très longue durée ; les volumes en orangé correspondent aux chômeurs de très longue durée (qui doivent avoir une ancienneté d'au moins 12 mois d'inscription sur les 18 derniers mois et de plus de 24 mois sur les 36 derniers mois).

### 8.2.1.7. LES METIERS CIBLES, L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE ASSOCIEE AU CIBLAGE ET LE SECOND CIBLAGE

Près d'un tiers des ciblages professionnels des bacheliers professionnels concerne trois métiers : secrétaire, secrétaire spécialisé et agent administratif, alors que ces trois métiers concernent moins de 12% des ciblages de l'ensemble des jeunes. La vente concerne par ailleurs 5,6% du total et la distribution 6,6%. Comme on le voit dans le tableau ci-après, les emplois d'encadrement sont très peu cités. Apparaissent même des emplois sous-qualifiés pour des bacheliers : intervenants auprès d'enfants, agents d'accueil, intervenants à domicile, agent de stockage (c'est-à-dire cariste ou manutentionnaire), caissier (l'exigence minimale de l'employeur dans la grande distribution en terme de diplôme est précisément le baccalauréat).

Tableau n°9 : – Les ciblages principaux chez les Bac Pro et leur expérience professionnelle

ROME	En clair	Nombre	Part du total	Aucune expérience	1 à 2 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans
12131	Secrétaire	433	17,5%	304	86	35	8
12132	Secrétaire spécialisé	194	7,8%	119	50	22	3
12121	Agent administratif	183	7,4%	143	20	13	7
14223	Vendeur équipement personne	111	4,5%	83	18	9	1
14111	Employé de libre-service	106	4,3%	72	25	8	1
42211	Electricien du BTP	88	3,6%	60	18	8	2
14112	Hôte de caisse	56	2,3%	19	27	9	1
12112	Agent d'accueil	54	2,2%	40	10	4	0
11113	Intervenant auprès d'enfants	45	1,8%	39	6	0	0
12141	Technicien administratif	45	1,8%	38	5	2	0
11112	Intervenant à domicile	37	1,5%	28	8	1	0
12142	Technicien comptable	31	1,3%	26	5	0	0
32212	Créateur de support de communication	31	1,3%	24	5	1	1
14222	Vendeur équipement foyer	28	1,1%	17	6	3	2
44321	Mécanicien de véhicules particuliers	27	1,1%	15	6	5	1
43311	Agent de stockage	24	1,0%	18	2	2	2
52321	Technicien de maintenance en informatique	24	1,0%	20	2	2	0
Autres ROME		956	38,7%	599	212	106	39
Total		2473	100,0%	1664	511	230	68
				67,3%	20,7%	9,3%	2,7%

Source : ANPE Réunion, 2008.

Plus des deux tiers des bacheliers professionnels sont débutants<sup>84</sup> (67,3%) et 20,7% ont une expérience professionnelle dans le métier qu'ils recherchent comprise entre une et deux années. 9,3% ont entre 3 et 5 ans d'expérience et 2,7% ont plus de cinq années d'expérience. Comparés à l'ensemble des jeunes chômeurs, les Bac Pro sont légèrement moins expérimentés.

Concernant l'existence d'un second choix de métier ciblé, 47,1% des bacheliers professionnels ne ciblent qu'un seul métier (contre 51,2% du total des jeunes)

#### 8.2.1.8. EXPERIENCE DANS LES METIERS CIBLES ET PROPOSITIONS D'OFFRES PAR L'ANPE

Tableau n°10 : – Proposition d'offres selon la durée d'expérience

Propositions selon l'expérience	Aucune proposition	1 à 2	3 à 10	Plus de 10 propositions	Total	
Aucune expérience	819	447	336	62	1664	67,3%
1 à 2 ans	192	132	144	43	511	20,7%
Plus de 2 ans	90	86	97	25	298	12,1%
Total	1101	665	577	130	2473	100,0%
	44,5%	26,9%	23,3%	5,3%	100,0%	

Source : ANPE Réunion, 2008.

Les inexpérimentés reçoivent logiquement moins de propositions : 49,2% des inexpérimentés n'en ont pas reçu contre 44,5% du total, ce qui signifie *a contrario* qu'un peu plus de la moitié des débutants a reçu au moins une proposition du réseau universel. 62,4% des jeunes avec une ou deux années d'expérience ont reçu au moins une proposition contre 55,5% du total (écart positif significatif de 6,9 pts). Surtout, les jeunes

<sup>84</sup> Aucune expérience ou moins d'une année d'expérience.

très expérimentés ont été 69,8% à se voir proposer une offre (écart de 14,3 pts). Les données du chapitre 6 portant sur l'ensemble des jeunes montraient que 56,8% des chômeurs de 16 à 30 ans n'avaient obtenu aucune proposition soit un écart positif de 12,3 pts à l'avantage des bacheliers professionnels, alors même que ces derniers sont un peu plus souvent débutants (67,3% contre 66,7%).

Tableau n°11 : – Expérience professionnelle selon le métier recherché

Expérience	Aucune	1 à 2 ans	plus de 2 ans	Total	
Contrats aidés	65	20	3	88	3,6%
Autres contrats	1599	491	295	2385	96,4%
Total	1664	511	298	2473	100,0%

Source : ANPE Réunion, 2008.

Lorsque l'on compare les jeunes bacheliers professionnels qui ciblent les « contrats aidés » et les autres, il apparaît que ce type de ciblage particulier est très rare (3,6% contre 14,8% pour l'ensemble des jeunes chômeurs). 73,9% des jeunes Bac Pro qui ciblent ces contrats aidés sont débutants contre 67% de ceux qui ciblent les emplois marchands.

Tableau n°12 : – Propositions d'offres selon le type d'emploi ciblé

Propositions d'offres	Aucune proposition	1 à 2 propositions	Plus de 2 propositions	Total
Contrats aidés	56	18	14	88
Autres contrats	1045	647	693	2385
Total	1101	665	707	2473

Source : ANPE Réunion, 2008.

63,6% des jeunes ciblant les emplois aidés n'ont obtenu aucune proposition d'offre contre seulement 43,8% pour les jeunes avec d'autres cibrages, soit un écart considérable de près de 20 pts. Cette stratégie est ainsi très peu productive et reste extrêmement rare pour ce type de public.

#### 8.2.1.9. LES BESOINS DE FORMATION

13,1% des bacheliers professionnels au chômage ont exprimé un besoin de formation au cours d'un entretien à l'ANPE, un besoin portant sur le métier recherché en premier choix. Nous indiquons dans le tableau ci-dessous (pour les emplois regroupant au moins 1% du total) la part des jeunes ayant exprimé un besoin de formation. Nous rappelons que pour l'ensemble des jeunes tous niveaux confondus, les demandes de formation passent à 26,6% du total, soit *deux fois plus*. Seulement quatre domaines professionnels sont surreprésentés chez les bacheliers professionnels, lorsqu'on les compare à l'ensemble de la jeunesse au chômage : les intervenants auprès d'enfants (53,3% de demande de formation contre 33,9% pour l'ensemble des jeunes), les techniciens administratifs (60% contre 41,8%), les intervenants à domicile (43,2% contre 32,4%) et les agents de stockage (20,8% contre 19,8%). En dehors du métier d'agent administratif<sup>85</sup>, les trois autres métiers concernés par la forte demande de formation partagent la caractéristique de ne pas compter parmi les spécialités majeures des filières professionnelles de niveau IV. Ainsi, les taux élevés sont logiques dans le sens où les emplois ciblés ne correspondent pas aux profils des bacheliers professionnels et ces cibrages particuliers apparaissent comme déclassés. Il pourrait s'agir de cibrages occasionnels ou contraints par les situations personnelles des jeunes, ou peut-être d'un choix raisonné de réorientation vers des métiers en tension où la surqualification pourrait être à leurs yeux un signal positif pour les employeurs.

<sup>85</sup> Il pourrait s'agir dans ce cas précis d'une demande de formation portant sur des logiciels bureautiques précis et des mises à jour technologiques courtes.

Tableau n°13 : — Les besoins de formation exprimés les plus fréquents

Ciblages principaux	En clair	Besoin exprimé en formation	Total	Part des besoins
12131	Secrétaire	29	433	6,7%
12132	Secrétaire spécialisé	21	194	10,8%
12121	Agent administratif	16	183	8,7%
14223	Vendeur équipement personne	11	111	9,9%
14111	Employé de libre-service	7	106	6,6%
42211	Electricien du BTP	8	88	9,1%
14112	Hôte de caisse	1	56	1,8%
12112	Agent d'accueil	4	54	7,4%
11113	Intervenant auprès d'enfants	24	45	53,3%
12141	Technicien administratif	27	45	60,0%
11112	Intervenant à domicile	16	37	43,2%
12142	Technicien comptable	9	31	29,0%
32212	Créateur de support de communication	4	31	12,9%
14222	Vendeur équipement foyer	3	28	10,7%
44321	Mécanicien de véhicules particuliers	1	27	3,7%
43311	Agent de stockage	5	24	20,8%
52321	Technicien de maintenance en informatique	13	24	54,2%
Total		199	1517	13,1%

Source : ANPE Réunion, 2008.

Lecture du tableau : 13,1% des jeunes bacheliers professionnels ont exprimé un besoin de formation. C'est le cas pour 6,7% de ceux qui recherchent un emploi de secrétaire.

#### 8.2.1.10. LES SECTEURS DE FORMATION DES BACCALAUREATS PROFESSIONNELS AU CHOMAGE

Nous retrouvons la dichotomie entre les spécialités tertiaires et industrielles (services contre production) des filières professionnelles de niveau IV. Le secrétariat regroupe 27,5% du total voire même 43,2% de l'ensemble des jeunes bacheliers professionnels au chômage si l'on intègre la comptabilité. Le commerce à lui seul compte pour 17,8% du total et l'hôtellerie-restauration pour seulement 3% des spécialités. Le BTP ne compte que pour 3,5% du total. En totalité, l'industrie (y compris le BTP) compte pour seulement 19,9%.

Tableau n°14 : — Les secteurs de formation des Bac Pro au chômage

Effectifs	Part sur le total	En clair
681	27,5%	secrétariat bureautique
439	17,8%	commercialisation
388	15,7%	comptabilité
161	6,5%	électrotechnique
76	3,1%	mécanique construction réparation
74	3,0%	hôtellerie restauration
46	1,9%	manutention
44	1,8%	bâtiment gros oeuvre
43	1,7%	bâtiment second oeuvre
41	1,7%	services divers
39	1,6%	transport
38	1,5%	agriculture
33	1,3%	électronique
31	1,3%	production végétale
25	1,0%	travaux publics
24	1,0%	travail matériau

Source : ANPE Réunion, 2008.

#### 8.2.1.11. APPORT DES TABLEAUX CROISES

Nous pouvons maintenant croiser l'ensemble des données récoltées en janvier 2008 et portant sur les bacheliers professionnels au chômage pour mettre à jour les variables les plus fortement différenciatrices.

La première variable à expliquer est la durée de chômage. Qui sont les Bac Pro frappés par le chômage de longue durée (c'est-à-dire inscrits à l'ANPE depuis au moins un an sur les dix-huit derniers mois) ? Le chômage de longue durée touche plus souvent les bénéficiaires des minima sociaux (+47,5 pts d'écart pour l'ASS et +22,3 pts pour le RMI), ensuite les plus âgés (+11,5 pts d'écart pour la tranche d'âge comprise entre 26 et 30 ans). Les jeunes ayant une activité réduite en parallèle sont également plus frappés (+7,5 pts), ce qui pourrait induire pour certains une stratégie de cumul d'activités et de perception des droits

Assedic : les jeunes travailleraient ainsi à hauteur du volume horaire rendant possible ce cumul. Les jeunes sans activité mais à la recherche d'un temps partiel ou occasionnel sont également plus souvent chômeurs de longue durée (+4,1 pts), ce qui cette fois-ci pourrait signifier que ce choix n'est pas en adéquation avec les gisements d'emploi locaux (qui proposeraient plutôt des contrats à temps plein). Enfin, la charge de famille a un impact également négatif (+4,1 pts d'écart) pour la durée de chômage, tout comme le fait d'habiter le Sud de l'Île (+2,7 pts). À l'opposé, les variables qui éloignent du chômage de longue durée sont par ordre décroissant les suivantes : le très jeune âge (-40,6 pts pour les 16-19 ans<sup>86</sup>), la possession d'un véhicule (-16,4 pts), une entrée en formation continue (-14,5 pts), une absence de revenus (-10 pts) et la mobilité extra-insulaire envisagée (-4,3 pts). Deux causes pourraient expliquer la corrélation entre formation et durée de chômage : l'entrée en formation entraîne automatiquement le gel de l'ancienneté de chômage parce que le stagiaire n'est plus considéré comme immédiatement disponible ; ensuite, les chômeurs sont mieux rémunérés pendant un stage lorsqu'ils perçoivent l'Assedic classique, c'est-à-dire durant les premiers mois de leur inscription, ce qui les incite à accepter une proposition de formation avant d'atteindre le seuil du chômage de longue durée. Une corrélation forte est également établie entre le fait de ne pas obtenir d'offres de l'ANPE et celui de ne pas voir prolonger sa durée de chômage (peut-être un effet de découragement si le réseau universel apparaît sans utilité sur ce point, qui pousse à ne plus s'inscrire ou à effectuer des va-et-vient dans les fichiers du chômage) (-10,5 pts). L'absence de second ciblage apparaît comme un indicateur positif sur ce point (-4,6 pts) : la prolongation de la durée de chômage entraînerait ainsi à l'inverse l'option d'un second métier (une stratégie d'élargissement de l'aire professionnelle dans le sens du ROME). Enfin, les hommes sont favorisés d'une manière tout à fait significative face au chômage de longue durée (-4,7 pts), ainsi que les habitants de l'Est (-4,3 pts) et la tranche d'âge des 20-25 ans (-3,3 pts) mais d'une manière plus faible que les très jeunes.

Tableau n°15 : – Analyse multivariée autour de la durée de chômage

	DELD	écart à la moyenne	Total
Homme	36,7%	-4,7	942
Femme	44,4%	3,0	1531
16-19 ans	0,8%	-40,6	123
20-25 ans	38,1%	-3,3	1484
26-30 ans	52,9%	11,5	866
Est	37,1%	-4,3	482
Nord	39,9%	-1,5	509
Ouest	42,4%	1,0	597
Sud	44,1%	2,7	885
Aucune expérience	41,3%	-0,1	1664
1 à 2 ans d'expérience	41,3%	-0,1	511
plus de 2 ans d'expérience	42,3%	0,9	298
ARE	42,9%	1,5	1078
ASS	88,9%	47,5	18
RMI	63,7%	22,3	355
Rien	31,4%	-10,0	1022
Permis	41,9%	0,5	1749
Pas de permis	40,3%	-1,1	724
Véhicule	25,0%	-16,4	1408
Avec charge de famille	45,5%	4,1	589
Sans charge de famille	40,2%	-1,2	1884
Mobiles hors de l'île	37,1%	-4,3	232
DELD			1025
Cat1	40,1%	-1,3	1731
Cat23	45,5%	4,1	231
Cat4	26,9%	-14,5	108
Cat58	48,9%	7,5	403
Sans proposition	30,9%	-10,5	1101
Sans second ciblage	36,8%	-4,6	1164
Total	41,4%		2473

Source : ANPE Réunion, 2008.

Lecture du tableau : Alors que le chômage de longue durée concerne 41,4% des 2473 bacheliers professionnels au chômage, les jeunes hommes de cette filière ne sont que 36,7% dans ce cas, soit un écart négatif à la moyenne de 4,7 pts.

<sup>86</sup> Leur présence sur le marché du travail est mécaniquement plus courte.

Le tableau suivant propose une analyse multivariée pour expliquer le choix (plus ou moins contraint) de la disponibilité dans la recherche d'emploi, disponibilité que l'on peut retrouver grâce aux différentes catégories d'inscription.

Lorsque l'on analyse en parallèle les jeunes à la recherche d'un temps plein (catégorie 1) et ceux qui ne recherchent qu'un temps partiel (catégories 2 et 3), l'écart le plus considérable est lié à la charge familiale : -10,9 pts d'écart pour la catégorie 1 et +10,1 pts pour les catégories 2 et 3, ce qui signifie que la présence d'un enfant entraîne un choix de retrait partiel du marché du travail. Ensuite, il apparaît que les très jeunes se focalisent sur un temps plein (+17 pts d'écart pour les 16-19 ans et +2,8 pts pour les 20-25 ans), alors que la tranche d'âge des plus de 25 ans – qui ont plus souvent des enfants – recherchent plus souvent que la moyenne un temps partiel (+2,1 pts). Sans surprise, ce sont les femmes qui optent plus souvent pour le temps partiel (+2,1 pts) et moins souvent pour le temps plein (-2,9 pts), même si l'écart corrélé au genre n'est pas très fort. La perception de l'ASS entraîne un rejet plus fréquent du temps plein (-8,9 pts), tout comme le RMI (-3,5 pts) et l'ARE (-3,1 pts) – stratégie de cumul des indemnités ou de l'allocation et d'une activité partielle non déclarée pour quelques-uns peut-être. Les jeunes sans revenus sont plus fréquemment à la recherche d'un temps plein (+4,7 pts). Géographiquement, un léger écart à la moyenne apparaît pour l'Est où les jeunes recherchent plus souvent un temps plein (+2 pts) et le Nord où ce choix est moins fréquent (-2,8 pts).

Tableau n°16 : – Analyse multivariée autour de la disponibilité

Variables à expliquer Variables explicatives	Cat1		Cat23		Cat4		Cat5 à 8		Total
	écart à la moyenne		écart à la moyenne		écart à la moyenne		écart à la moyenne		
Homme	74,6%	4,6	5,9%	-3,4	4,5%	0,1	15,0%	-1,3	942
Femme	67,1%	-2,9	11,4%	2,1	4,3%	-0,1	17,1%	0,8	1531
16-19 ans	87,0%	17,0	2,4%	-6,9	7,3%	2,9	3,3%	-13,0	123
20-25 ans	72,8%	2,8	8,7%	-0,6	5,1%	0,7	13,4%	-2,9	1484
26-30 ans	62,7%	-7,3	11,4%	2,1	2,8%	-1,6	23,1%	6,8	866
Est	72,0%	2,0	7,9%	-1,4	5,0%	0,6	14,7%	-1,6	482
Nord	67,2%	-2,8	10,0%	0,7	3,9%	-0,5	18,9%	2,6	509
Ouest	69,7%	-0,3	8,9%	-0,4	5,2%	0,8	16,2%	-0,1	597
Sud	70,7%	0,7	10,1%	0,8	3,5%	-0,9	15,7%	-0,6	885
Aucune expérience	71,5%	1,5	9,5%	0,2	4,7%	0,3	14,2%	-2,1	1664
1 à 2 ans d'expérience	64,4%	-5,6	9,2%	-0,1	3,5%	-0,9	22,9%	6,6	511
plus de 2 ans d'expérience	71,1%	1,1	8,7%	-0,6	3,7%	-0,7	16,4%	0,1	298
ARE	66,9%	-3,1	10,2%	0,9	3,1%	-1,3	19,9%	3,6	1078
ASS	61,1%	-8,9	11,1%	1,8	0,0%	-4,4	27,8%	11,5	18
RMI	66,5%	-3,5	13,0%	3,7	1,4%	-3,0	19,2%	2,9	355
Rien	74,7%	4,7	7,1%	-2,2	6,8%	2,4	11,4%	-4,9	1022
Permis	68,9%	-1,1	8,7%	-0,6	4,2%	-0,2	18,2%	1,9	1749
Pas de permis	72,7%	2,7	10,8%	1,5	4,8%	0,4	11,7%	-4,6	724
Véhicule	69,2%	-0,8	8,0%	-1,3	4,1%	-0,3	18,6%	2,3	1408
Avec charge de famille	59,1%	-10,9	19,4%	10,1	2,2%	-2,2	19,4%	3,1	589
Sans charge de famille	73,4%	3,4	6,2%	-3,1	5,0%	0,6	15,3%	-1,0	1884
Mobiles hors de l'île	73,7%	3,7	5,6%	-3,7	6,5%	2,1	14,2%	-2,1	232
DELD	67,7%	-2,3	10,2%	0,9	2,8%	-1,6	19,2%	2,9	1025
Cat1									1731
Cat23									231
Cat4									108
Cat58									403
Sans proposition	68,1%	-1,9	11,5%	2,2	4,9%	0,5	15,4%	-0,9	1101
Sans second ciblage	72,1%	2,1	8,9%	-0,4	4,7%	0,3	14,3%	-2,0	1164
Total	70,0%		9,3%		4,4%		16,3%		2473

Source : ANPE Réunion, 2008.

Lecture du tableau : Alors que 70% des jeunes bacheliers professionnels au chômage recherchent un temps plein, les hommes sont 74,6% à formuler ce choix, soit un écart positif à la moyenne de 4,6 pts.

Les jeunes en formation continue (catégorie 4) se retrouvent plus fréquemment chez les très jeunes (+2,9 pts), ceux qui ne perçoivent rien (+2,4 pts) et ceux qui se déclarent mobiles hors de l'Île (+2,1 pts). La charge de famille au contraire restreint l'accès à la formation continue (-2,2 pts), tout comme la perception de l'ASS et du RMI (avec respectivement -4,4 pts et -3 pts). L'activité partielle en cours (catégories 5 à 8) concerne d'abord ceux qui perçoivent l'ASS (+11,5 pts), l'ARE (+3,6 pts) et le RMI (+2,9 pts), les plus âgés (+6,8 pts), ensuite les jeunes qui n'ont qu'une expérience de courte durée (+6,6 pts), les chômeurs de longue durée, comme nous l'avons vu plus haut (+2,9 pts), les jeunes avec des enfants (+3,1 pts), les véhiculés (+2,3 pts) et les habitants du Nord de l'Île (+2,6 pts).

Tableau n°17 : – Analyse multivariée autour de l'impact du réseau universel (offres ANPE)

Variables à expliquer Variables explicatives	Sans proposition	écart à la moyenne	Total
Homme	43,4%	-1,1	942
Femme	45,2%	0,7	1531
16-19 ans	52,0%	<b>7,5</b>	123
20-25 ans	44,7%	0,2	1484
26-30 ans	43,1%	-1,4	866
Est	46,1%	1,6	482
Nord	42,4%	<b>-2,1</b>	509
Ouest	43,2%	-1,3	597
Sud	45,8%	1,3	885
Aucune expérience	49,2%	<b>4,7</b>	1664
1 à 2 ans d'expérience	37,6%	<b>-6,9</b>	511
plus de 2 ans d'expérience	30,2%	<b>-14,3</b>	298
ARE	40,1%	<b>-4,4</b>	1078
ASS	38,9%	<b>-5,6</b>	18
RMI	46,5%	<b>2,0</b>	355
Rien	48,6%	<b>4,1</b>	1022
Permis	41,3%	<b>-3,2</b>	1749
Pas de permis	52,3%	<b>7,8</b>	724
Véhicule	40,9%	<b>-3,6</b>	1408
Avec charge de famille	47,4%	<b>2,9</b>	589
Sans charge de famille	43,6%	-0,9	1884
Mobiles hors de l'île	43,1%	-1,4	232
DELD	33,2%	<b>-11,3</b>	1025
Cat1	43,3%	-1,2	1731
Cat23	55,0%	<b>10,5</b>	231
Cat4	50,0%	<b>5,5</b>	108
Cat58	42,2%	<b>-2,3</b>	403
Sans proposition			1101
Sans second ciblage	49,0%	<b>4,5</b>	1164
Total	<b>44,5%</b>		2473

Source : ANPE Réunion, 2008.

Lecture du tableau : Alors que 44,5% des jeunes bacheliers professionnels au chômage n'ont pas obtenu d'offres de la part de l'Agence pour l'Emploi, les jeunes de 16 à 19 ans sont 52% dans ce cas, soit un écart positif à la moyenne de 7,5 pts.

Nous l'avons vu, l'absence de proposition est corrélée à un chômage de courte durée (-11,3 pts pour les DELD). Ce sont les jeunes choisissant le temps partiel ou occasionnel qui sont les moins concernés par les propositions (+10,5 pts d'écart), les jeunes sans permis (+7,8 pts), puis les très jeunes (+7,5 pts) et les

inexpérimentés (+4,7 pts). Les offres d'emploi sont ainsi proposées plutôt aux jeunes expérimentés avec permis. La charge familiale est un handicap sur ce point (+2,9 pts), tout comme celui d'être en formation (+5,5 pts), ce qui est assez logique car la formation est une période où la disponibilité immédiate est moindre pour l'emploi. Le fait de percevoir le RMI ou de ne rien percevoir est également handicapant (avec respectivement +2 pts et +4,1 pts). *A contrario*, une forte expérience est positive (-14,3 pts pour les jeunes avec plus de deux ans d'expérience et -6,9 pts pour une expérience d'une ou deux années), tout comme le chômage de longue durée (-11,3 pts), une situation qui déclenche plusieurs types d'aides à l'embauche pour les entreprises du secteur marchand (primes et exonérations de charges patronales) et pour le chômeur l'accès aux contrats aidés dans le secteur non marchand. La possession d'un véhicule est un atout (-3,6 pts), tout comme l'obtention du permis (-3,2 pts), ainsi que la perception de l'ARE et de l'ASS (-4,4 pts et -5,6 pts) qui déclenchent également des aides à l'embauche. Enfin, les jeunes habitant la micro-région Nord sont favorisés (-2,1 pts), tout comme ceux qui ont une activité partielle en cours (-2,3 pts).

Tableau n°18 : – Analyse multivariée autour du second ciblage professionnel

Variables à expliquer Variables explicatives	Sans second ciblage	écart à la moyenne	Total
Homme	52,0%	4,9	942
Femme	44,0%	-3,1	1531
16-19 ans	65,0%	17,9	123
20-25 ans	50,4%	3,3	1484
26-30 ans	38,8%	-8,3	866
Est	46,5%	-0,6	482
Nord	51,1%	4,0	509
Ouest	52,1%	5,0	597
Sud	41,7%	-5,4	885
Aucune expérience	48,1%	1,0	1664
1 à 2 ans d'expérience	42,7%	-4,4	511
plus de 2 ans d'expérience	48,7%	1,6	298
ARE	43,1%	-4,0	1078
ASS	44,4%	-2,7	18
RMI	36,9%	-10,2	355
Rien	54,8%	7,7	1022
Permis	45,7%	-1,4	1749
Pas de permis	50,4%	3,3	724
Véhicule	43,8%	-3,3	1408
Avec charge de famille	39,7%	-7,4	589
Sans charge de famille	49,4%	2,3	1884
Mobiles hors de l'île	40,9%	-6,2	232
DELD	41,8%	-5,3	1025
Cat1	48,5%	1,4	1731
Cat23	45,0%	-2,1	231
Cat4	50,9%	3,8	108
Cat58	41,2%	-5,9	403
Sans proposition	51,8%	4,7	1101
Sans second ciblage			1164
Total	47,1%		2473

Source : ANPE Réunion, 2008.

Lecture du tableau : Alors que 47,1% des jeunes bacheliers professionnels au chômage n'ont pas formulé de second ciblage, les hommes sont 52% dans ce cas, soit un écart positif à la moyenne de 4,9 pts.



L'absence de second ciblage, qui nous est apparue généralement comme un indice positif dans la recherche d'emploi et d'une meilleure employabilité, est plus souvent corrélée au jeune âge (+17,9 pts), peut-être ici par manque d'informations sur le fonctionnement et les exigences du marché local du travail ; ensuite avec le fait de ne rien percevoir (+7,7 pts), souvent lié au jeune âge d'ailleurs, tout comme l'absence de permis (+3,3 pts) et l'absence de charge familiale (+2,3 pts). Les régions Nord et Ouest (avec respectivement des écarts positifs de 4 pts et de 5 pts) apparaissent favorables aux jeunes bacheliers professionnels pour cet indicateur, tout comme le fait d'être un homme (+4,9 pts) et d'être âgé de 20 à 25 ans (+3,3 pts). L'absence de second ciblage est également fortement corrélée à l'absence de proposition (+4,7 pts). Le fait de suivre une formation est assez fortement corrélé à un ciblage unique (+3,8 pts), certainement constitué par le nouveau projet professionnel.

Le second ciblage se retrouve *a contrario* chez les bénéficiaires du RMI (-10,2 pts), les plus âgés (-8,3 pts), les jeunes avec une charge de famille (-6,2 pts) et les chômeurs de longue durée (-5,3 pts). L'existence d'un permis entraîne également plus souvent un second ciblage complémentaire (-3,3 pts), la mobilité géographique possible entraînant peut-être un élargissement de l'aire professionnelle. L'expérience professionnelle (-4,4 pts pour les jeunes avec 1 à 2 ans d'expérience), la perception de l'ARE (-4 pts) ou de l'ASS (-2,7 pts) qui découle de l'expérience passée, l'activité partielle en cours (-5,9 pts) sont également fortement corrélées à l'apparition d'un second ciblage, comme si la meilleure connaissance du monde du travail entraînait une prise de conscience de la difficulté de la recherche d'emploi (voire une déception liée au premier ciblage et à une première expérience professionnelle). Autres facteurs discriminants : le fait d'être une femme entraîne plus souvent deux cibrages en parallèle (-3,1 pts), tout comme celui d'habiter le Sud de l'Île (-5,4 pts), d'avoir des enfants (-7,4 pts) et la recherche d'un temps partiel (-2,1 pts).

## 8.2.2. UNE EVOLUTION SUR CINQ ANNEES DES BACHELIERS PROFESSIONNELS AU CHOMAGE

L'analyse comparative de la première et de la dernière requête nous permettra de décrire les évolutions dans la structure du chômage de cette sous-population sur les cinq dernières années et de comparer cette évolution (constances, hausses, baisses) avec celle de l'ensemble de la jeunesse au chômage sur la même période.

### 8.2.2.1. L'AGE DES STOCKS ENTRE 2003 ET 2008

L'évolution est à un vieillissement plus rapide que pour l'ensemble des jeunes chômeurs, tous niveaux de formation confondus.

Tableau n°19 : — Évolution de la répartition des tranches d'âge entre 2003 et 2008

Bacheliers professionnels diplômés au chômage (2003-2008) à La Réunion	1 - septembre 2003		9 - janvier 2008		Evolution en volumes sur 5 ans		Ecart à la moyenne
<b>TOTAL</b>	<b>2422</b>	<b>100,0%</b>	<b>2473</b>	<b>100,0%</b>	<b>51</b>	<b>2,1%</b>	<i>moyenne</i>
16-19 ans	173	7,1%	123	5,0%	-50	-28,9%	-31,0
20-25 ans	1432	59,1%	1484	60,0%	52	3,6%	1,5
26-30 ans	817	33,7%	866	35,0%	49	6,0%	3,9

Source : ANPE Réunion, 2008.

Sur cinq ans, l'on assiste pour les bacheliers professionnels à un vieillissement très significatif du stock : en volumes, les 16-19 ans régressent de 28,9% alors que les 20-25 ans augmentent de 3,6% (soit un écart positif à la moyenne de 1,5 pt), mais surtout les jeunes de 26 à 30 ans augmentent eux en volumes de 6% (écart positif de 3,9 pts). Le stock ne s'est pas renouvelé par l'afflux de très jeunes et il est même possible que le vieillissement advenu ne soit pas le simple effet mécanique du passage des ans.

## 8.2.2.2. LE GENRE

Tableau n°20 : – Distribution par genre des stocks sur cinq ans

Bacheliers professionnels diplômés au chômage (2003-2008) à La Réunion	1 - septembre 2003		9 - janvier 2008		Evolution en volumes sur 5 ans		Ecart à la moyenne
<b>TOTAL</b>	<b>2422</b>	<b>100,0%</b>	<b>2473</b>	<b>100,0%</b>	<b>51</b>	<b>2,1%</b>	<i>moyenne</i>
Femmes	1467	60,6%	1531	61,9%	64	4,4%	2,3
Hommes	955	39,4%	942	38,1%	-13	-1,4%	-3,5

Source : ANPE Réunion, 2008.

La féminisation continue des bacheliers professionnels au chômage est avérée. Elle est d'ailleurs deux fois plus rapide que pour l'ensemble des jeunes de 16 à 30 ans sur les cinq dernières années. Les femmes sont très largement majoritaires pour les Bac Pro (61,9% en 2008) et voient leur part progresser de 1,3 pt sur le moyen terme. En volumes, elles augmentent de 4,4% (soit un écart de 2,3 pts à la moyenne). Les hommes régressent en poids (-1,4%) et en volumes (treize individus en moins). Nous pourrions formuler plusieurs hypothèses sur ce point : en premier lieu, il se pourrait que les filières professionnelles aient accueilli à La Réunion une part plus élevée de filles sur les cinq dernières années ; en second lieu, leur présence dans les fichiers du chômage pourrait également signifier qu'elles poursuivent moins fréquemment leurs études comparativement aux garçons. Les données comparatives par sexe manquent cependant à ce jour localement pour valider ces pistes d'analyse.

## 8.2.2.3. LES MICROREGIONS D'HABITATION

Tableau n°21 : – Évolution de la répartition géographique du stock sur cinq ans

Bacheliers professionnels diplômés au chômage (2003-2008) à La Réunion	1 - septembre 2003		9 - janvier 2008		Evolution en volumes sur 5 ans		Ecart à la moyenne
<b>TOTAL</b>	<b>2422</b>	<b>100,0%</b>	<b>2473</b>	<b>100,0%</b>	<b>51</b>	<b>2,1%</b>	<i>moyenne</i>
Est	424	17,5%	482	19,5%	58	13,7%	11,6
Nord	586	24,2%	509	20,6%	-77	-13,1%	-15,2
Ouest	562	23,2%	597	24,1%	35	6,2%	4,1
Sud	850	35,1%	885	35,8%	35	4,1%	2,0

Source : ANPE Réunion, 2008.

D'un point de vue géographique, la micro-région Nord est très particulière : en effet, elle est la seule à voir sa part régresser ainsi que ses volumes en valeurs absolues : -77 jeunes et une baisse des effectifs de 13,1%, soit 15,2 pts d'écart négatif à la moyenne. C'est dans l'Est que la hausse est la plus forte (+13,7% en 5 ans), puis l'Ouest (+6,2%) et le Sud (+4,1%). Cette évolution ne suit pas du tout celle de l'ensemble des jeunes qui eux expérimentaient une baisse très forte de l'Ouest et une faible baisse pour l'Est et le Nord.

## 8.2.2.4. LES CATEGORIES D'INSCRIPTION SUR LES 5 DERNIERES ANNEES

Tableau n°22 : – Répartition des stocks par catégories d'inscription à l'Agence

Bacheliers professionnels diplômés au chômage (2003-2008) à La Réunion	1 - septembre 2003		9 - janvier 2008		Evolution en volumes sur 5 ans		Ecart à la moyenne
<b>TOTAL</b>	<b>2422</b>	<b>100,0%</b>	<b>2473</b>	<b>100,0%</b>	<b>51</b>	<b>2,1%</b>	<i>moyenne</i>
Cat1	1848	76,3%	1731	70,0%	-117	-6,3%	-8,4
Cat23	179	7,4%	231	9,3%	52	29,1%	27,0
Cat4	97	4,0%	173	7,0%	76	78,4%	76,3
Cat58	298	12,3%	230	9,3%	-68	-22,8%	-24,9

Source : ANPE Réunion, 2008.

L'on enregistre un phénomène très particulier : la baisse de la recherche d'emploi à temps plein (CDI à temps plein) (-6,3%) sur cinq ans et la hausse concomitante de 29,1% des jeunes bacheliers professionnels à la recherche d'un temps partiel ou occasionnel, ainsi qu'une hausse également particulièrement forte de la part des jeunes en formation (+78,4%), mais sur des effectifs faibles sur ce dernier point (cette catégorie 4 ne compte en 2008 que pour 7% du total des inscriptions). Contrairement à la moyenne des jeunes tous niveaux confondus, la baisse de la catégorie 1 ne correspond pas à la hausse de l'activité partielle (catégories 5 à 8) que nous avons montrée dans le chapitre 6 : il s'agit pour les jeunes bacheliers professionnels d'un retrait partiel du marché du travail, un basculement vers une stratégie plus ou moins contrainte de conciliation de contraintes personnelles (charges familiales) et de recherche d'activité : en clair, ces jeunes sont moins disponibles et la féminisation du stock peut expliquer en partie ce phénomène. La comparaison avec l'ensemble des jeunes au chômage montre la spécificité des Bac Pro : la catégorie 1 baisse chez ceux-ci de seulement 6,3% sur cinq ans contre 29,4% pour les jeunes de 16 à 30 ans tous niveaux confondus. L'activité partielle en cours a baissé de 22,8% pour les Bac Pro alors que pour l'ensemble des jeunes, elle progressait de 12,6%. Il y a ainsi pour les Bac Pro un faisceau d'indications de retrait au moins partiel du marché de l'emploi, avec pour une partie d'entre eux un choix d'entrée en formation (une hausse de 78,4% entre 2003 et 2008 contre une baisse de 25% pour l'ensemble des jeunes).

## 8.2.2.5. L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SUR CINQ ANS

Tableau n°23 : – L'expérience professionnelle des bacheliers professionnels au chômage entre 2003 et 2008

Bacheliers professionnels diplômés au chômage (2003-2008) à La Réunion	1 - septembre 2003		9 - janvier 2008		Evolution en volumes sur 5 ans		Ecart à la moyenne
<b>TOTAL</b>	<b>2422</b>	<b>100,0%</b>	<b>2473</b>	<b>100,0%</b>	<b>51</b>	<b>2,1%</b>	<i>moyenne</i>
Aucune expérience	1628	67,2%	1664	67,3%	36	2,2%	0,1
1 à 2 ans	505	20,9%	511	20,7%	6	1,2%	-0,9
plus de 2 ans	289	11,9%	298	12,1%	9	3,1%	1,0

Source : ANPE Réunion, 2008.

L'on assiste à une très légère hausse des jeunes bacheliers professionnels très expérimentés (+1 pt d'écart à la moyenne pour ceux avec plus de deux ans d'expérience), mais cet indicateur reste peu significatif. L'évolution de l'ensemble des jeunes va dans le même sens mais d'une manière beaucoup plus forte (écart à la moyenne de 6,8 pts sur cinq ans).

## 8.2.2.6. LES REVENUS DES BACHELIERS PROFESSIONNELS AU CHOMAGE ENTRE 2003 ET 2008

Les bénéficiaires de l'ASS progressent d'une manière exponentielle mais les volumes restent tout de même marginaux (hausse de 260% mais qui ne correspond qu'à 13 individus supplémentaires, avec une part globale de 0,7% contre 0,2% cinq ans plus tôt). Les bénéficiaires du RMI augmentent en volumes très fortement (+31,5% sur 5 ans), ce qui rejoint l'évolution globale des jeunes chômeurs, mais ici d'une manière plus accentuée. Les Bac Pro sont de moins en moins souvent indemnisés et basculent plutôt vers le RMI en proportion. La part des indemnisés a chuté de 2,9 pts depuis 2003, l'ASS a gagné 0,5 pt, les RMistes 3,3 pts et les jeunes sans revenus ont perdu 0,9 pt.

Tableau n°24 : – Les différents types de revenus sur les cinq dernières années

Bacheliers professionnels diplômés au chômage (2003-2008) à La Réunion	1 - septembre 2003		9 - janvier 2008		Evolution en volumes sur 5 ans		Ecart à la moyenne
<b>TOTAL</b>	<b>2422</b>	<b>100,0%</b>	<b>2473</b>	<b>100,0%</b>	<b>51</b>	<b>2,1%</b>	<i>moyenne</i>
ARE	1126	46,5%	1078	43,6%	-48	-4,3%	-6,4
ASS	5	0,2%	18	0,7%	13	260,0%	257,9
RMI	270	11,1%	355	14,4%	85	31,5%	29,4
Rien	1021	42,2%	1022	41,3%	1	0,1%	-2,0

Source : ANPE Réunion, 2008.

## 8.2.2.7. LA CHARGE FAMILIALE ET LE STATUT MATRIMONIAL DES BAC PRO AU CHOMAGE ENTRE 2003 ET 2008

Alors que le stock vieillit, l'on assiste à une hausse des célibataires qui passe de 80,5% à 83,4% du total en 5 ans alors que les jeunes mariés<sup>87</sup> régressent (-3,2 pts). Ils sont un peu moins nombreux à ne pas avoir d'enfants (baisse de 2,7 pts), phénomène cette fois-ci expliqué en partie par le vieillissement du stock. Ce retrait du mariage dans les statuts matrimoniaux est une évolution commune à l'ensemble de la jeunesse au chômage.

Tableau n°25 : – Charge familiale et statut matrimonial

Bacheliers professionnels diplômés au chômage (2003-2008) à La Réunion	1 - septembre 2003		9 - janvier 2008		Evolution en volumes sur 5 ans		Ecart à la moyenne
<b>TOTAL</b>	<b>2422</b>	<b>100,0%</b>	<b>2473</b>	<b>100,0%</b>	<b>51</b>	<b>2,1%</b>	<i>moyenne</i>
Aucun enfant	1912	78,9%	1884	76,2%	-28	-1,5%	-3,6
Célibataires	1949	80,5%	2063	83,4%	114	5,8%	3,7
Mariés	459	19,0%	391	15,8%	-68	-14,8%	-16,9
Divorcés ou Veufs	14	0,6%	19	0,8%	5	35,7%	33,6

Source : ANPE Réunion, 2008.

<sup>87</sup> Sur ce point, les fichiers ANPE codifient du déclaratif. Sont ainsi distingués les célibataires d'un côté (qui déclarent vivre sans conjoint) et d'un autre côté les mariés/pacsés/concubins (qui déclarent vivre en couple). Sont également codés les veufs et les divorcés.

## 8.2.2.8. LA MOBILITE GEOGRAPHIQUE DES BACHELIERS PROFESSIONNELS ENTRE 2003 ET 2008

La part des titulaires d'un permis a légèrement fléchi (-0,5 pt) pendant que les jeunes bacheliers professionnels véhiculés augmentait (+2,9 pts). Phénomène très significatif, qui s'inscrit dans une évolution globale chez l'ensemble des jeunes, les jeunes bacheliers professionnels se déclarent de moins en moins prêts à quitter l'Île pour une recherche d'emploi. Le taux passe de 14,8% à 9,4%, soit 5,4 pts d'écart sur cinq ans et passe même en dessous de la moyenne de la jeunesse au chômage (10%) en janvier 2008.

Tableau n°26 : – Les indicateurs de mobilité : permis, véhicule et option de mobilité extra-insulaire

Bacheliers professionnels diplômés au chômage (2003-2008) à La Réunion	1 - septembre 2003		9 - janvier 2008		Evolution en volumes sur 5 ans		Ecart à la moyenne
<b>TOTAL</b>	<b>2422</b>	<b>100,0%</b>	<b>2473</b>	<b>100,0%</b>	<b>51</b>	<b>2,1%</b>	<i>moyenne</i>
Permis	1725	71,2%	1749	70,7%	24	1,4%	-0,7
Véhicule	1308	54,0%	1408	56,9%	100	7,6%	5,5
Mobiles	358	14,8%	232	9,4%	-126	-35,2%	-37,3

Source : ANPE Réunion, 2008.

## 8.2.2.9. DUREE DE CHOMAGE, SECOND CIBLAGE, CONTRATS AIDES ET PROPOSITION D'OFFRES ENTRE 2003 ET 2008

Contrairement à l'ensemble des jeunes, les Bac Pro sont de plus en plus touchés par le chômage de longue durée (hausse légère de 0,6 pt sur cinq ans contre une baisse de 8,8 pts pour l'ensemble des 16-30 ans). De plus en plus de bacheliers professionnels expriment un second ciblage (+3,8 pts), ce qui suit sur ce point la tendance globale, et les contrats aidés restent peu attractifs pour cette cible (hausse de 0,7 pt à 3,6% en 2008 contre 14,8% pour la jeunesse entière). Les jeunes Bac Pro bénéficient de plus en plus du réseau universel (hausse de 16,4 pts de la part de ceux qui ont obtenu au moins une offre pour atteindre 55,5% en 2008 contre 43,2% pour l'ensemble des jeunes tous niveaux confondus).

Tableau n°27 : – Durée de chômage, second ciblage, contrats aidés et propositions d'offres

Bacheliers professionnels diplômés au chômage (2003-2008) à La Réunion	1 - septembre 2003		9 - janvier 2008		Evolution en volumes sur 5 ans		Ecart à la moyenne
<b>TOTAL</b>	<b>2422</b>	<b>100,0%</b>	<b>2473</b>	<b>100,0%</b>	<b>51</b>	<b>2,1%</b>	<i>moyenne</i>
DELD	989	40,8%	1025	41,4%	36	3,6%	1,5
Sans second ciblage	1234	50,9%	1164	47,1%	-70	-5,7%	-7,8
Les 4 métiers "contrats aidés"	70	2,9%	88	3,6%	18	25,7%	23,6
Part des DE avec mises en relation	948	39,1%	1372	55,5%	424	44,7%	42,6

Source : ANPE Réunion, 2008.

## 8.2.2.10. LES FAMILLES PROFESSIONNELLES CIBLEES PAR LES BAC PRO ENTRE 2003 ET 2008

Les Bac Pro ciblent de plus en plus les postes de cadres de l'industrie (+300% sur 5 ans), de cadres commerciaux (+225%), les professions paramédicales (+200%) et la maîtrise industrielle (+200%), mais les effectifs restent encore très marginaux dans l'ensemble des ciblage professionnels. Lorsque l'on analyse la répartition de ces ciblage d'après les volumes globaux et les hausses, c'est la distribution/vente qui a subi la plus forte progression (+30,4%), ainsi que les services à la personne (+79,5%) et le BTP (+13,4%). Les secteurs en recul sont ceux des métiers administratifs (-9%), de l'intervention sociale (-20%), de la mécanique (-29,7%) et de la technique industrielle (-31,2%).

Tableau n°28 : – Les familles professionnelles de ciblage entre 2003 et 2008

Bacheliers professionnels diplômés au chômage (2003-2008) à La Réunion	1 - septembre 2003		9 - janvier 2008		Evolution en volumes sur 5 ans		Ecart à la moyenne
<b>TOTAL</b>	<b>2422</b>	<b>100,0%</b>	<b>2473</b>	<b>100,0%</b>	<b>51</b>	<b>2,1%</b>	<i>moyenne</i>
ROME 11 - Personnels de service (personnes et collectivités)	83	3,4%	149	6,0%	66	79,5%	77,4
ROME 12 - Personnels administratifs	1085	44,8%	987	39,9%	-98	-9,0%	-11,1
ROME 13 - Personnels hôtellerie restauration	48	2,0%	67	2,7%	19	39,6%	37,5
ROME 14 - Personnels de la distribution et de la vente	381	15,7%	497	20,1%	116	30,4%	28,3
ROME 21 - Arts et spectacles	15	0,6%	12	0,5%	-3	-20,0%	-22,1
ROME 22 - Professionnels formation initiale et continue	7	0,3%	9	0,4%	2	28,6%	26,5
ROME 23 - Professionnels intervention sociale, développement local et emploi	65	2,7%	52	2,1%	-13	-20,0%	-22,1
ROME 24 - Professionnels de la santé (paramédicaux)	9	0,4%	27	1,1%	18	200,0%	197,9
ROME 31 - Professionnels de la santé (médicaux)	0	0,0%	0	0,0%	0		
ROME 32 - Cadres administratifs	51	2,1%	47	1,9%	-4	-7,8%	-9,9
ROME 33 - Cadres commerciaux	12	0,5%	39	1,6%	27	225,0%	222,9
ROME 41 - Personnels agriculture et pêche	44	1,8%	51	2,1%	7	15,9%	13,8
ROME 42 - Personnel du BTP	127	5,2%	144	5,8%	17	13,4%	11,3
ROME 43 - Personnel du transport et de la logistique	86	3,5%	97	3,9%	11	12,8%	10,7
ROME 44 - Personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique	155	6,4%	109	4,4%	-46	-29,7%	-31,8
ROME 45 - Personnel des industries de process	8	0,3%	7	0,3%	-1	-12,5%	-14,6
ROME 46 - Personnel des autres industries	7	0,3%	3	0,1%	-4	-57,1%	-59,2
ROME 47 - Personnel de type artisanal	41	1,7%	33	1,3%	-8	-19,5%	-21,6
ROME 51 - Maîtrise industrielle	1	0,0%	3	0,1%	2	200,0%	197,9
ROME 52 - Techniciens industriels	138	5,7%	95	3,8%	-43	-31,2%	-33,3
ROME 53 - Cadres techniques de l'industrie	1	0,0%	4	0,2%	3	300,0%	297,9
ROME 61 - Agents de maîtrise, techniciens et cadres techniques hors industrie	58	2,4%	41	1,7%	-17	-29,3%	-31,4
Part des cadres	123	5,1%	134	5,4%	11	8,9%	6,8

Source : ANPE Réunion, 2008.

## 8.2.2.11. LES SECTEURS DE FORMATION DES BACHELIERS PROFESSIONNELS ENTRE 2003 ET 2008

En comparant les Bac Pro et les jeunes dans leur ensemble en janvier 2008, cinq secteurs professionnels pour les Bac Pro ont une évolution contraire à l'évolution globale de la jeunesse. Des hausses apparaissent pour le commerce, l'hôtellerie-restauration, le BTP second œuvre et l'agriculture alors que la tendance générale est à la baisse sur la même période pour l'ensemble des jeunes. Les baisses en volumes les plus sensibles pour les Bac Pro sur les cinq dernières années sont la manutention (-28,1%), la mécanique (-12,6%) ; l'électrotechnique (-11%) et le secrétariat (-4,2%). Les hausses les plus fortes se retrouvent dans l'hôtellerie-restauration (+29,8%), le BTP second œuvre (+22,9%) et le commerce (+21,3%).

Tableau n°29 : — Les secteurs de formation des bacheliers professionnels

Bacheliers professionnels chômeurs	1 - septembre 2003		9 - janvier 2008		Evolution en volumes sur 5 ans		Ecart à la moyenne
secrétariat bureautique	711	29,4%	681	27,5%	-30	-4,2%	20,2
comptabilité	374	15,4%	388	15,7%	14	3,7%	28,1
commercialisation	362	14,9%	439	17,8%	77	21,3%	45,7
électrotechnique	181	7,5%	161	6,5%	-20	-11,0%	13,4
mécanique construction réparation	87	3,6%	76	3,1%	-11	-12,6%	11,8
manutention	64	2,6%	46	1,9%	-18	-28,1%	-3,7
hôtellerie restauration	57	2,4%	74	3,0%	17	29,8%	54,2
bâtiment gros œuvre	46	1,9%	44	1,8%	-2	-4,3%	20,1
bâtiment second œuvre	35	1,4%	43	1,7%	8	22,9%	47,3
électronique	34	1,4%	33	1,3%	-1	-2,9%	21,5
agriculture	33	1,4%	38	1,5%	5	15,2%	39,6

Source : ANPE Réunion, 2008.

### 8.3. LES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS

« Faire du terrain, c'est avoir envie de se colleter avec les faits, de discuter avec les enquêtés, de mieux comprendre les individus et les processus sociaux. Sans cette soif de découvrir, sans cette envie de savoir, presque « d'en découdre », le terrain devient une formalité, un exercice scolaire, plat, sans intérêt. » [Beaud et al., 2003, p. 16].

#### 8.3.1. PRESENTATION DE L'ENQUETE DE TERRAIN

Pour préparer la réalisation de notre enquête de terrain, nous sommes partie de notre quatrième requête datant de juillet 2005. Nous avons sélectionné l'ensemble des bacheliers professionnels (ayant obtenu leur diplôme), indemnisés à l'ARE et habitant l'Est de l'île et plus précisément la commune de Saint-Benoît. Le choix du terrain a été conforté par le fait que nous avons déjà étudié dans le cadre de notre DEA l'Est de l'Île (notre problématique était alors de comprendre les freins à l'accès à la formation continue) et que notre activité professionnelle du moment se situait précisément à l'intérieur de cette microrégion. Nous avons choisi de ne cibler que les jeunes indemnisés afin de neutraliser l'effet éventuellement différenciateur de l'indemnisation-chômage et pour travailler également sur des jeunes bacheliers ayant déjà eu une expérience même courte du monde du travail. L'obtention du diplôme permettait également de neutraliser l'effet parchemin et de questionner les jeunes sur la poursuite éventuelle d'études. L'ensemble des entretiens se sont déroulés sur deux mois et demi d'août à octobre 2005. Ces jeunes étaient au nombre de 65 à fin juillet 2005. 43 d'entre eux ont finalement accepté l'entretien (soit un taux d'acceptation de 66,1%)<sup>88</sup>.

« L'enquête de terrain est nécessairement limitée, étroitement circonscrite, locale, spécifique, et n'a pas vocation à fournir des résultats généraux. » [Beaud et al., 2003, p. 24].

Nous étions alors chargés, parmi d'autres dossiers, d'informer les jeunes chômeurs des campagnes de recrutement de grandes entreprises métropolitaines. Au moment de l'enquête terrain, nous préparions la venue de recruteurs de la SNCF et de la RATP qui recrutaient massivement (près de 90 postes à pourvoir)

<sup>88</sup> Certains des jeunes interrogés avaient entre-temps déménagé (avaient décohabité) et habitaient des communes le plus souvent limitrophes. Quelques-uns avaient obtenu un emploi entre le moment où la requête avait été réalisée et l'envoi de la convocation ou avait simplement cessé leur inscription (radiation administrative ou simple arrêt de la recherche de leur propre chef).



des jeunes diplômés de niveau V à III, quelles que soient les filières et les séries<sup>89</sup>. Nous avons ainsi proposé aux jeunes une rencontre sous la forme d'un entretien et d'un questionnaire à remplir au cours du même entretien dans le cadre de ces campagnes de recrutement.<sup>90</sup>

L'objet de l'entretien était présenté comme un échange portant sur une offre d'emploi en métropole par la SNCF ou la RATP avec éventuellement, selon les profils des jeunes et les postes, une formation préalable financée par l'entreprise (en alternance). Dans le cas où cette proposition ne rencontrait pas d'intérêt, nous proposons d'échanger sur les besoins du jeune (emploi et/ou formation) avec une recherche d'offres d'emploi et de stages (principalement des places de BTS en métropole avec des GRETA ou des formations de type FPA en métropole ou à La Réunion).

Ces entretiens n'ont pas été enregistrés : les supports de collecte de données ont d'abord été l'ensemble des questionnaires remplis par le jeune au cours de l'entretien, les questions tenant lieu de fil conducteur de l'entretien, de guide d'entretien à partir duquel l'échange a pu se prolonger et aborder d'autres thématiques liées à la recherche d'emploi, de formation, aux difficultés sociales et aux dispositifs de remédiation, d'aides financières et sociales, aux programmes de mobilité extra-insulaire vers la métropole, l'Europe ou l'étranger. À côté des questionnaires, nous avons pris des notes concernant l'ensemble des informations susceptibles de compléter le dossier administratif du jeune, données biographiques, données plus personnelles liées à l'environnement familial, scolaire, matrimonial, aux difficultés de santé, d'argent, au cursus scolaire, aux hésitations professionnelles<sup>91</sup>. Cinq grandes thématiques ont été abordées lors de ces entretiens qui reprennent les hypothèses de notre recherche.

La thématique de la mobilité géographique a été la clef d'entrée à la fois de l'entretien et du questionnaire et comportait quatre questions fermées (un seul choix de réponse). Il s'agissait en premier lieu de valider l'option de mobilité hors de l'île pour une formation ou pour une recherche d'emploi et ensuite d'appréhender l'étendue de la zone potentielle de prospection d'emploi. Ces questions nous ont permis de mieux circonscrire le poids du territoire en tant qu'il retient plus ou moins le jeune dans son milieu géographique d'habitation (et parfois même d'origine).

### **Thématique : mobilité**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?
- Oui
- Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?
- Oui
- Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?
- Oui
- Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?
- La commune
- La Région Est
- Jusqu'à Saint-Denis
- Toute l'Île
- Hors de l'Île

*Veillez ne cochez qu'une seule case*

<sup>89</sup> Trois jeunes inscrits dans l'agence locale où nous travaillions ont d'ailleurs été recrutés, dont deux sur des postes de conducteurs de bus (permis bus préparés par le biais d'un contrat de qualification adulte) à la RATP et un seul comme agent de quai à la SNCF.

<sup>90</sup> Voir Annexe n°10 pour le détail de ces recrutements.

<sup>91</sup> Nous avons retranscrit l'ensemble des résultats significatifs de ces synthèses pour les 43 jeunes en Annexe n°3, pendant que les questionnaires sont reproduits en Annexes n°1 et 2.



Le second champ de questionnement, comportant également quatre questions fermées, avait trait au parcours scolaire du jeune (poursuite d'études, choix d'orientation antérieure) et au ressenti personnel au moment de la première expérience professionnelle. Ces questions nous ont parfois permis de comprendre des parcours faits de rupture, d'abandon, de réorientation et d'hésitations dans le ciblage du métier ou éventuellement dans le domaine de formation vers lequel le jeune souhaitait se diriger<sup>92</sup>.

### **Thématique : relation formation/emploi**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?
- Oui
  - Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?
- Passion
  - Joie
  - Indifférence
  - Déception
  - Dégoût
- Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?
- Moi-même
  - Les professeurs/COP
  - Mes parents
  - Autres
- Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?
- Oui
  - Non

La troisième thématique abordait des questions plus personnelles liées aux contraintes individuelles qui limitaient plus ou moins le jeune dans sa recherche d'emploi et/ou de formation. Six questions (3 fermées et 3 permettant plusieurs réponses possibles dont « autres ») permettaient de décrire les conditions de vie familiale et éventuellement matrimoniale : logement, fratrie, aide de la famille, aide à la famille, héritage éventuellement en attente, contraintes en termes de garde d'enfants, de déplacement, de maladie.

### **Thématique : contraintes familiales et stratégies conflictuelles**

- N°9 Où habitez-vous ?
- Logement familial
  - Location
  - Propriétaire
- Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?
- Déplacements
  - Horaires
  - Garde d'enfants
  - Maladie/Handicap
  - Autres
- Vous pouvez cocher plusieurs cases*

<sup>92</sup> Comme le souligne Agulhon [2000, p. 49], « L'orientation en lycée professionnel, toujours plus ou moins subie, comprend deux moments forts : le passage dans le second cycle « court », puis l'affectation dans une spécialité de formation, qui joue un rôle non négligeable dans l'adhésion à la formation. »

N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?

- Aucun
- 1 à 2
- 3 à 5
- Plus de 5 frères et sœurs

*Veillez ne cochez qu'une seule case*

N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?

- Oui
- Non

N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?

- Aucune
- Logement
- Argent
- Garde d'enfants
- Véhicule
- Autres

*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?

- Aucune
- Argent
- Services divers
- Autres

*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

La quatrième thématique portait sur les réseaux d'informations utilisés dans la recherche d'emploi. Elle reprend les critères de la théorie sociologique des réseaux (réseau fort contre réseau faible, situation des parents, profession des parents). Nous avons inclus dans le réseau faible (universel), en plus de l'ANPE, la Mission Locale, l'Agence Départementale d'Insertion, la commune, les « connaissances » (opposés dans la littérature aux « amis » qui intègrent eux le réseau fort). Quelques jeunes ont également cité les boîtes d'intérim (cette donnée apparaît également plus bas, liée aux types de contrats obtenus). L'inscription à l'Agence étant obligatoire pour percevoir l'indemnisation-chômage, il nous a semblé adéquat d'interroger le jeune (question n°15) pour savoir si, de lui-même et en dehors des convocations obligatoires, il venait à l'Agence pour consulter les offres et s'informer sur son marché du travail. Le réseau fort est constitué de la famille (père et mère, fratrie, famille élargie, liens d'amitié). Concernant la situation des parents, nous avons distingué le travail, le chômage, la retraite et l'inactivité, même si la notion d'inactivité inclut la retraite. Sept questions dont cinq fermées et deux à choix multiples possibles nous ont permis de décider si le jeune s'inscrivait plutôt dans le réseau fort ou le réseau faible.

### **Thématique : Réseaux utilisés**

N°15 En dehors des convocations, venez-vous à l'ANPE de votre propre initiative ?

- Oui
- Non

N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?

- Aucun
- Mission Locale
- ADI
- MGI/COP/Lycée
- La commune/Maire/Élus
- Des connaissances
- Autres

*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?

- Personne
- Mes parents
- Ma famille
- Mes amis proches
- Autres

*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

N°18 Quelle est la situation de votre père ?

- Travaille
- Au chômage
- À la retraite
- Malade/Handicapé/Inactif/Décédé

*Veillez ne cochez qu'une seule case*

N°19 Quelle est la profession de votre père ?

- Cadre
- Profession intermédiaire
- Employé
- Ouvrier qualifié
- Ouvrier non qualifié

*Veillez ne cochez qu'une seule case*

N°20 Quelle est la situation de votre mère ?

- Travaille
- Au chômage
- À la retraite
- Malade/Handicapé/Inactive/Décédée

*Veillez ne cochez qu'une seule case*

N°21 Quelle est la profession de votre mère ?

- Cadre
- Profession intermédiaire
- Employée
- Ouvrier qualifié
- Ouvrier non qualifié

*Veillez ne cochez qu'une seule case*

La dernière thématique abordée portait plus précisément sur l'expérience professionnelle qui existait nécessairement, le jeune étant indemnisé. La question liée aux revenus permettait d'alimenter également les informations liées aux contraintes et donnait un indice de la qualité de l'expérience passée (l'indemnisation-chômage n'étant plus du tout dégressive, une indemnisation faible signifie que le dernier contrat donnant droit aux indemnités était à temps partiel ou avait été un contrat d'alternance par exemple). Les types d'emplois obtenus permettaient de mieux comprendre sur quel type de marchés le jeune se positionnait (secteurs marchand ou non marchand, marchés primaire ou secondaire) et s'il avait expérimenté des statuts précaires. Quatre questions dont trois fermées et une à choix multiples possibles ont été posées.

### **Thématique : L'expérience professionnelle**

N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?

- < 500€
- 500 à 750€
- 750 à 1000€
- Plus de 1000€

*Veillez ne cochez qu'une seule case*

N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?

- Démission
- Fin de CDD ou de mission d'intérim
- Licenciement avant la fin normale du contrat

*Veillez ne cocher qu'une seule case*

N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?

- Oui
- Non

N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?

- CDI
- CDD
- Intérim
- Contrats d'alternance
- Contrats aidés (CES, CES, CIA)
- Travail au noir

*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

### 8.3.2. LES RESULTATS GLOBAUX

Lorsque l'on analyse les réponses des questionnaires l'une après l'autre, les données récoltées permettent d'illustrer les grandes thématiques de notre travail.

Concernant la *mobilité géographique*, 41,8% des jeunes interrogés ne sont jamais partis en métropole ; 44,2% ne sont pas prêts à quitter leur ville pour se former et 74,4% ne sont pas prêts à quitter La Réunion pour se former. Leur zone (ou aire) de prospection pour trouver un emploi est circonscrite pour 6,9% d'entre eux à leur commune, 14% à l'Est de l'Île, 44,2% de l'Est jusqu'au chef-lieu (Saint-Denis), 14% sont mobiles sur l'ensemble de l'île et 20,9% en dehors de l'île (majoritairement vers l'hexagone).

Pour ce qui a trait à la *relation formation-emploi*, 30,2% ont commencé des études ou une formation complémentaire post-baccalauréat après l'obtention de leur Bac Pro. Concernant leur ressenti après leur première expérience professionnelle, 9,3% ont été passionnés par leur emploi, 51,2% ont ressenti de la joie, 13,9% ont été indifférents et 25,6% en ont été déçus. Malgré la présence de l'item « dégoût », aucun jeune n'a été au-delà de la seule déception. Le choix de la filière du baccalauréat professionnel a été effectué par le jeune lui-même à hauteur de 62,8%, par un professeur et/ou un conseiller d'orientation à hauteur de 34,9% et par un parent à hauteur de 2,3% seulement.

Les *contraintes familiales et l'existence de stratégies conflictuelles* peuvent être décrites à partir de certains indicateurs mis à jour dans les entretiens : 41,9% des jeunes habitent encore chez leurs parents, 39,5% sont en location et 18,6% sont propriétaires de leur logement. L'importance de la fratrie est la suivante : 16,3% sont enfant unique, 48,8% ont un ou deux frères/sœurs, 27,9% ont 3 à 5 frères/sœurs et 7% ont plus de 5 frères/sœurs. Les familles nombreuses ne sont donc pas marginales dans les statistiques. Parmi les 43 jeunes interrogés, plus du quart (25,6%) pensent hériter dans l'avenir d'un terrain et/ou d'une maison. Les contraintes déclarées directement sont, par ordre décroissant de fréquence, la garde d'enfants (34,9%), les déplacements (32,6%), la maladie ou le handicap (7% des cas) et les horaires (4,6%). Les aides à la famille sont de plusieurs ordres : d'abord, 34,9% des jeunes ont déclaré ne percevoir aucune espèce d'aide de leurs familles. Pour ceux qui en bénéficient, nous avons d'abord vu que pour 41,9% il s'agit de la mise à disposition d'un logement (ou d'un espace dans la maison familiale), ensuite 32,6% reçoivent de l'argent, 9,3% des parents ont la charge de la garde des enfants du jeune et 2,3% bénéficient du prêt d'un véhicule. Les jeunes, de leur côté, sont 22,6% à aider leur famille : 16,3% versent de l'argent et 20,9% fournissent des services divers (dont la garde d'un parent malade et l'aide aux déplacements des membres de la famille proche).

Les *réseaux utilisés* sont les suivants : le réseau faible représente 79,1% du total et le réseau fort seulement 20,9%. Concernant le réseau faible (« universel » au sens de Marry [1983]), 32,6% des jeunes interrogés déclarent ne pas fréquenter l'ANPE en dehors des convocations. Parmi les organismes dits universels contactés en plus de l'Agence, les résultats sont les suivants : 27,9% ne contactent que l'ANPE, 34,9% également la Mission Locale, 23,3% la commune (le maire, les adjoints et/ou les services municipaux), 9,3% des connaissances, 9,3% l'Agence Départementale d'Insertion (ADI) et seulement 2,3% la Mission Générale d'Insertion (Éducation nationale). 46,5% ont cité d'autres types d'organismes dont les boîtes d'intérim, des organismes de formation (AFPAP, IRTS, CFA, etc.), des fonds de gestion de formation, l'Armée. Pour le réseau fort, les parents sont cités par 13,9% de l'ensemble des 43 jeunes, la famille à hauteur de 9,3% et les amis proches comptent pour seulement 2,3%.

Les situations et professions des pères et mères sont également des données de la théorie des réseaux. Il apparaît que, concernant la situation du père, 4,6% des jeunes n'ont pas donné de réponse (soit refus soit parce que le père est inconnu), 51,2% ont un père qui travaille, 13,9% un père chômeur, 13,9% un père retraité<sup>93</sup> et 16,3% un père inactif (malade, décédé). Concernant la situation des mères, 37,2% d'entre elles travaillent, 11,6% sont au chômage, 7% sont retraitées et 44,2% sont inactives. Les professions permettent de mettre en lumière la situation socio-économique : pour le père, 11,6% des jeunes n'ont pas répondu, 2,3% ont un père cadre, 7% un père dans les professions intermédiaires, 23,3% un père employé, 37,2% un père ouvrier qualifié et 18,6% un père ouvrier non qualifié. Pour la mère, 46,5% de non réponses, aucune mère cadre, 4,6% de mères dans les professions intermédiaires, 23,3% employées, 7% ouvrières qualifiées et 18,6% ouvrières non qualifiées.

Les jeunes — qui sont tous indemnisés à l'Allocation de Retour à l'Emploi, c'est-à-dire les droits classiques versés par l'UNEDIC — sont 41,8% à percevoir par mois moins de 500€, 30,2% de 500 à 750€, 25,6% de 750 à 1000€ et un seul jeune perçoit plus de 1000€ mensuels. Quelques-uns perçoivent d'ailleurs un complément RMI pour atteindre le montant du RMI auquel ils auraient prétendu sans les ARE, ce qui explique la présence de l'ADI dans les organismes contactés.

Aucun des jeunes n'a démissionné de son dernier contrat. Pour 86% d'entre eux, il s'agissait de la fin d'un CDD ou d'une mission d'intérim et pour 14% un licenciement ou une rupture à l'initiative de l'employeur.

83,7% ont obtenu leur Bac Pro dans un lycée professionnel (ou un organisme privé sous contrat) ; 16,3% par le biais de l'apprentissage.

Parmi les types de contrats expérimentés par les jeunes, 69,8% ont déjà obtenu un CDD, 25,6% une mission d'intérim, 11,6% un CDI, 20,9% un contrat d'alternance, 16,8%<sup>94</sup> une activité non déclarée et 41,9% ont déjà obtenu un contrat aidé (CES surtout, CEC, CEJ pour quelques-uns).

### 8.3.3. LES TABLEAUX CROISES

Nous pouvons maintenant analyser plus finement les résultats des questionnaires en croisant les données pour mettre à jour les variables explicatives (indépendantes) les plus différenciatrices dans le cadre des différentes hypothèses que nous avons formulées.

<sup>93</sup> Nous avons distingué les retraités des autres situations d'inactivité.

<sup>94</sup> Ce résultat est très certainement sous-estimé, l'Agence pour l'Emploi étant souvent apparentée dans l'esprit des jeunes aux services de contrôle de la Direction du Travail.

Tableau n°30 : — La durée de chômage

Tableau croisé des résultats des questionnaires	Chômage longue durée
Homme	35,0%
Femme	<b>43,5%</b>
16-19 ans	33,3%
20-25 ans	33,3%
26-30 ans	<b>44,0%</b>
Célibataire	34,8%
Marié ou en couple	37,5%
Divorcé ou séparé	<b>75,0%</b>
Aucun enfant	27,3%
Enfants	<b>52,4%</b>
Contraintes = Déplacements	<b>50,0%</b>
Contraintes = Garde d'enfants	<b>46,7%</b>
Mobile hors de l'île	22,2%
Formation post-Bac	30,8%
Expérience : déçu indifférent	<b>52,9%</b>
Expérience : joie passion	30,8%
Choix de formation par le jeune	33,3%
Choix de formation par profs ou parents	<b>50,0%</b>
Aucun frère/sœur	28,6%
1-2 frères et sœurs	<b>47,6%</b>
Plus de 2 frères/sœurs	33,3%
Héritage (maison et/ou terrain)	<b>63,6%</b>
Le père travaille	36,4%
Le père ne travaille pas	<b>42,9%</b>
La mère travaille	<b>50,0%</b>
La mère ne travaille pas	33,3%
Bac Pro en apprentissage	<b>42,9%</b>
Contrats aidés	<b>44,4%</b>
Autres types de contrats	36,0%
Chômage de longue durée	
Réseau fort	<b>44,4%</b>
Réseau faible	38,2%
Total	<b>39,5%</b>

Lecture du tableau : Alors que 39,5% de nos 43 jeunes sont chômeurs de longue durée, seuls 35% des jeunes hommes sont dans ce cas là, soit un écart négatif à la moyenne de 4,5 pts.

Par ordre décroissant, les variables explicatives de l'allongement de la durée de chômage sont les suivantes : le fait pour le jeune d'être divorcé ou séparé est fortement significatif (+35,5 pts), tout comme l'attente d'un héritage (+24,1 pts). Un sentiment de déception ou d'indifférence, nous le verrons plus en détails plus bas, aggrave la situation de chômage (+13,4 pts) ainsi que l'existence d'une charge familiale (enfants) (+12,9 pts). Les contraintes liées aux déplacements géographiques (+10,5 pts), un choix contraint dans la spécialité du baccalauréat préparé et obtenu sont également handicapants (avec également un écart positif de 10,5 pts). Avoir une mère qui travaille a également un impact dans la prolongation de la durée de chômage (+10,5 pts), phénomène *a priori* paradoxal que nous tenterons d'expliquer plus loin. Une fratrie comprise entre 1 ou 2 frères/sœurs a également un effet négatif (+8,1 pts), alors qu'une fratrie plus grande n'a pas d'impact négatif, un élément qu'il nous est difficile d'interpréter. Les contraintes liées à la garde des enfants sont également mises à jour (+7,2 pts d'écart) tout comme l'impact négatif de l'utilisation du réseau fort (+4,9 pts) et le fait d'avoir déjà obtenu un contrat aidé (+4,9 pts). Ce dernier point pourrait être en partie expliqué par le fait qu'il est souvent nécessaire réglementairement d'être chômeur de longue durée pour être éligible à ce type de contrats aidés. Le fait d'avoir entre 26 et 30 ans prolonge la durée de chômage (+4,5 pts), un point logique puisque, mécaniquement et chronologiquement, plus un jeune vieillit plus sa présence sur le marché de l'emploi augmente. Les femmes sont plus souvent frappées par le chômage de longue durée (+4 pts). Enfin, le fait d'avoir obtenu son baccalauréat professionnel par le biais de l'apprentissage conduit à un prolongement de la période de chômage (+3,4 pts). Nous verrons plus bas sur ce point que l'apprentissage est très lié au réseau fort et c'est l'utilisation de ce réseau fort qui peut s'avérer handicapant dans le cadre de l'employabilité.

Tableau n°31 : – Les réseaux

Tableau croisé des résultats des questionnaires	Réseau fort	Réseau faible
Homme	<b>40,0%</b>	60,0%
Femme	4,3%	<b>95,7%</b>
16-19 ans	0,0%	<b>100,0%</b>
20-25 ans	<b>40,0%</b>	60,0%
26-30 ans	12,0%	<b>88,0%</b>
Célibataire	<b>26,1%</b>	73,9%
Marié ou en couple	18,8%	<b>81,3%</b>
Divorcé ou séparé	0,0%	<b>100,0%</b>
Aucun enfant	<b>27,3%</b>	72,7%
Enfants	14,3%	<b>85,7%</b>
Contraintes = Déplacements	<b>28,6%</b>	71,4%
Contraintes = Garde d'enfants	0,0%	<b>100,0%</b>
Mobile hors de l'île	<b>22,2%</b>	77,8%
Formation post-Bac	<b>23,1%</b>	76,9%
Expérience : déçu indifférent	11,8%	<b>88,2%</b>
Expérience : joie passion	<b>26,9%</b>	73,1%
Choix de formation par le jeune	18,5%	<b>81,5%</b>
Choix de formation par profs ou parents	<b>25,0%</b>	75,0%
Aucun frère/sœur	0,0%	<b>100,0%</b>
1-2 frères et sœurs	<b>38,1%</b>	61,9%
Plus de 2 frères/sœurs	6,7%	<b>93,3%</b>
Héritage (maison et/ou terrain)	<b>45,5%</b>	54,5%
Le père travaille	<b>27,3%</b>	72,7%
Le père ne travaille pas	14,3%	<b>85,7%</b>
La mère travaille	12,5%	<b>87,5%</b>
La mère ne travaille pas	<b>25,9%</b>	74,1%
Bac Pro en apprentissage	<b>28,6%</b>	71,4%
Contrats aidés	11,1%	<b>88,9%</b>
Autres types de contrats	<b>28,0%</b>	72,0%
Chômage de longue durée	<b>23,5%</b>	76,5%
Réseau fort		
Réseau faible		
Total	<b>20,9%</b>	<b>79,1%</b>

*Lecture du tableau :* Alors que le réseau fort concerne 20,9% de nos 43 jeunes, il concerne dans le même temps 40% de l'ensemble des jeunes hommes, soit un écart positif à la moyenne de 19,1 pts.

Qui sont les jeunes à utiliser le réseau fort ? Il s'agit d'abord plus souvent de ceux en attente d'un héritage (maison et/ou terrain) (+25,4 pts), les hommes (+19,1 pts) et les jeunes entre 20 et 25 ans (+19,1 pts), ceux avec 1 ou 2 frères/sœurs (+17,2 pts). Les jeunes ayant cité les contraintes liées aux déplacements sont plus souvent utilisateurs de ce réseau (+7,7 pts), tout comme ceux qui ont passé leur Bac Pro en apprentissage (+7,7 pts également). Ils se retrouvent également parmi ceux qui n'ont pas obtenu de contrats aidés (+7,1 pts). Un jeune avec un père qui travaille utilisera plus fréquemment ce réseau fort (+6,4 pts) comme les jeunes sans enfants (+6,4 pts). Le fait d'avoir eu une expérience professionnelle vécue positivement est également fortement corrélée au réseau fort (+6 pts), comme celui d'être célibataire (+5,2 pts), d'avoir une mère qui ne travaille pas (+5 pts) et de ne pas avoir choisi sa filière de Bac Pro (+4,1 pts). Nous l'avons vu, le chômage de longue durée est corrélé au réseau fort (+2,6 pts). Les jeunes utilisant le réseau des liens forts sont plus souvent ceux qui ont entamé une formation post-Bac (+2,2 pts) et qui se déclarent mobiles hors de l'île (écart faible néanmoins de 1,3 pt).

*A contrario,* les variables liées à l'utilisation du réseau des liens faibles peuvent être mises à jour de la manière suivante : d'abord, les très jeunes sont beaucoup plus fréquemment concernés (pour les 16-19 ans, l'écart est de +21,9 pts), ensuite peut être relevé le fait d'être divorcé ou séparé (+21,9 pts) ainsi que la contrainte exprimée liée à la garde des enfants (+21,9 pts), mais également le fait d'être enfant unique (+21,9 pts) et plus bizarrement d'avoir plus de deux frères/sœurs (+14,2 pts). Le genre est également particulièrement différenciateur (+16,6 pts pour les jeunes femmes). Le réseau faible est corrélé à l'obtention réalisée de contrats aidés (+9,8 pts) ainsi que la présence pour le jeune d'une mère qui travaille (+8,4 pts) et un père qui ne travaille pas (+6,6 pts). On retrouve comme utilisateurs de ce réseau les jeunes ayant eu une première expérience négative (+9,1 pts), les jeunes les plus âgés (écart de +8,9 pts pour la tranche d'âge

comprise entre 26 et 30 ans), ceux avec une charge familiale (+6,6 pts) et enfin les jeunes ayant eux-mêmes choisi leur parcours scolaire.

Tableau n°32 : — Les types de contrats déjà obtenus

Tableau croisé des résultats des questionnaires	contrats aidés	autres contrats
Homme	40,0%	<b>60,0%</b>
Femme	<b>43,5%</b>	56,5%
16-19 ans	<b>66,7%</b>	33,3%
20-25 ans	26,7%	<b>73,3%</b>
26-30 ans	<b>48,0%</b>	52,0%
Célibataire	39,1%	<b>60,9%</b>
Marié ou en couple	<b>43,8%</b>	56,3%
Divorcé ou séparé	<b>50,0%</b>	50,0%
Aucun enfant	36,4%	<b>63,6%</b>
Enfants	<b>47,6%</b>	52,4%
Contraintes = Déplacements	<b>57,1%</b>	42,9%
Contraintes = Garde d'enfants	40,0%	<b>60,0%</b>
Mobile hors de l'île	22,2%	<b>77,8%</b>
Formation post-Bac	23,1%	<b>76,9%</b>
Expérience : déçu indifférent	41,2%	<b>58,8%</b>
Expérience : joie passion	<b>42,3%</b>	57,7%
Choix de formation par le jeune	<b>44,4%</b>	55,6%
Choix de formation par profs ou parents	37,5%	<b>62,5%</b>
Aucun frère/sœur	<b>57,1%</b>	42,9%
1-2 frères et sœurs	28,6%	<b>71,4%</b>
Plus de 2 frères/sœurs	<b>53,3%</b>	46,7%
Héritage (maison et/ou terrain)	<b>45,5%</b>	54,5%
Le père travaille	36,4%	<b>63,6%</b>
Le père ne travaille pas	<b>47,6%</b>	52,4%
La mère travaille	37,5%	<b>62,5%</b>
La mère ne travaille pas	<b>44,4%</b>	55,6%
Bac Pro en apprentissage	28,6%	<b>71,4%</b>
Contrats aidés		
Autres types de contrats		
Chômage de longue durée	<b>47,1%</b>	52,9%
Réseau fort	22,2%	<b>77,8%</b>
Réseau faible	<b>47,1%</b>	52,9%
Total	<b>41,9%</b>	<b>58,1%</b>

*Lecture du tableau* : Alors que les contrats aidés concerne 41,9% de nos 43 jeunes, ils ne concernent dans le même temps que 40% des jeunes hommes, soit un écart négatif à la moyenne de 1,9 pts.

Lorsque l'on analyse le type de contrats obtenus par les bacheliers professionnels en distinguant ceux qui ont déjà obtenu un contrat aidé des autres, les résultats sont les suivants : les contrats aidés (très majoritairement des CES avec la commune du lieu d'habitation) concernent avant tout les très jeunes (+24,8 pts d'écart à la moyenne), puis d'une manière moins forte les plus âgés (+6,1 pts pour les 26-30 ans), ensuite les jeunes ayant exprimé des contraintes de mobilité géographique (+15,2 pts) et ayant une charge familiale personnelle (+6,7 pts), les jeunes sans fratrie (+15, 2 pts) ou avec plus de 2 frères/sœurs (+11,4 pts), les jeunes séparés ou divorcés (+8,1 pts). Les jeunes avec un père qui ne travaille pas sont également plus souvent concernés par ce type de contrat (+6,7 pts d'écart à la moyenne), tout comme ceux avec une mère également sans activité (+2,5 pts). Le réseau faible est très logiquement plus fréquemment utilisé comme nous l'avons vu plus haut (+5,2 pts) et la corrélation avec le chômage de longue durée est avérée (+5,2 pts), critère quasiment indispensable pour être éligible<sup>95</sup>. La présence d'un héritage potentiel a également un impact différenciateur (+3,6 pts d'écart à la moyenne). D'une manière légèrement moins significative, ce sont les jeunes qui ont choisi leur filière de formation initiale qui sont plus souvent concernés par les contrats aidés (+2,5 pts). Les jeunes femmes sont très faiblement surreprésentées (+1,6 pt), mais l'écart est peu significatif, ce

<sup>95</sup> À moins pour le jeune d'être reconnu travailleur handicapé par la COTOREP, de sortir de prison ou de percevoir le RMI.



qui apparaît contre-intuitif. Les autres types de contrats (CDD, CDI, missions d'intérim, travail au noir) sont plus fréquemment liés au réseau fort (+19,7 pts) et à une mobilité hors de l'île envisagée (+19,7 pts également). Les jeunes ayant commencé une formation post-Bac y sont plus présents (+18,8 pts), même si le diplôme de niveau III n'a pas été obtenu. La tranche d'âge entre 20 et 25 ans est plus souvent concernée par ces types de contrats (+15,2 pts d'écart), tout comme les anciens apprentis (+13,3 pts) et les jeunes avec 1 ou 2 frères/sœurs (+13,3 pts). L'activité des parents est également très significative : ainsi, le père est plus souvent en emploi (+5,5 pts) ainsi que la mère (+4,4 pts). Mais ces types de contrats obtenus sont corrélés à des choix contraints : +4,4 pts pour les jeunes dont la spécialité de formation initiale a été subie. Enfin, les jeunes hommes célibataires sans enfant sont plus souvent concernés (avec respectivement +1,9 pt, +2,8 pts et +5,5 pts).

Il est à noter que, selon l'enquête BMO [2007], la part des embauches à vocation saisonnière est également assez élevée dans le bassin d'emploi de l'Est de l'Île (Saint-Benoît, Saint-André, Sainte-Rose). Ces recrutements ponctuels sont majoritairement formulés par des employeurs de la construction, des structures associatives et des entreprises agricoles.

Tableau n°33 : – La mobilité extra-insulaire acceptée

Tableau croisé des résultats des questionnaires	mobiles hors de l'île
Homme	<b>30,0%</b>
Femme	13,0%
16-19 ans	<b>33,3%</b>
20-25 ans	<b>26,7%</b>
26-30 ans	16,0%
Célibataire	<b>21,7%</b>
Marié ou en couple	18,8%
Divorcé ou séparé	<b>25,0%</b>
Aucun enfant	<b>27,3%</b>
Enfants	14,3%
Contraintes = Déplacements	<b>28,6%</b>
Contraintes = Garde d'enfants	13,3%
Mobile hors de l'île	
Formation post-Bac	<b>23,1%</b>
Expérience : déçu indifférent	<b>23,5%</b>
Expérience : joie passion	19,2%
Choix de formation par le jeune	18,5%
Choix de formation par profs ou parents	<b>25,0%</b>
Aucun frère/sœur	<b>28,6%</b>
1-2 frères et sœurs	19,0%
Plus de 2 frères/sœurs	20,0%
Héritage (maison et/ou terrain)	0,0%
Le père travaille	<b>22,7%</b>
Le père ne travaille pas	19,0%
La mère travaille	<b>25,0%</b>
La mère ne travaille pas	18,5%
Bac Pro en apprentissage	14,3%
Contrats aidés	11,1%
Autres types de contrats	<b>28,0%</b>
Chômage de longue durée	11,8%
Réseau fort	<b>22,2%</b>
Réseau faible	20,6%
Total	<b>20,9%</b>

Lecture du tableau : Alors que 20,9% des jeunes interrogés sont prêts à quitter l'île pour rechercher un emploi, les jeunes hommes sont 30% dans ce cas, soit un écart positif à la moyenne de 9,1 pts.

Qui sont les jeunes mobiles hors de l'île parmi ceux que nous avons rencontrés ? Ce sont d'abord les plus jeunes (écart positif de 12,4 pts pour les 16-19 ans et +5,8 pts pour les 20-25 ans), ainsi que les hommes

(+9,1 pts), les enfants uniques (+7,7 pts) et ceux qui ont des contraintes locales de déplacement (+7,7 pts), ainsi que ceux qui n'ont pas obtenu de contrats aidés précédemment (+7,1 pts). Les jeunes sans enfants sont également et logiquement plus fréquemment mobiles (+6,4 pts). Ce sont des jeunes dont les parents travaillent (+4,1 pts dans le cas de la mère et +1,8 pt pour le père), dont le choix de formation a été contraint (+4,1 pts), qui ont vécu une première expérience professionnelle décevante (+2,6 pts) et qui ont plus souvent commencé une formation post-Bac (+2,2 pts). La séquence logique peut ainsi être la suivante : un choix contraint qui conduit à un emploi non désiré (déclassement ou inadéquation en termes de spécialité) dans un territoire rétréci, qui déclenche une volonté de reprise d'études qui n'aboutit pas avant d'envisager un départ vers la métropole. Le reste des écarts à la moyenne est peu significatif.

Tableau n°34 : – Le ressenti professionnel

Tableau croisé des résultats des questionnaires	déçu indifférent	passion joie
Homme	40,0%	60,0%
Femme	39,1%	60,9%
16-19 ans	33,3%	66,7%
20-25 ans	53,3%	46,7%
26-30 ans	32,0%	68,0%
Célibataire	43,5%	56,5%
Marié ou en couple	31,3%	68,8%
Divorcé ou séparé	50,0%	50,0%
Aucun enfant	50,0%	50,0%
Enfants	28,6%	71,4%
Contraintes = Déplacements	50,0%	50,0%
Contraintes = Garde d'enfants	33,3%	66,7%
Mobile hors de l'île	44,4%	55,6%
Formation post-Bac	30,8%	69,2%
Expérience : déçu indifférent		
Expérience : joie passion		
Choix de formation par le jeune	25,9%	74,1%
Choix de formation par profs ou parents	62,5%	37,5%
Aucun frère/sœur	28,6%	71,4%
1-2 frères et sœurs	52,4%	47,6%
Plus de 2 frères/sœurs	26,7%	73,3%
Héritage (maison et/ou terrain)	36,4%	63,6%
Le père travaille	45,5%	54,5%
Le père ne travaille pas	33,3%	66,7%
La mère travaille	31,3%	68,8%
La mère ne travaille pas	44,4%	55,6%
Bac Pro en apprentissage	42,9%	57,1%
Contrats aidés	38,9%	61,1%
Autres types de contrats	40,0%	60,0%
Chômage de longue durée	52,9%	47,1%
Réseau fort	22,2%	77,8%
Réseau faible	44,1%	55,9%
Total	39,5%	60,5%

Lecture du tableau : Alors que 39,5% des jeunes interrogés ont été déçus par (ou sont restés indifférents face à) leur première expérience professionnelles, les jeunes dont le choix d'orientation a été contraint sont 62,5% dans ce cas, soit un écart positif à la moyenne de 23 pts.

Les jeunes déçus par leur première insertion sur le marché de l'emploi se recrutent plus souvent parmi ceux qui ont subi leur orientation (+23 pts), ensuite parmi les jeunes de 20 à 25 ans (+13,8 pts), ceux avec 1 ou 2 frères/sœurs (+12,9 pts) et les chômeurs de longue durée (+13,4 pts). Cette déception est corrélée à une situation de séparation matrimoniale (+10,5 pts), à des contraintes de déplacement (+10,5 pts) et à l'absence d'enfants (+10,5 pts). Autre corrélation particulièrement significative : les déçus sont plus souvent ceux qui ont préparé leur baccalauréat dans le cadre de l'apprentissage (+13,4 pts). Ces déçus, nous l'avons vu, sont plus souvent mobiles hors de l'île (+4,9 pts), utilisent le réseau faible (+4,6 pts), peut-être par rejet du poids du milieu qui les a influencés dans leur orientation et/ou le secteur marchand (écart non significatif de +0,5 pt pour les « autres types de contrats »). Ce sont un peu plus souvent des célibataires (+4 pts), des jeunes dont le père travaille (+5 pts) et dont la mère ne travaille pas (+4,9 pts).

## 8.4. L'ETUDE LONGITUDINALE

Grâce à la méthode longitudinale développée et décrite au chapitre précédent, nous pouvons connaître les trajectoires-type que les jeunes Bac Pro ont suivies entre 2004 et 2008 à La Réunion. Les résultats sont les suivants :

Tableau n°35 : – Les trajectoires-type pour les Bac Pro (niveau ou diplôme)

Trajectoires-type	Trajectoire-type n°1 = Chômage frictionnel	Trajectoire-type n°2 = Chômage de longue durée non indemnisé	Trajectoire-type n°3 = Chômage d'attente de longue durée	Trajectoire-type n°4 = Chômage d'attente de très longue durée	Trajectoire-type n°5 = Chômage de longue durée au RMI
Bac Pro niveau	33,4%	16,4%	6,2%	19,4%	8,8%
Bac Pro diplôme	42,7%	12,9%	6,1%	19,2%	5,0%
Total Bac Pro	40,1%	13,9%	6,1%	19,2%	6,1%
Total de la cohorte des jeunes	38,5%	15,6%	5,4%	15,6%	10,9%
Écart Bac Pro/ Total des jeunes	1,6	-1,7	0,7	3,6	-4,8

Lecture du tableau : 33,4% des jeunes avec un niveau Bac Pro (sans diplôme) suivent la trajectoire du chômage frictionnel contre 42,7% pour les jeunes avec le diplôme, soit un écart de 9,3 pts.

En premier lieu, le fait de posséder le *diplôme* pour les jeunes Réunionnais ayant suivi la formation Bac Pro a un impact très fort : les jeunes diplômés Bac Pro sont beaucoup plus fréquemment dans la trajectoire du chômage d'insertion (+9,3 pts) par rapport aux jeunes n'ayant que le niveau et ils sont moins souvent frappés par le chômage de longue durée au RMI (-3,8 pts) et sans revenus (-3,5 pts). Le reste des écarts n'est pas significatif pour les autres trajectoires-type.

En second lieu, si l'on compare cette fois-ci les jeunes avec un niveau de Baccalauréat professionnel (diplôme ou niveau) à l'ensemble de la jeunesse réunionnaise au chômage, les premiers sont plus souvent concernés par le chômage d'attente de très longue durée (+3,6 pts) et un peu plus par le chômage frictionnel (+1,6 pt). Ils sont par ailleurs moins souvent frappés par le chômage de longue durée au RMI (-3,8 pts) ou sans revenus (-1,7 pt). Ce diplôme apparaît donc comme favorable pour améliorer l'employabilité des jeunes.

## CONCLUSION

À côté du vieillissement et de la féminisation du stock des bacheliers professionnels au chômage sur les cinq dernières années, nous avons montré grâce aux statistiques globales combien l'espace géographique avait un impact différenciateur (le Nord apparaissant comme une micro-région favorisée, contrairement au Sud, surtout), tout comme le fait d'être ou de ne pas être mobile en dehors de l'Île (hypothèse n°1).

Concernant le ciblage professionnel (hypothèse n°2), l'évolution sur les cinq dernières années montre d'abord que les contrats aidés ne sont qu'un choix très marginal (il concerne 3,6% des jeunes bacheliers professionnels en 2008) contrairement à l'ensemble des jeunes au chômage (près de 15% des choix professionnels formulés). Surtout, les métiers ciblés correspondent aux spécialités des filières de formation et s'inscrivent avant tout et très largement dans le secteur marchand. Les postes d'encadrement restent également marginaux même s'ils progressent en proportion (ce que le vieillissement des stocks et la hausse des jeunes très expérimentés peuvent expliquer en partie). Les besoins de formation exprimés (qui entretiennent un rapport avec la prise de conscience de lacunes ou d'une mauvaise orientation initiale) sont

deux fois moins fréquents (13,1%) que pour l'ensemble des jeunes chômeurs (26,6%) et concernent surtout des domaines de formation préparant à des emplois peu voire même très peu qualifiés : intervenant à domicile, intervenant auprès d'enfants, agent de stockage, technicien administratif. La part des jeunes bacheliers professionnels qui intègrent une formation continue (catégorie 4 d'inscription) progresse par contre fortement (+76,3% sur cinq ans) et s'inscrit à contre-courant de l'ensemble des jeunes au chômage. Le retrait partiel du marché du travail est également un phénomène particulier à cette sous-population, que nous avons mis à jour (+27% sur la période). Indice d'une employabilité plus délicate pour certains malgré l'amélioration des indicateurs du chômage insulaire sur les dernières années, la hausse du second ciblage est un fait notable : +3,8 pts sur cinq ans.

Les contraintes familiales chez les jeunes femmes (hypothèse n°3) se concrétisent d'abord par le retrait partiel du marché du travail, puis par la féminisation continue des stocks de jeunes chômeurs bacheliers professionnels, ensuite par le fait qu'elles sont plus fréquemment frappées par le chômage de longue durée, qu'elles ont moins de propositions par le réseau universel et qu'elles formulent plus souvent que les jeunes hommes un second ciblage.

Enfin, l'expérience professionnelle (hypothèse n°5) est systématiquement corrélée à une meilleure employabilité, à une multiplication des propositions d'offres par l'ANPE (hypothèse n°4) et à un ciblage unique.

Les entretiens qualitatifs que nous avons menés, qui ont permis à la fois de compléter les questionnaires et de récolter des données biographiques complémentaires, ont affiné ces premiers résultats et peuvent illustrer pour le cas des jeunes bacheliers professionnels indemnisés habitant l'Est quelques-unes de nos hypothèses de travail.

Il apparaît ainsi que la dimension géographique (hypothèse n°1) (mobilité hors de la commune d'habitation, de la microrégion, de l'Île pour une formation ou pour prospecter un emploi) est très prégnante : les trois quarts de nos jeunes interrogés ne sont pas mobiles hors de l'île pour se former et moins de 21% se déclarent éventuellement prêts à quitter La Réunion pour une recherche d'emploi hors de l'Île (la plupart du temps pour la France hexagonale). Un peu plus de 20% ne recherchent pas en dehors de leur micro-région d'habitation (l'Est, qui englobe les communes allant de Sainte-Rose à Saint-André). Le fait que près de 42% habitent chez leurs parents peut être en partie une explication à ces réticences. Près d'un tiers ressentent d'ailleurs comme une contrainte la problématique des déplacements. Près de 42% enfin touchent moins de 500€ par mois, ce qui peut limiter matériellement les capacités de mobilité géographique vers les plus importants bassins d'emploi (Saint-Denis, Le Port et Saint-Pierre et au-delà). Les problématiques du logement sur l'île et la fréquence des embouteillages doivent ici également être prises en compte.

Concernant le rapport au déclassement (hypothèse n°2), nous pouvons appréhender quelques-unes de ses concrétisations à partir de deux apports. Premièrement, le ressenti lié à la première expérience professionnelle : une très large majorité des jeunes interrogés a eu une première expérience heureuse (plus de 60%) et plus de 62% ont choisi leur filière de formation. Les jeunes se déclarant satisfaits sur ce point utilisent plus fréquemment le réseau fort et ont obtenu plus souvent des contrats aidés (même si c'est par le réseau faible que l'obtention de ce type de contrats est régulièrement réalisée). Deuxièmement, la poursuite d'études supérieures a concerné plus de 30% de ces jeunes et ce choix concerne plus souvent ceux qui ont apprécié leur première expérience professionnelle (peut-être une volonté de professionnalisation dans le domaine où le jeune a exercé, voire même une volonté de valider des acquis expérimentiels). La déception professionnelle entraîne *a contrario* plus souvent un désir de quitter l'île (à la recherche de bassins d'emploi plus riches en opportunités) et une utilisation plus fréquente du réseau faible. Cette déception est corrélée aux contrats autres que les contrats aidés, ce qui peut signifier que le secteur marchand est source de déception ou en tout cas d'absence de jubilation professionnelle. Nous avons également cru discerner une volonté parmi ceux qui ont été déçus suite à leur première expérience professionnelle d'échapper au réseau fort (au secteur marchand et au territoire, ainsi qu'au choix imposé d'orientation). L'expérience du marché de l'emploi et celle du chômage peuvent ainsi apparaître comme des éléments de lutte contre l'hétéronomie des choix chez le jeune, une première étape vers l'autonomisation des choix personnels.

Les contraintes familiales sont fortes (hypothèse n°3) : en premier lieu, nous l'avons vu, une dépendance très forte au lieu d'habitation, ensuite pour plus d'un tiers (près de 35%), un problème de garde d'enfants apparaît ; un tiers perçoit de l'argent de sa famille (mais 16% des jeunes aident financièrement leur

famille proche, ce qui peut être analysé comme une autre contrainte). Près de 14% des jeunes interrogés ont un père au chômage et près de 12% une mère au chômage. Près de 35% ont plus de deux frères et/ou sœurs. Lorsque l'on détaille la retranscription des données biographiques complémentaires, les contraintes liées à la situation des parents sont également flagrantes : la présence de parents malades, invalides ou handicapés (pour plus de 16% des cas) ; l'un au moins des parents décédé ou inconnu (14% des 43 entretiens) et enfin des parents divorcés (7% des cas). Les femmes interrogées sont beaucoup plus fréquemment touchées par le chômage de longue durée (+4 pts d'écart à la moyenne), elles utilisent massivement le réseau faible (près de 96% d'entre elles contre 60% pour les jeunes hommes) et sont plus souvent en contrats aidés (écart de 3,5 pts par rapport à l'autre sexe).

Concernant précisément l'utilisation des réseaux (hypothèse n°4), les conclusions de Granovetter et de Marry peuvent être appliquées à nos 43 jeunes bacheliers professionnels indemnisés de l'Est de l'Île : la force du réseau faible est avérée (dans notre cas pour éloigner du chômage de longue durée). Nous avons par ailleurs validé le fait que l'utilisation du réseau fort est plus fréquent lorsque le père travaille. Le réseau faible est plus fréquemment utilisé en lien avec les contrats aidés : le réseau universel (ANPE, mairie) proposant, comme nous l'avons vu, très fréquemment ce type de contrats. Ce sont les jeunes utilisant le réseau fort qui ont le plus souvent passé leur baccalauréat en apprentissage, les mêmes qui ont plus fréquemment un héritage en vue (maison et/ou terrain) et un choix imposé par l'école et/ou les parents (indices de la prégnance du milieu et du groupe d'appartenance). Et c'est surtout une affaire de relation père-fils (écart de 19,1 pts à la moyenne pour la variable genre sur ce point). Les jeunes filles échapperaient ainsi à certains phénomènes d'influence, voire de reproduction socio-professionnelle, à moins qu'elles n'utilisent le réseau faible qui permet à leurs mères de travailler (souvent en contrats aidés avec la commune).

## CONCLUSION GENERALE

Au moment de conclure, nous espérons que le portrait que nous avons finalement dressé de la jeunesse réunionnaise — auquel nous avons consacré cinq années — apparaît varié et nuancé pour rendre compte de la dimension plurielle du phénomène juvénile. Nous avons montré combien le processus de scolarisation est également un procès d'individualisation et de subjectivation. Il ne devrait pas être uniquement appréhendé comme un outil d'intégration professionnelle et ne préparer qu'à la *vie active*. Avec Baudelot et Leclercq [2004], il nous semble nécessaire de garder à l'esprit les effets nombreux de l'éducation, l'ensemble des « externalités » de l'effort éducatif, de l'investissement dans le savoir et la connaissance, dont le rendement en termes de salaire, de qualification et de position professionnelle n'est que l'un des aspects.

L'économie a fait son entrée dans l'école à partir du moment où les missions de l'école se sont focalisées sur la problématique de l'insertion professionnelle et de la rentabilité économique immédiate de l'investissement éducatif (salaire, employabilité et protection contre le chômage). Or, les atouts individuels monnayables sur le marché de l'emploi ne sont pas uniquement obtenus à l'école : ils sont composés entre autres des acquis de l'expérience professionnelle, du réseau social, de la santé. Nous l'avons vu, la période de la jeunesse a été appréhendée négativement à partir du moment où le fait d'être débutant a été ressenti comme un manque, un déficit, un signal négatif pour l'employeur et non pas un simple fait, un simple état à un moment donné, une évidence. La jeunesse devient un problème lorsque l'intégration devient une charge et non plus un devoir collectif à l'égard des nouvelles générations.

Comprendre la jeunesse d'un territoire tel que La Réunion, c'est avant tout sortir de la vision dichotomique qui oppose les jeunes chômeurs sortants du système scolaire aux jeunes insérés professionnellement, inscrits dans la norme sociale ; c'est mettre en question le modèle unique représenté par ces derniers, mais c'est également lutter contre la représentation d'un seul modèle qui induit une hiérarchie entre jeunes (diplômés et jeunes en situation d'échec scolaire...). Nous avons essayé de montrer que l'on peut être ainsi, parfois, à la fois en situation de réussite scolaire et d'échec dans sa vie professionnelle, à la recherche d'un emploi et en même temps en activité partielle, une situation qui rend difficile une construction identitaire dans un moment de l'existence où l'individu est fragile, dépendant financièrement et peu expérimenté. L'accès différencié à un emploi stable à temps plein est aujourd'hui l'une des causes majeures de l'accroissement des inégalités parmi les jeunes, ce qui signifie des revenus inférieurs au SMIC, procurant une insécurité qui limite l'accès à l'indépendance via un logement ou un véhicule et ces évolutions ont parfois des conséquences importantes sur la qualité des relations intergénérationnelles.

Le manque d'opportunités d'embauche au niveau local conduit un nombre toujours croissant de jeunes à envisager et à réaliser une mobilité métropolitaine. Selon une enquête INSEE datant de la fin 2008, une tendance de fond peut être décrite concernant cette mobilité extra-insulaire juvénile : sur les trois dernières années étudiées, les jeunes Réunionnais ont été deux fois plus nombreux à s'installer dans l'hexagone qu'à en revenir et ces flux progressent depuis 1999 de 1,6% par an. Si bien qu'il est possible de comptabiliser 104000 Réunionnais installés en France métropolitaine en juillet 2005, soit l'équivalent de près de 15% des natifs de l'île. Par ailleurs, près de 6000 jeunes de plus de 17 ans sont à l'heure actuelle en cours d'études universitaires hors de La Réunion.

La Réunion restera une île, avec une contrainte démographique et une exigüité du territoire qui produiront un chômage structurel de long terme, malgré une baisse de la fécondité et la fin prévisible de la période de transition démographique fixée par l'INSEE vers 2030. La question de la mobilité *intra*-insulaire cette fois, malgré de nombreux projets d'investissement autoroutier en cours de réalisation, ne semble toujours pas réglée aujourd'hui : la contrainte géologique, le manque d'infrastructures de transport, l'insuffisance des modes de communication, la distribution géographique inégale des activités économiques, c'est-à-dire la répartition des entreprises sur le territoire, sont autant de contraintes qui entravent plus ou moins fortement l'action des jeunes.

Il est ensuite probable que la marginalisation des zones traditionnellement rurales et des quartiers excentrés, défavorisés, s'accompagne de spécificités sur le plan de l'employabilité. Enfin, le taux d'activité

des femmes n'a pas encore atteint la norme nationale et son évolution à moyen terme impactera également la situation des jeunes générations qui se positionneront sur le marché de l'emploi.

Il reste que ces phénomènes sont en interdépendance et ne peuvent trouver de solution isolée et les répercussions sur le plan des inégalités fragilisent le processus d'intégration de certaines franges de la population.

Subissant soit l'exclusion de l'emploi (chômage) soit le déclassement massif lié à l'inflation des titres et des certifications scolaires, les jeunes Réunionnais doivent de temps à autre opérer une conversion douloureuse de leur projet initial vers des contrats précaires, des petits boulots ou des contrats aidés non marchands (municipaux ou associatifs), qui les ramènent dans le quartier vers les opportunités locales d'accès à un emploi, vers les réseaux relationnels qui leur sont familiers et dans la culture d'origine. Les influences scolaires s'étiolent, qui avaient participé à la construction de leur identité et à leur socialisation. Ils subissent parfois la « *force de rappel du quartier* » [Beaud, 2002]. Ensuite, l'allongement de la scolarisation pour les deux sexes n'a pas anéanti la distinction sexuelle des rôles sociaux : nous avons vu que pour les jeunes générations, les contraintes liées à la parentalité étaient portées massivement par les jeunes femmes, ainsi que le temps partiel. Comme le rappelle Périvier [2008, p. 120], « *les femmes d'aujourd'hui ne sont plus destinées au foyer comme l'étaient leurs aînées. Pour autant, elles n'ont pas renoncé à la maternité et mènent de front carrière et vie de famille. Mais les inégalités entre les sexes marquent encore le marché du travail comme la sphère privée.* » Et les femmes demeurent massivement cantonnées dans les métiers du service et du soin. Pourtant leur réussite scolaire permet à certaines d'entre elles d'investir des métiers les plus qualifiés.

Les jeunes, face à l'emploi, sont à la fois plus vulnérables au chômage (ils sont massivement sur le marché externe, concurrentiel, très sensible aux fluctuations économiques conjoncturelles) et à la fois plus employables en période de reprise [Lefresne, 2003]. Cette qualité *a priori* paradoxale est en fait liée à leur positionnement plus fréquent sur un marché de l'emploi sans stabilisation : ils composent en partie le « volant d'ajustement », le groupe social qui porte le risque de l'instabilité, le fusible.

Nous avons montré les manifestations du *chômage de récurrence* des jeunes quand ils ne sont pas concernés par un chômage d'insertion classique pour une bonne partie d'entre eux. Les jeunes Réunionnais qui sont dans cette situation sont exclus non pas du marché du travail mais du marché *interne* des entreprises, un marché peu présent sur l'île d'abord du fait du tissu économique (beaucoup de micro-entreprises), mais aussi du fait de la pression démographique qui alimente un stock concurrentiel et qui entraîne la mise en place de dispositifs publics pour gérer la pénurie d'offres d'emploi (tous les contrats aidés). Et la concurrence se fait autant sinon plus avec les jeunes générations qui arrivent qu'avec les adultes. Il semblerait que la machine économique ait opté pour un arbitrage intergénérationnel au détriment des nouveaux arrivants qui seraient porteurs de changement, c'est-à-dire en fait qui auraient en charge de porter le fardeau du risque économique et de l'instabilité de l'activité.

Dans le cas précis des jeunes résidant dans des zones rurales ou moins urbanisées — comme nous l'avons montré dans notre chapitre 8 pour les bacheliers professionnels —, même si les jeunes ne sont pas totalement isolés du reste de la société contemporaine, possédant pour la plupart des moyens de communication (portable, télévision, automobile), ils restent néanmoins conscients de la distance culturelle de leur ancrage par rapport aux pôles urbains qui pourraient offrir des opportunités d'ascension sociale, des lieux de formation et de culture. Ces jeunes s'inscrivent dans des ancrages territoriaux qui cristallisent de multiples problématiques géographiques, économiques, sociales, infrastructurelles, identitaires. Il s'agit d'une population confinée dans des lieux, des quartiers excentrés, loin des agglomérations, des opportunités d'emploi, mal desservis par les transports publics, qui rendent difficile le franchissement de barrières symboliques, géographiques, comme par exemple accéder aux offres situées dans la région Nord et le centre-ville de Saint-Denis [Renahy, 2006].

Ainsi une génération de Réunionnais se profile, celle des « derniers arrivés » sur le marché du travail, dont les conditions d'accès à l'emploi ressemblent, pour beaucoup d'entre eux, à un va-et-vient permanent, une situation d'activité professionnelle en pointillés qui permet l'accumulation expérientielle mais sans une stabilisation systématique. Lefresne l'a rappelé : « *Les arbitrages intergénérationnels face au chômage ne peuvent pas être les mêmes selon que les jeunes occupent une place protégée sur le marché du travail (à travers les règles de l'apprentissage par exemple) ou s'ils sont directement confrontés à la concurrence des actifs d'âge*

*mûr sur un marché externe, contraints d'acquérir une ou plusieurs expériences professionnelles avant d'avoir accès à un marché interne d'entreprise, dont les portes d'entrée peuvent s'avérer étroites et sélectives.* » [2003, p. 26].

Le rationnement des opportunités d'emploi semble être un couperet pour ces héritiers du monde rural et ouvrier qui espéraient grâce à l'école une ascension sociale : la durée des études s'est allongée, l'objectif fixé (80% d'une classe d'âge au niveau baccalauréat) a été quasiment atteint et les familles ont contribué en partie à cet effort d'investissement. Cette durée plus longue de scolarisation a prolongé les liens de dépendance à la famille, elle a retardé l'autonomie financière des jeunes et a reporté leur accès à l'âge adulte, avec parfois de nouveaux conflits intergénérationnels. Les phénomènes d'exclusion se reproduisent d'une génération à l'autre, malgré une nouvelle génération mieux formée.

Sur l'île, les parents ont été eux-mêmes disqualifiés par le passage rapide à la tertiarisation de l'économie et le recul des métiers manuels, artisanaux et agricoles. Les bassins d'emploi se sont éloignés des quartiers d'habitation, si bien qu'il est primordial d'élargir son aire de mobilité géographique pour ce qui concerne le ciblage. La recherche d'un emploi nécessite de plus en plus de s'éloigner de son lieu de vie originel, alors même que ces jeunes restent attachés à leur quartier, au réseau relationnel et familial. Il y a rupture de ce modèle avec une exigence de mobilité vers les zones économiques pourvoyeuses d'offres et la nécessité de posséder un permis, un moyen de transport et d'accepter les trajets pendulaires contraignants et longs. Or, ces injonctions à la mobilité peuvent aggraver les inégalités sociales entre jeunes différemment armés face aux risques professionnels et familiaux et peuvent mettre en question l'équilibre conjugal et familial, certains jeunes étant le pilier du foyer, représentant un appui économique et logistique et le trait d'union avec l'extérieur. La prise d'un emploi questionne le rapport au logement et à la famille et remet en question la construction de l'identité sociale (rupture due à l'éloignement) ; mais il n'est plus possible de se structurer autour d'un marché du travail localisé.

Une fois encore, les jeunes ne sont pas tous armés de la même manière : « *Certains choix résultent de tensions entre les logiques familiales et les logiques professionnelles alors que d'autres, au contraire, voient la recherche de ressources professionnelles et économiques dominer sans contredire les logiques familiales.* » [Vignal, 2005, p. 153]. Cette jeunesse continue d'aspirer à une mobilité sociale ascendante, elle prolonge ses études et navigue entre le groupe d'appartenance et le groupe de référence qu'elle vise. Déjà, au milieu des années 1990, Squarzoni pronostiquait la capacité d'une partie du groupe juvénile d'inventer, de construire de nouveaux modes de socialisation : « *N'assiste-t-on pas à la formation d'une « culture » populaire de l'adaptation, sans exclusion ni intégration, au modèle social proposé inaccessible ? Là, ne se forge-t-il pas des valeurs nouvelles, ambiguës et énigmatiques, ni traditionnelles ni modernes ?* » [1996, p. 14].

Notre travail de recherche a rencontré plusieurs types de limites. Le choix d'abord qui a été le nôtre dès le départ d'étudier la jeunesse réunionnaise sur toute l'île nous a obligée à circonscrire le nombre de variables étudiées. Nous n'avons pu analyser cet ensemble de critères individuels complémentaires que pour un échantillon limité, à la fois par son profil (des bacheliers professionnels indemnisés) et par sa localisation (l'Est de La Réunion). Nous connaissions ensuite d'expérience la richesse de la base de données tirée de la Demande d'Emploi (les fichiers de l'ANPE Réunion), ce qui nous a conduit à centrer notre réflexion sur la problématique du chômage et de l'activité partielle, c'est-à-dire les périodes de chômage et les transitions professionnelles instables. Or, on ne peut réduire la socialisation de la jeunesse à sa seule dimension socio-économique ou socio-éducative, au seul aspect professionnel de l'activité, à la simple relation formation-emploi. La mise en couple, l'accès à la culture, à la consommation, au logement, à l'action sociale et à l'engagement politique sont également et, parmi d'autres, des composantes de la socialisation et de l'intégration de l'individu au collectif.

À travers ce travail de recherche, nous souhaitons embrasser la globalité des jeunes chômeurs et montrer l'hétérogénéité des situations. L'approche comparative intergénérationnelle en a été une première étape ; l'approche diachronique pour notre population juvénile une seconde ; la méthode longitudinale n'a pas réfuté une bonne part de nos hypothèses. Cette exhaustivité a eu son revers : elle n'a pas toujours permis la nuance, ni la mise à jour de spécificités localisées ; elle a peut-être dessiné trop schématiquement les jeunes, leurs parcours et leurs situations.

Pour cette raison, nos prochains travaux se voudront plus qualitatifs et chercheront à mettre à jour par exemple les écarts liés au capital familial d'origine (culturel, relationnel, patrimonial, immobilier,



financier). Nous ambitionnons également de produire des comparaisons entre groupes juvéniles appartenant à des environnements distincts : urbains des grandes métropoles, ruraux dans les zones enclavées, plus près de nous les jeunes de la zone Océan Indien, etc. Nous avons pu, dans le temps qui nous était imparti, étudier le réseau utilisé par l'individu mais uniquement à partir d'indicateurs très fortement liés à la recherche d'emploi et ce questionnement n'a porté que sur le fait pour tous les jeunes chômeurs d'avoir ou non bénéficié du réseau universel (l'ANPE) et pour un faible échantillon sur le fait d'avoir utilisé plutôt l'un des deux réseaux (fort ou faible). Seuls des entretiens biographiques nous permettront de mettre à jour d'éventuels phénomènes d'auto-censure, d'impacts de l'habitus, de mettre en mots l'influence du paradoxe d'Anderson, du déclassement social, du refroidissement des attentes ou au contraire le choc psychosocial d'une promotion intergénérationnelle rapide et parfois déstabilisante [Ernaux, 1983].

Ensuite, une approche par les discriminations sur le marché du travail, au moment du recrutement ou des mouvements de promotion sur les marchés internes, ne manquerait pas d'intérêt : interroger après quelques années le jeune recruté sur les modalités d'intégration au sein du collectif constitué par ses nouveaux collègues, les conflits d'intérêts éventuels qu'il aura eu à dépasser ou à subir, l'accès plus ou moins facile aux formations internes, au dispositif de validation d'acquis, à la reconnaissance des qualifications acquises sont autant de pistes à creuser.

Le salariat n'est pas le seul mode d'accès à l'activité : nous pourrions également suivre par des entretiens réguliers les différentes étapes des jeunes créateurs d'entreprises.

Une fois les trajectoires définies, une fois les variables discriminantes, différenciatrices, mises à jour et hiérarchisées, vient le temps d'une réflexion sur les dispositifs à mettre en place pour réduire ces écarts. L'existence d'un chômage d'insertion, de primo-insertion est un phénomène naturel économiquement : elle est d'abord le symptôme d'une « friction » entre l'individu et le poste, c'est une problématique avant tout d'accès à l'information et d'ajustement temporel. Aider le jeune à être plus autonome dans sa recherche d'informations est une des missions éducatives fondamentales : l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, leur maîtrise et l'accès au réseau facilitent l'obtention d'une masse considérable d'opportunités. Stabiliser les trajectoires professionnelles est déjà moins aisé. Certains dispositifs qui renforcent la construction du capital humain peuvent néanmoins y concourir pour notre population : la validation des acquis pour ceux parmi les jeunes non diplômés qui souffrent de l'« effet parchemin », une réflexion sur la mobilité géographique et sur les outils d'émulation qui pourraient déclencher la décision (témoignages audiovisuels, parcours de réussite, renforcement des associations d'accueil des migrants). Du côté des entreprises, il serait nécessaire d'inciter aux regroupements d'entreprises (du type GIE, groupement d'intérêt économique) pour réduire les contrats à temps partiel, le *turnover* incessant et le manque d'intérêt dans la gestion des ressources humaines. Le « désenclavement » des microrégions Sud et Est de La Réunion nécessiterait un investissement lourd non pas seulement en termes d'infrastructures routières mais également de moyens de transports de substitution qui rendraient la circulation et les déplacements plus fluides, qui permettraient une mobilité pendulaire sur toute l'île pour chacun.

Enfin, la période d'accès à l'emploi n'est qu'une des périodes qui composent, qui rythment la jeunesse, certainement l'une des plus fragilisantes et des plus incertaines où les espoirs se confrontent au réel. La décohabitation est un autre moment majeur, tout comme la rencontre du partenaire et la mise en couple. Le choix du conjoint, la parentalité sont parfois autant sinon plus impactants que les difficultés du premier emploi ou l'attente de la stabilisation professionnelle et la *désynchronisation* des différentes étapes de l'accès à l'âge adulte (emploi, décohabitation, mise en couple, enfant) produit également des effets déstructurants qui peuvent en partie expliquer quelques-uns des freins décrits dans notre travail.

« Il est donc nécessaire de sortir de l'imaginaire d'un ajustement parfait de l'acteur et du système, de la subjectivité et de l'objectivité. » [Dubet et al., 2001, p. 15].

Il faut sans doute inciter à conjuguer la jeunesse au pluriel et cette hétérogénéité, cette pluralité découlent du passage d'une société traditionnelle d'ordre à celle que nous connaissons aujourd'hui qui s'apparente en grande partie à la société moderne de progrès. Les groupes juvéniles ont muté en même temps que se diversifiaient les formes familiales.

Et les nouvelles générations apparaissent comme les vecteurs du changement et des mutations, en même temps qu'elles portent le risque et la fragilité liés à l'incertitude et à l'inconnu.

## ANNEXES

N°1.	Questionnaire vierge	p. 266
N°2.	Les 43 questionnaires des bacheliers professionnels au chômage (juillet-octobre 2005)	p. 267
N°3.	Données biographiques supplémentaires tirées des entretiens semi-directifs	p. 310
N°4.	Les 51 Baccalauréats Professionnels de l'Académie de La Réunion	p. 319
N°5.	Les huit catégories d'inscription à l'ANPE	p. 320
N°6.	Prospective emploi 2000-2010 pour La Réunion	p. 321
N°7.	Les métiers en tension en 2008 selon l'ANPE	p. 323
N°8.	Cartographie de La Réunion	p. 325
N°9.	L'enquête BMO 2008	p. 326
N°10.	Articles de presse sur l'opération SNCF avec le CNARM	p. 328
N°11.	Catégories socioprofessionnelles des personnes de référence des familles selon le type de famille à La Réunion	p. 330
N°12.	Les aides à l'embauche concernant les jeunes à La Réunion (2003-2008)	p. 331
N°13.	Calcul des distances pour les trajectoires-type	p. 333
N°14.	Glossaire des sigles utilisés	p. 335
N°15.	Liste des tableaux, graphiques et cartes	p. 337

Questionnaire vierge :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'ou êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage
- À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°01 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non [sauf trois jours pour un voyage sportif]
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers [garde un père retraité malade]  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres [AFPAR]  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié [dans l'industrie]  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€  
 750 à 1000€ [700 à 800€]  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD [emploi-jeune associatif]  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA) [CIA]  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°02 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non **[voulait Carrières Sanitaires et Sociales]**

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres **[formation]**  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres **[APP pour concours d'entrée auxiliaire de vie]**  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage **[RMI]**  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage **[RMI]**  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€ **[700€]**  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD **[emploi-Jeune comme agent d'insertion]**  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA) **[deux CES]**  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°03 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui [est né et a vécu là-bas et Angleterre pendant six mois]  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île [jusqu'au Port]  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui [AFPS, matières dangereuses]  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié [conducteur de tramway]  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié [cuisinière]  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€ [1200€]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°04 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception [conditions de travail difficiles à cause du handicap]  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap [TH catégorie B]  
 Autres [père malade]  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2 [un seul frère]  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers [s'occupe de son père]  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents [père]  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire [enseignant dans le technique]  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédée [décédée]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€  
 750 à 1000€ [845€]  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD [suivi d'un CDI interrompu]  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°05 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui **[un niveau III avec la CCIR]**  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements **[pas de véhicule]**  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres **[manque d'expérience]**  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2 **[un frère]**  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres **[AFPAR]**  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié **[chauffeur pelleteur]**  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée **[vendeuse]**  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*



## Questionnaire n°06 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs [sept]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers [s'occupe de sa grand-mère]  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres [Conseil général]  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé [décédé]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié [aide-ménagère]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€ [avec un complément RMI = 369€ en tout]  
 500 à 750€  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA) [CES]  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°07 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'ou êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui **[mais regrette]**  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres **[formation]**  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres **[intérim]**  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°08 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial [famille d'accueil]  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres [spécialité du diplôme]  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2  
 3 à 5 [3]  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune [ne voit plus ses parents]  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres [AFPAR]  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage [ne le voit plus]  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé [ne la voit plus]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€ [390€]  
 500 à 750€  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°09 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'ou êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non **[deuxième choix]**

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements **[pas de voiture]**  
 Horaires  
 Garde d'enfants **[une fillette]**  
 Maladie/Handicap  
 Autres **[concurrence avec les mieux formés en secrétariat]**  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent **[oncles et tantes]**  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé **[décédé]**  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédée **[décédée]**  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€ **[400€]**  
 500 à 750€  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA) **[deux CES]**  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°10 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui [**service militaire uniquement**]  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui [**BEES**]  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres [**niveau faible pour les concours**]  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs [6]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres [**intérim**]  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé [**handicapé**]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée [**de bureau**]  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€ [**620€**]  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°11 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui [BTS technico-commercial]  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres [niveau]  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs [8]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€ [50€]  
 500 à 750€  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°12 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui [à voir]  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui [DPECF mais rupture de contrat]  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements [pas de véhicule]  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2  
 3 à 5 [5]  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres [AFPAR]  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ? [aucune nouvelle du père]  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé [inactive]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€ [650€]  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°13 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui [et aux Antilles]  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui [infirmier, en cours]  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap [dialysé et reconnu TH]  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres [COTOREP]  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé [n'a jamais travaillé]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€  
 750 à 1000€ [avec un complément AAH]  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*



## Questionnaire n°14 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'ou êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus [le maire]  
 Des connaissances  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié [maçon]  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié [femme de ménage]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°15 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui [y est né et y a vécu 18 ans]  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements [l'Ouest est loin]  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2 [une sœur en Angleterre]  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non [les parents sont en métropole]
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire [infirmière]  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°16 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2 [2]  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille [frère]  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé [n'a jamais travaillé]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°17 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants [deux fillettes]  
 Maladie/Handicap  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille [n'a pas de contact avec lui]  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé [inactive]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€ [avec le RMI inclus]  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA) [CES d'un an]  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°18 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements **[pas le permis]**  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2 **[2]**  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé **[inactive]**  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°19 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2 [2]  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€  
 750 à 1000€ [890€]  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°20 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA) [CES]  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°21 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap [en congé maternité]  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2 [1]  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé [au foyer]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*



## Questionnaire n°22 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements **[pas de voiture]**  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres **[problèmes familiaux]**  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2  
 3 à 5 **[3]**  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent **[donne son ARE à ses parents]**  
 Services divers **[garde sa mère]**  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié **[journalier agricole]**  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé **[malade : infirme]**  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA) **[CES uniquement]**  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°23 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui **[en vacances]**  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non **[aurait souhaité topographie]**

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres **[manque d'expérience et de motivation (selon lui)]**  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié [agriculteur]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié [CES cantinière]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°24 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui **[née en métropole]**  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'ou êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres **[niveau scolaire]**  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2 **[un frère et une sœur, les deux au chômage]**  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres **[AFPAR]**  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€ **[430€]**  
 500 à 750€  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°25 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui [BTS]  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres [intérim]  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille [divorcée du père]  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€  
 750 à 1000€ [800€]  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°26 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui [1<sup>ère</sup> année de Droit à défaut d'un BTS]  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2  
 3 à 5 [4]  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent [aide son frère scolarisé et sa mère]  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres [IRTS]  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ? [parents divorcés]  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié [agriculture]  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé [inactive]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€  
 750 à 1000€ [960€ dont 160€ d'allocations familiales]  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°27 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'ou êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres [**peu d'expérience**]  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2 [**deux frères**]  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage [**malade**]  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié [**chauffeur d'engins**]  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé [**inactive**]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°28 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres [Faible expérience]  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2 [2]  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres [aide morale]  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA) [CES]  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°29 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non **[le souhaite]**
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2  
 3 à 5 **[5, dont 2 scolarisés et 3 au chômage]**  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ? **[père inconnu]**  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€ **[542€ ARE et 20€ d'allocations familiales]**  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*



## Questionnaire n°30 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'ou êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2 [2]  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres [boutique de gestion]  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé [inactive]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€  
 750 à 1000€ [780€]  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°31 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres [niveau faible]  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2  
 3 à 5 [dont une sœur qui travaille]  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié [agriculteur]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé [handicapée]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€ [dont RMI et allocations familiales]  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA) [2 CES et 1 CEC]  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°32 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2 [une sœur]  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié [CES]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€ [680€]  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°33 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non **[aurait aimé électricité automobile]**

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants **[compagne à la maison]**  
 Maladie/Handicap  
 Autres **[temps partiel subi]**  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2  
 3 à 5 **[4 dont 2 scolarisés et 2 en emploi]**  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres **[intérim et Chambre de Métiers]**  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié **[maçon]**  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé **[au foyer]**  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€ **[302€]**  
 500 à 750€  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°34 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2 [**un frère**]  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille [**oncle menuisier**]  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé [**inactive**]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€  
 750 à 1000€ [**840€**]  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°35 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui **[autocad]**  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements **[embouteillages sur le littoral]**  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2  
 3 à 5 **[3]**  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié **[maçon]**  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié **[CES mairie]**  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€  
 750 à 1000€ **[1300€]**  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA) **[emploi-jeune]**  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°36 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui [BP coiffure en cours]  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants [deux jumelles scolarisées]  
 Maladie/Handicap  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres [ANT]  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€ [630€]  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non [CAP en apprentissage]
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°37 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non **[aurait souhaité Carrières Sanitaires et Sociales]**

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements **[pas de véhicule]**  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2  
 3 à 5 **[4 dont un frère en métropole]**  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres **[ANT]**  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée **[aide-ménagère]**  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€ **[dont le RMI et les allocations familiales]**  
 500 à 750€  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*



## Questionnaire n°38 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2 [**deux frères**]  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants [**mère à temps partiel**]  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres [**Fongecif**]  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé [**décédé**]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié [**cantière**]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€ [**750€**]  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°39 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui [y a vécu 4 ans]  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui [contrat de qualification caissière et licence cariste]  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non [aurait aimé la comptabilité]

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants [a une fillette de deux ans et demi]  
 Maladie/Handicap  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2 [deux sœurs]  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres [intérim]  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille [mais il est malade]  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ? [divorcée du père]  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé [inactive]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€  
 750 à 1000€ [915€ dont aide jeune enfant]  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°40 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres [maladie du père]  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2  
 3 à 5 [4]  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers [s'occupe de son père malade]  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé [malade, âgé de 72 ans]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié [ancien chauffeur]  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ? [divorcée]  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé [inactive]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€ [700€]  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA) [CES]  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°41 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui [**deux fois une 1<sup>ère</sup> année de DEUG AES**]  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements [**habite dans les Hauts**]  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2 [**2**]  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres [**FIMO**]  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres [**AFPAR, ANT**]  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents [**le père l'a fait embaucher**]  
 Ma famille  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€ [**370€ dont RMI**]  
 500 à 750€  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

Questionnaire n°42 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui [deux mois de BTS en alternance]  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2 [2]  
 3 à 5  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres [un emploi par recommandation]  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres [intérim]  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents [père vigile l'a fait embaucher]  
 Ma famille [sœur]  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé [n'a jamais travaillé]  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€ [690€]  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Questionnaire n°43 :

JUILLET-OCTOBRE 2005 / CIRCI UR BOLEGUIN

**PARTIE 1 : MOBILITE**

- N°1 Êtes-vous déjà parti(e) en métropole ?  
 Oui  
 Non
- N°2 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre ville pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°3 Seriez-vous prêt(e) à quitter votre île pour vous former ?  
 Oui  
 Non
- N°4 Jusqu'où êtes-vous prêt(e) à aller pour trouver un emploi ?  
 La commune  
 La Région Est  
 Jusqu'à Saint-Denis  
 Toute l'île  
 Hors de l'île  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 2 : RELATION FORMATION/EMPLOI**

- N°5 Avez-vous commencé des études ou une formation après votre Bac Pro ?  
 Oui  
 Non
- N°6 Qu'avez-vous ressenti pendant votre première expérience professionnelle ?  
 Passion  
 Joie  
 Indifférence  
 Déception  
 Dégoût  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°7 Qui a choisi la filière de votre Bac Pro ?  
 Moi-même  
 Les professeurs/COP  
 Mes parents  
 Autres  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°8 Avez-vous choisi la filière de votre choix ?  
 Oui  
 Non

**PARTIE 3 : CONTRAINTES FAMILIALES ET STRATEGIES CONFLICTUELLES**

- N°9 Où habitez-vous ?  
 Logement familial  
 Location  
 Propriétaire  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°10 Quelles sont vos contraintes dans votre recherche d'emploi ?  
 Déplacements **[sans véhicule, habite les Hauts]**  
 Horaires  
 Garde d'enfants  
 Maladie/Handicap  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°11 Combien avez-vous de frères et sœurs ?  
 Aucun  
 1 à 2  
 3 à 5 **[3]**  
 Plus de 5 frères et sœurs  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°12 Pensez-vous hériter d'une maison et/ou d'un terrain à La Réunion ?  
 Oui  
 Non
- N°13 Quel type d'aide vous fournit votre famille ?  
 Aucune  
 Logement  
 Argent  
 Garde d'enfants  
 Véhicule  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°14 Quel type d'aide fournissez-vous à votre famille ?  
 Aucune  
 Argent  
 Services divers  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

**PARTIE 4 : RESEAUX UTILISES**

- N°15 En dehors des convocations, venez-vous l'ANPE de votre propre initiative ?  
 Oui  
 Non
- N°16 À part l'ANPE, quel(s) organisme(s) avez-vous contacté(s) ?  
 Aucun  
 Mission Locale  
 ADI  
 MGI/COP/Lycée  
 La commune/Maire/Élus  
 Des connaissances  
 Autres **[CFA]**  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°17 À part ces organismes, qui vous a aidé(e) dans votre recherche d'emploi ?  
 Personne  
 Mes parents  
 Ma famille **[oncle menuisier]**  
 Mes amis proches  
 Autres  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*
- N°18 Quelle est la situation de votre père ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°19 Quelle est la profession de votre père ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employé  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°20 Quelle est la situation de votre mère ?  
 Travaille  
 Au chômage  
 À la retraite  
 Malade/Handicapé/Inactif/Décédé  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°21 Quelle est la profession de votre mère ?  
 Cadre  
 Profession intermédiaire  
 Employée  
 Ouvrier qualifié  
 Ouvrier non qualifié  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*

**PARTIE 5 : L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

- N°22 Combien touchez-vous à l'ASSEDIC ?  
 < 500€  
 500 à 750€  
 750 à 1000€  
 Plus de 1000€  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°23 Quelle a été la cause de l'arrêt de votre dernier contrat de travail ?  
 Démission  
 Fin de CDD ou de mission d'intérim  
 Licenciement avant la fin normale du contrat  
*Veillez ne cochez qu'une seule case*
- N°24 Avez-vous suivi votre Bac Pro dans le cadre de l'apprentissage ?  
 Oui  
 Non
- N°25 Quel type de contrat(s) avez-vous déjà obtenu ?  
 CDI  
 CDD  
 Intérim  
 Contrats d'alternance  
 Contrats aidés (CES, CES, CIA)  
 Travail au noir  
*Vous pouvez cocher plusieurs cases*

## Annexe n°3

## Données biographiques supplémentaires tirées des entretiens semi-directifs

Questionnaire N°1 : Peggy C., 30 ans, est mère de deux enfants de 6 et 12 ans et vit en concubinage. Elle possède le permis et un véhicule. Elle a travaillé cinq années durant comme agent d'accueil dans une association. Elle est titulaire d'un Bac Pro en bureautique après avoir obtenu un CAP/BEP en comptabilité. Elle est inscrite à l'ANPE depuis seulement trois mois et ne recherche qu'un emploi à mi-temps (catégorie 2). Elle souhaite concrétiser un projet de création d'entreprise (un snack-bar qu'elle tiendrait avec son concubin) et prépare actuellement les tests d'entrée à une formation FPA (plats cuisinés/traiteur) ; elle n'estime pas nécessaire de se faire aider par l'APP pour la préparation de ces tests. Elle a prochainement rendez-vous avec le psychologue AFDAR. Elle a redoublé trois fois au cours de sa scolarité et n'a pas trouvé de place en BTS après son Bac Pro. Elle déclare avoir choisi son Bac Pro à cause de la proximité géographique du lycée. Ses compétences comme secrétaire ont été évaluées positivement par un prestataire ANPE. Elle est fortement engagée dans différentes associations (culturelles et sportives).

Questionnaire N°2 : Marie-Paule C., 27 ans, n'a pas d'enfant. Titulaire d'un Bac Pro secrétariat, elle n'a jamais redoublé. Elle est chômeuse de longue durée. Elle possède le permis et une voiture. Elle souhaite se former dans le secteur sanitaire et social (son choix contrarié d'orientation initiale). Ce choix a été validé par un bilan de compétences en 2004. Elle a été emploi-jeune pendant cinq ans dans une association sportive (football pour handicapés) : c'est son activité sportive qui lui a fait quitter l'Île une seule fois. Une évaluation de compétences a permis de diagnostiquer de fortes lacunes en bureautique et en français. Il lui a été préconisé une remise à niveau ; Marie-Paule souhaite plutôt trouver un financement pour une préparation en cours par correspondance très coûteuse avec Educatel, coûts qui ne peuvent être pris en charge par le service public de l'emploi.

Questionnaire N°3 : Fabrice D., 23 ans, est célibataire sans enfant. Il possède le permis voiture et poids-lourds et dispose d'un véhicule. En plus de son CAP/BEP « conduite routière », il est titulaire d'un Bac Pro « transit exploitation des transports », de la FIMO, de l'AFPS et du certificat « matières dangereuses ». Il est inscrit dans les fichiers du chômage depuis cinq mois. Il parle couramment l'anglais. Il a deux ans d'expérience professionnelle comme intérimaire. Il souhaite trouver un employeur pour préparer un BTS dans le transport (avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion, la CCIR). Il obtient fréquemment des missions d'intérim.

Questionnaire N°4 : Patrice D., 30 ans, est père d'une petite fille. Il est reconnu travailleur handicapé de catégorie B par les services de la COTOREP. Titulaire d'un Bac Pro dans le bâtiment, il a réussi les tests FPA pour suivre une formation d'agent d'entretien du bâtiment (de niveau V) : son métier dans le bâtiment étant physiquement trop fatigant, il souhaite ainsi se reconverter dans un métier proche de ses compétences. Son choix d'orientation au lycée ciblait la mécanique automobile mais il a été contraint d'accepter une place dans la filière BTP. Il possède le permis et un véhicule. Il a récemment renouvelé une demande auprès du Conseil général pour l'allocation APA (allocation perte autonomie) pour s'occuper de son père retraité, sa mère étant décédée.

Questionnaire N°5 : Freddy F., 22 ans, est célibataire sans enfant. Il a interrompu une formation de niveau III à la CCIR (technicien supérieur de maintenance des systèmes informatiques) : il déclare avoir besoin de travailler pour gagner plus d'argent, sa rémunération de stagiaire de la formation continue étant trop faible. Il souhaite trouver avant tout un contrat d'apprentissage ou de qualification. Il se dit prêt à quitter l'île pour ce faire. Il possède un Bac Pro « équipements électriques » mais souhaite se former (niveau III) dans la maintenance informatique en alternance.

Questionnaire N°6 : Marie-Laurence F. a 30 ans, elle est célibataire et mère d'une fillette âgée de deux ans. Elle est titulaire d'un Bac Pro secrétariat et a déjà travaillé comme agent administratif puis secrétaire dans le privé avant son accouchement mais ne souhaite plus que des contrats aidés à temps partiel dans le secteur public. Elle a des problèmes de garde depuis la fin 2003 : elle ne recherche qu'un mi-temps occasionnel pour cette raison (catégorie 3) de type CIA ou CES (elle touche le RMI en complément de sa très faible allocation-chômage à laquelle elle a droit suite à un récent CES. Elle possède le permis et un véhicule. Elle est chômeuse de très longue durée (plus de deux ans sur les trois dernières années).

Questionnaire N°7 : Arnaud V., 27 ans, est récemment arrivé à La Réunion avec un Bac Pro en Vente. Il a surtout travaillé comme intérimaire dans la restauration. Il vit en couple et n'a pas d'enfant. Il prépare le concours d'infirmier qu'il veut passer en mars prochain. Il regrette son choix de formation initiale qui l'a conduit à des emplois précaires et, selon lui, ennuyeux et mal payés. Il n'est pas chômeur de longue durée.

Questionnaire N°8 : Johan I., 22 ans, est titulaire d'un Bac Pro « Peinture automobile » et insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas du tout de carrosserie. Il est engagé dans un projet de formation en carrosserie précisément avec l'AFPAR pour combler cette lacune (les employeurs exigent en effet, selon lui, les deux compétences à la fois, parce que le peintre doit être le carrossier qui a remis en forme le véhicule). Il n'est pas chômeur de longue durée et travaille surtout au noir chez des garagistes du chef-lieu. Il possède le permis de conduire.

Questionnaire N°9 : Ingrid F., 30 ans, est titulaire d'un Bac Pro en Secrétariat. Elle souhaitait préparer un BTS dans le même domaine au lycée mais son dossier est resté « sans suite ». Orpheline, elle vit en couple et mère d'une fillette. Son premier choix d'orientation était dans le domaine de la cuisine. Elle a redoublé deux fois au cours de son parcours scolaire. Actuellement, elle ne recherche qu'un CES en secrétariat avec la commune ou dans le secteur associatif : elle est très peu disponible car elle doit garder sa fille. Elle est néanmoins très engagée dans une association de femmes. Elle n'est pas chômeuse de longue durée et attend de le devenir pour renouveler sa demande auprès de la commune. Elle ne possède pas de véhicule. Elle a souhaité un moment devenir caissière mais les horaires proposés étaient par trop contraignants. Elle hésite maintenant sur son orientation (un bilan de compétences approfondi lui a été préconisé).



Questionnaire N°10 : Willy H., 29 ans, est titulaire d'un Bac Pro en Comptabilité mais sa seule expérience professionnelle a consisté en un contrat Emploi-Jeune de 5 ans comme agent d'entretien puis agent administratif. Il ne souhaite plus travailler en comptabilité et passe actuellement les concours de catégorie C de l'Éducation nationale (agent administratif et secrétaire administratif). Il prépare également le Brevet d'État d'éducateur sportif (BEES) et demande également à se faire financer le Certificat de Conduite d'Ambulance (CCA). Il est en contact avec son ancien employeur pour prolonger son CEJ de trois ans. Il vit en concubinage (sa compagne est femme au foyer) et est père de deux enfants (six et un an et demi). Il est actuellement agent de sécurité (missions régulières d'intérim). Il a en parallèle un engagement associatif auprès des SDF. Son père est handicapé depuis 15 ans et sa mère est retraitée. Il n'est pas chômeur de longue durée.

Questionnaire N°11 : William J., 22 ans, est titulaire d'un Bac Pro « Vente en électroménagers » qu'il a obtenu par le biais de l'apprentissage suite à son BEP. Il est célibataire sans enfant. Il a ensuite enchaîné en métropole avec un BTS dans un lycée à Créteil mais a renoncé, le niveau étant selon ses dires trop élevé. Deux de ses sœurs vivent en métropole et souhaitent rentrer dans l'île. William souhaite reprendre une formation à La Réunion avec l'AFPAR (en caisse) et ne souhaite plus quitter la région. Il est inscrit depuis seulement un mois.

Questionnaire N°12 : Giovanni L., 26 ans, est titulaire d'un Bac Pro en Comptabilité. Il est célibataire sans enfant. Il a une expérience déjà conséquente sur l'Île (3 ans) mais n'a jamais trouvé un poste de comptable, uniquement d'aide-comptable ou de secrétaire. Il ne possède pas de véhicule et recherche un employeur prêt à le prendre en apprentissage pour préparer de nouveau le DPECF (niveau III). Ses démarches pour s'engager dans l'Armée n'ont pas abouti. Il est chômeur de longue durée. Il lui a été préconisé de préparer les tests pour postuler à la formation FPA de niveau III (technicien supérieur en comptabilité). Giovanni préfère patienter parce que les contrats en alternance sont mieux rémunérés.

Questionnaire N°13 : Henri M., 30 ans, est divorcé et père d'une petite fille qui vit avec sa mère aux Antilles. Il est titulaire d'un Bac Pro en Commerce. Il est dialysé et sort d'une lourde intervention chirurgicale (greffe d'un rein). Il est reconnu Travailleur Handicapé de catégorie A (à 80%) et perçoit l'AAH à côté de son ARE. Il a commencé une 1ère année de formation d'infirmier à l'IFSI de Saint-Denis après avoir réussi le concours mais il multiplie les arrêts-maladie et devra recommencer son année. Il a travaillé auparavant dans le secteur de la mode (comme mannequin) mais a dû y renoncer. La formation qu'il est en train de suivre est une reconversion totale. Il n'est pas chômeur de longue durée.

Questionnaire N°14 : Paulo M., 26 ans, a effectué deux séjours en prison pour vols de véhicules et violences. Il est titulaire d'un Bac Pro en Maçonnerie et n'a jamais souhaité travailler dans ce domaine : toute son expérience est constituée de contrats aidés avec la commune (deux contrats de six mois). Il déclare connaître personnellement le maire. Il est célibataire sans enfants et vit chez ses parents. Il est chômeur de longue durée et ne recherche qu'un CES (qu'il est certain d'obtenir à la rentrée prochaine).

Questionnaire N°15 : Pierre-Alain W., 25 ans, est titulaire d'un Bac Pro « Vente Action Marchande », célibataire sans enfant. Il possède le permis et dispose d'un véhicule. Soutenu financièrement par ses parents qui vivent hors de La Réunion. Il cible un emploi de comédien et de mannequin pour des publicités et souhaite déménager prochainement sur Saint-Denis ou alors dans l'Ouest car, selon lui, les spectacles et les boîtes de production y sont situés, mais les loyers y sont également très élevés comparativement à l'Est. Il est chômeur de longue durée. Il est connu et suivi par la cellule « Spectacles » de l'ANPE.

Questionnaire N°16 : Patrick A., 20 ans, est titulaire d'un Bac Pro en secrétariat mais ne souhaite pas exercer dans ce métier. Il souhaite suivre les traces de son frère aîné qui est devenu chef d'entreprise (garagiste). Il ne possède pas le permis et souhaite partir en métropole pour suivre une formation FPA pour se former comme mécanicien. Son frère, malgré des demandes renouvelées, ne peut le prendre comme apprenti. Son projet FPA est en cours (il prépare les tests d'entrée). Il a obtenu un contrat CES dans les espaces verts mais ne souhaite pas recommencer (ennui et chaleurs fatigantes) : il souhaite seulement partir pour se former, puis créer son entreprise.

Questionnaire N°17 : Sylvie E., 19 ans, est titulaire d'un Bac Pro Services. Célibataire et jeune mère de deux enfants, elle vit chez sa mère divorcée qui lui garde ses deux petites filles qui ne sont pas encore scolarisées. Sylvie perçoit le RMI en complément de ses faibles ARE qui font suite à un contrat d'un an avec la commune (CES d'agent d'entretien) ; elle espère un CEC (30 heures par semaine) par la suite et ne recherche rien d'autre pour le moment. Elle ne possède pas le permis. Elle n'est pas mobile en dehors de la commune.

Questionnaire N°18 : Julie M., 20 ans, a accompagné Sylvie E. à l'entretien (elle n'était pas convoquée). Elle est également titulaire d'un Bac Pro Services et a redoublé une fois sa quatrième. Célibataire sans enfant, elle recherche de son côté comme caissière (elle a obtenu une promesse d'embauche orale à la rentrée dès qu'elle sera chômeuse de longue durée) dans un hypermarché de la commune. Elle a déjà travaillé comme vendeuse sur Saint-Denis à temps partiel et a actuellement une activité non déclarée dans un magasin de vêtements. Elle ne possède pas le permis.

Questionnaire N°19 : Marie-Anne A., 28 ans, titulaire d'un Bac Pro en dessin BTP est venue à la convocation avec le contrat de travail qu'elle vient de signer avec un cabinet d'architecte et qui débute dans deux semaines. Elle maîtrise la lecture de plan et la PAO, possède le permis et un véhicule et s'est vu proposer trois offres depuis sa dernière inscription à l'ANPE. Elle est chômeuse de très courte durée et possède déjà trois ans d'expérience dans ce domaine qui souffre de tensions sur le marché de l'emploi. Elle maîtrise l'ensemble des logiciels (autocad, archicad, artlantis et photoshop) et n'a pas de mal à se placer. La difficulté est de se stabiliser, les contrats étant des contrats « à durée de chantiers ».

Questionnaire N°20 : Linda C., 29 ans, est en activité partielle et recherche un temps plein : elle a signé un contrat aidé (CES) avec l'hôpital Bellepierre sur Saint-Denis. Elle a trois ans d'expérience comme secrétaire médicale et enchaîne ce type de contrats. Elle possède un Bac Pro en bureautique et s'est formée sur le tas sur les logiciels professionnels. Titulaire du permis et possédant son propre véhicule et malgré son lieu d'habitation (la Plaine-des-Palmistes), elle est mobile jusqu'au chef-lieu sans difficultés. Elle n'a aucune ancienneté de chômage.

Questionnaire N°21 : Marie-Laurence M., 23 ans, attend son premier enfant (elle est en congé maternité) mais a accepté de venir à la convocation (son dossier a été mis à jour sur ce point). Titulaire d'un Bac Pro « Secrétariat bureautique », elle n'est pas chômeuse de longue durée. Elle a effectué un contrat d'un an comme caissière et souhaite se réorienter et se professionnaliser dans ce secteur et ne souhaite plus travailler dans son domaine de formation initiale. Elle souhaite également, si son projet ne se réalise pas, se former en coiffure si elle trouve un employeur en apprentissage. Elle est peu mobile en dehors de la microrégion Est.

Questionnaire N°22 : Flora V., 20 ans, est titulaire d'un Bac Pro en secrétariat et n'a jamais travaillé dans ce domaine. Elle a pour le moment effectué un contrat d'un an avec la commune (CES) comme agent de service. Non véhiculée, elle ne recherche qu'un emploi à temps partiel pour pouvoir s'occuper de sa mère malade. Elle est célibataire sans enfant, deux de ses sœurs sont toujours scolarisées et son frère est également au chômage. Elle n'est pas chômeuse de longue durée et attend un nouveau contrat avec la commune.

Questionnaire N°23 : Charles B., 19 ans, vient de quitter le lycée et a tout de suite obtenu un contrat comme animateur de football (CDD à temps partiel) dans une association mais a dû arrêter suite à une blessure au genou : il reprendra à la rentrée. Il ne se dit pas prêt pour chercher du travail en métropole. Titulaire d'un Bac Pro en comptabilité (il aurait plutôt aimé la topographie), il souhaite une formation et envisage une création d'entreprise (un projet qui reste encore vague). Il a redoublé une seule fois sa Troisième. Son cousin est parti en métropole quelques mois plus tôt et a découragé Charles de faire de même. Ce dernier est propriétaire de sa case et héritera de terrains agricoles.

Questionnaire N°24 : Christelle S., 30 ans, est titulaire d'un Bac Pro en secrétariat. Mère de deux enfants dont l'un est scolarisé, vivant en couple, elle vient d'échouer aux tests de sélection pour un niveau III avec l'AFPAR (technicien supérieur en secrétariat). Ses deux parents sont au chômage et divorcés. Elle a enchaîné les CDD de caissière avant les CES (agent d'école maternelle puis secrétaire). Christelle est très réticente à remplir le questionnaire (suspicieuse d'un contrôle), agressive à l'égard des institutions (AFPAR, ANPE, lycée), elle prépare une formation par correspondance avec Éducatel.

Questionnaire N°25 : Valérie R., 30 ans, titulaire d'un Bac Pro en secrétariat, vit en couple et est mère d'un enfant de cinq ans. Elle a vu son dernier CDI se rompre (incompatibilité d'humeur avec son employeur). Elle a six années d'expérience professionnelle comme secrétaire et dispose du permis B et d'un véhicule. Elle avait également commencé un BTS en alternance (comme assistante de direction) avec la CCIR mais le contrat a été rompu avant son terme. Son compagnon a un projet de création d'entreprise. Elle déclare n'avoir aucune contrainte liée à ses parents qui ont divorcé. Elle a redoublé une fois sa Cinquième et n'est mobile que jusqu'au chef-lieu. Elle projette de se former sur le logiciel Amadeus (pour agences de voyages) pour une reconversion comme agent de réservation mais elle a repoussé ce projet car elle est enceinte. Elle est touchée par le chômage de longue durée.

Questionnaire N°26 : Florina V., 26 ans, titulaire d'un Bac Pro en bureautique, est en couple et mère d'un enfant de 15 mois. Elle aide financièrement sa mère (qui a divorcé) et son petit frère encore scolarisé. Elle n'a jamais redoublé et aurait souhaité trouver un BTS mais a dû se résoudre à une année de Droit qui n'a pas abouti. Elle a actuellement quatre années d'expérience professionnelle comme vendeuse et comme agent de secrétariat et a une activité bénévole d'accompagnement scolaire. Elle possède le permis et une voiture et n'est pas chômeuse de longue durée. Elle souhaiterait vaguement se réorienter vers les métiers du social et a contacté l'IRTS dans ce sens.

Questionnaire N°27 : Eileen P., 19 ans, titulaire d'un Bac Pro en secrétariat, a une expérience professionnelle très courte comme agent de secrétariat (CDD à temps partiel). Elle n'est pas chômeuse de longue durée. Célibataire sans enfant, elle vit chez ses parents et se déclare très intéressée par une mobilité hors de l'Île. L'un de ses frères travaille sur Paris. Son père, malade, est au chômage et sa mère est au foyer. Elle aide ses parents dans la mesure de ses faibles moyens et eux la logent et la nourrissent en retour. Elle possède le permis et un véhicule.

Questionnaire N°28 : Giovanna N., 23 ans, titulaire d'un Bac Pro Services, n'a travaillé que comme agent de secrétariat (en CES) à la commune, toujours à temps partiel. Mère d'un enfant et vivant en couple, elle aide financièrement ses parents divorcés (son père est au chômage et sa mère est actuellement en contrat aidé). Giovanna est peu mobile en dehors de la microrégion Est (ne possède ni permis ni véhicule). Elle est chômeuse de longue durée et ne recherche qu'un temps partiel.

Questionnaire N°29 : Vanessa M., 25 ans, titulaire d'un Bac Pro de secrétariat comptable, a repris ses études en 2004, après une grossesse, pour terminer son Baccalauréat. Elle est mère d'une fillette de sept ans qu'elle a eu très jeune. Son compagnon travaille. Elle n'a jamais connu son propre père. Elle souhaiterait poursuivre sa formation (un niveau III soit avec l'AFPA soit en contrat de qualification de préférence) et enchaîne les CDD dans la banque (elle n'effectue que des remplacements). Elle maîtrise de nombreux logiciels professionnels et a obtenu son brevet de secourisme. Elle a redoublé une seule fois pendant son parcours scolaire. Elle n'est pas frappée par le chômage de longue durée.

Questionnaire N°30 : Graziella G., 30 ans, est titulaire d'un Bac Pro en vente et mère-célibataire de deux petites filles de cinq et sept ans. Après avoir travaillé (CDD) dans la grande distribution comme caissière, elle a actuellement un projet avancé de création d'entreprise de confection et de fabrication d'objets événementiels avec des fournisseurs malgaches. Elle a obtenu le financement PREFACE et les dossiers ACCRE et PIJ sont en cours. Une formation en gestion d'entreprise lui a été préconisée par l'Agence.

Questionnaire N°31 : Glady M., 30 ans, titulaire d'un Bac Pro en secrétariat, est mère-célibataire (séparée) d'un enfant de 16 mois. Son expérience professionnelle se résume à trois CES (comme agent de secrétariat). Dès que l'enfant sera scolarisée, elle souhaite suivre une formation de monitrice-éducatrice à l'IRTS [Institut Régional en Travail Social] et s'y prépare actuellement (préparation des tests d'entrée avec l'APP). Elle ne recherche actuellement qu'un temps partiel (du fait d'un problème de garde), ne possède ni permis ni véhicule. Elle a obtenu le BAFA en 2001, financé par la commune. Elle est chômeuse de longue durée. Sa mère est handicapée et son père est à la retraite.

Questionnaire N°32 : Pascal M., 30 ans, en concubinage et père d'un enfant de deux ans, est titulaire d'un Bac Pro en électrotechnique et a quatre ans d'expérience professionnelle comme ouvrier carreleur (qualification OP1) et projette de créer son entreprise de carrelage dans les mois qui viennent. À côté de ses droits Assedic, il travaille sur des chantiers de maisons individuelles sans être déclaré. Il maîtrise la lecture de plan. Son père est également carreleur : c'est à ses côtés qu'il a développé ses compétences professionnelles. Il est peu mobile en dehors de l'Est et chômeur de longue durée.

Questionnaire N°33 : Henri L., 30 ans, est titulaire d'un Bac Pro en électrotechnique. Il est en couple et père de trois enfants. Il travaille actuellement trente heures par mois comme électricien duBTP et ce depuis début 2005 : le contrat est en CDI et devrait passer à temps plein sous peu. Il a un projet de création d'entreprise qui reste pour le moment en stand-by. Il n'est pas chômeur de longue durée et enchaîne les missions d'intérim en parallèle. Il prépare également des concours (Armée, contrôleur territorial). Ses compétences en électricité ont été validées positivement.

Questionnaire N°34 : David L., 28 ans, est titulaire d'un Bac Pro en menuiserie et vient tout juste de signer un contrat CDI à temps plein. Il est tout de même venu à la convocation. Il possède le permis B et un véhicule. Il n'est pas chômeur de longue durée. Il possède deux années d'expérience professionnelle comme menuisier mais il est allergique à la sciure (ce qui l'empêche de postuler sur des postes en ateliers fermés). Il a activé son réseau fort. Il est célibataire sans enfant et a également régulièrement travaillé au noir.

Questionnaire N°35 : Willy H., 30 ans, titulaire d'un Bac Pro BTP Études Organisation et Gestion de Travaux, vient de trouver un emploi (CDD « fin de chantier »). Il enchaîne ainsi les missions et les contrats à durée déterminée depuis la fin de son emploi-jeune comme agent de surveillance dans un lycée. Il s'est formé sur le logiciel « Autocad » en 2003. Il n'a ni permis ni véhicule et n'est pas chômeur de longue durée. Il vit en couple et n'a pas d'enfant.

Questionnaire N°36 : Sylvie M., 28 ans, titulaire d'un Bac Pro Bureautique Gestion et d'un CAP de coiffeuse, souhaite vaguement et à très long terme se réorienter vers une formation BAFD (brevet d'animation aux fonctions de directrice) voire un BEATEP ou une autre formation de responsable de centre aéré. Après deux années comme vendeuse, elle est devenue chef de projet dans l'animation (contrats normaux avec la commune). Mariée et mère de deux jumelles de cinq ans, elle quittera La Réunion en fin d'année pour une formation BP Coiffure et est actuellement en pré-qualification rémunérée avec l'ANT. C'est sa formation initiale de base en coiffure qu'elle a finalement reprise avec un projet d'installation à son propre compte avec l'obtention du diplôme.

Questionnaire N°37 : Bénédicte G., 24 ans, titulaire d'un Bac Pro secrétariat, est bénéficiaire du RMI (avec un peu de droits Assedic) et chômeuse de longue durée. Elle est séparée et mère d'un enfant de deux ans. Elle a comme projet de partir prochainement sur Strasbourg. Elle est titulaire d'un permis mais ne possède pas de véhicule. Elle habite chez sa mère. Son choix pour la spécialité du Baccalauréat n'a pas été suivi : elle aurait souhaité « Carrières Sanitaires et Sociales ». Elle a redoublé deux fois (au primaire et au lycée). Elle enchaîne les postes à mi-temps de caissière en CDD, ce qui ne lui permet pas de prendre son indépendance (logement et véhicule). Elle souhaite rejoindre son frère qui travaille en métropole : son projet est de se former (l'ANT a déjà été contactée) sur place. Elle a d'ailleurs suivi en 2003 une remise à niveau dans cette optique.

Questionnaire N°38 : Sabrina G. 28 ans, titulaire d'un Bac Pro en couture vit en couple et est mère d'un garçon de six ans. Elle a effectué un stage à Paris en couture à l'Opéra Bastille mais a dû enchaîner à La Réunion des CDD dans la vente et en caisse. Elle a actuellement un projet de création d'entreprise en couture et a récemment réussi à se faire financer par un Fongecif un perfectionnement en couture (patronage). Elle a également réussi pendant ses CDD dans la grande distribution et en magasins à obtenir des tâches de retoucheuse à côté de son emploi de vendeuse. Elle possède le permis et un véhicule et n'est pas chômeuse de longue durée.

Questionnaire N°39 : Sophie G., 29 ans, titulaire d'un Bac Pro en secrétariat bureautique, cherche à obtenir un certificat voire un diplôme dans le domaine de la caisse ou la distribution. Elle a effectué une demande de RMI (qui est en cours). Elle est divorcée et mère d'une fillette, le père ne verse pas la pension due. Elle enchaîne les contrats précaires comme caissière et possède la licence « Cariste » (financée par un hypermarché en métropole). Elle avait un emploi stable là-bas mais a dû revenir à La Réunion (père malade et également divorcé), où elle ne parvient pas à se stabiliser professionnellement. Elle est chômeuse de longue durée.

Questionnaire N°40 : Jean-Michel G., 27 ans, est titulaire d'un Bac Pro en électrotechnique. Célibataire sans enfant, titulaire d'un permis et véhiculé, il doit s'occuper de son père malade (ses parents ont divorcé). Il n'a jamais redoublé et cumule CES et activités non déclarées dans le BTP : il a en effet appris à l'armée la pose de carrelage et la maçonnerie (pour des maisons individuelles). Deux de ses frères sont engagés militaires en métropole. Il a rempli un dossier pour une formation de grutier sur Saint-André. Il compte six mois de chômage.

Questionnaire N°41 : Olivier T., 25 ans, a redoublé trois fois. Titulaire d'un Bac Pro en commerce, il a essayé par deux fois l'Université (deux premières années de DEUG d'AES), a aimé mais a échoué aux épreuves. Son père lui a payé la FIMO en même temps que le permis poids-lourds et lui a trouvé une place dans l'entreprise qui l'emploie mais le contrat a été interrompu au bout de cinq mois. Olivier n'est pas frappé par le chômage de longue durée. Il souhaite partir en métropole et a déjà pris contact avec l'ANT (formation en attente comme attaché commercial) et a reçu sa convocation pour passer les tests FPA.

Questionnaire N°42 : André V., 23 ans, est titulaire d'un CAP de magasinier et d'un Bac Pro en « vente représentation ». Il a commencé après son diplôme une formation en alternance avec un organisme privé pour préparer un BTS mais a interrompu son contrat de qualification au bout de deux mois pour commencer un CDD à plein temps. Il a obtenu ce contrat (qui vient de se terminer) grâce à son père : il a travaillé surtout comme vigile dans un supermarché avec quelques activités dans le magasinage et la mise en rayon (même si son bulletin de paie indique « vendeur et employé de rayon »). Aujourd'hui, André ne souhaite plus de contrats d'alternance. Il n'est pas chômeur de longue durée.

Questionnaire N°43 : Jérôme V., 23 ans, vit en couple avec un enfant. Il possède un Bac Pro en menuiserie-charpente bois et a formulé un projet de création d'entreprise en menuiserie (restauration). Il a redoublé deux fois (sa Sixième et Sa seconde). Il habite les hauts de l'île (Plaine des Palmistes) et a récemment obtenu deux CES dans sa commune et souhaite continuer dans ce domaine (accompagnateur scolaire dans un bus puis jardinier en espaces verts). En parallèle, il vend des gâteaux faits maison (activité non déclarée). Il est chômeur de longue durée.

**Annexe n°4****Les 51 Baccalauréats professionnels à L'Académie de La Réunion**

Accueil (1 formation)  
Administration de l'entreprise ( 2 formations)  
Aéronautique espace (1 formation)  
Agriculture (5 formations)  
Agroalimentaire (3 formations)  
Aménagement du territoire (1 formation)  
Aménagement paysager (3 formations)  
Ameublement (1 formation)  
Artisanat d'art (2 formations)  
Arts graphiques (2 formations)  
Audiovisuel (3 formations)  
Automatismes (3 formations)  
Automobile (3 formations)  
Bâtiment enveloppe extérieure (1 formation)  
Bâtiment – gros œuvre (5 formations)  
Bâtiment – second œuvre (5 formations)  
Bâtiment – travaux publics (7 formations)  
Biologie (1 formation)  
Chimie (1 formation)  
Commerce (8 formations)  
Comptabilité (1 formation)  
Conditionnement de l'air (2 formations)  
Cycle motocycle (1 formation)  
Défense publique (1 formation)  
Électronique (2 formations)  
Électrotechnique (4 formations)  
Énergie (2 formations)  
Engins de chantier (1 formation)  
Environnement (1 formation)  
Fonction production (10 formations)  
Immobilier (1 formation)  
Industries graphiques (2 formations)  
Information communication (1 formation)  
Informatique (3 formations)  
Machinisme agricole (2 formations)  
Matériaux (4 formations)  
Matériaux souples (1 formation)  
Mécanique (9 formations)  
Propreté (1 formation)  
Restauration (1 formation)  
Santé (1 formation)  
Sciences de la terre (1 formation)  
Secrétariat (2 formations)  
Sécurité prévention (2 formations)  
Soins esthétiques (1 formation)  
Système embarqué (1 formation)  
Télécommunications (2 formations)  
Tourisme (1 formation)  
Transport (2 formations)  
Travail des métaux (4 formations)  
Travail social (2 formations)  
Travaux publics (1 formation)  
Ventilation (2 formations)



**Annexe n°5****Les huit catégories d'inscription à l'ANPE**

La demande d'emploi est classée selon la disponibilité de l'individu et selon son activité. Par le biais du pointage téléphonique mensuel, le demandeur d'emploi décrit son activité (emploi, formation), sa recherche d'emploi (oui ou non), son indisponibilité (maladie, etc.). Il est à noter que seules les catégories 1, 2 et 3 alimentent une ancienneté administrative de chômage. Les catégories d'inscription sont les suivantes :

**Catégorie 1 :** personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein ;

**Catégorie 2 :** personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel ;

**Catégorie 3 :** personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier (par exemple, les personnes qui ne recherchent qu'un CES, un CIA ou une mission) ;

**Catégorie 4 :** personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi (par exemple, les personnes en formation, malades, etc.) ;

**Catégorie 5 :** personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi.

En mai 1994, suite à une décision du Conseil d'État, les trois premières catégories ont été éclatées en trois catégories supplémentaires, lorsque les individus concernés n'étaient pas immédiatement disponibles (la plupart du temps parce qu'ils occupaient un emploi à temps partiel ou à temps plein).

**Catégorie 6 :** personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein ;

**Catégorie 7 :** personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel ;

**Catégorie 8 :** personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier.

## Annexe n°6

## Prospective Emploi 2000-2010 pour La Réunion

Perspectives d'emploi liées à des créations de postes et aux départs en retraite (DARES, 2001).				
Familles d'Activités Professionnelles (FAP)	Emploi en 2010 (en milliers)	Sur la période 2000-2010		
		Créations nettes d'emplois (en milliers)	Besoins de remplacement liés aux départs en retraite (en milliers)	Taux de croissance de l'emploi (%)
Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	443	-171,4	165,5	-27,9
marâchers, jardiniers, viticulteurs	265	-31,8	58,5	-10,7
Techniciens et cadres de l'agriculture	66	6	11	10
Marins, pêcheurs	35	-1,2	5,5	-3,4
Ouvriers non qualifiés du bâtiment	299	-24,2	52	-7,5
Ouvriers qualifiés du bâtiment	1014	31,4	280	3,2
Techniciens et cadres du bâtiment	299	12,1	89,5	4,2
ONQ de l'électricité et de l'électronique	59	-7,1	10,5	-10,7
OQ de l'électricité et de l'électronique	105	9,4	24	9,8
techniciens, agents maîtrise électricité, électronique	164	13	38	8,6
ONQ de la métallurgie	56	-3,6	8,5	-6
OQ enlèvement de métal	181	12,5	46	7,4
OQ formage de métal	144	4,6	38,5	3,3
ONQ de la mécanique	211	0	24	0
OQ de la mécanique	262	24,9	69	10,5
ouvriers réparation automobile	255	19,8	54	8,4
techniciens, agents maîtrise mécanique	257	12,2	81	5
ouvriers des industries de process	884	102,4	172	13,1
techniciens, agents maîtrise industrie de process	371	73,7	80	24,8
ouvriers du textile et du cuir	47	-56,3	23	-54,5
OQ du textile et du cuir	146	-10,1	51	-6,5
OQ du bois	71	3,6	20	5,4
ouvriers des industries graphiques	91	1,5	28,5	1,7
techniciens agents maîtrise industries légères	55	-5,2	22	-8,6
OQ de la maintenance	435	72,5	96,5	20
techniciens agents maîtrise maintenance	269	11,6	71,5	4,5
ingénieurs et cadres techniques industriels	148	13,8	41	10,3
ouvriers de la manutention	919	152,5	123,5	19,9
conducteurs d'engins de traction et levage	33	-5,5	10	-14,3
conducteurs de véhicules	818	112,2	187,5	15,9
agents exploitation des transports	90	11,1	27,5	14

agents administratifs et commerciaux tourisme et transport	137	26	30	23,4
cadres des transports et navigants de l'aviation	44	6,5	17,5	17,2
artisans et ouvriers artisanaux	106	0	19	0
secrétaires	868	77,5	150	9,8
comptables	434	30,3	77	7,5
employés administratifs d'entreprise	555	58,6	120,5	11,8
techniciens des services administratifs	350	85,4	69,5	32,3
cadres administratifs d'entreprise et dirigeants	800	229	163	40,1
informaticiens	590	204,4	56	53
chercheurs	427	170,2	63	66,3
catégorie C de la fonction publique	853	-17,4	253,5	-2
catégorie B de la fonction publique	317	9,5	118,5	3,1
catégorie A de la fonction publique	332	15,8	113,5	5
professions juridiques	69	9	9	15
employés, techniciens banque	221	-6,6	79	-2,9
employés, techniciens assurances	168	1,7	53	1
cadres banques et assurances	185	20,4	69,5	12,4
caissiers	351	72	19,5	25,8
vendeurs	773	-34,7	130,5	-4,3
professions intermédiaires du commerce	991	198,2	176	25
cadres technico-commerciaux	426	71	109	20
boulangers, charcutiers, bouchers	227	-17,9	48,5	-7,3
cuisiniers	286	69,7	35	32,2
employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	415	68,3	37,5	19,7
patrons hôtels, cafés, restaurants	230	30	49,5	15
coiffeurs et esthéticiens	199	25	26,5	14,4
employés de maison	328	71,1	73,5	27,7
assistantes maternelles	1090	448,8	152	70
gardiennage et sécurité	273	50	42	22,4
agents d'entretien	1256	182,5	275,5	17
armée, police, pompiers	397	16	104,5	4,2
employés des services divers	126	-1,4	33,5	-1,1
professionnels communication et documentation	235	75,9	34	47,7
professionnels des arts et spectacles	233	29,4	21	15,2
aides-soignants	409	40,5	100,5	11
infirmiers, sages-femmes	494	71,8	100,5	17
médecins et assimilés	278	0	34	0
professions paramédicales	353	51,3	45	17
professions action sociale, culturelle, sportive	561	76,1	82,5	15,7
enseignants	1083	16	374,5	1,5
recruteurs et formateurs	302	150,7	45	99,6
clergé, politique	11	-6,9	5	-38,5
<b>Ensemble</b>	<b>26 260</b>	<b>2 855</b>	<b>5 651</b>	<b>12,2</b>

## Annexe n°7

## Les métiers en tension en 2008 selon l'ANPE

Sud	OES	DEFM	Rapport Offres/Demandeurs
Secrétaire bureautique polyvalent (12131)	235	1079	0,2
Employé polyvalent de restauration (13221)	218	134	1,6
Caissier (14121)	192	183	1,0
Hôte de caisse de libre-service (14112)	174	279	0,6
Agent administratif d'entreprise (12121)	171	495	0,3
Agent administratif des services au public (12161)	133	70	1,9
Vendeur en produits frais (commerce de détail) (14212)	118	196	0,6
Éducateur-intervenant éducatif (23151)	107	235	0,5
Agent d'entretien et d'assainissement (11214)	77	30	2,6
Agent de sécurité et de surveillance (11222)	74	342	0,2
Polymaintenicien (44341)	66	81	0,8
Conducteur de transport en commun (réseau routier) (43112)	47	69	0,7
Intervenant d'action sociale (23112)	38	75	0,5
Assistant de direction (12133)	33	109	0,3
Infirmier généraliste (24121)	26	89	0,3
Employé d'étage (13111)	24	61	0,4
Technicien de maintenance en informatique (52321)	20	110	0,2

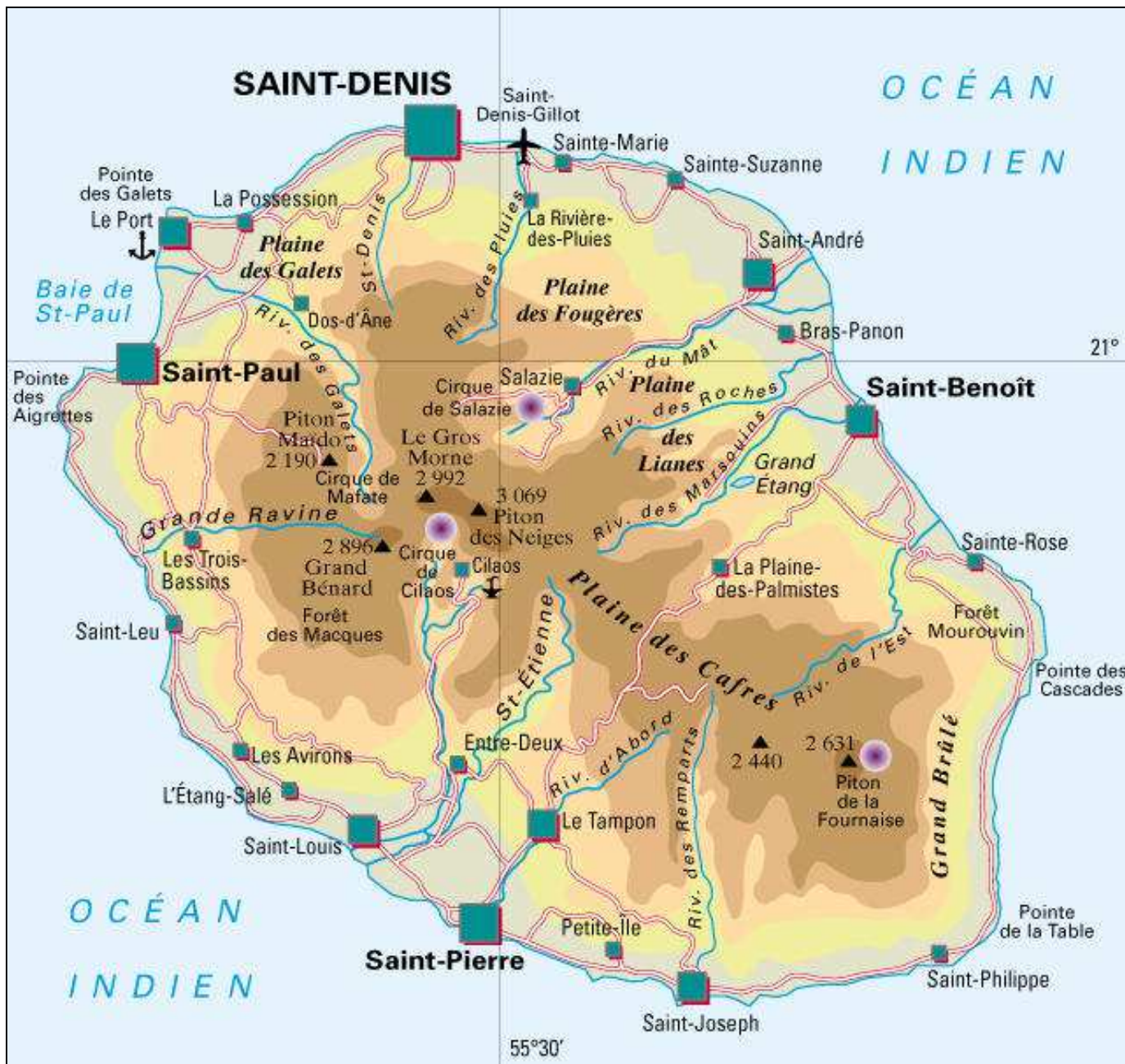
Nord	OES	DEFM	Rapport Offres/Demandeurs
Secrétaire bureautique polyvalent (12131)	383	605	0,6
Employé de libre-service (14111)	172	240	0,7
Hôte de caisse de libre-service (14112)	159	120	1,3
Peintre en bâtiment (42233)	137	241	0,6
Vendeur en produits frais (commerce de détail) (14212)	128	74	1,7
Technicien des services comptables (12142)	121	84	1,4
Conducteur de transport en commun (réseau routier) (43112)	101	40	2,5
Vendeur en produits utilitaires (14221)	101	54	1,9
Employé polyvalent de restauration (13221)	88	58	1,5
Conducteur engins du btp, génie civil (43211)	92	93	1,0
Enseignant d'enseignement général (22121)	83	67	1,2
Agent distributeur (43315)	83	1	83,0
Vendeur en produits culturels et ludiques (14225)	77	51	1,5
Animateur de vente (14122)	75	13	5,8
Télévendeur (14231)	79	24	3,3
Caissier (14121)	70	103	0,7
Assistant de direction (12133)	64	110	0,6
Conseiller de clientèle bancaire (12213)	50	16	3,1
Vendeur en articles de luxe (non alimentaires) (14226)	49	48	1,0
Conseiller en développement local (23211)	48	19	2,5
Préparateur en produits de pâtisserie-confiserie (47112)	47	40	1,2
Aide-soignant (24111)	49	64	0,8
Préparateur en produits de boulangerie-viennoiserie (47111)	42	53	0,8
Transacteur en immobilier (33232)	41	11	3,7
Maintenicien en électronique (52333)	34	8	4,3
Serveur en restauration (13222)	35	82	0,4
Animateur spécialiste activités sportives (23133)	36	63	0,6
Vendeur en articles de sport et de loisirs de plein air (14224)	35	37	0,9
Aide de cuisine (13211)	32	126	0,3
Maintenicien des systèmes thermiques (52332)	31	25	1,2
Technicien de maintenance en informatique (52321)	29	78	0,4
Créateur de support de communication visuel (32212)	26	66	0,4
Cadre de la gestion des ressources humaines (32121)	24	15	1,6
Chef de rayon hors produits frais (14114)	22	14	1,6
Représentant en véhicules (14322)	23	26	0,9
Monteur en structures métalliques (42121)	20	9	2,2
Cadre de l'audit et du contrôle comptable et financier (32112)	20	5	4,0
Chaudronnier-tôlier (44114)	19	15	1,3

<b>Est</b>	<b>OES</b>	<b>DEFM</b>	<b>Rapport Offres/Demandeurs</b>
Assistant des travaux publics et gros oeuvre (42111)	224	254	0,9
Secrétaire bureautique polyvalent (12131)	140	404	0,3
Employé polyvalent de restauration (13221)	103	49	2,1
Animateur spécialiste d'activités culturelles et techniques (23132)	71	30	2,4
Secrétaire bureautique spécialisée (12132)	64	208	0,3
Agent technique agricole (61111)	55	1	55,0
Agent de sécurité et de surveillance (11222)	56	139	0,4
Formateur (22211)	53	53	1,0
Vendeur en produits frais (commerce de détail) (14212)	49	52	0,9
Animateur généraliste de loisirs (23131)	44	49	0,9
Employé de libre-service (14111)	40	139	0,3
Vendeur en équipement de la personne (14223)	41	319	0,1
Agent du stockage et de la répartition de marchandises (43311)	40	80	0,5
Employé de station-service (14123)	39	28	1,4
Éducateur-intervenant éducatif (23151)	35	72	0,5
Responsable d'exploitation en assurances (33221)	34	0	
Infirmier généraliste (24121)	32	16	2,0
Conducteur de transport en commun (réseau routier) (43112)	29	32	0,9
Mécanicien de véhicules particuliers et industriels (44321)	25	93	0,3
Caissier (14121)	23	59	0,4
Fabricant de vêtements sur mesure ou en petite série (47212)	23	15	1,5
Agent de manipulation et de déplacement des charges (43312)	21	41	0,5
Maintien des systèmes thermiques (52332)	23	14	1,6
Polyculteur-éleveur (41131)	21	46	0,5

<b>Ouest</b>	<b>OES</b>	<b>DEFM</b>	<b>Rapport Offres/Demandeurs</b>
Serveur en restauration (13222)	742	152	4,9
Secrétaire bureautique polyvalent (12131)	261	703	0,4
Agent de sécurité et de surveillance (11222)	244	258	0,9
Employé d'étage (13111)	221	75	2,9
Agent administratif d'entreprise (12121)	214	373	0,6
Hôte de caisse de libre-service (14112)	181	169	1,1
Employé de libre-service (14111)	165	326	0,5
Agent d'accueil (12112)	151	147	1,0
Enseignant d'enseignement général (22121)	144	48	3,0
Aide de cuisine (13211)	120	174	0,7
Polymaintien (44341)	118	54	2,2
Réceptionniste en établissement hôtelier (13122)	108	24	4,5
Caissier (14121)	97	140	0,7
Assistant de direction (12133)	64	107	0,6
Technicien de vente du tourisme et du transport (12241)	62	42	1,5
Personnel d'éducation et de surveillance (22141)	58	18	3,2
Monteur-plaquiste en agencements (42222)	58	74	0,8
Vendeur en produits utilitaires (outillage, bricolage, drogue) (14221)	47	50	0,9
Préparateur en pharmacie (24213)	46	39	1,2
Aide agricole saisonnier (41117)	40	6	6,7
Vendeur en équipement du foyer (14222)	46	76	0,6
Vendeur en produits culturels et ludiques (14225)	34	59	0,6
Aide-soignant (24111)	12	78	0,2
Vendeur en articles de sport et de loisirs de plein air (14224)	27	37	0,7
Vendeur en articles de luxe (non alimentaires) (14226)	23	88	0,3
Réparateur en carrosserie (44323)	25	68	0,4
Matelot à la pêche (41212)	21	54	0,4
Instructeur en conduite de véhicules à moteur (22221)	22	10	2,2
Directeur de restaurant (13234)	23	14	1,6

Annexe n°8

Cartographie de La Réunion



Source : INSEE Réunion.

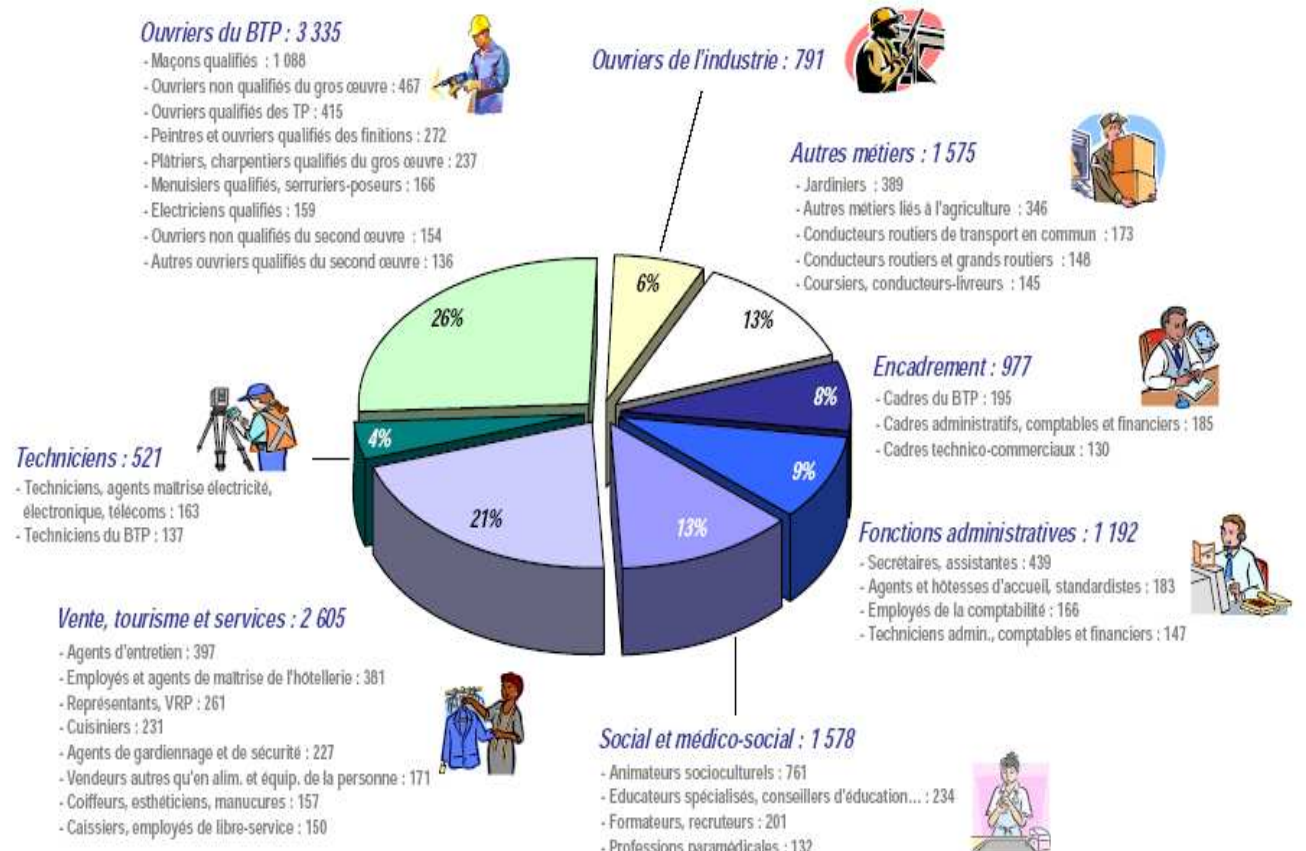
## Annexe n°9

## L'enquête BMO [Besoins de Main-d'œuvre]

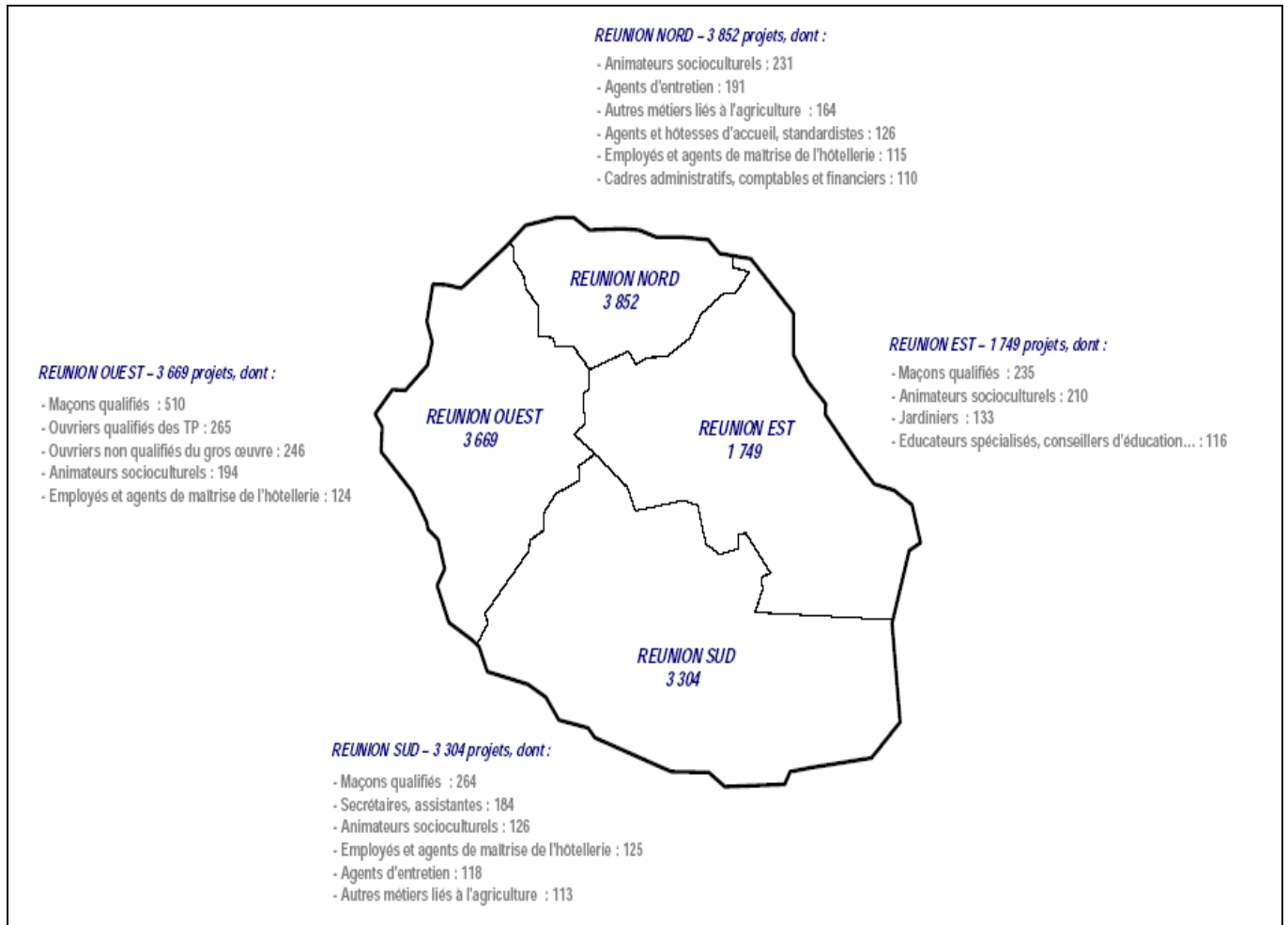
## Les profils recherchés dans l'Assédic de la Réunion

Nombre total de projets de recrutement : 12 575

Présentation limitée aux métiers rassemblant plus de 1% du total des intentions d'embauche formulées dans l'Assédic







Source : Unedic Réunion, 2008.



## Annexe n°10

**Articles de presse sur l'opération SNCF avec le CNARM****Mobilité : La SNCF recrute pour la quatrième fois sur l'île**

**Une vingtaine de jeunes Réunionnais vont débiter une carrière à la SNCF, en Île-de-France, entre septembre 2003 et janvier 2004. Ils viennent d'être recrutés au cours de la quatrième opération du type menée sur l'île, avec le partenariat du Cnarm.**

Pour la quatrième fois depuis 2000, la SNCF (Société nationale des chemins de fer français) est venue effectuer une opération de recrutement, cette semaine, sur l'île. Sur 170 candidats retenus sur dossier par le Cnarm (Comité national d'accueil et d'action des Réunionnais en mobilité), 117 se sont présentés, cette semaine, devant les cinq recruteurs venus d'Île-de-France. Tous âgés de moins de trente ans, en majorité des hommes de niveau BEP (Brevet d'études professionnelles) ou baccalauréat, ils ont passé plusieurs tests d'aptitude, un entretien psychologique, un autre de préparation au métier, ainsi qu'une visite médicale. La vingtaine d'heureux élus qui a été retenue par le jury débutera la formation entre septembre 2003 et janvier 2004. Tous embauchés en contrat à durée indéterminée, ils ont été choisis pour des postes d'opérateurs de circulation et d'agents d'entretien du matériel. C'est donc une « carrière à vie » qui s'ouvre devant ces jeunes, selon l'expression de Didier Lefevre, adjoint de direction au Cnarm, tant la SNCF est susceptible de leur offrir des possibilités d'évolution à long terme. Avant ces jeunes, une centaine de Réunionnais ont déjà débuté un métier à la SNCF dans le cadre de ces opérations de recrutement, depuis 2000. « Les résultats sont bons, affirme Didier Javazzo, directeur de l'agence de recrutement Île-de-France. 85% des jeunes embauchés se sont confirmés dans leur métier. Nous n'obtenons pas de meilleur score chez les jeunes issus de métropole », précise-t-il. Les jeunes Réunionnais seraient même perçus comme particulièrement « motivés », « sérieux », « travailleurs » et « ponctuels » par leurs employeurs, selon le responsable de la SNCF. « Nous ne rencontrons pratiquement aucun problème d'adaptation ni d'acclimatation, poursuit-il. Le seul problème lié à l'éloignement vient plutôt de la famille d'origine, sur l'île, qui exerce parfois une forme de pression sur le jeune en lui manifestant son manque. » Mais devant le succès global de ces embauches, le Cnarm entend développer autant que possible ces partenariats. « Le Cnarm souhaite organiser de plus en plus de rencontres de ce type, affirme Didier Lefevre. Elles permettent de donner une chance au public réunionnais de trouver des opportunités d'emploi en dehors du département. » Après Peugeot, Accor et la SNCF, c'est la Poste qui devrait bientôt se manifester pour le recrutement d'une centaine de facteurs.

Source : *Journal de l'Île de La Réunion*, 5 juillet 2003.

<b>150 postes à pourvoir sur les chemins de fer</b>
---

**La SNCF recrute. Depuis hier, une dizaine de ses représentants inspectent les quelque 200 candidatures réunionnaises. L'entreprise, qui peine à pourvoir ses besoins en métropole, effectue sa 8<sup>ème</sup> mission sur l'île et s'attache à vérifier les motivations des candidats à « l'exil ».**

Quelque 200 candidats se sont déjà manifestés auprès du Cnarm, partenaire de l'opération. 200 demandes d'emploi étudiées à la loupe depuis hier par une dizaine d'agents de la SNCF venus chercher à la Réunion le personnel qu'ils ne trouvent pas en métropole. Six métiers sont proposés : du conducteur de train de fret à l'opérateur logistique. Une petite centaine de profils a déjà retenu l'attention des recruteurs. Ces candidats ont donc été admis aux tests d'aptitude professionnelle. Devant un écran d'ordinateur, ces jeunes hommes (aucune candidature féminine testée hier) tentent, à l'aide de deux volants, de suivre un parcours lumineux sans mordre sur les côtés. Manière de jauger de leur coordination et de leur rapidité. Les consignes sont données une seule fois pour évaluer leur autonomie sur la machine. Les courbes informatiques de leurs parcours sont alors examinées attentivement, comme les résultats des tests psychotechniques. « On évalue leurs capacités cognitives et intellectuelles à travers des exercices de concentration, de réaction, d'organisation » explique Karen Foïs, psychologue du travail. Elle insiste cependant sur l'importance de l'entretien qui conclut cette batterie d'examens. « C'est un moment qui nous permet d'évaluer le projet du candidat, sa préparation, sa maturité. On cherche à savoir s'il a déjà pris des contacts en métropole, s'il commence à chercher un logement ou s'il y possède un réseau amical et familial ». C'est en effet sur cette préparation que les psychologues établissent le degré de motivation. Car pas question d'embaucher un candidat qui ne supportera pas l'éloignement. L'entreprise dépense par exemple 50 000 euros pour former un conducteur de train de fret. Les agents jouent donc la transparence : « Il faut que les jeunes aient un minimum conscience de ce qui peut les attendre là-bas, un climat froid, un rythme de vie plus stressant et une certaine solitude, du moins au début ». Pour ceux qui franchiront l'obstacle, la visite médicale donnera ou non le dernier feu vert. Là aussi, « attention », prévient Vincent Renet, directeur de l'agence de recrutement en Île de France, toute trace de zémal est « éliminatoire ». L'an dernier, une vingtaine de jeunes réunionnais s'étaient embarqués pour l'Île-de-France. Une vingtaine seulement, « faute de candidats », déplore le recruteur parisien qui propose aussi cette année des postes en région Rhône-Alpes. « Aux structures locales de rendre la mobilité plus attractive », dit-il encore. À l'ANPE donc de convaincre les jeunes réunionnais qu'ils peuvent s'installer à Paris, avec un salaire net de 1250 euros en moyenne. Les portes restent ouvertes toute la semaine pour les retardataires.

Quelles conditions ? Les postes à pourvoir à la SNCF sont des CDI de 35 heures hebdomadaires rémunérés autour de 1250 euros nets par mois sur 13 mois. Une formation de 2 à 4 mois selon les métiers est à prévoir pour les lauréats. Pour les natifs d'Outre-mer, un billet d'avion est pris en charge tous les deux ans pour l'agent, sa femme et ses enfants. Attention, certains postes sont proposés par une filiale, VFLI, spécialisée dans le fret. Les salaires sont identiques, mais le dispositif de continuité territoriale n'est pas encore garanti.

## Annexe n°11

## Catégories socioprofessionnelles des personnes de référence des familles selon le type de famille à La Réunion

PCS	Type de familles	Nombre de familles	Nombre moyen de personnes par famille	Nombre moyen d'enfants par famille	Nombre moyen d'actifs par famille	Nombre moyen d'actifs occupés de la famille	Nombre moyen de chômeurs de la famille
Agriculteurs exploitants	Familles monoparentales	273	3,1	2,1	1,6	1,1	0,5
	Couples	5 150	4,1	2,1	1,9	1,4	0,5
	Ensemble	5 423	4,0	2,1	1,9	1,4	0,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Familles monoparentales	789	2,7	1,7	1,3	0,9	0,4
	Couples	9 263	3,7	1,7	1,8	1,4	0,4
	Ensemble	10 052	3,6	1,7	1,8	1,4	0,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	Familles monoparentales	850	2,5	1,5	1,1	1,0	0,1
	Couples	8 159	3,4	1,4	1,8	1,6	0,2
	Ensemble	9 009	3,3	1,4	1,7	1,6	0,2
Professions intermédiaires	Familles monoparentales	3 750	2,7	1,7	1,2	0,8	0,4
	Couples	15 201	3,5	1,5	1,8	1,5	0,3
	Ensemble	18 951	3,3	1,5	1,7	1,4	0,3
Employés	Familles monoparentales	14 956	2,9	1,9	1,3	0,6	0,7
	Couples	18 889	3,8	1,8	1,8	1,2	0,6
	Ensemble	33 845	3,4	1,9	1,6	1,0	0,6
Ouvriers	Familles monoparentales	3 051	3,0	2,0	1,5	0,6	0,8
	Couples	47 042	4,0	2,0	1,9	0,9	1,0
	Ensemble	50 093	4,0	2,0	1,9	0,9	1,0
Retraités	Familles monoparentales	4 064	2,5	1,5	1,0	0,4	0,6
	Couples	19 266	2,8	0,8	0,6	0,3	0,3
	Ensemble	23 330	2,7	0,9	0,7	0,3	0,3
Autres personnes sans activité professionnelle	Familles monoparentales	15 836	3,1	2,1	0,8	0,2	0,6
	Couples	13 338	3,7	1,7	1,0	0,3	0,7
	Ensemble	29 174	3,4	1,9	0,9	0,2	0,7
Ensemble	Familles monoparentales	43 569	2,9	1,9	1,1	0,5	0,6
	Couples	136 308	3,7	1,7	1,6	1,0	0,6
	Ensemble	179 877	3,5	1,7	1,5	0,9	0,6

Source : INSEE Réunion, 2008.

## Annexe n°12

## Les aides à l'embauche concernant les jeunes à La Réunion (2003-2008)

## Contrat d'apprentissage

Publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Jeunes de 16 à 25 ans.</li> <li>● Jeunes de 26 à 30 ans : <ul style="list-style-type: none"> <li>- travailleurs handicapés,</li> <li>- ou lorsque le contrat fait suite, dans un délai d'un an, à un précédent contrat d'apprentissage et conduit à un niveau de diplôme supérieur,</li> <li>- ou en cas de rupture du contrat pour des causes indépendantes de la volonté de l'apprenti (dont inaptitude physique temporaire). Le nouveau contrat doit être conclu dans l'année suivant la rupture.</li> </ul> </li> <li>● Sans limitation d'âge : personnes porteuses d'un projet de création ou de reprise d'entreprise conditionné par l'obtention d'un titre ou diplôme.</li> </ul>
Employeurs concernés	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Tout employeur du secteur artisanal, commercial ou industriel.</li> <li>● Selon des modalités spécifiques : tout employeur du secteur public non industriel et non commercial (pas d'indemnité compensatoire forfaitaire à verser).</li> </ul>
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Exonérations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Artisans et employeurs de moins de 11 salariés : exonération de charges (sauf accident du travail/maladies professionnelles et retraite complémentaire) ;</li> <li>- Entreprises de 11 salariés et plus : exonération des cotisations patronales (sauf accident du travail/maladies professionnelles) et salariales de Sécurité sociale.</li> </ul> </li> <li>● Indemnité compensatrice forfaitaire fixée par la région (1 000 € minimum/an).</li> <li>● Non prise en compte dans les effectifs de l'entreprise (sauf pour la tarification du risque accident du travail/maladies professionnelles).</li> <li>● Crédit d'impôt : 1600 € (2200 € dans certains cas : emploi d'apprentis handicapés...).</li> </ul>
Modalités	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Conclusion du contrat d'une durée de 1 à 3 ans (de 6 mois à 1 an dans certains cas, jusqu'à 4 ans pour les travailleurs handicapés). Puis transmission du contrat à la chambre consulaire (CCI, chambre des métiers, chambre d'agriculture). Formulaire FA 13a disponible sur <a href="http://www.travail-solidarite.gouv.fr">www.travail-solidarite.gouv.fr</a></li> <li>● Versement d'un salaire : montant déterminé en fonction de l'âge de l'apprenti et de son ancienneté dans le contrat.</li> <li>● Inscription de l'apprenti dans un CFA (centre de formation des apprentis).</li> <li>● Désignation d'un maître d'apprentissage ou d'une équipe tutorale avec un maître d'apprentissage référent.</li> </ul>

Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation... : l'ensemble de ces contrats est mobilisable dans le cadre du contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dispositif d'accompagnement vers l'emploi durable, destiné aux jeunes de 16 à moins de 26 ans en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

## Contrat de professionnalisation

<b>Publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Jeunes de 16 à moins de 26 ans.</li> </ul>
<b>Employeurs concernés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Toute entreprise assujettie au financement de la formation professionnelle continue (sauf particulier employeur).</li> </ul>
<b>Avantages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Financement possible par l'OPCA des :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- frais de formation du salarié (9,15 €/heure sauf accord collectif) et du tuteur (15 €/heure, dans la limite de 40 heures) ;</li> <li>- dépenses liées à la fonction tutorale (230 €/mois/tuteur pendant 6 mois maximum).</li> </ul> </li> <li>● Réduction Fillon.</li> <li>● Non prise en compte dans les effectifs de l'entreprise (sauf pour la tarification du risque accident du travail/maladies professionnelles).</li> </ul>
<b>Formalités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Conclusion d'un CDI débutant par une action de professionnalisation de 6 à 12 mois ou d'un CDD de 6 à 12 mois (jusqu'à 24 mois par accord collectif).</li> <li>● Salaire minimum : de 55 à 80 % du SMIC selon l'âge et le niveau de formation du jeune.</li> <li>● Formation obligatoire : 15 % à 25 % de la durée du CDD ou de l'action de professionnalisation en CDI (ou au-delà par accord collectif). Minimum : 150 h.</li> <li>● Désignation d'un tuteur, obligatoire ou facultative selon les secteurs.</li> <li>● Consultation des représentants du personnel sur les conditions de mise en œuvre des contrats de professionnalisation.</li> <li>● Dépôt à l'OPCA du contrat écrit et du plan de formation. Formulaire EJ20 disponible sur <a href="http://www.travail-solidarite.gouv.fr">www.travail-solidarite.gouv.fr</a> (dont 2 volets remis par l'OPCA à la DTEFP pour enregistrement).</li> </ul> <p><i>Le défaut de réponse de l'OPCA sur la prise en charge financière dans le délai d'un mois vaut acceptation.</i></p>

## RECRUTER DES DEMANDEURS D'EMPLOI

### Contrat d'accès à l'emploi (CAE-DOM)

<b>Publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Demandeurs d'emploi de longue et très longue durée.</li> <li>● Bénéficiaires du RMI (revenu minimum d'insertion) ou de l'ASS (allocation de solidarité spécifique).</li> <li>● Travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi.</li> <li>● Anciens détenus.</li> <li>● Certains jeunes.</li> </ul> <p>Avec un objectif prioritaire : l'insertion des 50 ans et plus.</p>
<b>Employeurs concernés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Tout employeur affilié à l'Unédic, les entreprises de pêche maritime, les particuliers employeurs (sauf emplois d'assistante maternelle) (CDI uniquement).</li> </ul> <p><i>Sont exclues les entreprises ayant licencié pour motif économique dans les 6 mois précédant l'embauche (sauf autorisation de la DTEFP).</i></p>
<b>Avantages</b>	<p>Dans la limite de 24 mois (30 mois pour les bénéficiaires du RMI) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Exonération des charges patronales de Sécurité sociale (sauf accident du travail et maladies professionnelles) dans la limite de 1,3 fois le SMIC (pendant toute la durée du contrat pour certains salariés de 50 ans et plus).</li> <li>● Aide forfaitaire de l'Etat de 152 € ou 305 € par mois selon le salarié (pour un temps plein), sauf pour les particuliers employeurs.</li> <li>● Non prise en compte dans les effectifs de l'entreprise (sauf pour la tarification du risque accident du travail).</li> <li>● Aide à la formation possible (7,62 €/heure si formation comprise entre 200 et 1000 heures).</li> </ul>
<b>Formalités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Conclusion d'une convention avec l'ANPE.</li> <li>● Déclaration sur l'honneur attestant :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- être à jour de ses obligations sociales et fiscales ;</li> <li>- ne pas cumuler le CAE-DOM avec une autre aide à l'emploi sur une même embauche.</li> </ul> </li> <li>● Conclusion d'un contrat : CDI ou CDD de 12 à 24 mois (jusqu'à 30 mois pour les bénéficiaires du RMI) pour une durée minimale du travail de 16 h par semaine.</li> <li>● Versement d'un salaire au moins égal au SMIC ou au minimum conventionnel.</li> <li>● Renvoi au CNASEA d'une attestation de présence aux échéances de paiement.</li> </ul>

Source : *Le Panorama des mesures pour l'emploi. Spécial DOM et Saint-Pierre et Miquelon*, ANPE, 2008.

Annexe n°13

Calcul des distances pour les trajectoires-type

Criterion Based on Final Seeds = 0.2286									
Récapitulatif sur la classification									
Distance max.									
Classification	RMS Std	de la valeur	initiale	Rayon	Classification	Distance	Between		
	Fréquence	Deviation	à l'obs.	dépassé	la plus	proche	Cluster	Centroids	
1	6285	0.1947	2.9981	7	1.7036				
2	2549	0.2630	3.1777	1	1.8764				
3	946	0.3144	3.0803	4	2.3924				
4	1343	0.2964	3.0904	3	2.3924				
5	875	0.2535	3.0827	6	1.3395				
6	2553	0.1759	2.8564	5	1.3395				
7	1784	0.2279	3.1186	1	1.7036				
Pseudo F Statistic = 2439.61									
Observed Over-All R-Squared = 0.47271									
Approximate Expected Over-All R-Squared = 0.16935									
Cubic Clustering Criterion = 841.361									
WARNING: The two values above are invalid for correlated variables.									
Distance Between Cluster Centroids									
Nearest Cluster	1	2	3	4	5	6	7		
1		1.876396359	2.778752247	2.629139032	2.168993415	1.777049143	1.703588111		
2	1.876396359		2.584420130	2.499885041	2.396819283	2.319276496	2.158898531		
3	2.778752247	2.584420130		2.392422145	2.496510454	2.778092393	2.639350035		
4	2.629139032	2.499885041	2.392422145		2.430874329	2.651321609	2.824780145		
5	2.168993415	2.396819283	2.496510454	2.430874329		1.339539230	2.269306953		
6	1.777049143	2.319276496	2.778092393	2.651321609	1.339539230		2.021148094		
7	1.703588111	2.158898531	2.639350035	2.824780145	2.269306953	2.021148094			
Le Système SAS 22:01 Tuesday, August 26, 2008 1106									
----- Cluster=1 -----									
La procédure MEANS									
Variable	Nb	Moyenne	Minimum	Maximum	Quartile	Quartile	1er centile	5e centile	10e centile
etat1	6285	0.6682578	0	4.0000000	0	0	1.0000000	0	0
etat2	6285	0.1941130	0	3.0000000	0	0	0	0	0
etat3	6285	0.0112967	0	3.0000000	0	0	0	0	0
etat4	6285	0.6765314	0	3.0000000	0	0	1.0000000	0	0
etat5	6285	6.4498011	3.0000000	7.0000000	7.0000000	6.0000000	7.0000000	5.0000000	6.0000000
----- Cluster=2 -----									
Variable	Nb	Moyenne	Minimum	Maximum	Quartile	Quartile	1er centile	5e centile	10e centile
etat1	2549	3.9744998	2.0000000	8.0000000	3.0000000	3.0000000	5.0000000	2.0000000	2.0000000
etat2	2549	0.1624166	0	4.0000000	0	0	0	0	0
etat3	2549	0.0047077	0	4.0000000	0	0	0	0	0
etat4	2549	0.2228325	0	3.0000000	0	0	0	0	0
etat5	2549	3.6355434	0	5.0000000	4.0000000	3.0000000	5.0000000	0	1.0000000

----- Cluster=3 -----

Variable	Nb	Moyenne	Minimum	Maximum	Quartile		supérieur	1er centile	5e centile	10e centile
					Médiane	inférieur				
etat1	946	1.0221987	0	5.0000000	0	0	2.0000000	0	0	0
etat2	946	4.4640592	1.0000000	8.0000000	4.0000000	3.0000000	6.0000000	2.0000000	2.0000000	3.0000000
etat3	946	0	0	0	0	0	0	0	0	0
etat4	946	1.4989429	0	6.0000000	1.0000000	0	3.0000000	0	0	0
etat5	946	1.0147992	0	4.0000000	1.0000000	0	2.0000000	0	0	0

----- Cluster=4 -----

Variable	Nb	Moyenne	Minimum	Maximum	Quartile		supérieur	1er centile	5e centile	10e centile
					Médiane	inférieur				
etat1	1343	1.2077439	0	5.0000000	0	0	2.0000000	0	0	0
etat2	1343	0.3149665	0	5.0000000	0	0	0	0	0	0
etat3	1343	0.0022338	0	1.0000000	0	0	0	0	0	0
etat4	1343	4.8667163	2.0000000	8.0000000	5.0000000	3.0000000	6.0000000	2.0000000	3.0000000	3.0000000
etat5	1343	1.6083395	0	5.0000000	1.0000000	0	3.0000000	0	0	0

----- Cluster=5 -----

Variable	Nb	Moyenne	Minimum	Maximum	Quartile		supérieur	1er centile	5e centile	10e centile
					Médiane	inférieur				
etat1	875	0.2057143	0	5.0000000	0	0	0	0	0	0
etat2	875	0.5165714	0	4.0000000	0	0	1.0000000	0	0	0
etat3	875	0.2605714	0	5.0000000	0	0	0	0	0	0
etat4	875	3.9165714	1.0000000	7.0000000	4.0000000	3.0000000	5.0000000	2.0000000	2.0000000	3.0000000
etat5	875	3.1005714	0	5.0000000	3.0000000	3.0000000	4.0000000	0	1.0000000	2.0000000

----- Cluster=6 -----

Variable	Nb	Moyenne	Minimum	Maximum	Quartile		supérieur	1er centile	5e centile	10e centile
					Médiane	inférieur				
etat1	2553	0.0893067	0	3.0000000	0	0	0	0	0	0
etat2	2553	0.1715629	0	3.0000000	0	0	0	0	0	0
etat3	2553	0.0152761	0	3.0000000	0	0	0	0	0	0
etat4	2553	3.1057579	1.0000000	6.0000000	3.0000000	3.0000000	4.0000000	2.0000000	2.0000000	2.0000000
etat5	2553	4.6180964	1.0000000	6.0000000	5.0000000	4.0000000	5.0000000	3.0000000	4.0000000	4.0000000

0  
 Le Système SAS 22:01 Tuesday, August 26, 2008 1107

----- Cluster=7 -----

La procédure MEANS

Variable	Nb	Moyenne	Minimum	Maximum	Quartile		supérieur	1er centile	5e centile	10e centile
					Médiane	inférieur				
etat1	1784	0.1765695	0	5.0000000	0	0	0	0	0	0
etat2	1784	2.8071749	1.0000000	6.0000000	3.0000000	2.0000000	3.0000000	2.0000000	2.0000000	2.0000000
etat3	1784	0.0050448	0	4.0000000	0	0	0	0	0	0
etat4	1784	0.3043722	0	3.0000000	0	0	1.0000000	0	0	0
etat5	1784	4.7068386	0	6.0000000	5.0000000	4.0000000	5.0000000	2.0000000	3.0000000	3.0000000

f

## Annexe n°14

**Glossaire des sigles utilisés**

ACCRE : Aide aux Chômeurs Créateurs et Repreneurs d'Entreprises  
 ADI : Agence Départementale d'Insertion  
 AES : Administration Économique et Sociale  
 AFPA : Association de Formation Professionnelle des Adultes  
 AFDAR : Association de Formation Professionnelle des Adultes de La Réunion  
 AI : Allocation d'Insertion  
 ANPE : Agence Nationale pour l'Emploi  
 ARE : Allocation de Retour à l'Emploi  
 ASS : Allocation Spécifique de Solidarité  
 ASSEDIC : Association pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce  
 BEP : Brevet d'Enseignement Professionnel  
 BIT : Bureau International du Travail  
 BM : Brevet de Maîtrise  
 BMO : Besoins de main-d'œuvre  
 BP : Brevet Professionnel  
 BTP : Bâtiment et Travaux Publics  
 BTS : Brevet de Technicien Supérieur  
 CA : Contrat d'Apprentissage  
 CAE NM : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi Non Marchand  
 CAP : Contrat d'Aptitude Professionnelle  
 CAV : Contrat d'Avenir  
 CDD : Contrat à Durée Déterminée  
 CDI : Contrat à Durée Indéterminée  
 CEREQ : Centre d'Études et de Recherche sur l'Emploi et les Qualifications  
 CEC : Contrat Emploi Consolidé  
 CEJ : Contrat Emploi-Jeune  
 CEROM : Comptes Économiques Rapides pour l'Outre-Mer  
 CES : Contrat Emploi Solidarité  
 CFA : Centre de Formation des Apprentis  
 CFG : Certificat de Formation Générale  
 CIA : Contrat d'Insertion par l'Activité  
 CIRCI : Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Construction Identitaire  
 CNARM : Comité National d'Accueil des Réunionnais en Métropole  
 CNASEA : Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles  
 COP : Conseiller d'Orientation-Psychologue  
 COTOREP : Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel  
 CUI : Contrat Unique d'Insertion  
 CV : Curriculum Vitae  
 DEA : Diplôme d'Études Approfondies  
 DEFM : Demande d'Emploi en Fin de Mois  
 DELD : Demandeur d'Emploi de Longue Durée  
 DEP : Direction de l'Évaluation et de la Prospective  
 DES : Direction des Études Statistiques  
 DEUG : Diplôme d'Études Universitaires Générales  
 DOM-TOM : Département et Territoire d'Outre-Mer  
 DPAE : Déclaration Préalable à l'Embauche  
 DPECF : Diplôme Préparatoire aux Études Comptables et Financières  
 DUE : Déclaration Unique d'Embauche  
 DUT : Diplôme Universitaire Technologique  
 EA : Équipe d'Accueil  
 FCIL : Formation Complémentaire d'Initiative Locale  
 FCOS : Formation Continue Obligatoire de Sécurité



FEDER : Fonds Européen de Développement Régional  
 FEOGA : Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole  
 FIMO : Formation Initiale Minimum Obligatoire  
 FPA : Formation Professionnelle d'Adultes  
 FPC : Formation Professionnelle Continue  
 FQP : Formation Qualification Professionnelle  
 FSE : Fonds Structurel Européen  
 GIE : Groupement d'Intérêt Économique  
 GRETA : Groupement d'Établissements  
 IAE : Institut d'Administration des Entreprises  
 ICF : Indice Conjoncturel de Fécondité  
 IEDOM : Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer  
 INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques  
 IPA : Insertion Professionnelle des Apprentis  
 IRTS : Institut Régional du Travail Social  
 IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres  
 IUT : Institut Universitaire de Technologie  
 IVA : Insertion dans la Vie Active  
 LEA : Langues Étrangères Appliquées  
 LEP : Lycée d'Enseignement Professionnel  
 LIHRE : Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Ressources Humaines et l'Emploi  
 LOOM : Loi d'Orientation pour l'Outre-Mer  
 MC : Mention Complémentaire  
 MGI : Mission Générale d'Insertion  
 NAF : Nomenclature des Activités Françaises  
 OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques  
 ODR : Observatoire Départemental de La Réunion puis Observatoire du Développement de La Réunion  
 OMS : Organisation Mondiale de la Santé  
 OP : Ouvrier Professionnel  
 OREF : Observatoire Régional Emploi-Formation  
 PCS : Professions et Catégories Socio-professionnelles  
 PIB : Produit Intérieur Brut  
 PME/PMI : Petite et Moyenne Entreprise/Industrie  
 RATP : Réseau Autonome des Transports Parisiens  
 RMA : Revenu Minimum d'Activité  
 RMI : Revenu Minimum d'Insertion  
 ROME : Répertoire Opérationnel des Métiers  
 RP : Recensement de la Population  
 RSMA : Régiment du Service Militaire Adapté  
 SCAOIP : Service Commun d'Accueil pour l'Orientation et l'Insertion Professionnelle  
 SDF : Sans Domicile Fixe  
 SEGT : Section d'enseignement général et technologique  
 SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance  
 SMS : Sciences Médico-Sociales  
 SNCF : Société Nationale des Chemins de fer Français  
 SPE : Service Public de l'Emploi  
 STS : Section de Technicien Supérieur  
 STT : Sciences et Techniques Tertiaires  
 TUC : Travaux d'Utilité Collective  
 TVA : Taxe sur le Valeur Ajoutée  
 UNEDIC : Union Nationale Interprofessionnelle pour l'Emploi dans l'Industrie et du Commerce  
 ZEP : Zone d'Éducation Prioritaire

## Annexe n°15

## Liste des tableaux, graphiques et cartes

## Chapitre 1

Tableau n°1 : — Évolution de la répartition des jeunes entre 1975 et 1998 p. 31

## Chapitre 2

Tableau n°1 : — Comparaison entre prévisions des besoins et sorties réelles p. 52

Tableau n°2 : — Répartition en 2006 par niveaux de diplôme des salariés de 50 ans et plus et des jeunes salariés de moins de 30 ans p. 54

Tableau n°3 : — Le niveau de diplôme des salariés par secteur p. 54

Tableau n°4 : — Niveau de qualification des emplois et niveau de diplôme des individus p. 55

Tableau n°5 : — Taux d'activité des femmes et des hommes selon l'âge p. 68

Tableau n°6 : — Taux de chômage des femmes et des hommes selon l'âge p. 69

Tableau n°7 : — Durée du contrat de travail des femmes et des hommes selon le type de contrat p. 70

## Chapitre 3

Carte n°1 : — La microrégion Nord de La Réunion p. 88

Carte n°2 : — La microrégion Est de La Réunion p. 88

Carte n°3 : — La microrégion Ouest de La Réunion p. 89

Carte n°4 : — La microrégion Sud de La Réunion p. 89

Tableau n°1 : — Évolution des taux de fécondité par groupe d'âge à La Réunion p. 91

Tableau n°2 : — Indicateur conjoncturel de fécondité p. 91

Encart n°1 : — Quelques définitions p. 92

Tableau n°3 : — Évolution de la situation démographique à La Réunion depuis 1982 p. 92

Graphique n°1 : — Pyramides des âges pour La Réunion en 1990 et 1999 p. 93

Graphique n°2 : — Scénario central de la pyramide des âges en 2020 et 2030 p. 94

Graphique n°3 : — Taux de croissance moyen de la population à la Réunion (1961-1999) p. 94

Tableau n°4 : - Taux de chômage et d'activité selon le sexe et l'âge en 2008 p. 95

Tableau n°4 : — Évolution du taux de chômage à La Réunion (BIT) p. 96

Tableau n°5 : — Évolution des taux d'activité selon le genre p. 101

Tableau n°6 : — Activité des femmes au sein des familles selon l'âge (1999) p. 101

Graphique n°4 : — Répartition des emplois à La Réunion par secteur, statut et genre p. 102

Graphique n°5 : — Répartition des emplois selon le secteur, le type de contrat et le genre p. 102

Graphique n°6 : — Part des emplois à temps partiel selon l'employeur et le sexe à La Réunion p. 103

Tableau n°7 : — Situation d'activité des jeunes de 15 à 24 ans selon leur mode de cohabitation et le sexe p. 104

Tableau n°8 : — Salaire net mensuel des jeunes à temps plein dans le secteur marchand p. 105

Graphique n°7 : — Répartition des actifs par secteurs professionnels à La Réunion p. 105

Tableau n°9 : — Répartition des jeunes (16-29 ans) selon leur diplôme p. 106

Tableau n°10 : — Les circonstances du chômage chez les jeunes p. 106

Encart n°2 : — Histoire de l'Université de La Réunion p. 109

Graphique n°8 : — Proportion de jeunes sortant de formation initiale sans qualification p. 110

Tableau n°11 : — Situation des jeunes 7 mois après la sortie du lycée p. 110

Graphique n°9 : — Part des Bacheliers dans une génération à La Réunion p. 111

Graphique n°10 : — Évolution des effectifs élèves et étudiants à La Réunion p. 112

Tableau n°12 : — Indicateurs de réussite pour l'Académie de La Réunion p. 113

Carte n°5 : — Les bassins d'éducation et de formation à La Réunion p. 114

Graphiques n°11 et 12 : — Population des 25-64 ans par diplôme aux recensements de 1982 et 1999 p. 115

Graphique n°13 : — Taux d'emploi selon le niveau, année 2005 p. 118

Graphique n°14 : — Évolution annuelle de l'emploi (1990-2003) p. 119

Tableau n°13 : — La création d'emplois à La Réunion de 1990 à 1999 p. 119

Graphique n°15 : — La poids des secteurs d'activité économique à La Réunion p. 120

Graphique n°16 : — Créations d'emplois salariés dans le secteur marchand entre 1990 et 2004 p. 121

Tableau n°14 : — Valeur ajoutée des branches à La Réunion en 2007 p. 123

Graphique n°17 : — Comparaison des taux de croissance France/Réunion entre 1994 et 2007 p. 123

Graphique n°18 : — L'évolution de l'emploi salarié marchand entre 2000 et 2007 p. 124

Tableau n°15 : — Créations d'entreprises en 2007 à La Réunion p. 124

Tableau n°16 : — Créations d'entreprises à La Réunion 2003-2007 p. 125

Graphique n°19 : — Taux de chômage au sens du BIT à La Réunion par genre p. 125

Tableau n°17 : — Évolution du nombre des demandeurs d'emploi (catégories 1 à 3) à La Réunion p. 126

Tableau n°18 : – Les chômeurs de longue durée depuis 2001 à La Réunion	p. 126
Tableau n°19 : – Taux de chômage selon le diplôme et le sexe (2004)	p. 127
Tableau n°20 : – Circonstances de la recherche d'emploi	p. 127
Tableau n°21 : – Taux de chômage selon le diplôme	p. 127
Tableau n°22 : – Les métiers les plus fréquents dans les projets de recrutement en 2008 à La Réunion	p. 128
Graphique n°20 : – Évolution de la proportion d'établissements projetant de recruter	p. 128
Graphique n°21 : – Évolution du nombre de projets de recrutement	p. 129
Tableau n°23 : – Les dix métiers avec les plus fortes difficultés de recrutement (taux)	p. 130
Tableau n°24 : – Les quinze métiers avec les plus fortes difficultés de recrutement (volumes)	p. 130
Tableau n°25 : – Les recrutements réalisés par âge et genre sur deux ans	p. 131
Tableau n°26 : – Les recrutements réalisés par microrégions sur deux ans	p. 131
Tableau n°27 : – Les recrutements réalisés (intérim et hors intérim) sur deux ans	p. 132
Tableau n°28 : – Les recrutements réalisés par sections NAF sur deux ans	p. 134

#### Chapitre 4

Graphique n°1 : – Opérationnalisation de l'hypothèse principale en sous-hypothèses	p. 140
Tableau n°1 : – Positionnement des dimensions étudiées selon l'axe tradition/modernité	p. 146

#### Chapitre 5

Tableau n°1 : – Les cinq périodes de la primo-insertion	p. 148
Tableau n°2 : – Chômage par tranches d'âge (1967)	p. 150
Tableau n°3 : – Chômage par tranches d'âge (1969)	p. 151
Tableau n°4 : – Les motifs d'inscription pour La Réunion à fin décembre 2007	p. 152
Tableau n°5 : – Les motifs de sortie pour La Réunion à fin décembre 2007	p. 153
Graphique n°1 : – Évolution du chômage à La Réunion depuis 1967	p. 155
Tableau n°6 : – Les neuf requêtes tirées de la DEFM entre septembre 2003 et janvier 2008	p. 157
Tableau n°7 : – Volumes des chômeurs dans les neuf requêtes (2003-2008)	p. 158

#### Chapitre 6

Graphique n°1 : – L'âge et le genre des jeunes chômeurs en 2008	p. 164
Tableau n°1 : – Situation matrimoniale et charge de famille des jeunes chômeurs en 2008	p. 165
Tableau n°2 : – Croisement catégories d'inscription et genre	p. 166
Tableau n°3 : – Les microrégions d'habitation et l'option de la mobilité hors de l'île	p. 166
Tableau n°4 : – La possession du permis et/ou d'un véhicule	p. 166
Tableau n°5 : – Activité des jeunes sur les deux derniers mois (novembre-décembre 2007)	p. 167
Tableau n°6 : – Les différents types de revenus perçus par les jeunes chômeurs en 2008	p. 168
Tableau n°7 : – Chômage de longue et de très longue durée chez les jeunes en 2008	p. 168
Tableau n°8 : – Les principaux métiers choisis par les jeunes chômeurs	p. 169
Tableau n°9 : – Durée de l'expérience professionnelle pour les principaux ciblage professionnels	p. 170
Tableau n°10 : – Les métiers principaux choisis comme ciblage secondaire par les jeunes chômeurs	p. 171
Tableau n°11 : – Les propositions d'offres du SPE selon les métiers ciblés par les jeunes chômeurs	p. 172
Tableau n°12 : – Les offres d'emploi proposées selon la durée d'expérience des jeunes chômeurs	p. 172
Tableau n°13 : – Les besoins de formation chez les jeunes chômeurs selon le métier ciblé	p. 173
Tableau n°14 : – Les niveaux de formation et les diplômés chez les jeunes chômeurs	p. 174
Tableau n°15 : – Les principaux diplômés préparés ou obtenus par les jeunes chômeurs	p. 174
Tableau croisé n°16 : – Le chômage de longue durée chez les jeunes chômeurs	p. 175
Tableau croisé n°17 : – Les différentes catégories d'inscription chez les jeunes	p. 177
Tableau croisé n°18 : – Les jeunes chômeurs sans proposition d'offres	p. 178
Tableau croisé n°19 : – L'absence de second ciblage chez les jeunes chômeurs	p. 179
Tableau croisé n°20 : – L'effet parchemin chez les jeunes chômeurs en 2008	p. 180
Graphique n°2 : – Répartition des âges et du genre chez les adultes en 2008	p. 182
Tableau n°21 : – Situation matrimoniale et charge familiale chez les adultes chômeurs	p. 183
Tableau n°22 : – La disponibilité selon le genre chez les adultes	p. 183
Tableau n°23 : – Les microrégions d'habitation et l'option de mobilité extra-insulaire	p. 183
Tableau n°24 : – Part des titulaires d'un permis et des véhiculés chez les adultes	p. 184
Tableau n°25 : – Volume de l'activité des chômeurs adultes et secteurs professionnels	p. 184
Tableau n°26 : – Les types de revenus perçus par les adultes au chômage	p. 185
Tableau n°27 : – La durée de chômage chez les adultes en 2008	p. 185
Tableau n°28 : – Ciblage professionnel chez les adultes et expérience	p. 186
Tableau n°29 : – L'expérience professionnelle des chômeurs adultes	p. 186
Tableau n°30 : – Les propositions d'offres du SPE selon le métier	p. 187
Tableau n°31 : – Les besoins de formation des adultes au chômage en 2008	p. 188
Tableau n°32 : – Les niveaux de formation et les diplômes chez les chômeurs adultes	p. 188
Tableau n°33 : – Les différents diplômes des adultes au chômage	p. 189

Tableau croisé n°34 : – Le chômage de longue durée	p. 190
Tableau croisé n°35 : – Les différentes catégories d’inscription pour les adultes	p. 191
Tableau croisé n°36 : – L’absence de proposition d’offres chez les adultes	p. 193
Tableau croisé n°37 : – L’absence de ciblage complémentaire chez les adultes	p. 194
Tableau croisé n°38 : – L’effet parchemin	p. 195

## Chapitre 7

Tableau n°1 : – Évolution des tranches d’âge pour les jeunes chômeurs entre 2003 et 2008	p. 198
Tableau n°2 : – Évolution de la répartition par genre pour les jeunes chômeurs entre 2003 et 2008	p. 199
Tableau n°3 : – Évolution de la répartition géographique des jeunes chômeurs entre 2003 et 2008	p. 199
Tableau n°4 : – Évolution des catégories d’inscription des jeunes chômeurs entre 2003 et 2008	p. 199
Tableau n°5 : – Évolution de la durée de l’expérience professionnelle des jeunes chômeurs entre 2003 et 2008	p. 200
Tableau n°6 : – Évolution des niveaux de formation des jeunes chômeurs entre 2003 et 2008	p. 200
Tableau n°7 : – Évolution des secteurs de formation principaux des jeunes chômeurs entre 2003 et 2008	p. 201
Tableau n°8 : – Évolution des différents types de revenus perçus par les jeunes chômeurs entre 2003 et 2008	p. 202
Tableau n°9 : – Évolution de la mobilité extra-insulaire, de la possession d’un permis et d’un véhicule chez les jeunes chômeurs entre 2003 et 2008	p. 202
Tableau n°10 : – Évolution de la situation matrimoniale chez les jeunes chômeurs entre 2003 et 2008	p. 203
Tableau n°11 : – Évolution de la part des diplômés, du chômage de longue durée et du second ciblage chez les jeunes chômeurs entre 2003 et 2008	p. 203
Tableau n°12 : – Évolution de la part des contrats aidés dans le ciblage et propositions d’offres de l’ANPE pour tous cibrages entre 2003 et 2008	p. 203
Tableau n°13 : – Évolution des cibrages professionnels chez les jeunes chômeurs entre 2003 et 2008	p. 204
Tableau n°14 : – Tableau croisé multivarié pour les adultes chômeurs entre 2003 et 2008	p. 205
Tableau n°15 : – Les contrats aidés chez les adultes	p. 207
Tableau n°16 : – Les familles professionnelles ciblées par les adultes entre 2003 et 2008	p. 207
Tableau n°17 : – Les secteurs de formation des profils adultes entre 2003 et 2008	p. 208
Graphique n°1 : – Premier parcours : Chômage frictionnel – 38,5%	p. 210
Graphique n°2 : – Second parcours : Chômage de longue durée non indemnisé – 15,6%	p. 211
Graphique n°3 : – Troisième parcours : Chômage d’attente de longue durée – 15,6%	p. 212
Graphique n°4 : – Quatrième parcours : Chômage d’attente de très longue durée – 5,4%	p. 213
Graphique n°5 : – Cinquième parcours : Chômage de longue durée au RMI – 10,9%	p. 214
Tableau n°18 : – Trajectoires-type et microrégions d’habitation	p. 215
Tableau n°19 : – Trajectoires-type, genre et situation matrimoniale	p. 215
Tableau n°20 : – Trajectoires-type, diplôme et niveaux de formation	p. 216
Tableau n°21 : – Trajectoires-type et tranches d’âge	p. 217
Tableau n°22 : – Trajectoires-type et catégories d’inscription à l’ANPE	p. 217
Tableau n°23 : – Trajectoires-type et mobilité sur l’île	p. 218
Tableau n°24 : – Trajectoires-type et contrats aidés	p. 218
Tableau n°25 : – Trajectoires-type et cibrages des jeunes (familles professionnelles)	p. 219
Tableau n°26 : – Trajectoires-type, second ciblage et propositions d’offres de l’ANPE	p. 219
Tableau n°27 : – Trajectoires-type et expérience professionnelle	p. 220
Tableau n°28 : – Trajectoires-type et mobilité hors de La Réunion	p. 221

## Chapitre 8

Graphique n°1 : – Les effectifs de l’enseignement professionnel en 2005	p. 225
Graphique n°2 : – L’évolution des effectifs de l’enseignement professionnel de niveaux V et IV à La Réunion	p. 226
Graphique n°3 : – Taux de réussite au Bac Pro à La Réunion et en Métropole en 2005	p. 226
Graphique n°4 : – L’évolution des diplômés de l’enseignement professionnel (niveau V et IV)	p. 227
Graphique n°5 : – L’évolution des bacheliers sur dix ans : voies générale, technologique et professionnelle	p. 227
Graphique n°6 : – L’origine sociale des bacheliers selon la voie du baccalauréat à La Réunion	p. 228
Tableau n°1 : – Origines sociales et séries du Baccalauréat à La Réunion	p. 228
Graphique n°7 : – Taux d’emploi selon le plus haut diplôme obtenu	p. 228
Tableau n°2 : – Taux d’emploi, chômage et inactivité selon le diplôme à La Réunion pour 2005	p. 229
Tableau n°3 : – L’âge et le genre chez les bacheliers professionnels	p. 230
Tableau n°4 : – Situation matrimoniale et charge parentale	p. 230
Tableau n°5 : – Catégories d’inscription et charge parentale	p. 230
Tableau n°6 : – Distribution géographique et taux de mobilité extra-insulaire	p. 231
Tableau n°7 : – Taux d’équipement et différents permis	p. 231
Tableau n°8 : – Les revenus	p. 231
Graphique n°8 : – Chômage de longue et de très longue durée chez les jeunes Bac Pro	p. 232
Tableau n°9 : – Les cibrages principaux chez les Bac Pro et leur expérience professionnelle	p. 233
Tableau n°10 : – Proposition d’offres selon la durée d’expérience	p. 233
Tableau n°11 : – Expérience professionnelle selon le métier recherché	p. 234

Tableau n°12 : – Propositions d’offres selon le type d’emploi ciblé	p. 234
Tableau n°13 : – Les besoins de formation exprimés les plus fréquents	p. 235
Tableau n°14 : – Les secteurs de formation des Bac Pro au chômage	p. 235
Tableau n°15 : – Analyse multivariée autour de la durée de chômage	p. 236
Tableau n°16 : – Analyse multivariée autour de la disponibilité	p. 237
Tableau n°17 : – Analyse multivariée autour de l’impact du réseau universel (offres ANPE)	p. 238
Tableau n°18 : – Analyse multivariée autour du second ciblage professionnel	p. 239
Tableau n°19 : – Évolution de la répartition des tranches d’âge entre 2003 et 2008	p. 240
Tableau n°20 : – Distribution par genre des stocks sur cinq ans	p. 241
Tableau n°21 : – Évolution de la répartition géographique du stock sur cinq ans	p. 241
Tableau n°22 : – Répartition des stocks par catégories d’inscription à l’Agence	p. 242
Tableau n°23 : – L’expérience professionnelle des bacheliers professionnels au chômage entre 2003 et 2008	p. 242
Tableau n°24 : – Les différents types de revenus sur les cinq dernières années	p. 243
Tableau n°25 : – Charge familiale et statut matrimonial	p. 243
Tableau n°26 : – Les indicateurs de mobilité : permis, véhicule et option de mobilité extra-insulaire	p. 244
Tableau n°27 : – Durée de chômage, second ciblage, contrats aidés et propositions d’offres	p. 244
Tableau n°28 : – Les familles professionnelles de ciblage entre 2003 et 2008	p. 245
Tableau n°29 : – Les secteurs de formation des bacheliers professionnels	p. 246
Tableau n°30 : – La durée de chômage	p. 253
Tableau n°31 : – Les réseaux	p. 254
Tableau n°32 : – Les types de contrats déjà obtenus	p. 255
Tableau n°33 : – La mobilité extra-insulaire acceptée	p. 256
Tableau n°34 : – Le ressenti professionnel	p. 257
Tableau n°35 : – Les trajectoires-type pour les Bac Pro (niveau ou diplôme)	p. 258

## BIBLIOGRAPHIE

- AGULHON C., 2000, « L'enseignement professionnel, entre rénovation et domination », in VAN ZANTEN A., p. 44-53.
- ALGAVA E., 2003, « Les familles monoparentales : des caractéristiques liées à leur histoire matrimoniale », *Études et Résultats*, n°218, février, DREES.
- ANDERSON C.A., 1961, « A Skeptical Note on Education and Mobility », in HALSEY A.M. et al., *Education, Economy and Society*, New York, London, McMillan.
- ANPE/DARES, 2004, « Le marché du travail en janvier 2004 », *Première synthèse Informations* n°10.2.
- ANPE, 2003, *Le chômage des femmes : portrait statistique*, Paris : L'Observatoire de l'ANPE.
- ANPE/DARES, 1998, *Approches du recrutement*, L'Observatoire de l'ANPE, Les Cahiers.
- ARCHAMBAULT P., 2002, « Séparation et divorce : quelles conséquences sur la réussite scolaire des enfants ? », *Population et Sociétés*, INED, n°379.
- ARCHAMBAULT P., 1998, « Les difficultés d'accès au diplôme des enfants de familles dissociées », *Espace, Population, Société*, n°2, p. 211-225.
- ARIÈS P., 1973 [première édition 1960], *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris : Plon.
- ARROW K. J., 1973, « Higher Education as a Filter », *Journal of Public Economics*, vol. 2, n°3, p. 193-216.
- ARTUS P., MUET P.-A., 1995, *Théories du Chômage*, Paris : Économica.
- ATTIAS-DONFUT C., 2000, « Rapports de générations. Transferts intrafamiliaux et dynamique macro-sociale », *Revue française de Sociologie*, 41-4.
- ATTIAS-DONFUT C., LAPIERRE N., 1997, *La famille providence. Trois générations en Guadeloupe*, Paris La Documentation française.
- ATTIAS-DONFUT C. (dir.), 1995, *Les Solidarités entre générations. Vieillesse, Familles, État*, Paris : Nathan.
- ATTIAS-DONFUT C., 1991, *Génération et âges de la vie*, Paris : PUF.
- ATTIAS-DONFUT C., 1988, *Sociologie des générations*, Paris : PUF.
- AUDRIC S., FORGEOT G., 1999, « Le développement du travail à temps partiel », INSEE, *Données sociales*.
- AZÉMA J.-H., 1978, *Olographe*, Éditions Les Trois Salazes.
- BALAZS G., 1983, « Les facteurs et les formes de l'expérience du chômage », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* n°50, p. 69-83.
- BALAZS G., FAGUER J.-P., 1979, « Jeunes à tout faire et petit patronat en déclin », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* n°26-27, p. 49-55.
- BALAZS G., FAGUER J.-P., LAROCHE F., 1977, *Bilans des travaux sur les jeunes et l'emploi, 1960-1975*, Paris : Centre d'études de l'emploi.

- BALLION R., 1993, *Le lycée, une cité à construire*, Paris : Hachette Éducation.
- BALLY B., ROCHOUX J.-Y., 2006 « L'emploi des jeunes. Beaucoup d'emplois précaires et faibles salaires », *Économie de La Réunion*, n°125, INSEE, p. 2-3.
- BALLY B., 2004, « 20000 jeunes en grande difficulté d'accès à l'emploi », INSEE, *Économie de La Réunion*, n°122, INSEE, p. 2-4.
- BALLY B., 2003, « Le taux de chômage rejoint la barre des 33% », INSEE, *Économie de La Réunion*, INSEE, 4<sup>ème</sup> trimestre 2003, p. 8-10.
- BALLY B., 2002, « Forte création d'emploi et baisse du chômage », INSEE, *Économie de La Réunion*, INSEE, 4<sup>ème</sup> trimestre 2002, p. 24-25.
- BALMARY D., CHEVRIER-FATÔME C., SIMONIN B., 2004, *Rapport de l'instance d'évaluation de la politique de l'emploi et recours à des opérateurs externes*, Commissariat Général du Plan.
- BALSAN D., 2000, « Évaluation des rendements éducatifs dans un contexte de chômage », *Économie Publique*, 05-2000/1, p. 91-119.
- BALSAN. D., HANCHANE. S., WERQUIN. P., 1994, « Analyse salariale des dispositifs d'aide à l'insertion des jeunes », *Formation Emploi*, n° 46, avril-juin.
- BARON M. et al., 1998, *La mobilité géographique des étudiants des universités*, Paris : MENRT.
- BARRÈRE A., MARTUCCELLI D., 2000, « La fabrication des individus à l'école », in VAN ZANTEN A., p. 254-262.
- BARROUX R., 2004, « François Fillon tente de mobiliser contre les « difficultés de recrutement », *Le Monde*, 19 février.
- BARTHE M.-A., 1988, *L'économie cachée*, Paris : Syros Alternatives.
- BATTAGLIOLA F., BERTAUX-WIAME I., FERRAND M., IMBERT F., 1993, « À propos des biographies, regards croisés sur questionnaire et entretien », *Population*, n°2, p. 325-346 .
- BAUDELLOT C., LECLERCQ F. et al., 2004, *Les effets de l'éducation*, Rapport à l'intention du PIREF, Paris : ENS.
- BAUDELLOT C., ESTABLET R., 2000, *Avoir trente ans en 1968 et en 1998*, Paris : Seuil.
- BAUDELLOT C., 1995, « Le sexe est-il un résidu ? », *Les Cahiers du Mage. Différences de sexe sur le marché du travail. Temps partiels, salaires inégaux*, n°2.
- BAUDELLOT C., 1988, « La jeunesse n'est plus ce qu'elle était, les difficultés d'une description », *Économie et Sociologie*, vol 39, n° 1, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques
- BAUDELLOT C., ESTABLET R., 1971, *L'école capitaliste en France*, Paris : Maspero.
- BAUTIER É., CHARLOT B., ROCHEX J.-Y., 2000, « Entre apprentissages et métier d'élève : le rapport au savoir », in VAN ZANTEN A., p. 179-188.
- BEAUD M., 1985, *L'art de la thèse, comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, Paris : La Découverte.
- BEAUD S., CONFAYREUX J., LINDGAARD J., 2006, *La France invisible*, Paris : La Découverte.

BEAUD S., WEBER F., 2003, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris : La Découverte.

BEAUD S., 2002, *80% au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris : La Découverte.

BEAUVOIR S. de, 1970, *La Vieillesse*, Paris : Gallimard.

BECKER G., 1993, *Human Capital*, 3<sup>ème</sup> édition, Columbia University Press.

BÉDUWÉ C., 2001(a), « Trajectoires-type : une méthode pour l'étude des mobilités professionnelles », 8<sup>èmes</sup> Journées d'études Céreq – Lasmas-IdL, Marseille, 17 et 18 mai 2001, « Construction et usage des catégories d'analyse ».

BÉDUWÉ C., GIRET J.-F., 2001(b), « Le travail en cours d'étude a-t-il un effet sur l'insertion professionnelle ? », *Formation Emploi*, n°73.

BÉDUWÉ C., CAHUZAC E., 1997, « Première expérience professionnelle avant le diplôme. Quelle insertion pour les étudiants de second cycle universitaire », *Formation Emploi*, n°58.

BÉDUWÉ C., DAUTY F., ESPINASSE J.-M., 1995, « Trajectoires-type d'insertion professionnelle », Note LIHRE 190 (95-11), Actes des Journées du Longitudinal, Caen : Céreq Éditions.

BÉDUWÉ C., ESPINASSE J.-M., 1995, « France : politique éducative, amélioration des compétences et absorption des diplômés par l'économie », *Sociologie du Travail* n°4/95.

BELMAN D., HEYWOOD J. S., 1991, « Sheepskin Effects in the Returns to Education : An Examination on Women and Minorities », *Review of Economics and Statistics*, vol. 73, n°4, p. 720-724.

BENOIST J., 1999, « Anthropologie à La Réunion. Quelques acquis et nouvelles questions », in CHERUBINI B. (dir.), *La recherche anthropologique à La Réunion : vingt années de recherche et de coopération régionale*, Paris : L'Harmattan, p. 19-33.

BENOIST J., 1984, *Paysans de La Réunion*, Aix/Paris : PUAM/CNRS.

BENOIST J., 1983, *Un développement ambigu. Structure et changement de la société réunionnaise*, Saint-Denis : Fondation pour la recherche et le développement de l'Océan Indien.

BERBAUM J., 1984, *Apprentissage et formation*, Paris : PUF.

BERG I., 1970, *Education and Jobs: the Great Training Robbery*, Penguin Education.

BERTILE W., LORRAINE A., Le collectif DOURDAN, 1996, *Une communauté invisible : 175000 Réunionnais en France*, Paris : Éditions Karthala.

BLÖSS T., FERONI I. (dir.), 1991, *La socialisation de la jeunesse : enquête*, Nice : Cahiers du CERCOM.

BOLÉGUIN V., GUILLON S., 2007, « L'apport du fichier historique dans la connaissance du marché local réunionnais : l'analyse diachronique en complément des suivis longitudinaux », in GIRET J.-F., GRELET Y., LAVIALLE C., TIMOTEO J., WERQUIN P. (dir.), *Ruptures et irréversibilités dans les trajectoires. Comment sécuriser les parcours professionnels ? XIV<sup>èmes</sup> journées d'étude sur les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail*, Collection Relief n°22, série « Échanges du CEREQ », p. 291-301.

BOLÉGUIN V., 2003, *Les conditions d'accès à la formation des publics jeunes les moins qualifiés sortis du système scolaire, dans l'Est de La Réunion*, Mémoire de DEA en Sciences de l'Éducation, sous la direction de M. R. Squarzoni, Université de La Réunion, 254 p.



- BOLÉGUIN V., 1995, *The Extent And Reality Of Homelessness Amongst Young And Single People In Hull* [Ampleur et réalité des jeunes et des célibataires sans-abri à Hull], Mémoire de Maîtrise en Langues Étrangères Appliquées, Université François Rabelais, Tours, 63 p.
- BONNAL L., BOUMAHDI R., FAVARD P., MENDES S., 2005, « Quelle relation formation-emploi pour les jeunes de niveau CAP-BEP ? Une comparaison entre les sortants d'apprentissage et de lycée professionnel », in GIRET J.-F. *et al.*, p. 126-141.
- BONVALET, C., GOTMAN, A., GRAFMEYER, Y., 1999, *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires*, Paris : INED/PUF.
- BONVALET, C., MAISON, D., 1999, « Famille et entourage : le jeu des proximités », in BONVALET C. *et al.*, p. 83-110.
- BORKOWSKI J.-L., 1989, « L'obstacle de la langue : une approche de l'illettrisme des adultes dans la France d'aujourd'hui », *INSEE Première*, n°27, juin.
- BOUCHAYER F. (dir.), 1994, *Trajectoires sociales et inégalités. Recherches sur les conditions de vie*, Paris : ÉRÈS.
- BOUDON R., 1973, *L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris : Armand Colin.
- BOUDON R., 1969(a), *Les Méthodes en sociologie*, Paris : PUF.
- BOUDON R., 1969(b), « La crise universitaire française : essai de diagnostic sociologique », *Annales ESC*, 3.
- BOUFFARTIGUES P., LAGRÉE J.-C., ROSE J., 1989, « Jeunes : de l'emploi aux modes de vie. Points de vue sur un champ de recherche, *Formation-Emploi* n°26, avril-juin, p. 63-78.
- BOURDIEU P., 1980(a), « Le capital social », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°31, p. 2-3.
- BOURDIEU P., 1980(b), « La jeunesse n'est qu'un mot », repris dans *Questions de Sociologie*, 1998, Paris : Minuit, p. 143-154.
- BOURDIEU P., 1979, « Les trois états du capital culturel », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°30, p. 3-6.
- BOURDIEU P., 1978, « Classement, déclassement, reclassement », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* n°24, p. 2-22.
- BOURDIEU P., PASSERON J.-C., 1970, *La reproduction, éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris : Minuit.
- BOURDIEU P., PASSERON J.-C., 1964, *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris : Minuit.
- BOUTINET J.-P., 2005, *Anthropologie du projet*, Paris : PUF.
- BOYER R., DELCLAUX M., 1995, *Des familles face au collège*, Paris : INRP.
- BRAHIMI A., PLASSARD J.-M., 1990, « Migration inter-régionale des jeunes diplômés lors de leur premier emploi », *CEJEE, Note du CEJEE* n°175.
- BRETON D., 2001, « Les Réunionnaises ont encore leur premier enfant très tôt. », *INSEE, Économie de La Réunion*, 2<sup>ème</sup> trimestre.
- BROCHIER C., 2001, « Des jeunes corvéables. L'organisation et la gestion du personnel d'un fast-food », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* n°138, p. 73-84.

- BRUCY G., 2005, « De Jules Ferry aux Trente glorieuses : regard historique sur l'adéquation », in GIRET J.-F. *et al.*, p. 27-46.
- BRUCY G., 1998, *Histoire des diplômés de l'enseignement technique et professionnel (1880-1965)*, Paris : Belin.
- BRUNAUD C., ROINSARD N., SOUFFRIN E., 2004, « Consolider le lien social : le rôle des associations à La Réunion », *Sociologies Pratiques*, n°9, p. 185-202.
- BULLE N., 2000, « L'enseignement secondaire face aux enjeux de la modernisation démocratique », in VAN ZANTEN A., p. 365-373.
- BUREAU M.-C., MARCHAL E., 2005, « Pluralité des marchés du travail et qualité des intermédiaires », Document de Travail n°48, *Centre d'Études de l'Emploi*.
- CAMBEFORT J.-P., 2004, *Enfances et Familles à la Réunion. Une approche psychosociologique*, Paris : L'Harmattan.
- CAMBEFORT J.-P., GHASARIAN C., 1988, *Rôles et enjeux. Approches d'Anthropologie Généralisée*, Université de La Réunion.
- CANALS V., 1999, « Insertion professionnelle : construction empirique ou objet d'analyse ? », in CHARLOT B., p. 86-96.
- CARO P., 2003, « L'apport de la géographie à la relation formation-emploi », *Revue Formation-Emploi* n°84, CEREQ, p. 43-54.
- CART B., TOUTIN M.-H., 2005, « Les sortants des filières professionnelles de niveau bac : un exemple de non-correspondance entre formations et emplois », in GIRET J.-F. *et al.*, p. 97-110.
- CASTEL R., 2003, *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris : Le Seuil.
- CASTEL R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris : Fayard.
- CASTEL R., 1991, « La désaffiliation », in DONZELOT J., *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Esprit, p. 139.
- CASTRA D., 2003, *L'insertion professionnelle des publics précaires*, Paris : PUF.
- CERC [Conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion Sociale], 2005, *La sécurité de l'emploi. Face aux défis des transformations économiques*, Paris : La Documentation française.
- CHANE-KUNE S., 1993, *Aux origines de l'identité réunionnaise*, Paris : L'Harmattan.
- CHAMBOREDON J.-C., 1985, « Adolescence et post adolescence : la juvénalisation », in LÉBOVICI S., *Adolescence terminée, adolescence interminable*, Paris : PUF, p. 13-28.
- CHAMBOREDON J.-C., 1966, « La société française et sa jeunesse », in [Groupe d'Arras] DARRAS, *Le Partage des bénéfices*, Paris : Minuit, p. 156-175.
- CHAN-OU-TEUNG K., VALLIAMÉ-CALLY J.-C., 1999, *Les lauréats du DEUG*, Document n°28, ODR.
- CHARDON O., 2005, « La correspondance formation-emploi sous l'éclairage de la gestion des âges dans les métiers », in GIRET J.-F. *et al.*, p. 163-178.
- CHARDON O., GOUX D., 2003, « La nouvelle définition européenne du chômage BIT », *Économie et statistique* n°362, p. 67-83.
- CHARLOT B., 2001, « Pour le savoir, contre la stratégie », in DUBET F., ALLOUCHE J.-L., p. 59-77.

- CHARLOT B., GLASMAN D. (dir.), 1999, *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*, Biennales de l'éducation, Paris : PUF.
- CHARLOT B., 1995, *Les sciences de l'éducation, un enjeu, un défi*, Paris : ESF Éditeur.
- CHARLOT B., BAUTIER É., ROCHEX J.-Y., 1992, « De la famille à l'école, et retour : mobilisations, épreuves et contradictions subjectives », in *École et savoir dans les banlieues et ailleurs*, Paris : Armand Colin.
- CHAUVEL L., 2006, « Générations sociales, perspectives de vue et soutenabilité du régime de protection sociale », in CULPEPPER *et al.*, p. 157-196.
- CHAUVEL L., 2002, *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris : PUF.
- CHAUVEL L., 2000, « Valorisation et dévalorisation sociale des titres scolaires : une comparaison France-États-Unis », in VAN ZANTEN A., p. 341-352.
- CHAUVEL L., 1998, « La seconde explosion scolaire : diffusion des diplômes, structure sociale et valeur des titres », *Revue de l'OFCE* n°66, p. 5-36.
- CHÉRUBINI B., 2000, *Les ancrages urbains et sociaux de l'espace universitaire à La Réunion*, Paris : L'Harmattan, Université de La Réunion.
- CHÉRUBINI B. (dir.), 1999, *Recherche anthropologique à La Réunion*, Paris : L'Harmattan.
- CHÉRUBINI B., 1997, *Le monde rural à La Réunion*, Paris : L'Harmattan.
- CIBOIS P., 2003, *Les écarts à l'indépendance. Techniques simples pour analyser des données d'enquête*, Sciences Humaines.
- CICCHELLI V., CICCHELLI-PUGEAULT C., RAGI T., 2004, *Ce que nous savons des jeunes*, Paris : PUF.
- CICCHELLI-PUGEAULT C., CICCHELLI V., RAUTY R., 2003, « Aux origines des sciences sociales. Les mouvements philanthropiques aux États-Unis et en France (XIX<sup>ème</sup> siècle) », *Variations*, n°4, p. 133-154.
- CLAVEAU E., 2008, *Annuaire statistique de la demande d'emploi*, Paris : L'Observatoire de l'ANPE, Les Cahiers n°3.
- COLLECTIF, 1996, *Les jeunes et l'emploi : recherches pluridisciplinaires*, Paris, La Documentation française, Cahier Travail et Emploi.
- COMBEAU Y. (dir.), 2006, *L'Île de La Réunion sous la Quatrième République (1946-1958). Entre colonie et département*, Saint-André de La Réunion : Océans Éditions.
- COMBEAU Y. (dir.), 2005, *La Réunion sous la Troisième République, 1870-1940. Une colonie républicaine*, CRESOI/Université de La Réunion, Saint-André : Océan Éditions.
- COMBEAU Y., ÈVE P., 1996, *La Réunion républicaine au XIX<sup>ème</sup> siècle. L'avènement de la II<sup>ème</sup> et de la III<sup>ème</sup> République à La Réunion, 1848-1870*, Le Port : Les Deux Monde/Futur Antérieur.
- COMBEAU-MARI E., HOSSEN C., 2004, « Éducation et Jeunesse sous le régime de Vichy. La Réunion de Pierre Aubert (1940-1942). », in COMBEAU Y., p. 91-109.
- COMMAILLE J., 1987, « Nouveaux statuts sociaux du jeune et problèmes de régulations sociales », in *Cahiers de la recherche sur le travail social*, n°13.
- Commissariat Général du Plan, 2001 [dit « Rapport Charvet »], *Jeunesse, le devoir d'avenir*, Paris : La Documentation française.
- Commission des Communautés Européennes, Direction Générale de l'emploi, des Affaires Sociales et de l'Éducation, 1998, *Les jeunes face à l'emploi : rapport de conférence*, Marseille.

Commission Européenne, 1999, *La stratégie européenne de l'emploi. Relever les défis de l'intégration des jeunes dans le marché du travail, du chômage de longue durée et de l'égalité des chances*, Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes.

Commission Nationale pour l'Autonomie des Jeunes, 2002, *Pour une autonomie responsable et solidaire*, Paris : La Documentation française.

CONVERT B., 2003, « Des hiérarchies maintenues. Espace des disciplines, morphologie de l'offre scolaire et choix d'orientation en France, 1987-2001 », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* n°149, p. 61-73.

COSER R., 1975, « The Complexity of Roles as Seedbed of Individual Autonomy », in COSER L. (Ed.), *The Idea of Social Structure: Essays in Honor of Robert Merton*. New York : Harcourt Brace Jovanovich.

COUPPIÉ T., GIRET J.-F., LOPEZ A., 2005, « Des formations initiales aux premiers emplois : une correspondance plutôt mal assurée », in GIRET J.-F. et al, p. 79-96.

COUTROT L., LAUTMAN J., 2005, « L'adéquation au regard des employeurs : des contenus de formation aux niveaux », in GIRET et al., p. 47-60.

CULPEPPER D. P., HALL A., PALIER B., 2006, *La France en mutation 1980-2005*, Paris : Sciences Po Les Presses.

CUNNINGHAM H., 2000, « Pourquoi les jeunes anglais quittent-ils si tôt leurs parents ? », *Revue de l'OFCE*, volume 72, N°1, p. 207-215.

DAMOUR A.-C., 1996, *Les jeunes lycéens de Terminale face à leur avenir professionnel*, Mémoire de Maîtrise en Sciences de l'Éducation, sous la direction de Y.-S. LIVE, Université de La Réunion.

DANIEL C., TUCHSZIRER C., 1999, *L'État face aux chômeurs, l'indemnisation des chômeurs de 1884 à nos jours*, Paris : Flammarion.

DARES, 2003, *Les politiques de l'emploi et du marché du travail*, Paris : La Découverte.

DAVIES N. Z., 1975, « The Reasons of Misrule », in *Society and Culture in Early Modern France*, Standford : Standford University Press.

DEBARBIEUX É., 2000, « La violence à l'école », in VAN ZANTEN A., p. 399-406.

DEBARBIEUX É., 1996, *La violence en milieu scolaire : état des lieux*, Paris : ESF.

DEBESSE M., 1997, *L'adolescence*, Paris : PUF.

DEBESSE M. (dir.), 1956, *La Psychologie de l'Enfant. De la naissance à l'adolescence*, Cahiers de Pédagogie Moderne, Paris : Bourrelie.

DEBESSE M. (dir.), 1948, *Comment étudier les adolescents*, Paris : PUF.

DEGENNE A., 2001, *Introduction à l'analyse des données longitudinales*, Sciences Humaines.

DEGENNE A., LEBEAUX M.-O., 1999, *Étude sur les sorties du chômage. Comparaisons jeunes et adultes*, CNRS, LASMAS, Rapport, Convention d'étude n°2/1999, Commissariat général du Plan, La Documentation française.

DEGENNE, A., FOURNIER, I., MARRY, C., MOUNIER, L., 1991, « Les relations sociales au cœur du marché du travail », *Sociétés contemporaines* 5, p. 75-95.

DE LA GRANGE T., 1996, Chômage et emploi, ODR, *Note d'Information* n°27.

- DEMAZIÈRES D., 2003, *Comment peut-on être chômeur ?*, Paris : Belin.
- DENANTES J., 1987, *Les jeunes et l'emploi : aux uns la sécurité, aux autres la dérive*, Paris : L'Harmattan.
- DÉPELTEAU F., 2000, *La démarche d'une recherche en sciences humaines*, Bruxelles : De Boeck Université.
- DEROUET J.-L., 2000, « L'administration de l'Éducation nationale : l'école de la République face au nouveau management public », in VAN ZANTEN A., p. 103-111.
- DOERINGER P.B., PIORE M., 1971, *Internal Labor Markets and Manpower Analysis*, Lexington D.C. Heath.
- DUBAR C., 2005, « Socialisation et construction identitaire », in RUANO-BORBALAN J.-C., *L'identité*, Auxerre : Sciences Humaines Éditions, p. 135-141.
- DUBAR C., 2001, « La construction sociale de l'insertion professionnelle », *Éducation et Sociétés* n°7, p. 23-36.
- DUBAR C., 1991, *La Socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris : Armand Colin.
- DUBAR C., 1990, *La formation professionnelle continue*, Paris : La Découverte.
- DUBET F., 2008, *Faits d'école*, Paris : Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- DUBET F., ALLOUCHE J.-L. (dir.), 2001, *École, familles : le malentendu*, Paris : Textuel.
- DUBET F., 2000(a), « Peut-on encore réformer l'école ? », in VAN ZANTEN A., p. 407-415.
- DUBET F., 2000(b), « L'égalité et le mérite dans l'école démocratique », *L'Année sociologique*, volume 50, n°2.
- DUBET F., MARTUCELLI D., 1996, *À l'école. Sociologie de l'expérience scolaire*, Paris : Seuil.
- DUBET F., 1991, *Les lycéens*, Paris : Seuil.
- DUBET F., 1987, *La galère, jeunes en survie*, Paris : Fayard.
- DUBY G., 1964, « Au XII<sup>ème</sup> siècle : les « jeunes » dans la société aristocratique », *Annales ESC*, n°5, p. 835-846.
- DUPONT S., LACHANCE J. (dir.), 2007, *Errance et solitude chez les jeunes*, Paris : Téraèdre.
- DUPRAY A., RECOTILLET I., 2005, « Quelle adéquation à l'emploi pour les jeunes issus d'itinéraires scolaires atypiques ? », in GIRET J.-F. et al., p. 203-220.
- DUPRAY A., 2000, « Le rôle du diplôme sur le marché du travail : filtre d'aptitudes ou certification de compétences productives », *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 29, n°2, p. 261-289.
- DURET P., AUGUSTINI M., DALLEAU G., LEROYER P., ZATTARA M., 2000, « Quelles identités culturelles pour les jeunes de l'Océan Indien ? », in AGORA *débats/jeunesses*, n°20, Paris : L'Harmattan, p. 13-22.
- DURET P., 1999, *Les jeunes et l'identité masculine*, Paris : PUF.
- DURKHEIM E., 1922, *Éducation et Sociologie*, Paris : PUF.
- DURKHEIM É., 1897, *Le Suicide*, Paris : PUF.
- DURKHEIM É., 1895, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris : PUF.
- DURKHEIM É., 1893, *De la division du travail social*, Paris : PUF.

DURU-BELLAT M., 2006, *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie*, Paris : Seuil.

DURU-BELLAT M., 2000(a), « Les inégalités face à l'école en Europe : l'éclairage des comparaisons internationales », in VAN ZANTEN A., p. 322-330.

DURU-BELLAT M., KIEFFER A., 2000(b), « La démocratisation de l'enseignement en France : polémiques autour d'une question d'actualité », *Population* n°1.

DURU-BELLAT M., KIEFFER A., 1999(a), « La démocratisation de l'enseignement « revisitée », une mise en perspective historique et internationale », *Les Notes de l'IREDU*.

DURU-BELLAT M., VAN ZANTEN A., 1999(b), *Sociologie de l'école*, Paris : Armand Colin.

DURU-BELLAT M., 1995, « Socialisation scolaire et projets d'avenir chez les lycéens et les lycéennes. La « causalité du probable » et son interprétation sociologique », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 24, n°1, p. 69-86.

DURU-BELLAT M., MINGAT A., 1992, « Un regard analytique sur la démocratisation de l'enseignement : valeur heuristique et problèmes méthodologiques des comparaisons dans le temps », *Sociétés contemporaines*, n°11-12, p. 13-30.

DURU-BELLAT M., 1990, *L'École des filles. Quelle formation pour quels rôles sociaux ?*, Paris : L'Harmattan.

DURU-BELLAT M., 1988, *Le fonctionnement de l'orientation. Genèse des inégalités sociales à l'école*, Genève-Paris : Delachaux-Niestlé.

ECKERT H., 2005, « Les « bac pro » à l'usine, ou le travail du désenchantement » in GIRET J.-F. et al., p. 289-299.

EIGLIER P., 1972, *Problèmes et perspectives de l'emploi à La Réunion*, Collection des travaux du Centre Universitaire de La Réunion, Thèse de Doctorat en Sciences Économiques, sous la direction de P. Maurice.

ELLEFSEN B., HAMEL J., 2000, « Citoyenneté, jeunesse et exclusion. Lien social et politique à l'heure de la précarité », *RIAC*, Montréal Québec, n°43.

ERLICH V., 1998, *Les nouveaux étudiants. Un groupe social en mutation*, Paris : Armand Colin.

ERNAUX A., 1983, *La Place*, Paris : Gallimard.

ERNAUX A., 1981, *La femme gelée*, Paris : Gallimard.

ESPINASSE J.-M., 1994, « Enquêtes de cheminement, chronogrammes et classification automatique », Note LIHRE 159 (93-19), Actes des JDL, Toulouse, Céreq Éditions.

ESTABLET R., 1988, « Subversion dans la reproduction scolaire », *Revue économique*.

ESTABLET R., 1987, *L'école est-elle rentable ?* Paris : PUF.

ÈVE P., 2003, *De l'ancien ou du neuf*, Saint-André : Océan Éditions.

ÈVE P., 1996, *De La Réunion coloniale au département. La concrétisation d'un désir*, Association « Notre Département à 50 ans », Conseil Général de La Réunion.

ÈVE P., 1994, *Île à peur, la peur redoutée ou récupérée à La Réunion des origines à nos jours*, Saint-André : Océan Éditions.

ÈVE P., 1990, *Histoire abrégée de l'enseignement à La Réunion*, Saint-Denis : CCEE, Conseil Régional de La Réunion.

- FAHY J.-M., 2001, *Le chômage en France*, Paris : PUF.
- FERRÉOL G., NORRECK J.-P., 2007, *Introduction à la sociologie*, Paris : Armand Colin.
- FERREOL G. (dir), 1992, *Intégration et exclusion dans la société française*, Lille : Presse Universitaire de Lille.
- FERRÉOL G., DEUBEL P., 1990, *Économie du Travail*, Paris : Armand Colin.
- FERRER A., RIDDELL W.C., 2002, *The Role of Credentials in the Canadian Labour Market*, *Canadian Journal of Economics*, volume 35, n°4, p. 879-905.
- FIOUX P., 1999, *L'école à l'île de La Réunion entre les deux guerres*, Paris : Karthala.
- FIZE M., 1993, *Les bandes. L'entre-soi adolescent*, Paris : Desclée de Brouwer.
- FIZE M., 1990, *La démocratie familiale : évolution des relations parents-adolescents*, Paris : Presses de la Renaissance.
- FONDEUR Y., 1999, « Repères sur l'emploi des jeunes dans six pays européens », *Revue de l'IRE* n°31, 1999/2.
- FORGEOT G., LAVERTU J., LOISY C., 1998, « Niveau de vie dans les DOM et en métropole », *INSEE Première* n°605.
- FORGEOT G., GAUTIÉ J., 1997, « Insertion professionnelle des jeunes et processus de déclassement », *Économie et statistique*, n°304-305, p. 53-74.
- FOURNIÉ D., GUITTON C., 2008, « Des emplois plus qualifiés, des générations plus diplômées : vers une modification des normes de qualification », *Bref* n°252, CEREQ.
- FREYSSINET J., 1993, *Le chômage*, Paris : La Découverte.
- FROUTÉ O., 1999, « La population des départements d'Outre-Mer. Recensement de la population de 1999 », *INSEE Première* n°665.
- FUMA S., 1992, *L'esclavagisme à La Réunion : 1794-1848*, Paris : L'Harmattan/Université de La Réunion.
- GALLAND O., 2001, « Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations », *Revue française de Sociologie*, vol. 42, n°4, p. 611-640.
- GALLAND O., 1999, *Sociologie de la jeunesse*, Paris : Armand Colin.
- GALLAND O., 1996, *Les jeunes*, Paris : La Découverte.
- GALLAND O., 1990, « Un nouvel âge de la vie », *Revue Française de Sociologie*, XXXI, p. 529-551.
- GALLAND O., 1985, « Formes et transformations de l'entrée dans la vie adulte », *Sociologie du travail*, n°1.
- GALLAND O., 1984, « La prolongation de la jeunesse : vers un nouvel âge de vie ? », *Contradictions*, n°40-41.
- GALMAR-FRAIGNEUX R.-C., 2004, *Les ateliers permanents de lutte contre l'illettrisme à La Réunion. Quelles pratiques d'évaluation ?* [direction : M. Latchoumanin], mémoire de DESS « Stratégie et ingénierie en formation des adultes », Université de La Réunion.
- GAMEL C., 2000, « Le diplôme, un « signal » en voie de dépréciation ? Le modèle de Spence réexaminé », *Revue d'Économie Politique*, 110 (1), janv.-févr., p. 53-84.
- GARCIA S., POUPEAU F., 2003(a), « La mesure de la « démocratisation » scolaire. Notes sur les usages sociologiques des indicateurs statistiques », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* n°149, p. 74-87.

GARCIA S., 2003(b), « Croyance pédagogique et innovation technologique. Le marché de la formation à distance au service de la « démocratisation » de l'enseignement supérieur », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* n°149, p. 42-60.

GASCHET F., GAUSSIER N., 2003, « Ségrégation urbaine et marchés du travail au sein de l'aire urbaine bordelaise : quelle portée pour l'hypothèse de mauvais appariement spatial ? », *Cahiers du GRES* n°2003-14.

GAUTIÉ J., NAUZE-FICHET E., 2000, « Déclassement sur le marché du travail et retour au plein emploi », in CAE, *Plein Emploi*, Paris : La Documentation française, p. 277-288.

GAUTHIER M., 1996, « Précaires un jour... ? Quelques questions à propos de l'avenir des jeunes contemporains », *Sociologie et sociétés*, vol. 28, n° 1, p. 135-146.

GAZIER B., 1999, « Assurance chômage, employabilité et marchés transitionnels du travail », communication au Commissariat Général du Plan, *Cahiers de la MSE*, vol. A.

GAZIER B., 1997, « Tris et contrôles des salariés dans les organisations : quelques chassés-croisés entre économie et sociologie », *Revue française de Sociologie*, XXXVIII, p. 525-552.

GAZIER B., 1991, *Économie du travail et de l'emploi*, Paris : Dalloz.

GENDRON B., 2005(b), « Le baccalauréat professionnel français : espace de transition plurielle pour les jeunes », *Formation Professionnelle* n°36, CEDEFOP, p. 36-50.

GENDRON B., 2005(a), *Social Representations of Vocational Education and Training : the Case of the French VET 'baccalauréat'*, Bremen : Universität Bremen Press Ed.

GENDRON B., 2004, *Les diplômés d'un BTS et d'un DUT et la poursuite d'études : une analyse économique*, Paris : Publications de la Sorbonne.

GENDRON B., 2002, « La poursuite d'études des diplômés d'un BTS ou d'un DUT, une analyse économique », Acte du Premier Colloque du Réseau d'étude sur l'Enseignement Supérieur (RESUP), *L'enseignement supérieur en questions*, Université Victor Segalen Bordeaux 2, France.

GHASARIAN C., 2002, « La Réunion : acculturation, créolisation et réinventions culturelles », *Ethnologie française*, vol. 32, n°4, p. 663-676.

GHASARIAN C., 1996, *Introduction à l'étude de la parenté*, Paris : Seuil.

GIFFARD A., PAUL J.-J., RICHARD M., 1985, *Stratégies et trajectoires des jeunes sans diplôme*, Cahier de l'IREDU n°40.

GILLIS J., 1974, *Youth and History. Tradition and Change in European Age Relations. 1770 to Present*, New York : Academic Press.

GIOVANNI L., SCHMITT J.-C., 1996, *Histoire des jeunes en Occident*, Paris : Seuil.

GIRARD A., 1994, *Les pratiques sociales des étudiants et des étudiantes de l'Université de l'Île de La Réunion : entre tradition et modernité*, Mémoire de Maîtrise, Département d'Anthropologie, Université de Laval, 165 p.

GIRET J.-F., LOPEZ A., ROSE J., 2005, *Des formations pour quels emplois ?*, Paris : La Découverte/CEREQ.

GIRET J.-F., 2000, *Pour une économie de l'insertion professionnelle des jeunes*, Paris : CNRS Éditions.

GLASMAN D., 2000, « Accompagnement scolaire et cours particuliers : variations dans le sens, les modalités, les contenus », in VAN ZANTEN A., p. 208-216.



- GOTMAN A., « 1999, Géographies familiales, petites migrations et génération », in BONVALET C. *et al.*, p. 69-133.
- GRANOVETTER Mark S., 1983, « The Strength of Weak Ties : A Network Theory Revisited », *Sociological Theory*, Volume 1, p. 201-233.
- GRANOVETTER Mark S., 1973, « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, Volume 78, Issue 6, University of Chicago Press, p. 1360-1380.
- GRAVOT P., 1993, *Économie de l'éducation*, Paris : Économica.
- GRELL P., 1999, *Les jeunes face à un monde précaire. Récits de vie en périphérie des grands centres*, Paris : L'Harmattan.
- GRIGNON C., 2000, *Les étudiants en difficulté, pauvreté et précarité*, Paris : OVE.
- GUILLOIN S., 2008, « Le ciblage professionnel des diplômés du supérieur : comment valider un projet d'insertion pour les futurs étudiants et les sortants du système éducatif ? », Actes du Colloque *Questions de Pédagogies dans l'Enseignement Supérieur*, Télécom Bretagne, l'ENSIETA, L'École Navale et l'Université de Bretagne Occidentale, volume 1, pp. 225-234.
- GUILLOIN S., 2007, *Le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur à La Réunion : une étude comparative à partir de données de stocks de la Demande d'Emploi (Agence Nationale pour l'Emploi)*, sous la direction de Pr. R. Squarzoni, Université de La Réunion.
- GUILLOIN S., 2003, *L'accès à l'emploi des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur primo-demandeurs d'emploi (niveaux III, II et I) à La Réunion*, Mémoire de DEA en Sciences de l'Éducation, sous la direction de Pr. R. Squarzoni, Université de La Réunion.
- GURGAND M., 2005, *Économie de l'éducation*, Paris : La Découverte.
- GUTH S., 1994, *L'insertion sociale*, Paris : L'Harmattan.
- HAMON J.-F., 2003, *Éléments de méthodologie pour les recherches en Sciences de l'Éducation et en Sciences Humaines*, Université de La Réunion, Saint-Denis.
- HEYWOOD J. S., 1994, « How Widespread Are Sheepskin Returns to Education in the U.S. ? », *Economics of Education Review*, vol. 13, n°3, p. 227-234.
- HO H. Q., 2004, *Histoire économique de l'île de La Réunion (1849-1881). Engagisme, croissance et crise*, Paris : L'Harmattan.
- HO H. Q., 1998, *Contribution à l'histoire économique de l'Île de La Réunion (1642-1848)*, Paris : L'Harmattan.
- HOARAU S., 2003, *Les jeunes diplômés demandeurs d'emploi*, ODR, Études et Synthèses n°68.
- HOARAU S., 2001, *Mobilité et insertion professionnelle des jeunes*, ODR, Études et Synthèses n°56.
- IEDOM, INSEE, AFD, 2004, *Comptes Économiques Rapides pour l'Outre-Mer*.
- INSEE-SED, 2006, *La parité entre les femmes et les hommes à La Réunion*, Chiffres-clés, Saint-Denis.
- JACCOUD A., 1994, *Contribution à l'étude des représentations sociales du travail chez les jeunes adultes (18-30 ans) à La Réunion*, Conseil Régional (Réunion).
- JAROUSSE J.-P., MINGAT A., 1986, « Un réexamen du modèle de gains de Mincer », *Revue Économique* vol. 37, n°6, novembre, p. 999-1031.

- JAUZE J.-M., 1997, *Dynamiques urbaines au sein de l'économie sucrière : la région est/nord-est de La Réunion*, Paris : L'Harmattan.
- JEANNE A., 2007, « Quel avenir pour la jeunesse ? », in SCHWARZ B., p. 233-236.
- JOIN-LAMBERT M. T., 2000, « La protection sociale est inadaptée au marché du travail », *l'Économie publique*, n°2.
- JOUTARD P., THÉLOT C., 1999, *Réussir l'école*, Paris : Seuil.
- KARAM P., 2004, *Français d'Outre-Mer. Dossier sur une discrimination oubliée*, Paris : L'Harmattan.
- KETT J. F., 1977, *Rites of Passage. Adolescence in America. 1790 to the Present*, New York : Basic Books.
- KERGOAT D., 1984, *Les femmes et le travail à temps partiel*, Document Travail et Emploi, Paris : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.
- KODDE D. A., 1988, « Unemployment Expectations and Human Capital Formation », *European Economic Review*, vol. 32 (8), p. 1645-1660.
- LABACHE L., MÉDÉA L., VERGÈS F. (dir.), 2005, *Identité et société réunionnaise. Nouvelles perspectives, nouvelles approches*, Paris : Karthala.
- LABACHE L., 2000, « Perspectives d'avenir des jeunes à La Réunion », in AGORA débats/jeunesses, n°20, Paris : L'Harmattan, p. 91-101
- LABOV W., 1993, « Peut-on combattre l'illettrisme ? Aspects sociolinguistiques de l'inégalité des chances à l'école », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* n°100, p. 37-50.
- LAÉ J.-F., 1989, *Travailler au noir*, Paris : Métailié.
- LAGRÉE J.-C., 2001, « L'invention de la jeunesse », in INJEP, p. 185-205.
- LAGRÉE J.-C., 1988, *Jeunes et chômage*, Paris : Presses du CNRS.
- LAHIRE B., 2004, *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris : La Découverte.
- LAHIRE B., 1990, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris : Nathan.
- LANGLOIS S., 1977, « Les Réseaux Personnels et la Diffusion des Informations sur les Emplois », *Recherches Sociographiques* n°2, p. 213-245.
- LARDOUX J.-M., LORIGNY B., 2006, « Les garçons peinent à quitter le foyer parental », *Économie de La Réunion*, n°128, INSEE, p. 4-5.
- LATCHOUMANIN M. (dir.), 2004(a), *L'éducation et la formation dans les sociétés multiculturelles de l'Océan Indien*, Paris : Khartala/Université de La Réunion.
- LATCHOUMANIN M., 2004(b), «Le devenir des néobacheliers à l'université : les jeux sont-ils faits dès le premier semestre», in ÈVE P., (dir.) *Les quais ou voyages transculturels*, Graphica, La Réunion, p. 405-425.
- LATCHOUMANIN M., SQUARZONI R., 2001, *La recherche en éducation et formation : quelques travaux*, Travaux et Documents n°14, mars 2001, Université de La Réunion.
- LATCHOUMANIN M., VIRACAOUNDIN J., 1997, *La population dite illettrée ou analphabète à La Réunion : quelques repères*, Sainte-Clotilde : FAR/CAFOC.
- LE BRAS H., 1983, « L'interminable adolescence ou les ruses de la famille », *Le Débat*, 25, p. 116-125.

- LEDROUT R., 1966, *Sociologie du chômage*, Paris : PUF.
- LEFRESNE F., 2006, « Précarité pour tous, la norme du futur », *Le Monde diplomatique* n°624, p. 18-19.
- LEFRESNE F., 2003, *Les jeunes et l'emploi*, Paris : La Découverte.
- LEFRESNE F., 1999, « Place des jeunes sur le marché du travail en France : une approche sectorielle », *Revue de l'IRE* n°31, 1999/2, p. 197-232.
- LEFRESNE F., 1998, « Trajectoires d'insertion en France et au Royaume-Uni : une hypothèse de convergence », *La Revue de l'IRE* n°28, p. 83-120.
- LEMISTRE P., 2003, « Dévalorisation des diplômés et accès au premier emploi », *Revue d'Économie Politique* 113 (1), janv.-févr., p. 37-58.
- LEMOINE M., 1992, « Les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes étrangers ou d'origine étrangère », *Revue française des affaires sociales*, 46, hors-série.
- LEPAGE J.-M., 1999, « Capital humain, chômage et productivité » in LARGO, GEAPE, *Le Capital Humain, dimensions économiques et managériales*, p. 263-278.
- LEROUX, J.-Y., 1998, « Le bac professionnel : des objectifs ambitieux, des résultats mitigés », *Éducation & Formation* n° 54, p. 109-117.
- LEVI G., SCHMITT J.-C. (dir.), 1996, *Histoire des jeunes en Occident*, Paris : Seuil.
- LIN N., ENSEL W., VAUGHN, J., 1981, « Social Resources, Strength of Ties and Occupational Status Attainment », *American Sociological Review* 46(4), p. 393-405.
- LINDBECK A., SNOWER D. J., 1988, *The Insider-Outsider Theory of Employment and Unemployment*, Cambridge : Cambridge Press.
- LOEWENHAUPT C., 1997(a), *Valeurs des jeunes. Regards sur soi et vie familiale*, ODR, Études et Synthèses n°31.
- LOEWENHAUPT C., 1997(b), *Valeurs des jeunes. Regards sur la société*, ODR, Études et Synthèses n°33.
- LOEWENHAUPT C., 1996, *Sans domicile fixe à Saint-Denis*, ODR, Notes d'Informations n°26.
- LORIOU M., 1999, *Qu'est-ce que l'insertion ?*, Paris : L'Harmattan.
- LUCAS R., 2005, « Le développement de la scolarisation... un cas d'école ? », in SI MOUSSA A., p. 11-49.
- LUCAS R., 1997, *Bourbon à l'école 1815-1946*, Saint-André : Océan Éditions.
- MARCHAND O., MINNI C., 1998, « En mars 1997, un jeune sur neuf était au chômage », *Premières Synthèses*, INSEE.
- MARQUETTE C., 1997, « Spécialisation et diplômes professionnels : le cas du baccalauréat professionnel « process » », in VERDIER É, MÖBUS M., p. 191-208.
- MARRY C., 2000, « Filles et garçons à l'école », in VAN ZANTEN A., p. 283-292.
- MARRY C., 1997, « Le diplôme et la carrière : masculin/féminin », in TERRAIL J.-P. (éd.), *La Scolarisation de la France. Critique de l'état des lieux*, Paris : La Dispute.
- MARRY C., 1983, « Origine et réseau d'insertion des jeunes ouvriers », *Formation-Emploi*, p. 3-15.

- MARTIN C., 2003, *La parentalité en questions. Perspectives sociologiques*, Paris : La Documentation française.
- MARTINEZ C., 1999, *Devenir des étudiants à l'issue de la première année universitaire : étude d'une cohorte de primo-inscrits à l'Université de La Réunion*, Mémoire de Maîtrise en Sciences de l'Éducation, sous la direction de Pr. M. LATCHOUMANIN, Université de La Réunion.
- MARTINEZ É., 1988, *Le département français de La Réunion et la coopération internationale dans l'Océan indien*, Paris : L'Harmattan.
- MARTINEZ P. F., 2001, *Géopolitique de La Réunion*, Saint-André : Océan Éditions.
- MARUANI M., 2003, *Travail et emploi des femmes*, Paris : La Découverte & Syros.
- MARUANI M., REYNAUD E., 1999, *Sociologie de l'emploi*, Paris : La Découverte.
- MARUANI M., 1996, « L'emploi féminin à l'ombre du chômage », *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n°115.
- MAS S., 2004, « L'activité du réseau des missions locales et PAIO en 2002 : près de 300000 jeunes sans qualification reçus en entretien », *Premières Synthèses n°27.3*, DARES.
- MASSON P., 2000, « La division du travail dans les établissements secondaires », in VAN ZANTEN A., p. 345-253.
- MATHIEU J.-L., 1993, *Histoire des DOM-TOM*, Paris : PUF.
- MAUGER G., 2001, « Les politiques d'insertion. Une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* n°136-137, p. 5-14.
- MAUGER G., 1998, *Hippies, zoulous, loubards : jeunes marginaux de 1968 à aujourd'hui*, Paris : La Documentation Française.
- MAUGER G., 1994, *Les jeunes en France. État des recherches*, Paris : La Documentation française.
- MAUGER G., 1989, « Les héritages du pauvre », *Annales de la Recherche Urbaine*, n°41, p. 112-117.
- MAUGER G., 1987, « La jeunesse n'est-elle qu'un mot ? », in *Jeunes d'aujourd'hui*, Paris : La Documentation française.
- MAUGER G., 1986, « La catégorie de jeunesse. Essai d'inventaire et de critique de quelques usages courants ou savants », in PERROT M., *Les jeunes et les autres*, Paris : CRIV.
- MAUNAYE E., 2004, « Quitter sa famille d'origine », in PUGEAULT-CICCHELLI C. *et al.*, p. 29-40.
- MAURIN L., FRÉMEAUX P., 2008, « De l'école à l'emploi. Les défis de la démocratisation scolaire », *Alternatives Économiques* n°32, p. 16-19.
- MAURIN H., LENTGE J. (dir.), 1980(a), *La Réunion d'Aujourd'hui, volume VII, 1964-1979*, collection « Le Mémorial de La Réunion », Saint-Denis : Australe Éditions.
- MAURIN H., LENTGE J. (dir.), 1980(b), *La Réunion d'Aujourd'hui, volume VI, 1940-1963*, collection « Le Mémorial de La Réunion », Saint-Denis : Australe Éditions.
- MAZEL O., 1999, *La France des chômages*, Paris : Gallimard.
- MEAD M., 1928, *Adolescence à Samoa*, Paris : Plon.

- MÉDA D., PÉRIVIER H., 2007, *Le deuxième âge de l'émancipation*, Paris :Seuil.
- MEIRIEU P., 2001, « Vers un nouveau contrat parents-enseignants ? », in DUBET F., ALLOUCHE J.-L., p. 79-100.
- MERIN M., MINNI C., 1995, « Des études à l'emploi : plus tard et plus difficilement qu'il y a vingt ans », *Économie et statistique*, 3/4, p. 9-31.
- MERLE P., 2002, *La démocratisation de l'enseignement*, Paris : La Découverte.
- MERLE P., 2000, « Les transformations de l'enseignement secondaire français », in VAN ZANTEN A., p.35-43.
- MEYER F., RAGI T., 2001, *Jeunesse : politiques et structures en France*, Paris : Éditions IJAB, Ministère de la Jeunesse et des Sports.
- MIALARET G., 2002, *Les sciences de l'éducation*, Paris : PUF.
- MINCER J., 1989, « Human Capital and the Labor Market », *Educational Researcher*, p. 186-193.
- MINCER J., 1958, « Investment in Human Capital and Personal Income Distribution », *Journal of Political Economy*.
- MORIN E., 2008 [première édition 1962], *L'Esprit du temps*, Paris : Armand Colin/INA.
- MORIN E., 1969, « Culture adolescente et révolte étudiante », *Annales ESC*, 3, p. 765-776.
- MORIN E., 1966, « Adolescents en transition. Classe adolescente et classes sociales, aspirations au divertissement et aspiration à la vie bourgeoise dans une commune du Sud-Finistère », *Revue française de Sociologie*, 7, p. 435-455.
- MOSCOVICI S., 1959, « La résistance à la mobilité géographique dans les expériences de reconversion », *Sociologie du travail* n°1, p. 24-36.
- MOUTOUSSAMY E., 1997, *Inventer l'emploi Outre-Mer*, Paris : L'Harmattan.
- NARANIN G., 2000, *L'insertion sociale et professionnelle des jeunes ruraux de l'Ouest : de la cohésion sociale à la désaffiliation*, mémoire de DESS en Sciences de l'Éducation, Université de La Réunion.
- NAUZE-FICHET E., TOMASINI M., 2005, « Les jeunes en situation de « déclassement » sur le marché du travail : diversité des approches, diversité des éclairages », in GIRET J.-F. et al., p. 265-278.
- NAUZE-FICHET E., TOMASINI M., 2002, « Diplôme et insertion sur le marché du travail : approches socioprofessionnelle et salariale du déclassement », *Économie et Statistique*, n°354.
- NEILL A. S., 1985, *Libres enfants de Summerhill*, Paris : La Découverte [première édition en 1971].
- NEUBAUER J., 1992, *The Fin-de-Siècle Culture of Adolescence*, London : New Haven.
- NICOLE-DRANCOURT C., ROULLEAU-BERGER L., 1995, *L'insertion des jeunes en France*, Paris : PUF.
- Observatoire Régional de la Santé de La Réunion [ORSR], décembre 2008, *État de santé de la population à La Réunion*, Rapport 2008.
- ŒUVRARD F., 2000, « La construction des inégalités de scolarisation de la maternelle au lycée », in VAN ZANTEN A., p. 311-321.
- ŒUVRARD F., 1979, « "Démocratisation" ou élimination différée ? », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* n°30, p. 87-97.
- OHIER C. (dir.), 2003, *Enseigner et libérer*, Les Presses de l'Université Laval.

- OTTINO P., 1999, « Quelques réflexions sur les milieux créoles réunionnais », in CHERUBINI B. (dir.), *La recherche anthropologique à La Réunion : vingt années de recherche et de coopération régionale*, Paris : L'Harmattan, p. 65-95.
- PALMADE, J., DORVAL, R., 1999, « L'évolution du rapport au travail en vingt ans », *Travail et emploi* n°80, p. 29-57.
- PARAIN C., 1998, Emploi, chômage, inactivité : des frontières floues », *Économie de La Réunion*, n°96-97, INSEE, p. 31-33.
- PARSONS T., 1955, *Éléments pour une sociologie de l'action*, Paris : Plon.
- PASQUET C., SQUARZONI R., 1988, *Les femmes à La Réunion, une évolution impressionnantes, une situation ambiguë*, Études et Synthèses, *Observatoire Départemental de La Réunion*, n°1, Saint-Denis.
- PASSERON J.-C., 1990, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, n°XXXI, 1, janvier- mars, p. 3-22 .
- PAUGAM S., 2002(a), *La société française et ses pauvres : l'expérience du revenu minimum d'insertion*, Paris : PUF.
- PAUGAM S., 2002(b), *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris : PUF.
- PAUGAM S., 2000, *Le salarié de la précarité : les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Paris : PUF.
- PAUGAM S., 1996, *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris : La Découverte.
- PAUGAM S., 1994, *Précarité et risque d'exclusion en France*, document CERC, n°109.
- PAUL J.-J., 2000, « Les évolutions de la relation formation-emploi », in VAN ZANTEN A., p. 331-340.
- PAUL J.-J., 1989, *La relation formation-emploi, un défi pour l'économie*, Paris : Économica.
- PENEFF J., 1990, *La méthode biographique : de l'école de Chicago à l'histoire orale*, Paris : Armand Colin.
- PERCHE M., 2007, *Travail et famille : vécus, perceptions et attentes*, Les Documents, Observatoire du Développement de La Réunion, n°60, Saint-Denis.
- PÉRIVIER H., 2008, « L'emploi des femmes ou le statu quo inégalitaire », *Alternatives Économiques* n°32, p. 120-123.
- PERRAIN D., 1998, « Les aides financières entre ménage. De plus en plus d'aides aux jeunes générations », *Économie de La Réunion*, n°121, INSEE, p. 8-10.
- PERROT M., 1996, « La jeunesse ouvrière : de l'atelier à l'usine. » in LEVI G., SCHMITT J.-C.
- PERROT M., 1976, « Les classes populaires urbaines », in CHAUNU P., *Histoire économique et sociale de la France*, tome 4/1, Paris : PUF.
- PIAGET J., 1972, *Problèmes de psychologie génétique*, Paris : Denoël.
- PIALOUX M., 1979, « Jeunes sans avenir et travail intérimaire », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* n°26-27, p. 19-47.
- PIERRU E., 2005, *Guerre aux chômeurs ou guerre au chômage*, Broissieux : Éditions du Croquant.
- PITROU A., 1987, « Dépérissement des solidarités familiales ? », in *L'Année Sociologique*, n°37, p. 207-224.

PLAISANCE É., KHERROUBI M., 2000, « Les évolutions de l'enseignement du premier degré en France », in VAN ZANTEN A., p. 26-34.

PLAISANCE É., VERGNAUD G., 1999, *Les sciences de l'éducation*, Paris : La Découverte.

POULAIN É., 2001, « Le capital humain, d'une conception substantielle à un modèle représentationnel », *Revue économique*, vol. 52, n°1, p. 91-116.

POULET-COULIBANDO P., ZAMORA P., 2000, « Insertion des jeunes : sensible amélioration, surtout chez les diplômés », *INSEE Première* n°741.

POURCHEZ L., 2002, *Grossesse, naissance et petite enfance en société créole*, CRDP Réunion/ Paris : Khartala.

PROGLIO H. (dir.), DJELLAL R., TALNEAU S., 2006, *L'insertion des jeunes sortis de l'enseignement supérieur*, Rapport au Gouvernement, Paris : La Documentation française.

PROST A., 1992, *Éducation, société et politiques. Une histoire de l'enseignement en France, de 1945 à nos jours*, Paris : Seuil.

PROST A., 1968, *L'enseignement en France, 1800-1967*, Paris : Armand Colin.

PUGEAULT-CICCHELLI C., CICCHELLI V., RAGI T., 2004, *Ce que nous savons des jeunes*, Paris, PUF.

PUGEAULT-CICCHELLI C., CICCHELLI V., RAGI T., 2004, « Appréhender la jeunesse. Du Problème social à la question sociologique », in PUGEAULT-CICCHELLI C. et al., p. 9-26.

RACAULT S., 1999(a), *Les jeunes et la valeur travail*, Études et Synthèses de l'ODR, n°44, Saint-Denis.

RACAULT S., 1999(b), *Chômage et insertion professionnelle des jeunes*, Études et Synthèses n°43, ODR.

RACAULT S., 1998, *Les filières de l'excellence*, Études et Synthèses n°39, ODR.

RADOJCIC K., RIVIÈRE F., 2004, « Pratiques et mobilités des étudiants des Universités ultramarines », *Journées scientifiques du RESUP*, Université de Toulouse-Le Mirail.

RAYNAL F., RIEUNIER A., 1997, *Pédagogie : dictionnaire des concepts clés*, Paris : ESF.

REBOUL O., 1997, *La philosophie de l'éducation*, Paris : PUF.

RÉMY B., 2000, *La délinquance à La Réunion, approche géographique d'une situation dans un espace insulaire*, Paris : L'Harmattan.

RENAHY N., 2006, « Jeunesse rurale : quel avenir pour les « gars du coin » ? », in *Les grands dossiers des Sciences Humaines*, n°4, p. 46-48.

REUHLIN M., 1971, *L'orientation scolaire et professionnelle*, Paris : PUF.

REVOL R. (dir.), 2002, *Dictionnaire des Sciences économiques et sociales*, Paris : Hachette Éducation.

ROINSARD N., 2007, *La Réunion face au chômage de masse. Sociologie d'une société intégrée*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, coll. « Le sens social ».

ROINSARD N., 2003, « Politique d'insertion et partage des emplois aidés », *Économie de La Réunion*, n°118, INSEE, p. 14-16.

ROPÉ F., 2000, « Savoirs, savoirs scolaires et compétences », in VAN ZANTEN A., p. 161-169.

- ROSE J., 2003, *L'université en éclats*, CEREQ, Université de Provence.
- ROSE J., 1998, *Les jeunes face à l'emploi*, Paris : Desclée de Brouwer.
- ROSE J., 1982, *En quête d'emploi, formation, chômage, emploi*, Paris : Économica.
- ROULLEAU-BERGER L., 1993, « Espace de précarité et mobilité de l'emploi », *Annales de la recherche urbaine*, n°59-60, p. 189-196.
- ROUSSELET J., 1975, *L'allergie au travail*, Paris : Seuil.
- RUANO-BORBALAN J.-C., 2003, « Les voies de la recherche en éducation », *Sciences Humaines* n°142, p. 20-25.
- RYDER N., 1965, « The Cohort in the Study of Social Change », *American Sociological Review*, vol. 30, n°6, p. 843-861.
- SAUVY A., 1970, *La révolte des jeunes*, Paris : Calmann-Lévy.
- SCHEHR S., 2000, « Processus de singularisation et formes de socialisation de la jeunesse », *RIAC*, Montréal Québec, n°43.
- SCHEHR S., 1999, *La vie quotidienne des jeunes chômeurs*, Paris : PUF.
- SCHWARZ B., 2007 [première édition 1981], *Rapport sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes*, Rennes : Éditions Apogée.
- SEIBEL C., 2002, *Avenir des métiers, rapport du groupe « Prospective des métiers et qualifications »*, Paris : Commissariat Général du Plan.
- SÉRY M., 2002, « Quand le sexe compte plus que les notes », *Le Monde de l'éducation* n°301, mars, p. 35-36.
- SIMMEL G., 2002, *Les pauvres*, Paris : PUF.
- SIMONIN J., WOLFF É., 2003, « Famille et école à La Réunion : regards anthropologiques et sociologiques », in *École et éducation — Univers créoles 3*, Paris : Anthropos/Économica, p. 143-170.
- SIMONIN J., WOLFF É., 2002, « L'école à La Réunion », *Hermès* 32-33, p. 111-121.
- SIMONIN J., WATIN M., WOLFF É., 1997, « Scolarisation et dynamique urbaine à l'Île de La Réunion », *Les Annales de la Recherche Urbaine* n°75, p. 113-119.
- SIMONIN J., WOLFF É., 1992, « École et famille à La Réunion : un lien problématique », *Revue Française de Pédagogie*, n°100, p. 35-45.
- SI MOUSSA A., 2005, *L'école à La Réunion, approches plurielles*, Paris : Khartala.
- SINGLY F. de, 2006, *L'enquête et ses méthodes. Le questionnaire*, Paris : Armand Colin.
- SINGLY F. de, 2005, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris : Armand Colin.
- SINGLY F. de, 2001, « La mobilisation familiale pour le capital scolaire », in DUBET F., ALLOUCHE J.-L., p. 45-58.
- SINGLY F. de, 2000(a), « Penser autrement la jeunesse », *Lien social et politiques*, 43, p. 9-21.
- SINGLY F. de, 2000(b), « L'école et la famille », in VAN ZANTEN A., p. 271-279.
- SINGLY F. de, 1991, *La famille : l'état des savoirs*, Paris : La Découverte.



- SINGLY F. de, 1982, « Mariage, dot scolaire et position sociale », *Économie et statistique*, n° 142.
- SOLAUX G., 2000, « L'Éducation nationale aujourd'hui », in VAN ZANTEN A., p. 17-25.
- SOLAUX G., 1995, « Le baccalauréat professionnel et son curriculum », *Formation Emploi* n° 49, p. 31-45.
- SPENCE M. A., 1973, « Job Market Signaling », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 88, n°3, p. 355-374.
- SQUARZONI R., 2006, « Le recensement Général de Population du 1<sup>er</sup> juillet 1954 à La Réunion : le recensement de référence sous la 4<sup>ème</sup> République », in Combeau, 2006, p. 31-43.
- SQUARZONI R., 1996(a), « Deux paradoxes et leurs interprétations : explication partielle de la non-mobilité à La Réunion », Colloque « Mobilité, Développement, Aménagement du Territoire », 9 et 10 octobre, Comité de la Culture de l'Éducation et de l'Environnement, Saint-Denis, 16 p.
- SQUARZONI R., 1996(b), « L'explosion sociale n'aura pas lieu : la conjonction des solidarités, traditionnelle et moderne à La Réunion », in MAS J., (mélanges dédiés à), *Droit et anthropologie de la complexité*, Université de La Réunion, Faculté de Droit, de Sciences économiques et politiques, Paris : Économica, p. 375-385.
- SQUARZONI R., 1995, « L'explosion sociale n'aura pas lieu : la conjonction des solidarités, traditionnelle et moderne à la Réunion », in MAS J. (mélanges dédiés à), *Droit et anthropologie de la complexité*, Université de La Réunion, Faculté de Droit, de Sciences Économiques et Politiques, Paris : Économica, p. 375-385.
- SQUARZONI R., 1992, *Évolution de la famille à La Réunion*, ODR, Note d'information, n°17.
- SQUARZONI R., 1990, « Comment concilier croissance démographique et égalité sociale avec la métropole », *Le Monde diplomatique*, juin, p. 26.
- SQUARZONI R., 1986, « La solidarité nationale à La Réunion. Le pavé de l'ours dans la case en paille ? », V<sup>ème</sup> Colloque International d'Études Créoles au titre du programme de recherche « transfert métropolitain », Cordet 1981 et 1982.
- SQUARZONI R., 1984, « Emploi et IX<sup>ème</sup> Plan à La Réunion. Vers une société de chômage généralisé », *Études et Recherches* n°1, Observatoire Démographique Économique et Social de La Réunion, Université de La Réunion, 26 p.
- SQUARZONI R., 1981, « La Réunion. Le transfert métropolitain, fait structurant de l'édifice économique et social réunionnais », *Annuaire des Pays de l'Océan Indien*, Volume VIII, p. 347-352.
- STIGLER J., 1962, « Information in the Labour Market », *Journal of Political Economics*, vol. 70, n°5, p. 94-105.
- TANGUY L. (dir.), 1986, *L'introuvable relation formation-emploi. Un état des recherches en France*, Paris : La Documentation française.
- TERRAIL J.-P., 1992, « Réussite scolaire : la mobilisation des filles », *Sociétés contemporaines*, n°11-12.
- TERRAIL J.-P., 1984, « Familles ouvrières, école, destin social (1880-1980) », *Revue française de Sociologie*, n°XXV, p. 421-436.
- TESTENOIRE A., TRANCHARD D., 2005, « Un accès difficile à l'emploi qualifié. Femmes diplômées de niveau CAP-BEP », in GIRET J.-F. et al., p. 221-231.
- THÉLOT C., 1982, *Tel père, tel fils ? Position sociale et origine familiale*, Paris : Dunot.
- THÉRY M., 2008, « Le lent progrès de la formation tout au long de la vie », *Alternatives Économiques* n°32, p. 102-106.

- THÉVENOT L., 1979, « Une jeunesse difficile. Les fonctions sociales du flou et de la rigueur dans les classements », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 26-27, p. 3-18.
- THUROW L., 1975, *Generating Inequality*, New York : Basic Books.
- TORIT S., 2003, *Chômage et territoires. Typologie de la sensibilité des communes aux risques de chômage*, ODR, Document n°44.
- TRANCART D., 2000, « L'enseignement public : les disparités dans l'offre d'enseignement », in VAN ZANTEN A., p. 54-62.
- TROTTIER C., LAFORCE L., CLOUTIER R., 1999, « Les représentations de l'insertion professionnelle chez les diplômés de l'université », *Formation-Emploi*, n° 58, p. 61-78.
- ULMANN J., 1982, *La pensée éducative contemporaine*, Paris : Vrin.
- VAN ZANTEN A. (dir.), 2000, *L'école. L'état des savoirs*, Paris : La Découverte/Syros.
- VERDIER É., 2004, « L'analyse des relations entre le système éducatif et le monde du travail en sociologie de l'éducation : vers une recomposition du champ d'études ? », Colloque INRP « Éducation et sociétés. La sociologie de l'éducation à l'épreuve des changements sociaux », *Document de travail LEST*.
- VERDIER É., MÖBUS M., 1997, *Les diplômés professionnels en Allemagne et en France. Conception et jeux d'acteurs*, Paris : L'Harmattan.
- VERDIER É., 1996, « L'insertion des jeunes « à la française » : vers un ajustement structurel ? », *Travail et Emploi*, n°69.
- VERGER D., 1994, « Pour ou contre l'analyse secondaire ? », in BOUCHAYER F., p. 25-40.
- VERGÈS F., 2005, « Solidarités » in LABACHE *et al.*
- VERNIÈRES M., LUCAS R., RADOJCIC K., RIVIÈRE F., 2005, *L'enseignement supérieur dans les Départements d'Outre-Mer : bilan, spécificités et devenir*, Rapport final pour le MEN et la DATAR, Programme de recherche Éducation et Formation : disparités territoriales et régionales.
- VERNIÈRES M. (coord.), 1997, *L'insertion professionnelle. Analyses et Débats*, Paris : Économica.
- VERNIÈRES M., 1993, *Formation emploi, enjeu économique et social*, Paris : Éditions Cujas.
- VIGNAL C., 2005, « Logiques professionnelles et logiques familiales : une articulation contrainte par la délocalisation de l'emploi », *Sociologie du Travail* n°47, p. 153-169.
- VINCENS J., 2001, « Expérience professionnelle et formation », *Les Notes du LIHRE*, note n°347.
- VINCENS J., 1997, « L'insertion professionnelle des jeunes : à la recherche d'une définition conventionnelle », *Formation-Emploi*, n°60, p. 21-36.
- VINEY X., 1983, « L'insertion des jeunes sur la marché du travail : les pièges d'une analyse statique et quelques réponses fournies par l'étude des cheminements professionnels », *Formation-Emploi*, n°4.
- VINOKUR A., 1995, « Réflexions sur l'économie du diplôme », *CEREQ, Formation Emploi*, n°52, p. 151-184.
- VITALI C., 1997, *La vie scolaire*, Paris : Hachette Éducation.
- WALLON H. 1982, *La vie mentale*, Paris : Messidor.

WALTER J.-L., 2005, *L'insertion professionnelle des jeunes issus de l'enseignement supérieur*, Rapport du Conseil Économique et Social.

WATIN M., 1999, « Les sciences de l'information et de la communication, l'anthropologie et l'ethnologie : des liens à développer », in CHERUBINI B. (dir.), *La recherche anthropologique à La Réunion : vingt années de recherche et de coopération régionale*, Paris : L'Harmattan, p. 217-226.

WEBER M., 1905, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*.

WOLFF É., 1996, *Émergence d'un espace public local. Presse et expériences lycéennes à l'île de La Réunion 1970-1995*, Thèse en Lettres et Sciences Humaines (Sciences de l'Information et de la Communication), sous la direction de J. Simonin, Université de La Réunion.

WOLFF É., 1989, *Quartiers de vie. Approche ethnologique des populations défavorisées de l'île de La Réunion*, Saint-Denis : ARCA/CIIRF, Université de La Réunion.

## TABLE DES MATIERES

<b>REMERCIEMENTS</b>	p. 3
<b>SOMMAIRE</b>	p. 4
<b>INTRODUCTION</b>	p. 5
<b>PARTIE 1 : CADRE THEORIQUE</b>	p. 11
<b>CHAPITRE 1 : POSITIONNEMENT NOTIONNEL ET EPISTEMOLOGIQUE</b>	p. 12
<b>INTRODUCTION</b>	p. 12
<b>1.1. REFLEXIONS NOTIONNELLES</b>	p. 13
1.1.1. Qu'est-ce que la jeunesse ?	p. 13
1.1.2. Histoire de la jeunesse	p. 17
1.1.3. Générations et conflictualité	p. 20
1.1.4. L'école et la mobilité sociale : les aspirations	p. 24
1.1.5. De la socialisation à l'insertion : vers le rétrécissement actuel du champ	p. 26
<b>1.2. SCIENCES SOCIALES ET JEUNESSE</b>	p. 31
1.2.1. La jeunesse en sociologie et dans les sciences de l'éducation	p. 31
1.2.2. De l'école à l'entreprise : l'apport de l'économie de l'éducation	p. 36
1.2.3. La jeunesse comme variable explicative	p. 37
<b>CONCLUSION</b>	p. 37
<b>CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTERATURE</b>	p. 39
<b>INTRODUCTION</b>	p. 39
<b>2.1. LES THEORIES ECONOMIQUES SUR L'EDUCATION, LE CHOMAGE ET L'INSERTION</b>	p. 40
2.1.1. La théorie du Capital Humain	p. 41
2.1.2. Les théories concurrentes	p. 44
2.1.3. La relation Formation-Emploi	p. 52
<b>2.2. LES APPORTS DE LA SOCIOLOGIE</b>	p. 58
2.2.1. Capital social et culturel : reproduction ou promotion	p. 59
2.2.2. Les travaux autour du genre	p. 67
2.2.3. Le paradoxe d'Anderson	p. 71
2.2.4. L'apport de la théorie sociologique des réseaux	p. 73
<b>CONCLUSION</b>	p. 83
<b>PARTIE 2 : CONTEXTUALISATION</b>	p. 85
<b>CHAPITRE 3 : L'ÎLE DE LA REUNION</b>	p. 86
<b>INTRODUCTION</b>	p. 86
<b>3.1. INSULARITE ET DONNEES SOCIALES</b>	p. 87
3.1.1. Les données géographiques et historiques	p. 87
3.1.2. Les données sociales	p. 90
3.1.3. La place de la femme	p. 97
3.1.4. Les jeunes à La Réunion	p. 103
<b>3.2. L'ECOLE</b>	p. 107
3.2.1. Histoire du système éducatif local	p. 107
3.2.2. Les dix dernières années	p. 110
3.2.3. L'école aujourd'hui	p. 113

<b>3.3. L'APPROCHE ECONOMIQUE</b>	p. 118
3.3.1. Les mutations économiques à La Réunion	p. 118
3.3.2. Bilan économique de La Réunion entre 2003 et 2008	p. 120
3.3.3. Le chômage	p. 125
3.3.4. La création d'emploi et les tendances	p. 127
<b>CONCLUSION</b>	p. 135
<b>PARTIE 3 : PROBLEMATIQUE</b>	p. 137
<b>CHAPITRE 4 : HYPOTHESES DE RECHERCHE</b>	p. 138
<b>INTRODUCTION</b>	p. 138
<b>4.1. HYPOTHESE PRINCIPALE</b>	p. 138
<b>4.2. SOUS-HYPOTHESES DE RECHERCHE</b>	p. 140
4.2.1. La force de rappel du quartier	p. 140
4.2.2. Le rapport au déclassement	p. 142
4.2.3. L'impact du genre	p. 143
4.2.4. Force du réseau faible et faiblesse du réseau fort	p. 144
4.2.5. L'effet parchemin	p. 145
<b>CONCLUSION</b>	p. 145
<b>CHAPITRE 5 : DONNEES ET METHODES DE TRAITEMENT</b>	p. 147
<b>INTRODUCTION</b>	p. 147
<b>5.1. NOS PREMIERS TRAVAUX DE RECHERCHE</b>	p. 147
<b>5.2. LES ENQUETES ET LES DONNEES EXISTANTES</b>	p. 149
<b>5.3. NOS DONNEES</b>	p. 153
5.3.1. Notre terrain et notre population de recherche	p. 153
5.3.2. Les données statistiques de la Demande d'Emploi : apports et limites	p. 153
5.3.3. Les comptages du chômage	p. 154
5.3.4. Les variables individuelles mises à jour	p. 155
<b>5.4. NOS METHODES</b>	p. 156
5.4.1. Analyse statistique transversale (mi-janvier 2008)	p. 156
5.4.2. Analyse statistique dynamique (septembre 2003-janvier 2008)	p. 157
5.4.3. Analyse longitudinale : la construction des trajectoires-type	p. 158
5.4.4. Questionnaire par le biais d'entretiens semi-directifs sur une cohorte	p. 159
<b>CONCLUSION</b>	p. 160
<b>PARTIE 4 : NOS RESULTATS</b>	p. 162
<b>CHAPITRE 6 : APPROCHE STATIQUE</b>	p. 163
<b>INTRODUCTION</b>	p. 163
<b>6.1. ANALYSE STATISTIQUE TRANSVERSALE (JANVIER 2008) : LES DONNEES GLOBALES</b>	p. 164
6.1.1. L'âge et le genre	p. 164
6.1.2. Situation matrimoniale et charge de famille	p. 165
6.1.3. La disponibilité des jeunes chômeurs : les catégories d'inscription	p. 165
6.1.4. Lieu d'habitation et mobilité géographique	p. 166
6.1.5. Permis de conduire et véhicule	p. 166
6.1.6. Activité des jeunes chômeurs sur les deux derniers mois selon dernier employeur	p. 167
6.1.7. Les revenus perçus par les jeunes chômeurs en 2008	p. 167
6.1.8. L'ancienneté d'inscription dans le chômage	p. 168
6.1.9. Les métiers ciblés par les jeunes (premier choix de métier) en 2008	p. 168
6.1.10. La part des contrats aidés dans le ciblage principal des jeunes	p. 169

6.1.11. L'expérience professionnelle chez les jeunes chômeurs en 2008	p. 170
6.1.12. Le choix d'un ciblage complémentaire (secondaire) parmi les jeunes	p. 171
6.1.13. Métiers ciblés et propositions d'offres par le service public de l'emploi	p. 172
6.1.14. Les besoins de formation exprimés par les jeunes chômeurs	p. 173
6.1.15. Les niveaux de formation des jeunes chômeurs en 2008	p. 173
6.1.16. L'apport des tableaux croisés pour les données de 2008	p. 175
<b>6.2. UNE COMPARAISON DES CHOMEURS ENTRE GENERATIONS (EN 2008)</b>	p. 182
6.2.1. L'âge et le genre	p. 182
6.2.2. Situation matrimoniale, charge familiale et catégories d'inscription	p. 182
6.2.3. Les catégories d'inscription et le genre chez les adultes en 2008	p. 183
6.2.4. Lieu d'habitation et mobilité géographique	p. 183
6.2.5. Permis de conduire et véhicule	p. 184
6.2.6. L'activité sur les deux derniers mois et dernier employeur	p. 184
6.2.7. Les revenus des chômeurs adultes en 2008	p. 185
6.2.8. Ancienneté dans le chômage	p. 185
6.2.9. Les métiers ciblés et l'expérience professionnelle	p. 186
6.1.10. Propositions d'offres par le service public de l'emploi : le réseau faible	p. 187
6.1.11. Validation du profilage par le SPE : les besoins de formation	p. 188
6.1.12. Les niveaux de formation et les diplômes chez les chômeurs adultes	p. 188
6.1.13. L'apport des tableaux croisés pour les adultes (données de 2008)	p. 190
<b>CONCLUSION</b>	p. 196
<b>CHAPITRE 7 : APPROCHE DYNAMIQUE ET LONGITUDINALE</b>	p. 197
<b>INTRODUCTION</b>	p. 197
<b>7.1. L'ANALYSE DIACHRONIQUE ENTRE 2003 ET 2008 (JEUNES ET ADULTES)</b>	p. 197
7.1.1. Les changements advenus ces dernières années pour les jeunes chômeurs	p. 198
7.1.2. Les changements pour les adultes sur le moyen terme (2003-2008)	p. 205
<b>7.2. L'ANALYSE LONGITUDINALE</b>	p. 209
7.2.1. Les trajectoires-type	p. 209
7.2.2. Corrélations de variables : apport des tableaux croisés dynamiques	p. 215
7.2.3. Validation des hypothèses	p. 221
<b>CONCLUSION</b>	p. 221
<b>CHAPITRE 8 : UNE ILLUSTRATION : LES BACHELIERS PROFESSIONNELS</b>	p. 223
<b>INTRODUCTION</b>	p. 223
<b>8.1. LE BACCALAUREAT PROFESSIONNEL</b>	p. 223
<b>8.2. LES « BAC PRO » AU CHOMAGE A LA REUNION</b>	p. 229
8.2.1. Données globales	p. 229
8.2.2. Une évolution sur cinq années des bacheliers professionnels au chômage	p. 240
<b>8.3. LES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS</b>	p. 246
8.3.1. Présentation de l'enquête de terrain	p. 246
8.3.2. Les résultats globaux	p. 251
8.3.3. Les tableaux croisés	p. 252
<b>8.4. L'ETUDE LONGITUDINALE</b>	p. 258
<b>CONCLUSION</b>	p. 258
<b>CONCLUSION GENERALE</b>	p. 261
<b>ANNEXES</b>	p. 265
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	p. 341
<b>TABLE DES MATIERES</b>	p. 363



Bruno Catalano

j'habite une blessure sacrée  
 j'habite des ancêtres imaginaires  
 j'habite un vouloir obscur  
 j'habite un long silence  
 j'habite une soif irrémédiable  
 j'habite un voyage de mille ans  
 j'habite une guerre de trois cents ans  
 j'habite un culte désaffecté [...]

je m'accommode de mon mieux de cet avatar  
 d'une version du paradis absurdement ratée  
 — c'est bien pire qu'un enfer —  
 j'habite de temps en temps une de mes plaies  
 chaque minute je change d'appartement  
 et toute paix m'effraie [...].

Aimé CÉSAIRE (1913-2008)  
 « Calendrier lagunaire » in *Moi, Laminaire...*, 1982.

**RESUME :** Le marché de l'emploi est un lieu révélateur des tensions sociales auxquelles doit faire face l'individu. Il exige adaptation, disponibilité, mobilité et flexibilité et, pour le jeune chômeur débutant qui expérimente les transformations des normes et des conditions de travail, de rémunération et de pratiques de gestion des ressources humaines, la recherche d'emploi est rendue d'autant plus délicate qu'il doit composer avec des logiques distinctes, voire opposées. Ce sont des injonctions, parfois inconciliables, dont il doit faire la synthèse : logiques familiales traditionnelles et logiques professionnelles qui répondent à la modernité, choix d'orientation et ciblage personnels, cohésion du groupe d'appartenance et demande de mobilité géographique. Deux phénomènes sociaux contemporains se sont télescopés à La Réunion : une explosion scolaire qui a permis à la majorité des nouvelles générations d'accéder au lycée et aux études supérieures et parallèlement une raréfaction relative des offres d'emploi qui entraîne parfois des concurrences intergénérationnelles dans l'entreprise. Surtout, les trajectoires d'insertion professionnelle se sont diversifiées chez les jeunes, illustrant l'hétérogénéité des jeunesses réunionnaises.

**SUMMARY :** Labour market can reveal the social pressure an individual has to cope with. It demands adaptability, availability, mobility and flexibility. For unexperienced young unemployed facing the changes in labour standards, working and wage conditions, in manpower management, job search has become all the more difficult as they have to manage different and sometimes opposite strategies. They have to synthesize contradictory injunctions : traditional family against modern professional duties ; school guidance against vocational choices ; belonging to family group against necessity for geographical mobility. For some years, two social phenomena have mixed up : a larger access to higher education which enabled most of the younger generations to attend high school and universities, altogether with rising unemployment which sometimes favours competition between different generations. Above all, professional trajectories for the young jobless people have multiplied, because of the heterogeneity of Reunion's youth.

**MOTS-CLES :** Jeunesse, Chômage, Île de La Réunion, Système Éducatif, Promotion Sociale, Tradition, Modernité.

**KEYWORDS :** Youth, Unemployment, Reunion Island, Educational System, Social Promotion, Tradition, Modernity.